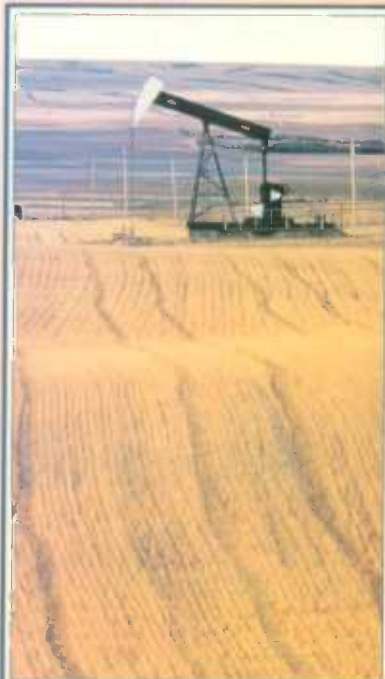


Régions rurales et petites villes du Canada

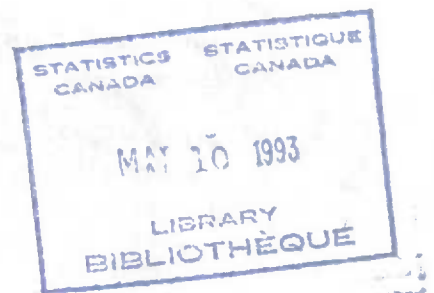
Publié sous la direction de RAY D. BOLLMAN



**Régions rurales
et petites villes du
Canada**

Régions rurales et petites villes du Canada

Publiée sous la direction de
Ray D. Bollman



THOMPSON EDUCATIONAL PUBLISHING, INC.

Table des matières

Introduction

- 1 Régions rurales et petites villes du Canada : un aperçu 1
Ray D. Bollman et Brian Biggs
 - 2 Nouveau recul : la situation actuelle de l'Amérique rurale . . . 51
David Freshwater et Kenneth Deavers
-

Couplages d'entreprises

- 3 Produits et compétitivité des régions rurales du Canada ... 77
Michael Trant et George Brinkman
 - 4 Croissance des petites et moyennes entreprises :
une comparaison des milieux ruraux et urbains 101
J.S. McVey
 - 5 L'importance du secteur agricole dans l'économie canadienne :
une analyse selon les entrées-sorties 127
Paul J. Thomassin
-

Marchés du travail ruraux

- 6 Les travailleurs de la zone limitrophe rurale 143
Robert Parenteau et Louise Earl
 - 7 Les villes mono-industrielles se diversifient-elles ?
Examen des collectivités vivant de la pêche,
de l'exploitation forestière et de l'exploitation minière 165
Heather Clemenson
 - 8 Les petites collectivités des provinces atlantiques :
structure industrielle et conditions du marché du
travail au début des années 80 185
Garnett Picot et John Heath
 - 9 Éloignement et diversité dans les économies
non métropolitaines 217
Philip Ehrensaft et Jennifer Beeman
 - 10 Participation des femmes au marché du travail :
une comparaison entre les femmes de la population
agricole et celles de la population totale au Canada 253
Marcelle Dion et Steve Welsh
 - 11 Liens entre les familles agricoles et le secteur non agricole :
le rôle du revenu hors ferme des familles agricoles 275
A.M. (Tony) Fuller et Ray D. Bollman
-

Le bien - être rural

- | | | |
|----|---|-----|
| 12 | L'évolution du milieu rural : un regard sur le bassin de la rivière Jock dans l'est de l'Ontario | 301 |
| | <i>Douglas F. Trant</i> | |
| 13 | Santé de la population rurale : certains indicateurs | 317 |
| | <i>Russell Wilkins</i> | |
| 14 | La santé de la population rurale : régime de mortalité par profession | 329 |
| | <i>Martha Fair</i> | |
| 15 | Caractéristiques de la population, du revenu et de la migration pour les régions urbaines et rurales et les familles agricoles et non agricoles en Saskatchewan | 335 |
| | <i>Bruce Meyer</i> | |
| 16 | La pauvreté en milieu rural : analyse préliminaire des données du recensement et des données sur les familles déclarantes | 357 |
| | <i>Bill Reimer, Isabelle Ricard, et Frances M. Shaver</i> | |
| 17 | La répartition des impôts et des transferts fédéraux et provinciaux dans les régions rurales du Canada | 377 |
| | <i>Brian B. Murphy</i> | |
| 18 | Indicateurs sociaux tirés de l'Enquête sociale générale : différences entre les milieux urbain et rural | 403 |
| | <i>Douglas A. Norris and Kulbir Johal</i> | |
| 19 | La situation socio-économique des autochtones : comparaison des milieux rural et urbain | 417 |
| | <i>Andrew J. Siggner</i> | |
| 20 | Profils socio-économiques des petites régions : étude de cas de l'île Fogo, à Terre-Neuve | 433 |
| | <i>Ken Donnelly</i> | |

Le rural a - t - il de l'importance?

- | | | |
|----|--|-----|
| 21 | L'économique de l'intégration rurale-urbaine : une synthèse des politiques | 449 |
| | <i>L.P. Apedaile</i> | |
| 22 | Le mot «rural» désigne-t-il un concept pertinent ? | 477 |
| | <i>Craig McKie</i> | |
-

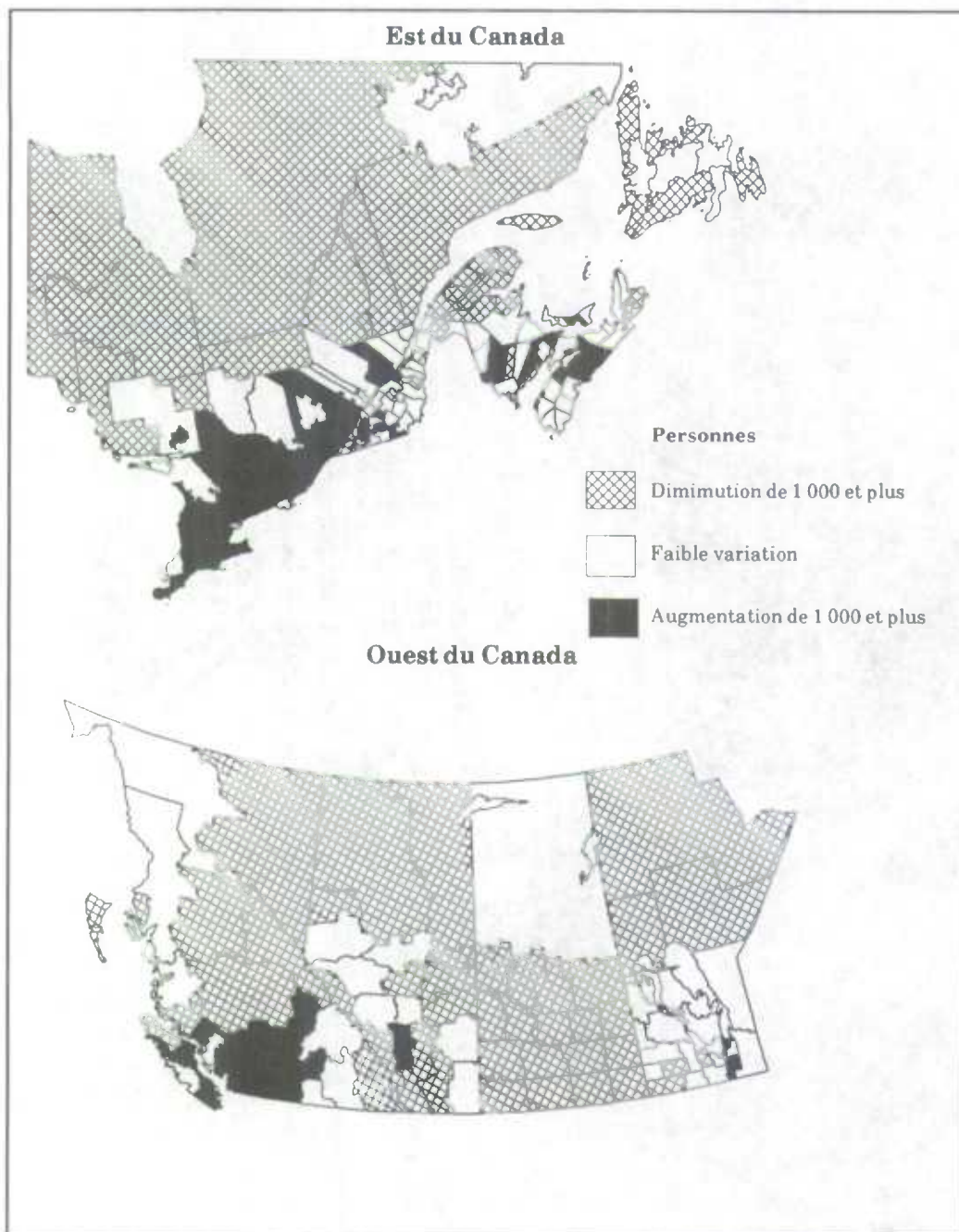
Préface

De 1986 à 1990, la population a diminué dans la moitié des divisions de recensement canadiennes. Il s'agit des divisions de recensement rurales (carte 1). Le milieu rural et les petites villes du Canada sont en régression dans la majeure partie du pays. En 1988, un groupe de chercheurs et d'analystes de la politique ont formé le groupe de la restructuration agricole et rurale (GRAR) afin de favoriser la recherche et la discussion sur l'avenir de la population rurale. Les chercheurs et les analystes de la politique avaient l'impression qu'aucune donnée rurale n'était disponible. J'ai entrepris de démontrer que les bases de données de Statistique Canada regorgent de renseignements. J'ai invité 20 collègues à préparer un document destiné à nourrir le débat sur la politique rurale. Chacun des chapitres de ce livre ne fait que donner un aperçu des informations disponibles.

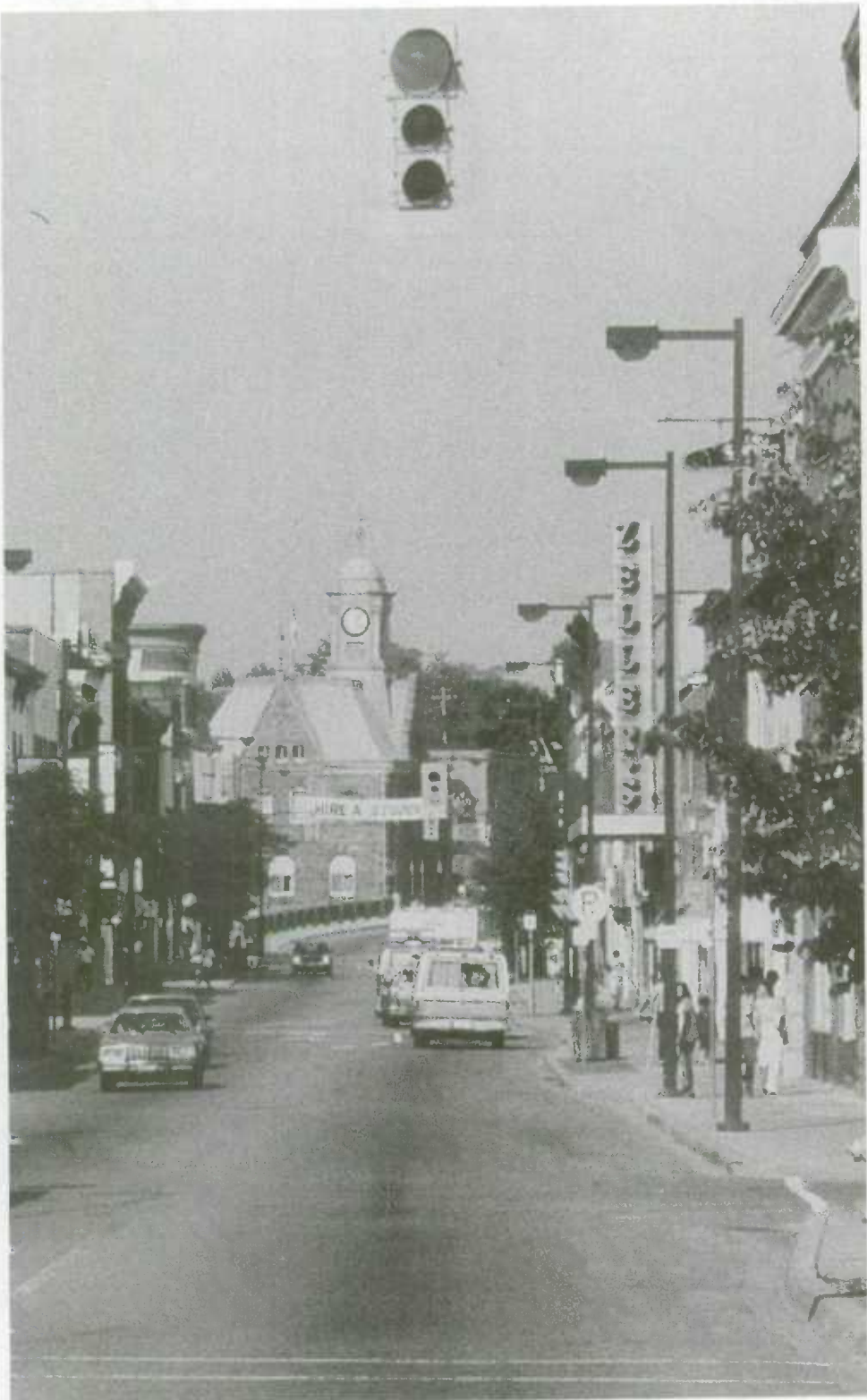
Nombreux sont ceux et celles à qui je désire témoigner ma reconnaissance. J'aimerais tout d'abord remercier chacun des auteurs. Je voudrais ensuite exprimer ma gratitude à Tony Fuller pour sa clairvoyance et l'énergie qu'il a investie dans l'organisation du GRAR, à Jacob Ryten et à George Andrusiak pour avoir accepté de prendre part à cette aventure, à Judy Buehler pour avoir organisé la conférence où ces documents ont été présentés pour la première fois, ainsi qu'à Colleen Briggs et à Sylvie Blais pour les nombreuses heures de travail qu'elles ont consacrées à la révision technique et à Danielle Baum pour la mise en pages et la préparation du manuscrit dans les deux langues officielles. Finalement, je souhaiterais remercier Betty Lorimer pour la musique.

Ray D. Bollman
Juillet, 1992

CARTE 1
Migration nette de 1986 à 1990



Source: Statistique Canada. Division des données régionales et administratives.



Pembroke (Ontario)

1

Régions rurales et petites villes du Canada : un aperçu

Ray D. Bollman et Brian Biggs

Résumé

Les régions rurales et les petites villes sont en transformation. La restructuration globale des marchés de biens et des marchés financiers, les changements technologiques rapides et les choix politiques qui en découlent continueront à influencer les régions rurales et les petites villes du Canada. Le présent article offre un aperçu des caractéristiques démographiques, du marché du travail ainsi que de certains indicateurs du bien-être de la population dans les régions rurales et les petites villes du Canada.

Cet article souligne que la population rurale augmente, que la population des petites villes demeure constante et que les taux de croissance de la population rurale accusent un retard par rapport aux taux de croissance de la population urbaine. La population agricole est devenue une minorité dans les régions rurales du Canada en 1956. Les tendances de migration révèlent que plus de personnes se déplacent des régions urbaines vers les régions rurales que l'inverse.

Bien qu'une légère croissance du niveau de l'emploi ait eu lieu dans les régions rurales et les petites villes, la part de ces dernières décline par rapport au niveau de l'emploi national. Les taux d'activité sont plus faibles dans les régions rurales et les petites villes, mais on retrouve les taux d'activité les plus élevés chez les hommes et chez les femmes parmi la population agricole. La population active des régions rurales et des petites villes se concentre principalement dans le secteur des biens; cependant, près de 60 % de leur population active travaille dans le secteur des services.

Les familles des petites villes ont les revenus moyens les plus faibles. Toutefois les familles qui ont un revenu plus bas que le seuil établi par Statistique Canada se retrouvent moins fréquemment dans les régions rurales et les petites villes. Les habitants des régions rurales reçoivent plus de paiements de transferts et paient moins d'impôt que les autres Canadiens. Si on les compare aux habitants des grands centres urbains, les habitants des régions rurales et des petites villes ont des niveaux d'éducation moins élevés et des aptitudes en lecture, en écriture et en calcul plus faibles. Il y a plus de bénévoles dans les régions rurales et les petites villes que dans les régions urbaines.

Table des matières

1. Introduction	3
Le concept «rural»	4
Définitions	5
2. Caractéristiques démographiques	7
2.1 Tendances observées dans la population rurale	7
2.2 Tendances observées dans la population rurale agricole et dans la population rurale non agricole	9
2.3 Taux de croissance de la population rurale	10
2.4 Tendances démographiques observées dans les régions rurales et les petites villes	13
2.5 Mobilité entre les régions rurales et les régions urbaines	15
2.6 Lieu de résidence préféré	16
2.7 Taux de dépendance de la population	17
2.8 En résumé	18
3. Caractéristiques du marché du travail	19
3.1 Tendances de l'emploi	19
3.2 Rapport emploi-population	21
3.3 Taux d'activité	21
3.4 Taux de chômage	23
3.5 Niveau de l'emploi selon la branche d'activité	25
3.6 Quotients de localisation	28
3.7 En résumé	31
4. Indicateurs du bien-être	32
4.1 Éléments du bien-être économique	32
4.1.1 Revenu moyen des familles	32
4.1.2 Fréquence des familles à faible revenu	34
4.1.3 Quintiles et coefficients de Gini	36
4.1.4 Impôts payés et transferts reçus par les familles des régions rurales	37
4.2 Autres indicateurs du bien-être	39
4.2.1 Niveaux de scolarité	39
4.2.2 Capacités de lecture et d'écriture et capacités de calcul	41
4.2.3 Taux de criminalité	42
4.2.4 Habitudes de dépenses	43
4.2.5 Bénévolat et oeuvres sociales	45
4.3 En résumé	45
5. Conclusion	46

Régions rurales et petites villes du Canada : un aperçu

Ray D. Bollman et Brian Biggs

1. Introduction

La population des régions rurales du Canada doit faire face à des changements qu'amènent des tendances fondamentales qui se perpétuent et s'accumulent. Les biens d'équipement continuent de remplacer la main-d'oeuvre dans une conjoncture où les prix réels des produits primaires continuent de baisser. La mondialisation des marchés des produits et des capitaux accroît la variabilité et l'incertitude. La croissance du niveau de l'emploi est concentrée dans les centres urbains.

Le présent aperçu vise à éclairer certaines tendances fondamentales observées dans les régions rurales et les petites villes du Canada. Il s'agit d'un aperçu national. À quelques exceptions près, nous avons considéré en bloc la grande diversité des régions rurales et des petites villes canadiennes. Fuller et al. (1990), entre autres, ont affirmé que les régions rurales du Canada présentent une **macrodiversité** et une **microspécialisation**. Elles consistent en un ensemble diversifié de petites régions qui sont chacune assez spécialisées. Cet aperçu est le point de départ nécessaire à une recherche ultérieure.

Il existe aujourd'hui peu d'écrits sur les régions rurales du Canada. On pourrait croire que le recueil d'études colligées par Marc-Adélar Tremblay et Walt Anderson (1966) est le plus récent ouvrage sur le sujet. D'autres le sont davantage, par exemple ceux de Hodge et Qadeer (1983), de Basran et Hay (éd.) (1988) et de Dasgupta (1988).

Pour présenter notre aperçu des forces en opposition toujours existantes dans les régions rurales du Canada, nous aborderons trois thèmes généraux :

La démographie : L'effectif et les caractéristiques de la population influent sur les changements de la structure économique et sociale et vice versa.

Le marché du travail : Plusieurs des problèmes relevés dans les régions rurales peuvent être considérés comme des questions liées au marché du travail et bon nombre des solutions proposées en vue du développement des régions rurales peuvent être considérées comme des initiatives liées au marché du travail.

Les indicateurs du bien-être économique : Le niveau de bien-être des populations rurales est souvent utilisé pour justifier la politique officielle en matière de questions rurales.

Le concept «rural»

Avant 1921, la population du Canada était surtout rurale. Nos ressources naturelles étaient, et sont encore, principalement dans des régions rurales. Les petites villes assuraient les liens commerciaux entre les grands centres et les collectivités rurales pourvues de ressources naturelles. De plus, elles étaient la plaque tournante de la vie culturelle et sociale des régions rurales.

Ces dernières décennies, les progrès technologiques dans les domaines du transport et des communications ont fait naître de plus en plus de similitudes entre les styles de vie rural et urbain. La télévision, la radio et les communications par satellite, qui sont maintenant accessibles même dans les régions rurales éloignées, permettent des expériences culturelles communes. L'amélioration des réseaux de transport atténue l'isolement physique qu'imposent les grandes distances.

Compte tenu du rapprochement des styles de vie, certains chercheurs considèrent désormais l'espace et la distance comme seules caractéristiques distinctes des régions rurales (Gilford et al., 1981). Cependant, l'effet des grands espaces sur la vie en milieu rural n'est pas uniforme dans tout le Canada. Les régions rurales situées à proximité des grands centres urbains sont moins touchées par les contraintes de distance que le sont les régions de l'arrière-pays.

Les différences géographiques sur les plans du climat et des ressources accentuent la disparité des régions rurales du Canada. La mise en valeur de ressources primaires différentes donnent lieu à des situations économiques et sociales différentes. Il suffit de penser à la réalité socio-économique différente d'une région de villégiature par rapport à celle d'une région minière du nord de la Colombie-Britannique. La similitude croissante des styles de vie rural et urbain de même que la disparité des régions rurales rendent la distinction entre les régions rurales et les régions urbaines plus trompeuse qu'instructive.

Définitions

Avant de présenter un résumé des données, il importe d'examiner brièvement les définitions. Le recensement de la population désigne la «région urbaine» comme une région où la concentration démographique est de 1 000 habitants et plus. Le reste de la population habite dans les «régions rurales». La limitation de ces définitions donnent lieu à des cas où des villes éloignées dont la population dépasse à peine 1 000 habitants sont considérées comme urbaines au même titre que la région métropolitaine de Toronto. Le tableau 1 ci-après présente la définition¹ détaillée qu'on a donnée depuis 1931 aux concepts «urbain» et «rural».

-
1. Les définitions de Statistique Canada découlent de deux considérations mutuellement incompatibles. La première est que la redéfinition continuelle des concepts nuit à la comparabilité des statistiques dans le temps. La deuxième est qu'il faut adapter les définitions à une réalité socio-économique changeante afin d'assurer une certaine pertinence. Depuis les 60 dernières années, les changements apportés ont de plus en plus ajouté une dimension géographique aux définitions pour tenir compte de l'étalement urbain. Aujourd'hui, les régions urbaines ne sont pas seulement définies en fonction du nombre de résidents (comme en 1931), mais aussi en fonction de critères de concentration démographique et de proximité géographique d'un noyau urbain. En outre, les catégories «région rurale» et «région urbaine» ont été décomposées (à l'échelle des régions métropolitaines de recensement [RMR] et des agglomérations de recensement [AR]) pour former les catégories «noyau urbanisé», «banlieue urbaine» et «banlieue rurale», afin de refléter les divers degrés d'intégration sociale et économique des régions voisines des grandes villes.

TABLEAU 1
Historique des définitions de la population

Années de recensement	Définition
1931 et 1941	La population résidant à l'intérieur des limites des villes et villages constitués, indépendamment de la taille, est considérée comme urbaine et le reste de la population, comme population rurale.
1951	La population urbaine comprend toutes les personnes qui résident dans les villes et villages, constitués ou non constitués, de 1 000 habitants et plus, de même que la population de toutes les parties de régions métropolitaines de recensement. Le reste de la population est classé comme population rurale agricole ou population rurale non agricole.
1956	La définition de «population urbaine» est la même qu'en 1951, sauf que les banlieues des régions urbaines qui ne sont pas des régions métropolitaines de recensement sont considérées comme urbaines. Il s'agit de régions situées autour des villes dont la population s'élève entre 30 000 et 100 000 habitants et qui ont des liens économiques, géographiques et sociaux semblables.
1961, 1966 et 1971	Les régions urbaines comprennent 1) les villes et villages constitués de 1 000 habitants et plus, 2) les localités non constituées ayant une population de 1 000 habitants et plus et une densité de population d'au moins 1 000 habitants au mille carré; et 3) les banlieues urbanisées de 1 et 2 si elles ont une population d'au moins 1 000 habitants et une densité de 1 000 habitants et plus au mille carré.
1976	La densité de population urbaine est de 1 000 habitants au mille carré dans une zone bâtie ne comportant pas d'espaces libres de plus d'un mille.
1981 et 1986	La population urbaine est constituée de personnes résidant dans des zones bâties en continu dont la concentration démographique est de 1 000 habitants et plus et dont la densité est de 400 habitants par kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement précédent.

Source : Statistique Canada. Recensements de la population.

2. Caractéristiques démographiques

2.1 Tendances observées dans la population rurale

Le nombre de personnes vivant dans des régions rurales au Canada a augmenté de façon continue depuis la Confédération (figure 1). Il n'y a eu que de légères baisses au début des années 50 et dans les années 60. En 1986, près de 6 millions de Canadiens résidaient dans des régions rurales. Cependant, la croissance plus rapide de la population urbaine dénote une tendance marquée à l'urbanisation depuis les 125 dernières années². La proportion de la population considérée comme rurale a chuté, entre 1851 et 1986, de 87 % à 23 %. La plus récente majorité rurale enregistrée pour le Canada date du Recensement de 1921. En 1931, les Canadiens qui habitaient dans des régions rurales représentaient la minorité.

La population rurale est devenue minoritaire à différents moments dans les diverses provinces. Comme on pouvait s'y attendre, la population rurale a diminué d'abord dans les provinces qui sont aujourd'hui les plus urbanisées. La population rurale était en minorité en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique même avant 1921 (tableau 2). À l'Île-du-Prince-Édouard, cependant, la population rurale constitue toujours la majorité.

TABLEAU 2
Minorité rurale, selon la province

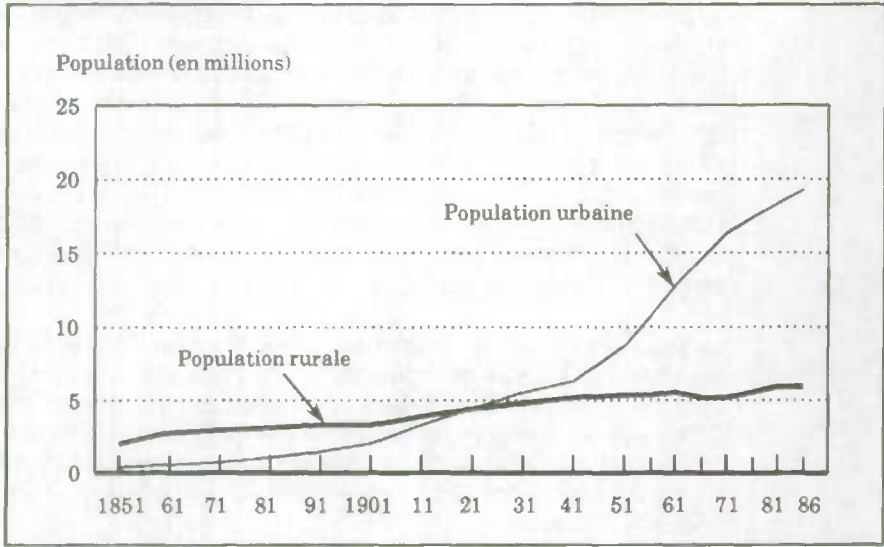
1911	Ontario
1921	Québec
1921	Colombie-Britannique
1951	Nouvelle-Écosse
1951	Manitoba
1956	Alberta
1961	Terre-Neuve
1966	Nouveau-Brunswick*
1971	Saskatchewan
??	Île-du-Prince-Édouard

* La population rurale du Nouveau-Brunswick est redevenue légèrement majoritaire en 1986.

Source : *Statistique Canada. Recensements de la population.*

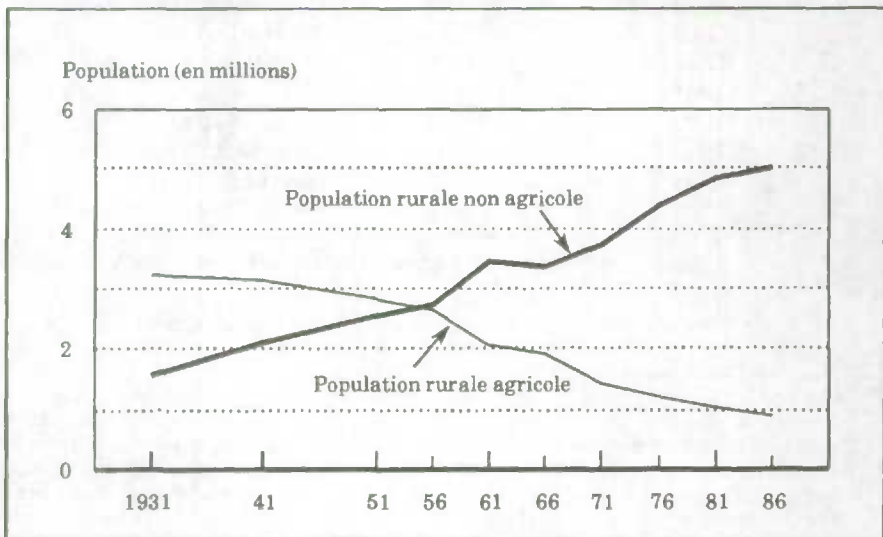
2. Comme la population rurale représente un résidu, c'est-à-dire qu'elle désigne toutes les personnes qui n'habitent pas dans des régions urbaines, les changements apportés à la définition du concept «urbain» modifient nécessairement les chiffres de population rurale. Un bref examen des définitions modifiées présentées au tableau 1 nous permet de croire que, dans l'ensemble, les changements apportés n'ont pas introduit de biais unidirectionnel pour ce qui est de la tendance à l'urbanisation. Par exemple, selon la nouvelle définition de 1951, les grandes villes non constituées étaient considérées comme urbaines, ce qui a eu pour effet d'accroître la population urbaine, tandis que les changements apportés à la définition en 1961 ont produit l'effet contraire en établissant des critères plus stricts pour la classification urbaine.

FIGURE 1
Tendances démographiques : Canada
 Minorité rurale en 1931



Source : Statistique Canada. Recensements de la population.

FIGURE 2
Population rurale : Canada
 Minorité agricole dans les régions rurales du Canada en 1956



Source : Statistique Canada. Recensements de la population.

2.2 Tendances observées dans la population rurale agricole et dans la population rurale non agricole

La population agricole³ représente aujourd'hui 15 % de la population des régions rurales⁴. Elle compte moins de 1 million de personnes et représente une minorité dans les régions rurales depuis 1956 (figure 2). Tout comme la population rurale, la population agricole est devenue minoritaire à différents moments selon les provinces. Ce n'est que dans les années 70 que la population agricole est devenue une minorité rurale dans les Prairies (tableau 3).

La population rurale non agricole montre une tendance contraire, mais tout aussi uniforme. Elle est passée de 1,6 million d'habitants en 1931 à 5 millions en 1986 et représente maintenant 85 % de la population rurale.

En 1986, la Saskatchewan avait la population rurale agricole la plus nombreuse par rapport à sa population totale (16 % comparativement à 4 % à l'échelle nationale) et par rapport à sa population rurale (41 % comparativement à 15 % pour le Canada). En 1986, la population agricole constituait une minorité dans les régions rurales de toutes les provinces. La situation était tout autre en 1931 où la population agricole était majoritaire dans les régions rurales de toutes les provinces, à l'exception de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique. L'Île-du-Prince-Édouard (une province toujours rurale) présente l'exemple le plus frappant de changement dans la composition de la population rurale puisque la part que représente le segment agricole de sa population rurale a chuté de 81 % en 1931 à 13 % en 1986.

-
3. La définition de la population agricole a aussi changé au fil des ans. En 1986, la population agricole comprenait les personnes qui habitaient dans des régions rurales et faisaient partie de ménages d'exploitants d'une ferme de recensement. La définition de 1976 incluait les personnes vivant dans un ménage d'exploitants agricoles dont l'exploitation génère des ventes de produits agricoles de 50 \$ et plus. Ainsi, la définition est conforme à celle de 1971. Il est à noter que les chiffres publiés de la population agricole de 1976 se rapportent à des fermes de recensement dont les ventes brutes de produits agricoles s'élèvent à 1 200 \$ et plus. Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon sont exclus.
 4. L'expression « région rurale » correspond toujours à tout territoire situé en dehors des agglomérations de 1 000 habitants et plus.

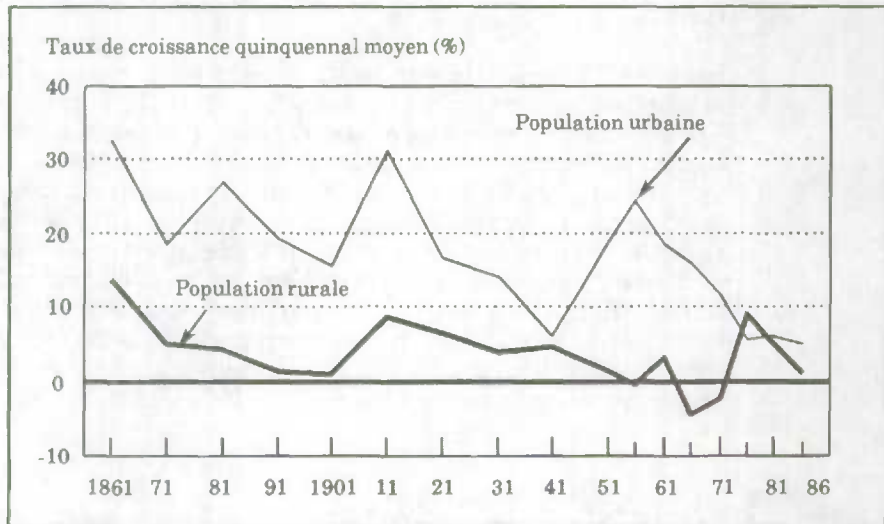
2.3 Taux de croissance de la population rurale

La population rurale s'est accrue plus rapidement que la population urbaine seulement entre 1971 et 1976. La tendance à l'urbanisation au Canada, examinée dans le contexte des taux de croissance généralement positifs de la population rurale, s'est maintenue entre 1861 et le début des années 70. Les données de recensement de 1971-1976 montrent un retournement de cette tendance, le taux de croissance de la population rurale dépassant celui de la population urbaine (figure 3).

FIGURE 3

Taux de croissance démographique : Canada

Les taux de croissance de la population rurale dépassent ceux de la population urbaine de 1971 à 1976 seulement



Source : Statistique Canada. Recensements de la population.

TABLEAU 3

Minorité agricole dans la population rurale

Toujours	Terre-Neuve
Toujours	Colombie-Britannique
1941	Nouvelle-Écosse
1941	Ontario
1951	Nouveau-Brunswick
1961	Île-du-Prince-Édouard
1961	Québec
1971	Manitoba
1976	Alberta
1976	Saskatchewan

Source : Statistique Canada. Recensements de la population.

L'interruption de la tendance à l'urbanisation, qu'on a aussi observée aux États-Unis et dans d'autres pays développés, a donné lieu à certaines théories concernant une renaissance des régions rurales et a incité les chercheurs à s'interroger sur les raisons d'un tel revirement de situation. Les résultats de ces recherches, en ce qui concerne le Canada, sont résumés ci-après :

- a) Une migration nette significative vers les régions rurales du Canada pendant les années 70 (Field, 1988). L'effet de cette migration sur l'urbanisation a été largement neutralisé par l'afflux d'immigrants dans les régions urbaines⁵.
- b) Un cycle des taux de croissance de la population rurale non agricole existe en grande partie parce qu'on a reclassifié des régions rurales en régions urbaines.
- c) Une part considérable de la croissance de la population rurale s'est produite dans des régions situées près de grands centres urbains, ce qui donne à penser qu'une partie de cette croissance pourrait être attribuée à l'expansion urbaine (Joseph, Keddie et Smit, 1988).

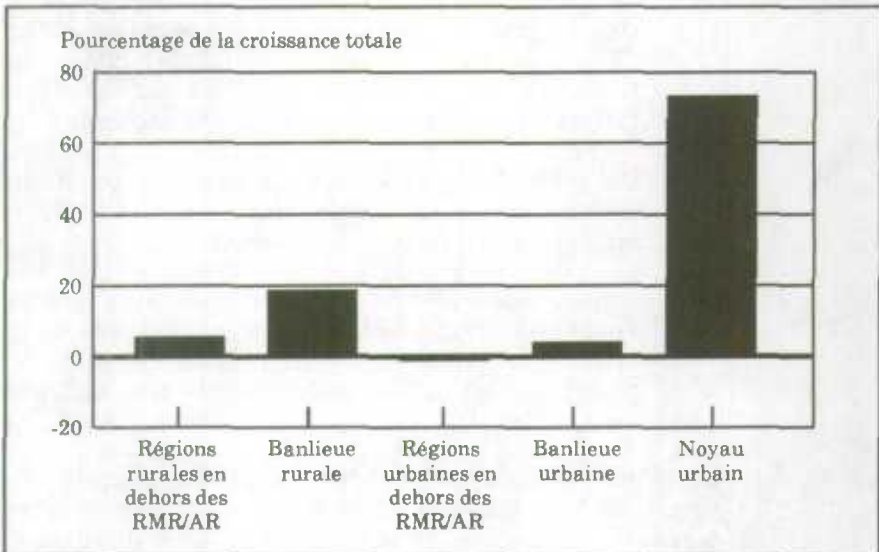
De 1976 à 1981 et de 1981 à 1986, les taux de croissance de la population rurale ont été à nouveau inférieurs à ceux de la population urbaine. La tendance à l'urbanisation reprenait donc après un retournement de cinq ans. Le faible écart entre les taux de croissance de la population rurale et ceux de la population urbaine, depuis 1971, laisse toutefois entendre que l'urbanisation est moins prononcée qu'elle ne l'a déjà été.

5. La croissance rapide de la population des régions rurales situées près des régions urbaines entraîne la reclassification de ces régions en raison a) de l'extension des limites urbaines, b) du fait que la population des banlieues atteint les seuils de densité urbaine et c) du fait que la population rurale atteint des niveaux de population urbaine. La reclassification fait partie du processus naturel d'expansion urbaine et ses effets sont pris en considération dans les données de Statistique Canada. Cependant, il ne faudrait pas nécessairement conclure qu'un taux de croissance de la population rurale plus élevé qu'un taux de croissance de la population urbaine, observé pendant un seule période intercensitaire, veut dire qu'il y a un mouvement significatif de retour à la terre étant donné les effets de cette reclassification (Joseph et Keddie, 1991a). Si l'on applique les concepts «rural» et «urbain» définis pour un recensement aux données de recensements précédents, on obtient une estimation de la croissance démographique pour des limites géographiques précises. Étant donné que par suite de la reclassification, de plus en plus de régions rurales deviennent des régions urbaines, cette méthode produira une estimation de la population «rurale» plus petite pour des années de recensements précédents et donc des taux de croissance de la population «rurale» plus élevés par rapport à des mesures qui ne tiennent pas compte des définitions antérieures. L'application des limites de 1986 aux données de 1981 se traduit par une reclassification de 160 000 résidents ruraux en résidents urbains. Par conséquent, le taux de croissance corrigé de la population rurale est de 3 points plus élevé que le taux non corrigé. Si la reclassification est considérée comme faisant partie du processus naturel d'expansion des centres urbains, cette méthode, selon laquelle les régions rurales correspondent à des entités géographiques qui ne changent pas, exagérera la croissance de la population rurale (Joseph et Keddie, 1991a).

FIGURE 4

Composition de la croissance démographique, 1981-1986

Un cinquième de la croissance est attribuable à la banlieue rurale des régions urbaines



Source : Mitchell, 1989, tableau 6.

Entre 1981 et 1986, près des trois quarts de la croissance démographique totale s'est produite dans les noyaux urbains. Pendant la même période, la croissance de la population rurale s'est produite principalement dans les parties rurales de la banlieue des grands centres urbains (figure 4). En 1986, on classifiait toujours 23 % de la population canadienne comme rurale, mais le tiers de ces habitants résidaient dans la banlieue rurale des régions urbaines (voir le graphique 4 dans Mitchell, 1989).

À l'Île-du-Prince-Édouard, la tendance à l'urbanisation a disparu en 1976, mais, en 1986, les taux de croissance de la population urbaine ont de nouveau dépassé ceux de la population rurale. Seuls le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont connu des taux de croissance de la population rurale plus élevés que ceux de la population urbaine de 1981 à 1986.

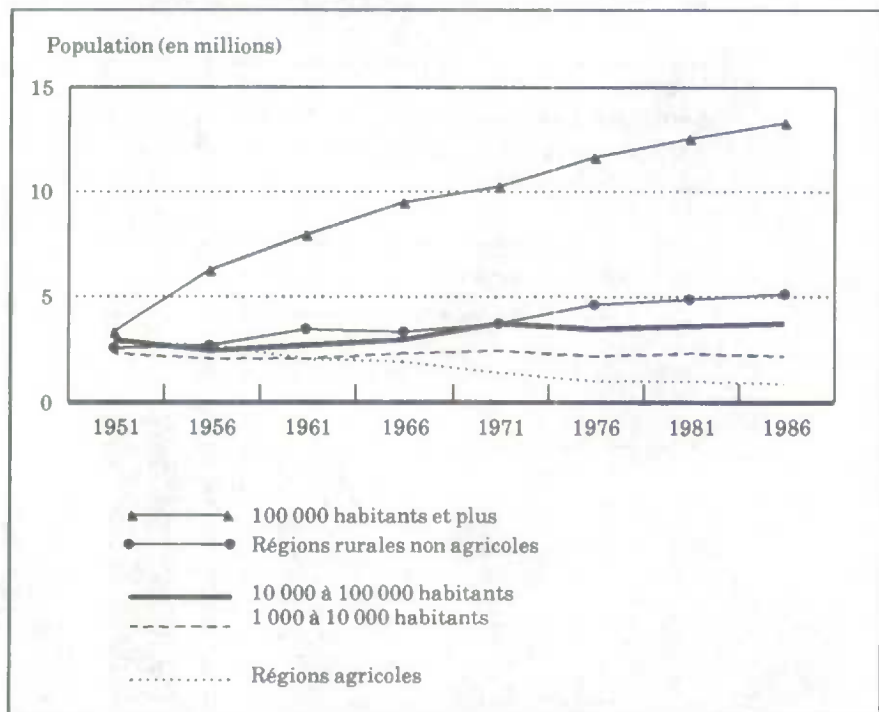
De 1981 à 1986, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve, l'Alberta, la Saskatchewan et le Québec ont connu une baisse absolue de population rurale. Au Québec, cette légère baisse a fait suite à une période de forte croissance de la population rurale de 1971 à 1981, tant en nombres absolus que par rapport à la croissance de la population urbaine. Cette croissance s'est produite dans la banlieue rurale et dans les régions plus éloignées (Joseph et Keddie, 1991b).

En Saskatchewan, la population rurale est minoritaire depuis le Recensement de 1971 et la tendance à l'urbanisation se maintient depuis 1956. De plus, la Saskatchewan a enregistré une diminution de sa population rurale, à chaque période quinquennale, depuis 1941.

2.4 Tendances démographiques observées dans les régions rurales et les petites villes

Au Canada, le nombre de personnes qui résident dans des petites villes est demeuré relativement constant depuis 1951. En effet, la population des villes de 1 000 à 10 000 habitants⁶ s'est maintenue à environ 2,3 millions de personnes depuis 1951 (figure 5). De même, la population des centres de 10 000 à 100 000 habitants est restée à environ 3,5 millions de personnes durant la même période.

FIGURE 5
Population selon la taille de secteur de résidence
Population constante dans les petites villes



Source : Statistique Canada. Recensements de la population.

6. Les villes de 1 000 à 10 000 habitants étaient considérées comme de petites villes par Hodge et Qadeer (1983).

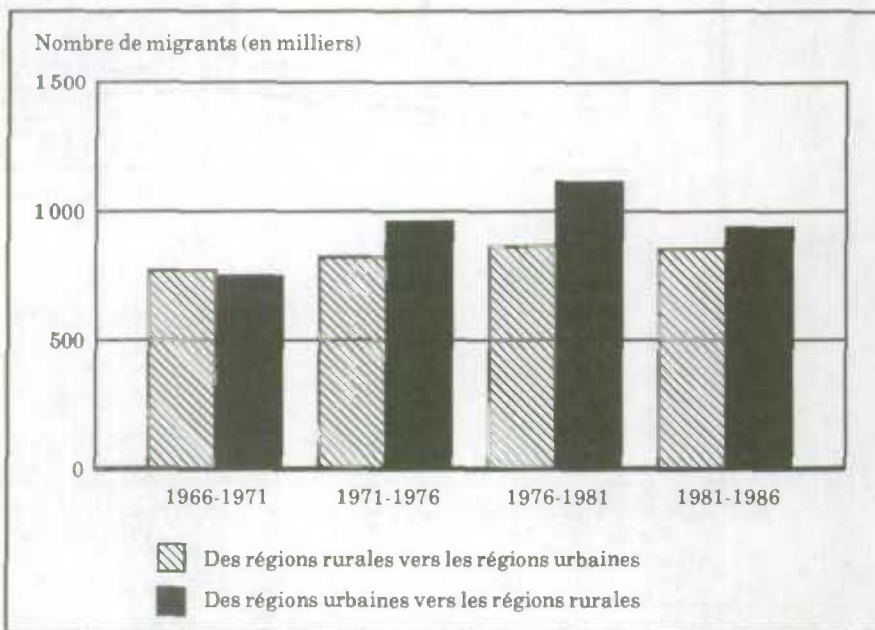
Il y a moins de 40 ans, seulement deux provinces, la Colombie-Britannique et l'Ontario, comptaient la minorité de leur population dans des centres de moins de 10 000 habitants. En 1986, les personnes vivant dans des centres de moins de 10 000 habitants représentaient encore la majorité dans les provinces de l'Atlantique et en Saskatchewan. À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, la majorité de la population vit dans des petites villes de 1 000 à 10 000 habitants. Les personnes qui vivent dans les régions rurales (de moins de 1 000 habitants) représentent une minorité.

Entre 1951 et 1986, les taux de croissance de la population des grands centres urbains ont été supérieurs à ceux des régions rurales et des petites villes dans toutes les provinces. Les taux de croissance démographique les plus élevés dans les régions rurales et les petites villes ont été enregistrés en Colombie-Britannique et en Alberta (où les taux de croissance de la population des grands centres urbains ont aussi été parmi les plus élevés). Le Manitoba et le Québec, quant à eux, ont connu une diminution de population dans leurs petites villes. Entre 1981 et 1986, six provinces ont vu la population de leurs petites villes et de leurs régions rurales diminuer, les diminutions les plus marquées ayant été enregistrées dans l'Ouest.

FIGURE 6

Mobilité entre les régions urbaines et rurales, Canada, 1966-1986

Le déplacement des populations urbaines vers les régions rurales est plus considérable que celui des populations rurales vers les régions urbaines



Source : Statistique Canada. Recensements de la population.

2.5 Mobilité entre les régions rurales et les régions urbaines

De 1971 à 1976, 1976 à 1981 et 1981 à 1986, plus de personnes ont quitté une région urbaine pour s'établir dans une région rurale que l'inverse (figure 6). Le transfert net de la population dans les régions rurales qui découle de la migration interne a atteint un sommet de 256 000 en 1976-1981 pour chuter à 77 000 en 1981-1986. Cette diminution est attribuable à un niveau de migration vers les régions rurales plus faible plutôt qu'à une augmentation du niveau des sorties des régions rurales.

Ce transfert net positif vers les régions rurales a eu lieu même si les centres urbains sont la destination la plus populaire tant chez les émigrants internes ruraux que chez les émigrants internes urbains⁷. La préférence pour les régions urbaines est encore plus marquée quand on considère les migrants de l'extérieur du Canada. Ceux d'entre eux qui s'installent dans des régions urbaines sont 10 fois plus nombreux que ceux qui s'établissent dans des régions rurales. Le rapport correspondant pour les migrants internes est d'environ 3 pour 1.

En se servant de données désagrégées tirées du Recensement de 1976, Field (1988) a observé que seules les régions rurales et les régions urbaines de taille moyenne (de 30 000 à 100 000 habitants) ont vu leur population augmenter en raison de la migration interne. De plus, de toutes les tailles de secteur de résidence, ce sont les régions rurales qui ont enregistré le plus important transfert net de population entre 1971 et 1976. Ce déplacement de la population urbaine dans les régions rurales est davantage attribuable à des taux d'émigration interne faibles qu'aux différences de capacité des régions rurales et urbaines d'attirer de nouveaux résidents. Les taux d'émigration interne étaient inversement reliés à la taille urbaine, les taux les plus élevés ayant été enregistrés dans des agglomérations non constituées de moins de 1 000 habitants⁸. On a pu observer des déplacements de population vers les régions rurales dans toutes les régions (seul le Québec a connu une diminution de sa population rurale en raison de la migration) et ce, pour toutes les tailles de secteur de résidence.

-
7. Une plus forte proportion d'émigrants internes urbains et ruraux préfèrent des destinations urbaines. Toutefois, en termes absolus, la petite proportion de citoyens qui préfèrent des destinations rurales est plus élevée que la grande proportion de résidents ruraux qui préfèrent des destinations urbaines. Par conséquent, la migration interne a un effet positif sur la population des régions rurales du Canada.
 8. Field a fait une distinction entre les agglomérations non constituées de moins de 1 000 habitants et les résidents des régions rurales. Cette distinction explique le faible taux d'émigration à partir des régions rurales et le taux d'émigration élevé à partir des centres de moins de 1 000 habitants.

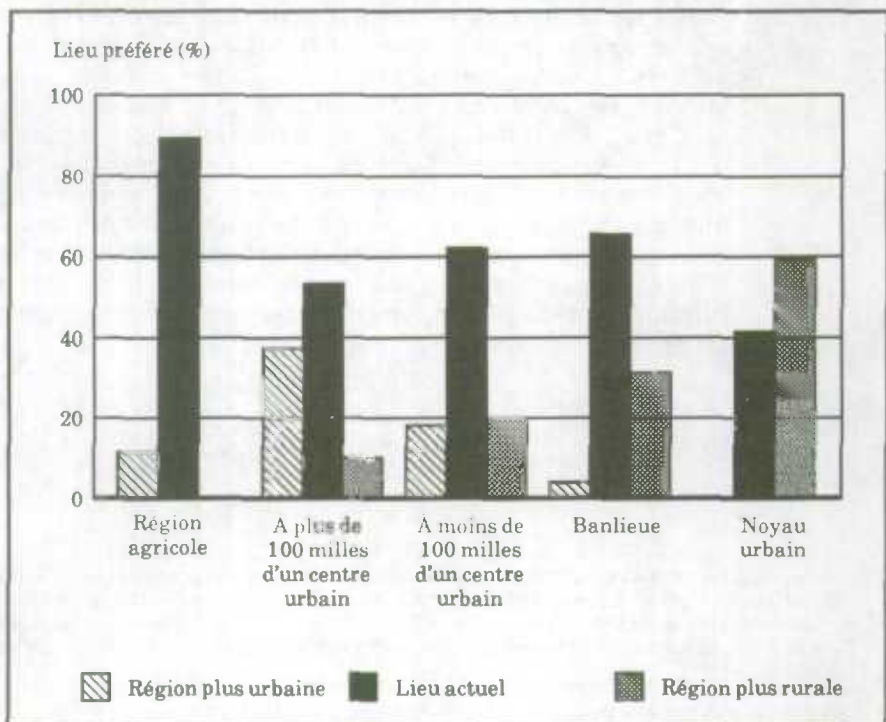
2.6 Lieu de résidence préféré

Les gens préfèrent habiter dans des régions rurales. Seulement 41 % des personnes qui habitent dans les noyaux urbains veulent y rester; les autres (59 %) préfèrent déménager dans des régions moins urbanisées (figure 7). On ne retrouve pas dans la population rurale le niveau d'insatisfaction observé chez les résidents des noyaux urbains. Les résidents ruraux agricoles se sont dits les plus satisfaits de leur lieu actuel de résidence : 89 % d'entre eux préfèrent vivre sur une ferme et seulement 11 % voudraient déménager dans une région urbaine. En outre, plus de 85 % des Canadiens qui vivent dans des régions rurales éloignées (c'est-à-dire des régions situées à plus de 100 milles d'un grand centre urbain) souhaitent rester dans les régions rurales au Canada. Ces préférences expliquent les résultats discutés précédemment : le mouvement de la population urbaine vers les régions rurales est plus considérable que celui de la population rurale vers les régions urbaines et la population rurale a augmenté plus rapidement que la population urbaine entre 1971 et 1976, période où l'économie des régions rurales (comme nous le verrons plus loin) rendait un tel déplacement économiquement réalisable.

FIGURE 7

Lieu de résidence préféré, 1989

Les gens préfèrent habiter en milieu rural



Source : Decima Research, 1989.

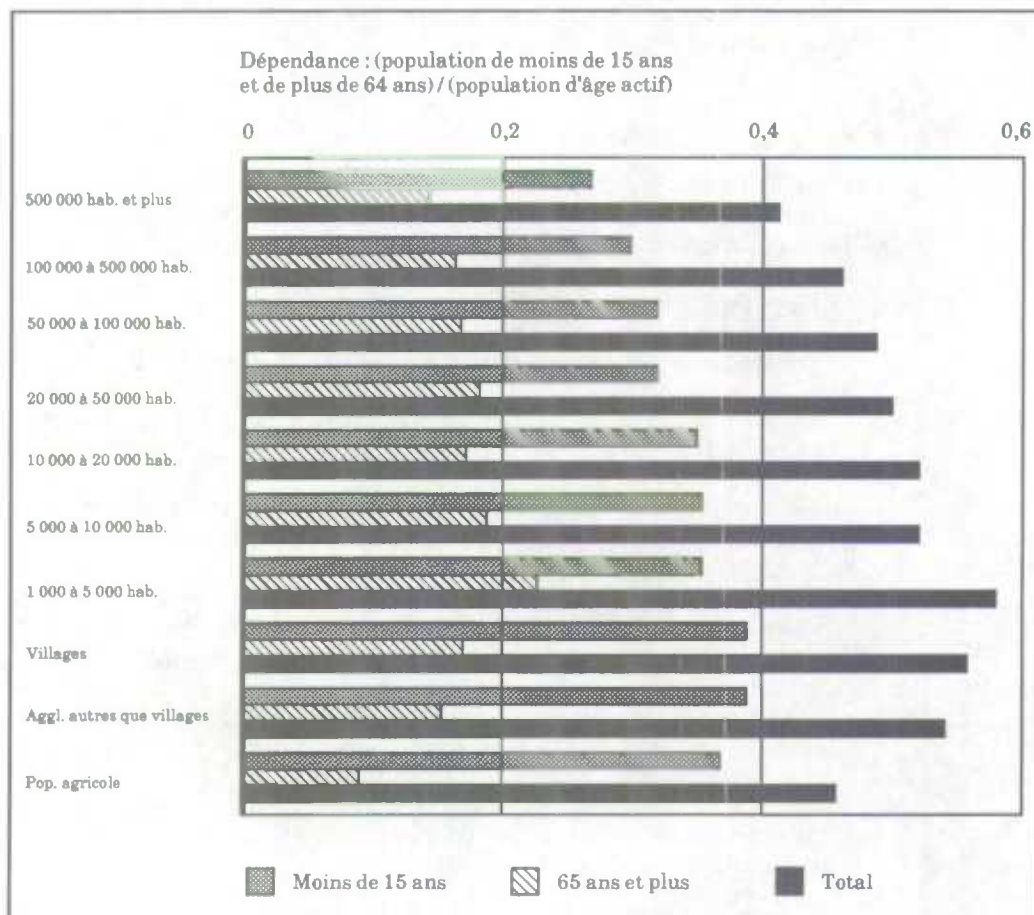
2.7 Taux de dépendance de la population

Les taux de dépendance sont plus élevés dans les petites villes (figure 8)⁹. Il est intéressant de noter que ces dernières ont les proportions les plus élevées de personnes âgées et de jeunes par personne du groupe des 15 à 64 ans.

FIGURE 8

Taux de dépendance : Canada, 1986

Les taux de dépendance sont plus élevés dans les petites villes



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

9. Le taux de dépendance de la population correspond ici à la somme de la population de moins de 15 ans et de la population de 65 ans et plus divisée par le reste de la population. C'est une estimation de la population qui ne peut pas faire partie de la population active par rapport à la population qui peut en faire partie. Par conséquent, le terme «dépendance» rend l'idée d'appartenance à un groupe d'âge pour lequel la participation au marché du travail dépend de restrictions sociales ou légales.

Le taux de dépendance de la population agricole a été le plus bas pour toutes les tailles de secteur de résidence, à l'exception de celle de 500 000 habitants et plus. Pour toutes les tailles de secteur de résidence, la population de moins de 15 ans composait la plus grande partie de la population «dépendante». La dépendance des jeunes était plus marquée chez les résidents en milieu rural.

Entre 1921 et 1986, le taux de dépendance a suivi une évolution à peu près identique dans les régions rurales et les régions urbaines du Canada. Pendant cette période, les taux de dépendance de la population rurale ont été supérieurs à ceux de la population urbaine. La baisse récente du taux de dépendance a ralenti à la fois pour la population rurale et pour la population urbaine.

2.8 En résumé

Les principales observations qui découlent de notre survol des caractéristiques démographiques des régions rurales et des petites villes du Canada sont les suivantes :

- a. La population rurale du Canada continue d'augmenter.
- b. La population rurale est devenue minoritaire avant 1931.
- c. Dans la population rurale, la population agricole est devenue minoritaire avant 1956.
- d. Le taux de croissance de la population rurale a été supérieur à celui de la population urbaine entre 1971 et 1976 seulement.
- e. Les personnes qui quittent une région urbaine pour s'installer dans une région rurale sont plus nombreuses que celles qui déménagent d'une région rurale dans une région urbaine.
- f. Un tiers de la population rurale est considéré comme faisant partie de la banlieue rurale de régions métropolitaines.
- g. Entre 1981 et 1986, 73 % de la croissance démographique s'est produite dans le noyau urbain et 19 % dans la banlieue rurale de régions métropolitaines.
- h. Le nombre d'habitants dans les petites villes est demeuré essentiellement constant depuis 1951.

3. Caractéristiques du marché du travail

3.1 Tendances de l'emploi

Le niveau de l'emploi¹⁰ dans les régions rurales et les petites villes du Canada est demeuré relativement inchangé depuis 1976 (figure 9). Cette année-là, il était de 2,4 millions et a augmenté¹¹ de façon marginale à 3 millions en 1989. En revanche, le niveau de l'emploi dans les centres urbains¹² est passé de 7 millions en 1976 à 8 millions en 1981; il a diminué à 7,7 millions en 1982-1983, puis a grimpé à 9,4 millions en 1989. On a observé la même tendance dans la plupart des provinces. En Saskatchewan toutefois, le niveau de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes a diminué de 4 % depuis 1987.

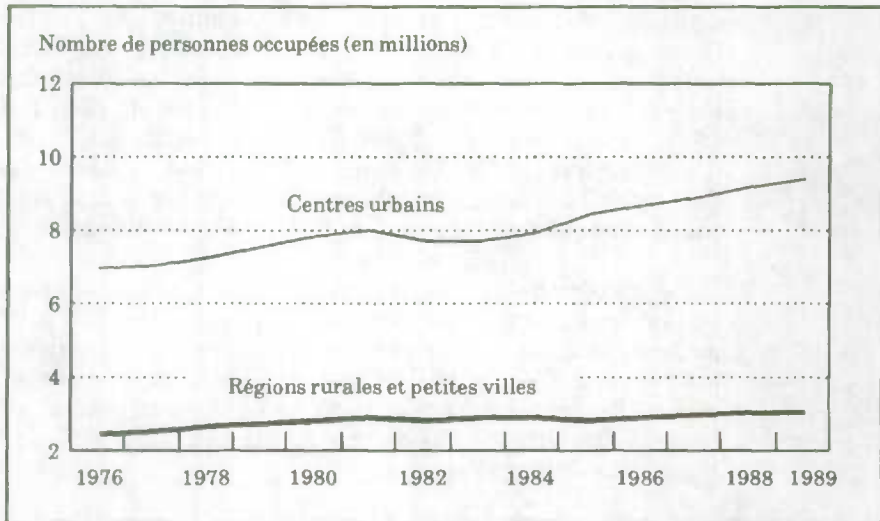
Donc, en termes absolus, la croissance du niveau de l'emploi est de plus en plus concentrée dans les centres urbains. De 1976 à 1980, le niveau de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes s'est accru de près de 400 000, ce qui représentait 30 % de la croissance totale du niveau de l'emploi. Entre 1985 et 1989, ce niveau a diminué : il est passé à 250 000, ce qui ne représente plus que 20 % de la croissance totale du niveau de l'emploi.

-
10. La plupart des données sur le marché du travail présentées ici sont tirées de l'Enquête sur la population active. À une étape du processus de stratification, l'Enquête classe les régions en unités autoreprésentatives (UAR) et en unités non autoreprésentatives (UNAR). Les UAR font partie de l'échantillon de l'Enquête sur la population active chaque mois et, en ce sens, sont autoreprésentatives. Les UNAR ne sont incluses dans l'échantillon qu'au hasard; ainsi quand une UNAR est incluse, elle peut être représentative d'autres unités en plus de celle qu'elle représente. Bien que les lignes directrices varient d'une province à l'autre, les UAR correspondent généralement à des régions urbaines dont la population est supérieure à 10 000 habitants. Par conséquent, les UNAR représentent les régions rurales et les petits centres urbains. À l'échelle nationale, plus de 60 % de la population des UNAR sont des résidents ruraux (c'est-à-dire qu'ils habitent des centres de moins de 1 000 habitants); les UNAR dans les provinces de l'Atlantique sont les plus représentatives des régions rurales (80 %). Bien que les catégories UAR et UNAR ne correspondent pas tout à fait aux concepts «urbain» et «rural», les données relatives aux UNAR permettent de mieux comprendre le marché du travail dans les régions rurales et les petites villes du Canada. En 1985, des modifications ont été apportées à l'Enquête sur la population active. On a notamment amélioré les méthodes d'estimation et d'échantillonnage. Par conséquent, il faut être prudent quand on compare des données obtenues avant 1985 avec des données obtenues après cette date.
 11. Il est à noter que le concept de croissance du niveau de l'emploi et celui de création d'emplois ne sont pas identiques. La création d'emplois concerne exclusivement la demande de main-d'oeuvre. La croissance de l'emploi mesure les changements dans le nombre de personnes qui ont accepté un emploi aux niveaux de rémunération existants. Cette mesure diffère donc du nombre d'emplois créés par le fait i) qu'elle ne tient pas compte des gains ou des pertes d'emplois chez les personnes cumulant des emplois et ii) qu'elle inclut les gains ou les pertes d'emplois qui découlent d'une offre accrue de main-d'oeuvre. Par exemple, des immigrants venus de pays sous-développés pourraient exploiter des possibilités d'emplois qui existaient déjà, mais que la population active intérieure avait refusées.
 12. Lorsqu'on parle des régions rurales et des petites villes, on fait référence aux données relatives aux UNAR, tandis que les chiffres concernant les centres urbains font référence aux données relatives aux UAR, telles qu'elles sont définies à la note 10.

FIGURE 9

Tendances de l'emploi, 1976-1989

Légère croissance de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active.

Au début des années 80, la Colombie-Britannique et l'Alberta ont connu les plus fortes diminutions relatives de leur niveau d'emploi, tant dans les régions rurales et les petites villes que dans les centres urbains. Le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan ont enregistré des gains d'emplois dans les centres urbains, mais des pertes d'emplois dans les régions rurales et les petites villes. Entre 1985 et 1989, on a pu observer une croissance de l'emploi à la fois dans les régions rurales et les petites villes et dans les centres urbains dans la plupart des provinces. Les taux de croissance les plus élevés dans les régions rurales et les petites villes ont été enregistrés en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick. Les régions rurales et les petites villes de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse et du Québec ont aussi enregistré des taux de croissance supérieurs à la moyenne. Toutefois, quand on considère la croissance du niveau de l'emploi en termes absolus pendant la même période, on observe que c'est dans les régions rurales et les petites villes de l'Ontario et du Québec qu'elle était concentrée.

3.2 Rapport emploi-population

Dans les années 80, le rapport emploi-population¹³ était moins élevé dans les régions rurales et les petites villes que dans les centres urbains, mais l'écart était minime. Dans les régions rurales et les petites villes ainsi que dans les centres urbains, le rapport emploi-population chez les hommes a légèrement diminué au cours de la décennie. Il a chuté chez les femmes, mais est remonté après la récession pour dépasser de cinq points les niveaux de 1981. Malgré les gains relatifs d'emplois chez les femmes, une faible proportion d'entre elles étaient occupées¹⁴ dans les régions rurales et les petites villes. Le rapport emploi-population chez les femmes équivalait à 65 % environ du rapport emploi-population chez les hommes dans les régions rurales et les petites villes et à 80 % dans les centres urbains.

En général, on a pu observer dans les provinces la même tendance qu'à l'échelle nationale, c'est-à-dire que le rapport est resté relativement constant dans les régions rurales et les petites villes et qu'il a diminué puis augmenté dans les centres urbains. Le rapport le moins élevé a été enregistré dans les Maritimes. En 1989, l'Alberta a enregistré les rapports les plus élevés dans les régions rurales et les petites villes et dans les centres urbains. Dans les Maritimes, à l'exclusion de l'Île-du-Prince-Édouard, on a observé des écarts supérieurs à la moyenne entre les rapports emploi-population des régions rurales et des petites villes et ceux des centres urbains. Les écarts les moins grands ont été observés dans les Prairies.

3.3 Taux d'activité

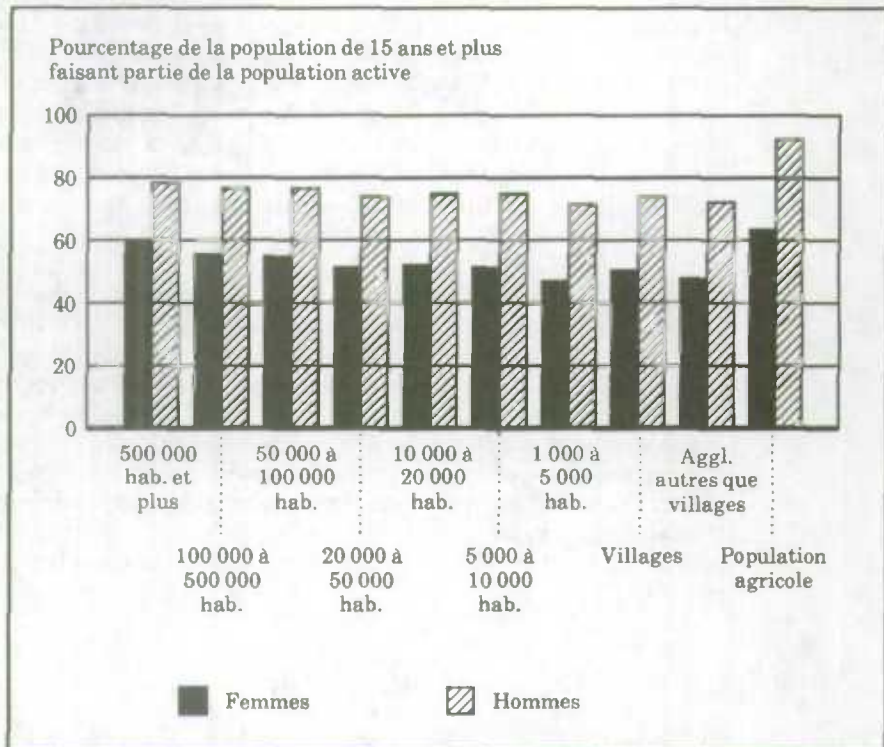
Pendant les années 80, le taux d'activité¹⁵ a été plus faible dans les régions rurales et les petites villes que dans les centres urbains et ce, tant chez les femmes que chez les hommes. Le taux d'activité des hommes dans les régions rurales et les petites villes a été en général de 5 points inférieur (8, chez les femmes) au taux d'activité dans les centres urbains. Les taux d'activité chez les hommes n'ont pas beaucoup varié pendant cette période. Chez les femmes cependant, les taux ont suivi une tendance à la hausse, et dans les régions rurales et les petites villes, ils ont augmenté un peu plus rapidement que dans les centres urbains.

13. Le rapport emploi-population est le rapport entre l'emploi et la population de 15 ans et plus. Une analyse de la tendance de ce rapport tiendra compte en partie des changements dans le niveau de l'emploi qui découlent du fait qu'un segment de la population atteint l'âge actif.

14. Les personnes «occupées» comprennent les travailleurs rémunérés, les travailleurs autonomes et les travailleurs familiaux non rémunérés.

15. Le taux d'activité correspond au pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui fait partie de la population active. La population active comprend les travailleurs rémunérés, les travailleurs autonomes, les travailleurs familiaux non rémunérés et les chômeurs.

FIGURE 10
Taux d'activité, 1986
 Taux plus faible dans les petites villes



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

Si l'on examine les données de 1986 selon les tailles de secteur de résidence, on observe que la population agricole a eu le plus haut taux d'activité, chez les femmes et chez les hommes (figure 10). Les taux les plus bas ont été enregistrés dans les régions rurales et les petites villes.

De façon générale, les données provinciales montrent les mêmes tendances que celles observées à l'échelle nationale. À l'Île-du-Prince-Édouard, les taux d'activité dans les régions rurales et les petites villes et dans les centres urbains ont été à peu près les mêmes, alors que dans les autres provinces les taux ont suivi la tendance nationale, c'est-à-dire qu'ils ont été plus bas dans les régions rurales et les petites villes que dans les centres urbains, l'écart étant significatif mais décroissant. Le taux d'activité le plus bas dans les régions rurales et les petites villes a été enregistré à Terre-Neuve, tandis que c'est l'Alberta qui a connu les taux les plus élevés pour les deux sexes et pour toutes les tailles de secteur de résidence.

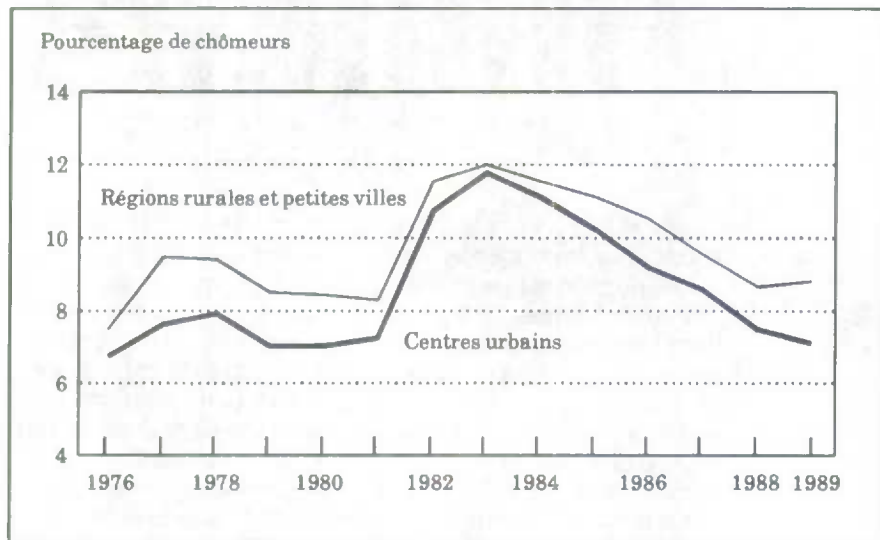
3.4 Taux de chômage¹⁶

Entre 1976 et 1989, les taux de chômage enregistrés dans les régions rurales et les petites villes ont été systématiquement supérieurs aux taux enregistrés dans les centres urbains (figure 11). Les taux ont varié entre 7 % et 12 %. Dans les régions rurales et les petites villes, les taux ont augmenté plus lentement pendant la récession du début des années 80. En 1983, le taux de chômage dans les régions rurales et les petites villes était presque égal à celui que connaissaient les centres urbains. À partir de 1984, les taux ont commencé à suivre une tendance divergente qui traduisait la spécificité régionale de l'expansion économique. En 1989, le taux de chômage était de 8,8 % dans les régions rurales et les petites villes. Il était 24 % plus élevé que le taux enregistré dans les centres urbains (7,1 %) (figure 12).

FIGURE 11

Taux de chômage, 1976-1989

Taux plus élevé dans les régions rurales et les petites villes



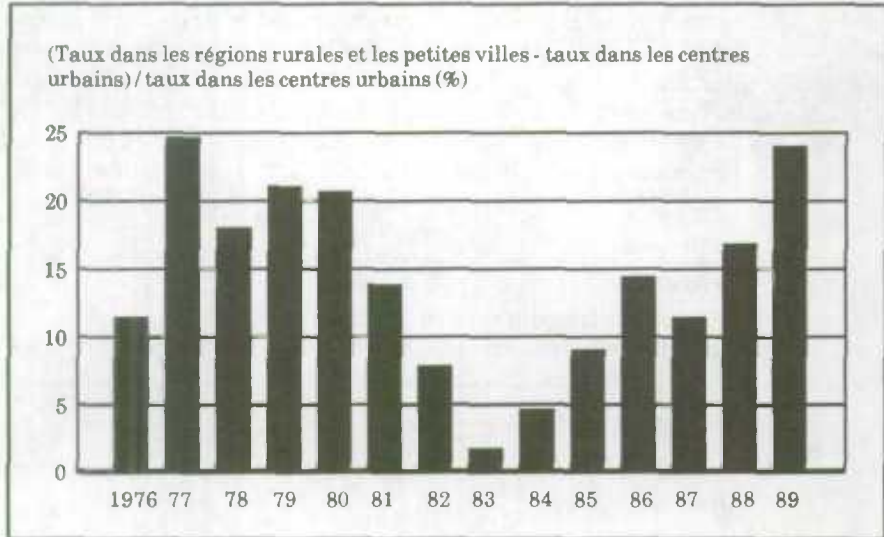
Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active.

16. Le taux de chômage correspond au nombre de chômeurs en pourcentage de la population active (telle qu'elle est définie dans la note précédente).

FIGURE 12

Chômage dans les régions rurales et les petites villes

Écart de 24 % entre les régions rurales et les petites villes et les centres urbains en 1989



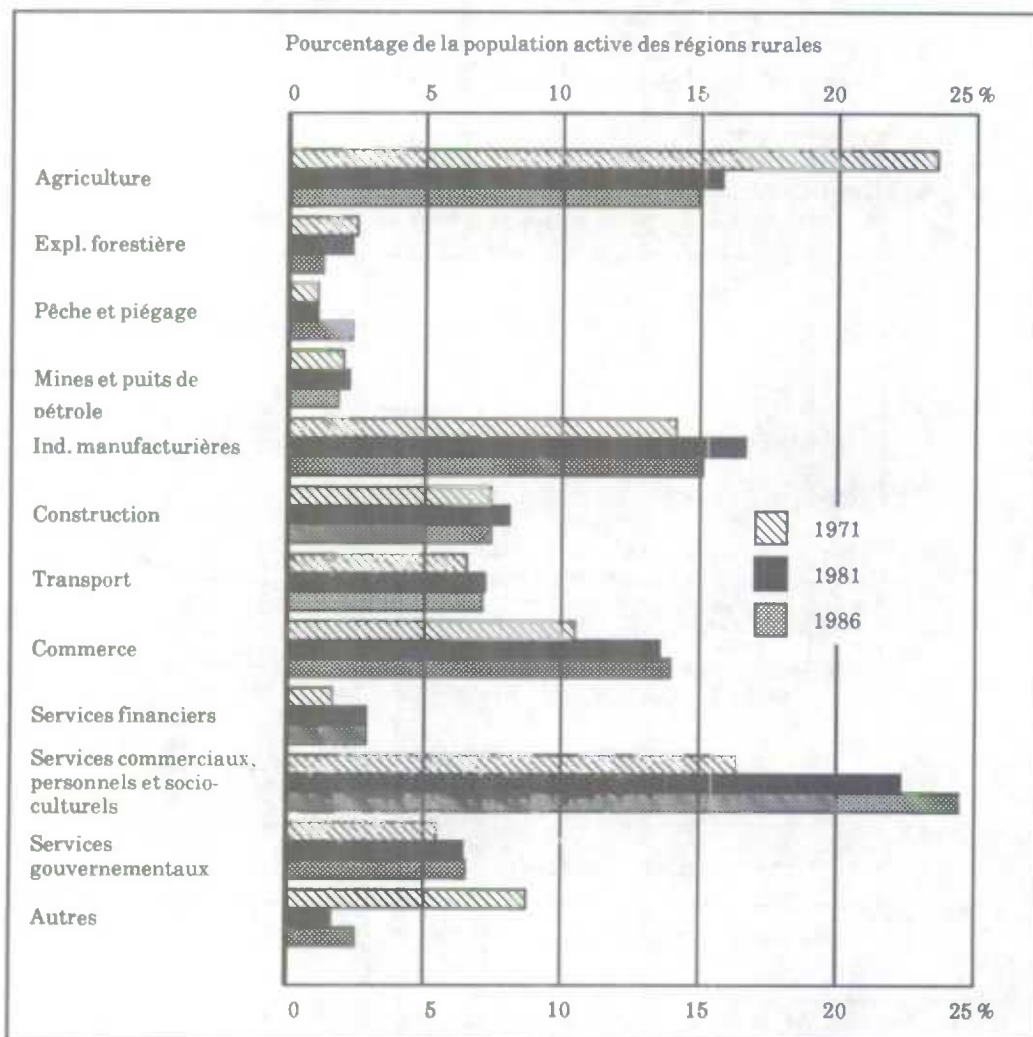
Pendant la récession du début des années 80, le taux de chômage s'est accru plus lentement chez les femmes que chez les hommes, tant dans les régions rurales et les petites villes que dans les centres urbains. Toutefois, depuis 1984, l'écart s'est élargi, et les tendances observées dans les régions rurales et les petites villes suivent celles observées dans les centres urbains. Cette hausse relative du chômage chez les femmes ne peut s'expliquer en partie que par l'augmentation de la population active féminine. La baisse dont nous avons déjà parlé pour ce qui est du niveau de l'emploi chez les femmes dans les centres urbains par rapport au niveau de l'emploi chez les hommes laisse entendre que l'expansion économique a davantage favorisé les possibilités d'emplois pour les hommes que pour les femmes.

Ces 10 dernières années, les trois provinces des Prairies ont été les seules à avoir un taux de chômage plus faible dans les régions rurales et les petites villes que dans les centres urbains. Cela s'explique en partie par le fait qu'une proportion relativement importante de la population rurale de ces provinces est agricole. Le taux de chômage est généralement plus bas dans la population agricole étant donné que les personnes qui décident de quitter l'agriculture changent également de lieu de résidence. En outre, les agriculteurs autonomes n'étaient pas admissibles à des prestations d'assurance-chômage. En conséquence, ces personnes sont beaucoup plus portées à chercher un emploi dès qu'elles sont en chômage.

3.5 Niveau de l'emploi selon la branche d'activité

En 1971, 24 % de la population active des régions rurales du Canada¹⁷ travaillait à l'agriculture (figure 13). En 1981 cependant, cette proportion avait baissé à 16 %. Le secteur prédominant était celui des services. En 1986, 24 % des emplois dans les régions rurales se trouvaient dans ce secteur.

FIGURE 13
Répartition de la population active selon la branche d'activité, Canada, 1971-1986



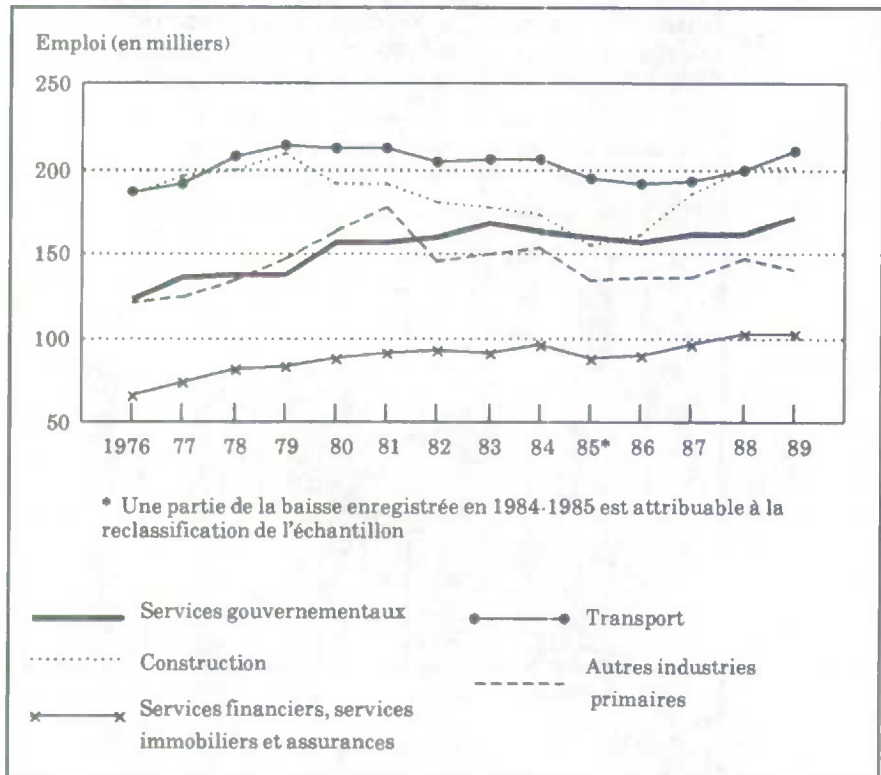
Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1971-1986.

17. L'expression «régions rurales» désigne toujours des centres de moins de 1 000 habitants.

De 1985 à 1989, dans les régions rurales et les petites villes, la croissance absolue et relative du niveau de l'emploi s'est manifestée dans la fabrication, le commerce de détail et de gros, la finance, l'immobilier et les assurances, et la construction.

FIGURE 15

Emploi dans les cinq plus petits secteurs
Régions rurales et petites villes du Canada, 1976-1989



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active.

La proportion de la croissance du niveau de l'emploi attribuée aux régions rurales et aux petites villes a diminué depuis la fin des années 70. Un examen de la croissance du niveau de l'emploi selon la branche d'activité révèle que la proportion de la croissance attribuée aux régions rurales et aux petites villes s'est accrue dans deux branches d'activité seulement : celles de la fabrication et de la construction. La croissance de l'emploi dans les industries primaires et dans le secteur des services est devenu un phénomène caractéristique des centres urbains à la fin des années 80.

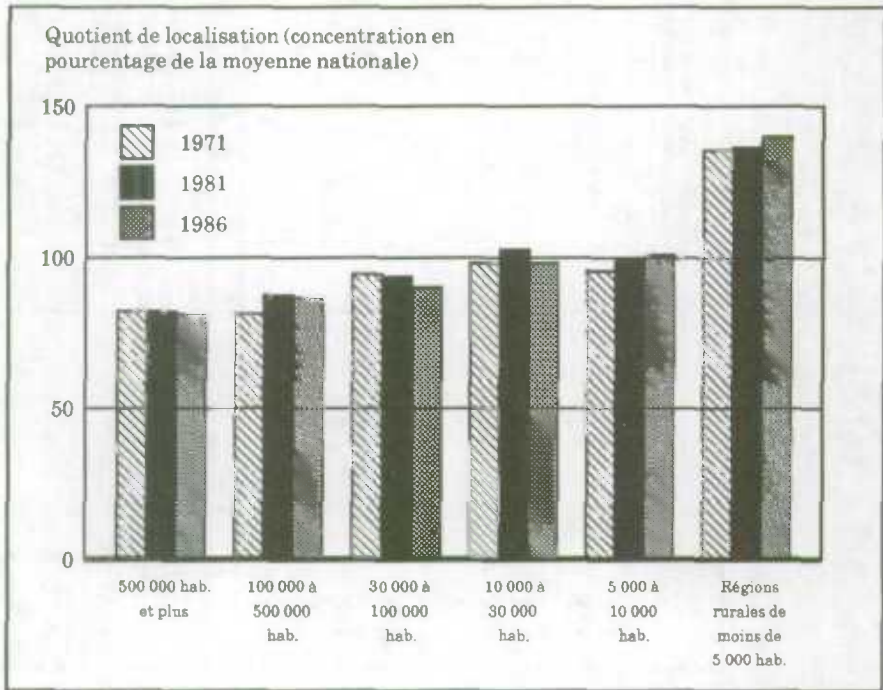
3.6 Quotients de localisation²⁰

En 1986, les travailleurs résidant dans des centres de moins de 5 000 habitants se trouvaient surtout dans le secteur des biens²¹ (figure 16). Cette concentration était de 35 % supérieure à ce qu'on observait pour l'ensemble du pays. Il y avait eu très peu de variation entre 1971 et 1986.

FIGURE 16

Industries de biens, quotients de localisation

Les régions de moins de 5 000 habitants sont, dans une proportion de 35 %, plus spécialisées dans le secteur des biens



Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971-1986.

20. Le quotient de localisation est un indice de spécialisation régionale couramment utilisé (par exemple, voir Coffey, 1987). Il s'agit du rapport entre l'emploi dans une branche d'activité à l'échelle régionale et l'emploi dans la même branche à l'échelle nationale. Un nombre supérieur à 100 indique qu'une région a une plus forte concentration d'emplois dans une branche d'activité donnée par rapport à la moyenne nationale. Le quotient de localisation pour une branche d'activité *i*, d'une région *j*, dans une économie (*n*) s'établit ainsi : $((E_{ij} / E_j) / (E_{in} / E_n)) * 100$,

où : E_{ij} = l'emploi dans la branche d'activité *i* de la région *j*

E_j = l'emploi total dans la région *j*

E_{in} = l'emploi dans la branche d'activité *i* à l'échelle nationale (*n*)

E_n = l'emploi total à l'échelle nationale (*n*).

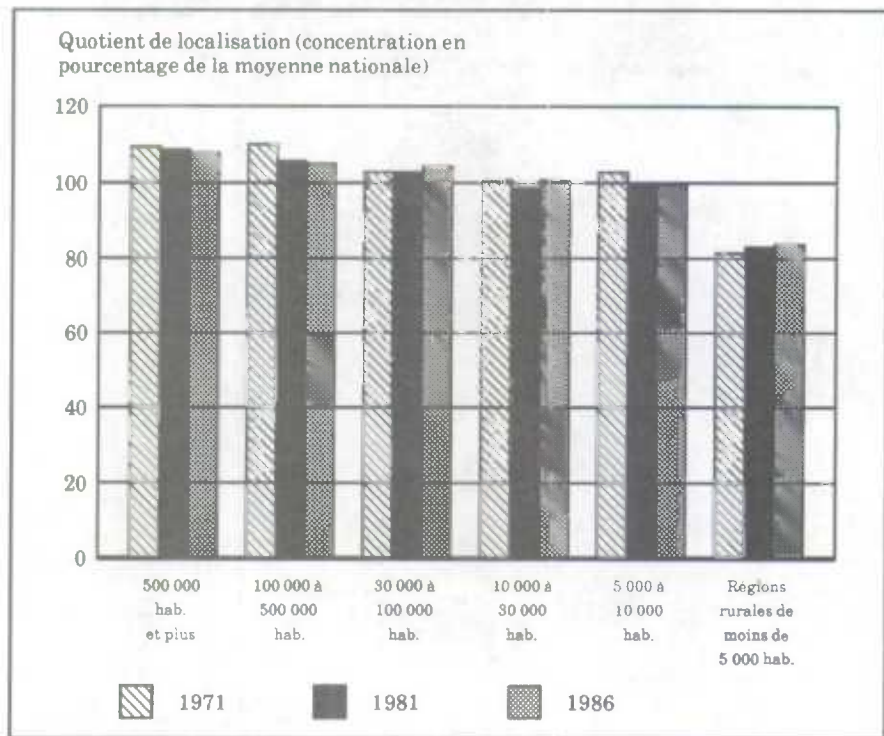
21. Ce secteur comprend l'agriculture, l'exploitation forestière, l'exploitation des mines et des puits de pétrole, la fabrication et la construction. Les chiffres correspondent aux données sur la population active tirées du Recensement de la population.

Inversement, les travailleurs résidant dans des centres de 5 000 habitants et plus étaient relativement concentrés dans le secteur des services²², bien qu'on n'y ait pas observé de variation excessive de concentration, d'une taille de secteur de résidence à l'autre (figure 17). En 1986, la concentration de résidents des centres de moins de 5 000 habitants qui travaillaient dans le secteur des services était inférieure de 15 %.

FIGURE 17

Industries de service, quotients de localisation

Les régions de moins de 5 000 habitants sont, dans une proportion de 15 %, moins spécialisées dans le secteur des services



Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971-1986.

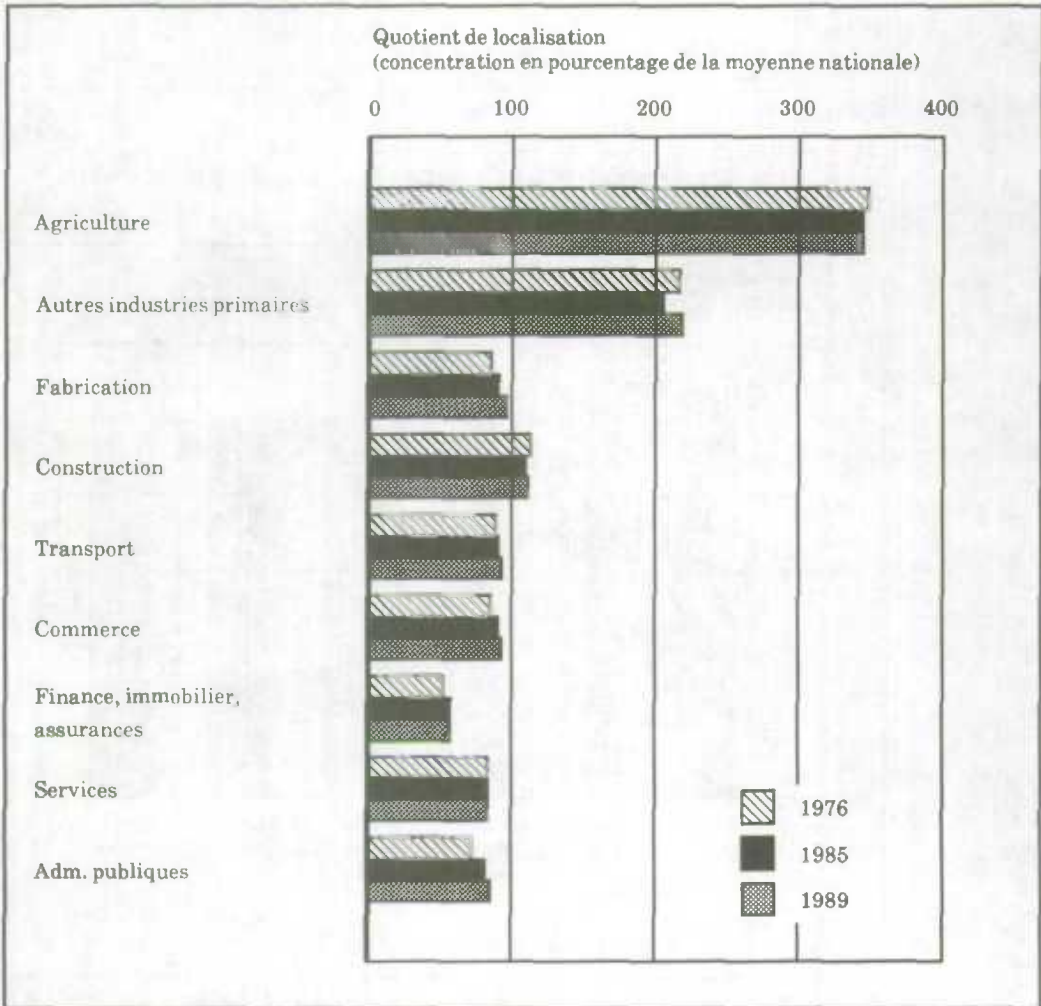
Les quotients de localisation fondés sur les données de l'Enquête sur la population active révèlent une spécialisation des régions rurales et des petites villes dans l'agriculture, les industries primaires et la construction (figure 18). Les quotients de localisation dénotent une spécialisation des centres urbains dans les autres branches d'activité.

22. Ce secteur comprend le transport, les communications, le commerce de gros et de détail, les services financiers, l'immobilier et les assurances ainsi que les administrations publiques, l'enseignement, les soins de santé, l'hébergement et la restauration. Les chiffres se rapportent aux données sur la population active tirées du Recensement de la population.

FIGURE 18

Quotients de localisation : emploi

Régions rurales et petites villes du Canada, 1976, 1985 et 1989



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active.

Les changements observés dans les quotients de localisation selon la branche d'activité (changements mesurés par la variation des quotients calculés pour différentes années) traduisent les changements relatifs dans la concentration de l'emploi. Depuis 1976, l'emploi dans l'agriculture est moins concentré dans les régions rurales et les petites villes, changement qui résulte à la fois de la diminution de la main-d'oeuvre agricole dans les régions rurales et les petites villes et de l'augmentation du nombre de travailleurs agricoles habitant dans des centres

urbains. Depuis 1985, l'emploi dans d'autres branches d'activité est plus concentré dans les régions rurales et les petites villes²³. Le déclin évident de la spécialisation des centres urbains dans le domaine de la fabrication pendant les périodes 1981-1984 et 1985-1989 est une continuation de la tendance amorcée dans les années 70 (Coffey et Polèse, 1988). La concentration accrue de l'emploi qu'a connue cette branche d'activité dans les régions rurales et les petites villes pendant la récession du début des années 80 s'explique en partie par le fait qu'elle a enregistré des pertes d'emplois plus nombreuses dans les centres urbains que dans les régions rurales et les petites villes.

3.7 En résumé

Voici un résumé de nos observations sur les caractéristiques du marché du travail dans les régions rurales et les petites villes du Canada :

- a. Le niveau de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes du Canada s'est accru légèrement entre 1976 et 1989.
- b. La part de la croissance du niveau de l'emploi attribuée aux régions rurales diminue.
- c. Entre 1985 et 1989, la croissance du niveau de l'emploi dans les régions rurales et les petites villes s'est produite principalement au Québec et en Ontario.
- d. Depuis 1983, les taux de chômage des régions rurales et des petites villes et ceux des centres urbains suivent une tendance opposée. En 1989, le taux de chômage dans les régions rurales et les petites villes était de 1,7 point plus élevé que celui enregistré dans les centres urbains.
- e. La population active des régions rurales et des petites villes demeure relativement concentrée (par rapport à celle des centres urbains) dans le secteur des biens. Ces 20 dernières années, il y a eu une plus forte croissance de la population active des régions rurales et des petites villes dans le secteur des services que dans celui des biens. En 1986, près de 60 % de la population active des régions rurales et des petites villes travaillait dans le secteur des services.

23. Certaines branches d'activité ont vu diminuer la part de la croissance du niveau de l'emploi qui leur est attribuée et augmenter leur quotient de localisation. Les changements dans la part de la croissance du niveau de l'emploi dépendent uniquement des variations de l'emploi dans une seule branche d'activité, tandis que les changements dans les quotients de localisation dépendent en outre des variations de la proportion de l'emploi total (c.-à-d. la somme de l'emploi dans chaque branche d'activité) dans la région.

4. Indicateurs du bien-être

Pour terminer notre aperçu des régions rurales et des petites villes du Canada, nous présentons une brève étude comparative de certains indicateurs de bien-être en milieu rural et urbain.

4.1 Éléments du bien-être économique²⁴

4.1.1 Revenus moyens des familles

Depuis 1983, les familles économiques²⁵ et les personnes seules dont le revenu moyen est le plus faible sont celles qui habitent²⁶ dans des centres de 1 000 à 30 000 habitants (figure 19). Le revenu moyen des résidents ruraux (centres de moins de 1 000 habitants) a été légèrement supérieur entre 1983 et 1989. Le revenu moyen des familles économiques et des personnes seules dans les centres urbains de 100 000 habitants et plus a été d'environ 4 000 \$²⁷ de plus, de 1980 à 1989.

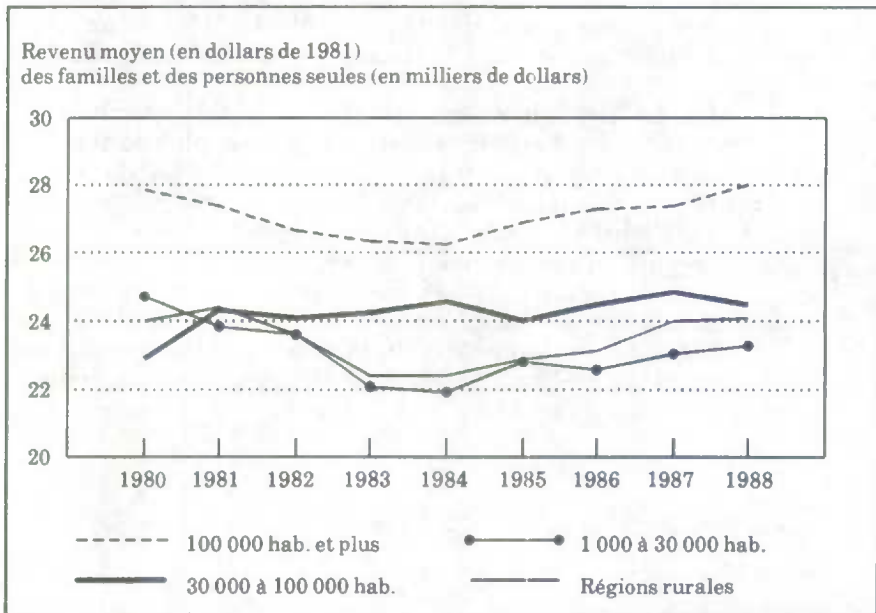
24. Une comparaison détaillée du bien-être économique des résidents urbains et ruraux comporterait nécessairement une analyse du niveau d'avantages sociaux et économiques dont bénéficie chaque groupe de résidents. Comme la comparaison serait fondée sur des groupes de personnes, une telle analyse prendrait en considération la répartition de ces avantages à la fois entre les particuliers à un moment donné et d'une génération à l'autre. Une analyse de ce genre déborde du cadre de notre aperçu. Les données que nous présentons ici n'ont trait qu'aux éléments du bien-être que nous indiquent les revenus des familles et des particuliers.
25. La méthode de mesure du bien-être fondée sur le revenu considère la famille ou le ménage comme unité d'analyse. Selon la théorie économique, le ménage est le niveau d'organisation auquel sont prises les décisions relatives à la consommation. C'est sur ce concept que nous nous fondons en présentant des données sur les «familles économiques». Une famille économique est un groupe de deux personnes et plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption.
26. Il y a lieu de faire ici deux mises en garde avant de conclure à des changements dans le bien-être économique à partir de tendances observées dans le revenu de la famille. D'abord, il est possible que la taille de la famille ne soit pas constante pendant la période à l'étude. En effet, de 1971 à 1986, la taille moyenne d'une famille de recensement a diminué de 14 % dans les régions urbaines et de près de 20 % dans les régions rurales. Compte tenu de la diminution relative de la taille de la famille urbaine, la réduction de l'écart entre les revenus de la famille rurale et ceux de la famille urbaine pendant cette période ne dénote pas nécessairement des augmentations du niveau de bien-être des familles rurales. Ensuite, les données sur le revenu dont il est question ici représentent des valeurs marchandes uniquement. Ainsi, on ne tient pas compte de la diminution des loisirs ou de la production non marchande d'un ménage qui peut être reliée à des augmentations du revenu d'emploi. De plus, les comparaisons du revenu familial entre les régions rurales et urbaines ne tiennent pas compte de la disparité sociale et géographique des deux milieux qui pourrait neutraliser les différences de revenus. Il faut donc garder ces observations à l'esprit quand on interprète les données suivantes pour ce qui est du bien-être économique.

27. En dollars constants de 1981.

FIGURE 19

Revenu moyen (en dollars de 1981)

On observe les revenus les plus faibles dans les petites villes
(1 000 à 30 000 habitants)



Source : Statistique Canada. Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, n° 13-207 au catalogue.

Dans les années 80, aucune tendance nette ne s'est dégagée pour ce qui est des taux de croissance du revenu moyen des familles et des personnes seules selon la taille du secteur de résidence. Il semble que les petites régions urbaines et rurales aient été le plus durement touchées par la récession du début des années 80. La croissance du revenu dans les régions rurales a repris en 1984 et, en 1987, la population de ces régions a enregistré le taux de croissance le plus élevé de toutes les tailles de secteur de résidence. Bien que les revenus moyens dans les régions rurales se soient accrus pendant la période la plus récente pour laquelle nous avons des données (1988), c'est dans les grands centres urbains (ceux de plus de 100 000 habitants) qu'ils ont le plus augmenté.

4.1.2 Fréquence des familles à faible revenu

En 1988, la proportion de familles à faible revenu était la même dans toutes les tailles de secteur de résidence. En 1973, ces familles étaient plus nombreuses dans les centres de moins de 30 000 habitants (17 %) (figure 20). De 1973 à 1988, leur proportion a diminué de façon presque constante. En 1988, c'est dans cette taille de secteur de résidence qu'on a observé la proportion la moins élevée (6 %) de familles dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu établi par Statistique Canada²⁸.

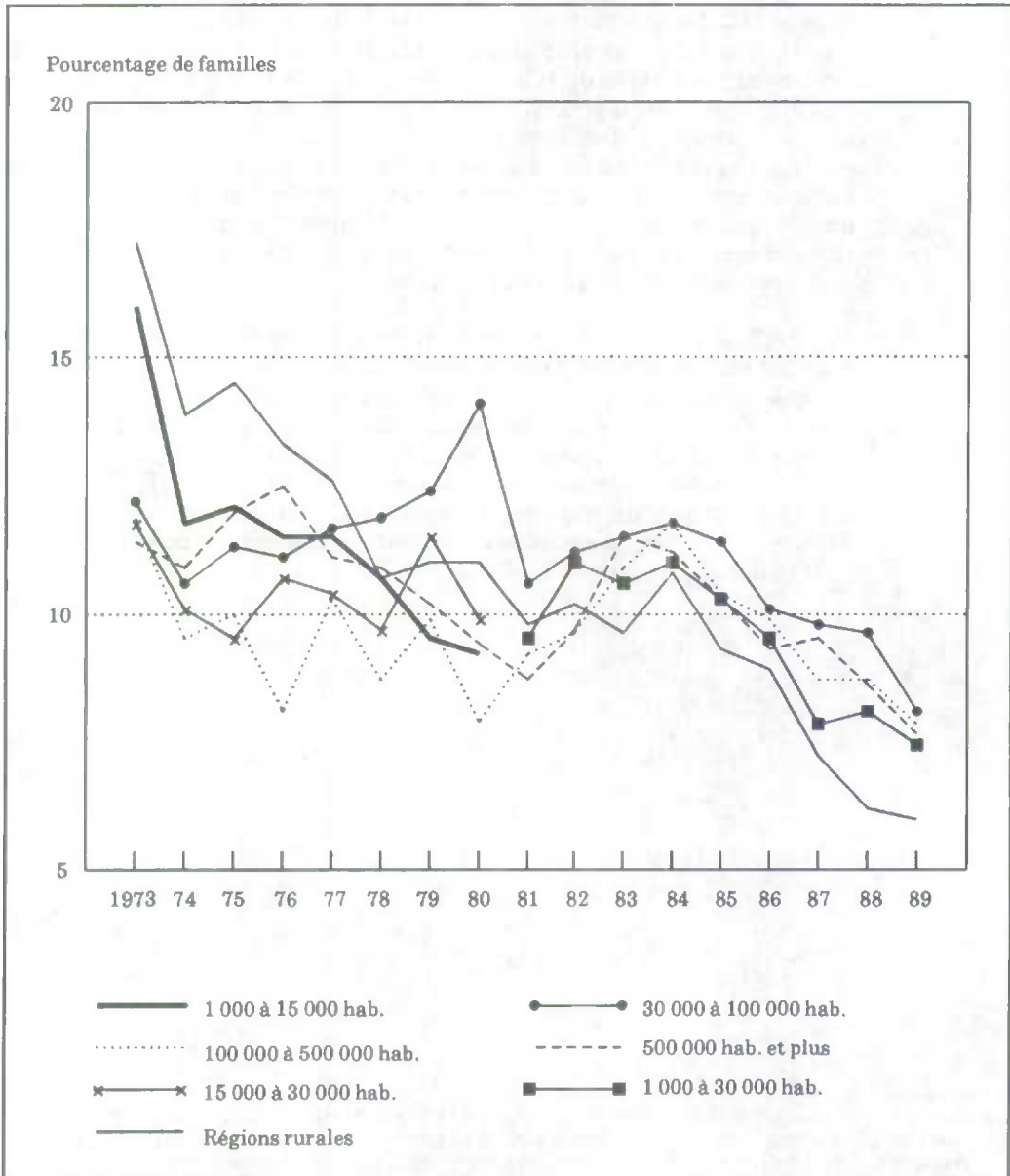
De 1973 à 1988, les familles à faible revenu étaient davantage concentrées dans les régions urbaines de plus de 500 000 habitants que dans les régions rurales. En 1988, plus de 45 % des familles à faible revenu habitaient dans des grandes régions métropolitaines et environ 15 % vivaient dans des régions rurales. En 1973, on observait la proportion de familles à faible revenu la plus élevée (17 %) dans les régions rurales. En 1988, cette proportion avait chuté à 7 % et était la plus faible de toutes les tailles de secteur de résidence. La tendance à la baisse de la proportion de familles à faible revenu dans les régions rurales a pu être observée aussi chez les personnes seules.

28. Les familles à faible revenu sont celles qui consacrent en moyenne 62 % et plus de leur revenu à l'alimentation, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu varie selon le groupe de taille de population et selon la taille de la famille. Par conséquent, dans une certaine mesure, l'effet des coûts différents selon les régions et des différentes structures de la famille, dont on ne tient pas compte pour la comparaison des revenus moyens de la famille à la section précédente, est pris en considération quand on compare la proportion de familles à faible revenu illustrée à la figure 20.

FIGURE 20

Proportion de familles à faible revenu selon les groupes de taille de population

La plus faible proportion dans les régions rurales depuis 1983



Source : Statistique Canada. Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, n° 13-207 au catalogue.

4.1.3 Quintiles et coefficients de Gini²⁹

Il y aurait une répartition égale du revenu entre les quintiles (c.-à-d. des groupes composés d'un cinquième de la population et classés en fonction de parts du revenu) si chaque quintile recevait 20 % du revenu total. En 1988, la population des régions rurales du quintile inférieur a reçu 6 % du revenu agrégé et celle du quintile supérieur en a reçu 41 % (figure 21). Dans les années 80, la population rurale des deux premiers quintiles a reçu une plus grande part du revenu que celle des grands centres urbains (plus de 100 000 habitants). En outre, la population du quintile supérieur a généralement reçu une part plus élevée du revenu dans les grands centres urbains que dans les régions rurales. Selon ces chiffres, il semble y avoir une répartition plus égale du revenu dans les régions rurales. De plus, depuis 1986, l'écart entre la part du revenu que reçoit la population du quintile inférieur et celle que reçoit la population du quintile supérieur dans les régions rurales et les régions métropolitaines est de plus en plus grand.

Le coefficient de Gini est une autre mesure courante de l'inégalité. L'indice de Gini est construit de telle façon que les valeurs plus élevées indiquent une plus grande inégalité dans la répartition du revenu³⁰. Les coefficients de Gini (figure 22) confirment qu'il y a une moins grande inégalité de la répartition du revenu dans les régions rurales du Canada comme le démontrent les données sur les quintiles. On peut donc penser que, depuis peu, le revenu est plus équitablement réparti dans les régions rurales puisque les coefficients de Gini pour ces régions sont moins élevés depuis 1986.

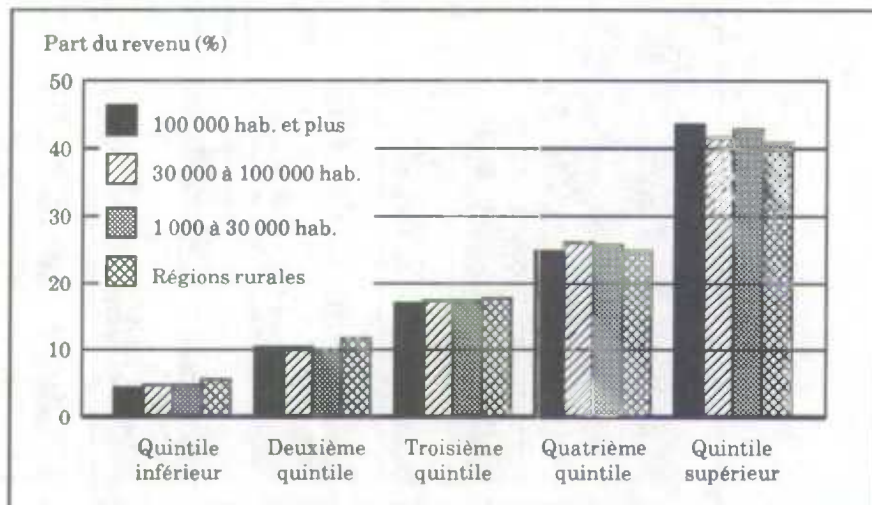
29. Les mesures d'inégalité utilisées ici se rapportent au revenu en espèces (p. ex. traitements, revenus nets de placements, paiements de transferts) et par conséquent ne nous renseignent pas sur la répartition d'autres éléments du bien-être économique tels que le patrimoine, le revenu en nature, les loisirs et les gains en capital. L'unité bénéficiaire à laquelle ces mesures sont appliquées est l'ensemble des familles économiques et des personnes seules.

30. On trouvera une brève description du coefficient de Gini dans Osberg (1981), p. 12-17. Une valeur 1 indique une «inégalité parfaite».

FIGURE 21

Parts du revenu : 1988

Le revenu est moins concentré dans les régions rurales du Canada (plus dans le quintile inférieur, moins dans le quintile supérieur)



Source : Statistique Canada. Enquête sur les finances des consommateurs.

4.1.4 Impôts payés et transferts reçus par les familles des régions rurales

Sur le plan de l'effet combiné des mesures des administrations provinciales et fédérale sur le revenu de la famille (c.-à-d. l'impôt total et les transferts totaux) en 1986, les résidents des régions rurales et des petites villes ont été mieux traités que les familles des grands centres urbains³¹. Les familles des régions rurales ont connu à la fois le fardeau fiscal moyen le plus bas et le niveau de paiements de transferts³² par famille le plus élevé (figure 23). Dans toutes les strates de la population, les impôts totaux ont dépassé les transferts totaux.

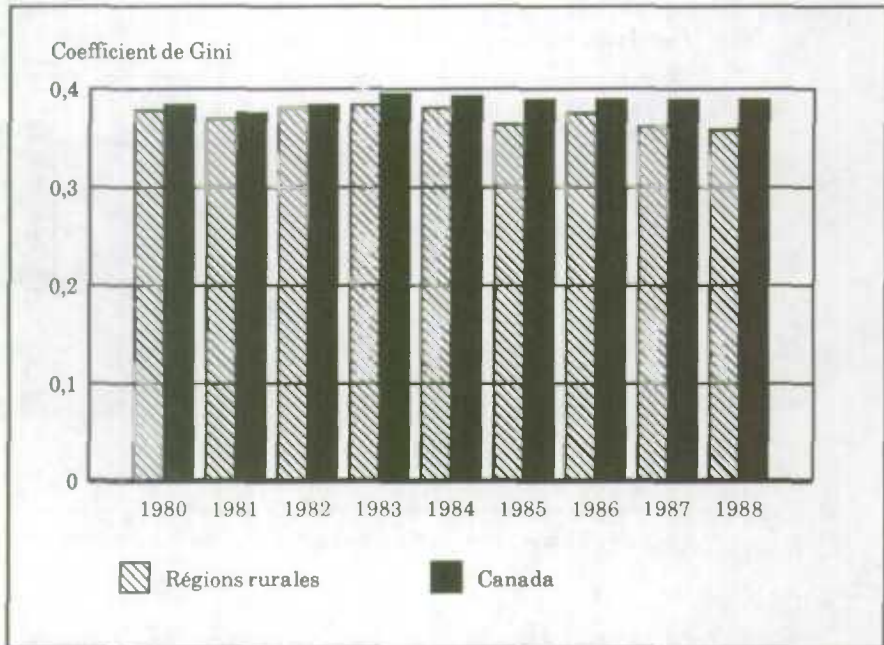
31. Une évaluation de l'effet global des administrations publiques sur le revenu des familles des régions rurales et urbaines nécessite non seulement des données sur les paiements de transferts, mais aussi des données sur la répartition géographique des dépenses totales. Une analyse plus complète considérerait évidemment les séries chronologiques sur la répartition des impôts et des dépenses entre les régions urbaines et rurales. Les données mentionnées dans cette section sont tirées de la Base de données et du Modèle de simulation des politiques sociales de Statistique Canada.

32. Les revenus de transferts dont il est question ici sont les transferts sociaux (p. ex. les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage, les pensions gouvernementales); ils n'incluent pas les subventions agricoles ou autres subventions commerciales.

FIGURE 22

Inégalité du revenu : 1988

Les revenus sont plus faibles dans les régions rurales du Canada et vont en décroissant



Source : Statistique Canada. Enquête sur les finances des consommateurs.

Ce rapport inverse entre les transferts nets du gouvernement et la taille du secteur de résidence ne varie pas beaucoup quand on considère des transferts (ou des impôts) précis. Toutefois, nous n'avons observé que des variations marginales entre les paiements de transferts fédéraux et provinciaux universels (c.-à-d. les allocations familiales et les pensions de vieillesse) obtenus dans les régions rurales et ceux obtenus dans les régions urbaines. Pour ce qui est de l'imposition, l'effet des taxes à la consommation sur les revenus des familles a été relativement constant dans toutes les strates de la population comparativement à l'impôt sur le revenu.

4.2 Autres indicateurs du bien-être

Il existe de nombreux autres indicateurs non pécuniaires du bien-être. Nous en présentons ici quelques-uns.

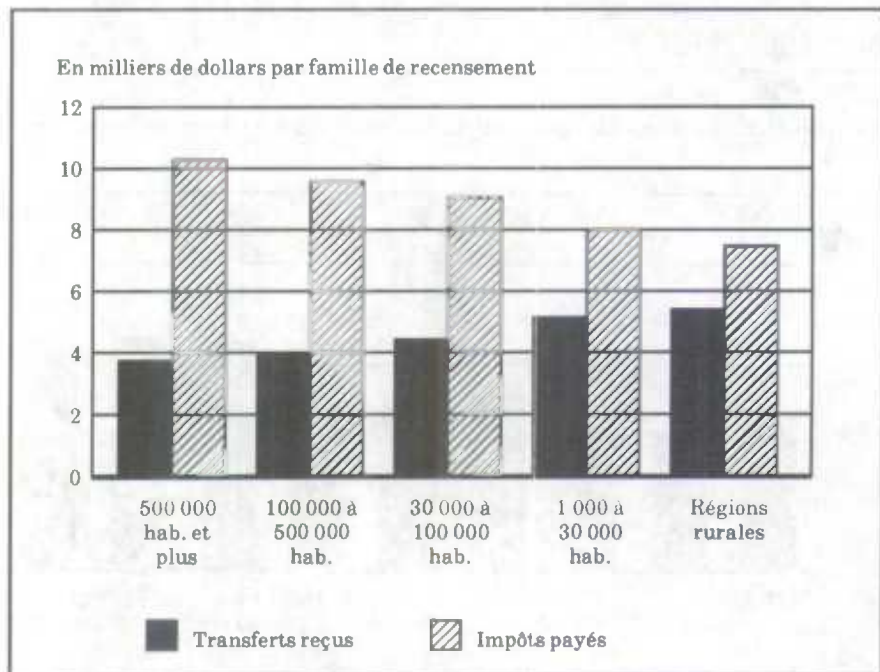
4.2.1 Niveaux de scolarité

Les niveaux de scolarité sont un indicateur de perfectionnement ou dénotent la capacité de participer aux activités de secteurs où la croissance est axée sur les connaissances. Dans les différentes tailles de secteur de résidence, la proportion de personnes de 20 ans et plus ayant fait des études postsecondaires partielles passe de 32 % dans les grands centres métropolitains à 25 % dans les centres de 1 000 à 5 000 habitants et dans les régions rurales non agricoles (figure 24). L'écart est de 7 points. De même, la proportion de la population de 15 ans et plus ayant moins d'une neuvième année s'élève de 7 points le long du graphique : de 14 % dans les grands centres urbains, elle atteint plus de 21 % dans les centres de moins de 5 000 habitants (figure 25).

FIGURE 23

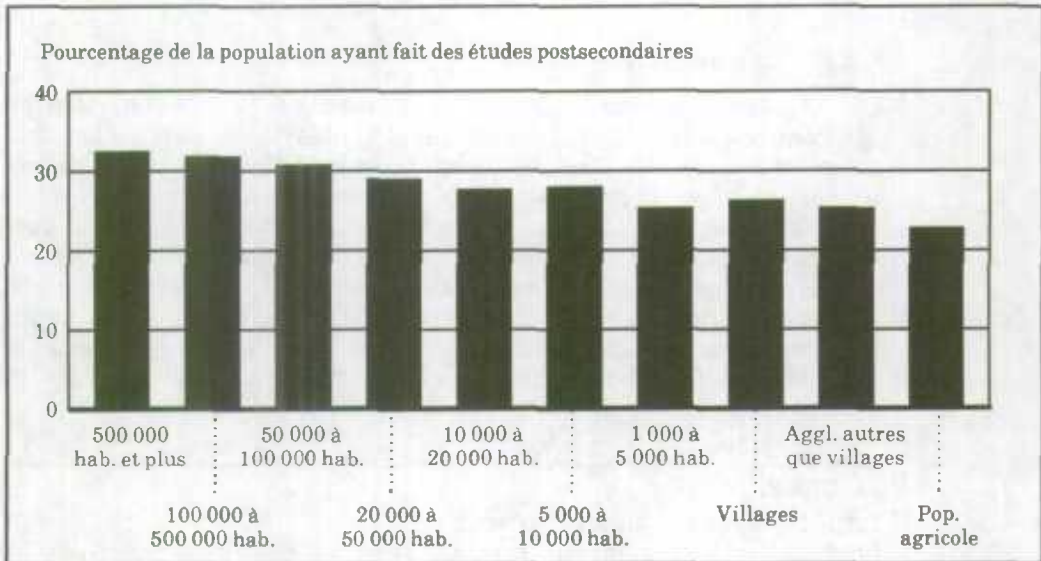
Impôts payés et transferts reçus

Les familles des régions rurales ont plus reçu ET moins payé en 1986



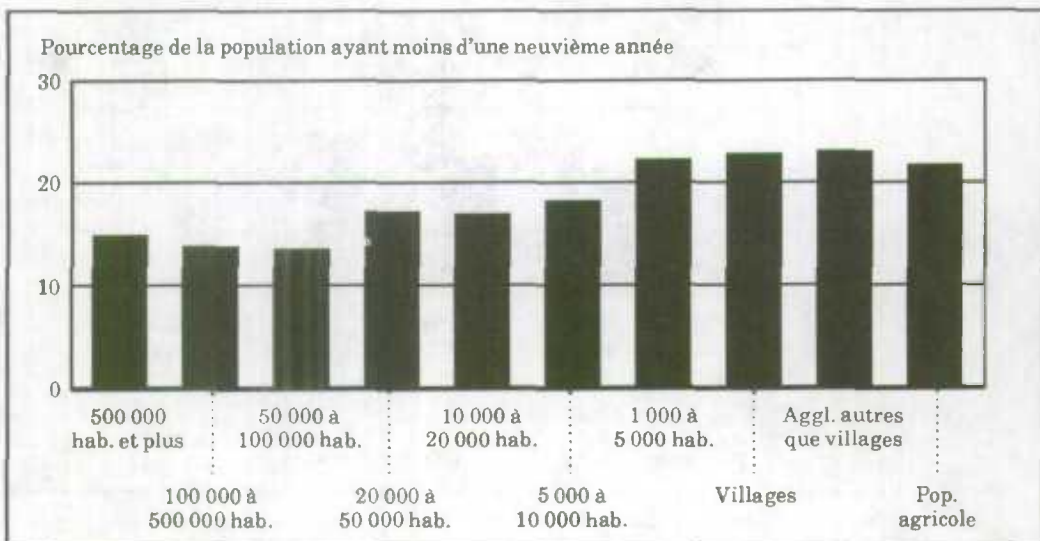
Source : Statistique Canada. BD/MSPS.

FIGURE 24
Population de 20 ans et plus ayant fait des études postsecondaires,
Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

FIGURE 25
Population de plus de 15 ans ayant moins d'une neuvième année, Canada,
1986

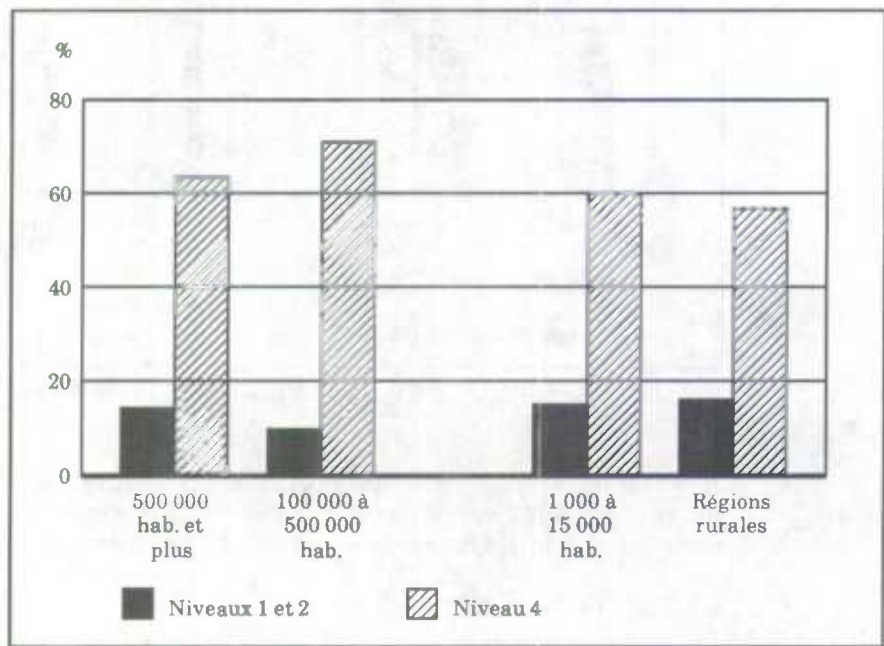


Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

4.2.2 Capacités de lecture et d'écriture et capacités de calcul

Sur le plan des capacités de lecture, d'écriture et de calcul, on observe dans les différentes tailles de secteur de résidence, la même tendance que pour les niveaux de scolarité. En 1989, la proportion de personnes auxquelles on a attribué le niveau 4³³ par suite de l'évaluation de leurs capacités de lecture et d'écriture était de 7 points plus élevée dans les grands centres urbains (64 %) que dans les régions rurales de moins de 1 000 habitants (57 %) (figure 26).

FIGURE 26
Capacités de lecture et d'écriture, Canada, 1989

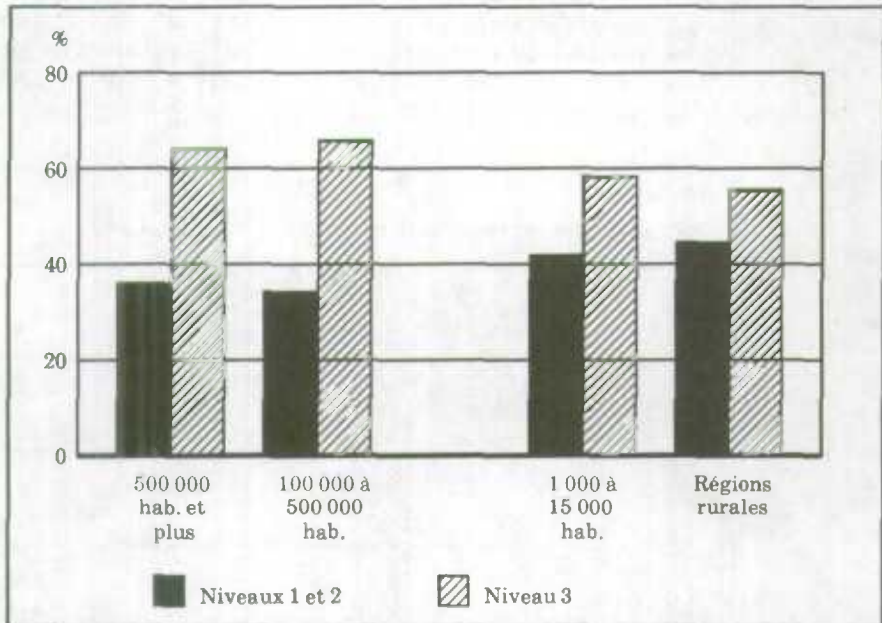


Source : Statistique Canada. Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture.

Les résultats de l'Enquête sur les capacités de calcul de 1989 sont également très semblables. Dans les régions urbaines, 64 % de la population a obtenu le niveau le plus élevé³⁴ contre 55 % dans les régions rurales et les petites villes (figure 27).

33. En 1989, Statistique Canada a mené une enquête sur les capacités de lecture et d'écriture des Canadiens âgés de 16 à 69 ans. Les répondants ont été regroupés en quatre niveaux d'aptitude à la lecture en fonction de leur capacité de compréhension et d'utilisation du matériel écrit. Les répondants du niveau 4 sont capables de «satisfaire à la plupart des exigences de lecture courantes», tandis que les Canadiens du niveau 1 ont de la difficulté à traiter l'information tirée d'un texte simple.
34. L'enquête de 1989 évaluait aussi les capacités de calcul des Canadiens. Trois niveaux ont été utilisés, le niveau 3, le plus haut, indiquant que les personnes de ce niveau pouvaient «exécuter des séquences simples d'opérations numériques qui leur permettent de satisfaire à la plupart de leurs besoins quotidiens».

FIGURE 27
Capacités de calcul, Canada, 1989



Source : Statistique Canada. Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture.

Il est intéressant de noter que 7 points séparaient les régions rurales et les petites villes des régions urbaines à la fois pour les niveaux de scolarité et pour les capacités de lecture, d'écriture et de calcul.

4.2.3 Taux de criminalité

Les données de 1988 sur le taux d'infractions totales³⁵ déclarées par la police donnent à penser qu'il y a peu de variation entre les différentes tailles de secteur de résidence (figure 28). Toutefois, les taux d'infractions criminelles les plus bas ont été enregistrés dans les petits centres urbains de moins de 10 000 habitants et dans les régions rurales. On a observé un écart de 15 points entre les taux de crimes avec violence dans les régions métropolitaines et ceux enregistrés dans les régions rurales et les petites villes.

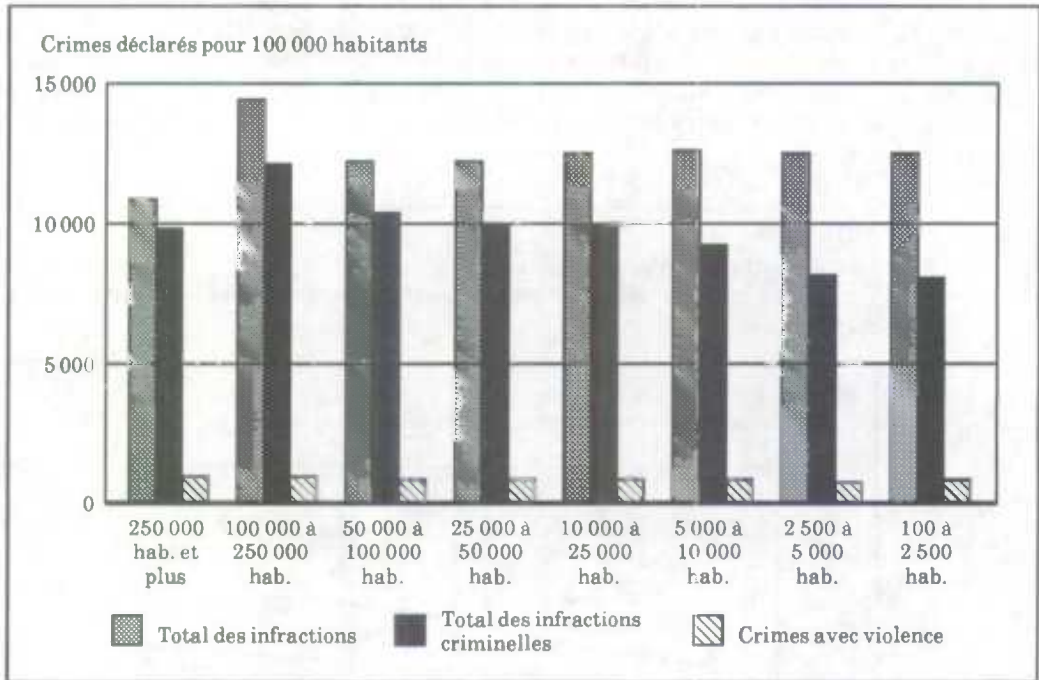
De 1980 à 1988, les régions de moins de 2 500 habitants ont enregistré la plus faible hausse du taux d'infractions au *Code criminel* et du taux de crimes avec violence. De plus, le taux d'infractions totales dans ces régions a diminué de presque 20 %.

35. Les infractions criminelles pour 100 000 habitants, excluant les délits de la route.

FIGURE 28

Taux de criminalité, Canada, 1988

Petites villes : taux de criminalité similaires, moins d'infractions criminelles



4.2.4 Habitudes de dépense

Il peut être utile, dans une société de consommation, d'analyser les habitudes de dépense de la population, afin de discerner les différences de styles de vie entre les différentes tailles de secteur de résidence. L'introduction de nouveaux produits de consommation dans les ménages ruraux semble plus lente que dans ceux des centres urbains. La présence d'innovations récentes comme les lecteurs de disques compacts et les magnétoscopes dans les ménages est positivement corrélée à la taille urbaine³⁶. Par contre, la consommation de biens plus courants tels que les radios et les téléviseurs varie peu dans les différentes tailles de secteur de résidence. La diffusion plus lente de nouveaux produits dans les régions rurales peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment le revenu moyen des ménages plus bas dans ces régions, la disponibilité des produits eux-mêmes et des produits connexes (p. ex. les disques compacts, les services de réparation) et peut-être même le milieu social différent où on n'accorde pas un statut aussi important aux personnes qui achètent de nouveaux produits de consommation.

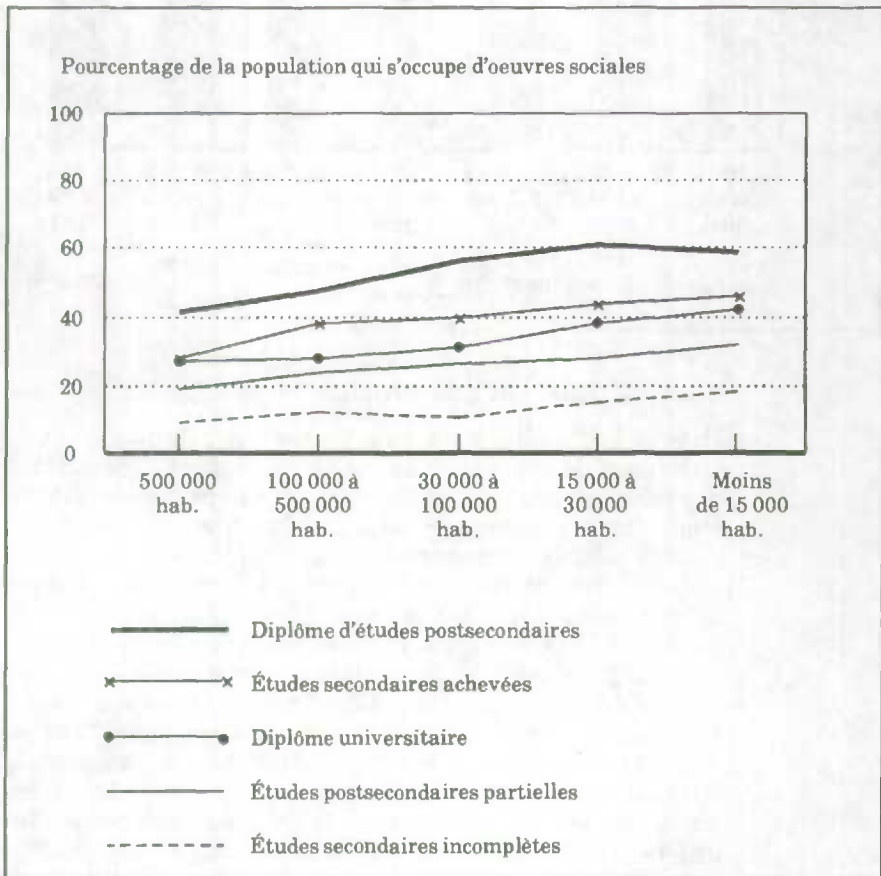
36. Ces renseignements sont tirés de *Équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques*, Statistique Canada, n° 13-218 au catalogue, 1989.

Il existe également un lien entre le degré d'urbanisation et certaines caractéristiques de logement. Dans les régions rurales, la majeure partie des ménages (87 %) sont propriétaires du logement qu'ils occupent, contrairement aux grands centres urbains où seulement 56 % des ménages sont propriétaires. Les données sur le genre de logement reflètent aussi le nombre relativement peu élevé de locataires dans les régions rurales où les maisons individuelles non attenantes sont plus populaires (87 %) que dans les grands centres urbains (47 %). L'espace relativement vaste qui caractérise les régions rurales du Canada rend moins nécessaire la forte concentration de logements reliée au logement locatif.

FIGURE 29

Bénévolat et oeuvres sociales

On trouve plus de bénévoles dans les régions rurales et les petites villes du Canada



Source : Statistique Canada. Enquête sur le bénévolat, 1987.

4.2.5 Bénévolat et oeuvres sociales

Le bénévolat est plus courant chez les résidents des régions rurales et des petits centres urbains (moins de 15 000 habitants). Pour chaque groupe selon le niveau de scolarité, on observe que plus la taille de la population de la région diminue, plus la proportion de la population qui consacre du temps à des oeuvres sociales augmente (figure 29). Bien que ce lien ne soit pas aussi prononcé quand on examine les données selon les différentes confessions religieuses, on a observé en général des taux de bénévolat plus élevés dans les régions rurales et les petites villes. Ces résultats sont en accord avec l'intuition selon laquelle la population des petits centres a un plus grand sens communautaire que celle de la «grande ville» qui est plus individualiste.

4.3 En résumé

Voici quelques-uns des principaux points de notre aperçu des indicateurs du bien-être :

- a. On observe les revenus familiaux les moins élevés dans les villes de 1 000 à 30 000 habitants.
- b. On observe la plus faible proportion de familles vivant en-dessous du seuil de faible revenu établi par Statistique Canada dans les régions rurales et les régions de moins de 30 000 habitants, quoique la proportion soit très semblable dans toutes les tailles de secteur de résidence.
- c. Les familles habitant des régions rurales reçoivent plus de transferts sociaux et paient moins d'impôt.
- d. Les niveaux de scolarité sont plus faibles dans les régions rurales et les petites villes.
- e. Les capacités de lecture, d'écriture et de calcul sont plus faibles chez les résidents des régions rurales et des petites villes.
- f. Les infractions criminelles sont moins nombreuses dans les petites villes.
- g. Il y a davantage de bénévoles dans les régions rurales et les petites villes.

5. Conclusion

Il est difficile de résumer les données diverses présentées dans notre aperçu. Certains indicateurs socio-économiques propres aux populations rurales et urbaines montrent des signes de convergence (p. ex. la répartition de la population active selon la branche d'activité), tandis que d'autres suivent des tendances divergentes (p. ex. le taux de chômage). La convergence pourrait être reliée à la redistribution de la population non urbaine. La tendance à la baisse de la population agricole et de la population des petites villes se poursuit, alors qu'augmente la population des régions rurales, en particulier les régions qui se situent à proximité des grands centres urbains. On observe une divergence des tendances principalement pour ce qui est des variables économiques. Bien que l'économie des régions rurales et des petites villes du Canada ait connu une croissance depuis le début des années 80 (du moins pour ce qui est des variables liées au marché du travail), elle n'a pas suivi le rythme des régions urbaines en ce qui a trait au taux de croissance de la population active, à la part de la croissance du niveau de l'emploi et à la baisse du taux de chômage.

Dans l'ensemble, nous avons été surpris de constater que les tendances observées dans les régions rurales du Canada étaient essentiellement égales. D'une part, cela est alarmant parce que nous savons que certaines collectivités sont sur leur déclin. D'autre part, une moyenne nationale uniforme donne à penser que si certaines collectivités déclinent, d'autres doivent être en croissance. Cet aperçu a fourni un cadre national à partir duquel des tendances plus régionales peuvent être analysées. Des questions essentielles restent à examiner : par exemple, quelles collectivités sont en déclin et lesquelles sont en croissance ? Et pourquoi ?

Les définitions des concepts «rural» et «petite ville» ont un peu changé au fil de notre aperçu. Nous ne nous sommes pas étendus sur la question «Qu'entend-on par rural?», cependant il faut bien comprendre que la population rurale, c'est-à-dire la population résidant à l'extérieur des centres de 1 000 habitants, représente 23 % de la population nationale, mais que le tiers de ce groupe est classé comme faisant partie de la banlieue d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement. Si l'idée de «région éloignée» vous venait à l'esprit quand vous lisez «région rurale», vous voudrez peut-être relire certaines sections de l'aperçu.

Certains ont proposé le mot «rurbaine» pour désigner la population qui réside à l'intérieur d'une distance donnée d'un centre urbain. À certains égards, la télévision et les avions nous ont tous rapprochés d'un centre urbain. Par ailleurs, l'espace et la distance qui caractérisent les régions rurales éloignées au Canada sont très réelles. Le choix de la définition du mot «rural» dépendra de la question à l'étude. Il conviendrait peut-être d'établir une typologie selon laquelle les régions seraient classées en fonction de leur caractère urbain ou rural plus ou moins marqué³⁷.

Les régions rurales du Canada survivent et continueront de survivre. Nos ressources naturelles y sont encore concentrées, mais il n'y a pas de croissance de l'emploi dans le secteur de l'exploitation des ressources. Dans ces régions, le secteur des services prend de l'expansion, en termes relatifs et absolus. Il semble que ce soit le secteur que les analystes doivent surveiller, que les activistes doivent stimuler et que les historiens doivent évaluer afin de déterminer si les régions rurales du Canada ont saisi ou laissé passer une occasion.

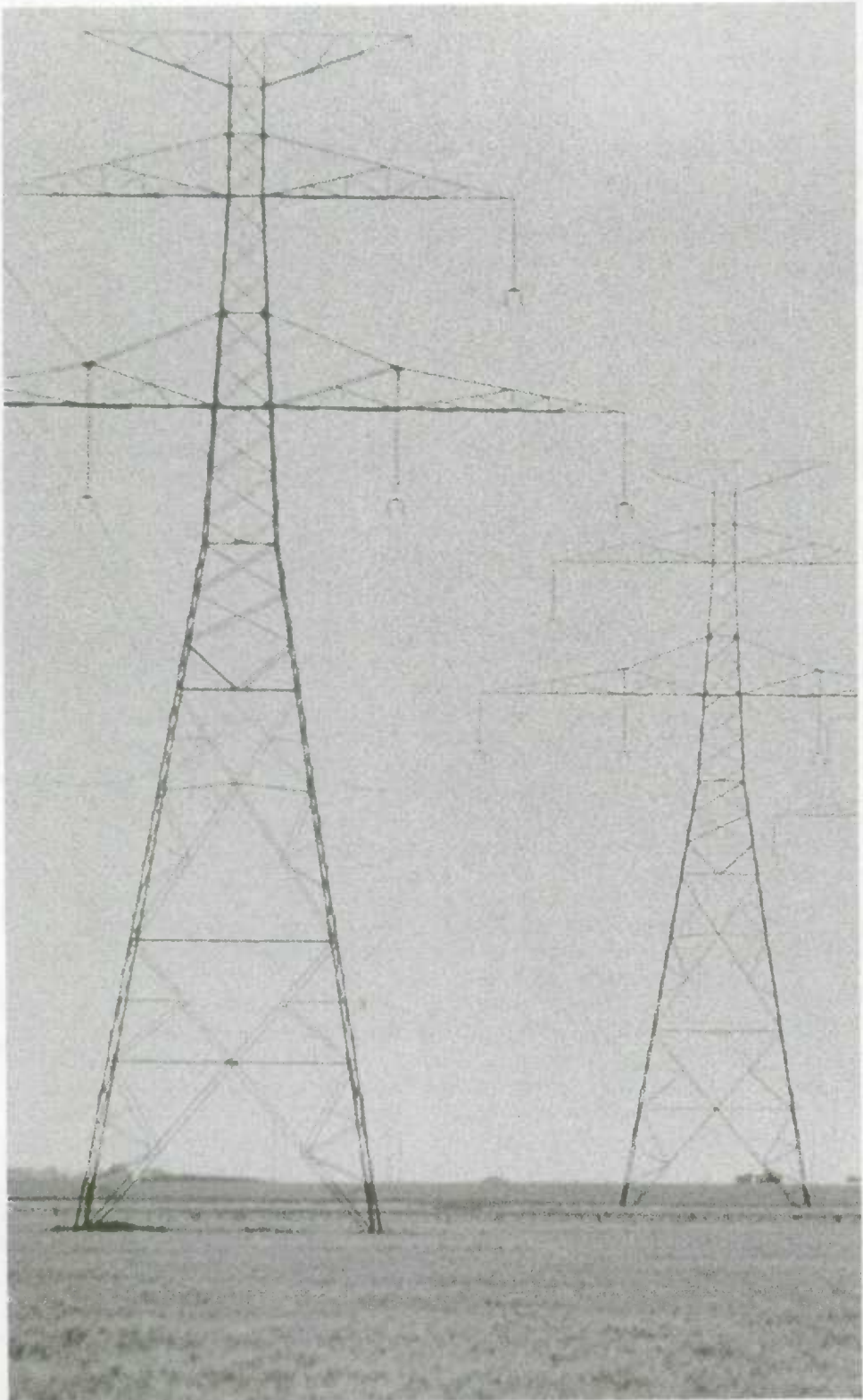
Ray D. Bollman et Brian Biggs
Division de l'agriculture
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

37. Les bases de données de Statistique Canada peuvent être utilisées pour redéfinir et recalculer les données en fonction des nombreuses idées formulées par les analystes.

Références

- Basran, G.S. et D.A. Hay, 1988.** *The Political Economy of Agriculture in Western Canada*, publié sous la direction de G.S. Basran et D.A. Hay. Toronto : Garamond Press.
- Biggs, Brian, Ray D. Bollman et Michael McNames. 1990.** *Tendances et caractéristiques relatives aux régions rurales et aux petites villes au Canada*. Document de travail, Division de l'agriculture. Ottawa : Statistique Canada.
- Coffey, William J. et Mario Polèse. 1988.** «Locational shifts in Canadian employment 1971-81: decentralization v. decongestion». *The Canadian Geographer*, 32(3) : 248-256.
- Coffey, William J. 1987.** «Structural changes in the Canadian space economy». Dans *Still Living Together: Recent Trends and Future Directions in Canadian Regional Development*, publié sous la direction de William J. Coffey et M. Polèse. Montréal : Institut de recherches politiques.
- Conseil économique du Canada. 1990.** *La relance locale : pour une approche communautaire du développement économique*. Ottawa : Conseil économique du Canada.
- Dasgupta, Satadal. 1988.** *Rural Canada: Structure and Change*. Kingston : E. Mellon Press.
- Decima Research. 1989.** *Decima Quarterly Report: Executive Summary*, 10(3): 45-56.
- Field, Neil C. 1988.** «Migration through the rural-urban hierarchy: Canadian patterns». *Canadian Journal of Regional Science*, 11(1): 33-56.
- Fuller, Tony, Philip Ehrensaft et Michael Gertler. 1990.** «Sustainable rural communities in Canada: issues and prospects». Dans *Sustainable Rural Communities in Canada*, publié sous la direction de Michael E. Gertler et Harold R. Baker. Compte rendu du Rural Policy Seminar #1. Saskatoon : Agriculture and Rural Restructuring Group.
- Gilford, D., G. Nelson et L. Ingram. 1981.** *Rural America in Passage: Statistics for Policy*, publié sous la direction de D. Gilford, G. Nelson et L. Ingram. Washington, D.C. : National Academic Press.
- Hodge, Gerald and M.A. Qadeer. 1983.** *Towns and Villages in Canada: The Importance of Being Unimportant*. Toronto : Butterworth & Co.

- Joseph, A., P. Keddie et B. Smit. 1988.** «Unravelling the population turnaround in rural Canada». *The Canadian Geographer*, 32(1) : 17-30.
- Joseph, A. et P. Keddie. 1991a.** «Reclassification and the rural-versus-urban population change in Canada, 1976-81: a tale of two definitions». *The Canadian Geographer*, 35(4) : 412-420.
- Joseph, A. et P. Keddie. 1991b.** «The turnaround of the turnaround ? : rural population change in Canada, 1976 to 1986». *The Canadian Geographer*, 35(4) : 367-379.
- Martin, F. 1976.** *Aspects régionaux de l'évolution de l'emploi au Canada*. Ottawa : Conseil économique du Canada.
- Ministère de l'expansion économique régionale. 1979.** *Localités à secteur unique*. Ottawa : Approvisionnements et Services.
- Mitchell, Rick. 1989.** *La population canadienne d'un océan à l'autre*, n° 98-120 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Osberg, Lars. 1981.** *Economic Inequality in Canada*. Toronto : Butterworth & Co.
- Reid, J. Norman. 1990.** «Economic change in the rural U.S.: a search for explanations». Exposé présenté au séminaire Europe 1993 : Implications For Rural Areas. Douneside, Scotland : The Arkleton Trust.
- Statistique Canada. 1989.** *L'équipement ménager selon le revenu et d'autres caractéristiques*, n° 13-218 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Tremblay, Marc-Adélar et Walton J. Anderson. 1966.** *Rural Canada in Transition: A Multidimensional Study of the Impact of Technology and Urbanization on Traditional Society*. Ottawa : Le Conseil de la recherche en économie agricole du Canada.
- Vanderkamp, John et E.K. Grant. 1988.** «Canadian internal migration statistics: some comparisons and evaluations». *Canadian Journal of Regional Science*, 11(1) : 9-32.



Riceton (Saskatchewan)

2

Nouveau recul : la situation actuelle de l'Amérique rurale

David Freshwater et Kenneth Deavers

Résumé

Les régions rurales accusent un nouveau recul. L'écart s'était quelque peu atténué ces dernières années en raison de l'évolution normale du cycle des affaires et d'une économie de presque plein emploi. Cependant, il semble que l'Amérique rurale ait eu à subir les effets négatifs de facteurs cycliques tout autant que de tendances à long terme. Si l'emploi rural est le premier à se ressentir d'une crise économique et le dernier à s'en remettre, il en résulte qu'à chaque nouveau cycle des affaires, la population rurale doit partir d'un peu plus loin derrière et dispose de moins de temps pour reprendre le terrain perdu.

De plus, les tendances à plus long terme associées à la nature des emplois laissent supposer que les emplois bien rémunérés offerts dans les secteurs de croissance seront sous-représentés dans les régions rurales, à la fois à cause du manque de qualifications de la population active rurale et parce que les régions rurales n'ont pas tout ce qu'il faut pour attirer les entreprises des secteurs de croissance. Si l'on veut qu'il y ait croissance économique, il faudra créer des marchés spécialisés tenant compte des avantages comparatifs particuliers des régions rurales.

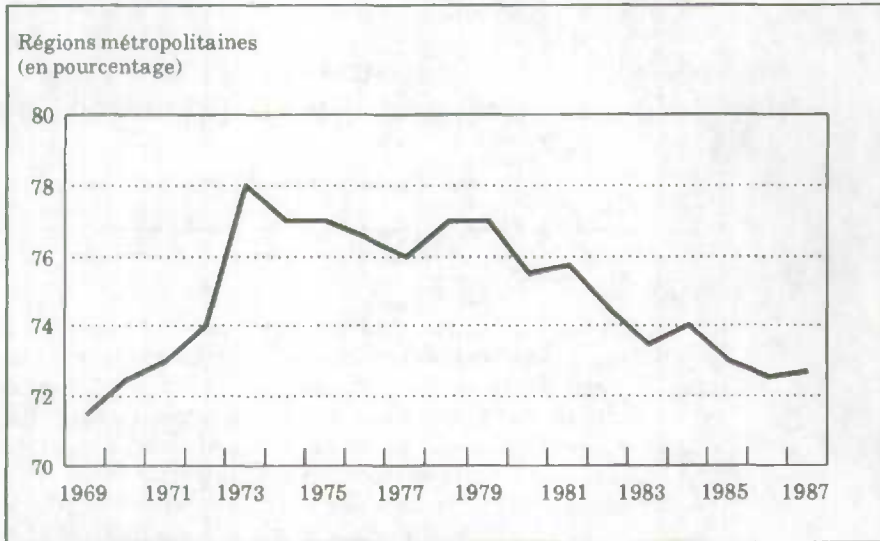
Nouveau recul : la situation actuelle de l'Amérique rurale

David Freshwater et Kenneth Deavers

En raison des niveaux de croissance élevés de l'économie rurale et de la population qui ont été observés aux États-Unis dans les années 70, on a qualifié cette décennie de «renaissance rurale». La décennie qui a suivi a, au contraire, été une sorte d'âge des ténèbres du milieu rural. Un regain d'intérêt pour les études à caractère rural a permis de produire une foule de nouvelles données relativement à la situation de l'Amérique rurale au cours des dernières années. Malheureusement, l'accroissement des connaissances n'a pas eu pour effet d'améliorer la politique rurale ou les conditions de vie de la population rurale. Dans le présent document, nous essaierons de brosser un tableau général des régions rurales aux États-Unis. Les données qui en ressortiront serviront à la présentation de certaines des principales tendances qui influenceront sur le développement rural futur.

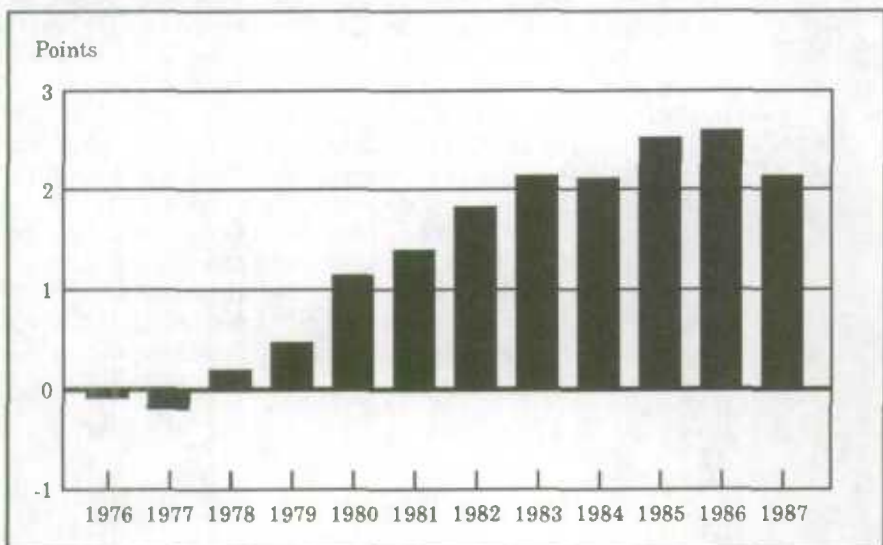
L'intérêt accru à l'égard de la situation rurale est venu après un effondrement de l'économie qu'on ne pouvait pas ignorer. Au début des années 80, les secteurs de l'agriculture, de l'exploitation minière et des forêts ont tous trois connu un déclin dû à la faiblesse de la demande intérieure et internationale, aux taux d'intérêt élevés et à un dollar surévalué. Les industries manufacturières des régions rurales ont eu à faire face aux mêmes problèmes, et, en plus, elles ont dû s'occuper de la question de la concurrence accrue des pays en voie de développement. Les niveaux de revenu et de l'emploi ont encore diminué par rapport aux niveaux observés dans les régions métropolitaines (figures 1 et 2). Cet ensemble de facteurs est venu contrebalancer les progrès faits dans les régions rurales au cours des dernières décennies et a amené des taux de pauvreté de nouveau comparables à ceux des noyaux urbains (tableau 1) (Barancik, 1990).

FIGURE 1
Revenu par habitant des régions non métropolitaines en
proportion du revenu par habitant des régions métropolitaines



Source : *Joint Economic Committee, 1989.*

FIGURE 2
Écart entre les taux de chômage (régions métropolitaines et non
métropolitaines), 1976-1987



Source : *Joint Economic Committee, 1989.*

TABLEAU 1
Taux de pauvreté des régions non métropolitaines et métropolitaines, 1970-1987

	Régions non métropolitaines	Total, régions métropolitaines*	Grandes villes
	Pourcentage		
1970	16,9	10,2	14,2
1971	17,2	10,4	14,2
1972	15,3	10,3	14,7
1973	14,0	9,7	14,0
1974	14,2	9,7	13,7
1975	15,4	10,8	15,0
1976	14,0	10,7	15,8
1977	13,9	10,4	15,4
1978	13,5	10,4	15,4
1979	13,8	10,7	15,7
1980	15,4	11,9	17,2
1981	17,0	12,6	18,0
1982	17,8	13,7	19,9
1983	18,3	13,8	19,8
1984	**	**	**
1985	18,3	12,7	19,0
1986	18,1	12,3	18,0
1987	16,9	12,5	18,6

* Villes et leurs banlieues

** Données non disponibles

Source : Barancik.

Les conditions agricoles ne doivent plus être associées aux conditions urbaines, voilà un fait majeur qui est ressorti au cours des années 80. Étant donné que la politique rurale des États-Unis a toujours été considérée avant tout comme un complément de la politique agricole, et défendue en tant que tel, les conséquences d'une distinction entre les conditions agricoles et urbaines sont importantes pour l'avenir. Bien que les régions agricoles et les régions rurales aient été aussi durement touchées au début des années 80, le soutien financier que le gouvernement a apporté aux agriculteurs n'a pas vraiment contribué à améliorer l'économie rurale dans son ensemble, incluant les collectivités des régions dépendantes de l'agriculture.

Structure de base

En septembre 1985, le U.S. Department of Agriculture (USDA) publiait *The Diverse Social and Economic Structure of Nonmetropolitan Areas* (Bender et al., 1985). Les auteurs de ce rapport ont élaboré une classification typologique des régions rurales en fonction de données de 1979. Cette classification a changé l'idée qu'un grand nombre de

personnes se faisait des régions rurales. Mettant l'accent sur les caractéristiques dominantes des comtés ruraux, elle rend facilement compréhensible la diversité des conditions que l'on retrouve au pays. Les catégories de Bender et al. sont (figures 3 à 9) :

comtés dépendant de l'agriculture — l'agriculture contribuait à au moins 20 % du revenu total du travail et de la propriété au cours des années 1975 à 1979;

comtés dépendant des industries manufacturières — les industries manufacturières correspondaient à 30 % ou plus du revenu total du travail et de la propriété en 1979;

comtés dépendant de l'exploitation minière — l'exploitation minière représentait 20 % ou plus du revenu total du travail et de la propriété en 1979;

comtés demeurant sous le seuil de pauvreté — le revenu familial par habitant se situait dans le dernier quintile pendant les années 1950, 1959, 1969 et 1979;

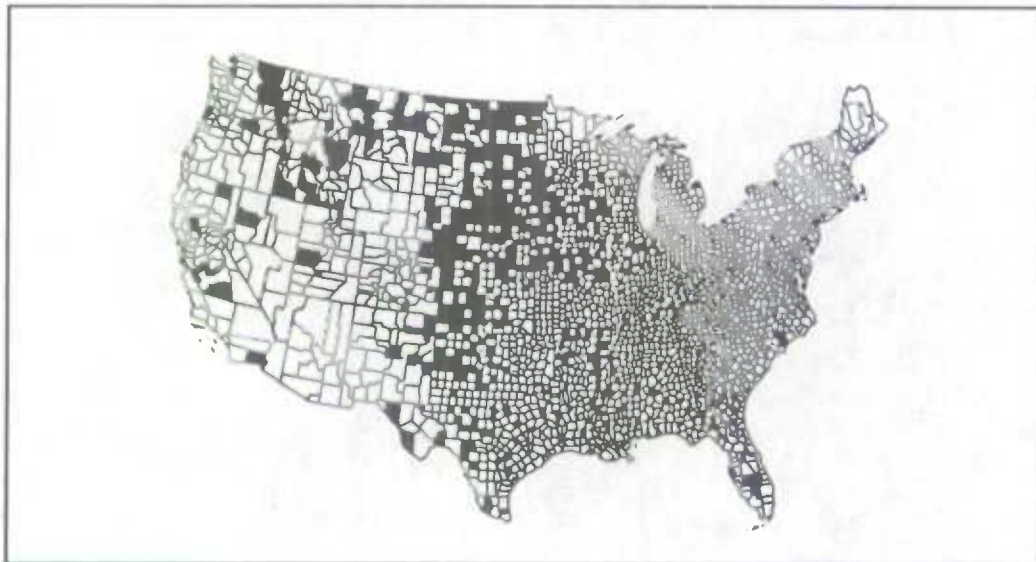
comtés destination de retraite — comtés où, au cours de la décennie allant de 1970 à 1980, les taux d'immigration nette des personnes de 60 ans et plus représentaient une hausse de 15 % ou plus par rapport à la population de 60 ans et plus dénombrée en 1980.

comtés dépendant du gouvernement — l'aide gouvernementale était à l'origine d'au moins 25 % du revenu total du travail et de la propriété en 1979;

comtés dépendant des terres fédérales — les terres que possédait le gouvernement fédéral correspondaient à au moins 33 % de la superficie totale du comté en 1979;

FIGURE 3

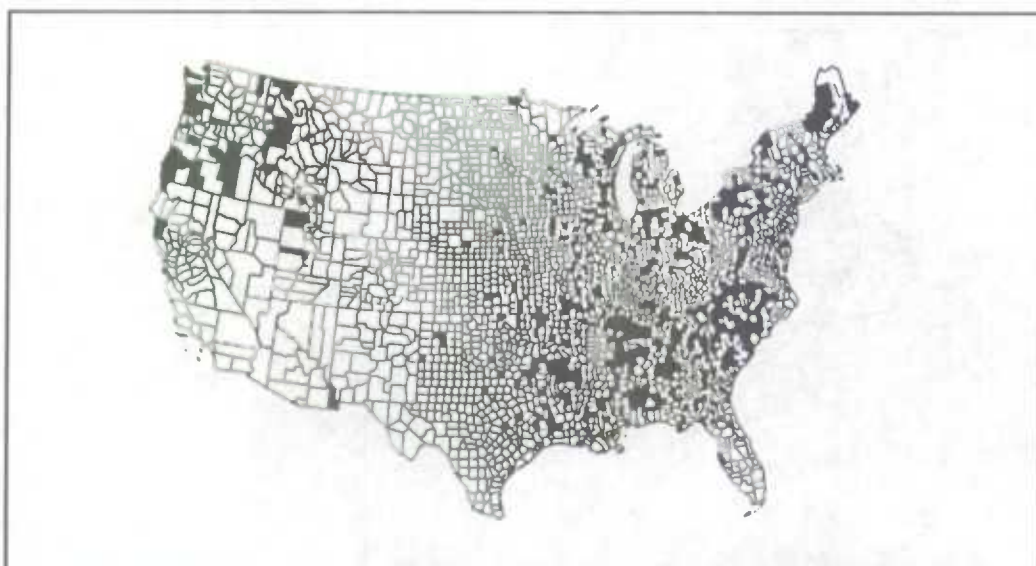
Comtés dépendant de l'agriculture dans les régions non métropolitaines, 1979



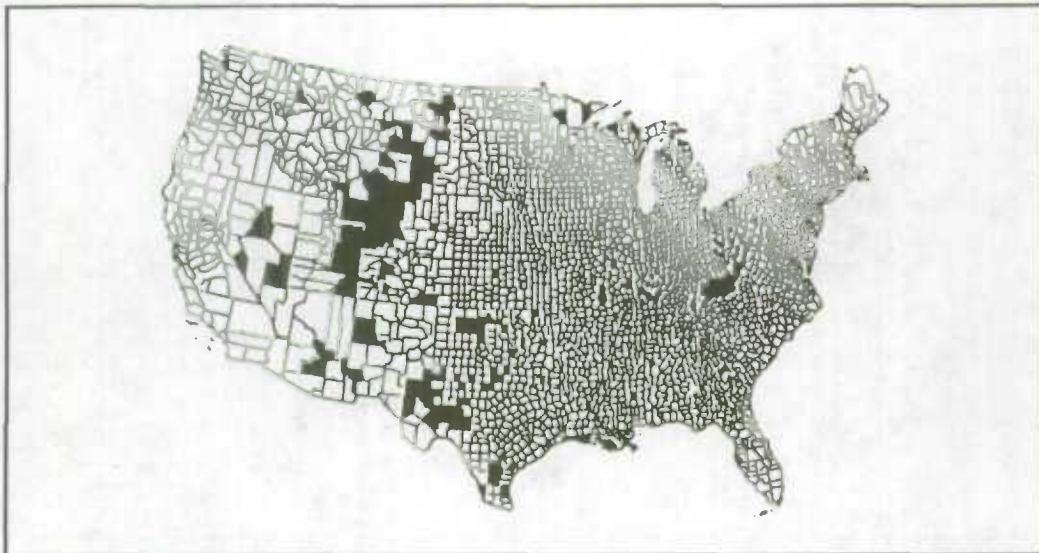
Source : *USDA, Economic Research Service.*

FIGURE 4

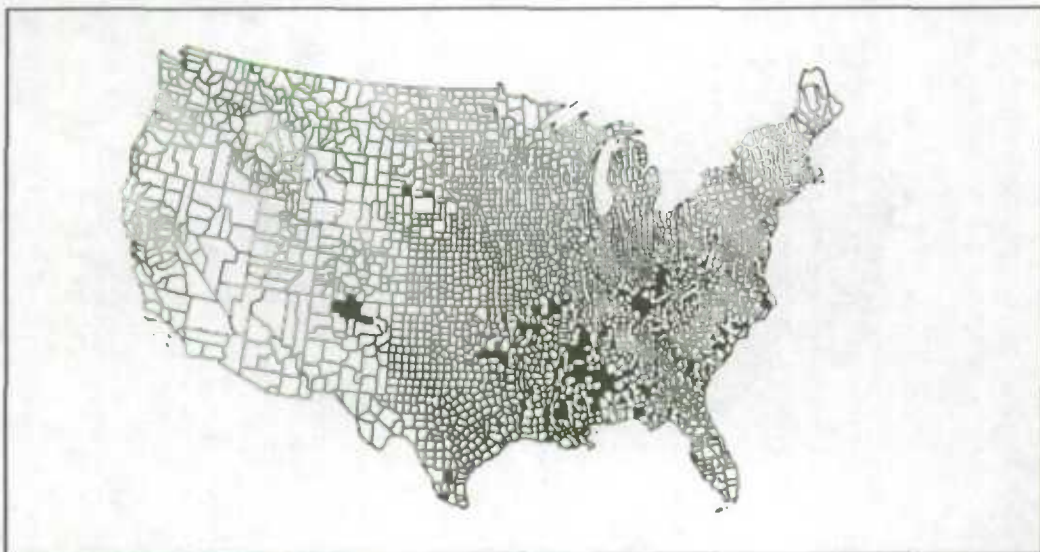
Comtés dépendant des industries manufacturières dans les régions non métropolitaines, 1979



Source : *USDA, Economic Research Service.*

FIGURE 5**Comtés dépendant de l'exploitation minière dans les régions non métropolitaines, 1979**

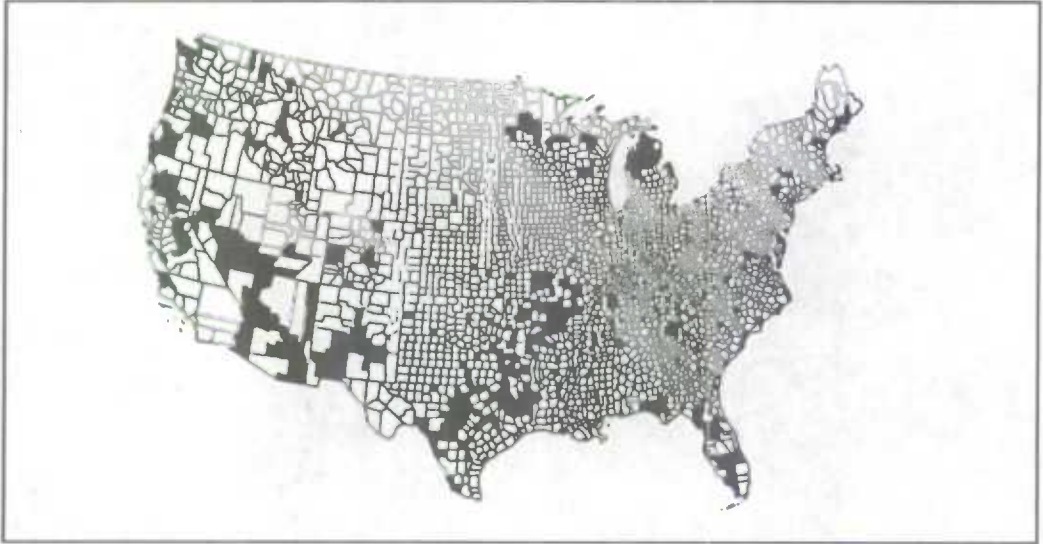
Source : USDA, Economic Research Service.

FIGURE 6**Comtés demeurant sous le seuil de pauvreté dans les régions non métropolitaines, 1979**

Source : USDA, Economic Research Service.

FIGURE 7

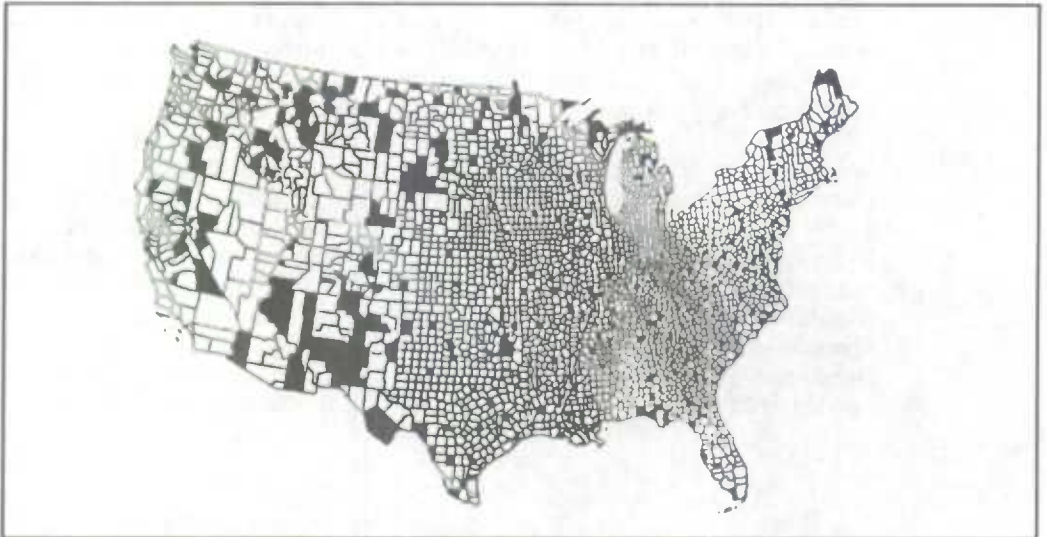
Comtés destination de retraite dans les régions non métropolitaines, 1979



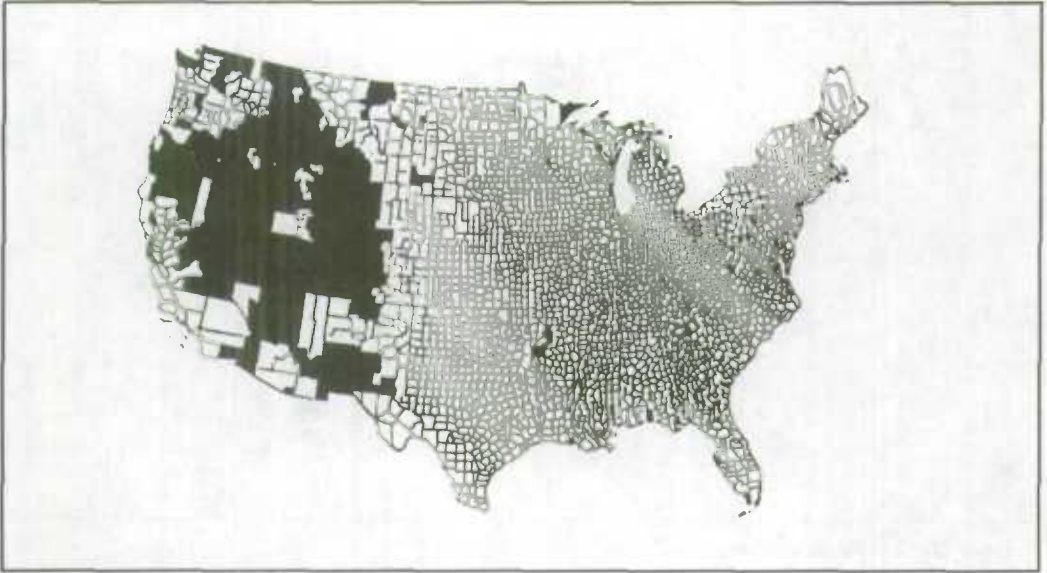
Source : USDA, Economic Research Service.

FIGURE 8

Comtés dépendant du gouvernement dans les régions non métropolitaines, 1979



Source : USDA, Economic Research Service.

FIGURE 9**Comtés dépendant des terres fédérales dans les régions non métropolitaines, 1979**

Source : USDA, Economic Research Service.

En 1990, l'USDA a publié une mise à jour du rapport montrant que, entre 1979 et 1986, les conditions ont changé pour certains des types de comtés (Hady et Ross, 1990). Les deux rapports fournissent un aperçu des conditions de la période florissante des années 70 et de la crise des années 80. Par conséquent, ils aident à faire ressortir la nature des changements qui se sont produits dans les régions rurales.

Les sept catégories ne sont ni exhaustives ni mutuellement exclusives. Dans le rapport de 1985, 370 comtés non métropolitains, sur un total de 2 443, ne pouvaient être classés dans aucune de ces catégories. De plus, environ 22 % des comtés répondaient aux critères de deux catégories, tandis que 6 % étaient classés dans trois catégories ou plus. Quant à la population rurale, elle n'est pas répartie de manière uniforme entre les diverses catégories. C'était dans les comtés des industries manufacturières non métropolitains qu'elle était la plus importante et dans les comtés de l'agriculture qu'elle était la moins nombreuse (tableau 2).

TABLEAU 2
Types de comtés non métropolitains

	1979		1986	
	Nombre de comtés	Population (en milliers)	Nombre de comtés	Population en 1979 (en milliers)
Agriculture	716	11 107	516	8 617
Industries manufacturières	621	36 680	577	35 117
Exploitation minière	155	21 901	124	20 724
Gouvernement	233	32 334	358	27 981
Pauvreté	242	15 180	242	15 180
Terres fédérales	247	22 084	247	22 084
Retraite	515	27 490	515	27 490
Non classés	370	29 798	542	29 158

Source : *Bender et al. et Hady et Ross.*

Bien que la typologie des comtés ne suive pas une taxinomie uniforme, elle nous renseigne sur l'organisation et les caractéristiques des régions rurales. Le rapport de 1985 décrit en ces termes les principales caractéristiques des divers types de comtés (Bender et al., 1985) :

Agriculture

- concentration dans les Grandes Plaines (Midwest), le long du Mississippi, dans certaines parties du Sud-Est et dans certaines parties du nord-ouest du Pacifique;
- loin des régions métropolitaines et des centres de population régionaux;
- grandes pertes de population dans les années 60 et gains inférieurs à la moyenne dans les années 70;
- répartition inégale des revenus en raison de revenus moyens par habitant élevés et de revenus familiaux médians faibles;
- taux de revenu du travail et de la propriété du secteur des services légèrement inférieurs à la moyenne;
- proportions de personnes âgées de 65 ans et plus légèrement supérieures à la moyenne.

**Industries
manufacturières**

- concentration dans les comtés à l'est du Mississippi;
- populations urbaines plus importantes et situées assez près des centres métropolitains;
- hausses de population supérieures à la moyenne dans les années 60 et gains moyens dans les années 70;
- populations noires supérieures à la moyenne, surtout dans le Sud-Est;
- taux de revenu du secteur des services légèrement inférieurs à la moyenne.

**Exploitation minière
et extraction
du pétrole**

- concentration dans la région des Appalaches, dans les états pétroliers et dans les Plaines septentrionales;
- généralement loin des grandes régions métropolitaines, mais niveaux moyens de population urbaine;
- taux élevés de croissance de la population dans les années 60, suivis de baisses dans les années 70;
- niveaux de revenu élevés;
- niveaux de revenu du secteur des services inférieurs à la moyenne.

Gouvernement

- distribution assez égale dans l'ensemble du pays;
- proportions de population urbaine légèrement supérieures à la moyenne;
- taux élevés de croissance de la population;
- revenus inférieurs à la moyenne;
- activités à faibles salaires supérieures à la moyenne.

Pauvreté

- concentration dans la région des Appalaches, dans le Sud-Est et un peu partout dans l'Ouest;
- type très dispersé de peuplement et populations urbaines inférieures à la moyenne;
- faibles niveaux de revenu;
- une proportion importante de la population active est défavorisée;
- la plupart des comtés de cette catégorie sont classés dans au moins une autre catégorie (82 %).

Terres fédérales

- concentration dans l'Ouest;
- loin des régions métropolitaines;
- population concentrée dans les villes plutôt que dispersée dans tout le comté;
- hausses rapides de la population dans les années 70;
- niveaux moyens de revenu du secteur des services.

Retraite

- concentration depuis l'est du Texas en remontant le long des chaînes de montagnes de l'Est, en Floride, dans le secteur supérieur des Grands Lacs, le long de la côte du Pacifique et dans la partie inférieure du Sud-Ouest;
 - taux élevés de croissance de la population dans les années 60 comme dans les années 70;
 - loin des grandes régions métropolitaines;
 - part importante du revenu provenant de paiements de transfert;
 - revenu du secteur des services supérieur à la moyenne.
-

Quels changements se sont produits en 1986 selon Hady et Ross ? Les données dont ils disposaient leur permettaient uniquement de déterminer les changements associés aux quatre premières catégories économiques. La diminution du nombre des comtés dépendant de l'agriculture, des industries manufacturières et de l'exploitation minière et de l'extraction du pétrole est le résultat des événements de la dernière décennie. Les pertes sont plutôt uniformes du point de vue géographique, sauf dans le cas des comtés dépendant de l'exploitation minière et de l'extraction du pétrole, où les pertes ont été principalement observées dans l'Ouest. L'accroissement des comtés dépendant de l'aide gouvernementale suit une distribution uniforme. Hady et Ross ont aussi remarqué une augmentation du nombre des comtés ne pouvant faire partie d'aucune catégorie, ainsi qu'une légère hausse du nombre des comtés répondant à plus d'une série de critères. Ces résultats tendent à démontrer un déclin constant de la spécialisation dans les régions rurales en général comme dans chacun des comtés. D'autres sources de données nous portent à croire que le nombre de comtés choisis comme destination de retraite a également augmenté au cours de la même période (Reeder et Glasgow, 1990).

Au départ, pour les besoins de l'analyse, Hady et Ross ont tenu constante la distribution des comtés métropolitains et non métropolitains. Cela leur a permis d'isoler les effets des variations de population qui ont fait passer certains comtés de l'état de comté non métropolitain à l'état de comté métropolitain au cours de la décennie. Tenir compte de ces effets change non seulement la répartition des comtés métropolitains et non métropolitains, mais aussi la classification selon le type de comté. Entre 1979 et 1986, 134 comtés sont passés de

l'état de comté non métropolitain à l'état de comté métropolitain à la suite de la nouvelle classification qu'a faite l'Office of Management and Budget (bureau de la gestion et du budget) en 1983, tandis que 48 autres sont passés de métropolitains à non métropolitains (tableau 3).

TABLEAU 3

Comtés ayant changé d'état, de métropolitain à non métropolitain et vice versa, de 1974 à 1983

	Non métropolitain en 1974	De non métropolitain à métropolitain	De métropolitain à non métropolitain	Non métropolitain en 1983
Agriculture	516	4	0	512
Industries manufacturières	577	45	21	553
Exploitation minière	124	1	1	124
Gouvernement	358	23	12	347
Retraite	515	35	0	480
Pauvreté	242	3	0	239
Terres fédérales	247	11	7	243
Non classés	542	37	14	519
Nombre de comtés ^o	2 443	134	48	2 357

^o Le total des colonnes est supérieur au nombre des comtés, car certains comtés sont classés dans plus d'une catégorie.

Source : Hady et Ross.

Selon les données, la structure de base de l'Amérique rurale semble être demeurée stable dans l'ensemble. Les concentrations d'activité n'ont pas tellement changé au cours de la période de référence. Cependant, du point de vue des administrations locales, les flux sont considérables. Les tendances à long terme continuent d'orienter les activités dans la même direction, mais les niveaux de bien-être individuels peuvent varier considérablement d'une année à l'autre et d'un endroit à l'autre.

Les premiers résultats du Recensement de 1990 confirment le déclin de la population des régions rurales. Il semble que cette dernière ait diminué de 1,4 million au cours de la décennie, une baisse plus importante que ce qui avait été prévu. Sur le plan régional, il semble que la croissance se soit maintenue dans la ceinture du soleil (certains états du Sud et du Sud-Ouest), non pas dans les petites collectivités, comme dans les années 70, mais principalement dans les zones urbaines situées le long des côtes. On peut donc en conclure que la tendance à l'urbanisation du pays s'est accentuée.

Nouvelles perspectives

Tout comme la dernière décennie a été différente de la précédente, on peut s'attendre à ce que les années 90 soient différentes des années 80. Nous avons cerné ce que nous croyons être trois grandes tendances susceptibles de marquer l'évolution de l'Amérique rurale. Bien sûr, d'autres facteurs joueront aussi un rôle, mais ces trois tendances font ressortir la nature générale des changements que nous jugeons très importants :

- écart de plus en plus important entre les régions rurales et urbaines pour ce qui est du revenu réel, les régions rurales devenant en quelque sorte une composante marginale de l'économie;
- accroissement des conflits d'intérêts entre les régions urbaines et rurales concernant les genres d'activités souhaitables dans les régions rurales, attribuables à des valeurs différentes, notamment en ce qui regarde la protection de l'environnement;
- capacité de plus en plus limitée de la population rurale à participer aux progrès technologiques, créant un désavantage pour les régions rurales du point de vue de la compétitivité économique et de la qualité de vie.

La première nouvelle perspective

Les régions rurales ont des taux d'activité et des niveaux de revenu par habitant plus faibles depuis qu'on recueille de telles statistiques. Toutefois, au cours des années 70, on a observé une certaine tendance à la convergence, les revenus ayant augmenté plus rapidement dans les régions rurales que dans les régions urbaines. La convergence signifierait que les marchés internes du travail sont en équilibre : soit que les employeurs cherchent à s'implanter là où les salaires sont les moins élevés, soit que les gens déménagent là où les possibilités d'emploi sont les plus grandes¹. Au cours des années 80, ce processus s'est, au mieux, arrêté, et il se peut même que la tendance se soit inversée (figures 1 et 2).

1. L'importance de la convergence en tant que mécanisme de péréquation a fait l'objet de maintes recherches au Canada au cours des 25 dernières années. John Vanderkamp de même que les auteurs du Conseil économique du Canada qui ont produit d'importantes études ont étudié les flux régionaux de main-d'oeuvre pour aider à expliquer les effets de l'assurance-chômage et des paiements de péréquation.

Pourquoi un tel changement a-t-il eu lieu ? Une des causes pourrait bien être l'évolution du marché du travail à l'échelle nationale. La question des genres d'emplois qui se créent dans l'économie américaine a fait couler beaucoup d'encre. Après la récession de 1981-1982, on a constaté qu'il s'était produit un changement au niveau de la structure du marché du travail. Bien qu'il y ait eu création d'emplois, cette création a surtout été observée dans le secteur des services, au détriment du secteur de la fabrication. L'analyse des données sur les revenus donne à penser que les revenus réels ont diminué, malgré le resserrement des marchés du travail. Une des hypothèses veut que le phénomène soit le résultat de la transition vers une économie de services dont les caractéristiques sont de faibles salaires, une main-d'oeuvre moins qualifiée et des emplois à temps partiel (Bluestone et Harrison, 1986).

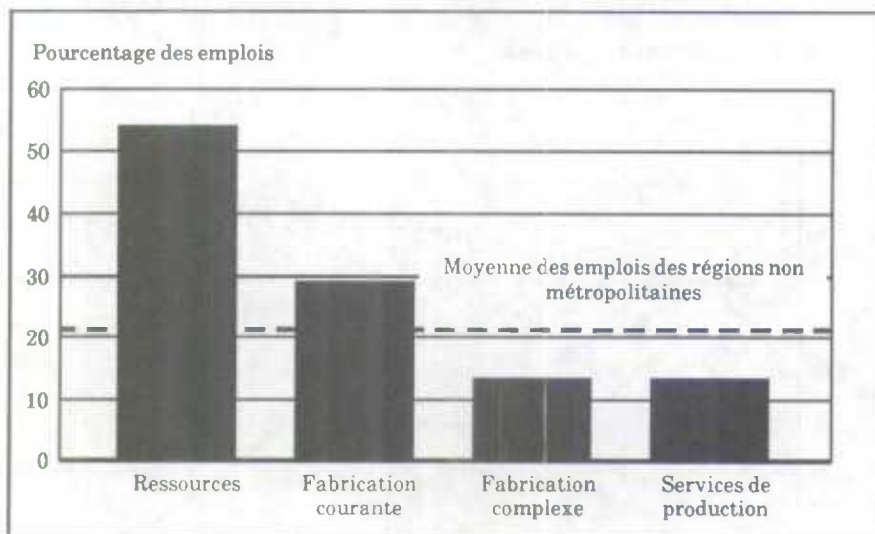
On s'est également préoccupé de savoir si la croissance économique ne serait vigoureuse que dans certaines parties du pays. On a même parlé d'une économie bicôtère, soulignant le fait que les états situés le long des deux côtes sont à l'origine du gros de la croissance économique du milieu des années 80². (Joint Economic Committee, 1987).

Ces deux hypothèses sont importantes pour l'économie rurale. Selon McGranahan (1988), la structure de cette économie résulte en une surreprésentation d'emplois à faibles salaires et peu spécialisés (figure 10), et la population rurale tend à être davantage située au centre du pays. Une répartition uniforme de l'emploi aurait pour conséquence que 21 % des emplois de chaque catégorie se situeraient dans les régions rurales étant donné que 21 % de la population active est rurale. Les cartes sur la spécialisation des comtés montrent que la majeure partie de la population rurale se trouve au centre du pays. Par conséquent, les deux tendances observées laissent entendre que les habitants des régions rurales n'ont pas participé pleinement à la reprise économique. Après la récession, les revenus ont augmenté à un rythme plus lent dans les régions rurales que dans les régions urbaines, et les taux de chômage y ont aussi régressé moins rapidement.

2. Encore une fois, il existe des préoccupations similaires au Canada, particulièrement dans le contexte d'une expansion économique dans la région de Toronto et d'une stagnation dans de nombreuses parties du pays.

FIGURE 10

Part des emplois des secteurs de production des régions non métropolitaines, selon le secteur d'activité économique, 1986

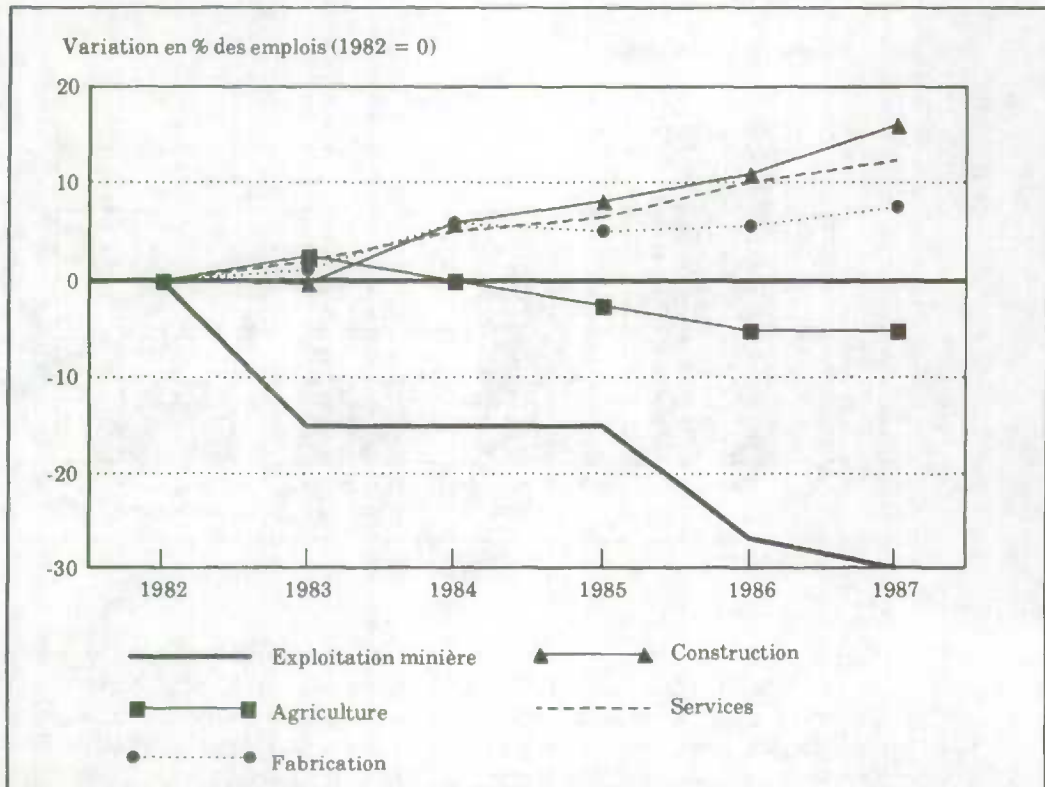


Source : McGranahan.

L'étude des secteurs de croissance de l'économie américaine au cours de la période de référence révèle que la croissance la plus forte a été observée dans le secteur des services de pointe (services bancaires, assurances, soins de santé) et dans celui des industries manufacturières de haute technologie (électronique, industries aérospatiales). Il s'agit essentiellement d'activités urbaines, retrouvées principalement dans les régions côtières. La croissance de l'emploi a été nettement plus lente dans le cas des activités qui s'exercent autant dans les régions rurales que dans les régions urbaines. Enfin, les taux de croissance les plus faibles sont enregistrés dans les secteurs traditionnels d'activité rurale³ (figure 11). Des données plus récentes, pour 1988 et 1989, font état de taux de croissance de l'emploi plus élevés pour les travailleurs ruraux de tous les secteurs, compte tenu de l'évolution normale du cycle des affaires et de l'atteinte des limites de plein emploi (tableau 4).

3. Les taux de croissance associés aux industries manufacturières doivent être interprétés avec prudence étant donné que plus de 400 000 emplois ont été perdus dans le secteur des industries manufacturières rurales de 1979 à 1986.

FIGURE 11

Activités rurales non traditionnelles ayant enregistré les gains les plus importants

Source : USDA, Rural Conditions and Trends, printemps, 1990.

Ces données confirment la restructuration de l'économie, la production rurale étant la première à ralentir en période d'affaiblissement des marchés et la dernière à se relever en période de reprise. En raison de la composition des emplois dans les régions rurales et de la sensibilité de la production et du revenu de ces régions aux fluctuations de l'économie mondiale, on peut s'attendre à ce que l'Amérique rurale connaisse à la fois des périodes plus courtes de croissance économique et une variabilité du revenu et de l'emploi supérieure à la moyenne nationale.

TABLEAU 4
Variation des moyennes annuelles de l'emploi

	1979 à 1986	1986 à 1989	1988 à 1989
	Pourcentage		
Total, États-Unis	10,9	7,0	2,0
Métropolitain	12,9	7,2	2,0
Non métropolitain	3,8	6,5	2,1
Région			
Nord-Est	8,9	7,6	1,8
Les Grandes Plaines	-2,8	5,6	1,5
Sud	6,3	6,2	1,8
Ouest	9,0	8,4	4,3
Type de comtés			
Agriculture	-3,4	3,4	0,8
Industries manufacturières	2,9	6,7	1,6
Exploitation minière	-9,6	-0,5	1,7
Retraite	17,8	10,5	2,8
Catégorie d'urbanisation			
Adjacent	6,1	7,1	2,1
Urbain	7,9	7,5	1,6
Moins urbain	4,5	6,7	1,9
Rural	7,9	8,3	2,6
Non adjacent	1,7	5,8	2,1
Urbain	4,4	6,5	2,8
Moins urbain	0,5	5,7	1,8
Rural	0,3	4,8	1,5

Source : USDA, Rural Conditions and Trends, été, 1990.

La deuxième nouvelle perspective

Celle-ci est le conflit d'intérêts de plus en plus grand qui existe entre les régions rurales et les régions urbaines. Au centre du conflit, il y a la différence de valeurs attribuées aux activités économiques et aux préoccupations environnementales. Dans les régions urbaines, on accorde beaucoup plus d'importance à la protection de l'environnement qu'à la baisse de l'emploi et à l'augmentation des coûts des services locaux dans les régions rurales. À l'opposé, les habitants des régions rurales sont généralement disposés à céder une partie de leur environnement en échange d'emplois et de revenus.

Ce genre de controverses attirent l'attention nationale. C'est le cas dans le nord-ouest du Pacifique où l'on veut protéger l'habitat d'une espèce d'oiseaux rare, la chouette tachetée, au détriment de l'emploi dans l'industrie forestière de la région. Les intérêts locaux se trouvent écrasés par les représentants de parties à des milliers de kilomètres de là. Ceux qui vivent loin de la collectivité ne subissent pas directement les conséquences, d'où le fait que, pour eux, une réduction de l'abattage

de bois est considérée comme un prix acceptable à payer pour protéger la chouette tachetée.

Au Kentucky, le cas le plus frappant est celui d'une usine de textiles, la Union Underwear de Jamestown. Cette usine souhaite évacuer ses eaux usées directement dans le lac Cumberland, plutôt que dans le ruisseau qui se jette dans ce même lac. La question en litige est la préservation du lac en tant que centre d'intérêt touristique et lieu de loisirs contre le maintien et l'augmentation des emplois manufacturiers à la Union Underwear. Derrière cette question importante, il y a celle du lieu où se prennent les décisions d'intérêt public du genre. Au niveau local, on tend à favoriser le pipeline étant donné que les emplois manufacturiers sont essentiels à l'économie de Jamestown, alors que l'état tend à vouloir protéger l'environnement (*Louisville Courier Journal*, 1990). Le conflit environnemental devient un conflit urbain-rural puisque la majorité urbaine impose des normes de qualité environnementale aux régions rurales.

Un autre exemple est le projet de vote environnemental en Californie, connu sous l'appellation de «Big Green». Ce projet limiterait l'usage des pesticides, restreindrait l'exploitation forestière et renforcerait une foule d'autres règlements de ce genre, susceptibles d'avoir des conséquences importantes pour les régions rurales. Au Canada, la controverse que suscite la construction des barrages d'Alameda et de Rafferty en Saskatchewan constitue un exemple similaire des conflits qui peuvent exister entre les régions urbaines et rurales en matière de développement et de protection de l'environnement.

Un quatrième exemple que nous pourrions citer est celui du fardeau inégal associé au respect des normes nationales de santé et de sécurité. Le gouvernement fédéral des États-Unis, dans le cadre de la *Safe Drinking Water Act* (loi sur la protection de la qualité de l'eau potable), exige maintenant que tous les réseaux municipaux d'aqueduc filtrent l'eau plutôt que de la chlorer, à moins que les municipalités ne soient dotées de programmes adéquats de protection des bassins hydrographiques. Ce changement résulte de l'inquiétude au sujet de la giardiose, une infection peu fréquente qui cause un désordre intestinal ressemblant à l'entérocologie. Pour les petits réseaux d'aqueduc, le coût de la construction d'une usine de filtration peut être élevé au point d'obliger la municipalité à fermer son réseau. Lorsque cela se produit, les habitants se tournent vers les puits qui les exposent à des risques encore plus grands pour la santé. Les grandes collectivités sont en mesure de répartir le coût du système de filtration entre les nombreux utilisateurs, mais les petites collectivités rurales n'ont pas les ressources voulues pour se conformer à la loi.

Les exemples qui précèdent témoignent des conflits d'intérêt croissants entre le développement économique local et la politique générale. Une population urbaine dont la taille grandit sans cesse et dont les liens avec l'économie rurale sont des plus faibles est en train d'orienter la politique générale du gouvernement d'une façon qui ne peut qu'accroître le

fardeau des régions rurales. En règle générale, les restrictions accrues imposées aux régions rurales ne s'accompagnent pas d'une forme de dédommagement quelconque pour perte de droits de propriété. Dans tous les cas que nous venons de voir, l'emploi et le revenu local sont l'objet d'un enjeu dans des régions qui offrent peu de possibilités. En conséquence, une trop grande part du fardeau de la création d'un environnement plus sain tombe sur les épaules de la population rurale.

La troisième nouvelle perspective

Elle concerne les effets du progrès technologique sur les régions rurales. Les changements technologiques ont rarement des effets neutres et ont tendance à provoquer l'émigration des populations des régions rurales. Les deux plus intéressants changements technologiques pour l'avenir des régions rurales concernent les domaines des télécommunications et des soins de santé.

Certaines personnes voient les techniques de pointe dans le domaine des télécommunications, ou la société de l'âge de l'information, comme le salut potentiel des régions rurales (Parker et al., 1989). Selon ces personnes, la technologie de la télécommunication contribuera à atténuer les conséquences de l'éloignement et de la dispersion en assurant une communication instantanée entre les gens, peu importe l'endroit où ils vivent. Cette situation, combinée à la transition vers une économie de services et à la croissance des petites entreprises, pourrait offrir aux habitants des régions rurales une occasion de participer davantage à l'économie principale.

Ces mêmes personnes soutiennent que la croissance économique dépendra de l'accès à des réseaux de télécommunication de pointe axés sur l'utilisation des ordinateurs, des télécopieurs ainsi que sur le transfert des données. Sans de tels réseaux, les régions rurales seraient, d'après eux, incapables d'attirer ou de retenir les entreprises. Les défenseurs des réseaux ruraux de télécommunication sont en faveur d'une nouvelle politique fédérale pour aider à créer l'infrastructure nécessaire à l'amélioration et au soutien des télécommunications dans les régions rurales.

Deux points importants doivent être soulevés au sujet du rôle des télécommunications dans les régions rurales. Tout d'abord, l'absence de réseaux de télécommunication peut-elle être considérée comme le facteur qui empêche la croissance économique ? Sommes-nous assurés que les régions rurales pourraient, si ces réseaux étaient mis en place, attirer les entreprises qui en seraient les utilisatrices ? Les régions rurales sont-elles en mesure de fournir les autres facteurs dont les entreprises chefs de file ne sauraient se passer, c'est-à-dire une main-d'oeuvre qualifiée, des services de soutien, des éléments de confort et ainsi de suite ? En second lieu, avec la rareté des fonds publics, la création de réseaux ruraux de télécommunication peut-elle être considérée comme d'importance capitale ? Il semble bien que non, compte tenu de la taille relativement petite de la population rurale et du

rendement assez restreint que l'on tirerait d'un tel investissement du point de vue public.

Même si nous n'acceptons pas l'argument selon lequel les régions rurales peuvent tirer un très grand profit des techniques de télécommunication de pointe, cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas importantes. L'absence de réseaux de télécommunication de pointe aurait pour effet de réduire les taux de croissance actuels. De plus en plus d'affaires se règlent tous les jours grâce à des moyens électroniques. Les télécopieurs et les systèmes informatiques jouent un rôle important dans les communications des entreprises. Si une région rurale ne fait pas partie du réseau, elle risque fort de connaître une croissance économique lente.

Le second exemple démontrant de quelle façon le progrès technologique produit un effet sur les régions rurales a trait aux soins de santé. Les nouvelles techniques médicales ont contribué à améliorer la qualité de ces soins. Toutefois, cette nouvelle technologie exige des déboursés importants en matériel spécialisé et en personnel qualifié. Les petits hôpitaux des régions rurales ne peuvent investir beaucoup à cet égard. En revanche, l'amélioration des systèmes de transport rend souvent possible le transfert des patients vers les établissements plus spécialisés des régions urbaines. Dans bien des cas, les habitants des régions rurales préfèrent aller ailleurs que dans leur hôpital local et ont les moyens de le faire.

De plus, la proportion élevée de bénéficiaires des régimes Medicaid et Medicare que l'on retrouve dans les hôpitaux ruraux ajoute au fardeau financier de ces établissements, car les montants que verse le gouvernement fédéral ne couvrent pas toujours les frais occasionnés par les services offerts à ces patients (Joint Economic Committee, 1990). Par conséquent, les hôpitaux ruraux doivent fermer leurs portes, non seulement parce qu'ils sont incapables d'attirer un nombre suffisant de patients pour couvrir leurs coûts, mais aussi parce que les coûts augmentent.

Lorsqu'un hôpital ferme, il n'existe pas toujours des installations pour les soins d'urgence, ce qui affecte grandement la collectivité et la région avoisinante. Et même lorsque le nombre des patients est suffisant pour permettre la présence d'un hôpital, les collectivités rurales font face à la difficulté croissante d'attirer du personnel. Les médecins et les infirmières sont de moins en moins disposés à déménager dans les régions rurales où les attendent des services de soutien limités, peu de temps libre, des possibilités de perfectionnement professionnel restreintes, des revenus faibles et une vie culturelle à peu près inexistante.

L'absence d'un hôpital nuit au développement économique d'une collectivité. Il y a non seulement perte directe d'emplois, mais aussi réduction de l'attrait de la collectivité pour ceux qui pourraient choisir

d'y vivre ou d'y monter une entreprise. Sans un accès direct à au moins des soins d'urgence, une collectivité aura de la difficulté à se développer.

Conclusion

Les régions rurales accusent un nouveau recul. L'écart s'est quelque peu atténué pendant les dernières années en raison de l'évolution normale du cycle des affaires et d'une économie de presque plein emploi. Cependant, il semble que l'Amérique rurale ait eu à subir les effets négatifs de facteurs cycliques tout autant que de tendances à long terme. Si l'emploi rural est le premier à se ressentir d'une crise économique et le dernier à s'en remettre, il en résulte qu'à chaque nouveau cycle des affaires, la population rurale doit partir d'un peu plus loin derrière et dispose de moins de temps pour reprendre le terrain perdu.

De plus, les tendances à plus long terme associées à la nature des emplois laissent supposer que les emplois bien rémunérés offerts dans les secteurs de croissance seront sous-représentés dans les régions rurales. Deux causes expliquent cette situation : le manque de qualifications de la population active rurale et le fait que les régions rurales n'ont pas tout ce qu'il faut pour attirer les entreprises des secteurs de croissance. Si l'on veut qu'il y ait croissance économique, il faudra créer des marchés spécialisés tenant compte des avantages comparatifs particuliers des régions rurales.

La base économique traditionnelle des régions rurales s'amenuise également, en termes absolus et relatifs, et les habitants de ces régions tirent de l'arrière en ce qui concerne les niveaux de revenu et d'emploi. Le déclin est en partie attribuable à une restructuration de l'économie nationale et globale qui a eu pour effet d'accroître l'avantage concurrentiel des produits étrangers par rapport à ceux des activités rurales traditionnelles. Un autre facteur est le manque de concordance de plus en plus évident entre les qualifications des travailleurs ruraux et celles que l'on exige pour les nouveaux emplois.

Outre les mécanismes du marché, les régions rurales se ressentent des effets négatifs de l'évolution institutionnelle. En effet, l'intérêt de plus en plus grand que les habitants des régions urbaines portent aux questions de protection de l'environnement ainsi que la réglementation en matière de santé et de sécurité limitent les activités rurales traditionnelles et font augmenter le coût des services de base dans les régions rurales. Les décisions à cet égard sont fondées sur des priorités nationales et non locales.

Le progrès technologique favorise aussi les régions urbaines. Les nouvelles techniques dans les domaines des télécommunications et des soins de santé ne sont pas indifférentes à l'échelle des opérations. Plus le volume d'utilisation est élevé, plus les coûts unitaires sont bas, mais cela n'aide pas les régions rurales. Si la nouvelle technologie devient la

norme minimale à atteindre à tout prix, comme, par exemple, dans les deux domaines précités, les régions rurales risquent d'être non concurrentielles, soit en ne réussissant pas à s'adapter, soit en ayant à assumer des coûts plus élevés.

Peu de choses nous portent à croire que les forces du marché ou que la politique actuelle puissent renverser ces tendances à long terme. Pendant les années 80, le gouvernement a diminué son aide aux régions rurales dans tous les secteurs sauf celui de l'agriculture, ce qui a rendu leur adaptation encore plus difficile. En principe, les disparités croissantes entre les régions urbaines et rurales devraient produire les pressions nécessaires à une plus grande convergence, mais un nombre important de rigidités et d'imperfections du marché entravent le processus.

En conséquence, nous avons plusieurs raisons de penser que la solution pourrait être une politique d'intervention locale. Premièrement, certaines des principales inefficacités du marché du travail — attribuables au chômage et au sous-emploi chronique dans les régions rurales — nuisent à la production en général. Deuxièmement, des «divergences d'opinion» ont lieu chaque fois que des décisions nationales font obstacle aux possibilités de développement économique locales, comme c'est souvent le cas de la réglementation en matière de protection de l'environnement. Enfin, il y a une question d'équité liée à l'accès égal aux services sociaux, qu'il s'agisse de soins médicaux ou de télécommunications.

Malheureusement, il y a très peu de chances qu'une telle politique soit adoptée. Les principaux obstacles sont le peu d'influence politique, un électorat partagé et les autres pressions exercées sur des ressources rares. Par conséquent, les régions rurales des États-Unis connaîtront probablement une divergence de plus en plus importante par rapport aux régions urbaines en ce qui a trait aux indicateurs économiques et sociaux. Cette tendance sera ponctuée de brèves périodes d'amélioration à la fin de chacun des cycles des affaires, au moment où les ressources rurales se situent à l'étape de la production.

David Freshwater
Dept. of Agricultural Economics
University of Kentucky
Lexington, Kentucky
40526-0276

Kenneth Deavers
Agricultural and Rural
Economics Division
U.S. Dept. of Agriculture
Washington, D.C.
20005-4789

Références

- Barancik, Scott. 1990.** *The Rural Disadvantage*. Washington : Center on Budget and Policy Priorities.
- Bender, Lloyd D. et al. 1985.** *The Diverse Social and Economic Structure of Nonmetropolitan America*. RDRR-49. Economic Research Service. Washington : U.S. Department of Agriculture.
- Bluestone, Barry et Bennett Harrison. 1986.** *The Great American Jobs Machine*. Étude préparée pour le Joint Economic Committee of Congress. Washington : non publiée.
- Conseil économique du Canada. 1977.** *Living Together : A Study of Regional Disparities*. Ottawa : Approvisionnement et Services.
- Conseil économique du Canada. 1978.** «Recent trends in regional income differentials in Canada». Dans *Regional Economic Policy : The Canadian Experience*, publié sous la direction de N.H. Lithwick. Toronto : McGraw Hill.
- Hady, Thomas et Peggy Ross. 1990.** «An update : the diverse social and economic structure of nonmetropolitan America». *AGES 9036*. Washington : U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.
- Joint Economic Committee. 1987.** *The Bicoastal Economy*. Étude du personnel préparée pour le Joint Economic Committee. Washington : non publiée.
- Joint Economic Committee. 1989.** *Towards Rural Development Policy for the 1990s : Enhancing Income and Employment Opportunities* (Senate print, 101-150). Washington : Government Printing Office.
- Joint Economic Committee. 1990.** *Better Health Care for Rural America*. Joint Economic Committee Hearing (Senate print, 101-595). Washington : Government Printing Office.
- Louisville Courier Journal. 1990.** «Lake pipeline opposed by large majority», *Louisville Courier Journal*. Jeudi, 11 octobre 1990.
- McGranahan, David. 1988.** «Rural workers in the national economy». Dans *Rural Economic Development in the 1980's*, publié sous la direction de David Brown et al. RDRR-69. Washington : U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.
- Parker, Edwin B. 1989.** *Rural America In The Information Age*. Lanham, Maryland : Aspen Institute et University Press of America.

- Reeder, Richard J. et Nina L. Glasgow. 1990.** «Nonmetro retirement counties' strengths and weaknesses». *Rural Development Perspectives*, 6(2).
- United States Department of Agriculture (USDA). 1990.** *Rural Conditions and Trends*, 1(1,2).
- Vanderkamp, John. 1968.** «Interregional mobility in Canada : a study of the time pattern of migration». *Canadian Journal of Economics*, 1(3) : 595-608.
- Vanderkamp, John. 1970.** «The effect of out-migration on regional employment». *Canadian Journal of Economics*, 3(4) : 541-549.
- Vanderkamp, John. 1976.** «The role of population size in migration studies». *Canadian Journal of Economics*, 9(3) : 508-517.
- Vanderkamp, John. 1977.** «Industrial mobility : some further results». *Canadian Journal of Economics*, 10(3) : 462-472.

3

Produits et compétitivité des régions rurales du Canada

Michael Trant et George Brinkman

Résumé

La compétitivité est devenue, au cours de la dernière décennie, une des grandes préoccupations de tous les pays. Le relâchement des restrictions commerciales devrait profiter à certains secteurs de l'économie et à certaines régions du Canada et en désavantager d'autres. De 1971 à 1986, la croissance de la population active des régions rurales les plaçait au deuxième rang, loin derrière les grands centres métropolitains. Pendant cette période, la croissance de la population active s'est surtout produite dans les très grandes villes (plus de 500 000 habitants), et ce dans 8 des 11 branches d'activité économique. Les régions rurales (moins de 5 000 habitants) se sont classées au deuxième rang dans 7 des 11 branches d'activité. En d'autres termes, de 1971 à 1986, la croissance de la population active a été généralement plus forte dans les régions rurales que dans les régions de tout autre groupe de taille de population comptant entre 5 000 et 499 999 habitants. Une analyse détaillée du secteur manufacturier, qui emploie 16 % des résidents ruraux et 17 % de l'ensemble des Canadiens, révèle qu'en région rurale les principales industries de ce secteur (celles du bois, du papier, des aliments et des boissons) ont maintenu leur niveau d'emploi et ont enregistré des gains de productivité supérieurs à la moyenne nationale. Cependant, l'ensemble du secteur manufacturier rural n'a pas enregistré de gains de productivité de 1981 à 1986.

Les pressions constantes visant à accroître la compétitivité et à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux semblent indiquer qu'il faudra continuer à remplacer la main-d'oeuvre par les biens d'équipement dans les industries rurales traditionnelles. La question qu'il faut alors se poser est la suivante : ce scénario assurera-t-il la survie des collectivités rurales telles que nous les connaissons aujourd'hui ? Des stratégies visant à encourager les personnes à rester dans la collectivité et à attirer de nouveaux résidents sont nécessaires afin de garantir un seuil critique de gens permettant le maintien des entreprises locales et des services aux consommateurs. Il semble que ce soit la solution qui permettra d'assurer la survie des régions rurales telles que nous les connaissons.

Table des matières

1. Introduction	79
2. Méthode	81
3. Observations	83
3.1 Population	83
3.2 Population active, selon la branche d'activité et l'emplacement	85
3.3 Industries manufacturières	92
3.4 Productivité des industries manufacturières	95
4. Conclusion	98

Produits et compétitivité des régions rurales du Canada¹

Michael Trant et George Brinkman

1. Introduction

La compétitivité est devenue, au cours de la dernière décennie, une des grandes préoccupations de tous les pays. Au Canada, l'accord commercial entre le Canada et les États-Unis de même que les négociations de l'Uruguay Round de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont retenu l'attention. Le relâchement des restrictions commerciales devrait profiter à certains secteurs de l'économie et à certaines régions du Canada et en désavantager d'autres. La présente étude traite de la compétitivité des régions rurales du Canada. Elle décrit les tendances de l'emploi selon la branche d'activité et compare les variations de la productivité pour ce qui est de la valeur ajoutée par heure-personne selon le groupe de taille de population.

La compétitivité résulte d'un ensemble complexe de facteurs nationaux et internationaux. Tous les secteurs de l'économie intérieure se font concurrence pour obtenir et utiliser les ressources du pays et ils subissent l'effet des changements relatifs à la technologie, à la productivité, aux prix des facteurs de production, aux préférences des consommateurs et aux taux de change. Les politiques et les programmes gouvernementaux influent également sur la compétitivité d'une branche d'activité en raison des garanties d'emprunt ou des stimulants économiques régionaux qu'ils offrent. La plupart des études sur la compétitivité sont axées sur certains aspects du commerce international et ont des applications tant en théorie qu'en modélisation économique. Au nombre des études récentes, mentionnons Durand et Giorno (1987), Hazledine (1991), Klein (1988), Rugman (1985) et OCDE (1988).

1. Les auteurs tiennent à remercier Gerry Welsh, Brian Biggs et Bernard Houle, de Statistique Canada, pour leur collaboration.

Un pays peut maintenir ou améliorer sa compétitivité en dévaluant sa monnaie, sans que cela influence les coûts de la main-d'oeuvre intérieure et la productivité. Cependant, lorsque la productivité ne s'améliore pas (quand on la mesure, par exemple, pour ce qui est de la valeur ajoutée par heure-personne), une baisse du taux de change fait diminuer le niveau de vie de la population. Une meilleure façon de mesurer la compétitivité consiste à déterminer l'accroissement de la productivité. Une productivité intérieure accrue améliore la capacité d'un pays de commercer sur le marché mondial, de maintenir une balance commerciale saine et de hausser le niveau de vie de ses habitants.

Les efforts internationaux entrepris dans le cadre du GATT et le renforcement des liens économiques entre les pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord ont aboli les mesures protectionnistes et les obstacles au commerce. Cette situation a donné lieu à une concurrence économique mondiale qui permet le libre mouvement des capitaux, de la technologie et de la main-d'oeuvre. Cela signifie que les régions rurales du Canada devront modifier leur base économique dans leur lutte pour demeurer concurrentielles. Selon un scénario très plausible, les ressources excédentaires, y compris la main-d'oeuvre, pourraient être retirées des régions rurales du Canada, à moins que de nouvelles stratégies de création nette d'emplois puissent être élaborées.

On peut affronter avec succès la concurrence de diverses façons, mais, comme nous l'avons mentionné précédemment, une des méthodes élémentaires consiste à améliorer la productivité. En agriculture, depuis les 20 dernières années, la technologie a permis d'augmenter considérablement la productivité annuelle, sinon dans tous les pays développés, du moins dans la plupart d'entre eux. On prévoit que la productivité continuera d'augmenter et que, étant donné le ralentissement de l'accroissement de la demande effective, les ressources et la main-d'oeuvre passeront de l'agriculture à d'autres branches d'activité. Compte tenu de la baisse des prix que l'on entrevoit, seule une augmentation des dépenses publiques pourrait maintenir le revenu des familles agricoles au niveau actuel et garder la main-d'oeuvre dans cette branche.

Dans les branches d'activité des forêts, du pétrole et du gaz, des mines et de la pêche, les progrès technologiques réalisés au cours de la dernière décennie se sont également traduits par un accroissement de la productivité et une augmentation de la production compte tenu des ressources utilisées (main-d'oeuvre, énergie et matières premières). Les produits de substitution comme les matières plastiques sont source de concurrence. De même, l'amélioration des méthodes de production ainsi que les machines utilisées pour la récolte et l'extraction ne laissent guère place à une augmentation de l'emploi dans ces branches d'activité, sauf, peut-être, dans celle du pétrole et du gaz (Galston, 1987).

Dans le secteur manufacturier, la compétitivité signifie qu'il faut exercer des pressions constantes pour améliorer la commercialisation et la productivité. Dans les régions rurales du Canada, les industries

manufacturières devraient pouvoir maintenir ou augmenter leur niveau de productivité, mais vraisemblablement grâce à une diminution de la main-d'oeuvre.

2. Méthode

Il est difficile de faire la preuve empirique et absolue de la compétitivité de la production et de l'emploi dans les régions rurales. Les renseignements dont nous disposons pour comparer la structure des coûts et des recettes des entreprises canadiennes de diverses régions sont peu nombreux. Par conséquent, dans la présente étude, nous utilisons l'emploi comme indicateur de substitution pour mesurer la compétitivité. Cette méthode, fondée sur l'emploi, est souvent appelée «analyse des survivants». L'existence d'une activité économique, déterminée au moyen des chiffres relatifs à l'emploi, est la preuve de la compétitivité de cette activité. Cette méthode repose sur le principe selon lequel le but des entreprises est de faire des profits et que, à l'exception des services publics, une entreprise est exploitée tant et aussi longtemps qu'elle est rentable. L'existence d'une activité économique suppose que celle-ci est rentable et compétitive sur le marché intérieur ou les marchés d'exportation. Toutefois, la méthode ne tient pas compte de l'effet possible des interventions gouvernementales visant à appuyer une activité économique dans une région donnée ainsi que des divers effets des régimes fiscaux municipaux, provinciaux et fédéraux. Cependant, étant donné que les politiques et les programmes publics actuels ne visent pas particulièrement les régions rurales, leur incidence sera probablement négligeable.

Pour le secteur manufacturier, nous disposons de données supplémentaires relatives à la valeur ajoutée par heure-personne selon le groupe de taille de population. Ces données, tirées des Recensements des manufactures de 1981 et de 1986, nous renseignent davantage sur l'activité manufacturière que ne le font les données du recensement.

Afin de déterminer les produits et la compétitivité des régions rurales du Canada, il faut disposer de données sur l'activité économique qui puissent être désagrégées par région géographique. Trois bases de données de Statistique Canada peuvent fournir des renseignements aussi exhaustifs :

1. le recensement quinquennal de la population;
2. le recensement annuel des manufactures (jusqu'en 1986);
3. les bases de données au stade expérimental relatives à l'impôt. Pour des résultats provisoires, consulter McVey (1992), Meyers (1992) et Picot et Heath (1992) dans le présent volume.

L'analyse économique de la «compétitivité des régions rurales» au moyen de statistiques sur l'emploi soulève trois questions complexes :

1. Comment définir les régions rurales du Canada ?
2. Quelles régions géographiques (par exemple un comté, un secteur de dénombrement) doit-on classer comme régions rurales ou régions urbaines ?
3. Comment définir l'activité économique en fonction d'une classification type des branches d'activité aux fins de l'analyse ?

Pour faciliter l'analyse, nous nous sommes servis des régions géographiques normalisées que sont les subdivisions de recensement² comme unités de base. La population active dans les groupes de taille de population a été déterminée en fonction de la taille de la population de la subdivision de recensement où résidaient les actifs.

Les subdivisions de recensement ont été classées en six groupes selon la classification établie par Hodge et Qadeer (1983).

Catégorie de lieu de résidence	Population
Régions rurales et petites villes	Moins de 5 000 habitants
Villes moyennes	De 5 000 à 9 999 habitants
Grandes villes	De 10 000 à 29 999 habitants
	De 30 000 à 99 999 habitants
Régions métropolitaines	De 100 000 à 499 999 habitants
	Plus de 500 000 habitants

Nous avons aussi envisagé d'utiliser une autre classification plus complexe. Celle-ci classait les régions géographiques limitrophes des grands centres urbains en fonction de la taille de la population du centre urbain plutôt qu'en fonction de celle de la région géographique elle-même. Cette méthode suppose que les régions périphériques font partie de la région urbaine, même si elles peuvent être considérées comme essentiellement rurales. Nous avons examiné cette classification modifiée, mais n'ayant observé aucun effet significatif sur les résultats de l'étude, nous ne l'avons pas adoptée.

2. Les subdivisions de recensement (SDR) sont des municipalités, des réserves indiennes, des établissements indiens et des territoires non organisés. À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, les SDR peuvent aussi être des unités géostatistiques qui sont créées par Statistique Canada en collaboration avec les provinces pour servir d'équivalents à des municipalités (Statistique Canada, 1988, p. 74).

Pour les besoins de notre étude, les activités économiques ont été classées selon la Classification des activités économiques (CAÉ) de 1970. Nous avons choisi la CAÉ de 1970 parce qu'elle était la seule qui pouvait s'appliquer aux données des Recensements de 1971, 1981 et 1986.

3. Observations

La présente étude ne renferme que des observations faites à l'échelle nationale. Des tableaux analytiques ont été préparés pour chaque province, mais, en raison de la quantité de renseignements qu'ils contiennent, ils n'ont pas été inclus ici. On peut toutefois les obtenir en communiquant avec les auteurs.

3.1 Population

En 1986, la population des régions rurales du Canada (y compris les villes et les villages de moins de 5 000 habitants) s'élevait à 7,4 millions d'habitants, ce qui représentait presque 30 % de l'ensemble de la population canadienne (tableau 1). Une forte proportion de Canadiens habitent en milieu rural. Malgré le phénomène de l'urbanisation croissante au Canada, le nombre de résidents ruraux est demeuré étonnamment stable depuis 1931. Cependant, la composition de la population rurale n'est plus la même. Un plus petit nombre de personnes vivent dans des fermes. En 1986, c'était le cas de 16 % seulement de la population rurale, alors qu'en 1956 la proportion atteignait presque 50 %.

TABLEAU 1
Population active, selon la branche d'activité et selon le groupe de taille de population, Canada, 1986

Branche d'activité	Groupe de taille de population						Total
	Moins de 5 000 habitants	De 5 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 29 999 habitants	De 30 000 à 99 999 habitants	De 100 000 à 499 999 habitants	500 000 habitants et plus	
Secteur producteur de biens (sous-total)	1 394 710	110 905	217 240	281 290	352 470	1 375 215	3 731 830
Agriculture	434 780	6 720	10 300	13 515	11 475	27 450	504 240
Forêts	77 715	4 790	9 420	6 730	3 870	6 860	109 385
Chasse et pêche	36 010	985	2 195	965	1 010	2 890	44 055
Mines et puits de pétrole	74 180	12 945	27 015	14 295	10 340	49 475	188 250
Industries manufacturières	531 765	64 885	130 130	186 725	252 505	987 950	2 153 960
Bâtiment	240 260	20 580	38 180	59 060	73 270	300 590	731 940
Secteur des services (sous-total)	2 015 095	266 560	537 945	784 160	1 034 740	4 413 125	9 051 625
Transports	243 525	27 460	54 135	79 030	92 800	461 795	958 745
Commerce	478 925	64 505	134 570	192 035	235 845	990 995	2 096 875
Finance, assurances et affaires immobilières	101 995	13 680	29 050	48 170	73 500	402 090	668 485
Santé, enseignement et loisirs	849 825	113 655	238 535	350 285	477 340	1 935 940	3 965 580
Administration publique	223 015	35 270	58 475	81 620	115 040	436 690	950 110
Autres	117 810	11 990	23 180	33 020	40 215	185 615	411 830
Population active totale	3 409 805	377 465	755 185	1 065 450	1 387 210	5 788 340	12 783 455
Population totale	7 389 920	797 260	1 584 505	2 174 160	2 694 425	10 669 060	25 309 330

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986, totalisation non publiée.

3.2 Population active, selon la branche d'activité et l'emplacement

Si l'on s'en tient aux données relatives à la population active³, on constate que le secteur des services comptait plus du double d'actifs que le secteur producteur de biens en 1986. La population active se composait de près de 13 millions de personnes, parmi lesquelles 9 millions travaillaient dans le secteur des services et 4 millions, dans le secteur producteur de biens (tableau 1). L'activité économique dans les régions rurales du Canada est significative, puisque plus de 3 millions d'actifs (27 %) y habitaient⁴.

Dans les régions rurales et les villes de moins de 5 000 habitants, le secteur producteur de biens est plus important que dans les régions plus urbanisées (tableau 2). Ce secteur employait 1,4 million de résidents ruraux (41 %). Comme dans les régions urbaines, le secteur des services devient, dans les régions rurales, une source d'emploi de plus en plus importante. En 1986, 2 millions de personnes (59 %) occupaient un emploi dans ce secteur dans les régions rurales.

Dans les grandes villes, le secteur des services est la source d'emploi nettement dominante. Il donne du travail à 71 % de la population active dans les villes de 5 000 à 9 999 habitants et représente le gagne-pain de 76 % de celle-ci dans les villes de plus d'un demi-million d'habitants. Les branches d'activité du commerce; de la finance, des assurances et des affaires immobilières; de la santé, de l'enseignement et des loisirs, et de l'administration publique sont celles où les régions urbaines présentent le plus de différences avec les régions rurales. Dans le secteur producteur de biens, on observe le contraire. Dans les villes de 5 000 à 9 999 habitants, 29 % des 400 000 emplois étaient concentrés dans ce secteur, tandis que dans les régions métropolitaines de plus de 500 000 habitants, moins de 24 % des 5,8 millions d'actifs travaillaient dans ce secteur.

-
3. Tous les chiffres présentés dans cette section sur la population active selon la branche d'activité et l'emplacement s'appliquent aux actifs. Nous parlons dans le texte du «nombre de personnes occupées», du «nombre d'actifs» et du «nombre d'emplois», mais, en réalité, la population active englobe les «personnes occupées» et les «chômeurs».
 4. Dans le contexte du Recensement, le classement des travailleurs se fait selon leur lieu de résidence et non selon le groupe de taille de population de leur lieu de travail.

TABLEAU 2

Répartition en pourcentage de la population active, selon la branche d'activité et selon le groupe de taille de population, Canada, 1986

Branche d'activité	Groupe de taille de population						Total
	Moins de 5 000 habitants	De 5 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 29 999 habitants	De 30 000 à 99 999 habitants	De 100 000 à 499 999 habitants	500 000 habitants et plus	
Secteur producteur de biens (sous-total)	40,9	29,4	28,8	26,4	25,4	23,8	29,2
Agriculture	12,8	1,8	1,4	1,3	0,8	0,5	3,9
Forêts	2,3	1,3	1,3	0,6	0,3	0,1	0,9
Chasse et pêche	1,1	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	0,3
Mines et puits de pétrole	2,2	3,4	3,6	1,3	0,8	0,9	1,5
Industries manufacturières	15,6	17,2	17,2	17,5	18,2	17,1	16,9
Bâtiment	7,1	5,5	5,1	5,5	5,3	5,2	5,7
Secteur des services (sous-total)	59,1	70,6	71,2	73,6	74,6	76,2	70,8
Transports	7,1	7,3	7,2	7,4	6,7	8,0	7,5
Commerce	14,1	17,1	17,8	18,0	17,0	17,1	16,4
Finance, assurances et affaires immobilières	3,0	3,6	3,9	4,5	5,3	7,0	5,2
Santé, enseignement et loisirs	24,9	30,1	31,6	32,9	34,4	33,5	31,0
Administration publique	6,5	9,3	7,7	7,7	8,3	7,5	7,4
Autres	3,5	3,2	3,1	3,1	2,9	3,2	3,2
Population active totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986, totalisation non publiée.

L'agriculture donne de l'emploi à 13 % de la population active rurale. Une autre proportion de 5 % travaille dans d'autres branches d'activité traditionnellement rurales telles que les forêts, la chasse et la pêche, les mines et l'extraction du pétrole et du gaz. Les industries primaires, en raison de leur nature même, sont concentrées en milieu rural. En effet, ces industries offrent à la population rurale des perspectives d'emploi qui ne sont pas accessibles dans les régions plus urbanisées du pays. Si, par exemple, les emplois en agriculture n'existaient pas, les profils d'emploi du secteur producteur de biens et du secteur des services dans les régions rurales du Canada seraient semblables à ceux des mêmes secteurs dans les régions plus urbanisées.

En 1981, la situation était à peu près la même qu'en 1986 (tableau 3). La population active totale comptait, en 1981, 800 000 personnes de moins qu'en 1986 et une plus forte proportion d'actifs travaillaient dans le secteur producteur de biens (37 %) (tableau 4). Dans les régions rurales, les tendances de l'emploi ont été à peu près semblables. En

1981, il y avait 150 000 actifs de moins qu'en 1986 dans les régions rurales et la proportion d'actifs dans le secteur producteur de biens était plus élevée (43 %).

TABLEAU 3

Population active, selon la branche d'activité et selon le groupe de taille de population, Canada, 1981

Branche d'activité	Groupe de taille de population						Total
	Moins de 5 000 habitants	De 5 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 29 999 habitants	De 30 000 à 99 999 habitants	De 100 000 à 499 999 habitants	500 000 habitants et plus	
Secteur producteur de biens (sous-total)	1 401 715	118 335	239 430	287 805	354 655	1 398 740	3 800 680
Agriculture	423 350	6 235	8 615	10 450	10 345	22 280	481 275
Forêts	72 440	4 660	9 350	5 110	3 290	5 915	100 765
Chasse et pêche	29 395	900	1 835	835	1 210	2 690	36 865
Mines et puits de pétrole	85 535	14 945	31 570	14 850	13 785	49 340	210 025
Industries manufacturières	540 660	68 335	146 895	192 275	256 080	1 015 130	2 219 375
Bâtiment	250 335	23 260	41 165	64 285	69 945	303 385	752 375
Secteur des services (sous-total)	1 845 390	254 125	497 510	678 045	930 715	3 990 855	8 196 640
Transports	229 055	28 985	54 600	75 400	87 850	459 680	935 570
Commerce	449 610	62 415	126 990	174 380	217 170	927 015	1 957 580
Finance, assurances et affaires immobilières	95 485	13 870	28 390	42 705	69 395	371 270	621 115
Santé et enseignement	743 685	100 130	211 365	291 925	410 845	1 641 490	3 399 440
Administration publique	205 755	37 360	52 780	71 840	106 815	412 050	886 600
Autres	121 800	11 365	23 385	21 795	38 640	179 350	396 335
Population active totale	3 247 105	372 460	736 940	965 850	1 285 370	5 389 595	11 997 320

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1981, totalisation non publiée.

TABLEAU 4

Répartition de la population active, Canada, 1971-1986

	Régions rurales de moins de 5 000 habitants			Ensemble des régions		
	1971 %	1981 %	1986 %	1971 %	1981 %	1986 %
Secteur producteur de biens	47	43	41	34	32	29
Secteur des services	53	57	59	66	68	71
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971-1986, totalisations non publiées.

En 1971, la population active du Canada s'élevait à 8,6 millions de personnes, ce qui représentait 3,3 millions d'actifs de moins qu'en 1981 (tableau 5). Le secteur producteur de biens employait 3 millions de personnes (34 %) en 1971. Les 5,7 autres millions d'actifs (66 %) travaillaient dans le secteur des services. Cette même année, 1,1 million de résidents ruraux (47 %) occupaient un emploi dans le secteur producteur de biens. On dénombrait dans les régions rurales presque autant de personnes dans le secteur producteur de biens que dans celui des services. En 1971, seulement 1,3 million de personnes occupaient un poste dans le secteur des services, ce qui représentait 53 % de l'emploi dans les régions rurales.

TABLEAU 5

Population active, selon la branche d'activité et selon le groupe de taille de population, Canada, 1971

Branche d'activité	Groupe de taille de population						Total
	Moins de 5 000 habitants	De 5 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 29 999 habitants	De 30 000 à 99 999 habitants	De 100 000 à 499 999 habitants	500 000 habitants et plus	
Secteur producteur de biens (sous-total)	1 124 815	103 890	226 605	254 320	398 120	857 850	2 965 600
Agriculture	444 850	5 005	10 885	4 950	7 945	7 560	481 195
Forêts	55 960	3 310	6 350	2 670	2 645	3 445	74 380
Chasse et pêche	21 380	435	1 305	300	595	1 425	25 440
Mines et puits de pétrole	62 460	12 375	24 405	13 395	18 005	8 395	139 035
Industries manufacturières	364 065	63 445	145 550	188 090	276 770	669 415	1 707 335
Bâtiment	176 100	19 320	38 110	44 915	92 160	167 610	538 215
Secteur des services (sous-total)	1 279 715	213 665	446 325	524 880	1 024 020	2 172 705	5 661 310
Transports	164 545	24 950	52 410	58 915	103 335	266 900	671 055
Commerce	278 490	47 760	102 300	120 975	227 180	492 585	1 269 290
Finance, assurances et affaires immobilières	46 385	9 395	22 185	26 230	66 875	186 980	358 050
Santé et enseignement	438 495	78 770	166 955	204 605	390 315	762 250	2 041 390
Administration publique	143 470	28 415	52 525	56 105	134 010	225 055	639 580
Autres	208 330	24 375	49 950	58 050	102 305	238 935	681 945
Population active totale	2 404 530	317 555	672 930	779 200	1 422 140	3 030 555	8 626 910

Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1971, totalisation non publiée.

Depuis 1971, la proportion d'actifs qui travaillent dans le secteur producteur de biens a diminué. À l'échelle nationale, cette proportion était de 34 % en 1971, de 32 % en 1981 et de 29 % en 1986. À l'opposé, la proportion de la population active concentrée dans le secteur des

services est passée de 65 % en 1971 à plus de 70 % en 1986. Dans les régions rurales du Canada, le taux de variation et la tendance de cette variation ont été similaires. En 1971, la population active rurale était répartie presque également entre le secteur producteur de biens et le secteur des services. En 1986, la proportion d'actifs dans le secteur producteur de biens avait chuté à 41 %, tandis que dans celui des services, elle était passée à 59 %.

On attribue en grande partie le renversement de la tendance de l'emploi dans les régions rurales à la croissance rapide du secteur des services — l'emploi dans les industries productrices de biens s'est accru entre 1971 et 1981, mais il est demeuré presque au même niveau entre 1981 et 1986. Dans les régions rurales, le nombre d'emplois dans le secteur producteur de biens ne s'est accru que de 7 000 entre 1981 et 1986. En revanche, il y a eu une croissance considérable de l'emploi dans le secteur des services en milieu rural, où on comptait 170 000 emplois de plus.

On constate l'importance du secteur des services non seulement par l'augmentation du nombre de ses emplois, mais également par son taux de croissance. Au Canada, l'emploi dans ce secteur s'est accru de 60 % entre 1971 et 1986, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 4 % (tableau 6). Entre 1981 et 1986, l'augmentation a été de 900 000 emplois, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel de 2 %.

Les branches d'activité du secteur des services où la croissance a été la plus marquée à l'échelle nationale sont celles des soins de santé, de l'enseignement et des loisirs, de l'hébergement et de la restauration. Le nombre d'emplois dans ces branches a doublé, passant de 2 millions en 1971 à 4 millions en 1986, ce qui représente un taux de croissance annuel de plus de 6 % pour la période. La branche de la finance, des assurances et des affaires immobilières, qui employait un peu plus d'un demi-million de personnes en 1986, venait au deuxième rang pour ce qui est de la croissance de l'emploi, le taux annuel dans cette branche s'élevant à presque 6 % entre 1971 et 1986. La branche du commerce arrivait au troisième rang avec un taux de croissance annuel moyen de plus de 4 % (65 % pour la période de 15 ans). Cette branche occupe le deuxième rang pour le nombre d'emplois dans le secteur des services.

En ce qui concerne l'économie des régions rurales, il y a peu de chances que le rendement du secteur des services dépasse celui du secteur producteur de biens, puisque les industries de services sont en grande partie implantées dans les régions urbaines. Par comparaison avec les régions urbaines, le milieu rural du Canada ne reçoit pas sa part des avantages qui découlent de la croissance rapide de l'emploi dans le secteur des services, car la plus grande partie des emplois dans les régions rurales sont concentrés dans le secteur producteur de biens, qui connaît une croissance plus lente.

TABLEAU 6

Variation en pourcentage de la population active, selon la branche d'activité et selon le groupe de taille de population, Canada, 1971-1986

Branche d'activité	Groupe de taille de population						Total
	Moins de 5 000 habitants	De 5 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 29 999 habitants	De 30 000 à 99 999 habitants	De 100 000 à 499 999 habitants	500 000 habitants et plus	
	Variation en pourcentage, 1971-1986						
Secteur producteur de biens (sous-total)	24	7	-4	11	6	60	26
Agriculture	-2	34	-5	173	44	263	5
Forêts	39	45	48	152	46	99	47
Chasse et pêche	68	126	68	222	70	103	73
Mines et puits de pétrole	19	5	11	7	-43	489	35
Industries manufacturières	46	2	-11	-1	-9	48	26
Bâtiment	36	7	0	31	-21	79	36
Secteur des services (sous-total)	57	25	21	49	1	103	60
Transports	48	10	3	34	-10	73	43
Commerce	72	35	32	59	4	101	65
Finance, assurances et affaires immobilières	120	46	31	84	10	115	87
Santé, enseignement et loisirs	94	44	43	71	22	154	94
Administration publique	55	24	11	45	-14	94	49
Autres	-43	-51	-54	-43	-61	-22	-40
Population active totale	42	19	12	37	-2	91	48

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986, totalisations non publiées.

Comparativement au secteur des services, le nombre de salariés dans le secteur producteur de biens s'est accru de 0,9 million, en hausse de 2 % seulement par an entre 1971 et 1986. Au cours de la période 1981-1986, ce secteur a enregistré des pertes d'emplois de l'ordre de 0,4 % par an. Les industries manufacturières ont subi les pertes les plus considérables, suivies, au deuxième rang, par les branches d'activité du pétrole, du gaz, des mines et du bâtiment. Dans les branches d'activité des forêts et de la pêche, l'emploi a continué à s'accroître à un taux de 3,6 % par an entre 1971 et 1986. En agriculture, l'emploi est demeuré stable au cours de la période, augmentant en moyenne de 1 000 personnes occupées seulement par an.

Afin de résumer les taux de croissance dans les diverses branches et les divers groupes de taille de population, il est utile d'examiner quel groupe de taille de population a enregistré les taux de croissance les plus élevés dans chaque branche d'activité. Entre 1971 et 1986, les taux de croissance les plus élevés ont été observés dans les villes de plus de 500 000 habitants, et ce, dans toutes les branches d'activité à l'exception de celles des forêts; de la pêche; et de la finance, des assurances et des

affaires immobilières (tableau 7). Les régions de moins de 5 000 habitants venaient au deuxième rang dans sept branches et au premier rang dans celle de la finance, des assurances et des affaires immobilières. Nous reconnaissons qu'une partie de la croissance de la population active dans les régions de moins de 5 000 habitants découle de l'augmentation du nombre de travailleurs qui habitent dans de petites subdivisions de recensement et qui travaillent dans des centres urbains situés à proximité. Toutefois, une part significative de cette croissance est attribuable à l'augmentation de l'emploi dans des régions qui ne sont pas attenantes à des centres urbains.

TABLEAU 7

Classement des groupes de taille de population, selon l'ampleur de la croissance de la population active dans chaque branche d'activité, Canada, 1971-1986

Branche d'activité	Rang des groupes de taille de population, selon le taux de croissance de la population active, 1971-1986					
	1	2	3	4	5	6
Secteur producteur de biens (sous-total)	500K +	<5K	30-100K	5-10K	100-500K	10-30K
Agriculture	500K +	30-100K	100-500K	5-10K	<5K	10-30K
Forêts	30-100K	500K +	10-30K	100-500K	5-10K	<5K
Chasse et pêche	30-100K	5-10K	500K +	100-500K	<5K	10-30K
Mines et puits de pétrole	500K +	<5K	10-30K	30-100K	5-10K	100-500K
Industries manufacturières	500K +	<5K	5-10K	30-100K	100-500K	10-30K
Bâtiment	500K +	<5K	30-100K	5-10K	10-30K	100-500K
Secteur des services (sous-total)	500K +	<5K	30-100K	5-10K	10-30K	100-500K
Transports	500K +	<5K	30-100K	5-10K	10-30K	100-500K
Commerce	500K +	<5K	30-100K	5-10K	10-30K	100-500K
Finance, assurances et affaires immobilières	<5K	500K +	30-100K	5-10K	10-30K	100-500K
Santé et enseignement	500K +	<5K	30-100K	5-10K	10-30K	100-500K
Administration publique	500K +	<5K	30-100K	5-10K	10-30K	100-500K
Autres	500K +	30-100K	<5K	5-10K	10-30K	100-500K
Total	500K +	<5K	30-100K	5-10K	10-30K	100-500K

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

3.3 Industries manufacturières

À l'heure actuelle, nous disposons de peu de données détaillées sur la structure des coûts et des recettes de l'industrie canadienne qui nous permettent d'obtenir des statistiques classées selon la taille de la population des villes. Les seules que nous ayons sont celles du Recensement annuel des manufactures, mais, en raison de changements apportés au programme, les données de 1986 sont les dernières que l'on puisse classer et totaliser selon la taille de la population des villes (voir Statistique Canada, 1990).

Les données du Recensement des manufactures sont recueillies auprès des manufacturiers canadiens et celles du Recensement de la population, auprès des ménages. Les définitions et les concepts utilisés dans ces deux enquêtes ne sont pas les mêmes. Les chiffres sur l'emploi recueillis dans le cadre du Recensement des manufactures sont systématiquement plus bas que les estimations faites à partir des résultats du Recensement de la population (tableau 8). La raison de ces différences n'est pas claire, et l'on ne sait pas non plus pourquoi l'écart entre les provinces est si considérable.

TABLEAU 8

Comparaison des estimations de la population active dans les industries manufacturières, Recensement de la population et Recensement des manufactures, Canada, 1986

	Population active dans les industries manufacturières		
	Recensement de la population, selon le lieu de résidence	Recensement des manufactures, selon l'emplacement des usines	(2) en pourcentage de (1)
	(1)	(2)	(3)
Terre-Neuve	35 700	16 737	47
Île-du-Prince-Édouard	5 825	3 374	58
Nouvelle-Écosse	50 655	34 338	68
Nouveau-Brunswick	45 660	30 429	67
Québec	597 325	481 977	8
Ontario	1 047 385	885 557	85
Manitoba	65 150	51 058	78
Saskatchewan	28 190	18 333	65
Alberta	99 906	69 518	70
Colombie-Britannique	176 895	126 752	72
Canada	2 153 970	1 718 412	80

Source : Statistique Canada. Recensement des manufactures, 1986 et Recensement de la population, 1986.

5. Dans cette section sur l'activité manufacturière, les chiffres sur l'emploi représentent le nombre de personnes occupées tel qu'il est déclaré par les fabricants dans le Recensement des manufactures.

Cependant, les données du Recensement des manufactures confirment les résultats du Recensement de la population selon lesquels le secteur producteur de biens, dont les industries manufacturières constituent une partie importante, est un secteur à croissance lente. C'est également un secteur soumis à une forte pression sous l'influence de la concurrence mondiale.

Dans le contexte de l'ensemble de l'activité économique au Canada en 1986, les industries manufacturières ont employé 17 % de la population active totale et 16 % de la population active rurale (tableau 2). Bien que ces industries soient une source d'emploi importante dans les régions rurales, l'activité manufacturière témoigne de la répartition de la population globale et s'exerce principalement dans les régions urbaines. Plus de 80 % de l'activité manufacturière se fait dans les villes de plus de 10 000 habitants et près de 50 %, dans les villes de plus de 100 000 habitants.

En 1986, le nombre d'emplois dans les industries manufacturières dans les régions rurales du Canada s'élevait à presque 200 000, ce qui équivaut à 12 % de l'ensemble des emplois dans ces industries (tableau 9). La plus grande partie de ces emplois était concentrée dans des branches d'activité habituellement associées aux régions rurales. Les emplois dans les industries du bois, du papier et des produits connexes représentaient 35 % des emplois dans les industries manufacturières des régions rurales et presque 20 % de l'ensemble des emplois dans ces industries. Il n'est pas étonnant de constater que les industries de l'alimentation et des boissons, qui sont étroitement liées à l'agriculture, employaient 20 % de la population active des industries manufacturières dans les régions rurales et 20 % de l'ensemble des travailleurs des industries de l'alimentation et des boissons.

Le secteur manufacturier n'est pas un secteur en expansion. Les niveaux nationaux de l'emploi sont demeurés essentiellement stables entre 1981 et 1986 (tableau 10). Dans les régions rurales, la situation est comparable, les gains dans certaines industries manufacturières ayant restreint l'effet des pertes enregistrées dans d'autres industries.

Les régions rurales ont connu des pertes d'emplois dans les industries pétrochimiques et celles de la fabrication de produits en métal. Pour ces dernières, les pertes se sont produites dans l'ensemble des industries indépendamment de l'emplacement des usines. Dans le cas des industries pétrochimiques, ce sont surtout les régions rurales et les villes de moins de 30 000 habitants qui ont été touchées. Les pertes d'emplois dans les industries pétrochimiques situées dans les régions rurales ont en majeure partie été compensées par une augmentation du nombre d'emplois dans les régions plus urbanisées du pays. Les industries de la fabrication de machines et celles de la fabrication de produits électriques ont enregistré une modeste croissance de l'emploi d'environ 5 % entre 1981 et 1986.

TABLEAU 9

Nombre d'employés, selon les industries manufacturières et selon le groupe de taille de population des régions où sont situées les usines, Canada, 1981 et 1986

Industries manufacturières	Groupe de taille de population						Total
	Moins de 5 000 habitants	De 5 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 29 999 habitants	De 30 000 à 99 999 habitants	De 100 000 à 499 999 habitants	500 000 habitants et plus	
Alimentation et boissons							
1986	41 383	18 050	24 129	33 265	49 534	43 647	210 008
1981	40 223	17 004	25 864	35 480	50 033	54 086	222 690
Habillement							
1986	20 000	10 699	17 934	33 216	23 272	86 073	191 194
1981	19 232	11 368	28 670	33 230	23 391	89 308	205 199
Bois et papier							
1986	71 176	37 595	58 111	69 006	85 775	74 458	396 121
1981	70 802	38 308	68 058	70 640	71 783	73 309	392 900
Fabrication de produits en métal							
1986	16 335	14 702	34 793	68 495	81 207	29 291	244 823
1981	19 116	18 540	39 657	79 693	81 081	36 247	274 334
Fabrication de machines et produits électriques							
1986	27 812	14 399	59 439	95 741	159 659	50 181	407 231
1981	24 756	14 450	58 816	96 925	137 364	55 013	387 324
Fabrication de produits du pétrole — industrie chimique							
1986	11 584	11 012	28 143	37 829	42 430	20 722	151 720
1981	15 405	12 344	31 424	33 882	38 394	19 262	150 711
Autres							
1986	9 949	7 861	14 080	24 727	35 564	25 124	117 305
1981	9 007	8 352	15 103	23 687	32 704	27 577	116 430
Total							
1986	198 239	114 318	236 629	362 279	477 441	329 496	1 718 402
1981	198 541	120 366	267 592	373 537	434 750	354 802	1 749 588

Source : Statistique Canada. Recensements des manufactures, 1981 et 1986.

TABLEAU 10

Variation en pourcentage du nombre d'employés, selon les industries manufacturières et selon le groupe de taille de population des régions où sont situées les usines, Canada, 1981-1986

Industries manufacturières	Groupe de taille de population						Total
	Moins de 5 000 habitants	De 5 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 29 999 habitants	De 30 000 à 99 999 habitants	De 100 000 à 499 999 habitants	500 000 habitants et plus	
Alimentation et boissons	2,9	6,2	- 6,7	- 6,2	- 1,0	- 19,3	- 5,7
Habillement	4,0	- 5,9	- 37,4	0,0	- 0,5	- 3,6	- 6,8
Bois et papier	0,5	- 1,9	- 14,6	- 2,3	19,5	1,6	0,8
Fabrication de produits en métal	- 14,5	- 20,7	- 12,3	- 14,1	0,2	- 19,2	- 10,8
Fabrication de machines et produits électriques	12,3	- 0,4	1,1	- 1,2	16,2	- 8,8	5,1
Fabrication de produits du pétrole — industrie chimique	- 24,8	- 10,8	- 10,4	11,6	10,5	7,6	0,7
Autres	10,5	- 5,9	- 6,8	4,4	8,7	- 8,9	0,8
Total	- 0,2	- 5,0	- 11,6	- 3,0	9,8	- 7,1	- 1,8

Source : Statistique Canada. Recensements des manufactures, 1981 et 1986.

3.4 Productivité des industries manufacturières

Un indicateur indispensable de la compétitivité d'une branche d'activité économique est sa productivité. Nous mesurons la productivité pour ce qui est de la valeur ajoutée par heure-personne. Les données sont totalisées et classées selon la taille de la population de la ville où les usines sont situées.

La productivité de l'ensemble des fabricants canadiens, mesurée en dollars constants, est passée de 34,77 \$ à 36,87 \$ par heure-personne de 1981 à 1986 (tableau 11). Cela représente une modeste augmentation de 6 % (tableau 12) ou à peine plus de 1 % par année pour la période. Parallèlement, on a observé une diminution de près de 2 % de l'emploi dans les industries manufacturières, même si le nombre de fabricants s'était accru d'environ 7 % entre 1981 et 1986.

Contrairement à ce que l'on a observé à l'échelle nationale, les régions rurales n'ont dans l'ensemble enregistré aucun gain de productivité. La valeur ajoutée par heure-personne, en dollars constants, était encore de 29 \$ en 1986, se situant presque au même niveau qu'en 1981. Les gains de productivité dans les industries manufacturières «typiquement» rurales (celles de l'alimentation et des boissons de même que du bois et du papier) ont été compensés par les faibles gains ou les pertes enregistrés dans d'autres industries. Les industries de l'alimentation et

des boissons ont connu une hausse de 21 %, ou de 4 % par an, et celles du bois et du papier, de 10 %, ou de 2 % par an. Les augmentations de la productivité dans ces deux groupes d'industries ont été généralement les mêmes à l'échelle nationale.

TABLEAU 11

Productivité des industries manufacturières canadiennes, selon le groupe de taille de population des régions où sont situées les usines, Canada, 1981 et 1986

Industries manufacturières	Groupe de taille de population						Total
	Moins de 5 000 habitants	De 5 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 29 999 habitants	De 30 000 à 99 999 habitants	De 100 000 à 499 999 habitants	500 000 habitants et plus	
Valeur ajoutée par heure-personne (dollars constants de 1986)							
Alimentation et boissons							
1986	27,84	34,41	59,73	60,20	53,64	47,05	46,78
1981	23,07	29,84	43,40	49,69	45,61	41,91	39,22
Habillement							
1986	16,37	22,38	20,00	22,76	17,47	17,08	18,53
1981	16,38	19,44	20,57	21,64	20,84	17,72	19,08
Bois et papier							
1986	29,58	39,07	43,17	35,81	34,94	37,32	36,08
1981	26,93	35,28	33,12	30,92	33,58	36,25	32,67
Fabrication de produits en métal							
1986	30,40	35,09	41,36	33,82	34,35	30,89	34,53
1981	29,56	28,90	34,03	35,69	32,87	32,98	33,47
Fabrication de machines et produits électriques							
1986	28,50	32,90	38,83	35,78	39,39	31,94	36,53
1981	31,91	29,45	34,90	35,59	35,54	37,16	35,19
Fabrication de produits du pétrole — industrie chimique							
1986	49,58	60,97	78,07	69,81	57,39	53,02	63,32
1981	69,76	59,07	74,56	76,69	52,13	51,29	64,49
Autres							
1986	33,10	34,01	34,77	30,68	34,75	26,00	31,76
1981	32,24	33,23	34,16	31,29	36,34	28,77	36,62
Total							
1986	28,96	36,99	44,52	39,01	38,94	31,05	36,87
1981	29,08	33,34	37,55	37,63	36,25	31,74	34,77

Source : Statistique Canada. Recensements des manufactures, 1981 et 1986.

Le déflateur utilisé pour convertir en dollars constants est l'indice implicite des prix du PIB de Statistique Canada, 1986 = 100.

TABLEAU 12

Variation en pourcentage de la valeur ajoutée par heure-personne, selon les industries manufacturières et selon le groupe de taille de population des régions où sont situées les usines, Canada, 1981-1986

Industries manufacturières	Groupe de taille de population						Total
	Moins de 5 000 habitants	De 5 000 à 9 999 habitants	De 10 000 à 29 999 habitants	De 30 000 à 99 999 habitants	De 100 000 à 499 999 habitants	500 000 habitants et plus	
Variation en pourcentage, 1981-1986							
Alimentation et boissons	21	15	38	21	18	12	19
Habillement	0	15	-3	5	-16	-4	-3
Bois et papier	10	11	30	16	4	3	10
Fabrication de produits en métal	3	21	22	-5	5	-6	3
Fabrication de machines et produits électriques	-11	12	11	1	11	-14	4
Fabrication de produits du pétrole — industrie chimique	-29	3	5	-9	10	3	-2
Autres	3	2	2	-2	-4	-10	-13
Total	0	11	19	4	7	-2	6

Source : Statistique Canada. Recensements des manufactures, 1981 et 1986.

La productivité des industries canadiennes de la fabrication de produits en métal et de l'habillement a peu varié de 1981 à 1986. En fait, les industries de l'habillement ont connu une légère baisse de 3 % de leur productivité et celles de la fabrication de produits en métal, une hausse de 3 %.

La situation des industries pétrochimiques, seule autre source importante d'emploi dans les industries manufacturières dans les régions rurales, n'était pas très bonne entre 1981 et 1986. Les approvisionnements abondants et les faibles prix ont eu un effet marqué sur ces industries. L'emploi y est demeuré presque inchangé et la productivité, pour ce qui est de la valeur ajoutée par heure-personne, a diminué de 2 % à l'échelle nationale et de presque 29 % dans les usines des régions rurales.

En résumé, les industries manufacturières ont enregistré des gains de productivité peu spectaculaires de 1 % annuellement pour l'ensemble du Canada, tandis que dans les régions rurales, elles n'ont enregistré aucun changement mesurable de 1981 à 1986. Le fait qu'il n'y ait pas eu d'amélioration de la productivité dans les industries manufacturières rurales est inquiétant pour les collectivités rurales.

4. Conclusion

La modeste croissance de l'emploi dans les industries productrices de biens et celles des services dans les régions rurales laisse croire que ces régions contribuent encore de façon substantielle à l'activité économique du pays. Toutefois, il est plutôt inquiétant de constater que la croissance de l'emploi en milieu rural est inférieure à celle des régions urbaines du Canada. Le secteur des services, qui connaît une croissance rapide, n'est pas bien développé dans les régions rurales comparativement aux régions urbaines. Il semble que les branches d'activité rurales traditionnelles que sont l'agriculture, les forêts, l'extraction des ressources naturelles et les industries manufacturières demeureront la base économique des régions rurales pendant quelques années encore.

La faible amélioration de la productivité des fabricants canadiens soulève certaines préoccupations quant à la capacité du secteur manufacturier de continuer à concourir au bien-être des collectivités rurales. Ce secteur a été une source importante d'emploi pour les résidents ruraux dans le passé. L'absence d'amélioration mesurable de la productivité des établissements manufacturiers dans les régions rurales par comparaison avec les régions plus urbanisées doit faire l'objet d'un examen attentif.

Une assise industrielle compétitive est une condition nécessaire, mais non suffisante, à l'épanouissement des collectivités rurales. Les pressions constantes visant à améliorer la compétitivité semblent indiquer qu'il faudra continuer à remplacer la main-d'oeuvre par les biens d'équipement. Cette observation s'oppose à l'autre élément fondamental du débat sur le développement des régions rurales. La croissance de la population est primordiale pour le maintien de la viabilité des collectivités rurales. Des stratégies visant à encourager les gens à rester dans la collectivité et à en attirer d'autres doivent être élaborées. Le fait d'augmenter la densité de la population fournirait le seuil critique de gens nécessaire au soutien des entreprises et des services aux consommateurs. Il semble que ce soit la solution au maintien des régions rurales telles que nous les connaissons aujourd'hui (Galston, 1987).

Michael Trant
Division de l'agriculture
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

George Brinkman
School of Agricultural
Economics and Business
University of Guelph
Guelph (Ontario)
N1G 2W1

Références

- Brinkman, G.L. 1987.** «The competitive position of Canadian agriculture». *Revue canadienne d'économie rurale*, 35(2) : 263-288.
- Coffey, W.J., J.J. McRae et al. 1989.** *Service Industries in Regional Development*. Montréal : Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines.
- Coffey, W.J. et Mario Polèse. 1987.** «Trade and location of producer services: a Canadian perspective». *Environment and Planning*, 19 : 597-612.
- Durand, M. et G. Giorno. 1987.** «Les indicateurs de compétitivité internationale : aspects conceptuels et évaluation». *Revue économique de l'OCDE*. Paris : 147-183.
- Galston, W. 1987.** «U.S. rural economic development in a competitive global economy». *Agriculture and Beyond*. College of Agricultural and Life Sciences. Madison : University of Wisconsin.
- Hazledine, Tim. 1991.** «Productivity in Canadian Food and Beverage Industries: An Interpretive Survey of Methods and Results». *Revue canadienne d'économie rurale*, 39(1) : 1-34.
- Hodge, G. et A.M. Qadeer. 1983.** *Towns and Villages in Canada, The Importance of Being Unimportant*. Toronto : Butterworths.
- Klein, L.R. 1988.** «Components of competitiveness». *Science*, 241 : 308-313.
- McVey, John. 1992.** «Croissance des petites et moyennes entreprises : une comparaison des milieux ruraux et urbains». Chapitre 4 du présent volume. *Petites villes et régions rurales du Canada*. Toronto : Thompson Educational Publishing Inc.
- Meyer, Bruce. 1992.** «Caractéristiques de la population, du revenu et de la migration pour les régions urbaines et rurales et les familles agricoles et non agricoles en Saskatchewan». Chapitre 15 du présent volume. *Petites villes et régions rurales du Canada*. Toronto : Thompson Educational Publishing Inc.
- Organisation de coopération et de développement économiques. 1988.** *Perspectives économiques de l'OCDE*. Paris : décembre, n° 44.

-
- Picot, Garnett et John Heath. 1992.** «Les petites collectivités des provinces atlantiques : structure industrielle et condition du marché du travail au début des années 80». Chapitre 8 du présent volume. *Petites villes et régions rurales du Canada*. Toronto : Thompson Educational Publishing Inc.
- Rugman, A. M. 1985.** «A Canadian strategy for international competitiveness». *Business Quarterly*, 50(3) : 18-21.
- Statistique Canada. 1991.** Totalisations spéciales, Recensements de la population de 1971, 1981 et 1986. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1991.** Totalisations spéciales, Recensements des manufactures de 1981 et 1986. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1988.** *Le recensement en bref*, n° 99-104 au catalogue. Dans la série des publications du Recensement de la population de 1986. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1990.** *Industries manufacturières du Canada, niveau infraprovincial, 1986*, n° 31-209 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

4

Croissance des petites et moyennes entreprises : une comparaison des milieux ruraux et urbains

J.S. McVey

Résumé

Les petites et moyennes entreprises (PME) réalisent 53 % des ventes globales des sociétés constituées au Canada. Les sociétés non constituées, ainsi que les grandes entreprises (dont les ventes s'élèvent à 50 millions de dollars ou plus), sont exclues de la présente étude.

Les ventes des PME se concentrent dans les centres de 100 000 habitants et plus. Les PME y ont enregistré, entre 1981 et 1987, une croissance supérieure à celles des PME établies dans les petites agglomérations. Même si dans les grandes agglomérations, la rentabilité des PME a été plus élevée en 1981 et en 1987, celle-ci s'est accrue plus rapidement dans les localités de moins de 100 000 habitants. Les entreprises créées entre 1981 et 1987 ont réalisé une grande partie des ventes dans les agglomérations de toutes tailles. Toutefois, le nombre des entreprises disparues après 1987 étant moins élevé dans les centres de 10 000 habitants et moins, le faible roulement des entreprises a eu une incidence très favorable sur les activités commerciales de ces centres. Les activités des PME établies dans les grands centres relèvent surtout du secteur des services dont la croissance a été plus marquée dans les grands centres entre 1981 et 1987.



Oliver (Colombio-Britannique)

Croissance des petites et moyennes entreprises : une comparaison des milieux ruraux et urbains

J.S. McVey

Introduction

La science économique n'a jamais accordé beaucoup d'importance aux facteurs géographiques. Depuis 1776 à tout le moins, date à laquelle Adam Smith a publié ses monumentales «Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations», l'accent a toujours été mis sur les entités artificielles que sont les nations. Toutefois, celles-ci présentent des différences importantes à la fois sur les plans de la géographie et du tissu urbain. Elles sont composées d'agglomérations urbaines dont le nombre et la taille sont extrêmement variables.

Au Canada, à l'instar de la majorité des sociétés industrielles modernes, une proportion importante de la population habite les grands centres. En 1986, un peu plus de 60 % de la population canadienne était répartie dans 27 agglomérations comptant plus de 100 000 habitants. Près de 20 % des Canadiens résidaient dans 51 localités comprenant entre 10 000 et 100 000 habitants. Donc, environ 80 % des Canadiens étaient concentrés dans 178 agglomérations à densité de population moyenne ou élevée. Par contre, il ne faut pas oublier pour autant qu'un bon cinquième de la population, soit plus de 5 millions d'habitants, était disséminé dans 4 235 localités de moins de 10 000 habitants. Malheureusement, au Canada, la plupart des statistiques ne sont disponibles qu'aux niveaux national et provincial ou, tout au plus, pour un nombre infime de grandes régions métropolitaines.

En s'appuyant sur les données fiscales et les techniques de couplage des données, la présente étude vise à jeter un éclairage nouveau sur le développement et l'évolution de toutes les zones urbaines au Canada au cours des années 80, quelle que soit leur taille et ce, afin de mieux comprendre le développement économique du Canada. Il ne s'agit que d'une étape préliminaire, mais cette démarche est prometteuse dans la mesure où elle permettra nombre d'autres analyses plus poussées et moins limitées.

Le présent document dégage de nouvelles conclusions sur la répartition et la croissance des petites et moyennes entreprises selon la taille des agglomérations. On y examine le niveau d'activité des petites et des moyennes entreprises dans les centres moins importants et on compare la rapidité de leur croissance et leur roulement par rapport à ceux des grandes villes. Les statistiques y sont analysées pour les diverses régions du Canada. On y évalue la taille du secteur des services par rapport à celle du secteur des biens tant dans les petites que dans les grandes villes. On y situe les petites et moyennes entreprises manufacturières et on y indique les activités qui connaissent le plus de croissance. Le présent document recense au fil des années 80 des éléments concernant ces questions importantes. La description des données et de la méthodologie utilisées, est suivie de l'analyse proprement dite et d'une conclusion qui fait état de pistes à explorer.

Méthode

L'analyse est fondée sur les données fiscales, à caractère administratif, des particuliers (dans le cas de travailleurs indépendants) et des sociétés ainsi que sur diverses combinaisons de ces données. Les fichiers des sociétés pour les années 1981 et 1987 renferment des adresses postales, de même que les fichiers des particuliers pour les années 1981 et 1988. Les codes postaux de ces fichiers et les codes du fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada¹ ont ensuite été appariés pour obtenir une ventilation des régions métropolitaines et autres agglomérations de recensement. Les estimations du Recensement de 1986 ont également été extraites pour les mêmes zones urbaines afin de déterminer la taille des petites agglomérations. Dans le cas des petites agglomérations sans code urbain dans le recensement, seul le code postal a été utilisé. Les « ceintures » rurales entourant les grands centres ont été assimilées à ceux-ci aux fins de la présente étude. L'ensemble des 4 413 centres urbains recensés pour cette étude regroupe 24,9 millions d'habitants, soit 99,6 % du chiffre estimatif de la population en 1986 (excluant les pensionnaires d'établissements). Ces centres sont répartis en deux groupes de tailles de population (la taille est exprimée en milliers d'habitants) : 0-4, 5-9, 10-29, 30-99, 100-499, 500 et plus et 0-9, 10-99, 100 et plus. Ces regroupements ont été utilisés par Hodge et Qadeer (1983).

1. Pour de plus amples renseignements, consulter le *Guide détaillé pour l'utilisateur du Fichier de conversion de code postal, version 1990*, que l'on peut obtenir de la Division de la géographie, Statistique Canada.

Les fichiers des particuliers renferment les dossiers annuels de tous les contribuables, y compris ceux qui, à titre de travailleurs indépendants, ont tiré un revenu de la pêche, de l'agriculture, d'activités commerciales ou professionnelles ou encore des commissions ou un revenu de location². En 1988, 2,6 millions de dossiers faisaient état de revenus provenant d'un travail indépendant contre 2,2 millions en 1981. Comme les codes postaux ne sont entrés en usage qu'à la fin des années 70, le nombre de dossiers sans code est plus élevé en 1981. Pour faciliter les comparaisons entre les différentes années, l'adresse de la dernière année a donc été utilisée tant pour les particuliers que pour les sociétés. Environ 100 000 dossiers en 1981 (soit environ 5 %) et 12 000 dossiers en 1988 (soit moins de 1 %) n'ont pu être rattachés à une agglomération au moyen du code postal. Il serait possible de réduire ces chiffres en faisant des recoupements avec le nom des agglomérations.

Les fichiers des sociétés pour 1981 et 1987 renferment respectivement 517 000 et 643 000 dossiers (Statistique Canada, 1984, 1990). Pour l'année 1981, 6 854 dossiers totalisant des ventes de 57 milliards de dollars n'ont pu être liés au fichier des agglomérations. Les chiffres correspondants pour 1987 sont de 1 402 dossiers et de 42 milliards de dollars (soit seulement 4 % des ventes de 1987). Dans la plupart des cas, il s'agit de succursales contrôlées par des intérêts étrangers, dont les adresses postales sont situées à l'extérieur du Canada.

En utilisant l'adresse de la dernière année pour les dossiers actifs durant la période étudiée, on a constaté que 12 % du groupe du 1,2 million de travailleurs indépendants avaient changé d'agglomération, alors que seulement 5 % des sociétés en avaient fait autant. Cet écart pourrait s'expliquer par le fait qu'ils aient changé de numéro d'identification au moment de déménager.

Les entreprises urbaines sont regroupées en trois grandes catégories : les travailleurs indépendants qui ne sont pas constitués en société, les petites et moyennes entreprises constituées en société exerçant des activités dans une seule agglomération et les grandes entreprises constituées en société qui exercent des activités dans plusieurs agglomérations. Étant donné le nombre élevé de petites sociétés non constituées, celles-ci doivent faire l'objet d'une analyse distincte. Comme il n'est pas possible de ventiler géographiquement l'activité des grandes sociétés à partir des fichiers des sociétés, celles-ci sont exclues de l'analyse. En effet, si l'adresse du siège social était utilisée pour le codage, le chiffre d'affaires à cet endroit serait gonflé alors que celui des autres établissements serait sous-évalué. C'est pourquoi on a choisi le chiffre quelque peu arbitraire de 50 millions de dollars pour définir les grandes entreprises. La taille des entreprises créées après 1981 est établie en fonction de leur chiffre d'affaires de 1987, calculé en dollars de 1981. On a supposé un taux annuel d'inflation de 5 % pour effectuer ce calcul.

2. Pour de plus amples renseignements, voir *Statistiques fiscales*, diverses années, Revenu Canada, Impôt, Ottawa.

Comme le montre le tableau 1, 1 306 grandes entreprises dont le chiffre d'affaires totalisait 473 milliards de dollars, ou 47 % du chiffre d'affaires global, ont été exclues de l'analyse pour 1987. Il restait néanmoins, en 1987, 639 977 petites et moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires s'élevait, au total, à 41 milliards de dollars, soit 53 % du chiffre d'affaires global des sociétés³. Enfin, on n'a pas tenu compte des franchises et des filiales.

TABLEAU 1
Ventilation des entreprises selon le chiffre d'affaires¹, Canada, 1987

Chiffre d'affaires (en millions de \$)	Nombre d'entreprises	Ventes	
		(en milliards de \$)	%
0 à 49	639 977	541	53
50 et plus	1 306	473	47
Total	641 283	1 014	100

1. La ventilation est effectuée en fonction du chiffre d'affaires de 1981, sauf dans le cas de nouvelles entreprises pour lesquelles on utilise le chiffre d'affaires de 1987, exprimé en dollars de 1981.

Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

L'analyse comporte également une étude longitudinale de toutes les petites et moyennes entreprises entre 1981 et 1987. Cette étude est effectuée à partir de leurs numéros d'identification aux fins de l'impôt. Les sociétés inventoriées en 1987⁴, mais pour lesquelles il n'existait aucun numéro d'identification en 1981, tombent dans la catégorie des sociétés « créées après 1981 » c'est-à-dire formées par fusion ou récemment établies. À l'inverse, les sociétés qui avaient un numéro d'identification en 1981, mais qui n'ont pas été dénombrées en 1987, sont classées dans la catégorie des sociétés « disparues en 1987 », c'est-à-dire ayant cessé leurs activités ou fait l'objet d'une acquisition. Pour ce qui est des sociétés inventoriées à la fois en 1981 et en 1987, elles sont réparties en deux sous-groupes, selon que leurs ventes réelles sont à la hausse ou à la baisse. Ces quatre catégories fondées sur la situation de l'entreprise sont ventilées selon la région et la taille des agglomérations.

3. La présente étude ne comprend que les contribuables ayant des codes CAÉ valides et dont les ventes et les actifs sont supérieurs à 25 000 \$ et à 50 000 \$ respectivement.

4. Cette démarche a été utilisée dans l'analyse longitudinale des budgets salariaux des entreprises entre 1978 et 1984. Voir la *Construction d'une base de données longitudinales sur les entreprises canadiennes : un outil de recherche pour l'étude de l'emploi* (n° 18-501 au catalogue), Statistique Canada, Ottawa, 1988.

Analyse

Répartition des petites et moyennes entreprises selon la taille des agglomérations en 1987 et changements survenus après 1981

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont-elles réparties proportionnellement à la taille des agglomérations et leur croissance est-elle comparable, quelle que soit la taille des agglomérations, depuis 1981 ? La figure 2 (dérivée du tableau 2) illustre clairement que pour 1987, les ventes des PME appartenant au groupe des grandes agglomérations sont plus importantes que les ventes des PME des deux autres groupes. Les villes de plus de 100 000 habitants comptent 60 % de la population canadienne et 75 % des ventes des PME, soit une part de 15 points en sus. Les petites agglomérations, celles ayant moins de 100 000 habitants, représentent 22 % de la population, mais seulement 11 % des ventes des PME, soit un écart de 11 points.

TABLEAU 2

Répartition des petites et moyennes entreprises^a et de la population^b selon la taille des agglomérations^c, Canada, 1987

Taille des agglomérations (en milliers d'habitants)	Nombre de ^{localités} d'entreprises	Population des agglomérations (en milliers)	%	Nombre d'entreprises	Ventes des entreprises (en milliards de \$)	%
0 à 9	4 235	5 534	22	98 602	59	11
10 à 99	151	4 415	18	105 068	76	14
100 et plus	27	15 144	60	436 307	406	75
Total	4 413	25 093	100	639 977	541	100

a. La ventilation est effectuée en fonction du chiffre d'affaires de 1981, sauf dans le cas de nouvelles entreprises pour lesquelles on utilise le chiffre d'affaires de 1987, exprimé en dollars de 1981; les petites et moyennes entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de dollars.

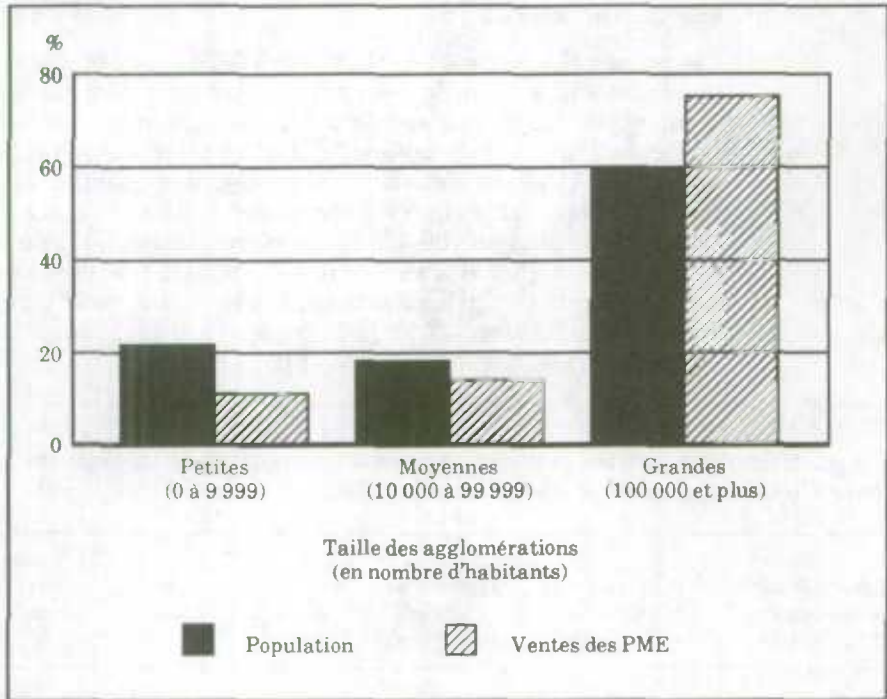
b. Le nombre d'habitants est tiré du Recensement de 1986.

c. La taille des agglomérations est fondée sur le Recensement de 1986.

Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

FIGURE 2

Répartition des ventes des PME et de la population selon la taille des agglomérations, Canada, 1987



Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

Outre le fait qu'elles sont concentrées dans les grandes agglomérations, les ventes des PME dans ces localités affichent entre 1981 et 1987 une croissance supérieure d'environ 17 % à celles des deux autres groupes d'agglomération à densité de population moins élevée (figure 3). Entre 1981 et 1988, le chiffre d'affaires des PME situées dans les grandes agglomérations a augmenté de 77 %, alors que celui des PME établies dans de plus petites agglomérations ne s'est accru que d'environ 60 %.

TABLEAU 3

Petites et moyennes entreprises^a selon la taille des agglomérations^b, Canada, 1981 et 1987

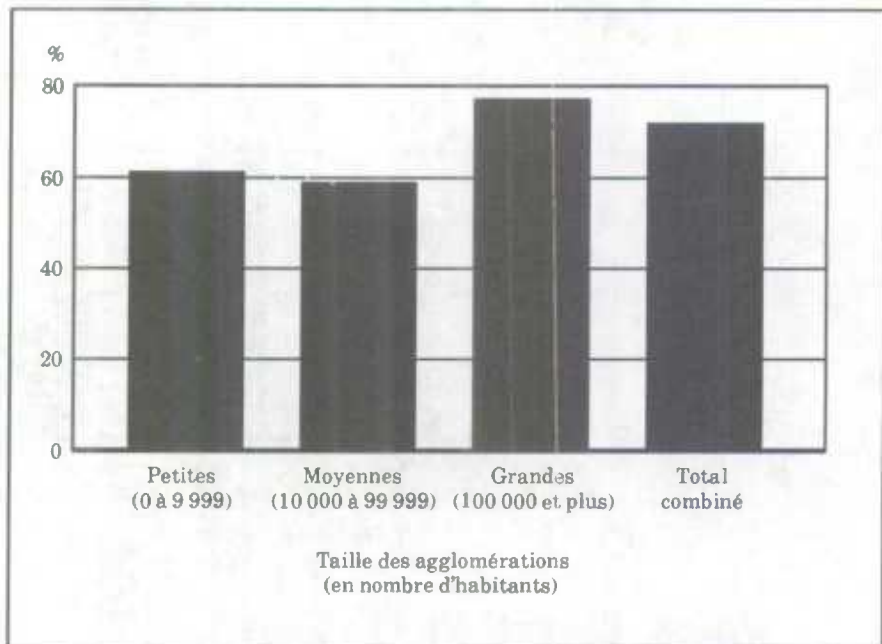
Taille des agglomérations (en milliers d'habitants)	1987			1981			1981 à 1987 Croissance des ventes (en milliards de \$)
	Nombre d'entreprises	Ventes (en milliards de \$)	%	Nombre d'entreprises	Ventes (en milliards de \$)	%	
0 à 9	98 602	59	11	75 998	37	12	61
10 à 99	105 068	76	14	89 040	48	15	59
100 et plus	436 307	406	75	343 641	230	73	77
Total	639 977	541	100	508 679	315	100	72

- a. La ventilation est effectuée en fonction du chiffre d'affaires de 1981, sauf dans le cas de nouvelles entreprises pour lesquelles on utilise le chiffre d'affaires de 1987, exprimé en dollars de 1981; les petites et moyennes entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de dollars.
- b. La taille des agglomérations est fondée sur le recensement de 1986.

Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

FIGURE 3

Croissance des ventes des PME selon la taille des agglomérations, Canada, 1981-1987



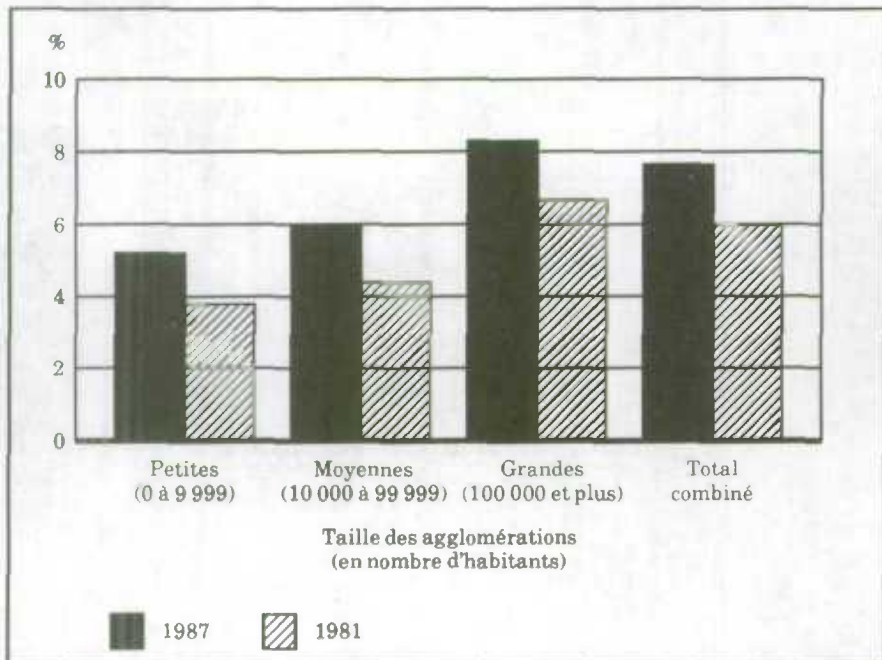
Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

Rentabilité des petites et moyennes entreprises selon la taille des agglomérations

Entre 1981 et 1987, les PME établies dans les agglomérations moins importantes ont-elles été plus ou moins rentables que les PME situées dans les grands centres? La tendance s'est-elle modifiée au cours de cette période? La figure 4a (dérivée du tableau 4) montre la relation constante entre la taille des agglomérations et la rentabilité des PME, mesurée par le rapport entre les profits avant impôt et les ventes. Les PME des grands centres sont plus rentables que les PME des agglomérations de moindre importance. En 1987, dans les villes de plus de 100 000 habitants, le taux de rentabilité des PME atteint 8 % contre 6 % dans les agglomérations de taille moyenne et seulement 5 % dans les petites agglomérations. En 1981, malgré des bénéfices généralement plus faibles, la tendance était la même.

Toutefois, il est quelque peu étonnant de constater que, comme l'indique la figure 4b, la rentabilité a crû (ou remonté) plus rapidement entre 1981 et 1987 dans les petites et moyennes agglomérations, augmentant de 37 % et de 36 % respectivement dans ces deux groupes contre seulement 24 % dans les grands centres.

FIGURE 4a
Rentabilité des PME selon la taille des agglomérations, Canada, 1987 et 1981



Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

TABLEAU 4

Rentabilité^a des petites et moyennes entreprises^b selon la taille des agglomérations^c, 1981 et 1987

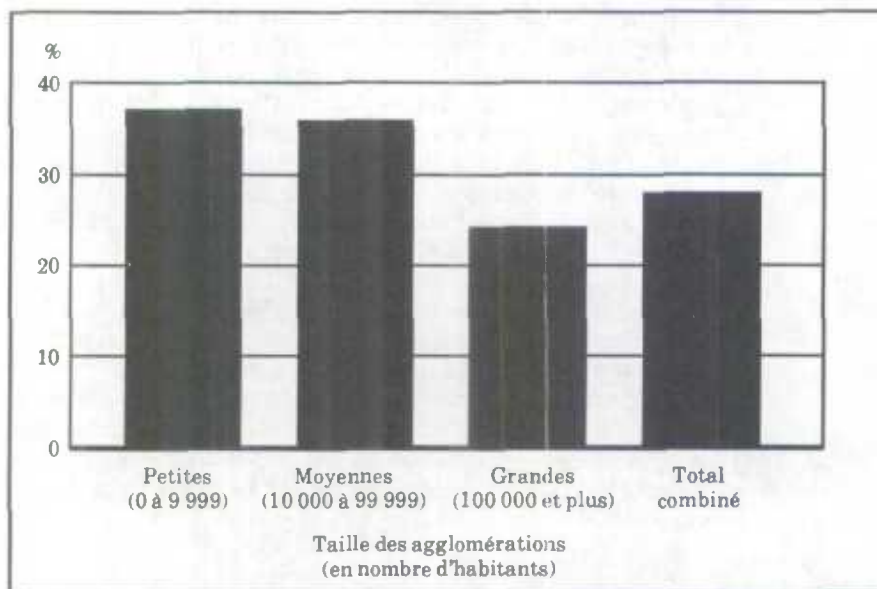
Taille des agglomérations (en milliers d'habitants)	1987			1981			1987/1981 Croissance des bénéfices (%)
	Ventes (en milliards de \$)	Bénéfices (en milliards de \$)	Bénéfices/ventes (%)	Ventes (en milliards de \$)	Bénéfices (en milliards de \$)	Bénéfices/ventes (%)	
0 à 9	59,3	3,1	5,2	36,8	1,4	3,8	37
10 à 99	75,5	4,5	6,0	47,6	2,1	4,4	36
100 et plus	406,0	33,9	8,3	229,7	15,3	6,7	24
Total	540,8	41,5	7,7	314,1	18,8	6,0	28

- a. Les bénéfices sont exprimés avant impôts et la rentabilité correspond aux bénéfices par dollar de ventes.
- b. La ventilation est effectuée en fonction du chiffre d'affaires de 1981, sauf dans le cas de nouvelles entreprises pour lesquelles on utilise le chiffre d'affaires de 1987, exprimé en dollars de 1981; les petites et moyennes entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de dollars.
- c. La taille des agglomérations est fondée sur le Recensement de 1986.

Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

FIGURE 4b

Croissance de la rentabilité des PME selon la taille des agglomérations, Canada, 1981 à 1987



Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

Roulement des petites et moyennes entreprises selon la taille des agglomérations

Comme il a été mentionné dans la section traitant de la méthode, les dossiers de 1981 et de 1987 ont été comparés afin de définir la situation des PME au cours de cette période. Les entreprises ont été classées dans l'une des trois catégories : toujours actives, créées après 1981 ou disparues en 1987. En outre, les entreprises classées dans la première catégorie ont été ventilées selon que leurs ventes de 1987 (converties en dollars de 1981) étaient supérieures ou inférieures à leurs ventes de 1981. Par exemple, si on examine les données pour l'ensemble des entreprises (dernière rubrique du tableau 5), on constate que 303 633 entreprises étaient en activité en 1981 et en 1987. En 1987, 63 % du chiffre d'affaires de ces entreprises était attribuable aux ventes des PME et, en 1981, cette proportion était de 69 %. Parmi ces 303 633 PME, seules 66 163 entreprises (environ 20 %) ont vu croître leur chiffre d'affaires. Toutefois, leurs ventes constituaient près de 72 % des ventes réalisées par l'ensemble du groupe des entreprises actives en 1987.

Des entreprises créées après 1981, 336 344 étaient toujours actives en 1987 et leur chiffre d'affaires représentait 37 % des ventes de 1987. Il est à noter que ces chiffres ne tiennent pas compte des entreprises créées après 1981 mais disparues en 1987. En contrepartie, 205 046 entreprises, dont le chiffre d'affaires correspondait à 28 % des ventes en 1981, étaient disparues en 1987. À l'examen des deux dernières colonnes du tableau 5, il ressort que 52 % de la croissance des ventes entre 1981 et 1987 est attribuable aux entreprises de cette période et 48 %, aux entreprises créées après 1981 ou disparues en 1987.

La figure 5a (dérivée du tableau 5) montre que le pourcentage des ventes totales des nouvelles entreprises, calculé en fonction de l'ensemble des ventes de 1987, est légèrement supérieur dans les grandes agglomérations. En effet, celles-ci affichent 39 % des ventes totales par rapport à 36 % dans le cas des petites et moyennes agglomérations. La ventilation selon la taille des agglomérations indique que les grands centres ont également les taux de disparition d'entreprises les plus élevés, avec 33 % des ventes de 1981, contre 27 % et 24 % respectivement dans les moyennes et petites agglomérations.

Même si les grands centres affichent les taux les plus élevés de création et de disparition d'entreprises, les petites agglomérations présentent le plus grand écart net au niveau du roulement (12 points) si on le compare aux agglomérations moyennes (9 points) et aux grandes agglomérations (6 points). Ainsi, bien que les grandes agglomérations affichent les taux les plus élevés de création et de disparition d'entreprises, les petites agglomérations présentent un apport net plus important en matière de roulement d'entreprises.

TABLEAU 5

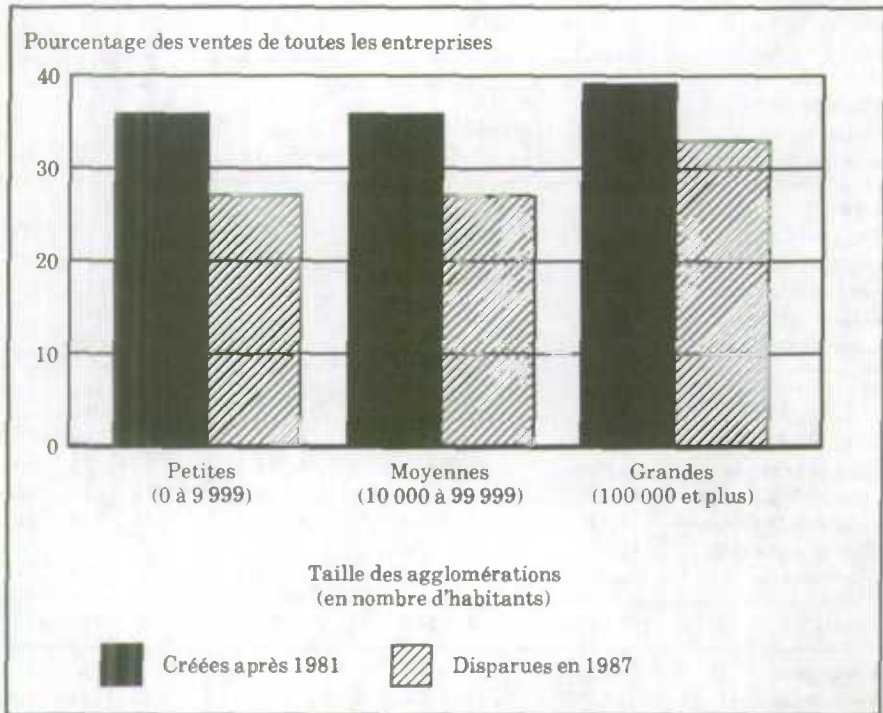
Roulement des petites et moyennes entreprises^a selon la taille des agglomérations^b, 1981 et 1987

Taille des agglomérations (en milliers d'habitants) et situation des entreprises	1987				1981				1981 à 1987	
	Nombre d'entreprises	Ventes			Nombre d'entreprises	Ventes			Croissance des ventes	
		(en milliards de \$)	%	%		(en milliards de \$)	%	%	(en milliards de \$)	%
0 à 9										
Toujours actives	50 517	38	64	100	50 517	29	76	100	9	43
- ventes à la hausse ^c	9 809	22	37	58	9 809	9	24	31	13	-
- ventes à la baisse	40 708	16	27	42	40 708	20	52	69	- 4	-
Créées après 1981	48 085	21	36	-	-	-	-	-	21	57
Disparues en 1987	-	-	-	-	25 481	9	24	-	- 9	-
Total	98 602	59	100	-	75 998	38	100	-	21	100
10 à 99										
Toujours actives	54 520	49	64	100	54 520	35	73	100	14	50
- ventes à la hausse ^c	11 123	31	41	63	11 123	12	25	34	19	-
- ventes à la baisse	43 397	18	23	37	43 397	23	48	66	- 5	-
Créées après 1981	50 548	27	36	-	-	-	-	-	27	50
Disparues en 1987	-	-	-	-	34 520	13	27	-	- 13	-
Total	105 068	76	100	-	89 040	48	100	-	28	100
100 et plus										
Toujours actives	198 596	246	61	100	198 596	153	67	100	93	53
- ventes à la hausse ^c	45 231	174	43	71	45 231	59	26	38	115	-
- ventes à la baisse	153 365	72	18	29	153 365	94	41	62	- 22	-
Créées après 1981	237 711	160	39	-	-	-	-	-	160	47
Disparues en 1987	-	-	-	-	145 045	77	33	-	- 77	-
Total	436 307	406	100	-	343 641	230	100	-	176	100
Ensemble des agglomérations										
Toujours actives	303 633	333	63	100	303 633	217	72	100	116	49
- ventes à la hausse ^c	66 163	227	40	64	66 163	80	25	34	147	-
- ventes à la baisse	237 470	106	23	36	237 470	137	47	66	- 31	-
Créées après 1981	336 344	208	37	-	-	-	-	-	208	51
Disparues en 1987	-	-	-	-	205 046	99	28	-	- 99	-
Total	639 977	541	100	-	508 679	316	100	-	225	100

- La ventilation est effectuée en fonction du chiffre d'affaires de 1981, sauf dans le cas de nouvelles entreprises pour lesquelles on utilise le chiffre d'affaires de 1987, exprimé en dollars de 1981; les petites et moyennes entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de dollars.
- La taille des agglomérations est fondée sur le Recensement de 1986.
- Les chiffres relatifs à la hausse ou à la baisse des ventes sont calculés à partir des ventes de 1987, exprimées en dollars de 1981.

Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et enquêtes spéciales.

FIGURE 5a

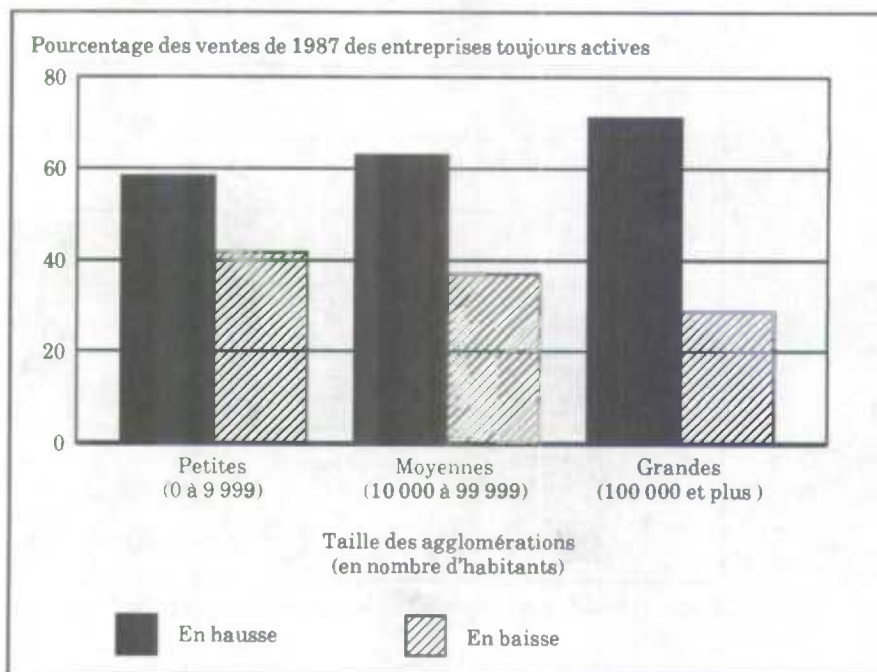
Importance du roulement des entreprises selon la taille des agglomérations, Canada, 1987

Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

Quant à la croissance des ventes des entreprises toujours actives et des entreprises créées et disparues (la colonne de droite du tableau 5), elle est à peu près égale pour les trois groupes d'agglomérations. Il est aussi à noter qu'à l'intérieur du groupe des entreprises toujours actives (voir la figure 5b), les entreprises dont les ventes sont à la hausse, bien que moins nombreuses, détiennent une part beaucoup plus importante des ventes que celles dont les ventes sont à la baisse. Le pourcentage augmente d'ailleurs avec la taille des agglomérations : en 1987 la proportion était de 58 % dans les petites agglomérations, de 63 % dans les agglomérations de taille moyenne et de 71 % dans les grands centres.

La situation est différente toutefois si la comparaison porte sur l'année 1981 : les chiffres correspondants, pour ces entreprises dont les ventes sont à la hausse, sont de 31 %, 34 % et de 38 %. De façon générale, cet écart illustre assez bien l'importance des fluctuations qui surviennent à l'intérieur de ces entreprises, en raison d'une croissance ou d'une décroissance interne, de ventes ou d'acquisitions.

FIGURE 5b
Analyse des entreprises toujours actives selon la taille des agglomérations, Canada, 1987



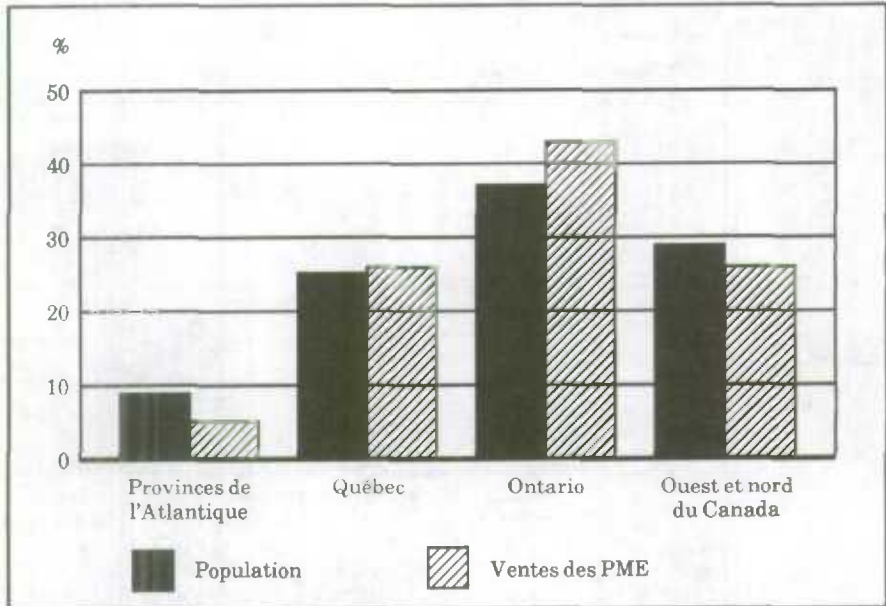
Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

Ventilation des petites et moyennes entreprises selon la région et la taille des agglomérations

Pour s'assurer que les résultats à l'échelle nationale se vérifient partout au Canada, les données ont été réparties entre quatre grandes régions⁵. À la figure 6a (dérivée du tableau 6), on observe que les provinces de l'Atlantique comportaient 9% de la population canadienne mais seulement 5% des ventes des PME en 1987. Les pourcentages respectifs étaient de 25% et de 26% au Québec, de 37% et de 43% en Ontario puis de 29% et de 26% dans l'ouest et le nord du Canada. En Ontario, la part des ventes des PME était donc de 6 points supérieure à la proportion de la population canadienne habitant cette province, alors que l'écart était négatif dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Ouest (figure 6b, tableau 6).

5. La base de données peut être ventilée en sous-ensembles géographiques susceptibles de représenter un intérêt aux fins de l'analyse.

FIGURE 6a
Population et ventes des PME selon la région, 1987



Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

TABLEAU 6
PME^a et population^b selon la région et la taille des agglomérations^c, 1987

Région et taille des agglomérations (en milliers d'habitants)	Agglomérations			Petites et moyennes entreprises			Ventes des PME par habitant (en milliers de \$)
	Nombre d'agglomé- rations	Population		Nombre	Ventes (en milliards de \$)		
		Nombre	%		%	%	
Provinces de l'Atlantique							
0 à 9	738	898	40	11 109	8	28	8,5
10 à 99	23	609	28	11 653	9	31	14,9
100 et plus	4	07	32	12 968	12	41	16,4
Total	765	2 214	100	35 730	29	100	12,8
Québec							
0 à 9	978	1 420	23	26 111	18	13	12,7
10 à 99	3	1 016	16	23 591	19	14	26,3
100 et plus	5	3 823	61	104 164	101	73	26,3
Total	1 016	6 259	100	153 866	138	100	22,0
Ontario							
0 à 9	761	1 246	14	20 783	16	7	12,4
10 à 99	45	1 377	15	26 735	24	10	17,6
100 et plus	11	6 558	71	174 637	195	83	29,7
Total	817	9 181	100	222 155	235	100	25,5
Ouest et nord du Canada							
0 à 9	1 758	1 790	25	40 600	18	13	10,1
10 à 99	50	1 413	19	43 089	23	16	16,3
100 et plus	7	4 056	56	144 538	99	71	24,5
Total	1 815	7 259	100	228 227	140	100	19,4
Canada							
0 à 9	4 235	5 354	26	98 603	60	15	10,9
10 à 99	121	3 400	20	105 068	75	18	18,8
100 et plus	27	15 144	55	436 307	407	67	24,2
Total	4 413	24 913	100	639 978	542	100	19,9

a. La ventilation est effectuée en fonction du chiffre d'affaires de 1981, sauf dans le cas de nouvelles entreprises pour lesquelles on utilise le chiffre d'affaires de 1987, exprimé en dollars de 1981; les petites et moyennes entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de dollars.

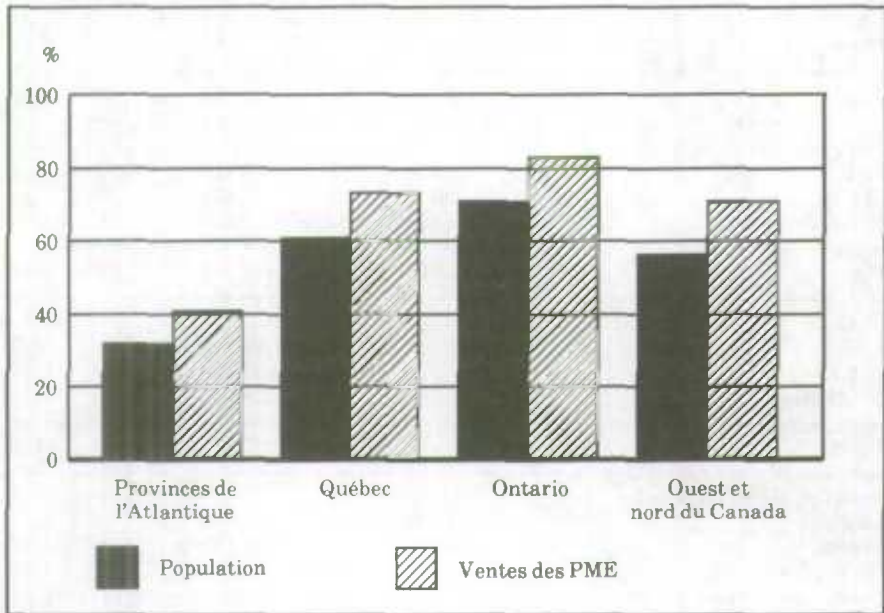
b. Le nombre d'habitants provient du Recensement de 1986 (et représente 98,3 % du décompte officiel, soit 25 300 000).

c. La taille des agglomérations est fondée sur le Recensement de 1986.

Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

À l'instar des résultats obtenus pour le Canada, les ventes des PME dans les grands centres de chacune des quatre régions sont proportionnellement supérieures au nombre d'habitants. Dans les petites agglomérations, le rapport (qui n'est pas représenté ici) est inversé. Des quatre régions, les grandes villes de la province de l'Ontario arrivent en première place, avec un taux d'activité des PME de 83 % et celles des provinces de l'Atlantique viennent au dernier rang avec un taux d'activité de 41 %.

FIGURE 6b
Population et ventes des PME dans les grandes agglomérations,
selon la région, 1987



Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

En ce qui concerne la progression des ventes des PME, la figure 7 (dérivée du tableau 7) montre qu'en Ontario le taux de croissance dans les grands centres dépassait de 20 points celui dans les petites et moyennes agglomérations. Dans les trois autres régions, la croissance selon la taille des agglomérations est à peu près comparable. Enfin, l'ouest et le nord du Canada ont affiché une progression des ventes beaucoup plus faible que les trois autres régions pendant cette même période.

TABLEAU 7

Petites et moyennes entreprises^a selon la région et la taille des agglomérations^b, 1981 et 1987

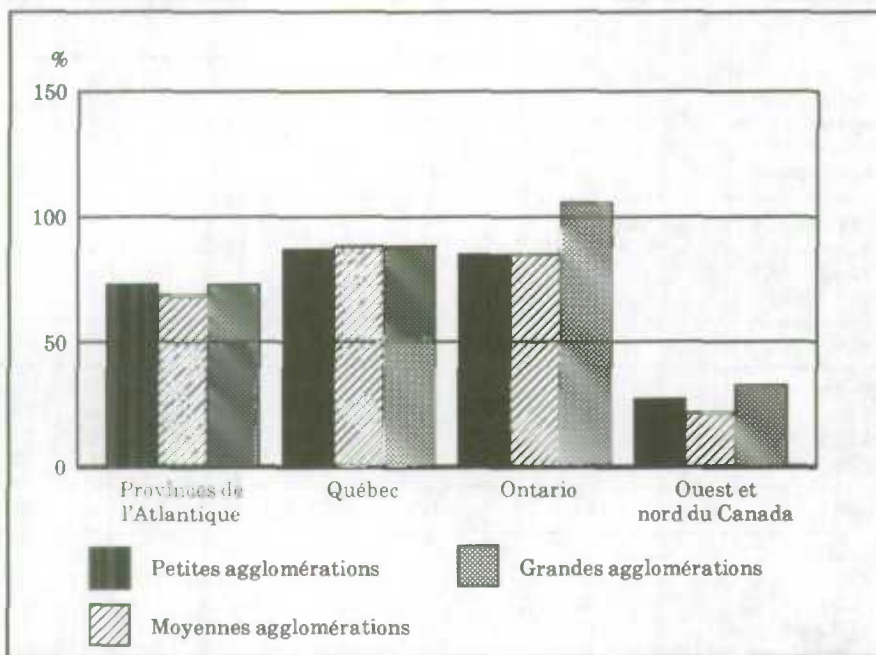
Région et taille des agglomérations (en milliers d'habitants)	1987			1981			Progression des ventes de 1981 à 1987 %
	Nombre d'entre- prises	Ventes (en milliards de \$)		Nombre d'entre- prises	Ventes (en milliard de \$)		
			%			%	
Provinces de l'Atlantique							
0 à 9	11 109	8	28	8 342	4	25	73,0
10 à 99	11 653	9	31	9 672	5	31	69,0
100 et plus	12 968	12	41	10 609	7	44	73,0
Total	35 730	29	100	28 623	16	100	72,0
Québec							
0 à 9	26 110	18	13	15 508	10	13	87,0
10 à 99	23 591	19	14	15 189	10	14	88,0
100 et plus	104 164	101	73	69 646	54	73	88,0
Total	153 865	138	100	100 343	74	100	87,0
Ontario							
0 à 9	20 783	16	7	15 588	8	7	85,0
10 à 99	26 735	24	10	21 225	13	11	85,0
100 et plus	174 637	195	83	133 103	95	82	105,0
Total	222 155	235	100	169 916	116	100	101,0
Ouest et nord du Canada							
0 à 9	40 600	18	13	36 560	14	13	27,0
10 à 99	43 089	23	16	42 954	19	18	22,0
100 et plus	144 538	99	71	130 283	74	69	33,0
Total	228 227	140	100	209 797	108	100	31,0
Canada							
0 à 9	98 602	60	15	75 998	36	15	68,0
10 à 99	105 068	75	18	89 040	47	19	66,0
100 et plus	436 307	407	67	343 641	230	67	74,8
Total	639 977	542	100	508 679	314	100	72,8

- a. La ventilation est effectuée en fonction du chiffre d'affaires de 1981, sauf dans le cas de nouvelles entreprises pour lesquelles on utilise le chiffre d'affaires de 1987, exprimé en dollars de 1981; les petites et moyennes entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de dollars.
- b. La taille des agglomérations est fondée sur le Recensement de 1986.

Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

FIGURE 7

Croissance des ventes des PME selon la région et la taille des agglomérations, de 1981 à 1987



Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

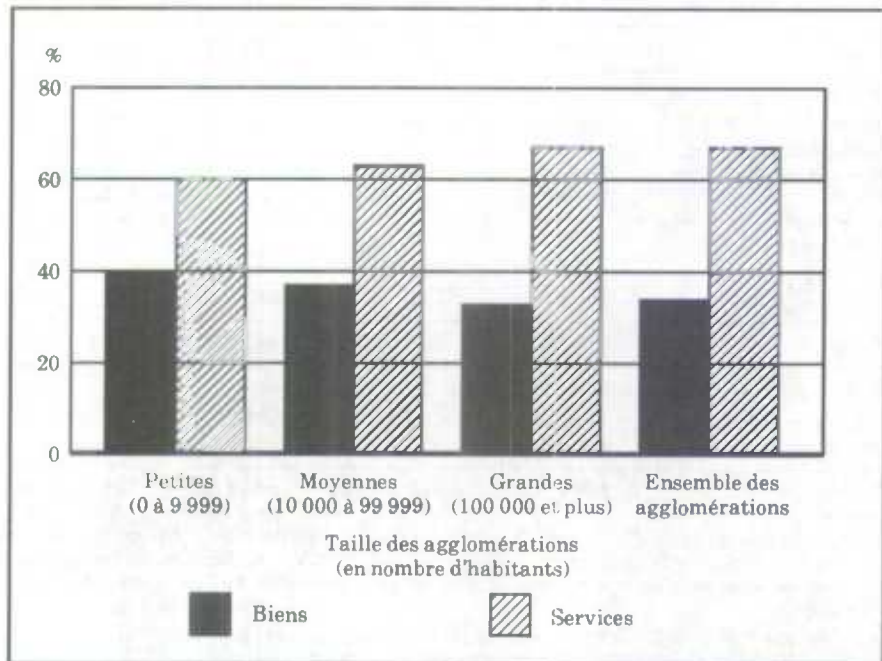
Petites et moyennes entreprises selon le secteur d'activité et la taille des agglomérations

Chacune des entreprises inscrites dans la base de données se voit attribuer un code d'activité à trois chiffres, selon la Classification type des industries de 1970 (Statistique Canada, 1970). Toutefois, aux fins de la présente étude, ce découpage extrême des entreprises a été ramené à deux grands secteurs : le secteur des biens⁶ et le secteur des services⁷. Par ailleurs, le secteur de la fabrication a dû faire l'objet d'une analyse distincte en raison de son importance.

6. Le secteur des biens comprend les domaines suivants : l'agriculture, la foresterie, les pêcheries, les mines, les industries manufacturières et les travaux publics ainsi que le groupe principal n° 4 de la division 7 (services publics : électricité, gaz et eau).
7. Le secteur des services comprend les trois principaux groupes de la division 7, à savoir : les industries du transport et de l'entreposage, les industries des communications ainsi que le commerce de détail et de gros, la finance, les assurances et les affaires immobilières, les services socio-culturels, commerciaux et personnels. L'administration publique et la défense sont exclues de la présente étude.

En procédant à l'analyse des secteurs de biens et de services, on observe à la figure 8a (dérivée du tableau 8) que la production des PME en 1987 était répartie de la manière suivante : deux tiers de la production était absorbée par le secteur des services et un tiers, par le secteur des biens, et ce, à l'échelle nationale et pour l'ensemble des agglomérations. Le secteur des services représente un plus fort pourcentage de la production, soit 67 % dans les agglomérations à forte densité de population, 63 % dans les agglomérations de taille moyenne et 60 % dans les petites agglomérations.

FIGURE 8a
Ventes des PME selon le secteur d'activité et la taille des agglomérations, Canada, 1987



Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

TABLEAU 8

Les petites et moyennes entreprises^a selon le secteur d'activité^b et la taille des agglomérations^c, 1981 et 1987

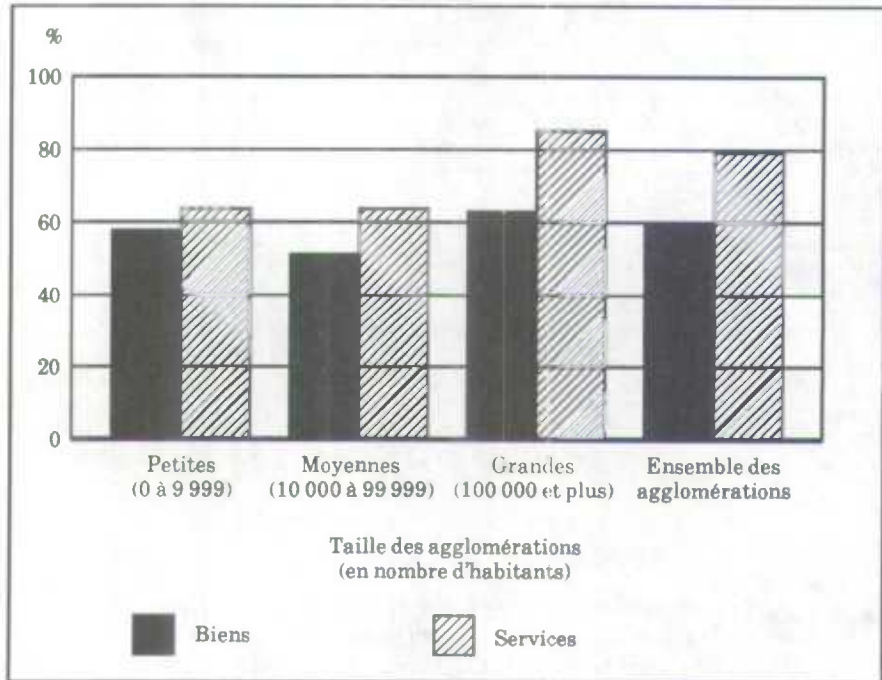
Taille des agglomérations (en milliers d'habitants) et secteur d'activité	1987			1981			Progression des ventes de 1981 à 1987 %
	Nombre d'entreprises	Ventes (en milliards de \$)		Nombre d'entreprises	Ventes (en milliards de \$)		
			%			%	
0 à 9							
Industries de biens	33 991	24	40	26 311	15	41	58
Industries de services	64 611	36	60	49 687	22	59	64
Total	98 602	60	100	75 998	37	100	61
10 à 99							
Industries de biens	26 238	28	37	23 102	18	38	51
Industries de services	78 830	48	63	65 938	29	62	64
Total	105 068	76	100	89 040	47	100	59
100 et plus							
Industries de biens	91 803	134	33	74 039	83	36	63
Industries de services	344 504	272	67	269 602	147	64	85
Total	436 307	406	100	343 641	230	100	77
Ensemble des agglomérations au Canada							
Industries de biens	152 032	186	34	123 452	116	38	60
Industries de services	487 945	356	67	385 227	198	62	79
Total	639 977	542	100	508 679	314	100	73

- a. La ventilation est effectuée en fonction du chiffre d'affaires de 1981, sauf dans le cas de nouvelles entreprises pour lesquelles on utilise le chiffre d'affaires de 1987, exprimé en dollars de 1981; les petites et moyennes entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de dollars.
- b. Les industries de biens comprennent les secteurs suivants : primaire, minier, de la fabrication, de la construction et les entreprises de services publics de la division 7 (CTI - 1970). Les industries de services sont composées des autres secteurs d'activité, à l'exception de l'administration publique.
- c. La taille des agglomérations est fondée sur le Recensement de 1986.

Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

Entre 1981 et 1987, la croissance du secteur des services a été plus rapide que celle des industries de biens pour les trois groupes d'agglomérations (voir la figure 8b). L'écart s'accroît avec la taille des agglomérations : 6 points pour les petites agglomérations, 13 points pour les agglomérations de taille moyenne et 22 points pour les grandes agglomérations.

FIGURE 8b
Croissance des ventes des PME selon le secteur d'activité et la
taille des agglomérations, Canada, de 1981 à 1987



Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

Les entreprises de fabrication ont réalisé un chiffre d'affaires global de 315 milliards de dollars en 1987, dont le tiers environ ou 110 milliards de dollars provient des PME. La répartition des activités de fabrication des PME entre les trois groupes d'agglomérations est assez représentative de la place qu'occupent ces entreprises au sein de l'industrie : 11 % se déroulent dans les petites agglomérations, 14 % dans les agglomérations de taille moyenne et 75 % dans les grandes agglomérations (voir les tableaux 3 et 9). Entre 1981 et 1987, le taux de croissance des PME dans le secteur de la fabrication a atteint 58 % dans les agglomérations de petite et de moyenne tailles et 63 % dans les grandes agglomérations, soit 5 points de plus.

TABLEAU 9

Petites et moyennes entreprises de fabrication^a selon la taille des agglomérations^b, Canada, 1981 et 1987

Taille des agglomérations (en milliers d'habitants)	1987			1981			Progression des ventes de 1981 à 1987 %
	Nombre d'entreprises	Ventes (en milliards de \$)	%	Nombre d'entreprises	Ventes (en milliards de \$)	%	
0 à 9	6 371	12	11	5 134	8	12	58
10 à 99	6 442	16	14	5 414	10	14	58
100 et plus	33 257	82	75	26 645	51	74	63
Total	46 070	110	100	37 193	69	100	179

a. La ventilation est effectuée en fonction du chiffre d'affaires de 1981, sauf dans le cas de nouvelles entreprises pour lesquelles on utilise le chiffre d'affaires de 1987, exprimé en dollars de 1981; les petites et moyennes entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions de dollars.

b. La taille des agglomérations est fondée sur le Recensement de 1986.

Source : Statistique Canada. Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales.

Conclusion

Les petites et moyennes entreprises (PME) au Canada réalisent 53 % des ventes globales effectuées par les sociétés constituées au Canada. Les sociétés non constituées et les grandes entreprises (dont les ventes sont égales ou supérieures à 50 millions de dollars) sont exclues de la présente étude.

Au regard de la répartition de la population, on constate que les PME génèrent une grande partie de leur chiffre d'affaires dans les agglomérations de 100 000 habitants et plus; cette observation est confirmée par une croissance des ventes supérieure dans ces agglomérations à celle des PME implantées dans les autres agglomérations. Même si les PME situées dans les grands centres affichaient une rentabilité plus élevée en 1981 et en 1987, celle des PME situées dans des agglomérations de moins de 100 000 habitants a connu une plus forte croissance. Une part importante du chiffre d'affaires réalisé dans l'ensemble des agglomérations est attribuable aux entreprises créées après 1981. Toutefois, comme le nombre d'entreprises disparues est moins élevé dans les centres de 10 000 habitants et moins, le faible roulement des entreprises dans ces agglomérations a donc une incidence favorable sur les activités commerciales. Les activités des PME établies dans les grands centres relèvent surtout du secteur tertiaire qui a crû de façon plus marquée dans ces centres entre 1981 et 1987.

Les bases de données utilisées dans la présente étude conviennent parfaitement aux analyses micro-régionales et longitudinales. D'autres études portant sur la vitesse de croissance des agglomérations et des branches d'activités établies dans les petites localités pourraient être entreprises. Une telle recherche serait fort appréciée, compte tenu des nombreux rapports qui ont été publiés récemment sur la croissance des entreprises en milieux ruraux et urbains au Canada (Leitch, 1990; Conseil des sciences du Canada, 1990a et 1990b; Maurice, 1990; Conseil économique du Canada, 1990).

J.S. McVey
Division des petites entreprises et des enquêtes spéciales
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Références

- Conseil économique du Canada. 1990.** *La relance locale : pour une approche communautaire du développement économique.* (22-170). Ottawa : Conseil économique du Canada.
- Leitch, Carolyn. 1990.** «Tech in the towns». *Globe and Mail*, sept. 11 : B7.
- Morris, Chris. 1990.** «The move is out: small towns' lifestyle benefits targeted at corporate Canada». *The Citizen*, oct. 7 : B10.
- Conseil des Sciences du Canada. 1990a.** *Embrayer le moteur technologique : stratégies pour le développement économique.* Ottawa : Approvisionnements et Services Canada.
- Conseil des sciences du Canada. 1990b.** *Initiatives locales, succès mondial.* Ottawa : Approvisionnements et Services Canada.
- Hodge et Qadeer. 1983.** *Towns and Villages in Canada: The Importance of Being Unimportant.* Toronto : Buttersworth.
- Statistique Canada. 1970.** *Classification type des industries.* Version révisée de 1970, n° 12-501 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1984. *Statistique financière des sociétés, 1981*, n° 61-207 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1988a. *Régions urbaines et rurales, Canada, provinces et territoires, partie 1*. Série Recensement du Canada 1986, n° 94-129 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1988b. *Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, partie 2*. Série Recensement du Canada 1986, n° 94-128 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1990. *Statistique financière des sociétés, 1987*, n° 61-207 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

5

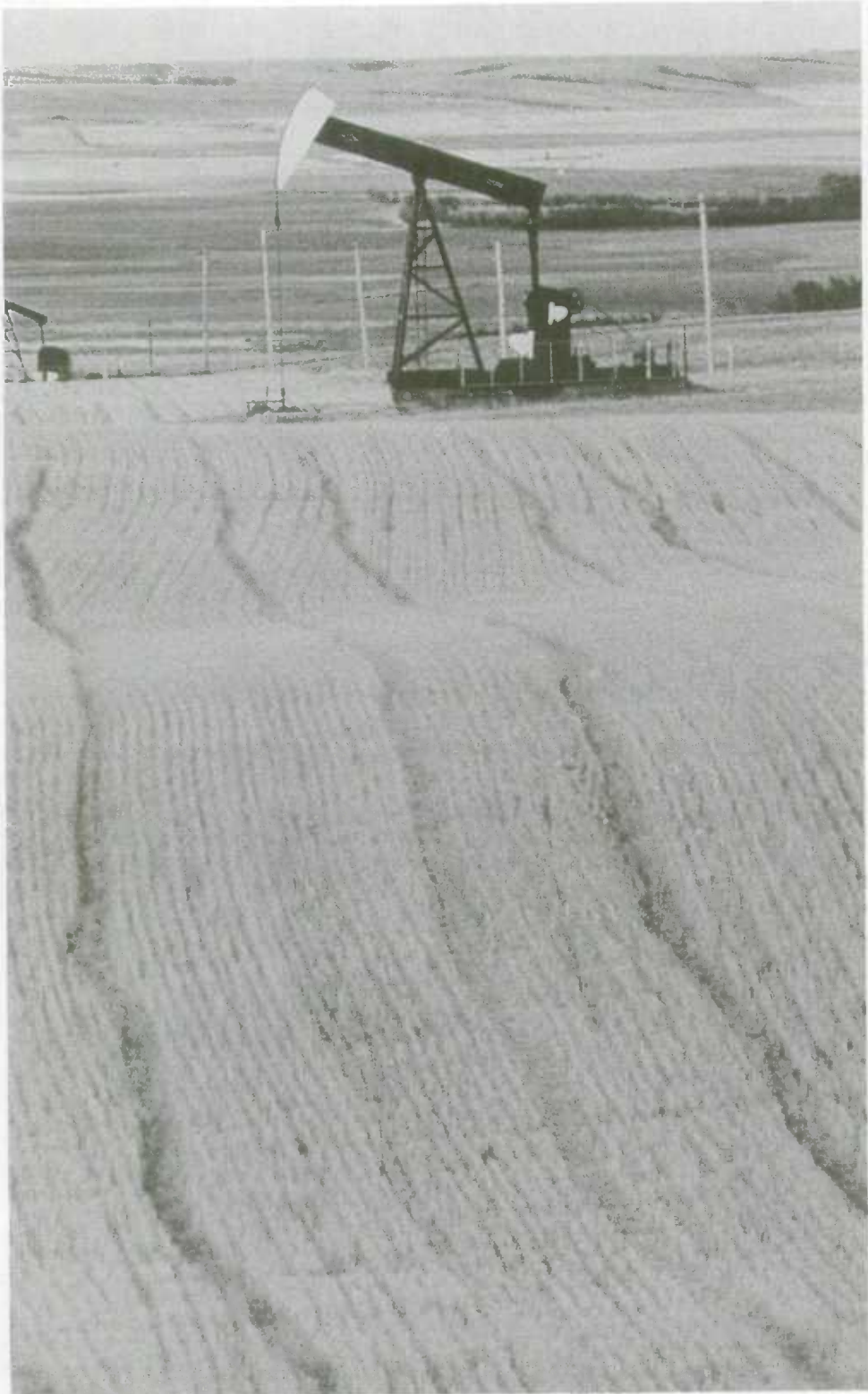
L'importance du secteur agricole dans l'économie canadienne : une analyse selon les entrées-sorties

Paul J. Thomassin

Résumé

Le modèle d'entrées-sorties de Statistique Canada démontre que les secteurs agricole et de la transformation des aliments ont des liens étroits avec les autres secteurs de l'économie.

Un accroissement de 100 millions de dollars de la demande finale de produits agricoles de base aurait entraîné les augmentations suivantes : accroissement de 185,4 millions de dollars de la production industrielle, accroissement de 85,7 millions de dollars du PIB au coût des facteurs et accroissement de 2 850 emplois. Un accroissement de 100 millions de dollars de la demande de produits alimentaires transformés aurait entraîné les augmentations suivantes : accroissement de 205,6 millions de dollars de la production industrielle, accroissement de 83,6 millions de dollars du PIB au coût des facteurs et accroissement de 1 848 emplois.



Gull Lake (Saskatchewan)

L'importance du secteur agricole dans l'économie canadienne : une analyse selon les entrées-sorties

Paul J. Thomassin

Introduction

L'économie canadienne est composée d'un grand nombre de secteurs industriels qui produisent des biens et des services. Ces biens et services sont soit utilisés comme entrées dans la production d'autres biens et services (consommation intermédiaire), soit consommés par des particuliers ou par des industries (demande finale). Le flux de biens et de services entre les secteurs industriels et les catégories de demande finale constitue un moyen d'étudier le rapport qui existe entre les secteurs industriels dans l'économie. Ces transactions interindustrielles peuvent être utilisées pour mesurer l'importance d'un secteur industriel particulier pour l'économie.

Dans le présent document, on emploie le cadre des entrées-sorties pour étudier les relations entre les industries agricole et de la transformation des aliments et les autres industries dans l'économie. Dans la section suivante, on présente le modèle d'entrées-sorties de 1986 utilisé dans l'analyse. Par la suite, on évalue l'importance du secteur agricole et du secteur de la transformation des aliments dans l'économie canadienne. L'importance de ces secteurs est mesurée selon la production industrielle, le produit intérieur brut (PIB) au coût des facteurs¹ et l'emploi. Les liens existant entre les entrées et les sorties industrielles dans le secteur agricole et dans celui de la transformation des aliments sont aussi analysés. Dans la section qui suit, on estime l'effet, sur l'économie canadienne, d'un changement exogène dans la demande de biens et de services produits par le secteur de l'agriculture et par celui de la transformation des aliments.

1. La production intérieure brute au coût des facteurs, ou à la valeur ajoutée, est égale au total des ventes (production brute) moins les entrées des biens et services qui ont été achetés (consommations intermédiaires). Le terme «brut» indique que les coûts associés aux valeurs immobilisés (immeuble, machinerie et équipement) ne sont pas inclus. L'expression «au coût des facteurs» signifie que la production est évaluée au coût des facteurs, comme la main-d'œuvre et le capital, et qu'elle exclue les taxes indirectes mais inclue les subventions.

Le cadre du modèle d'entrées-sorties

Les modèles d'entrées-sorties sont basés sur un ensemble de données comptables. Les données permettent d'estimer trois rapports. Le premier est la valeur des entrées utilisées dans le processus de production. Le deuxième est la valeur des sorties produites par chaque secteur industriel. Le troisième est la valeur des biens et des services consommés par les catégories de demande finale. Par exemple, le modèle permet d'évaluer la valeur de toutes les entrées utilisées dans l'industrie agricole, comme les aliments pour animaux, le carburant et les semences. La valeur de la production agricole (céréales, animaux vivants et autres produits agricoles) est aussi estimée. Les sorties produites par l'industrie agricole sont soit vendues à d'autres secteurs industriels, comme entrées dans leurs processus industriels, soit exportées sur le marché mondial. Par exemple, les céréales produites par le secteur agricole sont vendues aux industries des secteurs industriels, telles que les fabriques d'aliments et les meuneries, comme consommations intermédiaires ou sont exportées sur le marché mondial. Le modèle permet de mesurer les flux en dollars pour chacune des entrées et des sorties des industries. Ces flux permettent d'évaluer l'importance des relations entre les secteurs industriels.

Le modèle utilisé pour l'analyse est le modèle d'entrées-sorties au niveau d'agrégation moyen de Statistique Canada de 1986 (Statistique Canada, 1990). Ce modèle utilise un cadre rectangulaire de biens et de services et d'industries pour mesurer les relations interindustrielles. Le nombre de biens et de services est plus élevé que celui des industries. Cela permet à tout secteur industriel de produire plus d'un bien ou service. Ce genre de cadre comptable est particulièrement utile pour l'industrie agricole parce que cette industrie produit plusieurs biens et services. Le cadre comptable rectangulaire est aussi utile pour repérer les divers biens et services utilisés comme entrées dans le processus de production.

Les valeurs précisées dans le modèle d'entrées-sorties correspondent au prix à la production. Ces prix donnent une estimation de la valeur des biens ou des services à la porte de l'industrie ou de la ferme pour l'agriculture. Ils ne comprennent pas les marges qui s'appliquent au niveau de la vente au détail, de la vente en gros, de l'entreposage, etc. Sept marges sont incluses dans le modèle comme biens ou services distincts. Compte tenu de cette relation, le prix à la production plus la valeur des marges est égal au prix d'achat. Les prix d'achat seraient équivalents aux prix payés par le consommateur.

Le modèle au niveau d'agrégation moyen de Statistique Canada contient 100 biens et services et 50 secteurs industriels. Il renferme un secteur agricole et trois secteurs relatifs aux boissons et à la transformation des aliments. On y trouve trois biens agricoles de base (les céréales, les animaux vivants et les autres produits agricoles) et douze aliments transformés.

Les secteurs agricole, des boissons et de la transformation des aliments

La production du secteur agricole s'est élevée à 23,6 milliards de dollars en 1986. Le PIB au coût des facteurs de la production de ce secteur était de 11,1 milliards de dollars (tableau 1), ce qui correspond à près de 3 % du PIB total de l'économie. Le secteur agricole et celui de la transformation des aliments pris collectivement représentent environ 8 % de la production industrielle, 6 % du PIB au coût des facteurs et 8 % de l'emploi dans l'économie canadienne.

TABLEAU 1

Production industrielle, PIB au coût des facteurs et emploi pour certaines industries de l'économie canadienne, 1986

	Production industrielle (en milliards de \$)	PIB (en milliards de \$)	Emploi (nombre) (en milliers)
Agriculture	23,6	11,1	488,8
Transformation des aliments	35,2	9,5	194,4
Industrie des boissons	5,4	2,3	31,7
Industrie du tabac	1,7	0,6	7,0
Total pour l'agriculture et la transformation des aliments	65,9	23,5	721,9
Économie canadienne	783,2	367,8	8 561,7

Source : *Statistique Canada*. La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne, 1981-1986, n° 15-201 au catalogue.

La contribution du secteur agricole à l'économie est évidente lorsque l'on observe les rapports qui existent entre ce secteur et les autres secteurs industriels. Pour les trois biens agricoles de base dans le modèle, le secteur agricole a produit 100 % des céréales et des animaux vivants et 99 % des autres produits agricoles. Ce secteur a produit pour 6 milliards de dollars de produits céréaliers. Le secteur agricole utilise 22 % de ces biens comme entrées tandis que les autres industries des boissons et de la transformation des aliments en emploient 19 %. Au total, près de 41 % de la production de céréales est utilisée comme consommation intermédiaire dans l'économie canadienne. Les céréales produites qui restent sont utilisées par des catégories de demande finale, dont les exportations constituent la principale composante (tableau 2).

TABLEAU 2

Offre et utilisation des biens agricoles de base, 1986

(Les valeurs correspondent aux prix à la production)

	Production (Offre)	Utilisation intermédiaire		Catégories de demande finale			Autre demande finale	Total
		Agri- culture	Système agro- alimen- taire ^a	Dépenses de consom- mation	Expor- tations	Impor- tations		
(en milliards de \$)								
Céréales	6,03	1,30	1,16	0,00	2,57	-0,11	1,08	6,00 ^b
Animaux vivants	6,62	0,47	5,48	0,18	0,35	-0,17	-0,02	6,29 ^b
Autres produits agricoles	9,89	2,88	4,28	2,72	0,99	-1,73	0,36	9,50 ^b

a. Le système agro-alimentaire comprend les industries de la transformation des aliments, des boissons et du tabac.

b. La différence entre les valeurs de production et celles de l'utilisation totale correspond à la consommation intermédiaire de ces biens par d'autres secteurs industriels.

Source : *Statistique Canada*. La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne, 1981-1986, n° 15-201 au catalogue.

La consommation intermédiaire d'animaux vivants est plus grande que celle de produits céréaliers. Près de 84 % de la production d'animaux vivants est utilisée par le secteur agricole ou dans les secteurs alimentaires et des boissons. La principale utilisation d'animaux vivants dans le secteur agricole se fait sous forme de bovins d'engraissement, de porcs de démarrage et de poulets à griller. Le système alimentaire utilise des animaux vivants dans des industries telles que celles de la production de la viande et de la volaille. L'exportation d'animaux vivants constitue la plus grande utilisation par les catégories de demande finale. Cette utilisation correspond à approximativement 5 % de la valeur de la production totale d'animaux vivants (tableau 2).

Près de 72 % de la production «d'autres produits agricoles» est utilisée par la consommation intermédiaire des secteurs agricole, alimentaire et des boissons. Cela démontre une fois de plus qu'il existe un lien étroit entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie. La valeur élevée des importations de ces biens peut être expliquée par les importations de fruits et de légumes (tableau 2).

L'offre et l'utilisation de la production du secteur agricole montrent qu'il existe d'étroites relations entre le secteur agricole et les autres secteurs de l'économie canadienne. Ces relations sont particulièrement étroites avec le secteur de la transformation des aliments et celui des boissons. Cela laisserait supposer que les liens interindustriels entre les deux sont importants pour analyser l'impact d'une augmentation ou d'une diminution de la demande de produits fabriqués par ces industries.

Les industries agricole, alimentaire et des boissons consacrent un plus fort pourcentage de leurs dépenses totales aux consommations intermédiaires que ce n'est le cas, en moyenne, dans l'économie canadienne (tableau 3). Les consommations intermédiaires sont les achats faits auprès d'autres secteurs industriels. Les entrées primaires comprennent les éléments à valeur ajoutée de l'économie comme les salaires et les traitements ainsi que le revenu net des entreprises individuelles. Cela met, à nouveau, l'accent sur les relations interindustrielles entre ces secteurs et les autres secteurs de l'économie.

TABLEAU 3

Répartition des coûts des entrées pour certaines industries, 1986
(En pourcentage des coûts totaux)

	Consommations intermédiaires	Entrées primaires
Agriculture	0,59	0,41
Transformation des aliments	0,70	0,27 ^a
Industrie des boissons	0,52	0,46 ^a
Industrie du tabac	0,61	0,38 ^a
Économie canadienne (moyenne)	0,48	0,50 ^a

a. Le total des valeurs des deux colonnes ne donne pas 1,0 parce que des données confidentielles ont été supprimées.

Source : *Statistique Canada*. La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne, 1981-1986, n° 15-201 au catalogue.

Impact sur l'économie canadienne d'une augmentation de la demande de biens et de services produits par le système agro-alimentaire

Le modèle d'entrées-sorties est utile pour estimer l'impact macro-économique d'une augmentation de la demande de biens et de services. Le modèle emploie le cadre comptable pour estimer les relations interindustrielles au sein de l'économie (annexe 1). Cela permet à l'analyste d'évaluer l'impact qu'a l'augmentation de la production d'une industrie sur toutes les industries.

Les impacts macro-économiques sont mesurés comme effets direct et indirect. L'effet direct mesure le changement dans la demande du secteur industriel initial. L'effet indirect mesure l'augmentation de la production industrielle de toutes les autres industries requise pour répondre à la demande accrue de consommations intermédiaires par le secteur industriel initial. Par exemple, une augmentation de la demande de pain (un effet direct) oblige l'industrie de la boulangerie à acheter plus de farine de l'industrie des meuneries. Les entreprises de cette dernière industrie achèteraient plus de blé du secteur agricole, dont les membres achèteraient plus d'engrais pour faire pousser le blé. Le modèle estime l'impact direct plus l'impact indirect de cette augmentation de la production industrielle sur l'économie.

Le modèle a été utilisé pour évaluer l'impact d'une augmentation de la demande pour deux scénarios². Dans le premier scénario, on estime l'impact d'une augmentation de la demande finale sur les produits agricoles de base, alors que dans le second, on estime l'impact d'une même augmentation sur les produits alimentaires. Les vecteurs de demande utilisés sont présentés au tableau 4. Pour chacun de ces vecteurs, les prix d'achat ont été remplacés par les prix à la production avant que le modèle soit utilisé pour évaluer les impacts.

On a estimé les vecteurs de la demande finale en tenant compte de la consommation courante, faite par les catégories de demande finale, de produits agricoles de base et de produits alimentaires. L'accroissement de la demande de céréales et d'animaux vivants découlerait des marchés d'exportation, alors que la demande pour les autres produits agricoles, comme les fruits et les légumes, proviendrait des dépenses personnelles. Le second vecteur de demande montre une augmentation de la demande d'aliments transformés. La plus grande partie de cet accroissement de la demande proviendrait des dépenses des consommateurs faites sur le marché intérieur.

2. La matrice d'impact utilisée pour estimer les impacts des deux scénarios figure dans la publication de Statistique Canada (1990).

TABLEAU 4
Accroissement des vecteurs de la demande finale pour les scénarios 1 et 2

	Scénario 1 ^a Produits agricoles de base	Scénario 2 ^a Produits alimentaires
Biens et services	(en millions de \$)	
1. Céréales	59	0
2. Animaux vivants	6	0
3. Autres produits agricoles	35	0
14. Produits de la viande	0	34
15. Produits laitiers	0	23
17. Préparations à base de fruits et légumes	0	12
18. Aliments pour animaux	0	2
20. Céréales de table et produits de boulangerie	0	13
22. Produits alimentaires divers	0	6
Accroissement de la demande totale hypothétique	100	100

a. Les valeurs qui figurent dans ce tableau sont exprimées en fonction du prix d'achat. Ces prix ont été convertis en prix à la production avant que l'on utilise le modèle pour estimer l'impact.

L'impact, sur l'économie canadienne, d'une augmentation de la demande finale découlant de ces deux scénarios est donné au tableau 5. La somme des effets direct et indirect du premier scénario sur l'économie a donné les augmentations suivantes : accroissement de 185,4 millions de dollars de la production industrielle, accroissement de 85,7 millions de dollars du PIB au coût des facteurs et accroissement de 2 850 emplois. L'impact du changement dans la demande finale de produits alimentaires se traduisait par les augmentations suivantes : accroissement de 205,6 millions de dollars de la production industrielle, accroissement de 83,6 millions de dollars du PIB au coût des facteurs et accroissement de 1 848 emplois. L'impact sur la production industrielle a été plus élevé dans le cas du changement dans les produits alimentaires que dans celui des produits agricoles de base, en raison du plus grand nombre de transactions interindustrielles existant dans le secteur de la transformation des aliments. L'industrie de la transformation des aliments consacre 70 % de ses dépenses aux consommations intermédiaires (tableau 3). Par comparaison, le secteur agricole n'alloue que 59 % de ses dépenses à ces consommations. Cela laisse supposer que le secteur de la transformation des aliments consacre plus d'argent à l'achat d'entrées pour fabriquer sa production que ce n'est le cas pour le secteur agricole.

TABLEAU 5

Impact macro-économique sur l'économie canadienne d'une augmentation de 100 millions de dollars de la demande finale de produits du système agro-alimentaire, scénarios 1 et 2

	Production industrielle (en millions de \$)	PIB au coût des facteurs (en millions de \$)	Emploi ^a (nombre)
Scénario 1 Effets direct et indirect	185,4	85,7	2 850
Scénario 2 Effets direct et indirect	205,6	83,6	1 848

a. Comprend les travailleurs autonomes, rémunérés et familiaux non rémunérés.

L'impact sur le PIB au coût des facteurs a été plus élevé pour le secteur agricole que pour celui de la transformation des aliments parce que le secteur agricole consacre une plus grande partie de ses dépenses aux entrées primaires (comme la main-d'oeuvre) que ce n'est le cas pour le secteur de la transformation des aliments (tableau 3).

Les chiffres relatifs à l'emploi sont considérablement plus élevés pour le vecteur des produits agricoles de base que pour la demande finale relative aux aliments transformés parce que les estimations de l'emploi comprennent les travailleurs autonomes, rémunérés et familiaux non rémunérés. Or, dans toute l'économie, c'est le secteur agricole qui compte le plus grand nombre de travailleurs non rémunérés. Si les estimations n'incluaient que le nombre de travailleurs rémunérés, l'impact relatif aux produits agricoles de base n'entraînerait qu'un accroissement de 1 456 emplois. L'augmentation de la demande finale pour les produits alimentaires entraîne un accroissement de 1 359 emplois. Ces estimations montrent qu'il n'y a pas de différence importante entre l'effet de chacun des deux scénarios pour ce qui est du nombre d'emplois rémunérés.

Les impacts estimés incluent seulement les effets direct et indirect sur l'économie. Ils ne comprennent pas l'impact de l'accroissement de la dépense de consommation lorsque la production industrielle augmente. Cet accroissement de la dépense de consommation est l'effet induit. Puisque les effets direct et indirect ne tiennent pas compte de l'effet induit, on devrait considérer les impacts, tels que présentés, comme des estimations minimisées.

Conclusion

Le modèle d'entrées-sorties au niveau d'agrégation moyen de Statistique Canada est utile pour étudier les relations interindustrielles dans l'économie canadienne. Il montre que le secteur agricole et celui de la transformation des aliments ont des liens étroits avec les autres secteurs industriels. Ces liens laisseraient supposer que des

augmentations dans la production industrielle des secteurs agricole et de la transformation des aliments auraient des impacts positifs pour d'autres secteurs industriels de l'économie.

Un accroissement de 100 millions de dollars de la demande finale de produits agricoles de base a entraîné les augmentations suivantes : accroissement de 185,4 millions de dollars de la production industrielle, accroissement de 85,7 millions de dollars du PIB au coût des facteurs et accroissement de 2 850 emplois. Un accroissement de 100 millions de dollars de la demande de produits alimentaires transformés a entraîné les augmentations suivantes : accroissement de 205,6 millions de dollars de la production industrielle, accroissement de 83,6 millions de dollars du PIB au coût des facteurs et accroissement de 1 848 emplois. Une importante augmentation est survenue dans le scénario portant sur les produits agricoles de base parce que les chiffres sur l'emploi comprennent les travailleurs autonomes, rémunérés et familiaux non rémunérés. Si l'on ne considérait que les emplois rémunérés, le nombre d'emplois serait réduit de 1 376 emplois.

Le modèle d'entrées-sorties fournit un cadre qui permet d'estimer les liens interindustriels dans l'économie. Le modèle peut être amélioré afin d'être mieux en mesure de traiter les questions relatives à la politique agricole et au développement rural. On pourrait accroître le secteur agricole afin de tenir compte de la diversité des genres d'exploitations agricoles. Cela permettrait de faire un examen détaillé des liens interindustriels entre les genres d'exploitations agricoles et les autres secteurs de l'économie. Afin de mieux montrer l'impact sur l'économie rurale, on pourrait augmenter les informations sur les secteurs industriels. Les renseignements pourraient comprendre le nombre d'entreprises dans chaque secteur situées soit dans une région rurale, soit dans une région urbaine. Ces données pourraient être utilisées pour indiquer d'où la croissance économique se produirait. Finalement, on pourrait élaborer des modèles d'entrées-sorties pour des provinces ou des régions infraprovinciales. Ces modèles seraient utiles pour évaluer l'impact des changements dans la demande finale sur une base régionale ou rurale. Les impacts permettraient de mesurer les changements dans la production industrielle, dans le PIB au coût des facteurs et dans l'emploi. De tels modèles seraient extrêmement utiles pour évaluer l'impact des politiques de développement rural.

Paul J. Thomassin
Département d'économie rurale
Campus MacDonald, Université McGill
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec)
H9X 1C0

Annexe 1

Le modèle d'entrées-sorties et le cadre comptable rectangulaire

On peut trouver une description détaillée du modèle ainsi que de la façon dont on l'a obtenu dans Statistique Canada (1990) ainsi que dans le chapitre 5 de Miller et Blair (1985). Pour le modèle, on emploie un cadre comptable rectangulaire dans lequel le nombre de biens et de services est supérieur au nombre d'industries.

Le cadre comptable donne des renseignements sur l'offre et sur l'utilisation des biens et services dans l'économie. Il est composé de cinq matrices (figure 1) :

- U - matrice de la consommation intermédiaire selon l'industrie
- YI - matrice des entrées primaires selon l'industrie
- V - matrice de la production ou des sorties
- F - matrice de la demande finale
- YF - les entrées primaires utilisées pour la demande finale

FIGURE 1
Le tableau des entrées-sorties

	Biens et services	Industries	Demande finale	Total
BIENS ET SERVICES		U	F	q
INDUSTRIES	V			g
ENTRÉES PRIMAIRES		YI	YF	
TOTAL	q'	g'		

Où :

- NC = nombre de biens et de services.
- NI = nombre d'industries.
- NY = nombre d'entrées primaires.
- NF = nombre de catégories de demande finale.

- V = une matrice d'ordre NI * NC de la valeur de la production intérieure brute des industries selon les biens et les services.
- U = une matrice d'ordre NC * NI de la valeur des biens et services utilisés par les industries comme entrées courantes.
- F = une matrice d'ordre NC * NF de la valeur des biens et services utilisés par les catégories de demande finale.
- YI = une matrice d'ordre NY * NI de la valeur des entrées primaires utilisées par les industries.
- YF = une matrice d'ordre NY * NF de la valeur des entrées primaires utilisées par les catégories de demande finale.
- q = un vecteur NC * 1 de la valeur des sorties totales de biens et de services.
- g = un vecteur NI * 1 de la valeur des sorties totales des industries.

Manipulation du cadre comptable

Le cadre comptable fournit un certain nombre de relations pour estimer l'impact total sur l'économie d'un changement dans la demande de biens produits. La première relation décrit l'utilisation des biens et services par industrie dans le processus de production et par catégories de demande finale.

La valeur des sorties totales de biens et de services	=	La valeur de la consommation intermédiaire de biens et de services	+	La valeur de la demande finale de biens et de services
---	---	--	---	--

$$(1) \quad q = U \cdot i + F \cdot i$$

La seconde relation décrit sommairement l'offre intérieure de biens et de services par industrie.

La valeur totale des sorties des industries	=	La somme de la valeur des sorties des industries par bien et service
---	---	--

$$(2) \quad g = V \cdot i$$

Les hypothèses suivantes ont été faites relativement à la technologie industrielle ou aux processus industriels employés dans le modèle. La première est que les entrées qu'une industrie utilise sont proportionnelles aux sorties qu'elle produit.

$$(3) \quad U = Bg$$

Où B est une matrice NC * NI de coefficients techniques qui établissent un rapport entre les entrées et les sorties.

La seconde hypothèse est que la demande de biens et de services de fabrication intérieure est répartie entre les industries selon des parts du marché fixes. Cette hypothèse peut être définie par l'équation :

$$(4) \quad V = D\hat{q} \quad \text{Où } D \text{ est une matrice } NC * NC \text{ de coefficients de la part du marché.}$$

Les relations (1) à (4) inclusivement nous permettent d'estimer la production industrielle requise pour un niveau donné de demande finale.

Prenons l'équation (2): $g = V \cdot i$ remplaçons $V \cdot i$ par le membre de droite de l'équation (4),
 nous obtenons : (5) $g = Dq$ remplaçons q par le membre de droite de l'équation (1),
 nous obtenons : (6) $g = D(U \cdot i + F \cdot i)$ remplaçons U par le membre de droite de l'équation (3),
 nous obtenons : (7) $g = D(Bg + F \cdot i)$ puis, reformulons l'équation pour obtenir :

$$(8) \quad g = (I - DB)^{-1} DF \cdot i$$

L'équation 8 donne une estimation de la production des secteurs industriels requise pour répondre à la demande finale.

Fuites dans l'économie

Dans l'élaboration du modèle qui est faite ci-dessus, la demande finale de biens et de services est traitée comme une matrice unique (F). Cette matrice peut être décomposée en un certain nombre de catégories.

$$(9) \quad F = f + E + X - A - W - Y$$

Où :

- f = un vecteur $NC * 1$ des valeurs de la demande finale qui n'inclut pas les exportations, les réexportations, les importations, la production des administrations publiques et les diminutions des stocks.
- E = un vecteur $NC * 1$ de la valeur des réexportations.
- X = un vecteur $NC * 1$ de la valeur des exportations de biens et de services.
- A = un vecteur $NC * 1$ de la valeur des importations de biens et de services.

- W = un vecteur NC * 1 de la valeur des diminutions des stocks.
Y = un vecteur NC * 1 de la valeur de la production de biens et de services des administrations publiques.

Des fuites se produisent dans l'économie quand on utilise les importations, la production des administrations publiques et les diminutions des stocks pour fournir des biens et des services dans les secteurs des consommations intermédiaires et de la demande finale de l'économie. Les hypothèses ci-après ont été faites pour tenir compte de ces fuites : le montant de chaque bien et service représenté par les importations, la production des administrations publiques et les diminutions de stocks correspond à une proportion fixe des biens et des services intérieurs exigés. Si l'on présente cette hypothèse sous forme matricielle, on obtient :

$$(10) A = \hat{\mu} (Bg + f + E)$$

$$(11) W = \hat{\beta} (Bg + f + X)$$

$$(12) Y = \alpha (Bg + f + X)$$

Où :

- $\hat{\mu}$ = une matrice diagonale NC * NC de coefficients dont les éléments correspondent à un rapport entre les importations et le bien ou le service utilisé.
 $\hat{\beta}$ = une matrice diagonale NC * NC de coefficients dont les éléments correspondent à un rapport entre les diminutions de stocks et le bien ou le service utilisé.
 α = une matrice diagonale NC * NC de coefficients dont les éléments correspondent à un rapport entre la production des administrations publiques et le bien ou le service utilisé.

Il est maintenant possible de déterminer les impacts sur l'industrie des changements dans la demande de biens et de services produits dans l'économie en tenant compte des fuites qui surviennent.

Prenons l'équation (7), $g = D(Bg + F \cdot i)$

dans laquelle on remplace F, A, W et Y par leur équivalent donné ci-dessus, pour ensuite la reformuler afin d'obtenir :

$$(13) g = [I - D(I - \hat{\mu} - \hat{\beta} - \alpha)B]^{-1} D[(I - \hat{\mu} - \hat{\beta} - \alpha)f + (I - \hat{\mu})E + (I - \hat{\beta} - \alpha)X]$$

L'équation 13 permet d'estimer la production industrielle qui serait requise pour répondre à la demande finale précisée pour l'économie.

Références

- Miernyk, W.H. 1965.** *The Elements of Input-Output Analysis.* New York : Random House.
- Miller, R.E. et P.D. Blair. 1985.** *Input-output Analysis : Foundations and Extensions.* Englewood Cliffs, New Jersey : Prentice-Hall Inc.
- Statistique Canada. 1984.** *La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne, 1971-1980*, n° 15-201 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1990.** *La structure par entrées-sorties de l'économie canadienne, 1986*, n° 15-201 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Syed, Aftab. 1985.** «The input-output structure of agriculture in Canada». Dans *Agricultural Sector Models for Policy Analysis.* Publié sous la direction de Z. Hassan et H. B. Huff. Ottawa : Agriculture Canada.

6

Les travailleurs de la zone limitrophe rurale

Robert Parenteau et Louise Earl

Résumé

Au Canada, le tiers de la population rurale habite la banlieue rurale des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Dans les cinq RMR visées par l'étude, la population de la banlieue rurale a connu une forte croissance de 1971 à 1986.

La catégorie des cols blancs, fortement dominée par les emplois de soutien administratif, comptait une grande proportion de femmes âgées de 15 ans et plus. Celle des cols bleus en comptait donc une très faible proportion (souvent moins de 6 %).

Chez les cols blancs, la différence entre les gains des femmes et ceux des hommes était la même que chez les cols bleus, excepté dans la RMR de Windsor, où l'action syndicale s'est davantage fait sentir sur le rapprochement des salaires. Le revenu moyen des femmes différait sensiblement entre le noyau urbanisé et la banlieue rurale : leur situation était relativement meilleure dans le noyau urbanisé.

En ce qui concerne la scolarité, les femmes ayant fait des études postsecondaires étaient plus nombreuses (6 à 8 points) dans le noyau urbanisé que dans la banlieue rurale. Les hommes du noyau urbanisé possédaient également un niveau de scolarité (études postsecondaires partielles) plus élevé que ceux de la banlieue rurale.

Le revenu des familles du noyau urbanisé dépassait celui des familles de la banlieue rurale, sauf dans le cas des familles monoparentales ayant une femme à leur tête.

Table des matières

1.	Introduction	145
2.	Concepts géographiques	146
3.	Population des cinq RMR étudiées	147
4.	Professions	151
5.	Revenu des personnes et des familles	156
6.	Niveau de scolarité	158
7.	Conclusion	165

Les travailleurs de la zone limitrophe rurale

Robert Parenteau et Louise Earl

1. Introduction

Dans son édition du 19 septembre 1990, *Le Droit* publiait ce qui suit dans un article intitulé «Le monde rural se reprend en main» :

«C'est le déclin du monde rural qui nous commande de tenir ce vaste mouvement de reprise en main de nos affaires... Il nous faut constater âprement le déclin de nos milieux de vie; les ruraux sont les exclus de la prospérité.»

Cette sombre perspective s'applique-t-elle à l'ensemble de la population rurale du Canada ou seulement au segment qui s'occupe d'agriculture ?

Les données du recensement révèlent que, dans le secteur rural, la population agricole diminue alors que s'accroît la population non agricole. Ces données indiquent aussi que 80 % de la croissance démographique totale survient dans les régions urbaines et qu'un tiers de la population rurale habite à la périphérie (banlieue rurale) des régions urbaines.

Notre étude porte sur un échantillon de la population qui habite la banlieue rurale de centres urbains déterminés. L'information est tirée des bases de données des Recensements de la population de 1971, de 1981 et de 1986. Sont exclues les données du Recensement de 1976 parce qu'elles ne traitent pas du revenu.

Il s'est avéré extrêmement difficile d'analyser la population de la banlieue rurale de tous les grands centres urbains, d'où la sélection de cinq régions métropolitaines de recensement ou RMR¹. Cette sélection s'appuie sur une étude concernant la proportion de la population âgée de 15 ans et plus qui habite la banlieue rurale. Les cinq RMR sont St. John's (Terre-Neuve), Halifax (Nouvelle-Écosse), Chicoutimi-Jonquière (Québec), Windsor (Ontario) et Sudbury (Ontario).

1. Une RMR désigne la principale zone du marché du travail d'une région urbaine (noyau urbanisé) comptant 100 000 habitants et plus, d'après les chiffres du recensement précédent. Une agglomération de recensement (AR) désigne une zone moins vaste du marché du travail d'un noyau urbanisé comptant 10 000 habitants et plus.

TABLEAU 1

Répartition de la population âgée de 15 ans et plus qui habite des RMR, selon le noyau urbanisé, la banlieue urbaine et la banlieue rurale, 1971, 1981 et 1986

	Noyau urbanisé			Banlieue urbaine			Banlieue rurale		
	1971 %	1981 %	1986 %	1971 %	1981 %	1986 %	1971 %	1981 %	1986 %
St. John's	76,6	72,4	82,2	3,7	13,2	5,8	19,7	14,4	11,8
Halifax	86,8	81,3	81,7	4,4	1,5	0,4	8,8	17,2	17,9
Saint John	85,6	82,2	75,9	6,4	1,8	1,9	8,0	16,0	22,2
Chicoutimi-									
Jonquière	82,9	82,7	81,4	11,4	1,1	1,8	5,7	16,2	16,8
Québec	87,0	91,8	90,6	10,2	0,3	0,3	2,8	7,9	9,1
Sherbrooke	100,0	86,2	83,0	--	--	--	--	13,8	17,0
Trois-Rivières	96,8	93,6	83,3	21,0	--	1,6	1,2	6,4	15,1
Montréal	93,2	94,2	97,0	5,8	3,4	0,6	1,0	2,4	2,4
Ottawa-Hull	90,1	86,8	88,3	4,4	3,6	1,2	5,4	9,7	10,5
Oshawa	92,8	95,0	86,5	4,5	--	1,7	2,7	5,0	11,7
Toronto	90,7	95,5	92,4	7,8	1,4	2,6	1,6	3,1	5,0
Hamilton	86,3	92,5	92,6	7,1	--	--	6,6	7,5	7,4
St. Catharines-									
Niagara	40,2	91,0	84,9	59,8	1,4	4,4	--	7,6	10,6
Kitchener	66,9	92,8	93,2	27,7	2,8	2,8	5,4	4,4	4,1
London	78,1	92,1	89,3	11,6	--	0,6	10,3	7,9	10,1
Windsor	84,7	88,1	87,0	5,1	2,4	2,3	10,2	9,5	10,7
Sudbury	64,2	75,8	83,1	22,5	14,7	7,6	15,4	9,6	9,4
Thunder Bay	97,0	90,8	89,5	--	--	--	3,0	9,2	10,5
Winnipeg	98,0	96,6	95,3	0,2	--	--	1,8	3,4	4,7
Regina	99,1	99,0	94,2	--	--	1,4	0,9	1,0	4,4
Saskatoon	100,0	100,0	89,6	--	--	2,7	--	--	7,8
Calgary	100,0	100,0	95,2	--	--	2,0	--	--	2,8
Edmonton	92,4	91,7	88,2	3,4	2,8	2,8	4,1	5,5	9,0
Vancouver	86,6	90,4	91,6	6,1	4,4	3,8	7,4	5,2	4,6
Victoria	84,9	90,4	91,6	4,1	4,3	1,3	10,9	5,3	7,0

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971, 1981 et 1986.

2. Concepts géographiques

La notion de « principale zone du marché du travail » a été utilisée pour la première fois au Recensement de 1971 afin de délimiter les RMR. Elle désigne une zone de migrations quotidiennes d'un grand nombre de résidents vers un lieu de travail situé dans la principale zone bâtie. Compte tenu de l'absence de données sur le navettage en 1971, on a délimité les zones du marché du travail à l'aide d'autres critères.

Depuis le Recensement de 1976, les RMR sont délimitées au moyen des données sur le navettage. Au Recensement de 1981, la délimitation des RMR a observé les mêmes critères qu'en 1976, sauf qu'on a procédé à la conversion au système métrique et fait quelques modifications découlant des nouvelles limites municipales. Lors du Recensement de 1986, le concept est resté le même, mais ses modalités d'application étaient modifiées en profondeur.

Nous n'avons pas comparé les données des limites géographiques à partir d'une même année de référence. Nous avons plutôt étudié la population des cinq RMR, selon leur répartition respective, à chaque année de recensement.

Une RMR se compose de trois parties ainsi définies :

- Noyau urbanisé : Grande région urbaine autour de laquelle une RMR est délimitée.
- Banlieue urbaine : Région urbaine à l'intérieur d'une RMR, mais à l'extérieur du noyau urbanisé.
- Banlieue rurale : Tout territoire d'une RMR situé à l'extérieur des régions urbaines.

Une « région urbaine » désigne une région bâtie en continu qui regroupe 1 000 habitants et plus et dont la densité est de 400 habitants et plus au kilomètre carré, d'après les chiffres du recensement précédent. Une « région rurale » désigne tout territoire situé à l'extérieur d'une région urbaine.

3. Population des cinq RMR étudiées

Pour l'ensemble des cinq RMR étudiées, 11 % de la population âgée de 15 ans et plus habitaient la banlieue rurale en 1971, ce taux avoisinant les 14 % en 1986. La proportion des femmes par rapport à la population totale était semblable dans la banlieue rurale et dans le noyau urbanisé (51 %).

La population totale des cinq RMR a augmenté d'environ 13 % de 1971 à 1986, ce qui correspond à une hausse de 18 % dans les noyaux urbanisés et de 35 % dans les banlieues rurales et à une baisse de plus de 61 % dans les banlieues urbaines. La modification apportée au concept de la RMR représente certes un facteur important. Pendant cette période, les RMR ont presque doublé en superficie (tableau 2).

TABLEAU 2
Superficie des RMR étudiées, 1971, 1981 et 1986

RMR	1971 (km ²)	1981 (km ²)	1986 (km ²)
St. John's	838,0	1 127,5	1 130,0
Halifax	692,7	2 508,1	2 508,1
Chicoutimi-Jonquière	421,7	1 132,5	1 723,3
Windsor	820,8	768,9	861,7
Sudbury	1 531,2	2 379,8	2 612,1

Source : *Statistique Canada. Recensements de la population, 1971, 1981 et 1986.*

Dans la banlieue rurale de la RMR de St. John's, les proportions d'hommes et de femmes connaissaient une baisse de 1971 à 1986 (tableau 3), et seul le groupe des 25 à 34 ans inscrivait une hausse. Par contraste, dans la RMR de Halifax, la population de la banlieue rurale enregistrait une hausse marquée et celle du noyau urbanisé connaissait une augmentation dans tous les groupes d'âge (tableau 4). La situation était semblable dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière, la population de la banlieue rurale s'étant accrue très rapidement (tableau 5). Dans la RMR de Windsor, la population est demeurée stable de 1971 à 1986 (tableau 6), mais les 15 à 24 ans étaient en baisse dans cette RMR partout sauf chez les hommes de la banlieue rurale.

Parmi les cinq RMR, seulement la banlieue urbaine et la banlieue rurale de la RMR de Sudbury subissaient un fléchissement de la population de tous les groupes d'âge, sauf chez les 65 ans et plus de la banlieue rurale (tableau 7). Le groupe des 15 à 24 ans était en baisse partout, excepté dans le noyau urbanisé, alors que la population âgée de cette RMR augmentait rapidement.

TABLEAU 3

Variations en pourcentage de la population selon le groupe d'âge et le sexe, St. John's, de 1971 à 1986

	15 ans et plus %	15 à 24 ans %	25 à 34 ans %	35 à 64 ans %	65 ans et plus %
RMR					
T	36,4	12,0	67,3	36,8	48,9
H	34,7	14,4	60,1	34,8	45,9
F	38,0	9,9	74,9	38,7	51,0
Noyau urbanisé					
T	46,6	21,9	74,7	47,6	63,3
H	45,8	25,5	67,8	46,0	64,5
F	47,4	18,6	81,9	49,1	62,1
Banlieue urbaine					
T	112,0	78,4	227,7	97,1	75,0
H	117,0	101,1	219,7	95,0	74,4
F	107,4	57,7	242,1	97,7	78,4
Banlieue rurale					
T	-18,0	-37,6	11,6	-16,5	-21,2
H	-20,7	-38,1	4,1	-17,5	-29,3
F	-15,0	-37,2	19,5	-15,4	-14,3

T = population totale H = hommes F = femmes

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

TABLEAU 4

Variations en pourcentage de la population selon le groupe d'âge et le sexe, Halifax, de 1971 à 1986

	15 ans et plus %	15 à 24 ans %	25 à 34 ans %	35 à 64 ans %	65 ans et plus %
RMR					
T	48,1	19,4	81,7	46,7	69,8
H	47,2	23,4	74,4	45,6	70,3
F	48,9	15,6	89,3	47,8	69,3
Noyau urbanisé					
T	39,4	14,3	76,7	34,6	61,1
H	38,2	18,0	69,6	33,0	60,3
F	40,5	10,7	84,1	36,1	61,6
Banlieue urbaine					
T	-87,5	-88,6	-92,3	-85,4	-69,0
H	-87,1	-85,7	-94,4	-84,5	-65,5
F	-87,8	-90,7	-90,6	-86,5	-69,0
Banlieue rurale					
T	201,3	124,5	226,1	236,5	211,6
H	196,5	129,3	214,1	227,1	202,8
F	206,3	119,9	237,0	247,7	219,7

T = population totale H = hommes F = femmes

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

TABLEAU 5

Variations en pourcentage de la population selon le groupe d'âge et le sexe, Chicoutimi-Jonquière, de 1971 à 1986

	15 ans et plus %	15 à 24 ans %	25 à 34 ans %	35 à 64 ans %	65 ans et plus %
RMR					
T	32,4	-14,5	62,6	45,9	92,3
H	30,9	-13,8	61,3	46,4	73,2
F	33,9	-15,3	63,9	45,6	109,9
Noyau urbanisé					
T	29,9	-15,2	53,4	42,5	108,5
H	27,9	-13,6	52,5	41,2	86,5
F	31,9	-16,8	54,2	43,7	128,2
Banlieue urbaine					
T	-79,6	-85,8	-62,0	-82,2	-85,8
H	-78,5	-87,0	-59,3	-79,4	-88,0
F	-80,5	-84,5	-64,2	-85,3	-84,0
Banlieue rurale					
T	292,9	121,9	422,9	378,4	356,0
H	275,8	105,7	397,4	386,7	283,9
F	312,7	143,7	449,5	369,4	440,0

T = population totale H = hommes F = femmes

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

TABLEAU 6

Variations en pourcentage de la population selon le groupe d'âge et le sexe, Windsor, de 1971 à 1986

	15 ans et plus %	15 à 24 ans %	25 à 34 ans %	35 à 64 ans %	65 ans et plus %
RMR					
T	8,4	-8,4	26,0	9,8	13,0
H	6,8	-7,5	22,3	9,3	5,2
F	9,9	-9,4	29,8	10,3	19,2
Noyau urbanisé					
T	11,3	-5,7	32,7	11,3	15,8
H	9,4	-5,1	28,4	10,8	7,5
F	13,1	-6,5	37,2	11,7	22,5
Banlieue urbaine					
T	-51,7	-63,4	-45,9	-50,1	-40,4
H	-53,2	-61,9	-48,6	-51,6	-47,7
F	-50,1	-64,8	-43,0	-48,4	-35,3
Banlieue rurale					
T	14,3	-2,2	11,0	26,2	16,4
H	15,1	1,8	10,6	25,4	15,3
F	13,5	-6,5	11,1	27,3	18,1

T = population totale H = hommes F = femmes

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

TABLEAU 7

Variations en pourcentage de la population selon le groupe d'âge et le sexe, Sudbury, de 1971 à 1986

	15 ans et plus %	15 à 24 ans %	25 à 34 ans %	35 à 64 ans %	65 ans et plus %
RMR					
T	9,9	-18,8	3,8	22,2	94,7
H	2,5	-23,7	-8,6	17,1	83,4
F	18,1	-13,4	17,9	27,8	105,0
Noyau urbanisé					
T	42,3	7,9	43,5	53,2	123,2
H	32,6	1,5	23,7	48,5	105,2
F	52,8	14,7	66,9	58,0	138,6
Banlieue urbaine					
T	-63,0	-76,5	-71,3	-52,4	-10,8
H	-64,0	-75,7	-73,6	-54,9	-1,2
F	-61,8	-77,4	-69,2	-49,5	-18,3
Banlieue rurale					
T	-22,9	-42,3	-35,3	-6,4	31,0
H	-27,8	-47,5	-42,4	-11,9	45,6
F	-17,8	-36,4	-27,5	0,4	18,0

T = population totale H = hommes F = femmes

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

4. Professions

Aux fins de l'étude, les professions sont classées en deux grandes catégories : les cols blancs² et les cols bleus³. Les professions non déclarées sont exclues de ces catégories, mais elles figurent dans le total de toutes les professions.

Entre 1971 et 1986, chez les cols blancs de la RMR de St. John's, la présence des femmes augmentait progressivement pour dépasser les 95 % en 1986 dans la banlieue rurale et dans le noyau urbanisé (tableau 8). Dans cette même catégorie, les hommes de la banlieue rurale gagnaient 20 points, s'établissant ainsi à 60 %.

Pendant la période visée, l'écart des gains entre les hommes et les femmes a rétréci dans toutes les professions et dans les deux catégories. Chez les cols blancs, l'écart était moindre dans la banlieue rurale que dans le noyau urbanisé. On a pu constater l'inverse chez les cols bleus, sauf en 1971.

La RMR de Halifax comptait une forte proportion de femmes chez les cols blancs, laquelle s'est accrue régulièrement pendant la période : d'environ 90 % en 1971 jusqu'à 94 % en 1986 (tableau 9). On observe une proportion aussi élevée dans la banlieue rurale que dans le noyau urbanisé. Les taux étaient moindres chez les hommes et variaient très peu dans le temps.

De 1971 à 1986, pour toutes les professions, les gains des femmes par rapport à ceux des hommes ont augmenté dans la banlieue rurale et dans le noyau urbanisé, pour se fixer à 65 % en 1986. Le rattrapage était toutefois moins important chez les cols blancs, les gains moyens des femmes ne montrant qu'une très légère hausse comparativement à ceux des hommes. La tendance différait chez les cols bleus : l'écart rétrécissait de 1971 à 1981, puis s'élargissait de 1981 à 1986 dans la RMR et dans le noyau urbanisé. La banlieue rurale subissait pour sa part très peu de variation.

-
2. Notamment : groupes de direction, sciences naturelles, sciences sociales, religion, enseignement, médecine, arts plastiques, travail administratif, commerce et services (dont les secteurs et les professions connexes).
 3. Notamment : groupes du secteur primaire, traitement des matières premières, usinage des matières premières, fabrication, construction, transports, manutention, fonctionnement de l'équipement et professions non classées ailleurs (incluant les secteurs connexes).

TABLEAU 8

Proportion des cols blancs et des cols bleus et gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes, St. John's, 1971, 1981 et 1986

	Toutes les professions		Proportion des cols blancs		Proportion des cols bleus		Gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes		
	H	F	H	F	H	F	Toutes les professions	Cols blancs	Cols bleus
	Nombre	Nombre	%	%	%	%	%	%	%
1971									
RMR	20 115	8 760	57,6	86,1	35,7	3,2	52,0	47,7	48,5
Noyau urbanisé	15 880	7 175	62,4	87,4	31,1	2,4	50,8	47,4	45,3
Banlieue rurale	3 690	1 370	39,7	79,6	53,1	7,7	58,2	54,0	55,1
1981									
RMR	24 720	13 880	66,2	93,4	31,7	2,8	61,7	57,5	64,2
Noyau urbanisé	18 175	10 710	70,4	93,6	27,5	2,5	60,0	56,4	63,1
Banlieue rurale	3 430	1 715	56,4	93,0	41,3	3,8	66,6	62,1	62,5
1986									
RMR	24 975	16 075	69,2	95,2	28,7	2,9	64,7	60,0	67,6
Noyau urbanisé	20 870	13 505	71,4	95,3	26,6	2,7	64,5	59,8	69,0
Banlieue rurale	2 720	1 700	59,7	95,0	38,6	4,1	65,7	61,5	65,0

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971, 1981 et 1986.

TABLEAU 9

Proportion des cols blancs et des cols bleus et gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes, Halifax, 1971, 1981 et 1986

	Toutes les professions		Proportion des cols blancs		Proportion des cols bleus		Gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes		
	H	F	H	F	H	F	Toutes les professions	Cols blancs	Cols bleus
	Nombre	Nombre	%	%	%	%	%	%	%
1971									
RMR	41 830	17 120	67,5	89,5	27,7	3,7	54,9	52,6	48,2
Noyau urbanisé	35 985	15 390	69,6	89,5	25,6	3,7	54,3	52,2	47,3
Banlieue rurale	3 660	1 100	51,4	87,7	44,5	3,6	59,6	57,9	54,9
1981									
RMR	53 050	28 715	67,6	94,1	30,6	3,6	62,3	58,8	61,8
Noyau urbanisé	42 920	24 410	71,1	94,3	27,1	3,2	62,0	58,8	64,4
Banlieue rurale	9 290	3 960	53,1	92,8	45,1	5,9	62,8	58,8	53,2
1986									
RMR	58 095	34 025	68,6	93,8	28,9	4,1	65,1	61,6	58,5
Noyau urbanisé	46 950	28 560	71,5	93,9	26,0	3,8	65,1	61,8	60,2
Banlieue rurale	11 010	5 380	56,5	92,8	41,3	5,5	64,9	60,6	54,0

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971, 1981 et 1986.

TABLEAU 10

Proportion des cols blancs et des cols bleus et gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes, Chicoutimi-Jonquière, 1971, 1981 et 1986

	Toutes les professions		Proportion des cols blancs		Proportion des cols bleus		Gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes		
	H	F	H	F	H	F	Toutes les professions	Cols blancs	Cols bleus
	Nombre	Nombre	%	%	%	%	%	%	%
1971									
RMR	20 125	5 880	47,4	81,5	44,2	3,3	59,0	57,0	54,6
Noyau urbanisé	16 545	5 170	48,2	82,0	43,8	3,3	58,4	56,2	51,3
Banlieue rurale	1 415	205	46,3	70,7	42,0	9,8	67,8	63,1	160,1
1981									
RMR	21 740	7 990	53,5	94,4	43,4	1,8	66,7	62,6	74,0
Noyau urbanisé	17 980	6 750	56,6	94,7	40,4	1,7	65,5	61,6	68,6
Banlieue rurale	3 615	1 055	38,9	91,9	57,4	1,7	72,5	73,7	130,5
1986									
RMR	24 765	9 915	55,9	90,0	41,3	3,5	62,1	60,7	59,7
Noyau urbanisé	20 120	8 440	58,0	91,4	39,4	3,2	61,2	60,1	62,4
Banlieue rurale	4 035	1 390	44,5	86,0	53,5	6,5	64,6	63,8	55,0

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971, 1981 et 1986.

TABLEAU 11

Proportion des cols blancs et des cols bleus et gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes, Windsor, 1971, 1981 et 1986

	Toutes les professions		Proportion des cols blancs		Proportion des cols bleus		Gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes		
	H	F	H	F	H	F	Toutes les professions	Cols blancs	Cols bleus
	Nombre	Nombre	%	%	%	%	%	%	%
1971									
RMR	41 435	14 900	45,4	82,6	49,4	9,3	56,3	53,0	54,6
Noyau urbanisé	34 400	12 950	47,6	83,1	47,2	8,6	55,9	52,9	54,9
Banlieue rurale	4 710	1 300	32,9	75,8	61,7	15,0	58,7	52,6	53,0
1981									
RMR	34 075	19 410	53,4	87,4	44,5	10,3	61,3	56,8	69,6
Noyau urbanisé	29 545	17 205	54,8	87,5	43,0	10,1	60,9	56,7	71,6
Banlieue rurale	3 680	1 705	43,2	84,5	55,8	12,9	64,3	56,9	55,2
1986									
RMR	47 345	23 100	42,1	84,0	55,3	13,7	63,1	56,7	72,8
Noyau urbanisé	40 550	20 255	43,4	84,0	54,1	13,7	63,4	57,1	73,4
Banlieue rurale	5 660	2 355	32,9	82,6	64,8	15,1	61,3	51,1	67,5

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971, 1981 et 1986.

TABLEAU 12

Proportion des cols blancs et des cols bleus et gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes, Sudbury, 1971, 1981 et 1986

	Toutes les professions		Proportion des cols blancs		Proportion des cols bleus		Gains des femmes en pourcentage de ceux des hommes		
	H	F	H	F	H	F	Toutes les professions	Cols blancs	Cols bleus
	Nombre	Nombre	%	%	%	%	%	%	%
1971									
RMR	28 590	7 155	31,7	85,3	60,9	3,7	53,8	49,9	58,7
Noyau urbanisé	18 010	5 290	36,7	86,2	56,7	3,6	53,3	48,3	58,1
Banlieue rurale	3 905	655	24,1	76,3	65,8	8,4	55,9	58,1	64,4
1981									
RMR	25 875	9 970	41,5	94,8	56,5	3,6	62,4	58,2	62,8
Noyau urbanisé	18 845	7 925	44,2	95,5	53,8	3,0	62,3	57,9	65,4
Banlieue rurale	2 620	835	31,9	88,6	65,5	8,4	65,6	61,0	55,0
1986									
RMR	22 180	11 160	48,5	94,1	49,3	4,3	63,6	60,5	54,3
Noyau urbanisé	18 285	9 635	50,0	94,3	47,9	4,1	63,8	60,3	55,7
Banlieue rurale	2 070	890	43,0	90,4	54,3	6,2	67,1	64,5	56,8

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971, 1981 et 1986.

De 1971 à 1981, la proportion des femmes chez les cols blancs a augmenté de 12 % dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans le noyau urbanisé. Dans la banlieue rurale, cette proportion grimpeait de 20 points pour rejoindre presque le taux du noyau urbanisé, soit 95 % (tableau 10). Cependant, entre 1981 et 1986, elle diminuait de plus de 4 points dans la RMR ainsi que dans la banlieue rurale et de 3 points dans le noyau urbanisé. On ne constate pas de variation sensible chez les hommes, dont la proportion de cols blancs représentait environ la moitié de celle des femmes.

Chez les cols bleus, la proportion d'hommes a connu peu de variation. Elle était plus élevée dans la banlieue rurale, où elle dépassait 50 %, sauf en 1971. Les femmes représentaient un faible pourcentage des cols bleus.

En 1971, en 1981 et en 1986, pour toutes les professions et dans les deux catégories, la différence entre les gains des femmes et ceux des hommes était moins grande dans la banlieue rurale que dans le noyau urbanisé, exception faite des cols bleus en 1986. En 1971 et en 1981, chez les cols bleus, la différence entre les gains des femmes et ceux des hommes était très élevée, en raison de la faible représentation féminine dans cette catégorie.

Sauf en 1981, les hommes représentaient moins de 48 % des cols blancs de la RMR de Windsor et du noyau urbanisé, comparativement à 33 % dans la banlieue rurale (tableau 11). En 1981 et en 1986, la proportion des femmes qui occupaient des postes de cols blancs dépassait 82 % dans la banlieue rurale et dans le noyau urbanisé.

En 1971, la différence entre les gains des femmes et ceux des hommes était semblable dans les deux catégories. En 1981 et en 1986, on notait toutefois un rattrapage chez les cols bleus de sexe féminin.

Comparativement à 1971, les femmes étaient plus nombreuses chez les cols blancs de la RMR de Sudbury en 1981 et en 1986 (tableau 12). Leur proportion dépassait alors 90 %.

Parmi les cinq RMR, celle de Sudbury comptait le plus d'hommes chez les cols bleus, excepté celle de Windsor en 1986 (près de 60 % en 1971 et 50 % en 1986). Les taux observés chez les femmes du noyau urbanisé et de la banlieue rurale ont très peu varié de 1971 à 1986.

La différence entre les gains des femmes et ceux des hommes était moins importante dans la banlieue rurale que dans le noyau urbanisé, sauf pour les cols bleus en 1981. Chez les cols bleus, les gains des femmes se rapprochaient de ceux des hommes en 1971 et en 1981, tandis que chez les cols blancs, c'est en 1986 qu'on a pu observer un rapprochement.

En 1986, les femmes représentaient plus de 80 % des cols blancs des cinq RMR, essentiellement dans le noyau urbanisé. Leur présence demeurait assez discrète chez les cols bleus (près de 4 % dans le noyau urbanisé et 6 % dans la banlieue rurale), sauf dans la RMR de Windsor (14 % dans le noyau urbanisé et 15 % dans la banlieue rurale).

St. John's et Halifax, capitales provinciales où se trouvent les centres régionaux de plusieurs ministères fédéraux, enregistraient les plus fortes proportions de femmes dans le domaine du travail administratif et des activités connexes. La proportion d'hommes dans ce domaine était presque toujours inférieure à 10 %.

Les hommes étaient plus nombreux que les femmes à évoluer dans le domaine du commerce — un secteur d'emploi à prédominance masculine où les gains ont toujours été plus élevés.

Les femmes représentaient une très faible proportion dans le domaine de la direction, de l'administration et des activités connexes. En 1971, elles comblaient seulement 4 % des postes de ce domaine, dans la banlieue rurale et dans le noyau urbanisé. En 1981, leur taux variait de 4 % à 9 % et, en 1986, de 7 % à 10 %. Les hommes occupaient par ailleurs moins de ces postes, sauf dans les RMR de St. John's et de Halifax. Ces deux RMR profitent de la forte présence des administrations publiques qui se reflète en partie par une proportion élevée d'hommes dans le domaine de la direction et de l'administration, le noyau urbanisé comptant le plus haut taux.

Dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière, la présence d'alumineries et de plusieurs industries papetières explique qu'une proportion de 10 % à 15 % d'hommes occupaient des emplois reliés au traitement et à l'usinage des matières premières. En 1971, en 1981 et en 1986, jamais plus de 2 % de femmes ne travaillaient dans ce domaine. La répartition différait peu entre la banlieue rurale et le noyau urbanisé.

À Windsor, ville de l'automobile, on comptait en 1986 plus de 7 % des femmes dans la fabrication, le montage et la réparation de produits finals. Windsor enregistrait aussi les taux les plus élevés en ce qui concerne les gains des femmes par rapport à ceux des hommes (73 % dans le noyau urbanisé et 68 % dans la banlieue rurale). Ces proportions étaient attribuables au fort taux de syndicalisation à Windsor. Dans les autres régions, les femmes étaient peu représentées dans la fabrication de produits (souvent moins de 2 %) et les pourcentages se ressemblaient dans le noyau urbanisé et dans la banlieue rurale. Par ailleurs, le domaine des transports ne comptait presque pas de femmes.

5. Revenu des personnes et des familles

L'étude des cinq RMR a révélé que le revenu moyen d'emploi (en dollars de 1985) différait entre les hommes et les femmes âgés de 15 ans et plus : en 1971, en 1981 et en 1986, il était immanquablement inférieur chez celles-ci tant dans le noyau urbanisé que dans la banlieue rurale. Très peu de femmes gagnaient plus de 25 000 \$ et leur revenu se situait en majorité dans les tranches inférieures (soit de 10 000 \$ à 14 999 \$ et de 15 000 \$ à 19 999 \$). Le revenu des hommes, quant à lui, se situait principalement dans les tranches de 25 000 \$ à 29 999 \$ et de 30 000 \$ à 34 999 \$.

Un deuxième élément clé caractérise le revenu moyen d'emploi : la disparité entre le noyau urbanisé et la banlieue rurale. En 1971, les hommes du noyau urbanisé gagnaient en moyenne de 20 000 \$ à 34 999 \$ et ceux de la banlieue rurale gagnaient de 15 000 \$ à 34 999 \$. La disparité entre le noyau urbanisé et la banlieue rurale s'est maintenue de 1981 à 1986, mais à la fin de cette période, le revenu moyen se situait entre 20 000 \$ et 34 999 \$ dans les deux cas. Chez les femmes, le revenu moyen d'emploi différait peu entre le noyau urbanisé et la banlieue rurale (de 15 000 \$ à 24 999 \$).

Chez les 35 à 64 ans, la majorité des femmes gagnaient moins de 25 000 \$ en moyenne, comparativement à plus de 25 000 \$ pour les hommes, sauf en 1971 dans la banlieue rurale (de 20 000 \$ à 29 999 \$). La disparité entre le noyau urbanisé et la banlieue rurale intervenait aussi dans ce groupe d'âge. Chez les hommes du noyau urbanisé, le revenu moyen d'emploi en 1971 atteignait la tranche des 20 000 \$ à 34 999 \$, alors que dans la banlieue rurale, il se situait surtout dans la tranche des 20 000 \$ à 29 999 \$. Chez les femmes, il se fixait entre 10 000 \$ et 19 999 \$. En ce qui concerne les 15 ans et plus, les résultats de 1981 et de 1986 étaient similaires à ceux de 1971.

Dans les cinq RMR, le revenu moyen des familles de recensement de la banlieue rurale dépassait celui des familles de recensement du milieu rural provincial (tableau 13). Dans le cas des familles du noyau urbanisé, leur revenu était de beaucoup supérieur à celui des familles de la banlieue rurale.

TABLEAU 13
Revenu moyen des familles de recensement, 1985

	St. John's	Halifax	Chicoutimi- Jonquière	Windsor	Sudbury
	\$	\$	\$	\$	\$
Total provincial	37 827	32 938	34 582	41 692	41 692
Population rurale provinciale	24 039	30 435	29 765	34 484	34 484
RMR	36 849	39 729	33 949	41 045	36 516
Noyau urbanisé	37 360	40 007	34 515	40 573	36 410
Banlieue rurale	35 160	38 806	31 662	45 083	35 936

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

Quand une étude traite des travailleurs, elle ne saurait négliger les inactifs, dont certains proviennent des familles de recensement qui doivent compter sur les paiements de transfert, tels que les prestations d'assurance-chômage et de sécurité de la vieillesse, les allocations familiales et les prestations du Régime de pensions du Canada ou celles de la Régie des rentes du Québec.

TABLEAU 14
Pourcentage de familles monoparentales ayant une femme à leur tête qui doivent compter sur les paiements de transfert

	St. John's	Halifax	Chicoutimi- Jonquière	Windsor	Sudbury
	%	%	%	%	%
1971					
Noyau urbanisé	32,9	26,6	44,0	32,0	23,7
Banlieue rurale	38,3	26,9	40,0	24,6	43,3
1986					
Noyau urbanisé	35,0	31,0	45,6	33,8	40,4
Banlieue rurale	41,9	29,3	45,9	25,3	52,0

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

Entre 1971 et 1986, on note une augmentation du nombre de familles monoparentales ayant une femme à leur tête qui doivent compter sur les paiements de transfert (tableau 14). Ces familles étaient plus nombreuses (52 %) dans la banlieue rurale de Sudbury en 1986; suivaient, au deuxième rang, celles de la banlieue rurale de Chicoutimi-Jonquière (46 %).

Dans la banlieue rurale des RMR en 1986, le revenu moyen des familles monoparentales ayant une femme à leur tête s'étendait de 14 560 \$ (Sudbury) à 26 775 \$ (Windsor). Il était encore plus bas quand ce type de familles comptait sur les paiements de transfert pour subvenir à ses besoins. En 1986, la fourchette s'étendait de 7 938 \$ (Sudbury) à 9 427 \$ (St. John's). Par ailleurs, pour les familles du noyau urbanisé, le revenu allait de 7 472 \$ (Sudbury) à 8 516 \$ (Chicoutimi-Jonquière). L'écart s'explique peut-être par la concentration des familles monoparentales dans le noyau urbanisé.

En 1986, le seuil de faible revenu était de 9 891 \$ pour une famille de deux personnes vivant en région rurale. On suppose alors que la famille monoparentale ayant une femme comme chef et qui doit surtout compter sur des paiements de transfert vit dans des conditions difficiles. Dans quatre des cinq banlieues rurales étudiées, les familles monoparentales ayant un homme à leur tête profitaient d'un revenu qui dépassait légèrement le seuil de faible revenu d'une famille de deux personnes vivant en région rurale. Il faut noter que ces comparaisons constituent des généralisations, car la taille moyenne des familles n'est pas établie et il s'agit du revenu moyen.

6. Niveau de scolarité

Dans une étude concernant le marché du travail, il est important d'aborder les niveaux de scolarité à cause de leur rapprochement avec les exigences de formation que comportent certaines professions et catégories d'emploi. Entre 1971 et 1986, on a pu observer un accroissement de la proportion de femmes et d'hommes de 15 ans et plus ayant fait des études postsecondaires (tableaux 15 et 16). Cependant, en 1986, les 15 ans et plus de la banlieue rurale avaient fait des études postsecondaires dans une proportion de 6 à 8 points inférieure à celle de la population du noyau urbanisé. Fait intéressant à signaler, les RMR de St. John's et Halifax enregistraient en 1986 des taux similaires pour la banlieue rurale et le noyau urbanisé.

Pour comparer le niveau de scolarité des RMR de Windsor, de Sudbury et de Chicoutimi-Jonquière, il faut tenir compte du profil des professions. Ces trois régions métropolitaines sont depuis toujours considérées comme des régions où prédominent les industries et les cols bleus.

En 1986, entre 14 % et 31 % des femmes âgées de 15 ans et plus de la banlieue rurale des trois RMR avaient fait des études postsecondaires, cette fourchette étant bien inférieure aux taux observés pour la banlieue rurale des RMR de Halifax ou de St. John's. Chez les hommes de 15 ans et plus, l'écart était moindre (entre 28 % et 35 %) que dans les RMR de la région de l'Atlantique, mais il était tout de même supérieur aux taux observés chez les femmes. Dans l'ensemble des RMR, le niveau de scolarité des hommes était plus élevé dans le noyau urbanisé que dans la banlieue rurale.

Les cinq RMR inscrivait une hausse de la population âgée de 65 ans et plus ayant fait des études postsecondaires partielles, mais la majeure partie de ce groupe avait terminé la 13^e année ou moins (tableaux 17 et 18). Là encore, l'évolution de ce groupe vers le niveau postsecondaire s'est faite plus rapidement dans les RMR de St. John's, de Halifax et de Windsor que dans celles de Chicoutimi-Jonquière et de Sudbury. Entre 79 % et 93 % des personnes âgées de la banlieue rurale des RMR comprenaient une 13^e année ou moins. Les services sociaux devraient tenir compte de cette donnée lorsqu'ils travaillent avec ces personnes âgées.

Il est important d'étudier les femmes de 25 à 34 ans, en raison des caractéristiques démographiques qu'elles présentent :

- elles ont terminé leurs études;
- elles entrent sur le marché du travail;
- elles sont en âge de procréer.

Entre 1971 et 1986, il s'est produit dans les cinq RMR une hausse marquée du nombre de femmes de 25 à 34 ans qui avaient fait des études postsecondaires (tableaux 19 et 20). Encore une fois, les RMR de St. John's et de Halifax enregistraient les taux les plus élevés. La banlieue rurale de St. John's a fait bonne impression avec une montée de 40 points au cours de la période; en 1986, les femmes avaient fait des études postsecondaires dans une proportion de 60 %. Dans la RMR de Sudbury, c'est la banlieue rurale qui a connu la plus grande augmentation de femmes de 25 à 34 ans ayant fait des études postsecondaires. Au cours de la même période, la RMR de Chicoutimi-Jonquière enregistrait l'un des taux les plus bas de femmes de 25 à 34 ans ayant fait des études postsecondaires ainsi que le plus faible accroissement parmi toutes les RMR, dans la banlieue rurale et dans le noyau urbanisé.

Chez les 25 à 34 ans de la banlieue rurale de St. John's et de Sudbury, les femmes avaient fait des études postsecondaires dans une plus forte proportion que les hommes. Dans la RMR de Windsor, les taux étaient presque les mêmes. Toutefois, pour les autres RMR, c'est dans le noyau urbanisé qu'on trouvait plus d'hommes que de femmes ayant étudié à ce niveau.

Ces tendances révèlent que, dans les cinq RMR, les jeunes de la banlieue rurale qui accèdent au niveau postsecondaire devraient profiter de meilleures perspectives professionnelles.

TABLEAU 15

Pourcentage de femmes âgées de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1971 et 1986

		1971		1986	
		13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %	13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %
St. John's	Noyau urbanisé	75,3	24,7	53,9	46,1
	Banlieue rurale	85,7	14,3	59,1	40,9
Halifax	Noyau urbanisé	68,2	31,8	49,0	51,0
	Banlieue rurale	78,9	21,1	57,4	42,6
Chicoutimi- Jonquière	Noyau urbanisé	87,3	12,7	65,4	34,6
	Banlieue rurale	77,0	23,0	69,3	30,7
Sudbury	Noyau urbanisé	79,2	20,8	63,4	36,6
	Banlieue rurale	87,0	13,0	70,1	29,9
Windsor	Noyau urbanisé	92,2	7,8	82,5	17,5
	Banlieue rurale	91,9	8,1	85,9	14,1

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

TABLEAU 16

Pourcentage d'hommes âgés de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1971 et 1986

		1971		1986	
		13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %	13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %
St. John's	Noyau urbanisé	72,9	27,1	54,3	45,7
	Banlieue rurale	84,4	15,6	60,0	40,0
Halifax	Noyau urbanisé	69,3	30,7	48,5	51,5
	Banlieue rurale	87,3	12,7	56,6	43,4
Chicoutimi- Jonquière	Noyau urbanisé	75,0	25,0	59,2	40,8
	Banlieue rurale	81,5	18,5	65,5	34,5
Sudbury	Noyau urbanisé	78,0	22,0	64,8	35,2
	Banlieue rurale	87,6	12,4	71,8	28,2
Windsor	Noyau urbanisé	76,1	23,9	59,4	40,6
	Banlieue rurale	81,6	18,4	65,9	34,1

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

TABLEAU 17

Pourcentage de femmes âgées de 65 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1971 et 1986

		1971		1986	
		13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %	13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %
St. John's	Noyau urbanisé	94,3	5,7	82,6	17,4
	Banlieue rurale	97,4	2,6	90,4	9,6
Halifax	Noyau urbanisé	84,7	15,3	72,6	27,4
	Banlieue rurale	94,9	5,1	78,6	21,4
Chicoutimi- Jonquière	Noyau urbanisé	96,5	3,5	88,2	11,8
	Banlieue rurale	95,0	5,0	90,6	9,4
Sudbury	Noyau urbanisé	93,8	6,2	90,7	9,3
	Banlieue rurale	100,0	--	91,7	8,3
Windsor	Noyau urbanisé	92,2	7,8	82,5	17,5
	Banlieue rurale	91,9	8,1	85,9	14,1

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

TABLEAU 18

Pourcentage d'hommes âgés de 65 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1971 et 1986

		1971		1986	
		13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %	13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %
St. John's	Noyau urbanisé	93,5	6,5	82,0	18,0
	Banlieue rurale	95,9	4,1	93,3	6,7
Halifax	Noyau urbanisé	86,3	13,7	68,4	31,6
	Banlieue rurale	97,2	2,8	85,3	14,7
Chicoutimi- Jonquière	Noyau urbanisé	93,3	6,7	89,0	11,0
	Banlieue rurale	93,5	6,5	90,8	9,2
Sudbury	Noyau urbanisé	93,3	6,7	85,4	14,6
	Banlieue rurale	98,5	1,5	88,9	11,1
Windsor	Noyau urbanisé	91,7	8,3	78,6	21,4
	Banlieue rurale	95,5	4,5	86,8	13,2

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

TABLEAU 19

Pourcentage de femmes âgées de 25 à 34 ans selon le niveau de scolarité,
1971 et 1986

		1971		1986	
		13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %	13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %
St. John's	Noyau urbanisé	66,1	33,9	36,0	64,0
	Banlieue rurale	80,2	19,8	39,6	60,4
Halifax	Noyau urbanisé	56,0	44,0	35,1	64,9
	Banlieue rurale	66,1	33,9	44,3	55,7
Chicoutimi- Jonquière	Noyau urbanisé	72,3	27,7	53,9	46,1
	Banlieue rurale	75,3	24,7	62,3	37,7
Sudbury	Noyau urbanisé	69,0	31,0	48,2	51,8
	Banlieue rurale	79,3	20,7	55,3	44,7
Windsor	Noyau urbanisé	70,1	29,9	49,5	50,5
	Banlieue rurale	72,0	28,0	52,7	47,3

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

TABLEAU 20

Pourcentage d'hommes âgés de 25 à 34 ans selon le niveau de scolarité,
1971 et 1986

		1971		1986	
		13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %	13 ^e année ou moins %	Études postsecondaires %
St. John's	Noyau urbanisé	59,3	40,7	36,2	63,8
	Banlieue rurale	72,4	27,6	44,0	56,0
Halifax	Noyau urbanisé	57,6	42,4	34,7	65,3
	Banlieue rurale	69,6	30,4	40,6	59,4
Chicoutimi- Jonquière	Noyau urbanisé	60,9	39,1	48,2	51,8
	Banlieue rurale	70,2	29,8	56,4	43,6
Sudbury	Noyau urbanisé	65,6	34,4	45,9	54,1
	Banlieue rurale	80,9	19,1	60,0	40,0
Windsor	Noyau urbanisé	62,1	37,9	43,8	56,2
	Banlieue rurale	70,2	29,8	52,6	47,4

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986.

7. Conclusion

Au Canada, le tiers de la population rurale habite la banlieue rurale des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Dans les cinq RMR étudiées, la population de la banlieue rurale a connu une forte croissance de 1971 à 1986.

La catégorie des cols blancs, fortement dominée par les emplois de soutien administratif, comptait une grande proportion de femmes âgées de 15 ans et plus. Celle des cols bleus en comptait donc une très faible proportion (souvent moins de 6%).

L'écart entre les gains des femmes et ceux des hommes était similaire entre les deux catégories, sauf dans la RMR de Windsor où l'action syndicale a eu davantage d'influence sur le rapprochement des salaires. Le revenu moyen différait sensiblement entre le noyau urbanisé et la banlieue rurale : la situation des femmes était donc relativement meilleure dans le noyau urbanisé.

En ce qui concerne la scolarité, les femmes ayant fait des études postsecondaires étaient de 6 à 8 points plus nombreuses dans le noyau urbanisé que dans la banlieue rurale. Les hommes du noyau urbanisé possédaient également un niveau de scolarité (études postsecondaires partielles) plus élevé que ceux de la banlieue rurale.

Le revenu des familles du noyau urbanisé dépassait celui des familles de la banlieue rurale. Font exception les familles monoparentales ayant une femme à leur tête : dans le noyau urbanisé, une proportion plus forte devait compter sur des paiements de transfert.

Ces résultats appuient en partie l'article du *Droit*, à savoir que les habitants de la zone limitrophe rurale sont exclus de la prospérité. Cette étude nous a permis de constater qu'ils sont quelque peu désavantagés. Qu'en est-il alors des gens qui vivent vraiment en milieu rural, loin des grands centres urbains ?

Robert Parenteau
Division de la géographie
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Louise Earl
Division des opérations du recensement
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Références

Statistique Canada. 1972. *Dictionnaire des termes du recensement de 1971*, n° 12-540 au catalogue. Ottawa : ministre de l'Industrie et du Commerce.

7

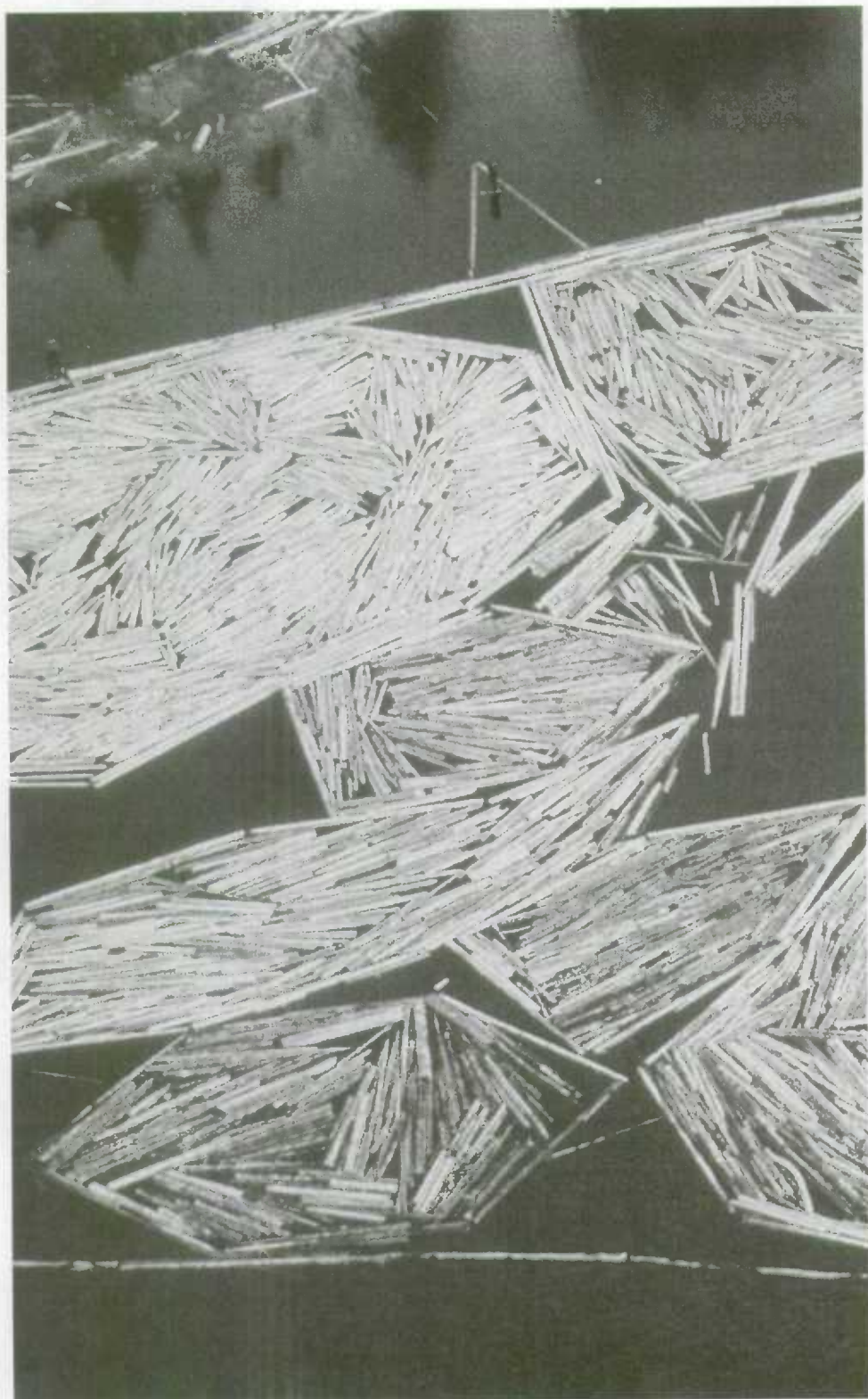
Les villes mono-industrielles se diversifient-elles ? Examen des collectivités vivant de la pêche, de l'exploitation forestière et de l'exploitation minière

Heather Clemenson

Résumé

Une collectivité est définie comme collectivité mono-industrielle si 30 % ou plus de sa population active fait partie d'une seule industrie ou d'un seul secteur. La taille moyenne des collectivités faisant partie de l'échantillon était de 3 400 personnes en 1976.

De 1976 à 1986, on a noté plus de changements dans la composition industrielle de la population active des collectivités dont les activités étaient axées sur les mines ou les industries du bois que dans celle des collectivités dont les activités touchaient la pêche. En 1986, seulement 4 des 38 collectivités qui vivent des industries de la pêche ne faisaient pas partie de celles qui sont classées sous «collectivités mono-industrielles», la part de leur population active se livrant aux activités de la pêche étant passée sous les 30 %. Dans les collectivités minières, des 54 à l'étude en 1986, 30 ont vu se réduire à moins de 30 % la proportion de leur population active prenant part à des activités minières, principalement en raison d'une baisse en nombre absolu de l'emploi dans ce secteur. De la même façon, plus de la moitié des 80 collectivités dépendantes des industries du bois ont connu une baisse de la part de leur population active dans ce secteur, mais dans la moitié des cas, ces pertes étaient le résultat des baisses au niveau de l'emploi dans les industries du bois.



Île de Vancouver (Colombie-Britannique)

Les villes mono-industrielles se diversifient-elles ?

Examen des collectivités vivant de la pêche, de l'exploitation forestière et de l'exploitation minière

Heather Clemenson

Introduction

Les collectivités mono-industrielles ou monosectorielles sont typiques d'une grande partie des régions rurales et éloignées du Canada. Bon nombre d'entre elles reposent sur des industries fondées sur l'exploitation de ressources naturelles qui ont été et continuent d'être une composante importante de l'économie canadienne. La récession du début des années 80 a eu une incidence considérable sur l'emploi dans ces collectivités canadiennes et a de nouveau fait converger l'attention sur les perspectives d'avenir de nombre d'entre elles. Il s'agit de déterminer leur aptitude à maintenir une croissance durable à long terme. Si la base économique d'une collectivité mono-industrielle se trouve menacée de quelque façon que ce soit par des changements sur le marché intérieur ou international, par l'épuisement d'une base de ressources, par une substitution de produits, par des changements technologiques ou par tout autre facteur, le futur de l'agglomération entière peut être en danger.

Définition

On retrouve souvent l'expression «ville mono-industrielle» dans les études portant sur les agglomérations canadiennes, mais en dépit de son utilisation fréquente, il n'y a pas de définition généralement acceptée.

Pour définir ces collectivités, on a établi un seuil de dépendance fondé sur une mesure de l'emploi. Une telle mesure a été utilisée par l'ancien ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) dans le cadre d'une étude effectuée dans les années 70 (MEER, 1979). Les collectivités choisies pour la présente étude ont été tirées d'une liste de

collectivités monosectorielles identifiées par l'étude du MEER pour l'année de recensement 1976.

Les collectivités étaient choisies si 30 % ou plus de leur population active travaillait dans une seule industrie ou un seul secteur.

Collectivité mono-industrielle : centre dont 30 % ou plus de la population active est inscrite comme faisant partie d'un seul groupe de la Classification type des industries (CTI).

Collectivité monosectorielle : centre qui dépend d'une ressource ou d'un type d'activité, et qui peut combiner plusieurs différents groupes de la CTI dans un secteur (par exemple, le secteur du bois comprend l'abattage, les scieries et les usines de pâtes et papiers, ces activités comportant toutes un code différent dans la CTI).

Le système de géocodage standard du recensement a été utilisé pour définir les limites des collectivités. La taille des collectivités choisies a aussi été limitée à un maximum de 20 000 habitants en 1976. Toutefois, la taille moyenne des collectivités dans le groupe final à l'étude était légèrement inférieure à 3 400 personnes en 1976.

Objectif de l'étude

L'étude ne vise pas à redéfinir ou à déterminer le nombre précis de collectivités monosectorielles au Canada. Elle veut plutôt examiner certains des changements qui se sont produits dans un certain nombre de ces collectivités de 1976 à 1986 et surtout évaluer combien d'entre elles dépendent encore plus de l'exploitation d'une seule ressource et combien ont diversifié davantage leur économie. Elle jette un regard sur l'évolution à ce jour d'un groupe de petites villes canadiennes.

Il faut reconnaître que la nature même des collectivités, c'est-à-dire leur origine, leur emplacement, leur structure sociale, les industries sur lesquelles elles reposent ainsi que de nombreux autres facteurs, donne à chacune d'elles un ensemble unique de caractéristiques. Toutefois, pour les besoins de notre analyse, les collectivités ont été groupées en fonction de l'importance de leur dépendance à l'égard d'une industrie, cette dépendance ayant été déterminée dans l'étude du MEER.

TABLEAU 1
Collectivités monosectorielles — Groupe à l'étude et codes de la CTI*

Genre de collectivité	Nombre de collectivités	Codes de la CTI
Pêche et transformation du poisson	38	041, 045, 102
Mines métalliques et non métalliques, et raffinage	54	051-059, 061-064, 071-099 291, 294, 295, 365, 369
Industries du bois	80	031-039, 251-274
Total des collectivités	172	

* Classification type des industries; en 1970, s'appelait Classification des activités économiques (CAÉ).

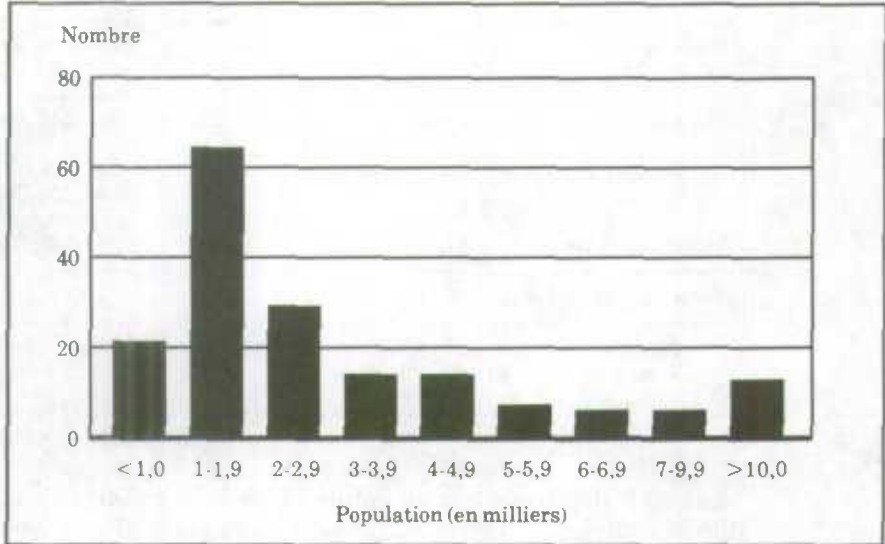
Source : Ministère de l'Expansion économique régionale (MEER), 1979.

Les 38 collectivités qui vivent de la pêche sont toutes situées dans les provinces de l'Atlantique, particulièrement à Terre-Neuve. Les 54 collectivités minières sont dispersées dans tout le pays, mais la majorité d'entre elles se trouvent au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Les 80 collectivités dont les activités sont axées sur les industries du bois se trouvent surtout au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. La plupart de ces collectivités sont relativement isolées et seules quelques-unes sont à courte distance de grands centres urbains offrant d'autres possibilités d'emploi.

Population

En 1976, la taille médiane de la population pour les trois genres de collectivités variait entre 1 000 et 2 000 habitants, près de 40 % de l'ensemble des collectivités se situant dans cet intervalle (figure 1). Les deux tiers comptaient moins de 3 000 habitants, et plus de 80 % avaient une population de moins de 5 000 habitants.

FIGURE 1
Collectivités selon la taille de la population, Canada, 1976



La croissance démographique nette enregistrée entre 1976 et 1986 indique de vastes différences entre les trois genres de collectivité. Il convient toutefois de souligner que le changement net ne révèle rien au sujet des mouvements de la population de chaque collectivité, c'est-à-dire des arrivées et des départs durant la période de 10 ans¹. Les collectivités vivant de la pêche montraient la plus grande stabilité pour ce qui est de la croissance ou du déclin démographique net de 1976 à 1986; la population de plus de 80 % d'entre elles a augmenté ou diminué de moins de 15 %. Les collectivités minières présentaient les changements démographiques les plus marqués. Relativement peu d'entre elles présentaient un faible taux de variation démographique. Dans la plupart des cas, les changements étaient assez considérables d'un côté comme de l'autre : près de 30 % des collectivités ont perdu plus du quart de leur population tandis qu'à l'autre extrême, près de 20 % voyaient leur population augmenter de plus de 25 %.

La population des deux tiers des 80 collectivités dont les activités sont axées sur les industries du bois était plus faible en 1986 qu'en 1976, bien que pour la plupart de ces collectivités, la baisse ait été inférieure à 10 %.

1. Une partie des changements qui semblent s'être produits est attribuable à la modification des limites des subdivisions de recensement entre les recensements.

Population active et industrie

Les collectivités étaient choisies pour notre étude lorsqu'au moins 30 % de leur population active travaillait dans un secteur d'exploitation d'une ressource naturelle en 1976 : la pêche, l'exploitation minière ou l'exploitation forestière².

Une façon d'examiner le changement consiste à déterminer quelle proportion de la population active totale est demeurée dans les industries de la pêche, des mines ou du bois durant la période de référence. Le pourcentage de la population active travaillant dans le secteur d'exploitation d'une ressource naturelle propre à chaque collectivité a été estimé pour celles-ci en 1981 et 1986 (tableau 2).

TABLEAU 2

Distribution des collectivités à l'étude selon la proportion de la population active faisant toujours partie d'un seul secteur, 1981 et 1986

	Pourcentage de la population active dans un seul secteur		
	>30	15-29	<15 %
38 collectivités - Pêche			
1981	33	5	0
1986	34	4	0
54 collectivités - Mines			
1981	42	11	1
1986	24	22	8
80 collectivités - Industries du bois			
1981	52	27	1
1986	37	40	3

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1981 et 1986.

Les collectivités vivant de la pêche semblent être les plus stables pour ce qui est de la proportion de leur population active qui fait encore partie des industries de la pêche : plus de 30 % de la population active de 33 des 38 collectivités travaillait toujours dans ces industries tant en 1981 qu'en 1986; il semble que seules quatre ou cinq collectivités ont vu leur population active dépendant de la pêche diminuer légèrement, celle-ci atteignant moins de 30 %, et en aucun cas la proportion a-t-elle décliné à moins de 15 %.

2. Bien que la liste ait été tirée de la publication de 1979 dans laquelle les chiffres de population et les données pour chaque collectivité portaient sur 1976, les données sur les collectivités ont été vérifiées, lorsque ce fut possible, pour 1971 afin de voir si 30 % ou plus de la population active travaillait dans le secteur unique à cette date. Le Recensement de 1976 ne contenait pas de données sur les industries qui auraient permis de faire ce genre de vérification.

Les collectivités minières présentent plus de changements. En 1981, dans 42 des 54 collectivités, on observait encore plus de 30 % de la population active travaillant dans ce domaine, mais en 1986, le nombre de ces collectivités avait diminué à 24. En 1986, plus de la moitié des collectivités ne pouvaient plus être considérées comme vivant des industries minières d'après leur population active; dans 22 cas, la proportion de la population travaillant dans ces industries variait entre 15 % et 29 % tandis que dans 8 autres cas, cette proportion était inférieure à 15 %.

En 1981, dans 52 des 80 collectivités dont les activités étaient centrées sur les industries du bois, on comptait encore plus de 30 % de la population active dans ces industries. En 1986, le nombre de ces collectivités avait décliné à 37. Toutefois, la proportion de la population active travaillant encore dans ces industries variait toujours entre 15 % et 29 % dans la moitié des collectivités.

Il est tentant de conclure que dans les collectivités où il y a eu diminution de la dépendance de la population active à l'égard d'un secteur d'exploitation d'une ressource naturelle, on a observé une plus grande diversité industrielle. Il y a assurément eu un changement dans la distribution proportionnelle de la population active, mais on ne peut pas conclure à partir d'un calcul aussi simple que ces collectivités ont diversifié leur base industrielle de quelque façon que ce soit.

Dans une industrie donnée, une réduction proportionnelle de la population active, par rapport à la population active totale d'une collectivité, peut être attribuable à de nombreuses raisons. Elle ne signifie pas nécessairement qu'une nouvelle industrie a été implantée dans la collectivité, que d'autres industries ont pris de l'expansion ou que la principale industrie a en fait réduit sa population active effective.

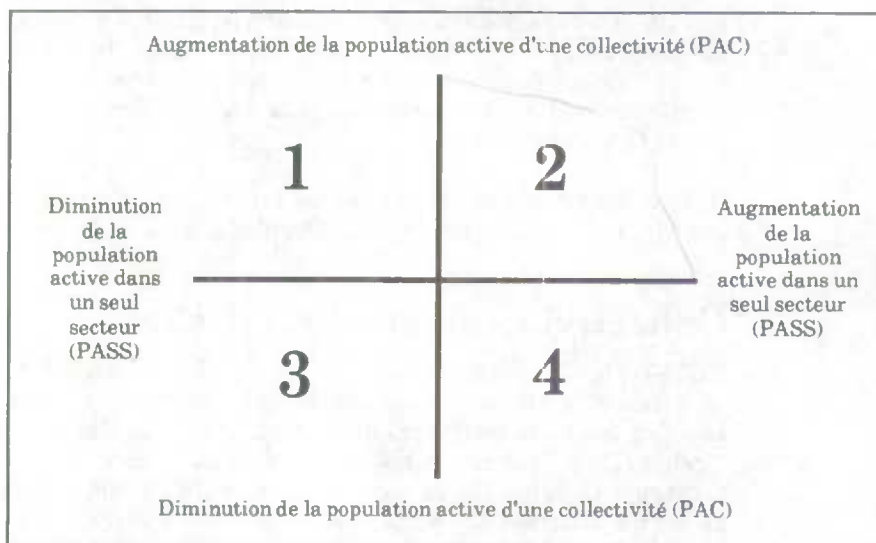
Un simple cadre conceptuel peut servir à déterminer plus clairement l'orientation des changements dans la population active d'une collectivité selon l'industrie (figure 2). Ce cadre permet d'établir plus clairement lesquelles des collectivités observées pourraient s'être diversifiées et sont en situation de stabilité ou de croissance, et lesquelles paraissent plus vulnérables en raison d'une diminution de leur population active ou d'une plus grande dépendance envers un seul secteur.

Le cadre conceptuel indique si la population active totale d'une collectivité a augmenté ou régressé et si, de même, il y a eu accroissement ou diminution de la population active dans le principal secteur d'exploitation d'une ressource naturelle (la pêche, les mines ou le bois). Il sert uniquement à titre de mécanisme de tri préliminaire étant donné que la distribution faite selon chaque catégorie est fondée sur des valeurs absolues et ne donne aucun aperçu de l'importance du

changement. Il est toutefois possible de classer chaque collectivité dans une de quatre catégories d'après les changements relatifs que sa population active a connus de 1981 à 1986³ :

FIGURE 2

Changement dans la population active, 1981 à 1986



1. Une augmentation de la population active totale de la collectivité et une diminution de la population active travaillant dans le secteur unique; on trouve dans ce groupe les collectivités qui ont diversifié leurs activités d'une façon quelconque.
2. Une augmentation de la population active totale de la collectivité et de la population active concentrée dans le secteur unique; selon l'importance relative des hausses respectives, certaines de ces collectivités peuvent soit avoir diversifié leur base industrielle, soit avoir augmenté leur dépendance envers un seul secteur.
3. Une diminution de la population active totale de la collectivité et de la population active dans le secteur unique; toujours selon l'importance relative des baisses respectives, certaines de ces collectivités peuvent avoir accru leur dépendance envers le secteur unique ou avoir modifié la structure de leur population active; quoi qu'il en soit, elles présentent une diminution de leur population active totale.

3. Le changement observé dans certaines collectivités est tellement infime que ces dernières peuvent être considérées comme stables. Toutefois, au moins un des deux éléments ont changé dans tous les cas. Lorsque la population active d'une collectivité était demeurée la même pour les deux années, cette collectivité était classée dans la catégorie «plus»; si la population active travaillant dans l'unique secteur était stable, la collectivité était aussi classée dans la catégorie «plus».

4. Une diminution de la population active totale de la collectivité, mais une augmentation de la population active dans le secteur unique; les collectivités qui appartiennent à ce groupe sont relativement peu nombreuses et peuvent être devenues plus dépendantes envers le secteur unique en dépit d'une diminution de leur population active totale.

Les collectivités dont la population active totale a augmenté, mais dont la proportion de la population active dans le principal secteur d'exploitation d'une ressource naturelle a régressé à moins de 30 % du total sont celles qui sont les plus susceptibles d'avoir accru leur diversité industrielle.

Il n'y a pas un grand nombre de cas présentant ce genre de changement dans les collectivités qui vivent des industries de la pêche ou des mines.

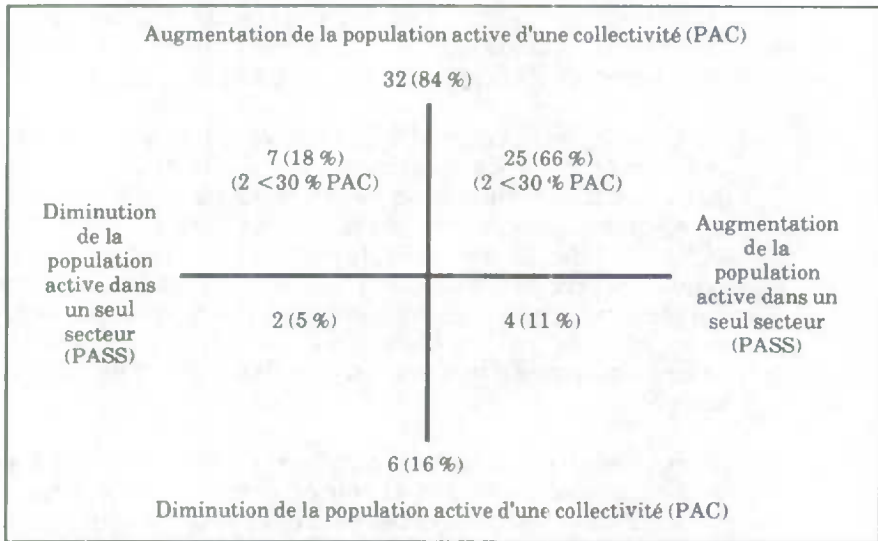
Collectivités vivant de la pêche

En 1977, le Canada a étendu sa zone de pêche de 12 à 200 milles, ce qui a donné lieu à une augmentation de l'emploi, de l'investissement et des revenus pour les pêcheries de l'Atlantique. Au début des années 80, l'industrie a traversé une sérieuse crise financière causée par la récession économique et aggravée par de forts taux d'intérêt, le coût élevé du pétrole et les faibles prix des produits. Les principales entreprises de transformation du poisson se sont trouvées dans une situation financière précaire et, en grande partie avec l'aide du gouvernement, l'industrie a pu se refinancer et se restructurer durant la période de 1983 à 1985 (Pêches et Océans, 1989).

Le nombre d'usines de transformation du poisson dans les provinces de l'Atlantique a presque doublé au cours de la dernière décennie, étant passé de quelque 500 en 1977 à environ 900 en 1988⁴. Le nombre de personnes travaillant dans l'industrie de la transformation du poisson dans la région de l'Atlantique a augmenté rapidement après 1977, a décliné en 1983 par suite de la rationalisation des principales usines de transformation, puis a connu une hausse rapide durant le milieu des années 80. En 1988, le sommet atteint équivalait à 30 580 emplois à plein temps (CEPA, 1990).

4. Ce nombre comprend les usines de transformation du poisson titulaires d'un permis dans la province de Québec.

FIGURE 3
38 collectivités vivant de la pêche, 1981 à 1986



Cette croissance de l'emploi semble ressortir des données de l'étude qui indiquent que, dans 32 des 38 collectivités vivant de la pêche, la population active totale de la collectivité est demeurée stable ou a augmenté durant la période de 1981 à 1986 (figure 3).

1. Dans 7 de ces collectivités, la population active travaillant dans les industries de la pêche a diminué légèrement durant cette période, mais elle a régressé à moins de 30 % de la population active totale dans seulement 2 cas.
2. Il convient de noter que dans 25 des collectivités, la population active totale et la population active concentrée dans les industries de la pêche ont augmenté durant la période de 1981-1986, la proportion de la population active vivant de la pêche n'ayant chuté en dessous de 30 % que dans seulement deux cas en 1986. Dans toutes les autres collectivités, la proportion était supérieure à 30 % et dans la majorité des cas, la proportion de 1986 était supérieure à celle de 1981. Par conséquent, pour la plupart de ces collectivités, la dépendance de la population active à l'égard du secteur unique a augmenté.

C'est dans seulement 6 des collectivités vivant de la pêche qu'on a enregistré une diminution nette de la population active totale durant la période d'étude, mais en aucun cas la proportion de la population active travaillant dans les industries de la pêche a-t-elle été inférieure à 30 %.

Pour les 38 collectivités observées, il semble y avoir eu peu de changement dans la dépendance de la population active à l'égard des industries de la pêche en 1986. La proportion de la population active dans ces industries est demeurée supérieure à 30 % dans la majorité des collectivités et de plus, tout accroissement de la population active d'une collectivité entre 1981 et 1986 semble aussi avoir donné lieu à une augmentation de la population active vivant de la pêche.

La dépendance à l'égard de la pêche continue d'être une des principales préoccupations des provinces de l'Atlantique où ces industries fournissent toujours plus de 10 % de tous les emplois, employant directement plus de 100 000 personnes dans plus de 1 300 collectivités (CEPA, 1990). Depuis 1989, le secteur fait face à un autre cycle suivant lequel les prix du poisson sont faibles et les stocks de poissons, en déclin. La réduction des quotas en 1989 et en 1990 a entraîné le ralentissement des activités ou la fermeture de plusieurs grandes usines de transformation du poisson, privant des milliers de travailleurs de leur emploi.

Pour remédier à la situation critique dans les industries de la pêche, le gouvernement fédéral a annoncé en mai 1990 la mise en oeuvre du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique. Ce programme de 584 millions de dollars s'étalant sur cinq ans vise à assurer la viabilité à long terme des industries de la pêche dans les provinces de l'Atlantique. En plus de reconstituer les stocks de poissons et de promouvoir la diversité économique au sein des industries de la pêche, une partie de l'initiative, qui comprend le Programme Diversi-pêches de 90 millions de dollars, a pour objet de fournir d'autres possibilités d'emploi et d'assurer une plus grande diversité économique au sein des collectivités qui vivent de la pêche (Gouvernement du Canada, 1990).

Une des collectivités observées est Canso, en Nouvelle-Écosse. En 1986, plus de 52 % de la population active de ce village d'environ 1 300 habitants travaillait dans les industries de la pêche. Le principal employeur de l'endroit a fermé son usine de transformation du poisson en mars 1990 dans le cadre des efforts de rationalisation des installations de transformation et de production de la société. Cette décision a entraîné la mise à pied d'environ 750 personnes. La société a vendu l'usine, et il y a eu reprise de la production vers la fin de 1990, mais pas au même niveau d'emploi que précédemment.

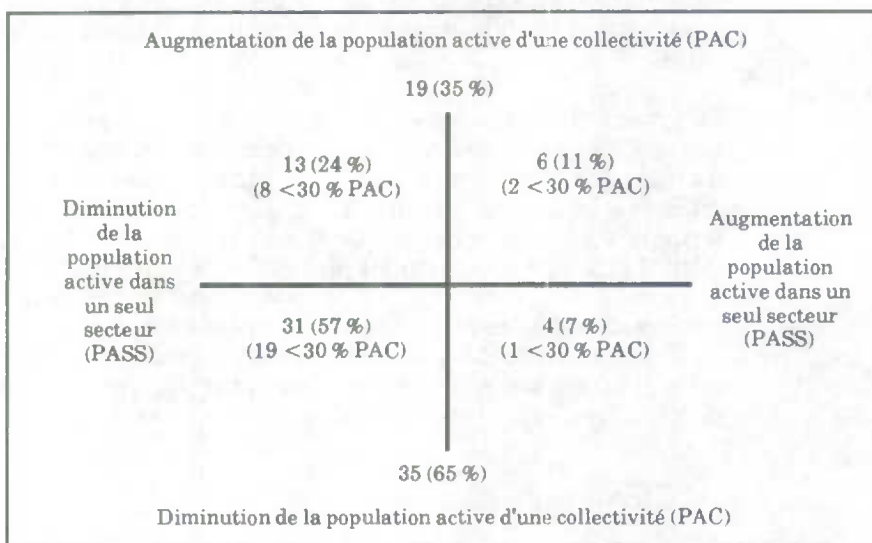
Des fermetures importantes ont aussi eu lieu dans au moins quatre autres collectivités du groupe à l'étude : Trepassey, Gaultois, Grand Bank et Lockeport. Comme Canso, ces collectivités font maintenant partie d'un groupe de sept collectivités recevant de l'aide grâce à un fonds communautaire de développement de 30 millions de dollars financé par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), les sommes étant versées par l'entremise du programme Développement des collectivités d'Emploi et Immigration Canada.

Collectivités minières

De 1981 à 1986, la population active totale des 54 collectivités minières est demeurée stable ou a augmenté dans un peu plus du tiers des cas.

1. Dans 13 collectivités, on a enregistré une diminution de la proportion de la population active travaillant dans les industries minières, mais cette proportion a chuté sous le seuil de 30 % dans seulement huit cas.
2. Dans six collectivités, la population active dans les industries minières et la population active totale de la collectivité ont augmenté; toutefois, dans deux cas, la proportion de la population active vivant d'activités minières n'était plus supérieure à 30 % de la population active totale en 1986.

FIGURE 4
54 collectivités minières, 1981 à 1986



On a observé une diversification potentielle dans les 10 collectivités où la proportion de la population active travaillant dans les industries minières est inférieure à 30 % et où la population active totale de la collectivité a augmenté.

Toutefois, la population active totale de la collectivité a décliné dans la plupart des 54 collectivités minières. La population active totale de ces dernières était, dans les deux tiers des cas, plus faible en 1986 qu'en 1981⁵.

3. Dans 31 de ces collectivités, soit près de 60 % du groupe observé, la proportion de la population active dans les industries minières a aussi baissé et, en 1986, elle représentait moins de 30 % de la population active totale dans 19 cas. Cette situation illustre un changement dans la composition de la population active de ces collectivités, ce dernier indiquant un mouvement à la baisse.

La récession de 1981-1982 a eu un effet dévastateur sur l'emploi dans les collectivités minières. La récession en était à son point culminant vers la fin de 1982 lorsqu'on a assisté à la fermeture de près de la moitié des entreprises du secteur minier canadien pour des périodes variant de quelques jours à plusieurs mois. La récession a aussi accéléré la fermeture permanente du principal employeur de certaines collectivités, entraînant des déménagements et un sérieux problème de réadaptation sociale pour la plupart des habitants et des entreprises (EMR, 1985).

Le groupe à l'étude présente des exemples frappants de changements importants qui se sont produits au début des années 80. La collectivité de Schefferville, située dans la région minière Québec-Labrador (minerai de fer) en est un. En 1982, la société Iron Ore du Canada fermait la mine de Schefferville et vers le milieu de 1983, elle fermait la ville. Cette dernière comptait près de 3 500 habitants en 1976. En 1986, il restait 320 résidents, et la proportion de la population active concentrée dans les industries minières était inférieure à 3 %. La ville de Gagnon, située dans la même région, a connu un pire sort. En 1976, cette ville comptait plus de 3 400 habitants; au moment du Recensement de 1986, il en restait moins de cinq.

5. Le concept des «étapes de croissance» pour les villes mono-industrielles laisse entendre qu'au début de la croissance, les chiffres de la population active peuvent être quelque peu gonflés par suite de la présence de travailleurs itinérants embauchés pour des projets de construction. Étant donné que certaines collectivités minières sont des agglomérations relativement récentes, il est possible que leur population active totale ait été plus importante du milieu à la fin des années 70 pour cette raison.

Bien que Buchans (Terre-Neuve) ait aussi été victime d'une fermeture, cette collectivité vise sa survie à long terme. En 1979, la mine de zinc et de cuivre de Buchans avait un effectif de 550 travailleurs, mais en 1982, il ne restait plus que 12 mineurs et en 1984, la mine fut fermée définitivement. La collectivité avait prévu la fermeture éventuelle de la mine et avait élaboré une stratégie de développement de la région en 1984 qui définissait des possibilités de développement économique. Bon nombre des anciens mineurs choisirent de rester dans la collectivité, et les travailleurs plus âgés (55 à 64 ans) purent toucher une allocation de soutien du revenu jusqu'à ce qu'ils trouvent un autre emploi ou atteignent 65 ans. La collectivité a fait l'acquisition de l'infrastructure de la mine abandonnée en vue d'attirer de nouvelles industries.

Plusieurs collectivités, y compris Atikokan et Ear Falls en Ontario, et Fraser Lake et Granisle en Colombie-Britannique, ont changé leur base industrielle, qui constituait la source principale d'emploi, en faveur d'une autre base d'exploitation de ressources naturelles et sont passées de collectivités principalement minières à des collectivités dont les activités sont largement axées sur les industries du bois, ou à des collectivités dont l'économie dépend de l'exploitation de deux ressources. En 1986, 29 % de la population active de Atikokan et 31 % de celle de Fraser Lake travaillaient dans les industries du bois, et seulement 1 % et 4 % respectivement de ces dernières demeuraient dans les industries minières. Les proportions relatives pour Ear Falls et Granisle sont, respectivement, 26 % et 34 % pour les industries du bois, et 12 % et 26 % pour les industries minières. En 1986, chacune de ces collectivités dépendaient de deux ressources primaires.

La récession du début des années 80 a été une des causes principales de la baisse de l'emploi dans certaines collectivités, mais d'autres facteurs doivent aussi être pris en considération. Par exemple, le progrès technologique a aussi entraîné un changement dans la demande de main-d'oeuvre. Le fait que l'on remplace de plus en plus la main-d'oeuvre par des biens d'équipement peut signifier qu'en dépit de l'importance économique que revêt une industrie pour une collectivité, il demeure qu'un nombre réduit de personnes y travaillent et qu'il y a peu de perspectives de croissance du niveau de l'emploi.

Le secteur minier continuera sans aucun doute d'être caractérisé par une alternance de fortes progressions et de déclin vertigineux. La croissance future et la planification des collectivités causent beaucoup de préoccupations dans les industries minières. Plusieurs arrangements ont été élaborés, allant du système de la «navette volante» sans création d'une agglomération permanente à l'établissement de collectivités entièrement planifiées et plus centralisées, travaillant pour plusieurs mines et ayant une base de population plus importante pour la prestation des services ainsi qu'une structure d'emploi plus diversifiée : la collectivité planifiée de Tumbler Ridge, en Colombie-Britannique, constitue un exemple de ce genre d'agglomération.

Collectivités vivant des industries du bois

Les industries du bois ont aussi été touchées par la récession du début des années 80 : dans l'industrie des services forestiers par exemple, le niveau d'emploi est passé de plus de 300 000 en 1980 à moins de 260 000 en 1982.

Certains des changements relatifs à la population active dans les industries du bois, comme dans le secteur minier, sont attribuables à la capitalisation et à la rationalisation accrues du secteur. Ces mesures se sont avérées profitables pour certaines collectivités et défavorables pour d'autres.

Dans le cas des 80 collectivités dont les activités sont centrées sur les industries du bois, la population active totale de plus de 50 % d'entre elles est demeurée stable ou était plus élevée en 1986 qu'en 1981 (figure 5).

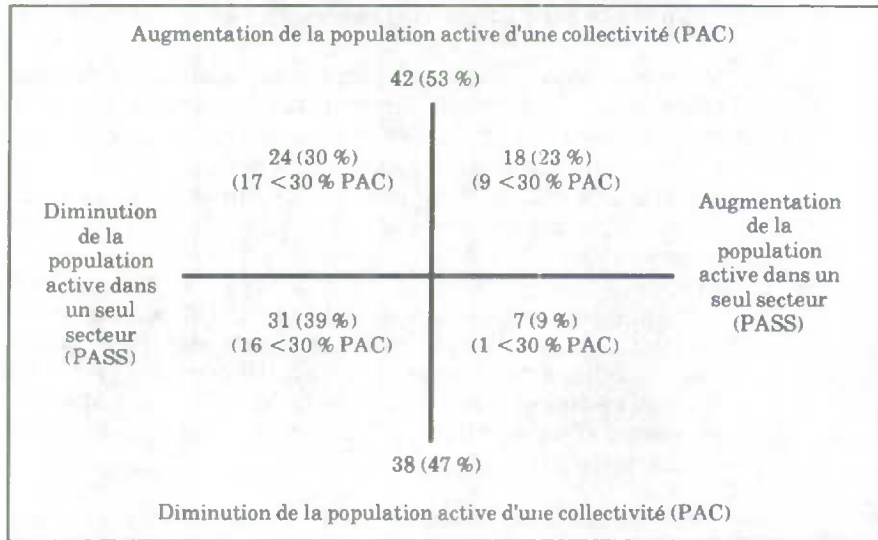
1. Dans 24 de ces collectivités, la proportion de la population active travaillant dans les industries du bois a décliné et dans 17 cas, elle était maintenant inférieure à 30 % de la population active totale. Cela pourrait représenter la progression la plus significative vers une diversification parmi les trois types de collectivités.

Il y a des exemples de la diversité accrue dans les collectivités dont les activités sont axées sur les industries du bois qui ont donné lieu à une double dépendance envers les industries du bois et des mines. Marathon, en Ontario, représente un tel cas. Cette collectivité a longtemps été associée principalement à l'industrie des pâtes et papiers; en 1981, plus de 50 % de sa population active travaillait toujours dans les industries du bois. En 1986, cette proportion avait chuté à 22 %. De 1981 à 1986, la population active a augmenté, étant passée de plus de 1 200 à plus de 1 800. Marathon dépend encore des industries d'exploitation des ressources naturelles, mais elle a maintenant une double dépendance : envers l'industrie des pâtes et papiers et celle de l'exploitation aurifère. En 1986, plus de 20 % de la population active de Marathon travaillait dans les industries minières. Les possibilités sur le plan touristique et récréatif ont aussi été reconnues. Le fait que la collectivité soit située sur les rives du lac Supérieur et à proximité du parc national Pukaskwa constitue un avantage certain à cet égard.

2. Dans 18 des collectivités, il y a eu augmentation à la fois de la population active totale et de celle qui travaille dans les industries du bois, mais dans 9 cas, la proportion de la population active concentrée dans ces industries ne correspondait plus à plus de 30 % de la population active totale en 1986.

FIGURE 5

80 collectivités vivant des industries du bois, 1981 à 1986



Dans 38 collectivités vivant des industries du bois, soit près de la moitié d'entre elles, la population active totale a décliné durant la période de 1981 à 1986.

3. Dans 17 de ces collectivités, la proportion de la population active travaillant dans les industries du bois a aussi diminué et représentait moins de 30 % de la population active totale en 1986.

Conclusion

La conclusion que nous pouvons tirer de cet examen est que la composition industrielle de la population active des collectivités vivant des industries des mines et du bois semble avoir changé davantage que celle de la population active des collectivités vivant de la pêche. Durant la période de 1981 à 1986, certaines collectivités dont l'économie est fondée sur la pêche semblent en fait avoir augmenté leur dépendance envers une seule ressource. Dans les trois secteurs, les collectivités qui ont connu une croissance ou un déclin marqué ressortent clairement. Quant aux autres, les changements sont plus subtils.

De nombreux autres facteurs doivent quand même être pris en considération lorsque l'on examine les changements qui se produisent dans ces collectivités. Le fait de faire un tri de base des collectivités selon l'importance de leur population active concentrée dans le secteur unique et de leur population active totale ne révèle rien au sujet de l'activité et du niveau d'emploi ou de chômage, et n'indique pas si les

emplois sont surtout occupés par des hommes ou des femmes ou s'il s'agit d'emplois à plein temps ou à temps partiel. La recherche porte maintenant sur ces questions ainsi que sur de nombreux autres aspects relatifs à la population active et à la composition industrielle changeante des collectivités observées.

Maintenant que l'économie canadienne entre dans une autre période de récession, qu'est-ce que l'avenir réserve aux petites collectivités qui dépendent de l'exploitation des ressources naturelles ? De nombreux habitants de ces petites collectivités ont appris à faire face aux temps difficiles, ce qui les a rapprochés les uns des autres et leur a donné la volonté et la force de se battre pour leur collectivité. Pour les autres, les liens avec leur collectivité ne sont peut-être pas aussi forts. Plus que dans le passé, on semble se préoccuper davantage du potentiel de croissance durable de la collectivité, ce qui, à long terme, suppose un certain degré de diversification économique. Toutefois, il est possible que, pour bon nombre de ces collectivités, les problèmes reliés à la diversification et aux autres possibilités d'emploi soient amplifiés pour plusieurs d'entre elles en raison de leur petite taille et de leur éloignement.

À l'heure actuelle, on fait des efforts considérables en vue de promouvoir la diversification économique de bon nombre de ces collectivités par l'entremise du travail des municipalités locales, de l'Association canadienne des villes mono-industrielles (ACVMI), du programme Développement des collectivités et d'autres initiatives des administrations publiques et de différents organismes. De nombreuses collectivités mono-industrielles étudient d'autres solutions pour assurer un avenir à long terme sans avoir à continuer de dépendre de l'exploitation d'une seule ressource.

Heather Clemenson
Division de l'évaluation des programmes
Agriculture Canada
Ottawa
K1A 0C5

Références

- Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). 1990.** Annonce du Programme Diversi-pêches. Communiqué de presse du 29 novembre 1990.
- Centre des études de ressources. 1983.** «Mining communities: hard lessons for the future». *Proceedings of the 12th CRS Discussion Seminar, Kingston, Ontario*, septembre.
- Conseil économique des provinces de l'Atlantique (CEPA). 1990.** «The Atlantic fishery in the 1990s: background to crisis». *Atlantic Report*, 25(2) : 3-20.
- Emploi et Immigration Canada. 1987.** *Les collectivités mono-industrielles au Canada : une volonté fière de survivre*. Ottawa : Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration.
- Énergie, Mines et Ressources (EMR), Canada et le ministère de l'Énergie et des Mines, Manitoba. 1985.** *Nouveaux mécanismes financiers permettant de faire face aux problèmes des collectivités minières*. Ottawa : Centre d'édition du gouvernement.
- Gouvernement du Canada. 1990.** Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique. Communiqué de presse du 7 mai 1990.
- Ministère de l'Expansion économique régionale (MEER). 1979.** *Localités à secteur unique*. Document hors série. Ottawa : Centre d'édition du gouvernement.
- Ministère de l'Expansion économique régionale (MEER). 1977.** *Localités à industrie unique*. Document hors série. Ottawa : Centre d'édition du gouvernement.
- Pêches et Océans. 1989.** *Today's Atlantic Fisheries*. Direction générale des communications, Pêches et Océans.
- Pêches et Océans. 1990.** État du Programme d'adaptation des pêches de l'Atlantique. *Fiche d'information*. Octobre (B-HQ-90-13F).
- Pharand, N. L. 1988.** *Les collectivités canadiennes dont l'économie repose sur le secteur forestier : un profil démographique*. Rapport d'information DPC-X-23, Direction du développement du marché du travail forestier, Service canadien des forêts. Ottawa : Service canadien des forêts.



St. John's (Terre-Neuve)

8

Les petites collectivités des provinces atlantiques : structure industrielle et conditions du marché du travail au début des années 80

Garnett Picot et John Heath

Résumé

Le secteur des ressources naturelles des provinces atlantiques a connu un déclin au cours de la récession du début des années 80. On a constaté que les collectivités dont l'économie repose sur ces ressources avaient tendance à être plus petites et que leurs activités économiques « semblaient » s'être diversifiées entre 1981 et 1986. Cela tenait à une diminution des emplois dans le secteur des ressources naturelles et non à l'expansion des autres secteurs.

Les expériences des travailleurs sur le marché du travail diffèrent selon la taille de la collectivité et la répartition des emplois entre les secteurs d'activité. Les travailleurs des petites collectivités ont subi une baisse de leurs revenus d'emploi réels, alors que ceux des collectivités plus importantes ont connu une hausse. C'est dans les petites collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles que les revenus d'emploi réels ont diminué le plus.

Les travailleurs des petites collectivités étaient plus susceptibles de déménager que ceux des collectivités plus grandes. Toutefois, parmi toutes les petites collectivités, la mobilité de la population a été la plus faible dans celles où l'économie reposait sur les ressources naturelles.

Dans ces dernières collectivités, les revenus d'emploi réels des travailleurs du secteur des biens ont régressé, alors que ceux des travailleurs du secteur commercial ou du secteur public ont progressé. Les personnes qui travaillaient dans le secteur des biens ont néanmoins déclaré un taux de mobilité plus faible.

Peu de travailleurs ont connu la variation moyenne des gains d'emploi calculée. La moyenne calculée pour un groupe de travailleurs masque en réalité des disparités considérables dans les expériences individuelles. Par exemple, dans les provinces atlantiques, les travailleurs dont les revenus d'emploi étaient supérieurs à 6 600 \$ en 1981 et qui ont été rémunérés en 1986 ont vu croître leurs gains d'emploi de 1 %. Ce chiffre dissimule le fait que 61 % des travailleurs ont connu une hausse moyenne de leurs gains d'emploi réels de 27 % et que 39 % ont connu une baisse moyenne de leurs revenus d'emploi réels de 33 %.

Table des matières

Introduction et objectif	182
Méthode	192
Structure industrielle des petites et des grandes villes	194
Hétérogénéité des petites collectivités	198
Expériences sur le marché du travail des travailleurs de diverses collectivités	200
Expériences sur le marché du travail des travailleurs de quatre collectivités	206
Comparaison des conditions du marché du travail	208
Écart marqué dans l'évolution des gains d'emploi annuels	210
Conclusion	211
Annexe I — Classement des collectivités	213

Les petites collectivités des provinces atlantiques : structure industrielle et conditions du marché du travail au début des années 80

Garnett Picot et John Heath

Introduction et objectif

Les conséquences du ralentissement économique cyclique peuvent être graves pour les villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles et pour leurs travailleurs. Dans les provinces atlantiques, ces collectivités sont surtout tributaires de la pêche, de l'exploitation forestière, de l'exploitation minière et des industries de transformation qui en découlent. Au cours de la récession du début des années 80, l'emploi dans le secteur des ressources naturelles¹ a diminué de quelque 9 % dans les provinces atlantiques (figure 1). La période comprise entre 1986 et 1989 a été marquée par une reprise, mais les répercussions du ralentissement cyclique de l'économie sur ces villes ont certainement été importantes².

-
1. Comprend les activités du secteur primaire, plus les activités de transformation du secteur secondaire directement tributaires des ressources naturelles telles que les pâtes et papiers, le bois et la transformation du poisson.
 2. Comme dans toute étude portant sur une période définie, les constatations de cette analyse sont déterminées par les facteurs économiques qui sont intervenus pendant la période de référence. La période allant de 1981 à 1986 a été retenue parce que l'année 1981 a précédé la récession et que l'économie s'était redressée en 1986. En outre, il a été utile de comparer les chiffres tirés de notre base de données expérimentale avec les données du Recensement de la population pour les deux périodes. Cette base de données facilite le Recoupement (c'est-à-dire l'étude des données à un moment précis) et l'analyse longitudinale annuelle des travailleurs et des entreprises à l'échelle municipale. Les analystes sont invités à communiquer avec les auteurs au sujet des sources d'information disponibles pour leurs projets de recherche.

Outre le ralentissement de l'activité économique, d'autres facteurs peuvent avoir une influence négative sur les collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles :

1. l'épuisement d'une mine ou d'une autre ressource naturelle associée à l'économie de la ville;
2. des changements structuraux (ou à long terme) dans la demande pour des ressources naturelles ou des produits de nature connexe, ce qui peut se traduire par une baisse permanente des perspectives d'emploi dans une ville;
3. des variations des prix internationaux des ressources naturelles qui compromettent la rentabilité des usines et risquent de provoquer leur fermeture. Les prix des marchandises au début et au milieu des années 80 ont, dans de nombreux cas, diminué et les indices de prix de 33 produits (à l'exception des produits énergétiques) ont chuté de 25 % entre 1981 et 1986 (Conseil économique, 1990).

Ces facteurs peuvent certes avoir des retombées fâcheuses sur une ville et les gens qui y travaillent, mais les collectivités où le secteur des ressources naturelles engendre une part importante de la masse salariale peuvent être particulièrement vulnérables à de tels facteurs. Les villes mono-industrielles (ordinairement de petites agglomérations dont l'économie repose sur les ressources naturelles) et les difficultés de leurs travailleurs en période de ralentissement économique suscitent depuis longtemps de l'intérêt au Canada, d'autant plus que le quart des travailleurs ruraux vivent dans des collectivités aux économies fragiles de ce type. Bien que ces collectivités aient fait l'objet de diverses études (ex. : C.E.I.C., 1987; C.E.I.C., 1988; Royal Commission on Employment and Unemployment, 1986), il existe peu d'informations sur la situation des travailleurs. En particulier, peu d'études sur la situation des collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles et sur celle des personnes qui y travaillent ont été effectuées dans un contexte donné. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir des comparaisons avec d'autres types d'agglomérations.

Il va sans dire que la principale préoccupation des petites collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles est la vulnérabilité de cette économie et des conséquences que cela entraîne sur les conditions du marché du travail. Quand le chômage augmente, les travailleurs et leur famille peuvent être contraints d'aller vivre ailleurs.

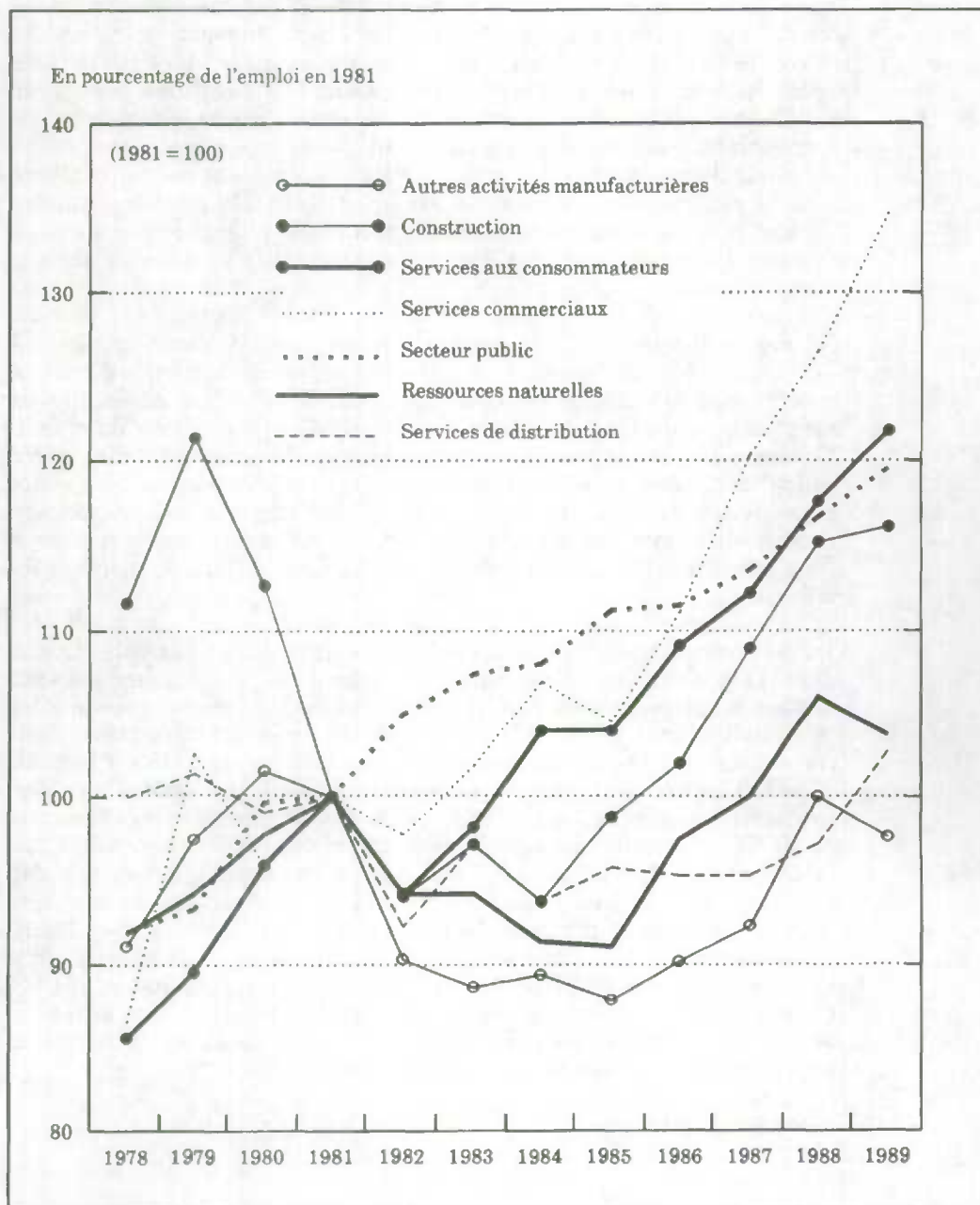
Pour évaluer les conséquences de cette situation pour les travailleurs, il faut des données longitudinales. Quel est le degré de souplesse du marché du travail dans ces régions? Les travailleurs déménagent-ils pour se trouver un nouvel emploi parce que les débouchés sont très limités dans leur collectivité? Et s'ils déménagent, leur réinsertion est-elle rapide ou leurs revenus d'emploi demeurent-ils faibles et leur taux de chômage élevé? Et pour les travailleurs qui sont demeurés dans la collectivité, la situation s'améliore-t-elle au point qu'ils puissent

protéger leur emploi et être mieux rémunérés ? Pour répondre à ces questions, nous avons besoin de deux choses. Premièrement, de données longitudinales sur les travailleurs qui révèlent l'évolution des revenus d'emploi et du chômage pendant un certain nombre d'années. Deuxièmement, d'un point de repère — ou d'un point de comparaison — qui détermine si les conditions du marché du travail que connaissent les travailleurs de ces collectivités diffèrent sensiblement de celles des travailleurs d'autres collectivités. Même dans les cas où des enquêtes spéciales sont menées pour analyser, pendant une certaine période, la situation des travailleurs des collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles, il existe rarement un « groupe témoin » auquel les résultats d'enquête peuvent être comparés. La base de données utilisée à titre expérimental dans cette étude contient des données longitudinales et des données portant sur des groupes de référence, car la quasi-totalité des travailleurs des provinces atlantiques sont inclus dans la base de données.

Si des politiques de réinsertion professionnelle sont adoptées à l'intention des travailleurs de certains types de secteurs d'activité touchés par des changements structureaux, il peut être nécessaire de tenir compte du type de collectivité (marché du travail) où ils vivent. Les travailleurs des grandes collectivités dont l'économie est diversifiée connaissent des conditions d'emploi très différentes de ceux des collectivités de moindre importance où les emplois sont davantage concentrés. Pour évaluer ce phénomène, il est nécessaire de comparer les expériences d'adaptation des travailleurs de différents marchés du travail.

La structure industrielle d'une ville est importante. Les collectivités dont l'économie est diversifiée ou dépend du secteur public sont vraisemblablement moins touchées par les cycles économiques que les collectivités dont l'économie est tributaire des ressources naturelles, compte tenu des tendances en matière d'évolution des emplois (figure 1). Pour assurer la stabilité des emplois et de l'activité économique, les collectivités aspirent à la diversification. Des études récentes effectuées par le Conseil économique du Canada et d'autres recherches traitent de la façon dont les villes mono-industrielles peuvent promouvoir des stratégies d'expansion visant à encourager la croissance et la diversification en leur sein même (Conseil économique, 1990; Decter, 1989). Les collectivités dont l'économie est diversifiée et les travailleurs qui y vivent auront vraisemblablement des régimes d'emploi plus stables, les fluctuations des revenus d'emploi seront moindres et il se peut que le taux de mobilité soit inférieur à celui des travailleurs des collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles.

FIGURE 1
Indice de croissance des emplois dans les provinces atlantiques selon le
secteur d'activité, entre 1978 et 1989



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active.

La taille de la collectivité est également importante. De nombreuses villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles sont petites et isolées, ce qui accroît leur vulnérabilité lorsque le secteur d'activité dominant est en perte de vitesse. Les grandes collectivités ont tendance à avoir une activité tertiaire plus intense. Comme le révèle un rapport du Conseil économique du Canada (1990), les services financiers, les affaires, le transport et les communications ont tendance à être concentrés dans les grands centres comme Halifax. Les entreprises qui offrent des services de ce type ont besoin d'éléments qui se trouvent dans les centres importants, par exemple une main-d'oeuvre très qualifiée, des sièges sociaux, des établissements financiers, des services autres que les leurs et un vaste marché. Ces entreprises dépendent largement de l'accès à l'information et des contacts personnels, qui font défaut dans les petites collectivités isolées. Les sociétés de services, contrairement aux entreprises productrices de biens, font directement affaire avec leurs clients, en règle générale, et ont moins tendance à «livrer» leur production (quoique certaines le fassent).

Il existe une corrélation entre la taille de la collectivité et la structure industrielle : les grands centres ont tendance à se doter d'un secteur tertiaire plus important que les petites collectivités. L'augmentation des emplois se produit en général dans le secteur des services, ce qui tend à favoriser les collectivités de taille moyenne et les grandes collectivités et, peut-être, à accentuer les disparités régionales. Les petites collectivités ont plutôt tendance à dépendre d'un seul secteur d'activité et réussissent plus difficilement à attirer les emplois des services commerciaux et des services de distribution en particulier. Les travailleurs licenciés dans une petite ville dont l'économie repose sur les ressources naturelles ont, selon toute probabilité, de moins bonnes perspectives d'emploi sur le marché du travail où l'activité est très concentrée, ce qui les expose à déménager pour trouver un emploi ailleurs. Ils risquent également de subir des périodes de non-rémunération plus longues et des baisses de revenu. Dans les collectivités de taille moyenne et les grandes collectivités, les travailleurs congédiés peuvent avoir davantage de débouchés dans d'autres secteurs d'activité et ne pas être forcés d'aller vivre ailleurs.

Dans le présent document, une base de données constituée à titre expérimental par Statistique Canada sera utilisée pour répondre à un certain nombre de questions au sujet des facteurs décrits précédemment, soit :

1. Jusqu'à quel point les collectivités des provinces atlantiques sont-elles hétérogènes sur le plan de leur structure industrielle et, en particulier, qu'est-ce qui différencie les petites collectivités des grandes ?
2. Les collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles ont-elles élaboré une structure industrielle plus diversifiée entre 1981 et 1986 ?

3. En général, les travailleurs des petites collectivités ont-ils fait face à des conditions plus difficiles sur le marché du travail au début des années 80 que les travailleurs des grandes collectivités? (Quelle importance la taille de la collectivité a-t-elle dans la détermination de la manière dont les travailleurs s'adaptent à la situation?)
4. Les expériences sur le marché du travail des travailleurs des petites villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles diffèrent-elles considérablement de celles des travailleurs des autres petites collectivités?
5. Nous avons retenu quatre collectivités dont la taille, la structure industrielle et l'activité économique passée diffèrent afin d'analyser de quelle façon les travailleurs se sont comportés par rapport à l'ensemble des travailleurs des provinces atlantiques pendant la même période. Ces quatre collectivités sont Corner Brook (Terre-Neuve), Labrador City (Terre-Neuve), Summerside (Île-du-Prince-Édouard) et Halifax (Nouvelle-Écosse).

Méthode

Voici un bref aperçu de la méthode utilisée. L'annexe I et un document faisant état de la constitution de la base de données (Heath, 1990) contiennent plus de détails à ce sujet.

Des données géographiques sur les travailleurs (codes postaux tirés des fichiers de Revenu Canada) et les entreprises où ces derniers travaillent (codes postaux des entreprises tirés du Registre des entreprises de Statistique Canada) ont été utilisées pour répartir les travailleurs dans une collectivité. L'emplacement géographique correspond donc au lieu d'emploi, qui ne coïncide pas forcément avec le lieu de résidence. Les données sur le revenu annuel, les prestations d'assurance-chômage, l'âge, le sexe et le secteur d'activité recueillies pour chaque travailleur proviennent des fichiers de Revenu Canada et du Registre des entreprises. Comme ces données existent pour chaque année, une base de microdonnées longitudinales (contenant le même type de données sur le même travailleur pendant une certaine période) a été constituée pour les années 1981 à 1986. Dans cette étude, les données utilisées dans la plupart des cas ne portent que sur les années extrêmes de cette période.

La répartition par secteur d'activité de la masse salariale d'une collectivité a été calculée simplement en additionnant les revenus d'emploi annuels de toutes les personnes qui ont travaillé dans la collectivité en question, sans y résider nécessairement, au cours d'une année (par exemple en 1981 et en 1986). Le revenu d'emploi est un bon indicateur de la structure industrielle d'une collectivité parce qu'il mesure l'apport d'un secteur d'activité à son économie. Toutes les collectivités des provinces atlantiques ont été classées en trois catégories selon leur importance : les petites collectivités (700 à 5 000 travailleurs), les collectivités de taille moyenne (5 000 à 20 000

travailleurs) et les grandes collectivités (plus de 20 000 travailleurs), et en quatre types de structures industrielles, soit les ressources naturelles, le secteur public, l'économie diversifiée et la catégorie «autres». Des quartiles ont été utilisés pour répartir les villes selon le type de structure industrielle. Dans chaque groupe de taille, le quart de l'ensemble des villes où la part la plus élevée de la masse salariale provient des ressources naturelles a été classé dans la catégorie des collectivités dont l'économie repose sur l'exploitation des ressources naturelles. De même, le quart des villes où la proportion la plus forte des revenus d'emploi sont tirés du secteur public a été classé dans cette deuxième catégorie, le quart des villes dont l'économie est diversifiée (d'après l'indice de Herfindal fondé sur la répartition de la masse salariale entre les secteurs d'activité) appartient à la troisième catégorie et le dernier quart correspond à la catégorie «autres». L'évolution de la structure industrielle de ces collectivités (c'est-à-dire la répartition de la masse salariale entre les secteurs d'activité) a été déterminée pour la période de 1981 à 1986.

Quatre indicateurs des conditions des travailleurs sur le marché du travail ont été élaborés et utilisés :

1. l'évolution des revenus d'emploi annuels;
2. la proportion des travailleurs rémunérés en 1981, mais pas en 1986;
3. les prestations d'assurance-chômage reçues par les travailleurs (en remplacement des données sur le chômage);
4. la proportion des travailleurs qui ont migré.

Ces indicateurs sont décrits en détail plus loin dans ce document.

Nous nous intéresserons ici principalement à l'évolution de la situation des travailleurs très actifs sur le marché du travail. Une forte proportion des travailleurs touchent des revenus d'emploi annuels peu élevés (soit entre 1 000 \$ et 5 000 \$) en raison de leur activité intermittente. Par conséquent, les quatre indicateurs du marché du travail mentionnés précédemment n'ont été calculés que dans le cas des travailleurs ayant eu des revenus d'emploi supérieurs à 6 600 \$ en 1981 (revenus d'emploi annuels d'un travailleur à temps plein touchant le salaire minimum). La répartition de la masse salariale entre les secteurs d'activité a toutefois été calculée en fonction des revenus d'emploi de l'ensemble des travailleurs de la collectivité.

Structure industrielle des petites et des grandes villes

La structure industrielle des petites collectivités diffère de celle des grandes collectivités sous deux aspects. Premièrement, les petites villes dépendent davantage des ressources naturelles³ que les villes de taille supérieure. Deuxièmement, les grandes collectivités sont dotées de services de distribution (transports, communications, commerce de gros) et de services commerciaux (services financiers, services de consultation, etc.) qui sont moins concentrés dans les petites collectivités. En 1986, 26 % des revenus d'emploi des travailleurs des grandes collectivités provenaient de ces secteurs d'activité, comparativement à seulement 12 % dans le cas des petites collectivités (tableau 1 et figure 2). Cela a eu des conséquences pour les travailleurs. En effet, la part des emplois dans le secteur des ressources naturelles et dans les autres secteurs de production de biens a diminué en raison des ralentissements économiques cycliques comme celui du début des années 80 et des changements structureaux à long terme qui s'opèrent sur le plan économique. La part de la masse salariale correspondant au secteur des ressources naturelles dans les provinces atlantiques est tombée de 14 % en 1981 à 11 % en 1986. Il va sans dire que ce phénomène a été ressenti par les collectivités dont l'économie est tributaire des ressources naturelles, en particulier les petites villes.

Dans l'ensemble, les petites collectivités des provinces atlantiques ont perdu du terrain par rapport au début des années 80 en raison principalement du déclin du secteur des ressources naturelles. La valeur (en dollars constants) des revenus d'emploi engendrés par ce secteur dans les petites collectivités a diminué de 16 % entre 1981 et 1986, bien qu'on ait assisté à un redressement de la situation des emplois dans ce secteur en 1987 et 1988 (figure 1). Néanmoins, à la suite de la forte baisse des revenus d'emploi en provenance du secteur des ressources naturelles, la structure industrielle des petites villes s'est concentrée davantage dans le secteur public (figure 2). La proportion de la masse salariale attribuable au secteur public a légèrement augmenté, passant de 35 % à 39 %, et l'indice de concentration⁴ de Herfindal est passé de 0,227 à 0,240 entre 1981 et 1986, ce qui atteste une concentration accrue de l'activité économique.

3. Les ressources naturelles comprennent ici les activités du secteur primaire ainsi que les activités manufacturières (c'est-à-dire les pâtes et papiers, le bois, la transformation du poisson, les services publics de même que les industries pétrolières et houillères).

4. Calcul simple obtenu en additionnant, pour l'ensemble des secteurs d'activité, le carré de la part (ou proportion) de la masse salariale correspondant à chaque secteur.

TABLEAU 1

Répartition des revenus entre les secteurs d'activité selon le type de collectivité, collectivités de l'Atlantique, 1981 et 1986

Type de collectivité	Secteur d'activité							Total %	Nbre de collectivités	Nbre de travailleurs > 6 600 (en milliers de \$)
	Res-sources natu-relles	Autres acti-vités manufac-turières	Ser-vices de distri-bution	Ser-vices aux con-somma-teurs	Ser-vices commer-ciaux	Sec-teur public	Cons-truction			
	%	%	%	%	%	%	%			
1981										
Ressources naturelles*										
Petites	61,3	3,1	3,8	9,0	2,1	17,9	2,8	100,0	27	18,2
Moyennes	40,3	3,5	9,2	18,8	3,5	20,6	3,9	100,0	5	38,1
Grandes	29,0	3,3	10,5	13,8	5,9	32,5	5,1	100,0	1	30,6
Total	40,9	3,3	8,5	15,1	4,0	24,0	4,1	100,0	33	86,9
Secteur public										
Petites	9,8	7,1	8,4	11,4	3,3	55,6	4,3	100,0	27	24,4
Moyennes	6,4	4,6	6,6	13,7	3,9	59,6	5,1	100,0	5	21,9
Grandes	7,1	5,0	8,9	15,9	8,7	49,6	4,9	100,0	1	22,1
Total	7,6	5,6	6,0	13,6	5,3	54,8	4,8	100,0	33	68,4
Autres										
Petites	16,7	7,7	17,0	17,5	2,7	31,6	6,7	100,0	27	16,5
Moyennes	8,7	8,1	23,3	13,8	5,4	36,6	4,2	100,0	5	25,6
Grandes	5,0	7,3	14,8	13,8	10,6	43,4	5,1	100,0	4	167,1
Total	6,2	7,4	16,0	14,1	9,4	41,7	5,1	100,0	34	209,3
Économie diversifiée										
Petites	21,2	11,2	11,5	14,7	4,7	31,3	5,5	100,0	27	27,7
Moyennes	13,2	15,3	14,5	15,5	5,5	30,7	5,2	100,0	6	34,5
Grandes	8,0	14,5	20,7	13,5	9,3	27,6	6,4	100,0	2	104,7
Total	11,2	14,2	18,0	14,1	7,8	28,8	6,0	100,0	37	166,9
Total										
Petites	25,9	7,7	10,0	13,1	3,4	35,2	4,8	100,0	108	86,8
Moyennes	20,4	7,9	13,1	16,0	4,5	33,5	4,5	100,0	21	120,2
Grandes	8,2	9,1	15,9	13,8	9,6	37,6	5,5	100,0	8	324,5
Total	13,7	8,6	14,4	14,2	7,5	36,4	5,2	100,0	137	531,6

* Comprend le secteur primaire ainsi que celui des ressources naturelles et les autres activités manufacturières (exploitation forestière, pâtes et papiers, transformation du poisson et services publics).

Source : Statistique Canada. Analyse des entreprises et du marché du travail.

TABLEAU 1 (suite et fin)

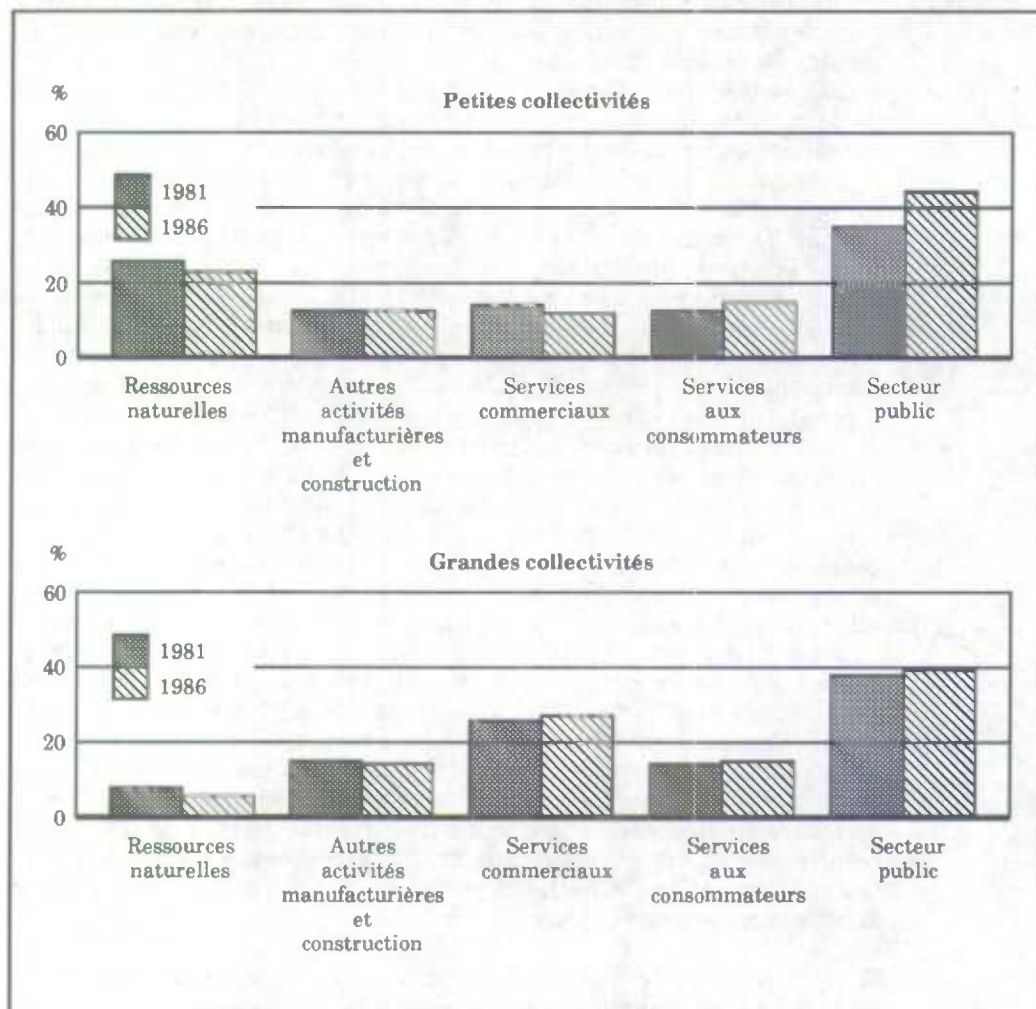
Répartition des revenus entre les secteurs d'activité selon le type de collectivité, collectivités de l'Atlantique, 1981 et 1986

Type de collectivité	Secteur d'activité							Total	Nbre de collectivités
	Res-sources natu-relles	Autres acti-vités manu-facturières	Ser-vices de distri-bution	Ser-vices aux con-som-mateurs	Ser-vices com-mer-ciaux	Sec-teur public	Con-struc-tion		
	%	%	%	%	%	%	%	%	
1986									
Ressources naturelles*									
Petites	54,9	2,7	3,3	10,5	1,9	23,7	3,0	100,0	27
Moyennes	32,2	4,3	7,3	12,4	4,4	34,1	5,4	100,0	5
Grandes	20,0	3,4	14,4	15,5	5,0	36,0	5,7	100,0	1
Total	32,4	3,6	9,0	13,1	4,1	32,8	5,0	100,0	33
Secteur public									
Petites	8,0	6,8	8,2	14,2	2,9	54,3	5,6	100,0	27
Moyennes	6,2	4,9	6,6	13,5	4,1	61,0	3,7	100,0	5
Grandes	7,1	5,5	8,0	14,3	5,8	48,8	4,8	100,0	1
Total	7,1	5,5	8,0	14,3	5,8	54,5	4,8	100,0	33
Autres									
Petites	16,1	10,1	12,2	15,2	2,9	38,5	5,0	100,0	27
Moyennes	7,5	8,6	11,6	16,2	5,6	46,6	4,0	100,0	5
Grandes	4,9	6,7	14,8	14,4	12,0	41,8	5,5	100,0	4
Total	5,9	7,2	14,2	14,6	10,7	42,1	5,3	100,0	34
Économie diversifiée									
Petites	18,6	10,3	9,1	16,7	4,5	36,2	4,7	100,0	27
Moyennes	12,6	15,7	11,1	15,8	6,0	34,8	4,1	100,0	6
Grandes	9,7	12,7	16,5	15,0	7,6	33,6	4,9	100,0	1
Total	11,2	14,2	18,0	14,1	7,8	28,8	6,0	100,0	37
Total									
Petites	22,5	7,7	8,3	14,5	3,3	39,1	4,7	100,0	108
Moyennes	16,6	8,6	9,1	14,4	5,1	41,9	4,4	100,0	21
Grandes	6,8	8,1	16,0	14,5	10,3	39,0	5,4	100,0	8
Total	11,2	8,1	13,4	14,5	8,1	39,6	5,1	100,0	137

* Comprend le secteur primaire ainsi que celui des ressources naturelles et les autres activités manufacturières (exploitation forestière, pâtes et papiers, transformation du poisson et services publics).

Source : Statistique Canada. *Analyse des entreprises et du marché du travail.*

FIGURE 2
Répartition des revenus d'emploi selon le secteur d'activité, 1981 et 1986



Source : Statistique Canada. *Analyse des entreprises et du marché du travail.*

En général, les petites collectivités ont donc perdu du terrain en raison principalement du ralentissement de l'activité dans le secteur des ressources naturelles. Dans ces villes, la part de la masse salariale attribuable au secteur public a ainsi augmenté.

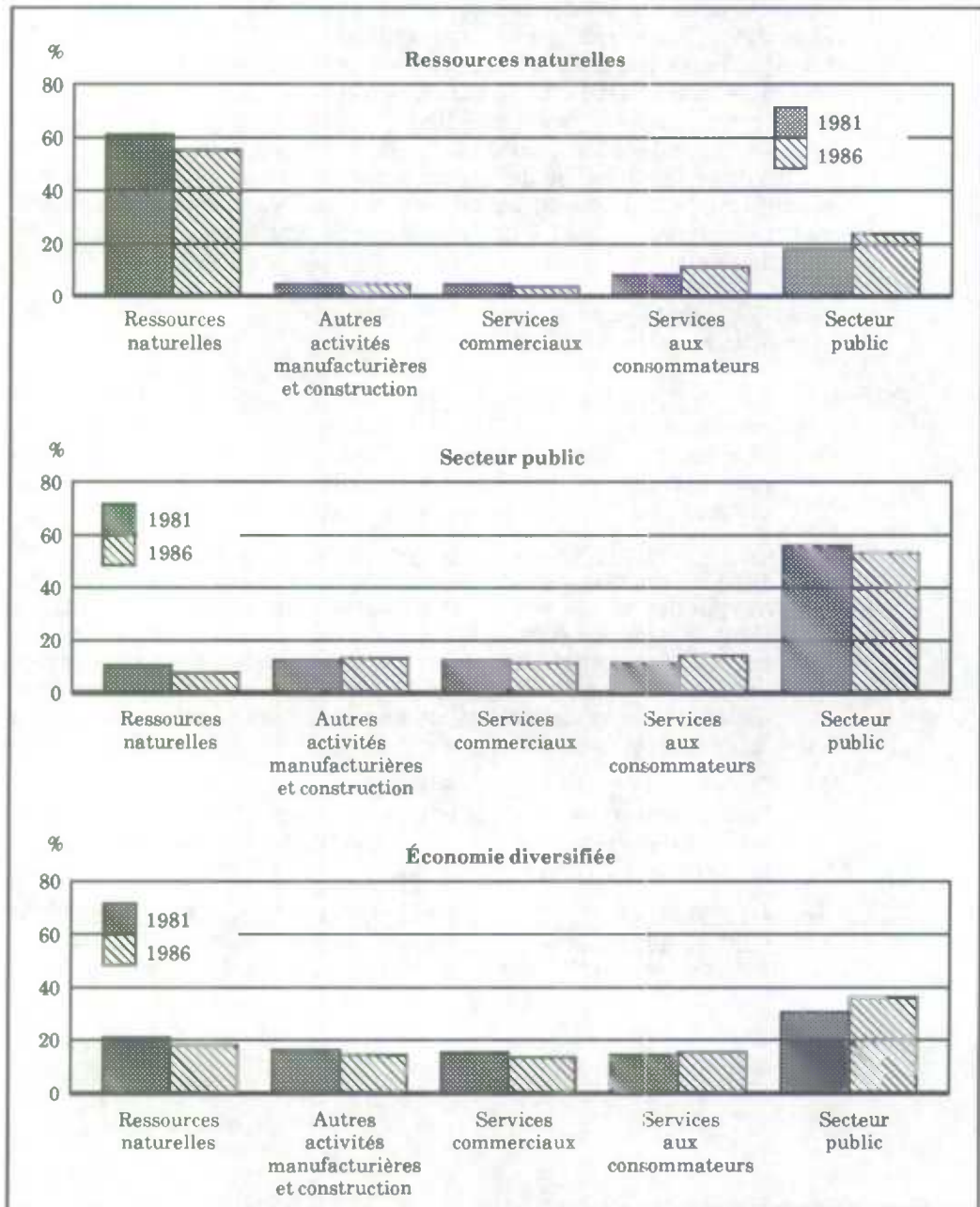
Hétérogénéité des petites collectivités

Les petites collectivités de l'Atlantique ne forment pas un groupe homogène : en effet, leur structure industrielle varie considérablement (figure 3). Les 108 petites collectivités ont été uniformément réparties entre les quatre catégories, à savoir les ressources naturelles, le secteur public, l'économie diversifiée et la catégorie «autres». Le quart des petites villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles tiraient 61 % de leurs revenus d'emploi de ce secteur en 1981. Une proportion équivalente des petites collectivités dépendait tout autant du secteur public (santé, éducation et services gouvernementaux). Ces 27 collectivités tiraient en moyenne 56 % de leur masse salariale de ce secteur. De même, dans le quart des petites collectivités dont l'économie était la plus diversifiée, les revenus d'emploi étaient assez uniformément répartis entre les secteurs d'activité. Il est évident que cette situation a influé sur la stabilité des économies locales et sur les conditions du marché du travail pour les travailleurs. Le présent document porte essentiellement sur les petites collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles. Tout comme l'ensemble des petites villes, ces collectivités ont connu un déclin prononcé pendant cette période. Leur apport à la masse salariale des provinces atlantiques (en remplacement des données sur l'emploi) est tombé de 3,4 % en 1981 à 2,9 % en 1986. Le secteur des ressources naturelles a enregistré une baisse, la valeur des revenus d'emploi (en dollars constants) ayant chuté de 20 % pendant cette période dans les petites villes dont l'économie est tributaire de ce type d'activité. Cette baisse donne à penser que ces petites collectivités ont été amenées à diversifier davantage leur économie, leur dépendance à l'égard des ressources naturelles ayant diminué et l'indice de concentration de Herfindal ayant régressé de 0,420 à 0,372. Or, les autres secteurs d'activité de ces collectivités n'ont connu qu'un piètre essor puisque la masse salariale (en dollars constants) a diminué dans tous les secteurs, sauf dans le secteur public où elle s'est accrue à un rythme annuel de 3 %. Il en résulte que la diversification de l'activité économique a été stimulée essentiellement par le déclin du secteur d'activité dominant et non par la croissance des autres secteurs.

Compte tenu de ce qui précède, nous allons maintenant étudier les expériences des travailleurs sur le marché du travail.

FIGURE 3

Répartition des revenus d'emploi selon le type de petite collectivité, 1981 et 1986



Source : Statistique Canada. Analyse des entreprises et du marché du travail.

Expériences sur le marché du travail des travailleurs de diverses collectivités

L'intérêt que suscite la vulnérabilité des économies des petites villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles tient en partie à ses conséquences sur les conditions de travail, les revenus d'emploi et le chômage. Nous analyserons ces conséquences à l'aide de données longitudinales sur les travailleurs pour les années 1981 à 1986. Les travailleurs très actifs sur le marché du travail en 1981 présentent un intérêt particulier. Les travailleurs qui n'ont gagné que quelques milliers de dollars par année en raison de leur faible activité ont été exclus de cette étude. Seules les personnes ayant gagné plus de 6 600 \$ en 1981 ont été prises en considération (cela représente à peu près le revenu d'emploi annuel d'un travailleur à temps plein rémunéré au taux de salaire minimum).

Quatre indicateurs permettent d'évaluer les expériences des travailleurs sur le marché du travail :

1. L'évolution des revenus d'emploi annuels des travailleurs rémunérés en 1981 et 1986. Cette évolution peut résulter d'un changement dans le nombre d'heures de travail ou dans la rémunération perçue, mais elle reflète fidèlement les revenus globaux que les emplois ont engendrés pendant l'année.
2. La proportion des travailleurs rémunérés en 1981, mais pas en 1986. La non-rémunération des travailleurs en 1986 peut s'expliquer par le fait qu'ils ont pris leur retraite, ont quitté le Canada, sont décédés ou ont été en chômage. La proportion des travailleurs non rémunérés en 1986 a été calculée pour le groupe des 25 à 44 ans afin d'éliminer l'effet des départs pour la retraite ou des décès. Les départs du Canada ont été peu nombreux pour tous les groupes d'âge.
3. Les prestations d'assurance-chômage reçues par les travailleurs de tout groupe d'âge pendant une année donnée, en proportion de la totalité des revenus d'emploi de ce groupe pendant l'année. Ces données sont un indice du chômage.
4. La proportion des travailleurs⁵ (de tout groupe) qui sont demeurés dans la même collectivité en 1981 et 1986. Ces chiffres sont un indice de la mobilité géographique d'un groupe de travailleurs.

5. Pour les travailleurs rémunérés en 1981 et 1986, le lieu de résidence ne pouvait être déterminé si aucune déclaration de revenus n'avait été produite.

L'utilisation de ces indicateurs a donné lieu à quatre principales observations.

A. Les travailleurs des petites collectivités ont en général connu des conditions moins favorables sur le marché du travail que ceux des grandes collectivités, et les départs ont généralement été plus nombreux dans les petites collectivités.

Dans ces villes, les revenus d'emploi des travailleurs ont diminué de 3 % en moyenne (en dollars réels) entre 1981 et 1986, alors que ceux des travailleurs des grandes collectivités ont augmenté de 3 % (tableau 2). Il faudrait évidemment produire des données sur l'évolution du coût de la vie pour analyser en détail ces différences, mais bien que le coût de la vie soit peut-être moindre dans les petites villes, la variation du coût de la vie est probablement la même dans les petites et les grandes collectivités.

Ces disparités peuvent s'expliquer en grande partie par la structure industrielle, car le secteur des ressources naturelles est plus important dans les petites collectivités. Pour déterminer la composition industrielle de chaque collectivité, une analyse de régression a été effectuée. Outre la composition industrielle, d'autres variables ont été prises en considération, soit l'âge et le sexe des travailleurs, les revenus d'emploi en 1981⁶ ainsi que la mobilité industrielle et géographique. Après avoir analysé l'effet de toutes ces variables, des écarts marqués subsistaient en ce qui concerne le taux de variation des revenus d'emploi des travailleurs des petites et des grandes collectivités pendant cette période.

Ces constatations sont confirmées par les données sur les prestations d'assurance-chômage. En effet, celles-ci représentaient 6 % des revenus d'emploi totaux des travailleurs des petites villes, comparativement à 3 % de ceux des travailleurs des grands centres, ce qui donne à penser que le chômage a été plus élevé dans les petites villes.

Plus la taille de la collectivité augmente, moins grande est la mobilité géographique : 70 % des travailleurs des petites villes sont demeurés sur place entre 1981 et 1986, alors que les proportions correspondantes pour les travailleurs des villes de taille moyenne et des grandes villes se sont établies respectivement à 80 % et 90 %. Cela n'est pas surprenant, car les grandes villes offrent un éventail plus vaste de possibilités d'emploi, et lorsque les travailleurs veulent changer d'emploi ou sont contraints de le faire, ils sont davantage susceptibles de demeurer sur place s'ils vivent dans une grande collectivité que s'ils habitent dans une petite ville.

6. Le $\ln(\text{revenus d'emploi } 86)$ a été la variable dépendante. Le logarithme des revenus d'emploi en 1981 a été calculé en tant que variable dépendante, car les revenus des travailleurs à faible revenu progressent en général plus rapidement que ceux des travailleurs ayant des revenus élevés.

TABLEAU 2

Situation des travailleurs de collectivités de diverses tailles selon quatre indicateurs, entre 1981 et 1986

	Petites %	Moyennes %	Grandes %
Taux de variation moyen des revenus d'emploi (travailleurs rémunérés en 1981 et 1986)	-2,6	-0,6	2,7
Prestations d'assurance-chômage reçues (en proportion des revenus d'emploi pendant toute la période de référence, pour l'ensemble des travailleurs)	5,8	4,1	2,9
Proportion des travailleurs de 25 à 44 ans non rémunérés en 1986	6,9	6,2	7,5
Proportion des travailleurs qui sont demeurés dans la collectivité*	70	80	90

Situation des travailleurs de différents
types de petites collectivités, entre 1981 et 1986

	Ressources naturelles %	Économie diversifiée %	Secteur public %
Taux de variation moyen des revenus d'emploi (travailleurs rémunérés en 1981 et 1986)	-4,9	-2,4	-0,2
Prestations d'assurance-chômage reçues (en proportion des revenus d'emploi pendant toute la période de référence, pour l'ensemble des travailleurs)	8,1	5,3	4,4
Proportion des travailleurs de 25 à 44 ans non rémunérés en 1986	8,7	6,7	5,7
Proportion des travailleurs qui sont demeurés dans la collectivité*	74	70	65

Situation des travailleurs des petites collectivités dont l'économie
repose sur les ressources naturelles selon le secteur d'emploi, entre 1981 et 1986

	Production de biens %	Services commerciaux %	Secteur public %
Taux de variation moyen des revenus d'emploi (travailleurs rémunérés en 1981 et 1986)	-7,1	-3,9	1,8
Prestations d'assurance-chômage reçues (en proportion des revenus d'emploi pendant toute la période de référence, pour l'ensemble des travailleurs)	10,2	6,5	2,7
Proportion des travailleurs de 25 à 44 ans non rémunérés en 1986	8,4	8,0	4,4
Proportion des travailleurs qui sont demeurés dans la collectivité*	75	62	71

Nota : Travailleurs ayant touché des revenus d'emploi supérieurs à 6 600 \$ en 1981. La collectivité est celle où les travailleurs occupaient un emploi en 1981.

* Proportion des travailleurs rémunérés en 1981 et 1986, le lieu de résidence ayant été déterminé à partir des dossiers fiscaux et les travailleurs devant avoir touché des revenus d'emploi pour être inclus dans les totalisations.

Source : Statistique Canada. Analyse des entreprises et du marché du travail.

B. Dans les petites collectivités, les travailleurs en provenance des villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles ont connu les conditions les plus difficiles sur le marché du travail, mais cela n'a pas accru leur taux de migration externe.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les petites collectivités ont des structures industrielles hétérogènes, et il en résulte que la situation des travailleurs est susceptible de varier considérablement. Les expériences sur le marché du travail des travailleurs des trois types de collectivités (ressources naturelles, économie diversifiée et secteur public) présentent de l'intérêt. Pendant la période à l'étude, plus le secteur public était important pour l'économie de la collectivité, plus les conditions des travailleurs étaient favorables; en revanche, dans les collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles, les conditions d'emploi étaient défavorables.

Les revenus d'emploi moyens ont diminué de presque 5 % dans le groupe des travailleurs des petites villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles, alors qu'ils sont demeurés inchangés dans le cas des travailleurs des petites collectivités dont l'économie est tributaire du secteur public. Le recours aux prestations d'assurance-chômage a comblé le manque à gagner (soit 8 % des revenus d'emploi des travailleurs des petites collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles, contre 4 % des gains d'emploi des travailleurs des petites collectivités dont l'économie est tributaire du secteur public), de même que les pertes de rémunération des travailleurs rémunérés en 1981 qui ne l'étaient pas en 1986 (les proportions correspondantes se sont établies à 9 % et 6 %). Malgré ces écarts, la proportion des travailleurs qui sont demeurés sur place a été plus élevée dans les petites villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles⁷ (tableau 2).

C. Dans les petites collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles, les travailleurs du secteur de la production de biens ont connu des conditions beaucoup plus difficiles sur le marché du travail que ceux des collectivités dont l'économie repose sur les services commerciaux ou le secteur public.

Il est également intéressant de déterminer si tous les travailleurs sont également touchés lorsqu'une petite ville subit un ralentissement économique. On pourrait affirmer que lorsque le secteur d'activité dominant d'une collectivité perd du terrain, ce phénomène a un effet multiplicateur négatif. Comme le pouvoir d'achat des travailleurs du secteur concerné diminue, les emplois dans les autres secteurs sont également touchés.

7. Le taux très bas enregistré dans les collectivités dont l'économie est dominée par le secteur public s'explique vraisemblablement par la forte mobilité du personnel des Forces armées.

Bien que cela soit probablement le cas, les indicateurs donnent à penser que les répercussions de ce phénomène sur les revenus et le chômage sont très différentes selon le groupe de travailleurs. En effet, les travailleurs du secteur de la production de biens ont subi une baisse moyenne de leurs revenus d'emploi de 7 %, alors que les effectifs du secteur public des petites collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles ont bénéficié d'une hausse moyenne de leurs gains d'emploi de presque 2 %. Les revenus et les conditions d'emploi des travailleurs du secteur public ne sont pas aussi sensibles à la conjoncture que ceux des travailleurs du secteur privé. Le recours aux prestations d'assurance-chômage confirme cette observation puisque les prestations ont représenté 10 % des revenus d'emploi dans le secteur de la production de biens et seulement 3 % des gains d'emploi des travailleurs du secteur public, ce qui montre que le chômage est beaucoup plus élevé parmi les travailleurs du secteur de la production de biens dans les petites villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles. Les conditions des travailleurs du secteur des services commerciaux ont été à mi-chemin entre celles des travailleurs du secteur de la production de biens et celles des travailleurs du secteur public : plus le lien économique avec le secteur de la production de biens était faible, plus les conditions des travailleurs de ces villes ont été favorables sur les plans de la progression des revenus d'emploi et de l'emploi.

En dépit de ces différences, le déménagement des travailleurs du secteur de la production de biens n'était pas plus probable que celui des autres travailleurs. La proportion des travailleurs (ayant touché des revenus d'emploi en 1981 et 1986) qui sont demeurés dans leur collectivité a été particulièrement élevée dans le secteur de la production de biens. Même si notre propos dans cette étude de reconnaissance n'est pas de déterminer les raisons de cette situation, de nombreux facteurs peuvent entrer en ligne de compte :

1. Le niveau de scolarité des travailleurs et les perspectives d'emploi

Les travailleurs du secteur de la production de biens des petites collectivités ont souvent un niveau de scolarité relativement bas, ce qui leur rend plus difficile la recherche d'un emploi ailleurs. Par conséquent, leurs perspectives d'emploi peuvent être très limitées dans d'autres collectivités.

2. Risque de pertes lourdes lors de la vente de biens corporels

La perspective d'avoir à subir une baisse de la valeur de leurs biens corporels, leur maison en particulier, découragera beaucoup de gens de vendre et de déménager.

3. Liens sociaux et familiaux

Beaucoup de travailleurs vivent dans la collectivité depuis très longtemps et les liens sociaux et familiaux peuvent être très forts.

4. L'emploi du conjoint

Comme le nombre des familles à double revenu augmente, la perte d'un emploi pour un conjoint ne signifie pas forcément que la famille sera totalement dépourvue de revenus. La protection que procure le deuxième revenu peut retarder le départ de la famille.

5. L'espoir d'une reprise

Dans les collectivités dont l'économie est instable, les travailleurs sont témoins de ralentissements de l'activité économique et de reprises pendant toute leur vie. L'espoir (parfois injustifié) d'une amélioration de la situation peut décourager les travailleurs d'emménager dans une autre collectivité, en particulier si l'éventuelle reprise doit s'accompagner d'un emploi bien rémunéré par rapport à celui que le travailleur pourrait obtenir dans d'autres collectivités ou secteurs d'activité.

6. L'effet de l'assurance-chômage et d'autres paiements de transfert

Les prestations d'assurance-chômage peuvent décourager la mobilité des travailleurs, en particulier si les autres facteurs mentionnés ici interviennent.

7. L'importance relative de la migration motivée par la recherche d'un autre emploi, par opposition à la migration motivée par la fuite du chômage

Dans de nombreuses collectivités, les cas du premier type sont beaucoup plus fréquents que ceux du deuxième type. Dans les collectivités dont l'économie repose sur le secteur public en particulier, une forte proportion des migrants peut être constituée de gens qui laissent leur emploi pour en trouver un meilleur ou de gens qui sont mutés. Dans certaines collectivités, ces travailleurs peuvent représenter une proportion importante des migrants. Dans les collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles, ce type de migration peut être beaucoup moins important. Par conséquent, même si les migrations motivées par le chômage sont plus élevées, le taux de migration externe total dans les villes où l'économie repose sur les ressources naturelles peut être inférieur, disons, à celui des villes dont l'économie est tributaire du secteur public.

Ces facteurs peuvent contribuer à expliquer en partie ou en totalité les taux de migration externe présentés dans ce document. Toutefois, l'analyse de l'importance relative de chaque facteur déborde le cadre de cette étude de reconnaissance.

Expériences sur le marché du travail des travailleurs de quatre collectivités

Maintenant que nous avons présenté des données de base, nous allons nous concentrer sur quatre collectivités. Il est nécessaire de connaître les tendances générales des différents types de collectivités pour situer, dans un contexte, les constatations relatives à une collectivité ou encore pour faire des énoncés généraux sur l'effet des changements structuraux sur différents types de collectivités. Les données du recensement et notre base de données expérimentale ont été faciles à obtenir pour trois collectivités de taille moyenne et une grande collectivité. Ces collectivités ont été choisies pour valider cette base de données expérimentale dont l'avantage réel réside dans sa capacité d'étudier des collectivités spécifiques et des types de travailleurs au sein de ces collectivités.

1. Corner Brook (Terre-Neuve)

Cette ville de quelque 30 000 habitants a enregistré un taux de croissance annuel d'environ 1 % entre 1981 et 1986. Les pâtes et papiers et l'exploitation forestière étaient importantes dans cette collectivité. Au début des années 80, une grosse usine a entrepris des travaux de modernisation considérables qui ont entraîné une hausse de la productivité et le déplacement de nombreux travailleurs. En fait, l'économie de cette collectivité est assez diversifiée (tableau 3). Bien que le secteur des ressources naturelles y soit relativement important, le secteur des services de distribution (transports, communications, commerce de gros) y est également plus développé que la moyenne. Le chômage a néanmoins été prononcé dans cette région au début des années 80.

2. Labrador City (Terre-Neuve)

Cette collectivité de quelque 13 000 habitants est une ville mono-industrielle type puisqu'elle dépend presque entièrement de l'exploitation du minerai de fer. Au cours des années 60 et 70, ce centre a été très important mais, étant donné que l'industrie américaine de l'acier a connu un déclin au cours des années 80, les mines de Labrador City et des collectivités avoisinantes ont procédé à d'importantes fermetures. La collectivité a diminué au rythme d'environ 4 % par année entre 1981 et 1986. Les revenus d'emploi moyens des travailleurs de cette ville ont été extrêmement élevés (34 300 \$) en 1981, par rapport à ceux de la plupart des autres collectivités (entre 20 000 \$ et 25 000 \$).

3. Summerside (Île-du-Prince-Édouard)

Cette collectivité d'environ 13 000 personnes, qui dépend grandement du secteur public (défense comprise), a connu un taux de croissance d'environ 1 % par année entre 1981 et 1986. La base industrielle de cette ville est totalement différente de celle des deux premières.

4. Halifax (Nouvelle-Écosse)

Choisi comme point de référence, ce grand centre (255 000 habitants en 1981) a connu un taux de croissance de 1 % par année pendant la période à l'étude. Bien que son économie soit passablement diversifiée, cette ville est fortement tributaire du secteur public (par ex., la défense, l'administration provinciale, les universités, la santé), puisque 43 % de la masse salariale provient de ce secteur (tableau 3). Dans cette ville, les services commerciaux et le secteur des services de distribution sont également supérieurs à la moyenne. Le secteur des ressources naturelles est relativement petit.

TABLEAU 3

Répartition des revenus d'emploi entre les secteurs d'activité dans quatre collectivités des provinces atlantiques, 1981 et 1986

	Corner Brook (Terre-Neuve)		Labrador City (Terre-Neuve)		Summerside (Î.-P.-É.)		Halifax (N.-É.)	
Population en 1981	29 400		13 000		13 600		255 000	
Croissance de 1981 à 1986	1 % par an		- 4,4 % par an		0,7 % par an		1,3 % par an	
Répartition des revenus d'emploi entre les secteurs d'activité (%)	1981	1986	1981	1986	1981	1986	1981	1986
Ressources naturelles	25	20	70	61	4	4	5	4
Autres activités manufacturières	4	7	2	2	6	8	8	7
Construction	6	4	2	4	6	5	5	6
Services de distribution	26	12	6	6	9	9	14	14
Services liés à la construction	25	15	7	9	17	17	14	14
Services commerciaux	5	6	2	2	5	6	11	11
Secteur public	29	36	12	16	52	52	44	42
Moyenne des revenus d'emploi des travailleurs ayant été très actifs sur le marché du travail en 1981 (\$)*	24 100		34 300		21 300		24 800	

* Revenus d'emploi supérieurs à 6 600 \$ en 1981.

Source : Statistique Canada. *Analyse des entreprises et du marché du travail.*

Comparaison des conditions du marché du travail

Les travailleurs qui sont demeurés à Corner Brook entre 1981 et 1986 ont connu des conditions de travail plus difficiles que ceux des autres villes, en particulier Halifax, et que ceux de la région en général. Les travailleurs de Corner Brook qui sont demeurés dans leur collectivité ont subi une diminution moyenne de leurs revenus d'emploi de presque 5 %, comparativement à une augmentation de 2 % pour l'ensemble des travailleurs de la région (tableau 4). Les prestations d'assurance-chômage ont représenté 5 % de leurs revenus, comparativement à 3 % pour l'ensemble des travailleurs et à 2 % pour les travailleurs de Halifax qui sont demeurés dans leur collectivité. En outre, cette perte de 5 % des revenus d'emploi a masqué le fait que 53 % des travailleurs qui étaient demeurés à Corner Brook avaient vu leurs revenus diminuer en moyenne de 27 % en termes réels pendant cette période.

Les travailleurs qui ont quitté Labrador City, probablement en raison de la perte de leur emploi dans cette ville mono-industrielle, n'ont en général pas connu de bonnes conditions de travail par rapport aux autres travailleurs. La grande majorité d'entre eux (77 %) ont subi des baisses de revenu, et les revenus d'emploi annuels de l'ensemble des travailleurs ont diminué en moyenne de 35 %. (Les travailleurs dont les gains d'emploi annuels ont diminué ont essuyé des pertes de 50 % en termes réels.) Ces travailleurs ont donc eu des revenus d'emploi moyens inférieurs à ceux des autres travailleurs (19 300 \$ contre 21 700 \$) bien que leurs revenus d'emploi en 1981 aient été nettement supérieurs à ceux des autres travailleurs. Dans ce groupe, les prestations d'assurance-chômage (dont la moyenne a été calculée pour toute la période) ont représenté 11 % des revenus d'emploi, comparativement à 7 % dans le cas des travailleurs qui se sont déplacés dans les provinces atlantiques. Par conséquent, le quart des travailleurs qui ont quitté cette collectivité mono-industrielle type et qui se sont installés ailleurs dans les provinces atlantiques n'ont pas eu de bonnes conditions de travail. Les travailleurs qui sont demeurés à Labrador City ont bénéficié de conditions plus favorables même si leurs gains d'emploi moyens ont diminué.

TABLEAU 4

Conditions sur le marché du travail des travailleurs de quatre collectivités entre 1981 et 1986

Ensemble des travailleurs	Corner Brook	Labrador City	Summerside	Halifax	Ensemble des travailleurs des provinces atlantiques
Nombre de travailleurs gagnant plus de 6 600 \$ en 1981 (en milliers)	9,5	6,2	5,2	112,8	531,6
Revenus moyens en 1981 (\$)	24 100	34 700	21 400	25 200	23 600
Proportion des travailleurs de 25 à 44 ans non rémunérés en 1986 (%)	5,6	6,3	5,1	7,9	7,1
Taux de variation des revenus entre 1981 et 1986 (%)	-3,8	-17,2	3,7	6,5	1,2
Prestations d'assurance-chômage reçues en proportion des revenus d'emploi (pendant toute la période de référence) (%)	5,6	4,9	3,8	2,4	3,6
Travailleurs qui sont demeurés dans la collectivité*					
Proportion des travailleurs qui sont demeurés dans la collectivité (%)	83,0	59,0	64,0	82,0	78,0
Taux de variation des revenus entre 1981 et 1986 (%)	-4,9	-11,9	1,5	6,7	1,5
Revenus moyens en 1986 (\$)	23 100	33 300	20 600	25 900	24 400
Prestations d'assurance-chômage reçues en proportion des revenus d'emploi (pendant toute la période de référence) (%)	4,7	2,3	3,2	1,7	3,1
Travailleurs ayant déménagé dans les provinces atlantiques*					
Proportion des travailleurs ayant déménagé sur le territoire des provinces atlantiques (%)	11,0	25,0	21,0	8,0	14,0
Taux de variation des revenus entre 1981 et 1986 (%)	-3,1	-35,0	0,5	3,9	-5,3
Revenus moyens en 1986 (\$)	22 200	19 300	22 200	22 200	21 700
Prestations d'assurance-chômage reçues en proportion des revenus d'emploi (pendant toute la période de référence) (%)	7,0	11,0	5,2	4,9	6,8

* Proportion des travailleurs rémunérés en 1981 et 1986, puisque la collectivité ne peut être déterminée dans le cas des personnes qui n'ont pas touché de revenus d'emploi.

Source : Statistique Canada. Analyse des entreprises et du marché du travail.

Les travailleurs de Summerside, ville dont l'économie repose sur le secteur public, et de Halifax, dont l'économie est plus diversifiée, ont en général connu moins de difficultés. Les revenus d'emploi des travailleurs de Summerside se sont accrus de 4 % et ceux des travailleurs de Halifax, de 7 %, comparativement à 1 % pour les travailleurs de l'ensemble des provinces atlantiques. Ils ont également été relativement peu exposés au chômage (comme le montrent les chiffres sur les prestations d'assurance-chômage reçues).

Fait peu surprenant, les travailleurs de ces collectivités ont connu des conditions de travail différentes entre 1981 et 1986.

Écart marqué dans l'évolution des gains d'emploi annuels

L'évolution moyenne des gains d'emploi d'un groupe de travailleurs dissimule des écarts considérables dans les expériences individuelles. On constate un écart étonnamment marqué entre les revenus d'emploi annuels, même chez les hommes âgés de 25 à 44 ans.

Dans le cas des travailleurs choisis pour cette étude sur les provinces atlantiques, les revenus d'emploi moyens se sont accrus de 1 % (dans le cas des travailleurs ayant touché des revenus supérieurs à 6 600 \$ en 1981 et ayant été rémunérés en 1981 et 1986). Ce chiffre voile toutefois le fait que 61 % des travailleurs qui ont connu une hausse réelle de leurs revenus d'emploi ont vu leurs revenus croître de 27 % en moyenne et 39 % des travailleurs dont les revenus ont diminué ont subi des pertes moyennes de 33 %.

Cette baisse peut avoir été partiellement attribuable aux départs pour la retraite, aux départs motivés par le désir d'élever des enfants ou à d'autres motifs. Cependant, si l'on tient compte seulement des hommes âgés de 25 à 44 ans, on obtient sensiblement le même résultat malgré le fait que les écarts entre les gains d'emploi soient considérables.

En ce qui concerne les hommes de ce groupe d'âge, des données sur les gagnants et les perdants pour ce qui est des revenus réels dans les quatre collectivités et dans l'ensemble des provinces atlantiques (gains d'emploi supérieurs à 6 600 \$) sont présentées au tableau 5. Bien que le taux de variation moyen des gains se soit établi à 3 % dans le cas de ces travailleurs, 60 % d'entre eux ont connu une hausse de leurs revenus d'emploi de 24 %, alors que 40 % ont subi des pertes de leurs revenus réels de 28 %. Les écarts sont très prononcés et la moyenne dissimule des différences sensibles.

TABLEAU 5
Fluctuations des revenus d'emploi des hommes âgés de 25 à 44 ans

	Corner Brook	Labrador City	Summerside	Halifax	Ensemble des travailleurs des provinces atlantiques
Revenus d'emploi moyens en 1981 (en \$)	27 800	39 000	24 600	29 400	27 800
Taux de variation moyen des revenus d'emploi entre 1981 et 1986 (travailleurs rémunérés les deux années) (%)	- 6,1	- 18,9	2,8	3,8	3,2
Gagnants					
Proportion dont les revenus d'emploi ont augmenté (%)	47	25	70	69	60
Taux d'augmentation moyen (%)	26	20	20	27	24
Perdants					
Proportion dont les revenus d'emploi ont diminué (%)	53	75	30	31	40
Taux de diminution moyen (%)	- 26	- 25	- 30	- 27	- 28

Source : Statistique Canada. *Analyse des entreprises et du marché du travail.*

Conclusion

Le secteur des ressources naturelles des provinces atlantiques a perdu du terrain au cours de la récession qui a marqué le début des années 80 et, en 1986, il n'avait pas repris son niveau antérieur. Les collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles ont tendance à être plus petites et leur économie semble s'être diversifiée davantage entre 1981 et 1986. Toutefois, ce phénomène découle de la diminution des emplois dans le secteur des ressources naturelles et non de l'essor des autres industries.

Les expériences des travailleurs sur le marché du travail diffèrent selon la taille de la collectivité et la répartition des emplois entre les secteurs d'activité. Les travailleurs des petites villes ont subi une baisse de leurs revenus d'emploi réels, alors que ceux des grandes collectivités ont connu une hausse de leurs gains d'emploi réels. C'est dans les petites collectivités dont l'économie est dominée par les ressources naturelles que les gains d'emploi réels des travailleurs ont accusé la baisse la plus sensible.

Les travailleurs des petites collectivités ont été plus susceptibles de déménager que ceux des grandes villes. Toutefois, parmi les collectivités de moindre envergure, c'est dans les villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles que la mobilité a été plus faible.

Dans les petites collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles, les revenus d'emploi réels des travailleurs du secteur de la production de biens ont diminué, alors que les revenus d'emploi réels des travailleurs des services commerciaux ou du secteur public ont augmenté. Les travailleurs du secteur de la production de biens ont néanmoins enregistré un taux de mobilité plus faible.

La variation moyenne des gains d'emploi d'un groupe de travailleurs masque des disparités considérables dans les expériences individuelles. Ainsi, les travailleurs des provinces atlantiques dont les revenus étaient supérieurs à 6 600 \$ en 1981 et qui ont été rémunérés en 1986 ont vu leurs revenus croître de 1 %. Cette situation dissimule le fait que 61 % des travailleurs ont connu une hausse de 27 % de leurs revenus d'emploi réels et que 39 % ont subi une baisse correspondante de 33 %.

Comme dans toute étude portant sur une période définie, les constatations de cette analyse sont déterminées par les facteurs économiques qui sont intervenus pendant la période de référence. La période allant de 1981 à 1986 a été retenue parce que l'année 1981 a précédé la récession et que l'économie s'était redressée en 1986. En outre, il a été utile de comparer les chiffres tirés de notre base de données expérimentale avec les données du Recensement de la population pour les deux périodes. Cette base de données facilite le recoupement (c'est-à-dire l'étude des données à un moment précis) et l'analyse longitudinale annuelle des travailleurs et des entreprises à l'échelle municipale. Le développement de la base de données se poursuit.

Garnett Picot et John Heath
Analyse des entreprises
et du marché du travail
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Annexe I

Classement des collectivités

Cette base de données présente l'avantage de s'appliquer à la quasi-totalité des travailleurs et des collectivités. Pour tirer profit de ce vaste champ d'application, nous avons pris en considération dans notre analyse toutes les collectivités des provinces atlantiques qui comptaient plus de 700 travailleurs (soit 137 villes).

Dans le cas des collectivités dont la population était supérieure à environ 10 000 habitants, les limites géographiques des municipalités ont été déterminées à l'aide du fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada, qui convertit les codes postaux en zones municipales pour les agglomérations de recensement (la population des AR s'établit en général entre 10 000 et 100 000 habitants) et les régions métropolitaines de recensement (les RMR ont une population supérieure à 100 000 personnes). Les navetteurs qui résident hors de la municipalité dans des zones rurales de codes postaux avoisinantes, mais qui travaillent dans la ville en question, ont été inclus dans les chiffres des municipalités (Heath, 1990). Dans le cas des collectivités de moins de 10 000 habitants environ, la zone rurale des codes postaux de la ville a été utilisée. Ainsi, l'unité d'observation géographique pour les petites villes ne correspond pas forcément aux limites des municipalités, mais plutôt à la zone rurale des codes postaux à laquelle la collectivité appartient. Des zones passablement importantes peuvent couvrir un territoire qui s'étend au-delà de la collectivité proprement dite, mais les zones ont en général une très faible densité de population hors des petites collectivités.

Les collectivités ont été classées selon leur taille et leur structure industrielle en 1981. L'année 1981 a été choisie pour déterminer avec certitude le type de collectivité dans lequel les travailleurs résidaient au début de la période. Trois catégories de villes ont été définies, soit les collectivités comptant en 1981 entre 700 et 4 999 travailleurs, entre 5 000 et 19 999 travailleurs et 20 000 travailleurs et plus. Cela correspond grosso modo aux agglomérations dont la population compte entre 1 200 et 8 500 habitants, 8 500 et 35 000 habitants, et plus de 35 000 habitants. La structure industrielle a été définie en répartissant la masse salariale de la ville entre sept secteurs d'activité. Les revenus d'emploi sont un meilleur indice que l'emploi en raison des écarts prononcés entre les secteurs d'activité pour ce qui est des heures travaillées (part des emplois à temps partiel). Ces données sont en outre utiles parce que l'apport à la masse salariale (soit la part des revenus d'emploi) d'un secteur d'activité à l'économie locale présente de l'intérêt pour les collectivités. Il faut toutefois se rappeler que la répartition des gains d'emploi peut différer sensiblement de la composition des emplois, surtout dans les secteurs où les taux de rémunération sont supérieurs à la moyenne (par ex., le secteur public) ou encore où les heures de travail sont nettement différentes de la moyenne (par ex., les services aux consommateurs). Pour ce classement, les activités du secteur primaire

(mis à part l'agriculture, qui a été exclue de cette étude) ont été regroupées avec les activités secondaires du secteur des ressources naturelles pour former le secteur des ressources naturelles. En effet, tout phénomène économique touchant le secteur primaire se répercute directement sur les activités de transformation, qui dépendent directement du secteur des ressources naturelles.

Nous n'avons pas tenté ici de classer les villes mono-industrielles. Pour ce faire, il faudrait pouvoir établir qu'une collectivité se trouve dans une situation de dépendance absolue à l'égard d'un secteur d'activité et il est difficile de savoir à quel niveau de concentration industrielle une ville devient mono-industrielle. Nous avons préféré utiliser une mesure relative de la prédominance d'un secteur d'activité. Par conséquent, les villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles ont pu être comparées aux villes dont l'économie est tributaire du secteur public, et ainsi de suite.

Quatre types de collectivités ont été utilisés, soit les collectivités dont l'économie repose sur les ressources naturelles, les collectivités dont l'économie est tributaire du secteur public, les collectivités dont l'économie est diversifiée et les autres collectivités. Dans chaque catégorie, les villes ont été divisées en quartiles en fonction de leur structure industrielle. Un quart des collectivités a donc été attribué à chaque catégorie.

Les collectivités dominées par le secteur des ressources naturelles comprennent le quart des villes (dans chaque groupe de taille), soit celles dont la masse salariale provient principalement du secteur des ressources naturelles. Il faudrait adopter une démarche différente pour identifier les villes mono-industrielles, c'est-à-dire les collectivités se trouvant dans une situation de dépendance économique absolue à l'égard d'un seul secteur. De même, les collectivités dominées par le secteur public comprennent le quart des villes où le secteur public est particulièrement important. La catégorie des collectivités dont l'économie est diversifiée comprend le quart des villes dont la structure industrielle est plus diversifiée (selon la répartition de la masse salariale) d'après l'indice de diversification (ou de concentration) de Herfindal, qui est couramment utilisé. Quant au reste des collectivités, soit 25 %, elles appartiennent à la catégorie «autres». Ce groupe se compose d'une main-d'oeuvre qui n'est ni particulièrement concentrée dans le secteur des ressources naturelles ou le secteur public, ni très diversifiée.

Ce mode de classement a permis de répartir également 108 petites collectivités en quatre catégories (27 villes par catégorie), 21 collectivités de taille moyenne dont environ cinq dans chaque catégorie industrielle et huit grandes collectivités.

La méthode des quartiles utilisée pour classer les collectivités a permis de fixer des limites d'inclusion. Ainsi, toutes les petites collectivités dont plus de 40 % de la masse salariale provient du secteur des

ressources naturelles ont été classées parmi les villes dont l'économie repose sur les ressources naturelles. La limite d'inclusion pour les collectivités de taille moyenne et les grandes collectivités s'est chiffrée à 27 % parce que ces villes sont dotées de secteurs publics plus importants que les petites collectivités. Dans le cas du secteur public, les collectivités dont plus de 44 % de la masse salariale provient de ce secteur ont été classées dans la catégorie des villes où le secteur public domine. Enfin, les collectivités pour lesquelles l'indice de Herfindal a été inférieur à 0,27 (petites collectivités) et 0,21 (collectivités de taille moyenne) et 0,23 (grandes collectivités) ont été classées dans la catégorie des collectivités dont l'économie est diversifiée. Les écarts entre les limites d'inclusion révèlent que les petites villes ont en général des structures industrielles plus concentrées que les grandes collectivités.

Références

- Atlantic Provinces Economic Council, 1987.** *Atlantic Canada Today*. Halifax : Formac Publishing Ltd.
- Beale, E.J. 1989.** *Regional Development in Atlantic Canada. An Overview and a Case Study of the Human Resources Development Agency*. Document n° 3 sur le développement local. Ottawa : Conseil économique du Canada.
- Decter, M.B. 1989.** *La diversification et les collectivités mono-industrielles — Les effets d'une approche de développement économique par la collectivité*. Document n° 10 sur le développement local. Ottawa : Conseil économique du Canada.
- Conseil économique du Canada, 1990.** *La relance locale : pour une approche communautaire du développement économique*. Ottawa : Conseil économique du Canada.
- Emploi et Immigration Canada, 1987.** *Les collectivités mono-industrielles au Canada : une volonté fière de survivre*. Ottawa : Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration.
- Emploi et Immigration Canada, 1988.** *Les collectivités mono-industrielles au Canada : à la recherche d'une nouvelle association*. Hull, Québec : Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration.
- Heath, J. 1991.** *Developing a Small Area Business and Labour Database*. Analyse des entreprises et du marché du travail (polycopié). Ottawa : Statistique Canada.

Locke, Wade. 1986. «Let's recycle our throwaway communities and disposable workers: policies for dealing with mining communities». *Background Report*. St. John's, Terre-Neuve : Royal Commission on Employment and Unemployment.

Robson, R. 1986. *Canadian Single Industry Communities: A Literature and Annotated Bibliography*. Rural and Small Town Research Studies Programme. Département de géographie. Sackville, Nouveau-Brunswick : Mount Allison University.

Terre-Neuve, 1986. *Building on Our Strengths*. Report on the Royal Commission on Employment and Unemployment. St. John's, Terre-Neuve : Royal Commission on Employment and Unemployment.

Éloignement et diversité dans les économies non métropolitaines

Philip Ehrensaft et Jennifer Beeman

Résumé

L'évolution de l'économie et de la société canadiennes depuis 1945 a donné lieu à une nouvelle structure tripartite de peuplement : le tiers de la population canadienne réside dans les trois grandes régions métropolitaines de Toronto, Montréal et Vancouver, un second tiers habite les petites et moyennes régions métropolitaines, tandis que le tiers restant est réparti dans le vaste arrière-pays non métropolitain. Or, les comtés et cantons à vocation essentiellement rurale ne renferment qu'une faible minorité de la population non métropolitaine, voire de la population rurale totale. La dynamique rurale s'effectue donc dans des contextes dominés par les petites et moyennes villes.

Il faut considérer la dynamique socio-économique des milieux ruraux comme le fruit de deux facteurs : une faible population, qui définit structurellement la «ruralité», et le contexte régional, qui détermine la manière dont se manifestent les conséquences de la faible densité démographique. Par contexte, nous entendons (outre les répercussion évidentes de la spécialisation sectorielle) la localisation régionale le long du continuum urbain-rural diversifié qui s'est développé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La population totale et la population active d'un milieu rural donné varieront sous l'action de certains facteurs, à savoir :

- si ce milieu est situé dans un comté non métropolitain dont la population habite principalement des petites et moyennes villes, des villages ou des résidences rurales dispersées, ou encore si la population habite en périphérie d'un bassin de population active métropolitain;
- si un comté non métropolitain avoisine ou non une région métropolitaine.

La composition et le bien-être économique de la population active locale varient systématiquement, mais pas toujours de façon linéaire, en fonction du nouveau continuum urbain-rural. La méthode de codage adaptée par Beale à ce nouveau continuum est mise à l'épreuve dans le contexte canadien et se révèle un outil d'analyse valable des orientations touchant les régions rurales et les petites villes.

L'éloignement et la densité représentent des facteurs clés qui sont, dans une certaine mesure, indissociables. Si l'on regroupe les comtés «rurbains» avec ceux de l'arrière-pays, on obtient des données dont la moyenne risque de ne refléter correctement ni la réalité des comtés adjacents aux régions métropolitaines ni celle des comtés non adjacents. La macrodiversité et la microspécialisation qui caractérisent, au Canada, le vaste arrière-pays non métropolitain s'amplifient sous les différents effets indépendants du nouveau continuum urbain-rural diversifié.

Table des matières

1. Introduction	195
2. Éloignement et zones de peuplement : le système de codage de Beale	197
3. Structure démographique tripartite du Canada	200
4. Composition de la population active	204
4.1 Composition de la population active : production de biens	204
4.2 Composition de la population active : services	204
4.3 Ratios de dépendance par zone de peuplement	209
5. Bien-être économique par zone de peuplement	213
5.1 Taux de chômage	213
5.2 Proportion de personnes à faible revenu	214
6. Diversité de la spécialisation économique non métropolitaine	216
7. Dépendance agricole, agrinégoce et zones de peuplement	218
8. Conclusion	224

Éloignement et diversité dans les économies non métropolitaines

Philip Ehrensaft et Jennifer Beeman

1. Introduction

La restructuration de l'espace économique à l'extérieur des régions métropolitaines du Canada a évolué selon deux axes pendant les décennies qui ont suivi la guerre. En premier lieu, on a assisté à une réorganisation sans précédent de la population active des régions rurales et des petites villes. La population agricole est devenue une minorité de la population rurale totale pendant les années 50. Plus récemment, la proportion de la population active affectée à la production de biens — c'est-à-dire oeuvrant dans le secteur primaire, la fabrication et la construction — est aussi devenue une minorité de la population active totale de la plupart des comtés et cantons ruraux du pays. La diversification économique de l'ensemble de l'arrière-pays canadien ou macrodiversification, s'est doublée d'une spécialisation croissante des économies locales, ou microspécialisation.

En second lieu, la construction routière à grande échelle et les télécommunications modernes ont redéfini la notion d'éloignement et le continuum urbain-rural. Les régions métropolitaines, délimitées par les déplacements entre la maison et le lieu de travail, couvrent aujourd'hui des superficies qu'on aurait qualifiées d'impensables avant la Seconde Guerre mondiale. La population rurale, telle qu'elle est définie par Statistique Canada, se trouve maintenant dans une proportion de 35 % en périphérie de bassins de population active qui comptent une population totale d'au moins 50 000 habitants.

Les petites et moyennes villes ainsi que les secteurs ruraux qui avoisinent les régions métropolitaines forment une seconde zone dans le continuum urbain-rural. Les limites de cette zone non métropolitaine sont déterminées par les communications et le mouvement des biens en provenance et à destination des régions métropolitaines. Cette zone est trop éloignée d'une région métropolitaine pour justifier le déplacement quotidien de la plupart de ses résidents, mais elle en est suffisamment proche pour que les frais de télécommunications interurbaines et de transport par camion jusqu'aux grands centres soient abordables.

L'avenir économique des comtés et cantons non métropolitains adjacents semble prometteur lorsqu'on le compare à celui de la troisième zone constituée de régions non métropolitaines qui n'avoisinent pas les grandes agglomérations urbaines. Pour cette troisième zone, l'éloignement constitue un obstacle énorme et inquiétant à la viabilité économique et démographique.

La conjoncture et les perspectives économiques dans les deux zones de peuplement non métropolitaines se sont détériorées au cours de la dernière décennie. Pis encore, ces changements sont probablement annonciateurs d'une tendance qui se fera sentir à long terme.

Durant les années 70, la force des prix des produits du secteur primaire, la «renaissance» démographique des régions rurales et la vigueur des usines des petites villes se sont combinées pour créer un climat d'optimisme. Fort de cet optimisme, on a largement cru que les effets d'entraînement indirects d'orientations sectorielles efficaces seraient le moteur de la viabilité socio-économique des régions non métropolitaines. Cependant, les stratégies de développement visant expressément les régions rurales et les petites villes à l'échelle fédérale se sont atrophiées et, grosso modo, dans la plupart des gouvernements provinciaux.

Les pressions économiques des années 80 ont été associées à des retombées sectorielles plutôt négatives pour une bonne proportion des régions rurales et des petites villes du pays. La renaissance de la population rurale a été stoppée, et on se demande si les régions rurales et les petites villes pourront retrouver un jour leur dynamisme démographique en l'absence d'action gouvernementale.

La mise sur pied de nouveaux programmes d'action pour aider les régions non métropolitaines à restructurer leurs assises économiques sera difficile si l'on n'acquiert pas de nouvelles connaissances, les nôtres étant devenues pour le moins désuètes. Ce renouvellement exige entre autres de la part des pouvoirs publics une organisation des précieuses séries de données socio-économiques existantes sous une forme désagrégée géographiquement. Cette forme permettrait une analyse des orientations relatives au développement non métropolitain. Ce travail de renouvellement comporte aussi une étude des données non métropolitaines dans une perspective conceptuelle qui tient compte de la macrodiversification et de la réorganisation des zones de peuplement depuis 1945.

Nous avons pour objectif d'examiner la restructuration des économies non métropolitaines sous les deux angles de la macrodiversification et du nouveau continuum urbain-rural. Nous voulons plus particulièrement :

1. décrire un système de codage qui reflète la pluralité et la diversité économiques des zones de peuplement non métropolitaines;
2. utiliser ce système pour effectuer une analyse transversale du Recensement de 1986 et des données sur les déclarants.

Examinons d'abord le système de codage touchant la dimension des zones de peuplement dans la restructuration économique des régions non métropolitaines.

2. Éloignement et zones de peuplement : le système de codage de Beale

Les mesures globales de la structure, du rendement et du bien-être économiques qui sont calculées à partir des données publiées ne font ressortir que de modestes différences entre les milieux ruraux et urbains, même si l'on mentionne souvent que l'arrière-pays non métropolitain connaît une crise. Cette divergence s'explique en partie par la façon dont le Canada «rural» est officiellement défini ainsi que par la manière dont les données «rurales» sont subséquentement recueillies et analysées. Le fait que la population totale et la densité de population soient inférieures à un seuil donné ne suffit pas à qualifier cette population de rurale (dans le cas de Statistique Canada, ce seuil est établi à un total de moins de 1 000 personnes et à une densité de population inférieure à 400 personnes par kilomètre carré).

Le contexte régional propre à la population en question joue également un rôle non négligeable quand il s'agit de définir les variétés distinctes et importantes des structures démographiques rurales. Par contexte, nous entendons le territoire local où se situe le peuplement et dont les unités typiques sont les comtés et les cantons. La population active et la population totale d'un milieu rural donné varieront sous l'action de certains facteurs, à savoir :

1. si ce milieu est situé en périphérie d'une région métropolitaine ou dans un comté non métropolitain, que ce dernier soit ou non adjacent à une région métropolitaine;
2. si ce milieu se trouve dans un comté non métropolitain où la population vit principalement dans de petites et moyennes villes ou dans des agglomérations rurales.

Les rôles, le rendement et les perspectives économiques des petites villes et des régions rurales varient systématiquement en fonction de la composition rurale-urbaine du comté hôte et de la distance entre ce dernier et les régions métropolitaines. Cette réalité ressortira quand nous analyserons les données sur la population active et le revenu dans les différentes zones de peuplement. Lorsqu'on regroupe les populations des régions rurales et des petites villes au niveau national, au lieu de les considérer dans leur contexte régional, ces variations systématiques sont masquées.

Dans le continuum urbain-rural qui s'est développé depuis 1945, certaines zones de peuplement non métropolitaines montrent un rendement et un bien-être économiques semblables à ceux des régions métropolitaines. Cette situation ne veut pas nécessairement dire que le rendement de ce sous-groupe non métropolitain soit «bon», car les économies des régions métropolitaines ont aussi subi les tensions imposées par la restructuration continentale et internationale de la production et des marchés. Ce rendement est néanmoins supérieur à celui d'un second sous-groupe de zones de peuplement non métropolitaines, dans lesquelles les tendances de l'emploi et du revenu sont nettement inférieures à celles des régions métropolitaines. Une fois les deux sous-groupes réunis, les indices obtenus, qui dégagent de «modestes» écarts entre régions métropolitaines et non métropolitaines, sont d'une utilité limitée pour l'analyse des orientations concernant l'un ou l'autre des deux types de régions non métropolitaines.

Calvin Beale du Department of Agriculture des États-Unis, fut le tout premier à tenir compte de la diversification rurale d'un pays fortement industrialisé. Il a mis au point un système qui permet de situer les comtés sur divers points d'un continuum défini, d'une part, par la distance entre une population et les centres métropolitains et, d'autre part, par la répartition de cette population entre la ville et les régions rurales. Ce système de classification s'appuie non seulement sur des années d'analyse de données relatives à l'économie et à la démographie rurales, mais aussi sur le fait que Calvin Beale, plus que tout autre chercheur, a probablement fait des observations sur le terrain dans un plus grand nombre des 2 357 comtés non métropolitains des États-Unis. Sa méthode de classification et d'analyse des régions non métropolitaines s'est révélée tellement utile pour les analystes des orientations que les catégories de peuplement qu'il a définies sont communément appelées «codes de Beale» (General Accounting Office, 1989). McGranahan et al. (1986) ont synthétisé les données américaines pour montrer comment les caractéristiques socio-économiques des populations locales varient systématiquement en fonction des codes de Beale.

La principale question méthodologique posée par l'utilisation des codes de Beale aux fins de l'analyse des orientations du milieu rural au Canada ne concernait pas la délimitation géographique ou démographique des zones de peuplement; il s'agissait plutôt de savoir si les limites fixées restaient logiques sur le plan analytique dans un contexte

national différent. Il a fallu répondre à plusieurs questions avant d'appliquer au contexte canadien la méthode de codage mise au point par Beale :

1. Le fait que l'évolution du peuplement et le régime politique au Canada soient différents de ceux des États-Unis rend-il les structures socio-économiques des deux pays tellement dissemblables que les codes de Beale seraient d'une valeur limitée ici ?

Joel Garreau (1982) a identifié neuf «nations» en Amérique du Nord. Les «nations» qui chevauchent la frontière officielle sont, d'est en ouest, «la Nouvelle-Angleterre», «la Fonderie», «la Corbeille à pain», «le Quartier désert» et «l'Écotopie». Les composantes canadienne et américaine d'une nation donnée ont beaucoup plus de points communs que les secteurs canadiens de la Corbeille à pain et de la Nouvelle-Angleterre, par exemple.

Calvin Beale a dû mettre au point un système de codage qui convienne à la fois aux états du nord, faisant partie de ce groupe de «nations», et aux états du sud. On s'attend donc à ce que les codes qui ont donné des résultats probants pour le Dakota du Nord ou le Maine soient tout indiqués pour la Saskatchewan ou le Nouveau-Brunswick, car ils font partie des mêmes «nations».

2. Comment traiter les régions productrices de ressources naturelles dans le Nord canadien ?

Les codes de Beale ont été créés pour les 48 états américains contigus; l'Alaska et Hawaï ont été écartés, en tant que cas spéciaux. L'arrière-pays du Nord canadien occupe une portion trop vaste de notre territoire et fournit une trop grande partie de nos ressources naturelles pour qu'on le laisse de côté. Une onzième zone, celle des ressources du Nord, a donc été ajoutée aux 10 zones définies par Beale. Outre le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, elle englobe les divisions de recensement (DR) qui sont situées entièrement ou en majeure partie au-delà des parallèles suivants: Terre-Neuve, 50^e; Québec et Ontario, 49^e; Manitoba, 53^e; Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique, 54^e.

3. Les DR sont-elles les unités de classification appropriées au contexte canadien ?

Aux États-Unis, les comtés ont beaucoup plus de ressources et d'autonomie que les comtés ou DR au Canada. Selon le pays, les capitales des états ou des provinces possèdent officiellement l'autorité de déléguer des pouvoirs aux administrations locales; cependant, le régime américain privilégie officieusement un degré beaucoup plus élevé du pouvoir des administrations locales. La balance des pouvoirs fédéraux penche plus vers Washington aux États-Unis que vers Ottawa au Canada. Il en résulte, aux États-Unis, des interventions fédérales directes dans les affaires des comtés et des municipalités. Le Canada agit très rarement de cette façon.

Aux États-Unis, on recueille systématiquement des séries de données importantes, à la faveur de l'autonomie politique et de l'importance de l'administration de comté, ainsi que de l'intervention fédérale à ce niveau. La loi prévoit, par exemple, que Washington publie une fois l'an la liste des sommes dépensées par le gouvernement dans chaque comté. Aussi, le choix du comté comme unité géographique d'analyse des orientations est-il éminemment logique dans le contexte américain.

Par contraste, l'autorité relativement plus grande exercée par les provinces sur les administrations locales, alliée à la décentralisation plus forte du pouvoir d'Ottawa au profit des provinces, donnent lieu à un imposant système de collecte de données à l'échelle nationale et à l'échelle provinciale, de même que sur le plan régional (Prairies et Maritimes, par exemple). En ce qui concerne les régions infraprovinciales, bien des séries de données clés n'existent tout simplement pas, surtout lorsqu'il s'agit de régions non métropolitaines.

Sous un angle pratique, les DR constituent le choix tout indiqué pour l'analyse des orientations locales au Canada. Au centre et dans l'est du pays, de même qu'en Colombie-Britannique, leurs limites correspondent à celles de comtés dont la force politique est faible. Dans les Prairies, les DR suivent plutôt les contours que leur donnent les provinces pour des raisons pratiques. Quand les données infraprovinciales existent au niveau de désagrégation et de fiabilité voulu pour l'analyse des orientations non métropolitaines, Statistique Canada retient en général la DR comme unité géographique standard. Dans les autres cas, les divers ministères délimitent leurs propres régions infraprovinciales, ce qui entraîne un fouillis au chapitre de l'analyse des orientations locales. Toutefois, ce sont les limites des DR qui servent le plus souvent de cadre pour l'organisation des données infraprovinciales.

La facilité de l'analyse comparative entre le Canada non métropolitain et les régions non métropolitaines des états américains adjacents constitue un autre motif déterminant de choisir la DR comme unité géographique de référence. La quantité et l'étendue géographique des comtés canadiens du centre, de l'Est et de la Colombie-Britannique sont similaires à celles des régions américaines attenantes. Il en va de même si l'on compare les DR des Prairies aux comtés des états américains des grandes plaines qui leur sont adjacents. En classant les DR canadiennes selon les codes de Beale, on peut les analyser par comparaison à un riche ensemble de données américaines sur les comtés non métropolitains.

Après l'examen de tous les facteurs présentés ci-dessus, nous avons adopté le système général de codage de Beale et attribué un code de Beale à chacune des DR canadiennes (voir les définitions du tableau 1). Les auteurs feront parvenir aux personnes intéressées une liste des DR comprenant les codes de Beale qui leur ont été attribués.

TABLEAU 1

«Codes de Beale» adaptés pour l'analyse des orientations touchant les régions non métropolitaines du Canada

Grande région métropolitaine		
N° 0	Comté central d'une grande région métropolitaine	Région métropolitaine de recensement (RMR) de 1 000 000 d'habitants et plus
N° 1	Comté périphérique d'une grande région métropolitaine	RMR de 1 000 000 d'habitants et plus
Région métropolitaine d'importance moyenne		
N° 2	Comté d'une région métropolitaine moyenne	RMR de 250 000 à 999 999 habitants
Petite région métropolitaine		
N° 3	Comté d'une petite région métropolitaine	RMR de 50 000 à 249 999 habitants
Région non métropolitaine comprenant des villes moyennes		
N° 4	Comté urbanisé non métropolitain <u>adjacent</u> à une région métropolitaine	Population urbaine de 20 000 à 49 999 habitants (urbaine = agglomération d'au moins 2 500 habitants)
N° 5	Comté urbanisé non métropolitain non adjacent à une région métropolitaine	Population urbaine de 20 000 à 49 999 habitants
Région comprenant des petites villes		
N° 6	Comté peu urbanisé non métropolitain <u>adjacent</u> à une région métropolitaine	Population urbaine de 2 500 à 19 999 habitants
N° 7	Comté peu urbanisé non métropolitain non adjacent à une région métropolitaine	Population urbaine de 2 500 à 19 999 habitants
Région à prédominance rurale		
N° 8	Comté rural non métropolitain <u>adjacent</u> à une région métropolitaine	Aucune localité de 2 500 habitants et plus
N° 9	Comté rural non métropolitain non adjacent à une région métropolitaine	Aucune localité de 2 500 habitants et plus
Arrière-pays septentrional		
N° 10	Arrière-pays septentrional	Divisions de recensement entièrement ou en majeure partie au nord des parallèles suivants : Terre-Neuve, 50°; Québec et Ontario, 49°; Manitoba, 53°; Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique, 54°; ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Source : Adapté de McGranahan, 1986.

3. Structure démographique tripartite du Canada

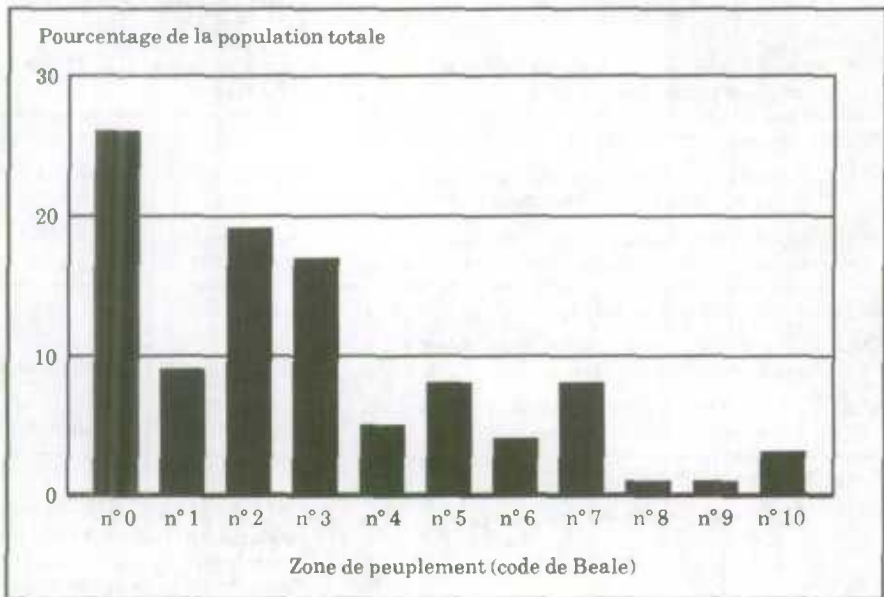
La population du Canada est répartie également en trois classes fondamentales de peuplement, à savoir les grandes régions métropolitaines (codes de Beale nos 0 et 1), les régions métropolitaines de moyenne et de

faible importance (codes de Beale nos 2 et 3) et les régions non métropolitaines (codes de Beale nos 4 à 10) (tableau 2, figure 1). Nous pouvons donc parler d'une structure démographique tripartite pour le pays.

On peut envisager deux scénarios contraires pour le tiers de la population canadienne habitant les régions non métropolitaines :

1. La population non métropolitaine est concentrée dans des espaces attenants aux régions métropolitaines, et une fraction croissante est en voie d'être absorbée par les régions métropolitaines en expansion continue.
2. La population non métropolitaine est concentrée dans des secteurs éloignés des régions métropolitaines; il s'agit d'une situation stable liée au rôle de ces régions de l'arrière-pays canadien, où sont exploitées les ressources naturelles.

FIGURE 1
Répartition de la population totale, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

La configuration actuelle montre qu'une majorité de la population non métropolitaine vit loin des régions métropolitaines. Les DR non métropolitaines non adjacentes comportant des petites et moyennes villes renferment 16 % de la population canadienne (codes de Beale nos 5 et 7), tandis que les DR similaires qui sont adjacentes en contiennent 9 % (codes de Beale nos 4 et 6). Les zones principalement rurales — adjacentes ou non — (codes de Beale nos 8 et 9) comptent une très faible part de la population totale du pays, à savoir 1 % chacune. Quand on tient compte des secteurs du nord du pays, on constate que 20 % de la population canadienne habite des zones non métropolitaines non adjacentes (codes de Beale nos 5, 7, 9 et 10). En comparaison, 10 % de la population vit dans les zones non métropolitaines adjacentes (codes de Beale nos 4, 6 et 8). Pour savoir si cette configuration démographique est stable, il faudra procéder à une analyse des données chronologiques.

TABLEAU 2

Répartition de la population totale et de la population rurale selon les codes de Beale, Canada, 1986

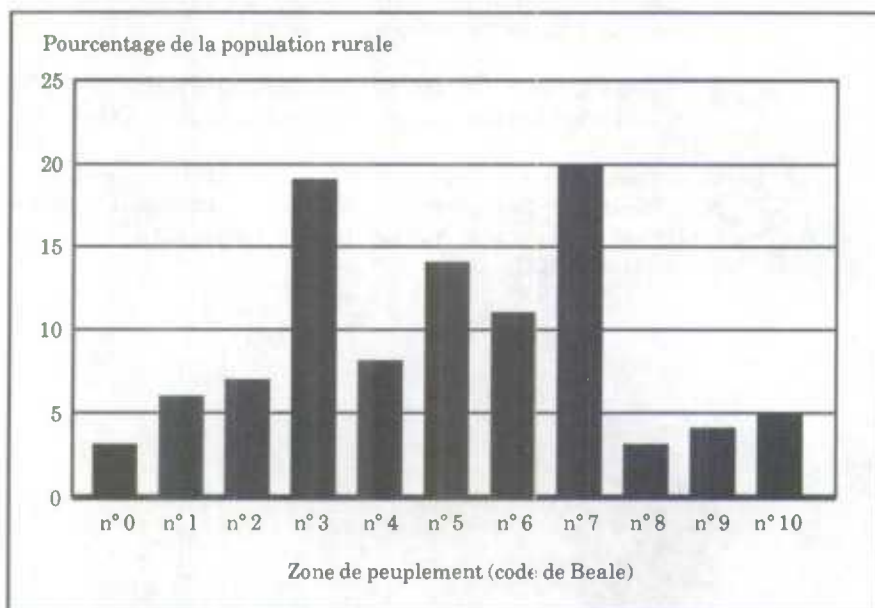
Population dans les agglomérations de 2 500 habitants et plus	Comté métropolitain	Comté non métropolitain		Total
		Adjacent à une région métropolitaine	Non adjacent à une région métropolitaine	
(en milliers d'habitants)		N° de code de Beale		
1 000 et plus				
Zone centrale	0			
Périphérie	1			
250 à 999	2			
50 à 249	3			
20 à 49		4	5	
2,5 à 19		6	7	
Moins de 2,5		8	9	
Région éloignée			10	
(en milliers d'habitants)		Pourcentage de la population totale		
1 000 et plus				35
Zone centrale	26			
Périphérie	9			
250 à 999	19			19
50 à 249	17			17
20 à 49		5	8	13
2,5 à 19		4	8	12
Moins de 2,5		1	1	2
Région éloignée			3	3
Total	71	10	20	100
(en milliers d'habitants)		Pourcentage de la population rurale		
1 000 et plus				9
Zone centrale	3			
Périphérie	6			
250 à 999	7			7
50 à 249	19			19
20 à 49		8	14	22
2,5 à 19		11	20	31
Moins de 2,5		3	4	7
Région éloignée			5	5
Total	35	22	43	100

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

Même s'il est vrai qu'au-delà du tiers de la population rurale habite les zones périphériques des régions métropolitaines, ce fait n'a pas une aussi grande importance qu'on pourrait le croire au premier abord. Par souci de conformité avec les données de Beale, nous utiliserons le seuil urbain-rural de 2 500 habitants pour étudier la ventilation géographique de la population rurale du Canada.

Quand on observe la répartition de la population rurale totale suivant la classification de Beale, on constate que la petite zone métropolitaine (code de Beale n° 3) est de loin la classe modale qui correspond aux résidents ruraux d'une région métropolitaine définie par les habitudes de déplacement (figure 2). Ainsi, la population rurale du Canada habite, dans une proportion de 19 %, la périphérie des petites régions métropolitaines (code de Beale n° 3). Ce taux équivaut presque aux 20 % constitués par la classe modale de la population rurale au pays, à savoir celle des régions comprenant des petites villes, mais non adjacentes à une région métropolitaine (code de Beale n° 7). Les parties rurales des plus petits bassins métropolitains de population active, lesquelles s'étendent souvent sur un assez vaste territoire, possèdent des caractéristiques socio-économiques différentes de celles de la périphérie rurale des trois principales villes du Canada. Une fois sorti d'une petite région métropolitaine comme Sherbrooke ou Sudbury, on trouve rapidement un paysage et des populations dispersées qui sont, sans la moindre équivoque, de type rural.

FIGURE 2
Répartition de la population rurale, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

Certains analystes parlent de la «rurbanisation» de la population rurale du Canada. En plus des 35 % de la population rurale vivant à la périphérie des régions métropolitaines, 22 % habitent les DR non métropolitaines qui y sont adjacentes (codes de Beale nos 4, 6 et 8). À cette manière d'envisager la question, on peut opposer le fait que les deux tiers de la population rurale du Canada habitent, après tout, des zones de peuplement non métropolitaines (codes de Beale nos 4 à 10). Les comtés non métropolitains adjacents sont d'ailleurs définis précisément par le fait que la majorité des adultes qui y résident n'est pas liée par le travail quotidien au bassin métropolitain de population active. En outre, les résidents ruraux des zones de peuplement non adjacentes (codes de Beale nos 5, 7, 9 et 10) sont deux fois plus nombreux que leurs homologues des comtés non métropolitains adjacents.

4. Composition de la population active

4.1 Composition de la population active : production de biens

Dans les textes américains traitant de l'économie des régions rurales et des petites villes, on trouve fréquemment les affirmations suivantes :

1. La proportion de la population active travaillant à la production de biens tend à s'accroître à mesure qu'on passe des zones de peuplement métropolitaines aux zones non métropolitaines.
2. La production de biens fléchit en faveur des services dans les économies fortement industrialisées.
3. Conséquence : les comtés non métropolitains sont plus vulnérables aux tensions découlant de la restructuration économique actuelle.

Toutefois, pour d'autres analystes, le prétendu recul dans le rôle de la production de biens reflète davantage la façon choisie de mesurer l'activité économique qu'une baisse réelle de l'importance de la production de biens.

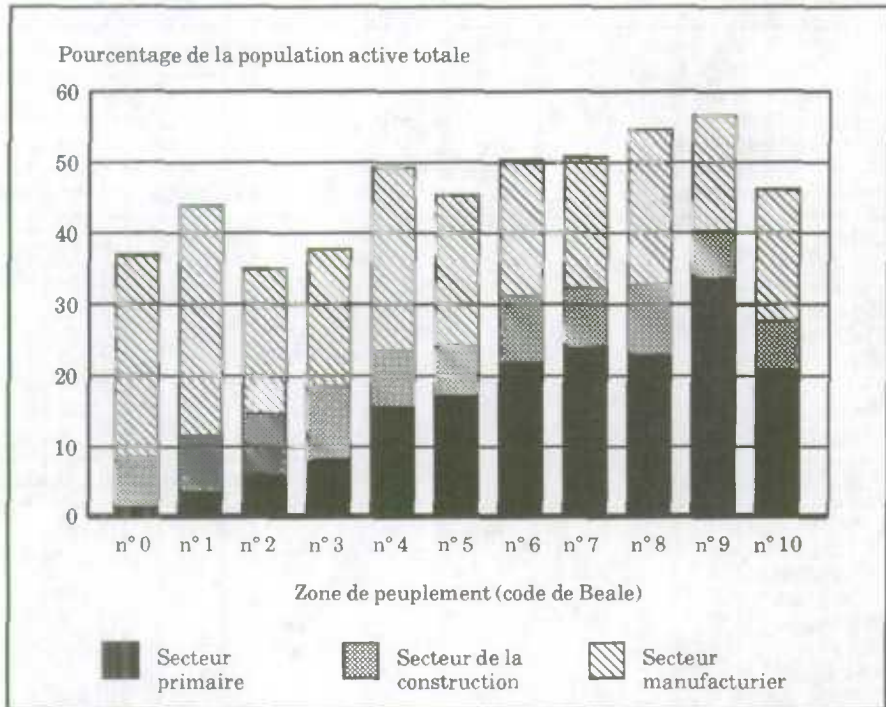
TABLEAU 3

Pourcentage de la population active dans le secteur des biens selon les codes de Beale, Canada, 1986

Population dans les agglomérations de 2 500 habitants et plus (en milliers d'habitants)	Comté métropolitain	Comté non métropolitain	
		Adjacent à une région métropolitaine	Non adjacent à une région métropolitaine
Pourcentage dans le secteur primaire			
1 000 et plus			
Zone centrale	1,4		
Périphérie	3,6		
250 à 999	6,0		
50 à 249	9,6		
20 à 49		15,7	17,3
2,5 à 19		21,9	24,2
Moins de 2,5		22,9	33,8
Région éloignée			20,7
Pourcentage dans le secteur de la construction			
1 000 et plus			
Zone centrale	7,1		
Périphérie	8,1		
250K à 999	8,5		
50 à 249	8,8		
20 à 49		7,7	7,1
2,5 à 19		9,2	8,1
Moins de 2,5		9,7	6,6
Région éloignée			6,8
Pourcentage dans le secteur manufacturier			
1 000 et plus			
Zone centrale	28,4		
Périphérie	32,3		
250 à 999	20,5		
50 à 249	19,3		
20 à 49		25,9	21,0
2,5 à 19		19,1	18,5
Moins de 2,5		22,0	16,1
Région éloignée			18,6
Pourcentage dans l'ensemble du secteur des biens			
1 000 et plus			
Zone centrale	36,9		
Périphérie	44,0		
250 à 999	35,0		
50 à 249	37,0		
20 à 49		49,2	45,2
2,5 à 19		50,2	50,8
Moins de 2,5		54,6	56,5
Région éloignée			46,1

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

FIGURE 3
Population active dans la production de biens, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

Dans la présente étude, la taille du secteur des biens correspond à la population active totale mobilisée par l'agriculture, les forêts, les mines, l'extraction pétrolière, la pêche et la construction. La population active travaille de plus en plus à la production de biens à mesure qu'on se déplace des DR des grandes régions métropolitaines vers les DR peu urbanisées (tableau 3, figure 3). Par contre, la tendance est inversée pour les DR du Nord, surtout parce qu'une proportion plus faible de la population active y travaille à la production primaire. Cette situation s'explique notamment par la prédominance d'importantes activités minières dans cette zone de peuplement. Si nous disposions de données sur la valeur ajoutée ventilées par petite région, au lieu de données sur la population active, la production primaire prendrait peut-être plus d'importance dans l'économie locale des régions éloignées. Il se peut aussi que les tendances observées sur le plan de la population active témoignent d'une certaine rupture entre le dynamisme économique de la production minière et ses possibilités de créer des emplois et de soutenir les collectivités touchées.

L'évolution du secteur des biens dans son ensemble incorpore des tendances différentes pour le secteur primaire, le secteur manufacturier et celui la construction :

1. La proportion de la population active mobilisée par le secteur primaire augmente à mesure qu'on se déplace des DR des grandes régions métropolitaines vers les DR peu urbanisées; de plus, à l'intérieur de chaque catégorie de DR non métropolitaines, le secteur primaire a une plus grande importance dans les DR non adjacentes.
2. La proportion de la population active mobilisée par le secteur manufacturier décroît, en règle générale, à mesure qu'on passe des DR des grandes agglomérations aux DR moins urbanisées; de plus, à l'intérieur d'une catégorie donnée de DR non métropolitaines, le secteur manufacturier a moins d'importance dans les DR non adjacentes.
3. Le poids relatif du secteur manufacturier dans les comtés non métropolitains urbanisés et adjacents se rapproche de celui des grandes régions métropolitaines; on pourrait donc penser que le secteur manufacturier présent dans les banlieues gagne des comtés plus éloignés.
4. La proportion de la population active mobilisée par la construction fluctue légèrement et de façon irrégulière dans le continuum urbain-rural.

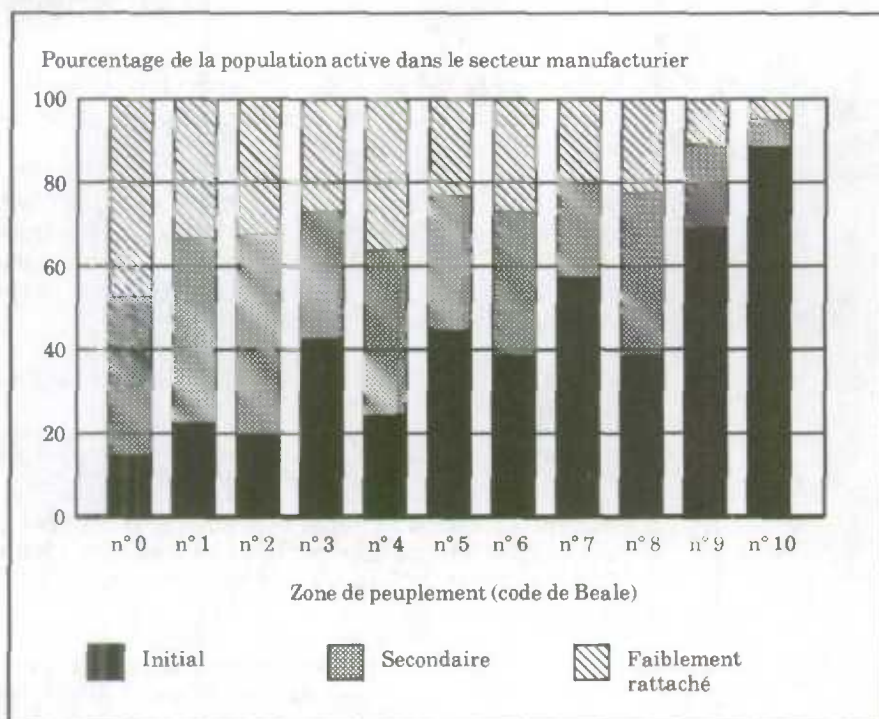
Les activités manufacturières occupent une fraction substantielle de la population active locale, même dans les comtés non adjacents à prédominance rurale. Cependant, le type de fabrication varie considérablement d'une zone de peuplement à une autre. Nous avons donc défini trois genres d'activités manufacturières :

1. les stades initiaux du traitement et de la transformation des matières premières;
2. les stades secondaires de la transformation des matières premières;
3. les activités manufacturières faiblement rattachées aux matières premières, autrement dit dont la valeur ajoutée résulte surtout de l'utilisation de techniques avancées par une main-d'oeuvre spécialisée.

Donnons quelques exemples : une meunerie, une scierie et une tannerie illustrent bien le premier genre d'activité; une boulangerie, une usine de meubles et une usine de chaussures illustrent le second; et enfin la conception et la fabrication d'un micro-ordinateur peuvent illustrer le troisième genre d'activité. Les auteurs feront parvenir aux personnes intéressées une annexe décrivant la méthodologie et les résultats de la classification des activités manufacturières selon leur caractère initial, secondaire ou faiblement rattaché aux ressources naturelles.

L'intensité des activités manufacturières du stade «initial» s'accroît quand on passe des DR métropolitaines à celles des petites villes; de plus, ce stade a plus d'importance dans les DR non adjacentes (tableau 4, figure 4). Les activités manufacturières du stade «secondaire» varient en intensité dans les DR des grandes et des petites villes, mais elles sont moins importantes dans les DR non adjacentes. L'importance des activités manufacturières du stade «faiblement rattaché aux matières premières» diminue quand on passe des DR des grandes villes à celles des petites villes; de plus, elles sont de moindre importance dans les DR non adjacentes. Par conséquent, le secteur manufacturier de l'arrière-pays est principalement axé sur la transformation des matières premières. Quant à savoir si la transformation des matières premières constitue un secteur plus ou moins vulnérable à la restructuration globale de l'économie que les autres activités manufacturières du pays, cela reste à voir.

FIGURE 4
Population active dans le secteur manufacturier, selon le stade,
Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

TABLEAU 4

Pourcentage de la population active dans le secteur manufacturier, désagrégé par stade manufacturier¹ selon les codes de Beale, Canada, 1986

Population dans les agglomérations de 2 500 habitants et plus (en milliers d'habitants)	Comté métropolitain	Comté non métropolitain	
		Adjacent à une région métropolitaine	Non adjacent à une région métropolitaine
	Pourcentage dans le stade de fabrication «initial»		
1 000 et plus			
Zone centrale	14,6		
Périphérie	22,4		
250 à 999	20,0		
50 à 249	42,8		
20 à 49		24,4	44,4
2,5 à 19		39,0	57,4
Moins de 2,5		38,7	69,0
Région éloignée			88,6
	Pourcentage des activités manufacturières du stade «secondaire»		
1 000 et plus			
Zone centrale	38,4		
Périphérie	44,0		
250 à 999	46,8		
50 à 249	29,8		
20 à 49		39,4	32,5
2,5 à 19		33,6	22,6
Moins de 2,5		38,6	19,8
Région éloignée			6,0
	Pourcentage des activités manufacturières du stade «faiblement rattaché»		
1 000 et plus			
Zone centrale	46,9		
Périphérie	33,6		
250 à 999	32,2		
50 à 249	27,3		
20 à 49		36,2	23,1
2,5 à 19		27,4	20,0
Moins de 2,5		22,7	11,2
Région éloignée			5,4

1. Le stade «initial» des activités manufacturières représente le stade initial du traitement et de la transformation des matières premières. Le stade «secondaire» représente la transformation des matières premières. Le stade «faiblement rattaché» représente les activités manufacturières n'ayant qu'un faible rapport avec les matières premières.

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

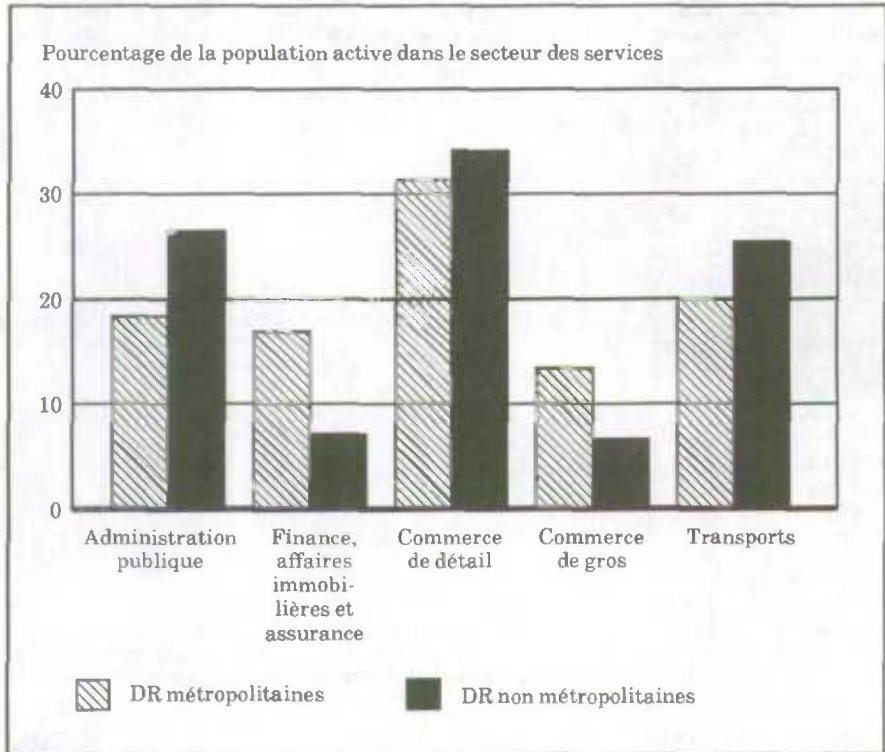
4.2 Composition de la population active : services

Si une proportion croissante de la population active non métropolitaine travaille à la production de biens, on observe à l'inverse une baisse de la proportion de la population active affectée aux services. En outre, l'importance relative des différents types de services varie en fonction des DR métropolitaines et non métropolitaines.

Les transports, le commerce de détail et l'administration publique comptent pour une fraction plus considérable de la population active affectée au secteur des services dans les DR non métropolitaines que dans les DR métropolitaines (tableau 5, figure 5). Par contre, le commerce de gros et la finance occupent une place relativement plus importante dans le secteur des services des régions métropolitaines.

FIGURE 5

Répartition de la population active dans le secteur des services, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

TABLEAU 5
Répartition en pourcentage de la population active dans le
secteur des services, Canada, 1986

	DR métropolitaines	DR non métropolitaines
Transports	20,1	25,4
Commerce de gros	13,3	6,7
Commerce de détail	31,2	34,2
Finance, affaires immobilières et assurance	17,0	7,3
Administration publique	18,4	26,5
Ensemble du secteur des services	100,0	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

On a déterminé, à partir des codes de Beale, le poids relatif de chacun des grands sous-secteurs des services par rapport à la population active totale affectée au secteur des services. Prenons comme exemple la part variable de l'administration publique dans l'ensemble des services lorsqu'on passe d'une zone de peuplement à une autre. Dans les DR des grandes et moyennes régions métropolitaines, une partie très faible de la population active du secteur des services travaille dans l'administration publique (tableau 6, figure 6). La proportion augmente dans les petites régions métropolitaines et dans les DR non métropolitaines et non adjacentes contenant des villes moyennes. Elle augmente aussi dans les DR non adjacentes à prédominance rurale, ainsi que dans les régions du Nord.

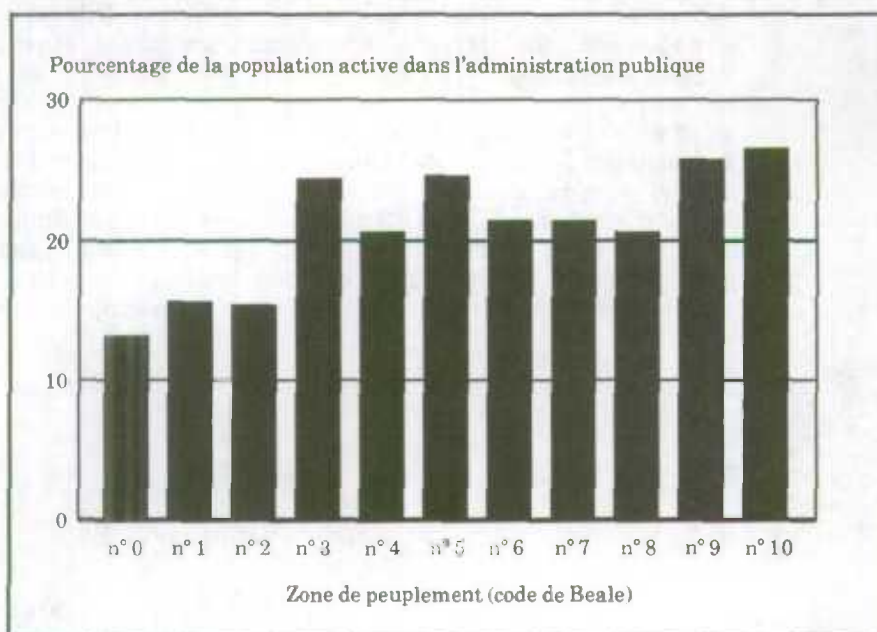
Il convient de noter que les travailleurs du secteur des services qui habitent des DR adjacentes aux régions métropolitaines de recensement (RMR) sont relativement moins nombreux à détenir un poste dans l'administration publique. En effet, ils occupent une gamme plus vaste d'emplois dans les services, emplois qui sont probablement liés à la capacité qu'ont les entreprises des comtés non métropolitains adjacents de produire des biens variés pour les marchés métropolitains.

TABLEAU 6
Administration publique en pourcentage de l'ensemble des services selon les codes de Beale, Canada, 1986

Population dans les agglomérations de 2 500 habitants et plus (en milliers d'habitants)	Comté métropolitain	Comté non métropolitain	
		Adjacent à une région métropolitaine	Non adjacent à une région métropolitaine
	Administration publique en pourcentage de l'ensemble des services		
1 000 et plus			
Zone centrale	13,1		
Périphérie	15,5		
250 à 999	15,4		
50 à 249	24,4		
20 à 49		20,6	24,6
2,5 à 19		21,3	21,4
Moins de 2,5		20,5	25,8
Région éloignée			26,5

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

FIGURE 6
Administration publique en pourcentage de l'ensemble des services, Canada, 1986

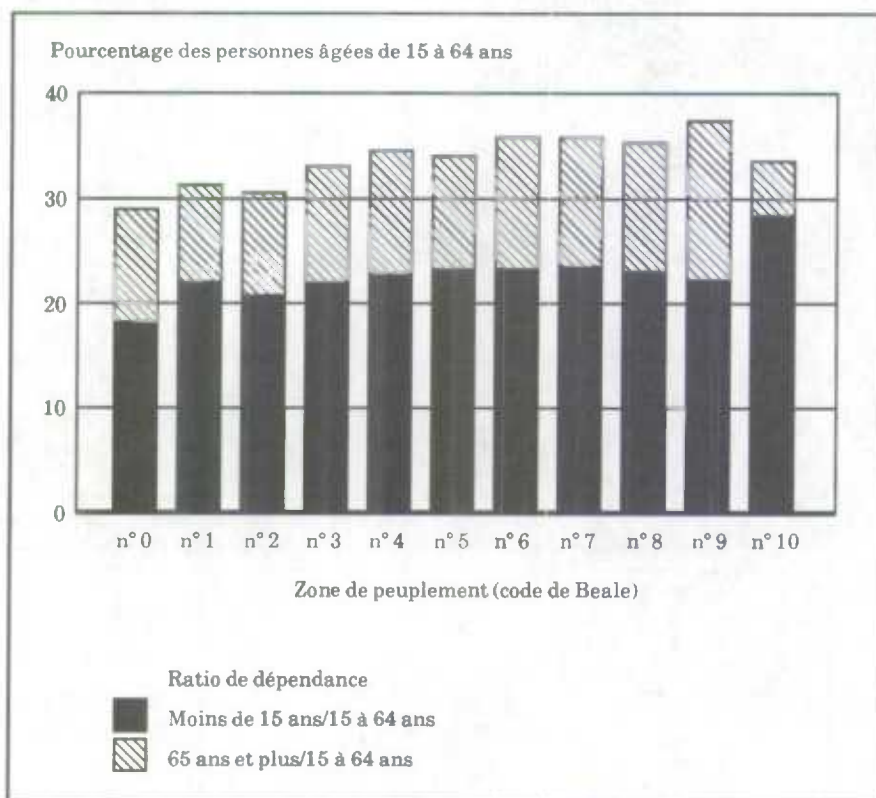


Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

4.3 Ratios de dépendance par zone de peuplement

On associe fréquemment la «ruralité» à une proportion élevée de jeunes personnes à charge ou de personnes âgées parmi la population. Les ratios de dépendance (la proportion des personnes de moins de 15 ans et de 65 ans et plus) augmentent quand on passe des régions métropolitaines aux zones essentiellement rurales (tableau 7, figure 7). Toutefois, les régions non métropolitaines semblent porter un fardeau qualitativement semblable de personnes jeunes ou retraitées à la charge des adultes composant la population active.

FIGURE 7
Ratios de dépendance, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

Les écarts les plus marqués par rapport aux tendances interrégionales se situent dans les zones centrales des grandes régions métropolitaines (code de Beale n° 0), qui comptent relativement peu de jeunes de moins de 15 ans, et dans la zone de l'arrière-pays septentrional (code de Beale n° 10), où la proportion des jeunes est élevée et celle des personnes âgées, nettement faible.

TABLEAU 7
Ratios de dépendance selon les codes de Beale, Canada, 1986

Population dans les agglomérations de 2 500 habitants et plus	Comté métropolitain %	Comté non métropolitain	
		Adjacent à une région métropolitaine %	Non adjacent à une région métropolitaine %
(en milliers d'habitants)	Population de moins de 15 ans / population de 15 à 64 ans		
1 000 et plus			
Zone centrale	18,1		
Périphérie	22,0		
250 à 999	20,8		
50 à 249	22,0		
20 à 49		22,9	23,3
2,5 à 19		23,4	23,6
Moins de 2,5		23,1	22,4
Région éloignée			28,5
(en milliers d'habitants)	Population de 65 ans et plus / population de 15 à 64 ans		
1 000 et plus			
Zone centrale	10,9		
Périphérie	9,2		
250 à 999	9,6		
50 à 249	11,2		
20 à 49		11,6	10,9
2,5 à 19		12,4	12,3
Moins de 2,5		12,4	15,1
Région éloignée			5,0
(en milliers d'habitants)	Population de moins de 15 ans + population de 65 ans et plus / population de 15 à 64 ans		
1 000 et plus			
Zone centrale	29,0		
Périphérie	31,3		
250 à 999	30,5		
50 à 249	33,2		
20 à 49		34,6	34,2
2,5 à 19		35,8	35,9
Moins de 2,5		35,4	37,5
Région éloignée			34,0

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture, 1986.

La proportion des personnes âgées dans la population des comtés essentiellement ruraux et non adjacents (code de Beale n°9) est sensiblement plus élevée que la moyenne nationale. Il importe cependant de noter que la fraction de la population du Canada qui vit dans ces comtés est négligeable. La population rurale des comtés de code 9 représente du reste une faible part de la population rurale totale du pays, selon la définition de «rural» qu'emploie actuellement Statistique Canada. Ainsi, la plus grande partie de la population rurale canadienne habite des régions où la proportion des personnes âgées n'est guère différente de la moyenne nationale à prédominance urbaine.

5. Bien-être économique par zone de peuplement

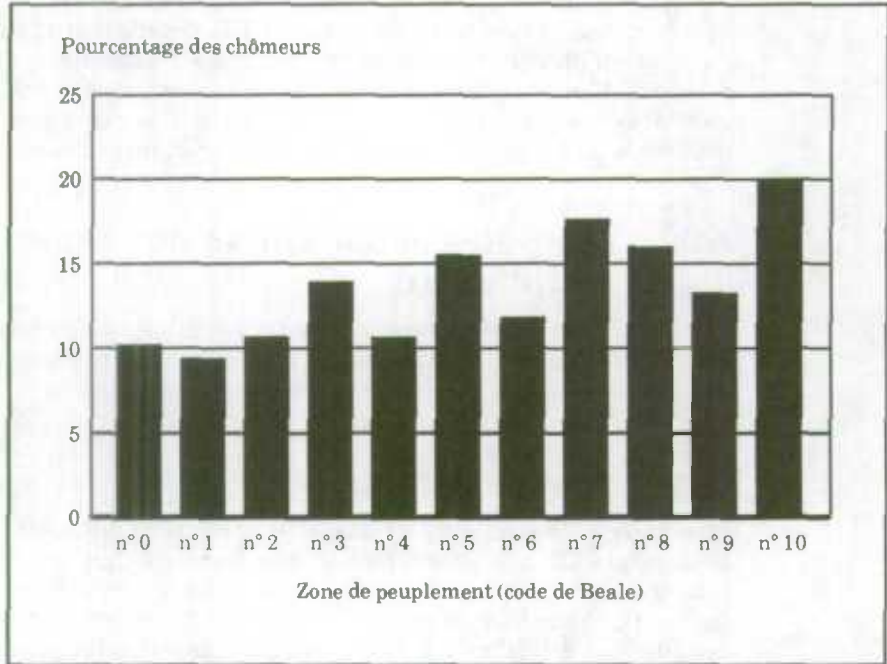
Nous utilisons deux mesures pour évaluer le bien-être économique et le rendement des économies locales : les taux de chômage et la proportion des familles déclarant de faibles revenus.

5.1 Taux de chômage

Les taux de chômage, tels qu'ils sont officiellement définis par Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada, dégagent une tendance nuancée le long du continuum urbain-rural (tableau 8, figure 8). Une fois de plus, les comtés non métropolitains adjacents comprenant des villes moyennes montrent des résultats qui s'assimilent davantage à ceux des grandes régions métropolitaines qu'aux résultats des autres types de comtés non métropolitains. Cette situation laisse supposer l'expansion des économies métropolitaines à partir des banlieues vers des comtés plus éloignés, mais pour ce qui est du mouvement des biens plutôt que de celui de la population active. Soulignons également le taux élevé d'emploi dans les petites régions métropolitaines qui tiennent fréquemment lieu de centres régionaux pour l'approvisionnement de l'arrière-pays.

Les taux de chômage sont plus élevés dans les comtés non métropolitains non adjacents que dans ceux qui sont adjacents, exception faite de la zone à prédominance rurale. Bien des facteurs peuvent expliquer les taux plus faibles relevés dans les comtés ruraux non adjacents : données erronées, exode rural, retrait d'activité de travailleurs découragés, circonstances particulières à un sous-secteur donné du domaine des ressources naturelles, etc. Il convient aussi de noter le très haut niveau d'emploi dans l'arrière-pays septentrional en 1986; nous y reviendrons un peu plus loin.

FIGURE 8
Taux de chômage, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

TABLEAU 8
Taux de chômage selon les codes de Beale, Canada, 1986

Population dans les agglomérations de 2 500 habitants et plus (en milliers d'habitants)	Comté métropolitain	Comté non métropolitain	
		Adjacent à une région métropolitaine	Non adjacent à une région métropolitaine
Taux de chômage (pourcentage)			
1 000 et plus			
Zone centrale	10,2		
Périphérie	9,4		
250 à 999	10,6		
50 à 249	13,9		
20 à 49		10,7	15,5
2,5 à 19		11,8	17,6
Moins de 2,5		15,9	13,3
Région éloignée			20,0

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

5.2 Proportion de personnes à faible revenu

Il existe, entre les diverses zones de peuplement, des écarts au chapitre des familles économiques¹ à faible revenu, selon la définition de Statistique Canada. En effet, la proportion de personnes à faible revenu est plus élevée dans la zone centrale des grandes régions métropolitaines et dans les comtés non adjacents peu urbanisés et ruraux. Les variations se situent à l'intérieur d'une bande étroite et sont probablement attribuables en majeure partie aux filets de sécurité des programmes sociaux, tels que ceux-ci étaient définis et financés en 1986 (tableau 9, figure 9). D'autre part, la proportion de personnes à faible revenu est la moins élevée dans les comtés non métropolitains adjacents comprenant des villes moyennes et dans les banlieues des grandes régions métropolitaines. En outre, les comtés non métropolitains adjacents se comportent mieux que les régions métropolitaines, à l'exception des zones périphériques de Toronto, Montréal et Vancouver.

TABLEAU 9
Pourcentage des familles sous le seuil de faible revenu selon les codes de Beale, Canada, 1986

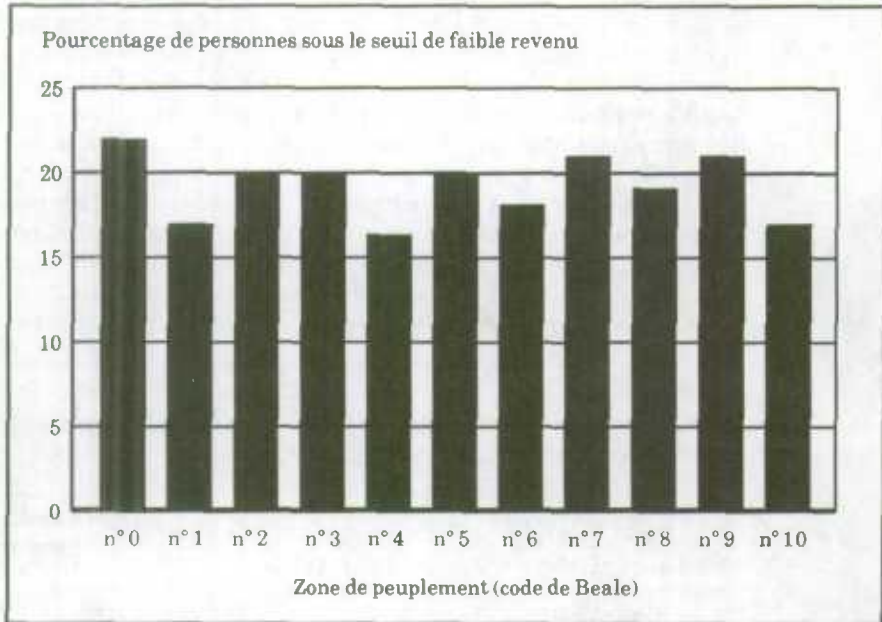
Population dans les agglomérations de 2 500 habitants et plus (en milliers d'habitants)	Comté métropolitain	Comté non métropolitain	
		Adjacent à une région métropolitaine	Non adjacent à une région métropolitaine
		Pourcentage sous le seuil de faible revenu	
1 000 et plus			
Zone centrale	22		
Périphérie	17		
250 à 999	20		
50 à 249	20		
20 à 49		16	20
2,5 à 19		18	21
Moins de 2,5		19	21
Région éloignée			17

Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

L'éloignement des centres urbains et la densité de population influent tous deux sur le bien-être économique des différentes zones de peuplement, comme le laissent supposer les données sur le revenu familial et sur les taux de chômage. Cependant, dans l'arrière-pays septentrional, les résultats s'écartent des tendances observées ailleurs. On y signale à la fois des taux de chômage élevés et une faible proportion de familles à faible revenu. Cet écart s'explique en partie par la façon dont les seuils de faible revenu sont établis pour les habitants des réserves indiennes.

1. On entend par «famille économique» deux personnes ou plus habitant le même logement et liées par le sang, le mariage ou l'adoption.

FIGURE 9
Fréquence des personnes à faible revenu, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

6. Diversité de la spécialisation économique non métropolitaine

Dans son ensemble, le paysage rural canadien se caractérise par la macrodiversité et la microspécialisation locale. Une équipe de recherche du Department of Agriculture des États-Unis (Bender et al., 1985) a mis au point une méthodologie pour saisir et analyser cette diversification doublée d'une spécialisation. À partir des données relatives à l'impôt sur le revenu, l'équipe a classé les comtés non métropolitains dans les groupes spécialisés suivants :

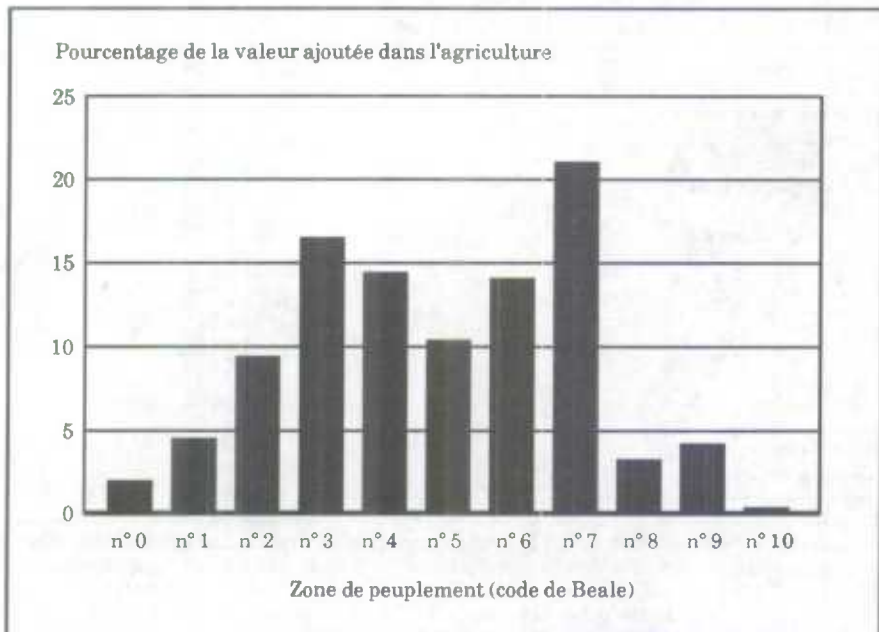
1. comté dépendant de l'agriculture (20 % ou plus du revenu du travail et d'entreprise provient de l'agriculture);
2. comté dépendant du secteur manufacturier (30 % du revenu);
3. comté dépendant des mines (20 % du revenu);
4. comté à vocation gouvernementale (25 % du revenu en 1979);
5. comté où la pauvreté est enracinée (le revenu familial par habitant se situe dans le quintile inférieur aux États-Unis en 1950, 1959, 1969 et 1979);
6. comté constitué de terres fédérales (dont le territoire est composé à 33 % ou plus de terres fédérales);

7. comté accueillant un grand nombre de personnes retraitées (l'immigration nette des personnes de 60 ans et plus entre 1970 et 1980 constituait au moins 15 % de la population de ce groupe d'âge en 1980).

Les sept types de dépendance (ou de spécialisation) possibles pour les comtés non métropolitains ne sont pas mutuellement exclusifs. Ainsi, 22 % des comtés font partie de deux groupes, et 6 % appartiennent à trois groupes ou plus. Enfin, 15 % des comtés non métropolitains demeurent non classés.

Dans le contexte canadien, les données sur la population active conviennent mieux que celles sur le revenu pour analyser la spécialisation économique rurale régionale. Les données des recensements de 1981 et 1986 concernant la population active sont très fiables, tandis que les données infraprovinciales sur le revenu du travail et d'entreprise par secteur économique sont problématiques. Ross et Green (1985) ont créé une matrice de corrélation pour divers critères de spécialisation, selon laquelle deux classifications utilisant respectivement comme variables le revenu et la population active seraient très similaires.

FIGURE 10
Valeur ajoutée globale dans l'agriculture, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

Des analyses antérieures des données canadiennes ont laissé entendre qu'il serait utile de considérer comme dépendante de l'agriculture une DR dont au moins 20 % de la population active travaille dans ce secteur. En outre, les DR ont été classées «semi-dépendantes» si entre 8,8 % et 19,9 % de leur population active était affectée à l'agriculture. Une DR dépend du secteur des mines, des forêts, de la pêche, de l'industrie manufacturière ou de l'administration publique, si elle se classe dans le décile supérieur pour un secteur donné.

La microspécialisation et la macrodiversification de la campagne moderne apparaissent clairement lorsqu'on cherche des chevauchements en matière de dépendance envers divers secteurs d'activité économique. Bien qu'une minorité appréciable des DR non métropolitaines possèdent une double spécialisation, elles ne dépendent, en règle générale, que d'un seul secteur (tableau 10).

TABLEAU 10
Dépendance sectorielle des divisions de recensement non métropolitaines,
Canada, 1986

	Dépendance des divisions de recensement non métropolitaines ¹							
	Agric- culture	Agric- culture- semi- dépen- dance 1	Agric- culture- semi- dépen- dance 2	Forêts	Mines	Pêche	Activités manufac- turières	Adminis- tration publique
Dépendance unique	30	19	11	23	14	17	15	15
Dépendance double								
Agriculture	0	2	0	0	0
Agriculture - semi-dépendance 1	0	3	0	2	2
Agriculture - semi-dépendance 2	1	2	0	6	2
Forêts	0	0	1	..	1	0	0	1
Mines	2	3	2	1	..	2	0	2
Pêche	0	0	0	0	2	..	3	4
Activités manufacturières	0	2	6	0	0	3	..	0
Administration publique	0	2	2	1	2	4	0	..
Nombre de divisions de recensement non métropolitaines	32	26	22	26	26	26	26	26

1. La dépendance d'une division de recensement non métropolitaine est attribuée d'après le pourcentage de la population active dans une industrie donnée : agriculture, 20 %; agriculture - semi-dépendance 1, de 13 % à 19,9 %; agriculture - semi-dépendance 2, de 8,8 % à 12,9 %; forêts, 6,3 %; mines, 6,9 %; pêche, 3,8 %; activités manufacturières, 26,7 %; administration publique, 12,1 %. Il convient de noter que les seuils de population active pour les cinq dernières industries ont été choisis de façon à ce qu'un dixième des DR (c'est-à-dire 26 DR) soient classées dans chaque groupe.

Source : *Statistique Canada. Recensement de la population, 1986*

7. Dépendance agricole, agrinégoce et zones de peuplement

Le classement recoupé des DR selon la dépendance agricole et les codes de Beale associés aux zones de peuplement révèle à quel point de grandes étendues du milieu rural ou peu urbanisé du Canada sont dominées par des activités autres que l'agriculture.

Il existe au pays 80 DR non métropolitaines dépendantes ou semi-dépendantes de l'agriculture, contre 130 DR non métropolitaines où l'agriculture a une importance moindre ou négligeable. Même en soustrayant du groupe non métropolitain qui ne dépend pas de l'agriculture les 23 comtés du Nord (où il est évident que l'agriculture ne constitue pas une base viable de l'économie locale), il reste 107 DR non dépendantes de l'agriculture. Voilà la dimension spatiale de l'évolution de la population active, en vertu de laquelle la population agricole est devenue une minorité au sein de la population rurale totale durant les années 50. Depuis, elle représente une fraction toujours plus restreinte de la population rurale.

En 1985, les fermes situées dans les régions métropolitaines étaient à l'origine de 32 % de la valeur ajoutée totale produite par l'agriculture canadienne (tableau 11, figure 10). En conséquence, plus des deux tiers de la valeur ajoutée engendrée par l'agriculture au pays provenaient des DR non métropolitaines. Les DR, adjacentes ou non, des régions comprenant des petites villes étaient à l'origine de 35 % de la valeur ajoutée totale dans le secteur agricole. Totalisant 8 %, l'apport des DR à prédominance rurale est beaucoup moindre.

TABLEAU 11

Pourcentage de la valeur ajoutée globale dans l'agriculture selon les codes de Beale, Canada, 1986

Population dans les agglomérations de 2 500 habitants et plus (en milliers d'habitants)	Comté métropolitain	Comté non métropolitain	
		Adjacent à une région métropolitaine	Non adjacent à une région métropolitaine
		Pourcentage de la valeur ajoutée globale	
1 000 et plus			
Zone centrale	2,0		
Périphérie	4,5		
250 à 999	9,3		
50 à 249	16,4		
20 à 49		14,4	10,3
2,5 à 19		14,0	20,9
Moins de 2,5		3,2	4,2
Région éloignée			0,4

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture, 1986.

Quand nous examinons le lien entre les zones de peuplement et l'évolution de la dépendance agricole, nous constatons que 38 % de la valeur ajoutée globale produite par l'agriculture en 1985 provenait de DR non dépendantes (dont moins de 8,8 % de la population active est affectée à l'agriculture). Pour leur part, les nombreuses (115) DR non métropolitaines et non dépendantes de l'agriculture n'ont créé que 11 % de la valeur ajoutée globale dans le secteur agricole.

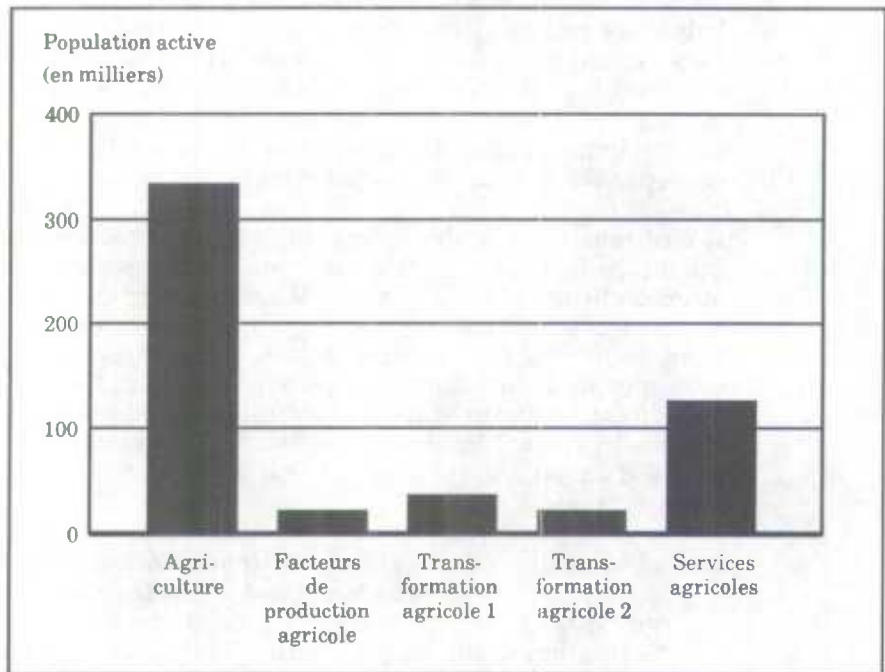
Actuellement, le paysage agricole est composé de petites et moyennes villes en ce qui concerne tant l'élevage et l'exploitation extensive en culture sèche que les systèmes d'exploitation agricole plus intensifs adoptés hors des Prairies. Si une fraction importante des activités économiques non agricoles des régions dépendantes et semi-dépendantes de l'agriculture est évidemment liée à la production agricole, il semble qu'une part appréciable des activités non agricoles se soit détachée du secteur agricole.

Les régions dépendantes de l'agriculture et les ministères de l'Agriculture ont une tendance naturelle à adopter une stratégie de développement rural qui consiste à accentuer les effets d'entraînement, en aval comme en amont, de l'exploitation agricole. On pourrait en dire autant des secteurs des mines, des forêts et de la pêche.

La répartition de la population active par secteur d'activité économique constitue une mesure des effets d'entraînement directs engendrés par l'agriculture au-delà de la ferme proprement dite. Elle ne permet cependant pas de distinguer la composante agricole d'activités telles que les services bancaires et immobiliers. D'un autre côté, le sous-secteur des services alimentaires, à l'origine du plus grand nombre d'emplois créés dans l'agrinégoce des zones non métropolitaines du Canada, a le plus souvent des liens ténus avec l'agriculture locale : nous nous approvisionnons dans des supermarchés et chez de petits détaillants alimentaires qui distribuent tous deux des biens produits pour la plupart hors des localités dépendantes de l'agriculture.

Dans les DR non métropolitaines, la population active mobilisée par l'agrinégoce à l'extérieur des fermes correspond à environ la moitié de la population active agricole non métropolitaine (tableau 12, figure 11). Le nombre d'emplois créés par ces activités extérieures à la ferme est relativement peu élevé. Dans la mesure où la population active de ces industries reflète les effets d'entraînement de l'agriculture au-delà de la ferme, le choix d'une stratégie de développement rural misant sur l'augmentation des effets d'entraînement en amont et en aval de l'agriculture est discutable.

FIGURE 11
Population active non métropolitaine dans l'agrinégoce, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture, 1986.

TABLEAU 12
Population active non métropolitaine dans l'agrinégoce, Canada, 1986

Agriculture	332 950
Facteurs de production agricole	19 470
Transformation agricole 1	36 620
Transformation agricole 2	19 480
Services agricoles	125 110

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture, 1986.

8. Conclusion

L'évolution de l'économie et de la société canadiennes depuis 1945 a donné lieu à une nouvelle structure tripartite de peuplement : le tiers de la population canadienne réside dans les trois grandes régions métropolitaines de Toronto, Montréal et Vancouver, un second tiers habite les petites et moyennes régions métropolitaines, tandis que le tiers restant est réparti dans le vaste arrière-pays non métropolitain. Or, les DR à vocation essentiellement rurale ne renferment qu'une faible minorité de la population non métropolitaine, voire de la population rurale totale. La dynamique rurale s'effectue donc dans des contextes dominés par les petites et moyennes villes.

Il faut considérer la dynamique socio-économique des milieux ruraux comme le fruit de deux facteurs : une faible population, qui définit structurellement la «ruralité», et le contexte régional, qui détermine la manière dont se manifestent les conséquences de la faible densité démographique. Par contexte, nous entendons (outre les répercussions évidentes de la spécialisation sectorielle) la localisation régionale le long du continuum urbain-rural diversifié qui s'est développée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La population totale et la population active d'un milieu rural donné varieront sous l'action de certains facteurs, à savoir :

1. si ce milieu est situé dans un comté non métropolitain dont la population habite principalement des petites et moyennes villes, des villages ou des résidences rurales dispersées, ou encore si la population habite en périphérie d'un bassin de population active métropolitain;
2. si un comté non métropolitain avoisine ou non une région métropolitaine.

Nous avons vu comment la composition et le bien-être économique de la population active locale varient systématiquement, mais pas toujours de façon linéaire, en fonction du nouveau continuum urbain-rural. La méthode de codage conçue par Beale se révèle un outil d'analyse valable des orientations touchant les régions rurales et les petites villes.

L'éloignement et la densité représentent des facteurs clés qui sont, dans une certaine mesure, indissociables. Si l'on regroupe les comtés «rurbains» avec ceux de l'arrière-pays, on obtient des données dont la moyenne risque de ne refléter correctement ni la réalité des comtés adjacents aux régions métropolitaines ni celle des comtés non adjacents. La macrodiversité et la microspécialisation qui caractérisent, au Canada, le vaste arrière-pays non métropolitain s'amplifient sous les différents effets du nouveau continuum urbain-rural diversifié.

Philip Ehrensaft
et Jennifer Beeman
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal
Montréal (Québec)
H3C 3P8

Références

- Bender, Lloyd D. et al. 1985.** *The Diverse Social and Economic Structure of Nonmetropolitan America*. Rural Development Research Report N° 49. Washington : US Department of Agriculture, Economics Research Service.
- Brown, David L. et al. 1988.** *Rural Economic Development in the 1980s: Prospects for the Future*. Rural Development Research Report N° 69. Washington : US Department of Agriculture, Economics Research Service.
- Ehrensaft, Philip and David Freshwater. 1990.** «Policy regimes and rural development: North America in comparative perspective». Communication présentée au International Symposium on Economic Change and Policies in Rural Regions. Aspen, Colorado : juillet.
- Fuguitt, Glenn, David Brown et Calvin Beale. 1989.** *Rural and Small Town America*. New York : Russell Sage Foundation.
- Garreau, Joel. 1982.** *The Nine Nations of North America*. New York : Avon.
- General Accounting Office. 1989.** *Rural Development: Programs That Focus on Rural America and Its Economic Development*. Washington : General Accounting Office.
- Hady, Thomas F. et Peggy J. Ross. 1990.** *An Update: The Diverse Social and Economic Structure of Nonmetropolitan America*. Washington : US Department of Agriculture, Economics Research Service.
- McGranahan, D. et al. 1986.** *Social and Economic Characteristics of the Population of Metro and Nonmetro Counties, 1970-80*. Department of Agriculture Rural Development Research Report N° 58. Washington : US Department of Agriculture, Economics Research Service.
- Ross, Peggy J. et Bernal L. Green. 1985.** *Procedures for Developing a Policy-Oriented Classification of Nonmetropolitan Counties*. Washington : US Department of Agriculture, Economics Research Service.

10

Participation des femmes au marché du travail : une comparaison entre les femmes de la population agricole et celles de la population totale au Canada

Marcelle Dion et Steve Welsh

Résumé

Le taux d'activité des femmes de la population agricole est supérieur à celui des femmes de la population totale. Au sein de la population agricole, le taux d'activité est plus élevé chez les femmes vivant sur une ferme dont les ventes brutes dépassent la médiane (30 277 \$ en 1986). En outre, le nombre moyen d'heures et de semaines que travaillent les femmes de la population agricole est supérieur à celui que travaillent les femmes de la population totale. Les principales variables socio-économiques n'expliquent qu'en partie l'écart qui existe entre le taux d'activité des femmes de la population agricole et celui des femmes de la population totale. Toutefois, si les premières déclarent occuper un emploi dans le secteur agricole ou vivre sur une grande exploitation agricole, il est très probable qu'elles font partie de la population active.

Table des matières

1. Introduction	255
2. Comparaison historique	255
3. Taux d'activité des femmes des populations agricole et totale	256
3.1 Comparaison des taux d'activité	257
3.2 Comparaison du nombre d'heures et de semaines consacrées au travail	262
4. Caractéristiques des femmes de la population active	264
4.1 Caractéristiques démographiques	264
4.2 Emploi occupé	266
4.3 Caractéristiques économiques	268
5. Conclusion	270
Annexe I - Limites des données utilisées	272

Participation des femmes au marché du travail : une comparaison entre les femmes de la population agricole et celles de la population totale au Canada

Marcelle Dion et Steve Welsh

1. Introduction

Les femmes, qu'elles fassent partie ou non de la population agricole, occupent une place grandissante sur le marché du travail. Pour décrire ce phénomène, nous examinons, dans la présente étude, les similitudes et les différences qui existent entre les femmes de la population agricole et celles de la population totale qui font partie de la population active.

Les données utilisées proviennent des bases de données du Recensement de la population et du couplage agriculture-population (couplage informatisé de données des Recensements de l'agriculture et de la population). Cette dernière base de données permet de recouper les caractéristiques des personnes faisant partie de la population agricole et celles des fermes où elles vivent (voir l'annexe I pour obtenir des renseignements sur les limites des données).

2. Comparaison historique

Pour réaliser la comparaison historique, nous avons utilisé des données portant sur l'ensemble des femmes âgées de 15 ans et plus des populations agricole et totale.

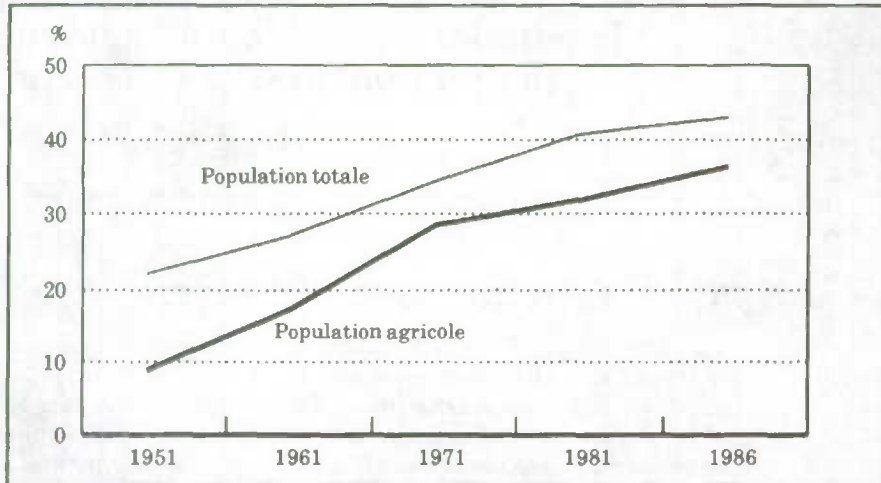
Entre 1951 et 1986, la proportion de femmes dans la population active totale¹ s'est accrue de façon constante (figure 1). La proportion de femmes dans la population active agricole a aussi augmenté au cours de cette période, et on a observé une réduction de l'écart entre les deux

1. Personnes âgées de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le 3 juin 1986, travaillaient moyennant une rémunération, étaient à leur propre compte, ou occupaient un emploi non rémunéré dans une entreprise familiale ou sur une ferme.

proportions. En effet, en 1951, les femmes représentaient 22 % de la population active totale mais seulement 9 % de la population active agricole, alors qu'en 1986, les proportions étaient respectivement de 43 % et de 37 %.

FIGURE 1

Proportion de femmes, en pourcentage de la population active totale, Canada



Source : Statistique Canada. Recensement de la population.

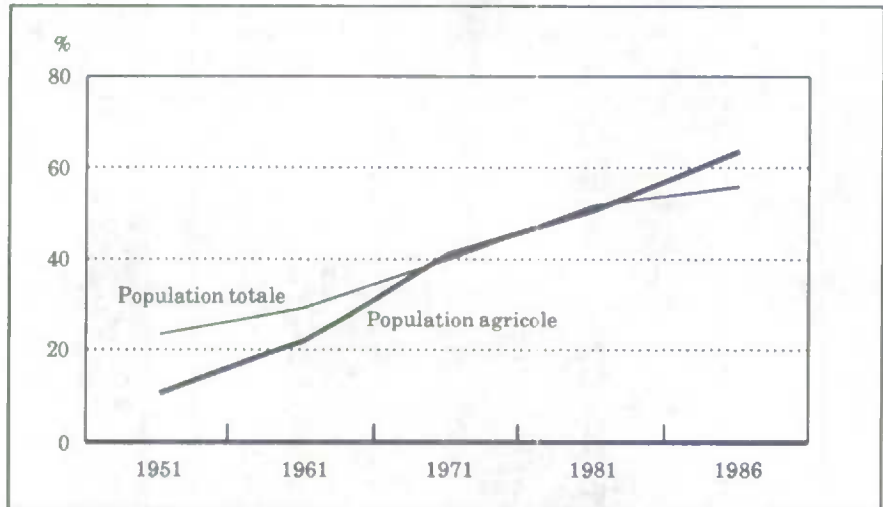
Le taux d'activité représente le nombre de femmes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de l'ensemble des femmes de 15 ans et plus. Le taux d'activité des femmes a progressé dans les deux populations (totale et agricole) au fil des ans (figure 2). Encore une fois, nous remarquons une croissance rapide du taux d'activité des femmes dans le secteur agricole. Ainsi, en 1986, le taux d'activité des femmes de la population agricole (63 %) était supérieur à celui de l'ensemble des femmes (56 %).

3. Taux d'activité des femmes des populations agricole et totale

Dans le reste de l'étude, l'univers des femmes appartenant à la population agricole n'inclut que les conjointes des exploitants agricoles et les exploitantes agricoles. Pour sa part, la population totale est représentée par les conjointes des chefs de famille de sexe masculin et les chefs de famille de sexe féminin. Le choix de cet univers nous permettra d'examiner le comportement des femmes de la population active qui, en raison de leur situation, devraient prendre part aux prises de décisions concernant le fonctionnement des ménages et la gestion des entreprises familiales, y compris les fermes.

FIGURE 2

Pourcentage de femmes dans la population active, Canada



Source : Statistique Canada. Recensement de la population.

Premièrement, nous analyserons le taux d'activité des femmes des populations agricole et totale en tenant compte de variables tels l'âge, la scolarité, la présence ou non d'enfants et leur âge, le revenu familial et le lieu de résidence. Deuxièmement, nous examinerons le taux d'activité des femmes appartenant à deux sous-groupes de la population agricole par rapport à celui de la population totale. Enfin, nous présenterons les données portant sur le nombre moyen d'heures et de semaines que ces femmes consacrent à leur travail, afin de mieux évaluer leur contribution.

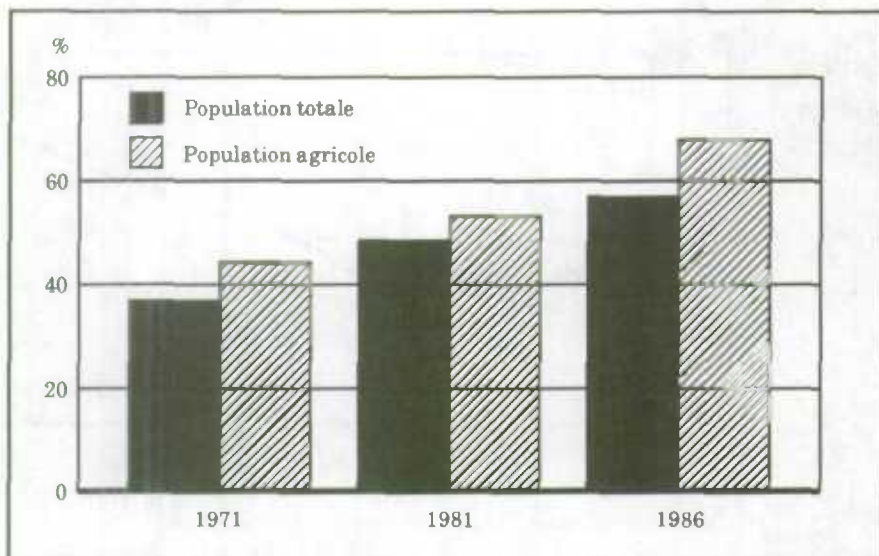
3.1 Comparaison des taux d'activité

Comme nous l'avons mentionné précédemment, en 1986, le taux d'activité était plus élevé chez les femmes de la population agricole que chez celles de la population totale (figure 2). Cette observation demeure valable lorsque nous limitons le champ de notre analyse aux femmes comprises dans l'univers que nous avons défini. En effet, le taux d'activité de ces femmes est plus élevé dans la population agricole (67 %) que dans la population totale (57 %) (figure 3).

Indépendamment de l'année ou de la variable analysée, le taux d'activité des femmes de la population agricole suit une évolution parallèle à celui des femmes de la population totale, mais il y est supérieur (figures 4 à 7).

FIGURE 3

Taux d'activité des femmes faisant partie de la population active, Canada, 1971-1986



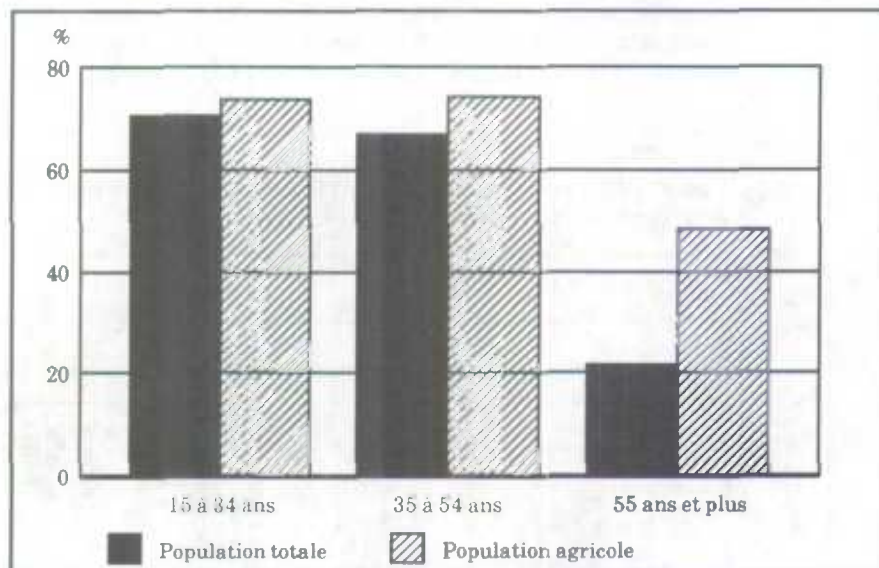
Source : Statistique Canada. Recensement de la population et couplage agriculture-population.

De 1971 à 1986, les femmes de la population agricole ont connu, dans toutes les catégories d'âge, un taux d'activité plus élevé que les femmes de la population totale. En 1971, seulement 21 % des femmes plus âgées de la population totale étaient encore considérées comme actives, comparativement à 35 % chez les femmes de la population agricole. Dans cette même catégorie d'âge, environ 21 % des femmes canadiennes faisaient partie de la population active en 1986, tandis que la proportion correspondante approchait des 50 % chez les femmes de la population agricole (figure 4)².

Au regard de la scolarité, on observe une fois de plus que, entre 1971 et 1986, le taux d'activité des femmes de la population agricole était supérieur à celui des femmes en général. L'écart entre les taux était plus grand chez les femmes les moins scolarisées. Les femmes de la population agricole dont le niveau de scolarité était inférieur au troisième secondaire avaient, en moyenne, un taux d'activité supérieur de 15 points à celui de l'ensemble des femmes de la population totale possédant un niveau de scolarité équivalent (figure 5).

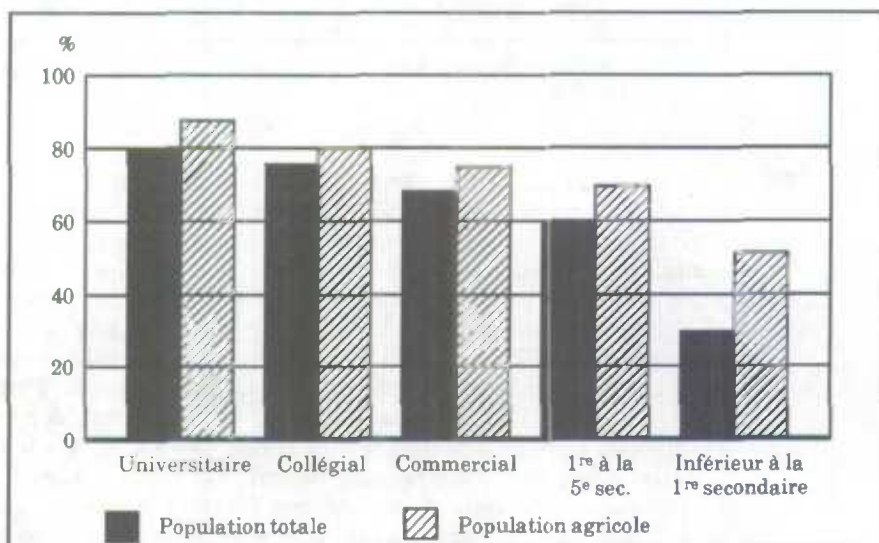
2. En raison des contraintes d'espace, seules les données de 1986 sont indiquées. On peut s'adresser aux auteurs pour obtenir les données de 1971 et 1981.

FIGURE 4
Taux d'activité des femmes selon la catégorie d'âge, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population et couplage agriculture-population.

FIGURE 5
Taux d'activité des femmes selon le niveau de scolarité, Canada, 1986

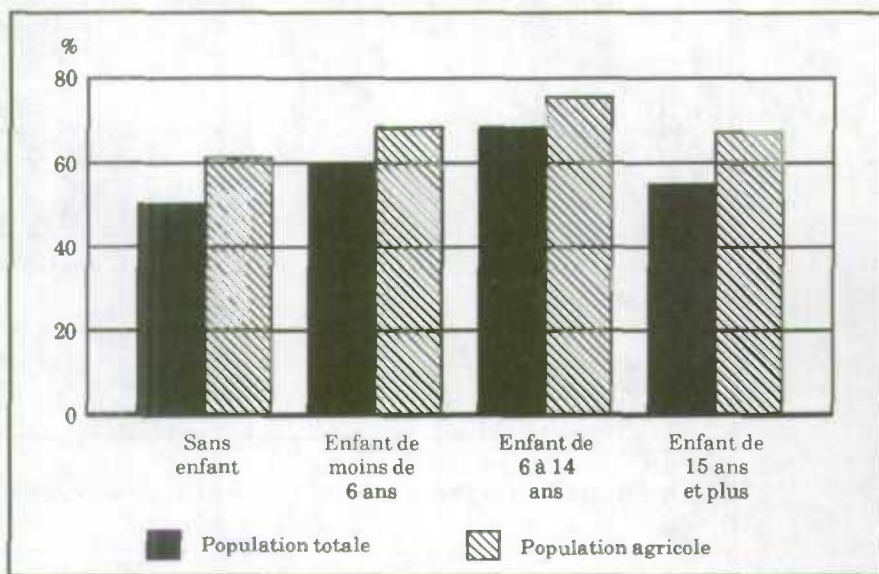


Source : Statistique Canada. Recensement de la population et couplage agriculture-population.

Si l'on considère le taux d'activité des femmes en fonction de la présence ou non d'enfants et de leur âge, on voit que, entre 1971 et 1986, le taux mesuré chez les femmes de la population agricole était toujours supérieur à celui enregistré chez l'ensemble des femmes. On peut observer un écart de 10 points entre les deux groupes de femmes dans les catégories suivantes : femmes sans enfant, femmes ayant des enfants de plus de 15 ans, femmes ayant des enfants de moins de 6 ans (figure 6).

FIGURE 6

Taux d'activité des femmes en fonction de la présence ou non d'enfants et de leur âge, Canada, 1986

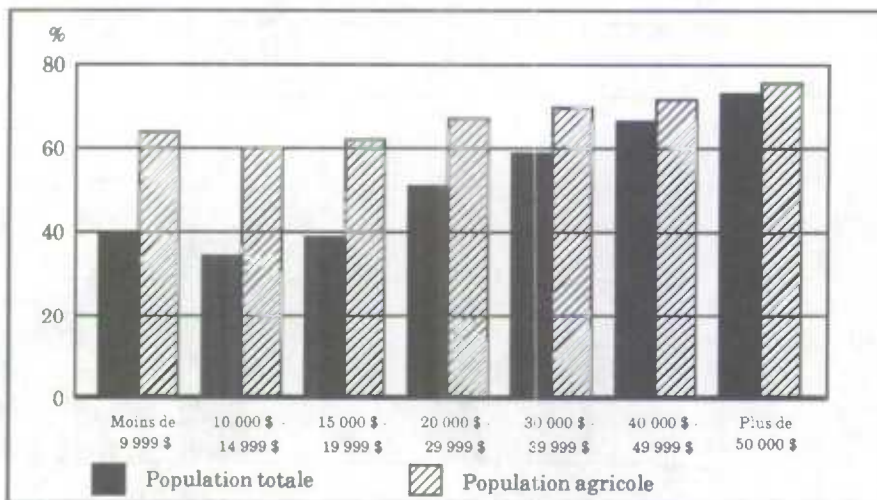


Source : Statistique Canada. Recensement de la population et couplage agriculture-population.

L'analyse des différentes tranches de revenu familial effectuée pour la période allant de 1971 à 1986 révèle un plus fort pourcentage de femmes actives dans la population agricole que dans la population en général, sauf dans le cas des femmes faisant partie d'une famille à revenu élevé, pour lesquelles les données présentent une légère inversion en 1981. En effet, les femmes de la population agricole dont la famille avait un revenu de 40 000 \$ à 50 000 \$ ou supérieur à 50 000 \$ avaient alors un taux d'activité inférieur à celui des femmes en général. Pour les années 1971, 1981 et 1986, le taux d'activité est comparable chez toutes les femmes de la population agricole, quelle que soit la tranche de revenu familial à laquelle elles appartiennent. Par contre, dans l'ensemble de la population, le taux d'activité des femmes est plus faible dans les tranches de revenu familial inférieures (voir la figure 7 pour obtenir les données de 1986).

FIGURE 7

Taux d'activité des femmes selon la tranche de revenu familial, Canada, 1986



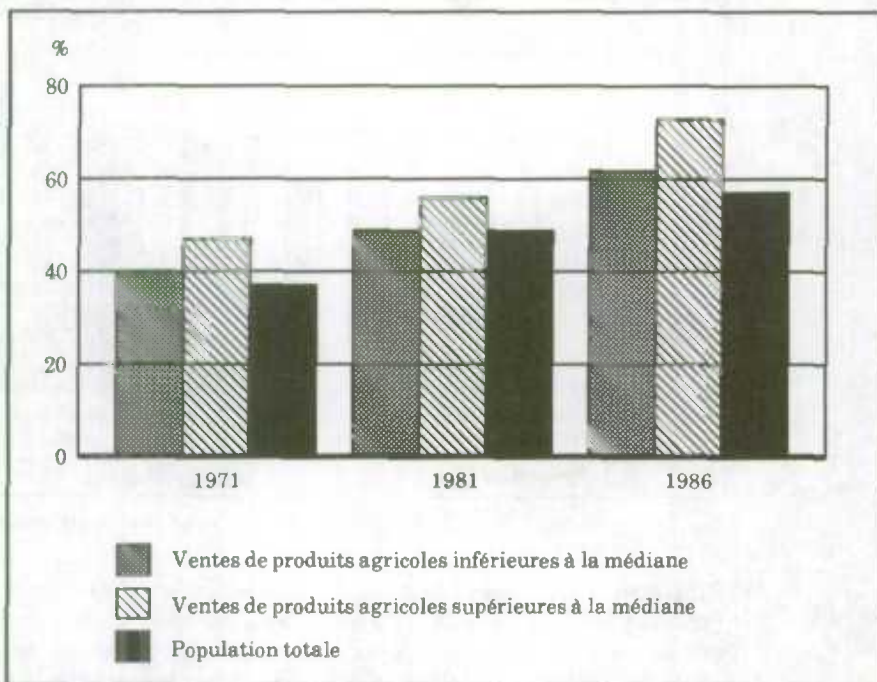
Source : Statistique Canada. Recensement de la population et couplage agriculture-population.

Plusieurs variables (tels l'emploi occupé et le revenu brut ou net de la ferme) auraient pu être utilisées afin d'obtenir des groupes plus homogènes à l'intérieur de la population agricole. Dans le cadre de la présente étude, on a décidé de diviser la population agricole en deux sous-groupes selon le revenu brut, ou la valeur des ventes de produits agricoles : le premier est formé des femmes vivant sur une ferme dont les ventes se situent au-dessus de la médiane des ventes de produits agricoles³ et le deuxième, des femmes vivant sur une ferme dont les ventes se situent au-dessous de la médiane. Chacun de ces deux sous-groupes contient donc environ 50% des femmes de la population agricole. La variable «ventes de produits agricoles» a été retenue parce qu'on pourrait s'attendre à ce que les femmes aient des incitations économiques et des possibilités d'emploi différentes selon qu'elles vivent sur une grande ou une petite ferme (pour ce qui est des ventes brutes).

Le taux d'activité des femmes appartenant à chacun des deux sous-groupes est supérieur à celui des femmes de la population totale (figure 8). On remarque aussi que le taux d'activité des femmes vivant sur une ferme dont les ventes sont supérieures à la médiane est beaucoup plus élevé que celui des femmes vivant sur une ferme dont les ventes sont inférieures à la médiane, lequel se rapproche de celui des femmes de la population totale. On peut donc conclure que la différence qui existe entre les taux d'activité dépend non seulement de facteurs associés aux caractéristiques de la population agricole en général, mais aussi de facteurs reliés aux caractéristiques des deux sous-groupes.

3. La médiane était de 5 560 \$ en 1971, de 21 805 \$ en 1981 et de 30 277 \$ en 1986.

FIGURE 8
Taux d'activité des femmes — sous-groupes de la population agricole, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population et couplage agriculture-population.

3.2 Comparaison du nombre d'heures et de semaines consacrées au travail

En plus du taux d'activité, il est important de mesurer le nombre d'heures et de semaines que les femmes de la population agricole et celles de la population totale consacrent à leur travail afin d'étayer notre étude comparative de leur participation au marché du travail. Les femmes de la population agricole, on l'a vu, ont un taux d'activité plus élevé que les femmes de la population totale; en outre, elles consacrent plus de temps par semaine à leur travail. En effet, en 1986, les femmes de la population agricole ont travaillé en moyenne 36 heures par semaine et celles de la population totale, 29 heures par semaine (tableau 1). Mentionnons également que les femmes vivant sur une ferme ayant des ventes supérieures à la médiane ont consacré à leur travail un nombre d'heures plus élevé que celles vivant sur une ferme dont les ventes étaient inférieures à la médiane.

Alors qu'en 1971 et en 1981 le nombre moyen de semaines qu'ont travaillé les femmes de la population agricole était légèrement inférieur à celui qu'ont travaillé les femmes de la population totale, il y était supérieur en 1986. En effet, cette année-là, les femmes actives de la population agricole ont travaillé en moyenne 41 semaines, comparativement à 40 semaines pour les femmes actives de la population totale (tableau 2). De façon générale, le nombre de semaines travaillées était similaire dans les deux sous-groupes de la population agricole et chez les femmes de la population totale.

TABLEAU 1
Nombre moyen d'heures travaillées* par les femmes, Canada, 1971, 1981 et 1986

Année	Population agricole — fermes ayant des ventes brutes			Population totale
	Inférieures à la médiane	Supérieures à la médiane	Total	
1971	37,7	39,6	38,8	34,1
1981	31,3	34,5	33,1	30,6
1986	33,0	37,9	35,9	28,6

* Les heures travaillées font référence aux heures travaillées dans la semaine précédant le recensement (c.-à-d. la dernière semaine de mai de l'année du recensement).

Source : Statistique Canada. Bases de données du Recensement de la population et du couplage agriculture-population pour 1971, 1981 et 1986; données non publiées.

TABLEAU 2
Nombre moyen de semaines travaillées par les femmes, Canada, 1971, 1981 et 1986

Année	Population agricole — fermes ayant des ventes brutes			Population totale
	Inférieures à la médiane	Supérieures à la médiane	Total	
1971	35,8	38,0	37,1	38,1
1981	37,9	38,8	38,4	40,3
1986	39,4	41,5	40,6	39,9

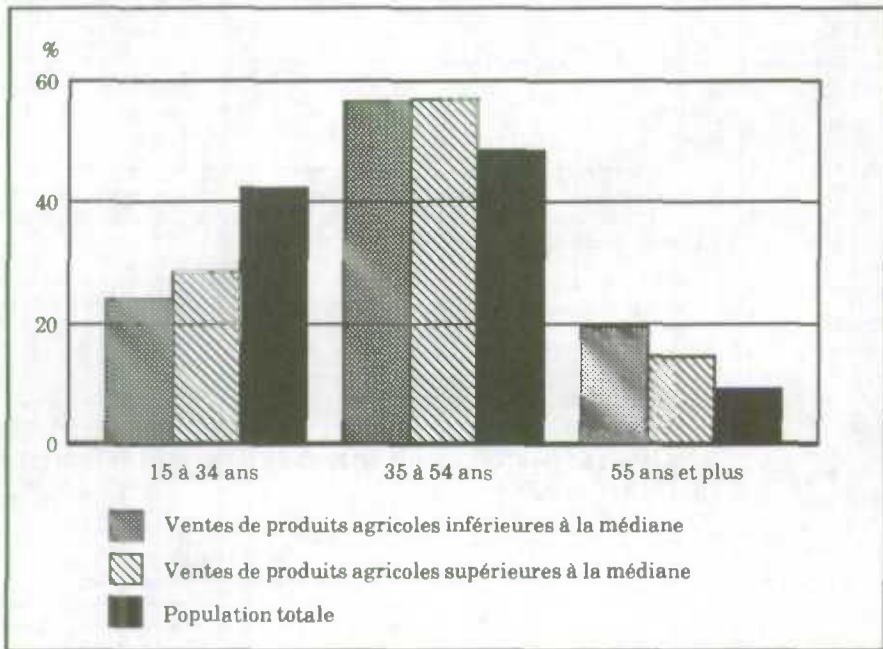
Source : Statistique Canada. Bases de données du Recensement de la population et du couplage agriculture-population pour 1971, 1981 et 1986; données non publiées.

4. Caractéristiques des femmes de la population active

4.1 Caractéristiques démographiques

Les femmes de la population agricole sont concentrées dans les catégories d'âge plus avancé (figure 9). Dans la catégorie des femmes moins âgées (15 à 34 ans), la proportion des femmes de la population totale est supérieure de 10 points à celle des femmes de la population agricole.

FIGURE 9
Répartition des femmes dans la population active selon la catégorie d'âge, 1986

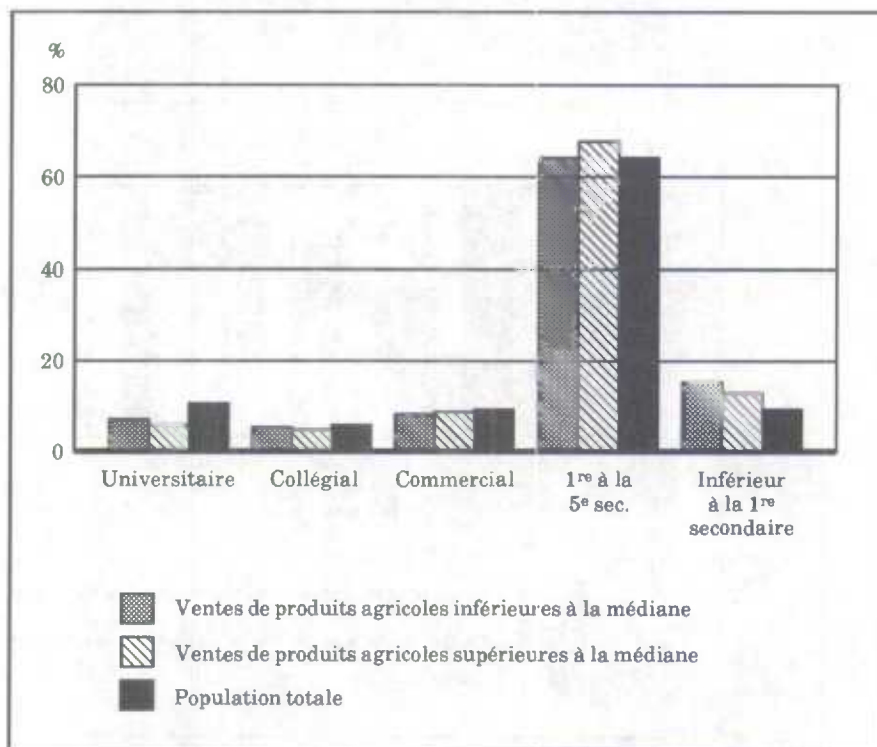


Source : Statistique Canada. Recensement de la population et couplage agriculture-population.

La répartition des femmes de la population agricole et celle des femmes de la population totale entre les différents niveaux de scolarité sont comparables (figure 10).

FIGURE 10

Répartition des femmes dans la population active selon le niveau de scolarité, Canada, 1986

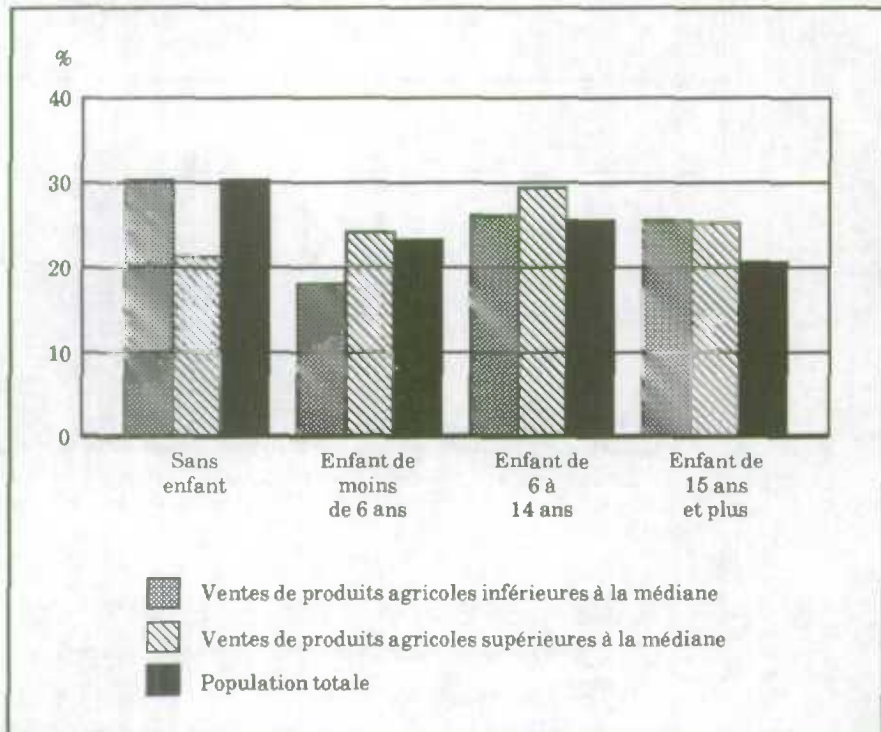


Source : Statistique Canada. Recensement de la population et couplage agriculture-population.

Si on analyse les données en fonction de la présence ou non d'enfants, on constate que le taux d'activité des femmes vivant sur une ferme ayant des ventes inférieures à la médiane est plus proche de celui des femmes en général que ne l'est celui des femmes vivant sur une ferme dont les ventes sont supérieures à la médiane (figure 11). Souvent, les femmes appartenant à ce dernier groupe ont des enfants âgés de moins de 6 ans ou âgés de 6 à 14 ans. Il est surprenant de voir que les femmes actives de la population agricole tendent à avoir de jeunes enfants.

FIGURE 11

Répartition des femmes dans la population active en fonction de la présence ou non d'enfants et de leur âge, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population et couplage agriculture-population.

4.2 Emploi occupé

On pourrait s'attendre à ce que le milieu de travail que la ferme offre aux femmes de la population agricole ait une incidence sur leur taux d'activité. Au cours des dernières années, ces femmes ont participé de plus en plus directement aux activités agricoles. En outre, elles sont davantage déterminées à faire reconnaître leur contribution à la société. La répartition des femmes actives de la population agricole en fonction de l'emploi occupé devrait refléter l'offre de travail provenant de la ferme et la participation des femmes aux activités agricoles.

TABLEAU 3

Répartition des femmes dans la population active selon l'emploi principal, Canada, 1971 et 1986

Année	Emploi principal		Total
	Secteur agricole	Autre	
	En pourcentage		
Population totale			
- 1971	4,7	95,3	100,0
- 1986	2,6	97,4	100,0
Population agricole			
Ventes brutes inférieures à la médiane			
- 1971	51,1	48,9	100,0
- 1986	23,1	70,9	100,0
Ventes brutes supérieures à la médiane			
- 1971	67,2	32,8	100,0
- 1986	53,0	47,0	100,0

Source : Statistique Canada. Recensements de la population, 1971 et 1986; données non publiées.

Seulement 3 % des femmes actives ont déclaré occuper un emploi dans le secteur agricole; toutefois, 43 % des femmes actives de la population agricole ont déclaré que l'agriculture constituait leur principale activité, et la proportion atteint 53 % pour les femmes vivant sur une ferme dont les ventes étaient supérieures à la médiane. La diminution du nombre de femmes ayant déclaré avoir occupé un emploi dans le domaine agricole survenue entre 1971 et 1986 était plutôt attribuable à la baisse de 20 % du nombre de fermes observée au cours de la même période qu'à une réduction du nombre d'emplois dans le domaine agricole. De plus, dans le cas des femmes actives ayant déclaré occuper un emploi dans le secteur agricole, on observe une légère augmentation du nombre moyen d'heures travaillées (41,9 en 1971 et 42,2 en 1986) et une hausse du nombre moyen de semaines consacrées à leur emploi (38 en 1971 et 42 en 1986).

En outre, les femmes de la population agricole accèdent en nombre croissant à des emplois extérieurs au secteur agricole. En effet, le nombre de femmes de la population agricole qui ont déclaré avoir travaillé à l'extérieur de la ferme s'est accru de 76 % entre 1971 et 1986. Mentionnons toutefois qu'entre 1957 et 1980, la contribution des femmes au revenu familial non agricole n'a pas augmenté. Le nombre d'hommes et de femmes de la population agricole qui occupent un emploi hors du secteur agricole s'est accru à peu près au même rythme (Bollman et Smith, 1987; figure 16).

En conclusion, il semble que les entreprises agricoles dont les ventes sont supérieures à la médiane offrent aux femmes qui y vivent des possibilités d'emploi dont ne bénéficient pas les femmes des autres groupes. Comme l'indiquent les données, ces femmes ont aussi accès à des emplois extérieurs au secteur agricole.

4.3 Caractéristiques économiques

La participation des femmes de la population agricole au marché du travail est souvent dictée par des nécessités économiques. La présente section est consacrée à l'analyse de variables portant sur le revenu et, dans le cas de la population agricole, sur les revenus et les dépenses de la ferme.

TABLEAU 4

Revenu moyen des femmes et revenu familial moyen, Canada, 1986

Groupe	Revenu moyen des femmes \$	Revenu familial moyen \$	Contribution des femmes au revenu familial %
Population totale	10 236	35 706	28,7
Population agricole			
- ventes brutes inférieures à la médiane	11 051	36 168	30,6
- ventes brutes supérieures à la médiane	9 801	35 461	27,6

Source : Statistique Canada. Bases de données du Recensement de la population et du couplage agriculture-population, 1986; données non publiées.

À l'examen du tableau 4, on constate qu'il existe, entre les populations à l'étude, peu de différences sur le plan du revenu moyen des femmes, du revenu familial moyen et de l'importance de la contribution des femmes au revenu familial. Toutefois, le niveau de revenu n'est pas le seul facteur qui justifie la participation des femmes au marché du travail. L'endettement familial et le nombre de personnes à charge peuvent aussi inciter les femmes à rejoindre les rangs de la population active. Comme la base de données du Recensement de la population ne donne aucun renseignement sur l'endettement, nous avons décidé d'utiliser les données du Recensement de l'agriculture portant sur le niveau d'endettement agricole. Ce dernier servira d'indicateur du degré d'incitation économique des femmes de la population agricole à se joindre à la population active.

TABLEAU 5
Variabes économiques relatives au secteur agricole — sous-
groupes de la population agricole, Canada, 1986

Sous-groupe de ventes brutes des fermes	Ventes moyennes des fermes	Dépenses moyennes des fermes	Valeur moyenne de l'actif des fermes	Endettement moyen des fermes
Ventes brutes inférieures à la médiane	10 605	15 307	189 226	44 157
Ventes brutes supérieures à la médiane	129 733	106 272	565 144	168 206

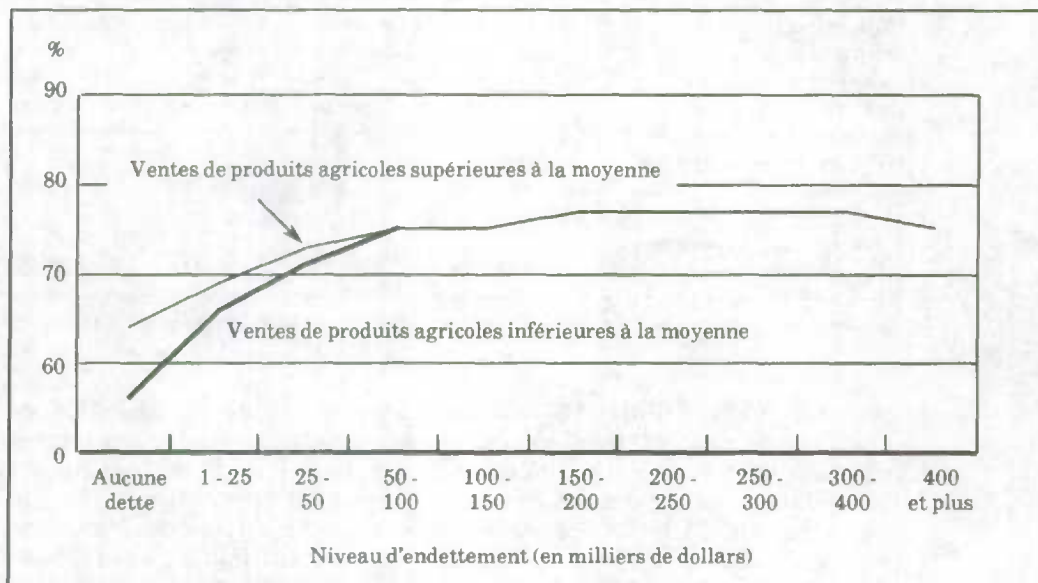
Source : *Statistique Canada. Recensement de l'agriculture, 1986; données non publiées.*

En examinant le tableau 5, on constate que le niveau des dépenses, de l'actif et de l'endettement est en moyenne plus élevé pour les fermes dont les ventes sont supérieures à la médiane. Plus l'endettement est important, plus le taux d'activité des femmes est élevé⁴ (figure 12). En outre, le taux d'activité des femmes vivant sur une ferme dont les ventes sont inférieures à la médiane est légèrement plus faible que celui des femmes de l'autre groupe; l'écart est plus marqué lorsque l'endettement est nul.

4. Seul un petit nombre de femmes associées aux fermes ayant généré des ventes inférieures à la médiane appartenaient aux catégories d'endettement les plus élevés; ces personnes venaient à peine de démarrer leur entreprise agricole et n'avaient pas encore réalisé le niveau prévu de ventes brutes. C'est pourquoi le niveau d'endettement correspondant à plus 50 000 \$ ne figure pas dans la catégorie «entreprises agricoles de petite taille» de la figure 12.

FIGURE 12

Taux d'activité des femmes de la population agricole selon le niveau d'endettement, 1986



Source : Statistique Canada. Couplage agriculture-population.

5. Conclusion

Voici les principaux résultats de l'étude :

- Le taux d'activité des femmes de la population agricole est supérieur à celui des femmes de la population totale.
- Au sein de la population agricole, le taux d'activité est plus élevé dans le cas des femmes vivant sur une ferme dont les ventes brutes sont supérieures à la médiane, laquelle était de 30 277 \$ en 1986.
- Les femmes de la population agricole consacrent en moyenne un plus grand nombre d'heures et de semaines au travail que les femmes en général.
- Les principales variables socio-économiques n'expliquent qu'en partie l'écart existant entre le taux d'activité des femmes de la population agricole et celui de la population totale. Toutefois, les femmes déclarant occuper un emploi dans le secteur agricole ou vivant sur une ferme de grande taille sont plus susceptibles de faire partie de la population active que les autres.

Ces observations concordent avec les résultats d'une étude américaine (Ollenburg et al., 1989) selon laquelle, en 1985, les caractéristiques individuelles des femmes, comme l'âge, le revenu familial, la scolarité ainsi que la présence ou non d'enfants et leur âge, n'étaient pas des facteurs qui empêchaient les femmes d'accéder au marché du travail. D'après cette étude, l'analyse du taux d'activité des femmes de la population agricole doit tenir compte de l'incidence de facteurs structurels, tels que les prix obtenus pour les produits agricoles, les taux d'intérêt, la variation de la valeur des terres agricoles et l'augmentation du coût des intrants utilisés en agriculture. Il serait intéressant d'évaluer, au Canada, l'incidence de ces facteurs sur la participation au marché du travail des femmes de la population agricole. De l'avis de certaines femmes appartenant à cette population, ces facteurs, ainsi que la rareté de la main-d'oeuvre agricole, jouent un rôle important dans leur décision d'accéder au marché du travail.

Marcelle Dion et Steve Welsh
Division de l'agriculture
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Annexe I

Limites des données utilisées

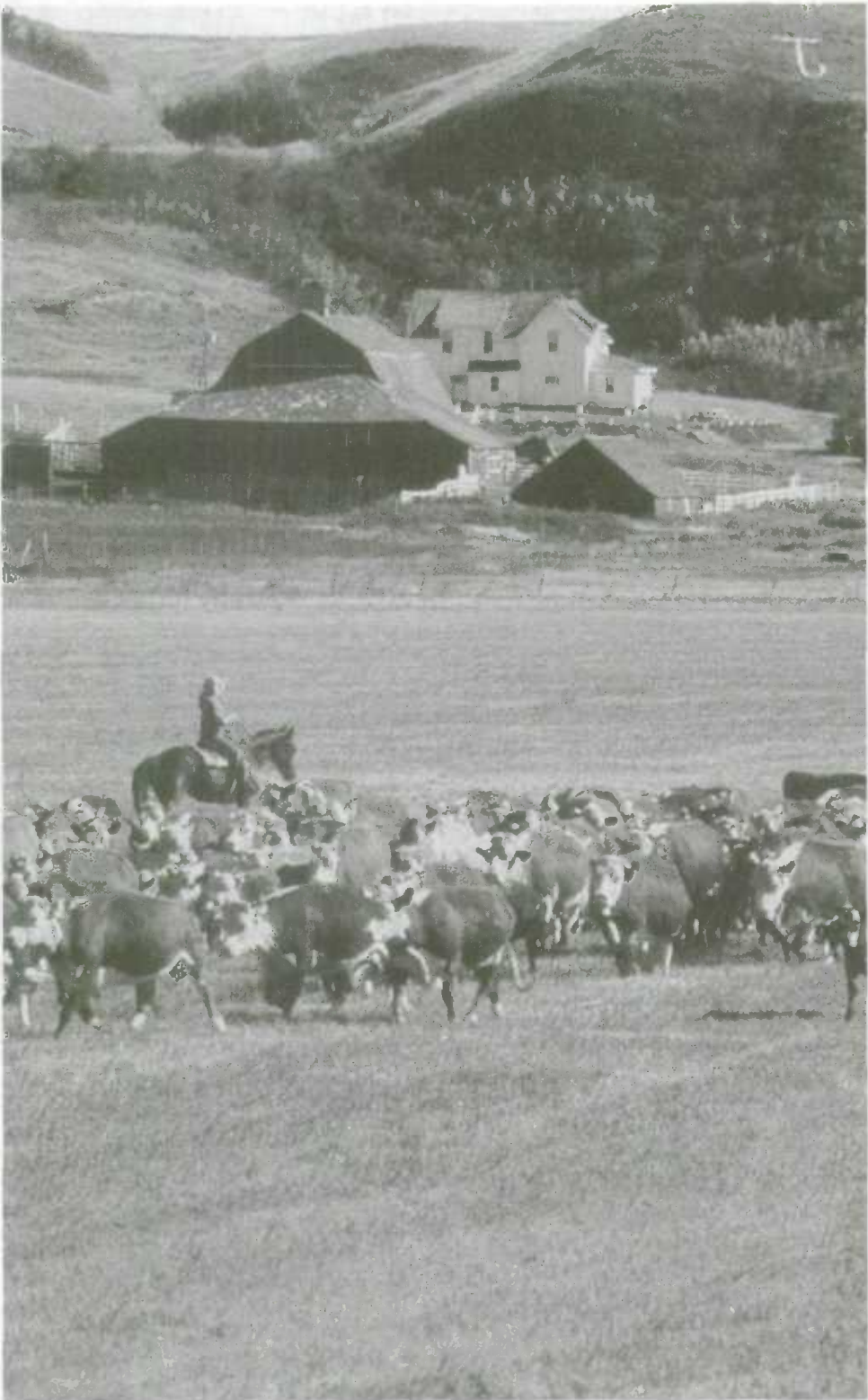
Les données utilisées dans la présente étude comportent certaines limites :

1. Les données tirées des bases de données du Recensement de l'agriculture et du couplage agriculture-population sous-estiment le nombre d'exploitants et de conjointes d'exploitants parce que le questionnaire du Recensement de l'agriculture ne permet de désigner qu'un seul exploitant par ferme recensée. On peut remédier en partie à cette situation en ajoutant à ces données les familles recensées au cours du Recensement de la population pour lesquelles aucun exploitant agricole n'a été enregistré, mais dont certains membres ont déclaré avoir gagné un revenu agricole net ou avoir occupé un emploi dans le secteur agricole.
2. Le questionnaire du Recensement de la population permet d'inscrire uniquement le principal emploi occupé. Cela contribue à la sous-estimation du nombre de femmes travaillant sur une ferme, car certaines d'entre elles ont leur emploi principal à l'extérieur de la ferme.
3. La définition de la population agricole ne tient pas compte des personnes ayant déclaré avoir gagné un revenu agricole ou avoir occupé un emploi dans le secteur agricole, mais dont le lieu de résidence différerait de celui de l'exploitant agricole.

Lors du Recensement de l'agriculture de 1991, le questionnaire a été modifié afin de permettre de désigner plusieurs exploitants. Ce changement devrait donner lieu à une estimation plus réaliste du nombre d'exploitants et permettre à un plus grand nombre de femmes de se faire reconnaître comme exploitantes. L'ajout d'une nouvelle question sur le nombre de jours alloués à un emploi hors ferme contribuera à donner une meilleure estimation du nombre de femmes qui sont exploitantes agricoles et qui travaillent à l'extérieur de la ferme. Les changements effectués permettront également d'inclure dans la population agricole un certain pourcentage de personnes ayant déclaré gagner un revenu agricole ou travailler dans le domaine agricole, mais qui en ont été exclues jusqu'à maintenant.

Références

- Bollman, Ray D. et Pamela Smith. 1987.** «Fonctions nouvelles du revenu hors ferme au Canada». *Compte rendu de la Conférence des perspectives agricoles canadiennes*. Ottawa : Agriculture Canada, 155-165.
- Bureau fédéral de la statistique. 1953.** *Main-d'oeuvre : occupations et industries*, Série Recensement du Canada 1951, vol. IV. Ottawa : ministère de l'Industrie et du Commerce.
- Bureau fédéral de la statistique. 1965.** *Main-d'oeuvre : occupations*, Série Recensement du Canada 1961, vol. III. Ottawa : ministère de l'Industrie et du Commerce.
- Ollenburg, J. C., S. J. Grana et H. A. Moore. 1989.** «Labour force participation of rural farm, rural nonfarm, and urban women: an update». *Rural Sociology*, 54(4) : hiver.
- Statistique Canada. 1974.** *Population active et revenu des particuliers*, n° 94-704 au catalogue, Série Recensement du Canada 1971. Ottawa : ministère de l'Industrie et du Commerce.
- Statistique Canada. 1981.** Recensement de la population; données non publiées. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1986.** Recensement de la population; données non publiées. Ottawa : Statistique Canada.



Echo Valley (Saskatchewan)

Liens entre les familles agricoles et le secteur non agricole : le rôle du revenu hors ferme des familles agricoles

A.M. (Tony) Fuller et Ray D. Bollman

Résumé

Les entreprises agricoles entretiennent de plus en plus de liens avec le secteur non agricole. Il fut un temps où ces liens étaient les principaux déterminants du bien-être économique des familles agricoles et des collectivités assurant des services locaux. Aujourd'hui, ces liens, qui passent par les marchés financiers et les marchés du travail hors ferme, augmentent en importance.

Les familles agricoles canadiennes tirent plus de la moitié de leur revenu de sources hors ferme. Le revenu de placements hors ferme et le revenu tiré d'un travail hors ferme représentent respectivement 10 % et le tiers du revenu des familles agricoles. Même parmi les familles exploitant une ferme de grande taille, il y en a plus de 40 % qui comptent au moins un membre qui occupe un emploi hors ferme. Le travail hors ferme permet à un nombre considérable de familles agricoles d'atteindre un niveau de vie minimal. Dans certaines collectivités rurales, jusqu'à 40 % des emplois non agricoles que détiennent les femmes le sont par des femmes appartenant à des familles agricoles. Le marché du travail rural représente une option importante pour le développement des familles agricoles et, à cet égard, il est crucial d'envisager, dans le cadre d'une stratégie de développement rural, la mise en oeuvre de politiques visant à sauvegarder et à créer des emplois.

Les familles agricoles, par leurs liens avec les entreprises agricoles, par leurs habitudes de consommation, par leur comportement social et, surtout, par leur activité sur le marché du travail et le marché financier, constituent des éléments précieux de la société rurale canadienne dont elles font partie intégrante. Une orientation politique qui favorise les collectivités rurales dynamiques et prospères profite directement aux familles agricoles.

Table des matières

1.	Introduction	277
2.	Liens entre les entreprises agricoles et le secteur non agricole	278
3.	Liens entre les familles agricoles et le secteur non agricole	281
3.1	Le lien avec le marché financier : revenu provenant de placements hors ferme	282
3.2	Le lien avec le marché du travail : revenu provenant d'un travail hors ferme	283
3.2.1	Tendances historiques, 1941-1989	283
3.2.2	La rémunération censément tirée d'un travail hors ferme provient-elle vraiment d'un tel travail ? Une correction visant à tenir compte de la rémunération pour un travail hors ferme qui aurait pu être reçue pour un travail «sur la ferme»	286
3.2.3	Le rôle du revenu salarial non agricole dans le revenu total des familles agricoles ...	286
3.3	Les liens entre les exploitations agricoles et la collectivité sont-ils importants partout ?	289
4.	Le rôle du travail hors ferme qu'effectuent les membres des familles agricoles sur le marché du travail hors ferme	291
5.	Conclusion	294
5.1	Sujets d'études possibles	295
Annexe I	Estimation des salaires que les membres des familles agricoles ont touchés pour un «travail non agricole»	296

Liens entre les familles agricoles et le secteur non agricole : le rôle du revenu hors ferme des familles agricoles¹

A.M. (Tony) Fuller et Ray D. Bollman

1. Introduction

Les marchandises qu'achètent et vendent les entreprises agricoles ont toujours constitué un lien important entre les secteurs agricole et non agricole. Il fut un temps où les liens entre les entreprises agricoles et le secteur non agricole étaient les principaux déterminants du bien-être économique des familles agricoles : l'achat d'intrants agricoles et la mise en marché des produits agricoles liaient la ferme aux centres locaux de services aux entreprises agricoles. Au cours des dernières décennies, les liens économiques entre les familles agricoles et le secteur non agricole ont été plus variés et plus importants. Les familles agricoles ont de plus en plus établi de liens directs avec le secteur non agricole de deux façons :

- a. en effectuant des placements dans les marchés financiers hors ferme
- b. en occupant des emplois hors ferme.

Dans le présent article, nous expliquerons ces tendances et les commenterons du point de vue de la stabilité du revenu et de l'importance du travail hors ferme.

Certaines des questions qui se posent en entraînent d'autres qui s'enchaînent naturellement et donnent lieu à des propositions :

1. Dans quelle mesure les familles agricoles dépendent-elles du marché du travail rural non agricole ?
2. Au Canada, ces liens varient-ils selon les régions ?
3. Le cas échéant, les changements dans les niveaux de revenu agricole et de revenu hors agricole influenceront-ils sur ces liens dans différentes régions ?

1. Les auteurs désirent remercier Philip Ehrensaft et Pamela Smith de leur aide dans la rédaction du présent article.

On peut supposer que, dans les régions où l'on dépend peu du travail hors ferme, une baisse du revenu agricole aurait de graves conséquences sur le revenu des familles agricoles. Une telle situation nécessiterait un plan d'action visant à favoriser l'agriculture ou des mesures radicales ayant pour but d'améliorer le marché du travail hors ferme. Par contre, dans les régions fortement tributaires du travail hors ferme, une baisse du revenu agricole ferait peu de tort aux familles agricoles, mais une diminution de la demande de travailleurs hors ferme leur causerait de graves problèmes de revenu. Si ces arguments tiennent, ils mènent à la quatrième et dernière question que nous allons étudier dans le présent article, c'est-à-dire :

4. **Le développement rural** (la création de possibilités d'emploi hors ferme dans les régions rurales) constitue-t-il une politique agricole viable ?

Notre analyse situe fermement les questions relatives au revenu des familles agricoles dans l'optique du développement rural, rejoignant ainsi une proposition qui a déjà été présentée par Ehrensaft et Bollman (1990) et par Fuller et al. (1990).

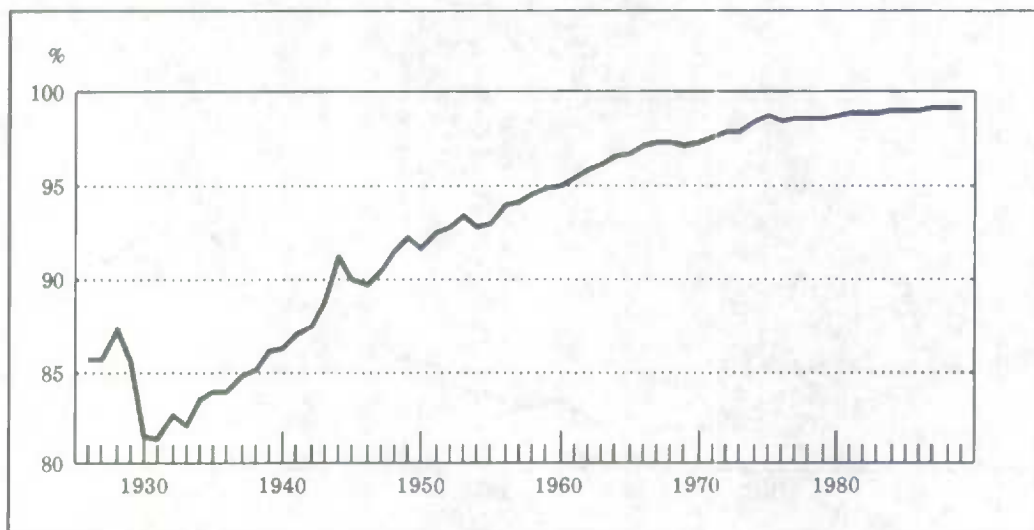
Au cours des dernières décennies, les familles agricoles, peu importe la manière dont on les définit, ont tiré une part de plus en plus grande de leur revenu de sources hors ferme. Bien que les chercheurs rédigent depuis au moins une dizaine d'années des études universitaires sur cette question, ce n'est que récemment qu'on a soulevé dans les journaux et les revues agricoles populaires l'idée qu'un emploi hors ferme constitue une option viable pour les familles agricoles.

2. Liens entre les entreprises agricoles et le secteur non agricole

Les marchandises qu'achètent et vendent les entreprises agricoles ont toujours constitué un lien important entre les secteurs agricole et non agricole. En 1989, plus de 95 % de la production agricole a été vendue au marché non agricole (figure 1). Alors qu'elle atteignait 40 % dans les années 50, la proportion de la valeur de la production attribuable à l'achat de biens et de services est aujourd'hui montée à 75 % (figure 2). L'intérêt payé sur le capital emprunté par les entreprises agricoles, qui est une façon de mesurer le lien entre les entreprises agricoles et les marchés financiers hors ferme, a fluctué de façon spectaculaire, passant de 3 % de la valeur de la production en 1950 à 13 % en 1981 (figure 3). La rémunération des salariés, qui est une autre façon de mesurer ce lien, se situait entre 5 % et 8 % au cours de la même période² (figure 4).

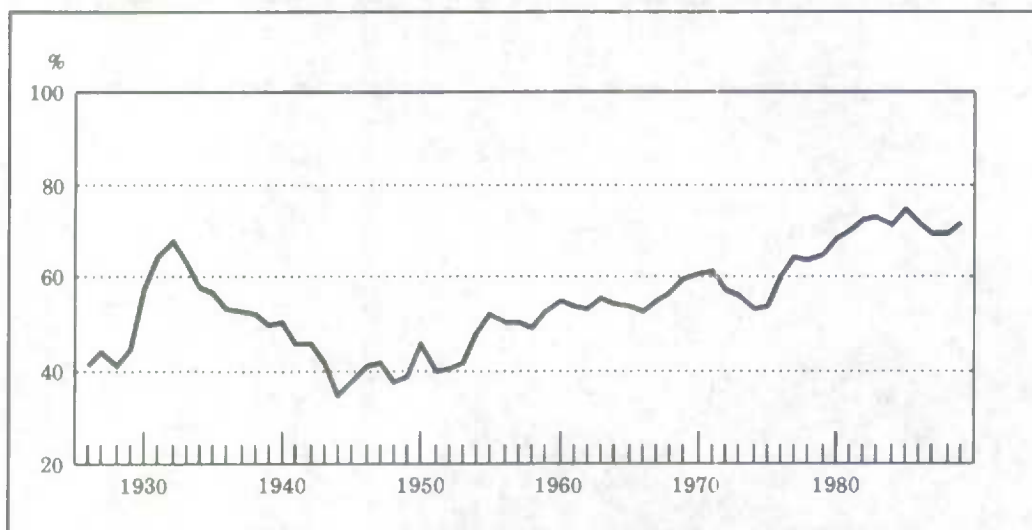
2. Cette section met à jour les résultats contenus dans Bollman et Smith (1988).

FIGURE 1
Pourcentage de la production mise en marché
99 % de la production est mise en marché



Source : Statistique Canada. Statistiques économiques agricoles, n° 21-603 au catalogue.

FIGURE 2
Mises de fonds, en pourcentage de la valeur de la production
72 % de la valeur de la production sert aux mises de fonds

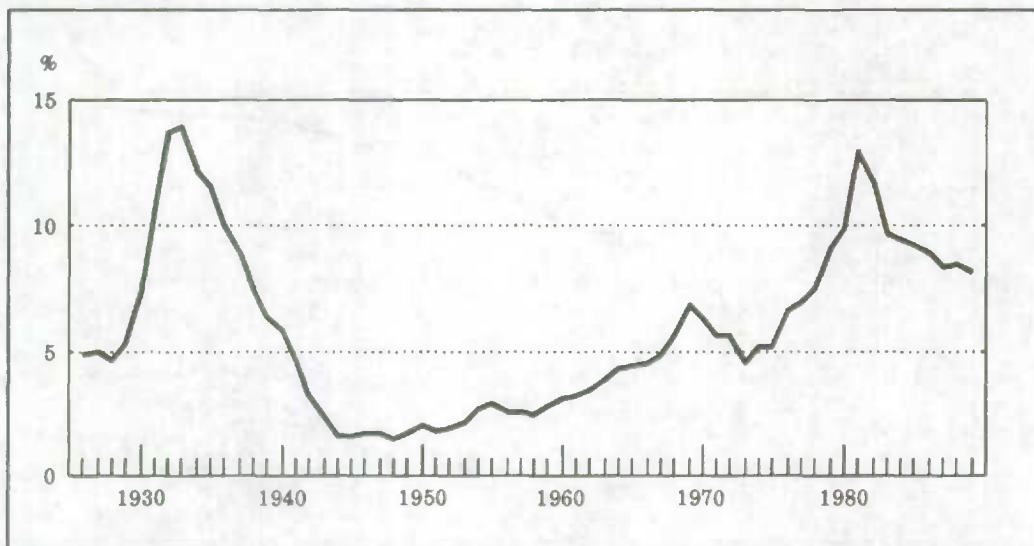


Source : Statistique Canada. Statistiques économiques agricoles, n° 21-603 au catalogue.

FIGURE 3

Intérêts payés, en pourcentage de la valeur de la production

En 1981, 13 % de la valeur de la production était versée en intérêts

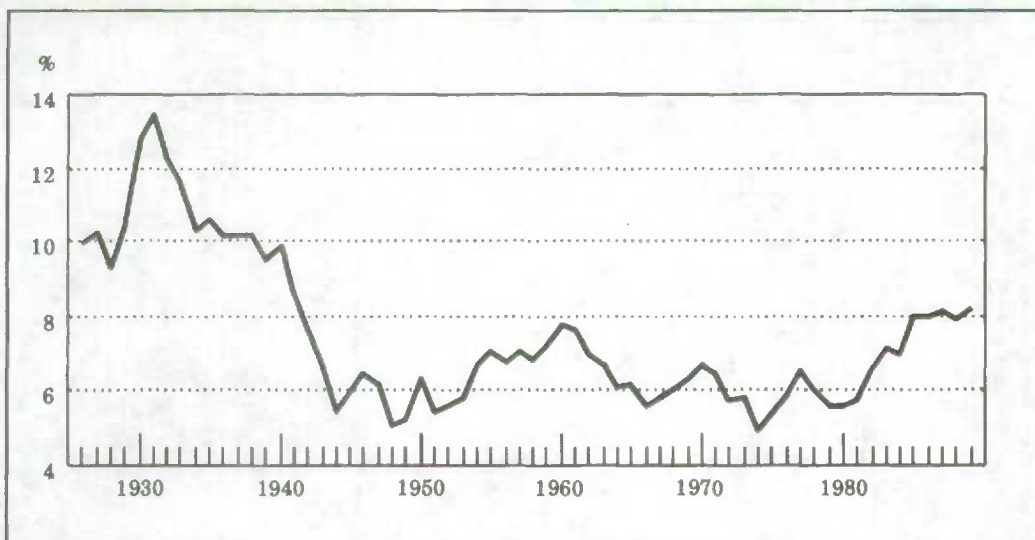


Source : Statistique Canada. Statistiques économiques agricoles, n° 21-603 au catalogue.

FIGURE 4

Salaires versés, en pourcentage de la valeur de la production

En 1989, 8 % de la valeur de la production était versée en salaires



Source : Statistique Canada. Statistiques économiques agricoles, n° 21-603 au catalogue.

Avec le temps, les liens commerciaux entre le secteur agricole et le secteur agro-alimentaire se sont renforcés, mais ceux qui existent entre les entreprises agricoles et la collectivité locale se sont affaiblis, car de nombreux agrofournisseurs, y compris les entreprises offrant des services de crédit et de consultation, et les bourses de marchandises se sont déplacées des petites villes vers les grands centres. En ce qui concerne la consommation, les rapports entre les familles agricoles et le secteur non agricole (par exemple, les services de vente au détail, les écoles, les églises) sont demeurés d'envergure locale, tout en étant répartis sur un ensemble de collectivités (Fuller et al., 1990; Fuller, 1991).

En fait, la nature des liens entre les secteurs agricole et non agricole évolue : pour ce qui est des entreprises agricoles, les liens se renforcent, mais ils ne sont pas limités aux services locaux; en ce qui a trait aux familles agricoles et à la consommation, les liens demeurent solides, mais ils sont de plus en plus dispersés sur un ensemble de collectivités locales.

3. Liens entre les familles agricoles et le secteur non agricole

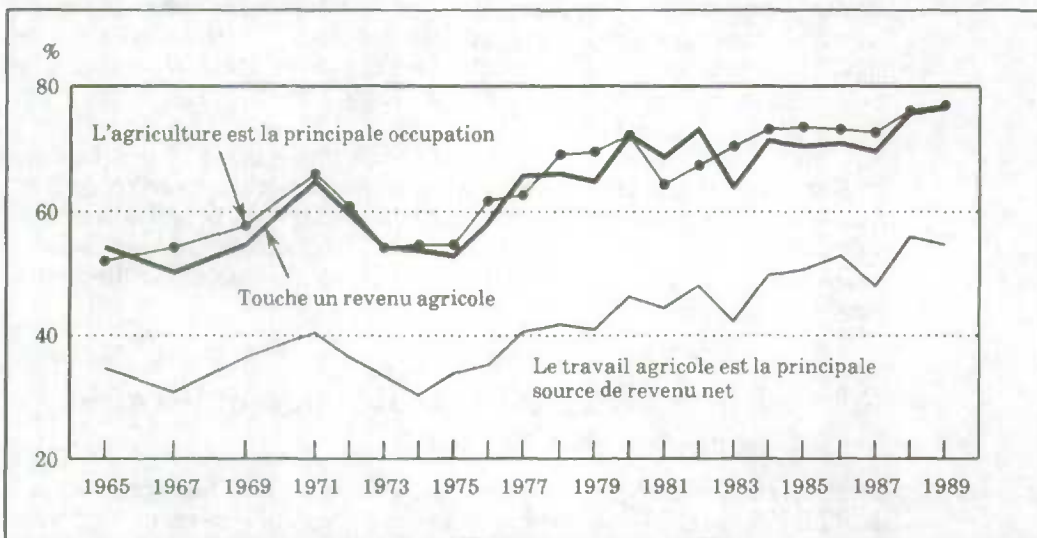
Nous examinerons les liens qui existent entre les familles agricoles et le secteur non agricole au moyen du revenu : plus précisément, le revenu de placements et le revenu touché pour un travail hors ferme.

Avec le temps, la proportion du revenu des familles agricoles provenant de sources hors ferme s'est accrue. Cette observation tient, peu importe la définition d'une famille agricole. En 1965, les familles agricoles tiraient entre 35 % et 54 % de leur revenu de sources hors ferme, selon la définition qu'on donne à une famille agricole. Ce pourcentage a augmenté pour se situer entre 54 % et 77 % en 1989 (figure 5). Les familles agricoles canadiennes dépendent beaucoup du secteur non agricole pour une part importante de leur revenu.

FIGURE 5

Revenu hors ferme des familles agricoles, en pourcentage du revenu total des familles agricoles

Plus de la moitié du revenu des familles agricoles provient du travail hors ferme



Source : Statistique Canada. Enquête sur les finances des consommateurs.

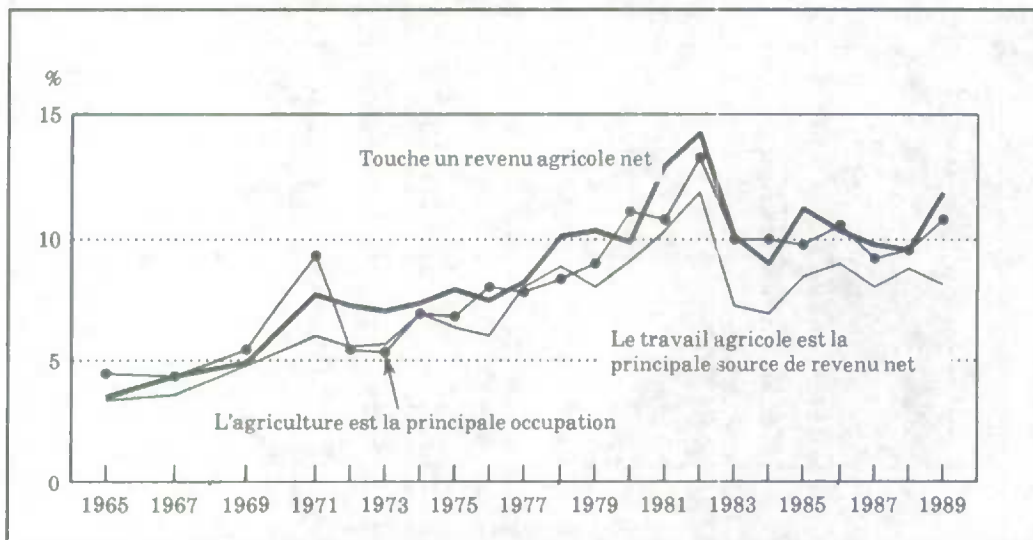
3.1 Le lien avec le marché financier : revenu provenant de placements hors ferme³

Le pourcentage du revenu des familles agricoles provenant de placements a augmenté de façon régulière avec le temps. Il a atteint un sommet de 14 % au début des années 80 pour les deux raisons suivantes : la montée en flèche des prix des marchandises au cours des années 70 a permis le placement des profits agricoles, et les taux d'intérêt élevés ont fait augmenter le revenu d'épargne. Après 1985, le pourcentage du revenu des familles agricoles provenant de placements s'élevait à environ 10 % (figure 6). Les familles agricoles canadiennes entretiennent donc des liens importants avec le marché financier hors ferme.

3. Cette section met à jour les résultats contenus dans Bollman et Smith (1987).

FIGURE 6

Revenu de placements, en pourcentage du revenu total des familles agricoles
Légère hausse : pourcentage du revenu des familles agricoles provenant de placements



Source : Statistique Canada. Enquête sur les finances des consommateurs.

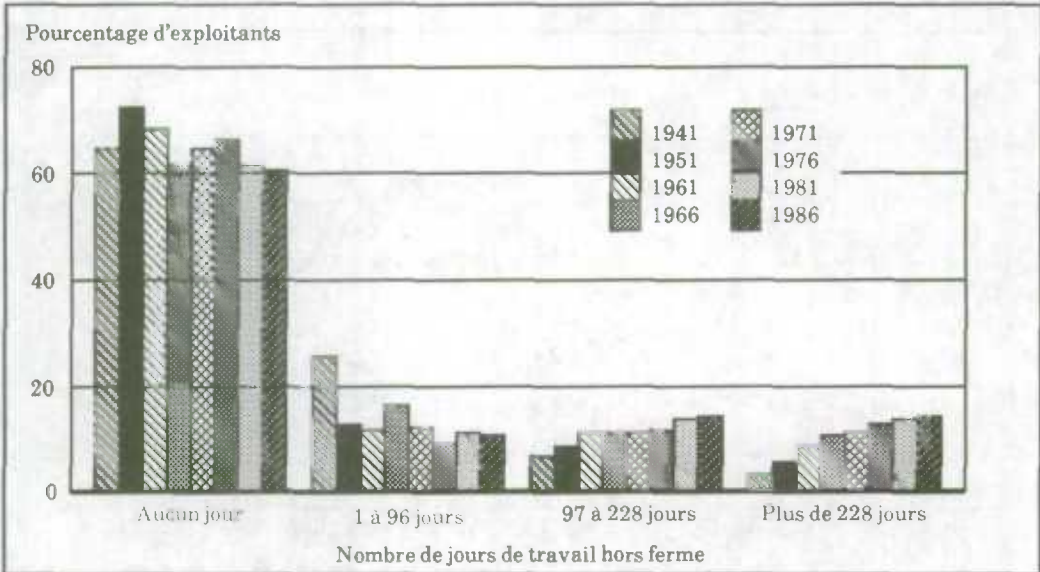
3.2 Le lien avec le marché du travail : revenu provenant d'un travail hors ferme

3.2.1 Tendances historiques, 1941-1989

Depuis 1941, le tiers des exploitants de fermes de recensement ont déclaré avoir occupé un emploi hors ferme pendant au moins quelques jours (figure 7). Il faut noter que la proportion de ceux qui ont occupé un emploi hors ferme à temps plein (plus de 228 jours) est passée de 4 % à 16 %. Il faut aussi remarquer qu'environ 80 % de la production agricole au Canada au cours des dernières décennies provenait de fermes dont les exploitants n'avaient pas fait de travail hors ferme (figure 8). Le rapport entre le revenu hors ferme et le revenu agricole a augmenté du fait que les exploitants consacrent, en moyenne, plus de jours par année au travail hors ferme et que le revenu non agricole s'est accru par rapport au revenu agricole (Bollman et Smith, 1987). Les données sur les jours de travail hors ferme ne tiennent compte que du temps de l'exploitant, et non de la contribution des conjoints et des autres membres de la famille. Toutefois, la part du revenu hors ferme qui revient à ces derniers n'a pas augmenté : les non-exploitants ont contribué au revenu hors ferme des familles dans la même proportion en 1980 qu'en 1957 (Bollman et Smith, 1987).

FIGURE 7

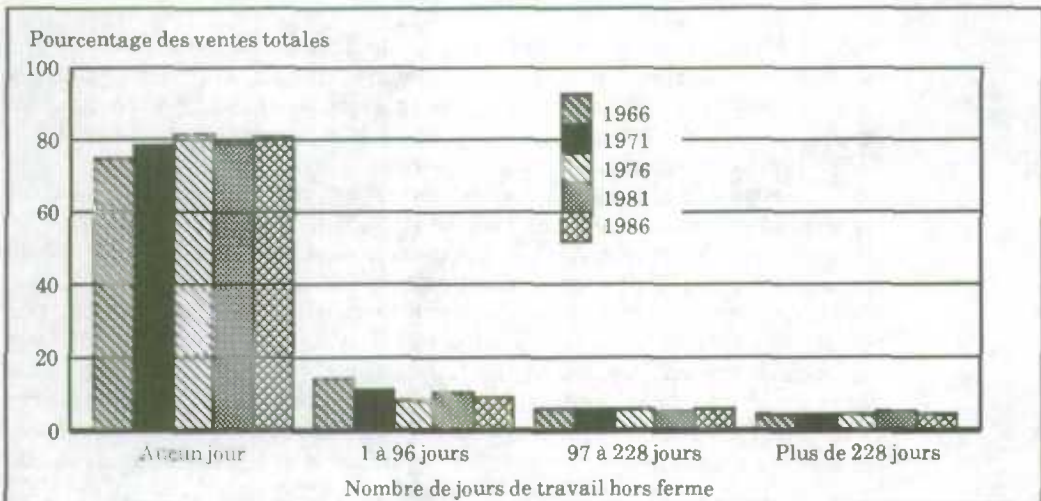
Nombre de jours où les exploitants occupaient un travail hors ferme
60 % des exploitants n'ont déclaré aucun jour de travail hors ferme



Source : Statistique Canada. Recensements de l'agriculture, 1941 à 1986.

FIGURE 8

Ventes totales selon le nombre de jours où les exploitants occupaient un travail hors ferme
80 % des ventes ont été réalisées par les exploitants n'ayant pas travaillé hors ferme



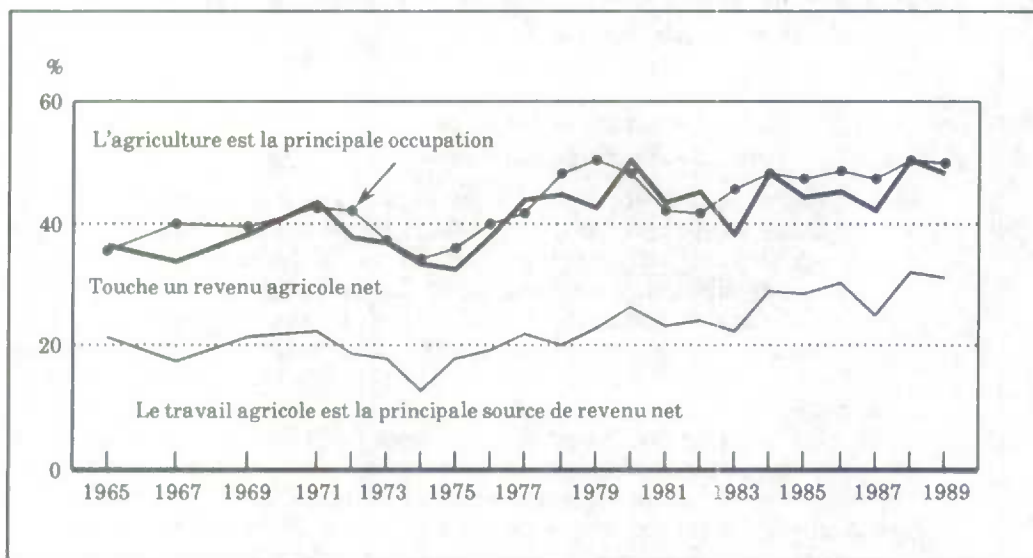
Source : Statistique Canada. Recensements de l'agriculture, 1966 à 1986.

Le revenu salarial hors ferme total que touchent tous les membres des familles agricoles a fait augmenter avec le temps le pourcentage du revenu que ces familles tirent d'un travail hors ferme. En 1965, entre 21 % et 36 % du revenu total des familles agricoles était un revenu salarial hors ferme, selon la définition qu'on donne à une famille agricole. Cette proportion s'est accrue pour se situer entre 31 % et 51 % en 1989 (figure 9). Les familles agricoles canadiennes ont des niveaux élevés de revenu provenant d'un travail hors ferme, ce qui suppose des liens importants avec le marché du travail hors ferme.

FIGURE 9

Revenu salarial hors ferme des familles agricoles, en pourcentage du revenu total des familles agricoles

Légère hausse du pourcentage du revenu des familles agricoles touché sous forme de salaires



Source : Statistique Canada. Enquête sur les finances des consommateurs.

3.2.2 La rémunération censément tirée d'un travail hors ferme provient-elle vraiment d'un tel travail ? Une correction visant à tenir compte de la rémunération pour un travail hors ferme qui aurait pu être reçue pour un travail «sur la ferme»⁴

Il se peut que la proportion du revenu hors ferme par rapport au revenu total des familles agricoles soit surestimée dans la base de données⁵ de couplage agriculture-population. On attribue cette possibilité aux changements observés dans la structure de l'agriculture commerciale, lesquels ont entraîné des modifications dans la façon dont les exploitants et les autres membres des familles reçoivent les profits des entreprises agricoles. Par exemple, les données sur les «salaires reçus» comprennent peut-être les salaires payés par l'entreprise agricole aux membres de la famille pour le travail sur la ferme. Nous adoptons les méthodes de Ehrensaft et Bollman (1990) pour définir et calculer le «revenu salarial agricole» et le «revenu salarial non agricole» (pour de plus amples détails, voir l'annexe I).

3.2.3 Le rôle du revenu salarial non agricole dans le revenu total des familles agricoles

Si nous examinons la proportion du travail hors ferme selon la taille de l'exploitation agricole, nous ne pouvons pas nécessairement en conclure qu'il existe un lien de cause entre la petite taille des fermes et la proportion élevée des membres de la famille occupant un emploi hors ferme. Nous pouvons plutôt en déduire qu'un compromis a été fait entre la taille des entreprises agricoles et l'occupation d'un emploi hors ferme par les membres des familles. Nous croyons qu'en général la décision d'exploiter une ferme d'une taille donnée est prise conjointement avec la décision selon laquelle certains membres de la famille prendraient un emploi hors ferme. Parfois, certains membres de la famille «doivent» prendre un emploi hors ferme puisque la ferme est de petite taille et, quelquefois, c'est parce que certains membres de la famille travaillent en dehors de la ferme que l'exploitation agricole «doit» être d'une certaine taille. Nous estimons cependant que la quantité de travail hors ferme et la taille de l'exploitation agricole sont déterminées en même temps. La phase dans laquelle se trouve le cycle familial et les motifs pour lesquels on possède une terre peuvent être des facteurs tout aussi importants que l'est la taille de l'exploitation agricole dans la décision de travailler hors du secteur agricole (Fuller, 1984).

4. Cette section est basée sur Ehrensaft et Bollman (1990).

5. La base de données de couplage agriculture-population établit un lien entre les questionnaires du Recensement de l'agriculture et ceux du Recensement de la population pour chaque ménage d'exploitant d'une ferme de recensement. Ce lien permet la production de tableaux croisés à partir des données sur les exploitations agricoles et des données sur les familles. Pour plus de détails, voir Freeman (1976) et Beyrouti et al. (1989).

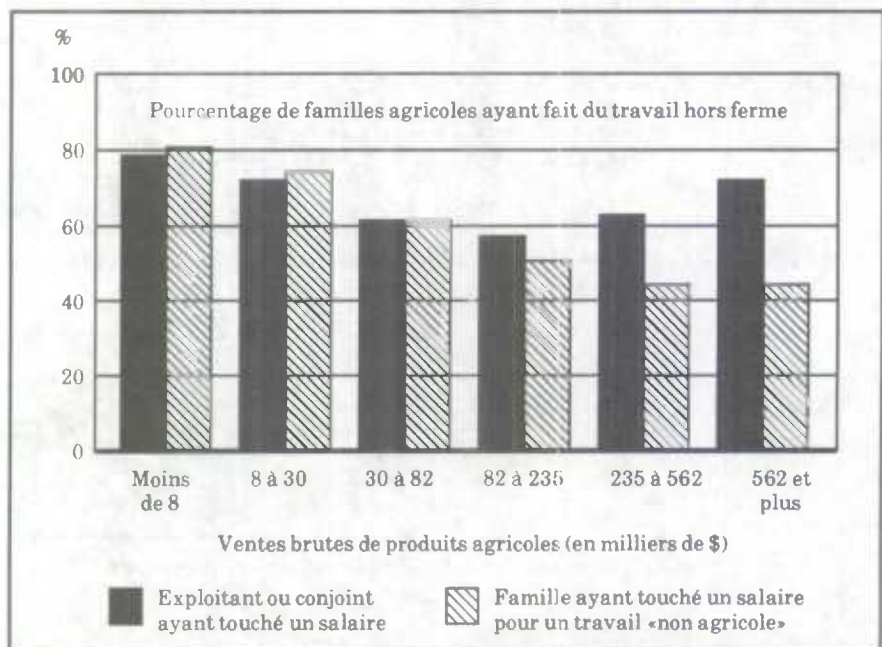
Les modifications apportées au revenu salarial de manière à déterminer avec plus de précision la part du revenu salarial agricole et celle du revenu salarial non agricole (voir l'annexe I) ont néanmoins pour effet de donner généralement à la partie agricole une part trop élevée. Ainsi, si nous constatons que le revenu salarial non agricole contribue de façon significative au revenu des familles agricoles, nous serons plus certains de nos conclusions.

La proportion de familles exploitant des fermes de grande taille qui déclarent un revenu salarial non agricole est relativement faible (figure 10), mais un pourcentage assez important de ces familles déclarent néanmoins un revenu salarial. Il faut surtout noter que, après que nous avons corrigé les chiffres pour tenir compte des familles qui se versent des salaires pour le travail effectué sur leur propre ferme, il reste une proportion assez élevée de familles exploitant une ferme de grande taille qui travaillent aussi en dehors de leur ferme. C'est le cas de 40 % des familles ayant les plus grandes fermes. Selon Mansfield (1990), ce phénomène pourrait être révélateur de l'arrivée de capitaux neufs dans l'agriculture du fait que des fermes familiales de grande taille ont été achetées par des professionnels et des gentlemen-farmers.

FIGURE 10

Familles où un ou des membres occupaient un travail hors ferme, 1985

Plus de 40 % des familles exploitant les plus grandes fermes ont un travail hors ferme



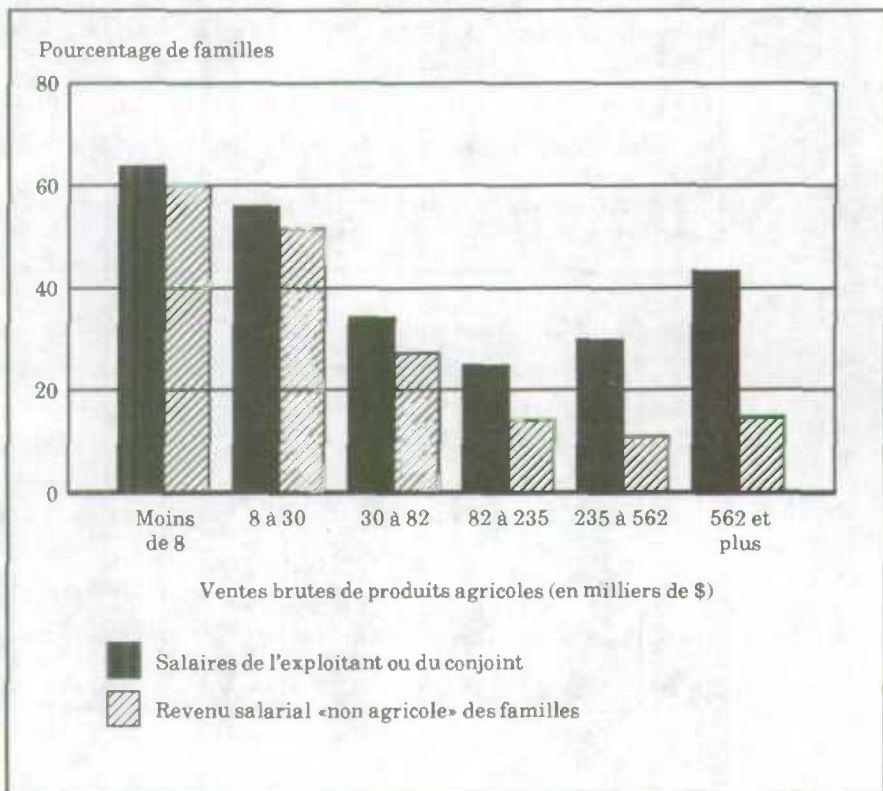
Source : Statistique Canada. Couplage agriculture-population, 1986.

En outre, une proportion importante de familles agricoles ont besoin du revenu salarial non agricole pour atteindre un niveau de vie minimal. On peut prendre le seuil de faible revenu de Statistique Canada comme équivalent du niveau de vie minimal. La proportion de familles ayant atteint le seuil de faible revenu grâce au revenu salarial non agricole est moins élevée dans le cas des familles exploitant une ferme de grande taille, mais elle se situe quand même à plus de 10 %. La figure 11 montre dans quelle mesure le revenu salarial non agricole permet aux familles agricoles d'atteindre le seuil de faible revenu. Cette situation touche plus de 50 % des familles exploitant une ferme dont les ventes brutes de produits agricoles sont inférieures à 30 000 \$.

FIGURE 11

Familles ayant atteint le seuil de faible revenu grâce au travail hors ferme, 1985

Le revenu agricole est insuffisant, mais le revenu agricole plus le revenu hors ferme est suffisant



Source : Statistique Canada. *Couplage agriculture-population, 1986.*

3.3 Les liens entre les exploitations agricoles et la collectivité sont-ils importants partout ?

Dans quelle mesure les familles agricoles sont-elles actives sur les marchés du travail hors ferme dans toutes les régions du pays ? Nous voulons examiner la proposition selon laquelle une politique de développement rural constitue un moyen efficace de permettre aux familles agricoles d'obtenir un revenu suffisant (selon les objectifs de la politique agricole). Pour réaliser cet examen et pour faire en sorte que la taille de l'exploitation soit une valeur constante, nous avons choisi les familles qui exploitent des fermes «essentiellement» agricoles⁶. La politique agricole semble être orientée vers ces dernières, et nous avons trouvé que c'était une bonne façon de rendre notre analyse plus rigoureuse.

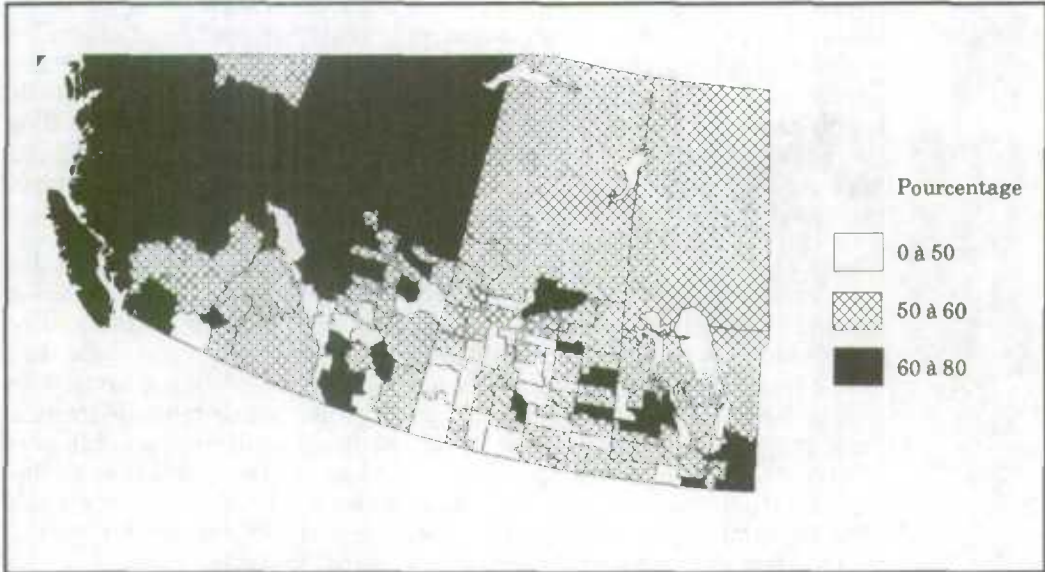
Nous avons constaté que c'est dans seulement une petite proportion des divisions de recensement⁷ (20 %) que moins de la moitié des familles essentiellement agricoles ont fait un travail hors ferme (c'est-à-dire qu'elles ont déclaré un revenu salarial non agricole). C'est donc dire que, dans 80 % des divisions de recensement au Canada, au moins la moitié des familles essentiellement agricoles ont fait ce genre de travail. La part de travail hors ferme que font les familles agricoles est importante partout, et on ne remarque pas de tendance particulière selon les régions⁸ (cartes 1a, 1b)⁹. Les divisions de recensement comptant plus de 50 % de familles essentiellement agricoles qui ont déclaré un revenu salarial non agricole sont dispersées un peu partout au Canada.

On peut aussi juger de l'importance du travail hors ferme en considérant dans quelle mesure le revenu salarial non agricole est nécessaire pour atteindre le seuil de faible revenu. Dans 10 % des divisions de recensement au Canada, plus du tiers des familles essentiellement agricoles ont besoin de ce revenu pour atteindre le seuil de faible revenu. Dans les provinces des Prairies, de nombreuses divisions de recensement comptent une proportion moins élevée (de 8 % à 15 %) de familles essentiellement agricoles dans cette situation (cartes 2a, 2b). Dans le sud de l'Ontario et dans les provinces des Maritimes, il ne se dégage pas de tendances nettes.

6. Nous adoptons la définition proposée par Ehrensaft et Bollman (1990) selon laquelle les fermes essentiellement agricoles sont celles dont les ventes brutes se situent entre 30 277 \$ et 235 260 \$ (c'est-à-dire entre les 50^e et 94^e centiles).
7. Pour être plus précis, les régions infraprovinciales sont les «régions de pondération» utilisées pour la base de données de couplage agriculture-population. En général, ces régions sont identiques aux divisions de recensement, mais les grandes divisions de recensement ont été divisées en deux régions de pondération, tandis que celles comptant peu de familles agricoles ont été regroupées avec des divisions de recensement adjacentes.
8. C'est dans les régions ne comptant que quelques exploitations essentiellement agricoles que le taux d'activité sur les marchés du travail hors ferme est le plus élevé. Il s'agit des régions où les conditions sont mauvaises pour l'agriculture (c'est-à-dire les régions nordiques et celles que comprend le Bouclier canadien) et où la famille doit compter sur un revenu salarial non agricole, même si la ferme atteint le seuil de ventes brutes de produits agricoles pour être considérée comme une exploitation essentiellement agricole.
9. Nous n'avons pas inclus Terre-Neuve sur nos cartes afin de pouvoir entrer les détails relatifs aux divisions de recensement de l'Est du Canada sur une seule page. On peut obtenir les données pour Terre-Neuve en présentant la demande aux auteurs.

CARTE 1a

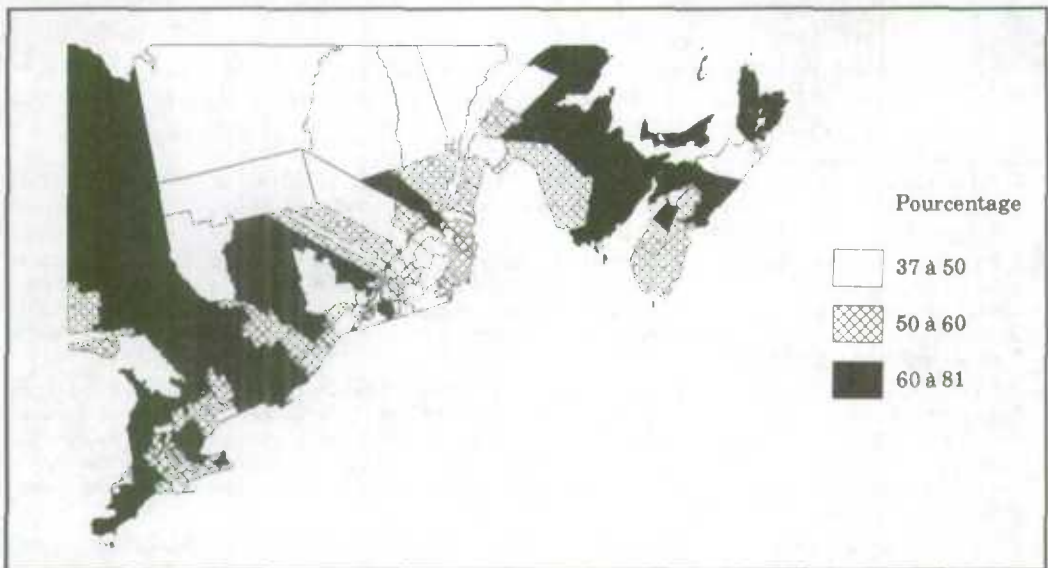
Familles essentiellement agricoles ayant touché un revenu salarial non agricole



Source : Statistique Canada. Couplage agriculture-population, 1986.

CARTE 1b

Familles essentiellement agricoles ayant touché un revenu salarial non agricole



Source : Statistique Canada. Couplage agriculture-population, 1986.

La proportion de familles essentiellement agricoles qui sont actives sur le marché du travail hors ferme est élevée au Canada et ne varie pas beaucoup selon la région ni selon la taille ou le genre d'entreprise agricole.

4. Le rôle du travail hors ferme que font les membres des familles agricoles

Lorsqu'on analyse les liens entre les familles agricoles et le marché du travail rural, il importe de souligner que ces liens ont des répercussions dans les deux sens. Vu la forte activité des familles agricoles sur le marché du travail hors ferme (plus de 50 % des familles d'exploitants de fermes de recensement comptent au moins un membre occupant un emploi hors ferme), il faudrait tenir compte de la contribution de la main-d'oeuvre provenant des fermes au marché du travail local. On ne peut pas déterminer si cette situation confirme ou infirme l'argument du développement rural. Les membres des familles agricoles prennent des emplois qui, autrement, seraient peut-être occupés par des personnes de la région rurale qui n'appartiennent pas à une famille agricole. Par contre, certaines industries et certaines collectivités bénéficieraient d'un bassin de travailleurs agricoles qui ont la réputation d'être stables et dignes de confiance.

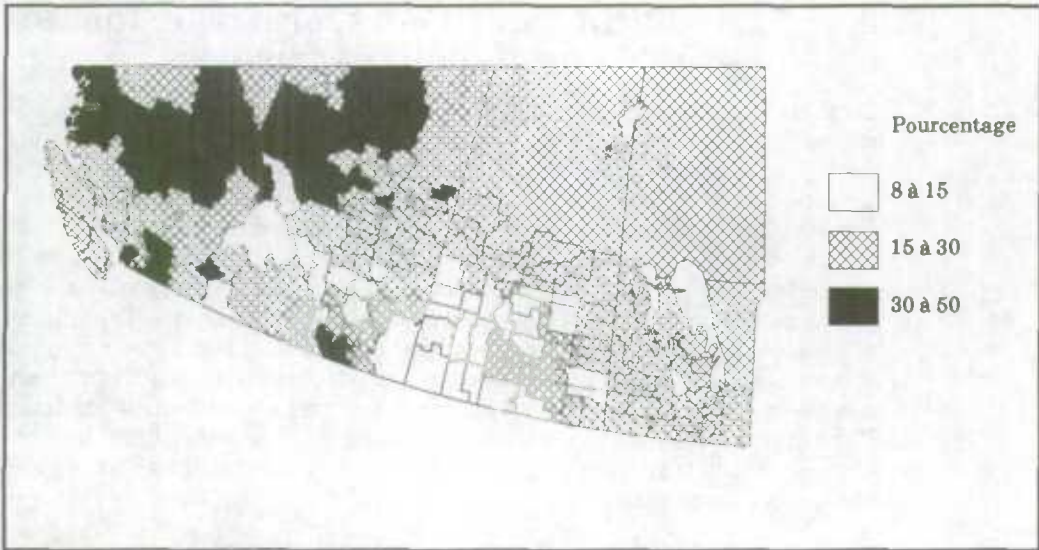
Pour savoir dans quelle mesure les familles agricoles travaillent en dehors de leur ferme, nous avons d'abord déterminé combien de personnes avaient un travail non agricole, puis quelle proportion de celles-ci étaient membres d'un ménage agricole¹⁰. À l'échelle nationale, 5 % des emplois non agricoles occupés par des hommes et 6 % de ces emplois occupés par des femmes le sont par des personnes issues d'un ménage agricole (dans le sens large du terme). Les proportions sont remarquablement plus élevées à l'Île-du-Prince-Édouard (11 % dans le cas des hommes et 13 % dans celui des femmes) et en Saskatchewan (14 % et 20 % respectivement).

La proportion dans laquelle les membres de ménages agricoles occupent des emplois non agricoles est beaucoup plus élevée dans les régions rurales. Dans 12 % des divisions de recensement, plus de 25 % des emplois non agricoles détenus par des femmes le sont par des femmes appartenant à des familles agricoles, et cette proportion atteint plus de 40 % dans certaines régions rurales en Saskatchewan (cartes 3a, 3b).

10. Aux fins de ce calcul, nous avons utilisé une définition générale d'un ménage agricole. Plus précisément, nous avons inclus tout ménage dont un des membres a touché un revenu agricole net, a comme occupation l'agriculture ou est désigné comme un exploitant de ferme de recensement.

CARTE 2a

Familles essentiellement agricoles comptant sur un revenu salarial non agricole pour atteindre le seuil de faible revenu



Source : Statistique Canada. Couplage agriculture-population, 1986.

CARTE 2b

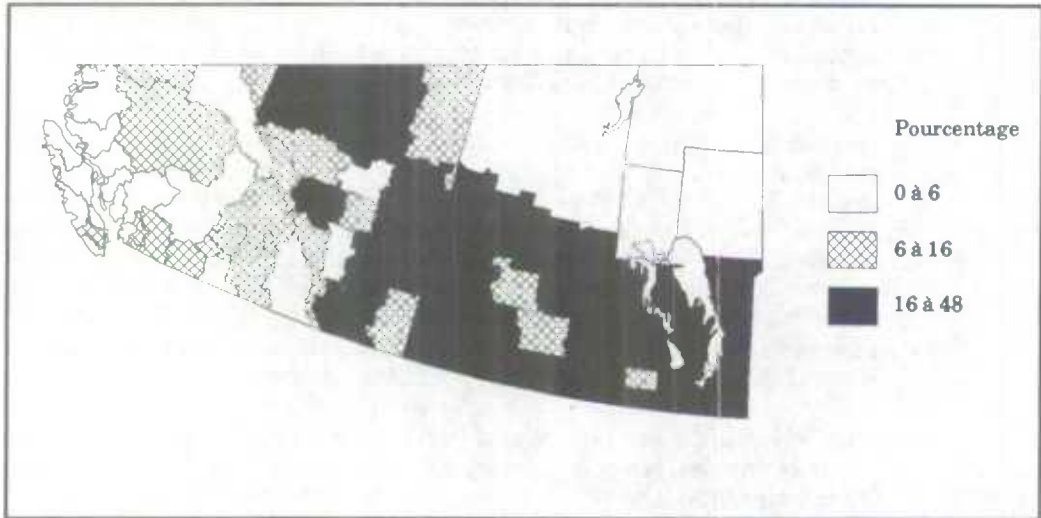
Familles essentiellement agricoles comptant sur un revenu salarial non agricole pour atteindre le seuil de faible revenu



Source : Statistique Canada. Couplage agriculture-population, 1986.

CARTE 3a

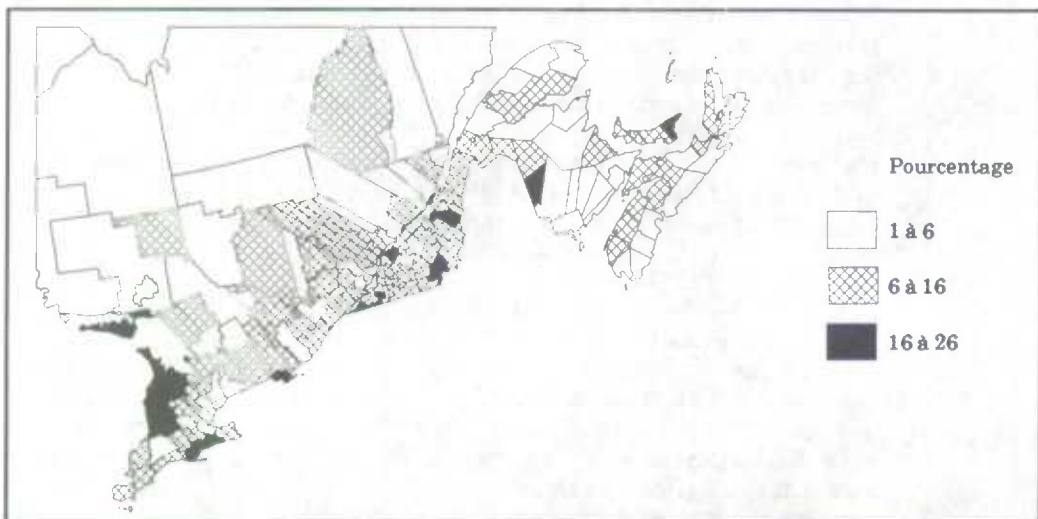
Nombre de femmes appartenant à des familles agricoles occupant un emploi non agricole (en pourcentage de l'ensemble des femmes occupant un emploi non agricole)



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

CARTE 3b

Nombre de femmes appartenant à des familles agricoles occupant un emploi non agricole (en pourcentage de l'ensemble des femmes occupant un emploi non agricole)



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

5. Conclusion

Les entreprises agricoles entretiennent de plus en plus de liens avec le secteur non agricole. Il fut un temps où ces liens étaient les principaux déterminants du bien-être économique des familles agricoles et des collectivités assurant des services locaux. Toutefois, pour les familles agricoles et pour les collectivités offrant des services locaux, l'importance relative de ces liens commerciaux est en train de diminuer. Ce sont plutôt les liens des familles agricoles avec les marchés financiers et les marchés du travail hors ferme qui augmentent en importance.

Les familles agricoles canadiennes tirent plus de la moitié de leur revenu de sources hors ferme. Le revenu de placements hors ferme et le revenu de travail hors ferme représentent respectivement 10 % et le tiers du revenu des familles agricoles. Même chez les familles exploitant une ferme de grande taille, plus de 40 % d'entre elles comptent au moins un membre qui travaille en dehors de la ferme. Le travail hors ferme permet à un nombre considérable de familles agricoles d'atteindre un niveau de vie minimal. **Il est essentiel de conserver les possibilités d'emploi hors ferme pour la population agricole.**

La pluriactivité est importante partout au Canada. Dans certaines localités rurales, jusqu'à 40 % des emplois non agricoles que détiennent les femmes le sont par des femmes appartenant à des familles agricoles. L'importance du revenu salarial non agricole pour les familles essentiellement agricoles a été démontrée. Il en ressort que le marché du travail rural représente une option déterminante pour le développement des familles agricoles et, à cet égard, il est crucial d'envisager, dans le cadre d'une stratégie de développement rural, la mise en oeuvre de politiques visant à sauvegarder et à créer des emplois.

Dans les régions rurales où l'on dépend peu du travail hors ferme, une baisse du revenu agricole rendrait nécessaire un plan d'action visant à favoriser l'agriculture ou des mesures radicales ayant pour but d'inciter les membres des familles agricoles à travailler ailleurs que sur les fermes ou de créer des emplois hors ferme dans la région.

Par contre, dans les régions fortement tributaires du travail hors ferme, une baisse du revenu agricole ferait peu de tort aux familles agricoles, mais une diminution de la demande de travailleurs hors fermes leur causerait de graves problèmes de revenu.

Les familles agricoles, par leurs liens avec les entreprises agricoles, par leurs habitudes de consommation, par leur comportement social et, surtout, par leur activité sur le marché du travail et le marché financier, constituent des éléments précieux de la société rurale canadienne dont elles font partie intégrante. Une orientation politique qui favorise les collectivités rurales dynamiques et prospères profite directement aux familles agricoles. Dans ce sens, une politique favorisant le développement rural constituera une bonne politique agricole.

5.1 Sujets d'études possibles

Vu l'importance des liens entre la famille agricole et le marché du travail rural, quatre sujets mériteraient de faire l'objet d'études ultérieures.

1. Répercussions sur les exploitations agricoles

Quels sont les effets du lien entre les familles agricoles et l'emploi hors ferme ? Par exemple, le revenu que touchent les familles essentiellement agricoles est-il utilisé à des fins d'amélioration de la ferme, de service de la dette ou de diversification de l'activité agricole ?

2. Répercussions sur les familles

Qu'advient-il du développement de la famille et de l'organisation de l'exploitation agricole lorsque la main-d'oeuvre que constitue la famille agricole est divisée entre la ferme et le travail hors ferme ? Dans quelle mesure l'évolution des rôles des hommes et des femmes du point de vue de la répartition des tâches influe-t-elle sur le développement de la famille et sur l'organisation de la ferme ? Quelle sorte de comportements associés au stress ces nouveaux modes de travail créent-ils ou font-ils disparaître ?

3. Développement rural

Si le travail hors ferme est important pour de nombreuses familles essentiellement agricoles et indispensable pour d'autres familles agricoles, il faut alors examiner et évaluer les obstacles à ce travail (accès, distance, garde des enfants, formation professionnelle, alphabétisation et entrepreneuriat) en vue de l'élaboration éventuelle de programmes.

4. Diversification à partir de l'activité agricole

Si le travail hors ferme des familles agricoles enlève des emplois dans certaines régions rurales et réduit la quantité de travail effectué sur la ferme, il faut alors examiner les possibilités de lancer des entreprises axées sur l'activité agricole. La diversification à partir de l'activité agricole crée des emplois et une nouvelle source de revenu, occupe la main-d'oeuvre et cadre peut-être mieux avec un mode de vie agricole; et pourtant, l'exploitation d'entreprises axées sur l'activité agricole n'est pas ancrée dans les moeurs au Canada.

Annexe I

Estimation des salaires que les membres des familles agricoles ont touchés pour un «travail non agricole»¹¹

Le revenu agricole net dont il est question dans le questionnaire du Recensement de la population est le revenu qu'un particulier touche d'une entreprise agricole non constituée en société. Comme les exploitations agricoles ayant des ventes élevées se sont constituées en sociétés pour réduire le plus possible l'impôt à payer et pour faciliter le processus de succession, les profits sont tirés sous la forme de dividendes, de salaires payés aux membres de la famille et de bénéfices réinvestis¹². Ainsi, dans le cas des familles exploitant une ferme constituée en société, une partie du revenu de placements déclaré peut provenir de dividendes payés par la société agricole.

Les salaires payés aux membres de la famille par la société agricole peuvent représenter une fraction importante de leur revenu salarial total. Les exploitations agricoles non constituées en sociétés paient aussi des salaires aux membres des familles. Le questionnaire du recensement de l'agriculture a permis de recueillir des renseignements sur le revenu salarial agricole que touchent les membres des familles. Le montant des salaires qui ont été versés aux membres de la famille et qui ont été déclarés lors du recensement de la population, jusqu'à concurrence du montant des salaires payés aux membres de la famille par l'exploitation agricole¹³ qui a été déclaré sur le questionnaire du recensement de l'agriculture, est défini comme un revenu salarial agricole touché par la famille.

A.M. (Tony) Fuller
School for Rural Planning
and Development
University of Guelph
Guelph (Ontario)
N1G 2W1

Ray D. Bollman
Division de l'agriculture
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

11. Extrait de Ehrensaft et Bollman (1990).

12. La base de données de couplage agriculture-population ne mesure que le revenu touché par les particuliers. Ainsi, on ne tient pas compte des bénéfices réinvestis par la société agricole dans la mesure du revenu de la famille.

13. Dans le cas de certaines exploitations agricoles, les salaires versés aux membres de la famille pour un travail sur la ferme sont supérieurs au revenu salarial total de la famille agricole et au revenu provenant d'un travail autonome, ce qui laisse supposer que les exploitants agricoles déclarent des salaires versés aux membres de la famille résidant dans d'autres ménages.

Références

- Beyrouti, M., M. Dion et S. Welsh. 1989.** *Caractéristiques socio-économiques de la population agricole*, n° 96-114 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Bollman, Ray D. 1980.** «A comparison of the money incomes of farmers and non-farmers». *Revue canadienne d'économie rurale*. Comptes rendus. Août : 48-55.
- Bollman, Ray D. 1983.** «Expanding and declining farm firms: numbers and implications». *Revue canadienne d'économie rurale*. Comptes rendus. 31 : 134-142.
- Bollman, Ray D. 1989.** «Who receives farm government payments?». *Revue canadienne d'économie rurale*. 37(3) : 351-378.
- Bollman, Ray D. et Pamela Smith. 1987.** «Fonction nouvelle du revenu hors ferme au Canada». *Compte rendu de la Conférence des perspectives agricoles canadiennes*. Décembre : 173-185.
- Bollman, Ray D. et Pamela Smith. 1988.** *Intégration de la ferme au marché extérieur et travail hors ferme des membres des ménages agricoles*. Document de recherche n° 16, Division des études analytiques. Ottawa : Statistique Canada.
- Conseil national du Bien-être social. 1987.** *Les seuils de pauvreté de 1987*. Ottawa : Gouvernement du Canada.
- Culver, David, Monica Tomiak et Ray D. Bollman. 1991.** «Producteurs de céréales et d'oléagineux des Prairies à marges d'exploitation faible et élevée». *L'économie agricole au Canada*, 23(1).
- Ehrensaft, Philip. 1987.** *Structure et performance du secteur canadien du boeuf*. Ottawa : Direction des politiques de développement agricole, Agriculture Canada.
- Ehrensaft, Philip et Ray D. Bollman. 1983.** «The industrial organisation of modern agriculture». *Revue canadienne d'économie rurale*, 31 : 122-133.
- Ehrensaft, Philip et Ray D. Bollman. 1990.** «The microdynamics and farm family economics of structural change in agriculture». *Proceedings of the United States Bureau of the Census Annual Research Conference*. Washington, D.C. : 85-126.

- Ehrensaft, Philip, Pierre Laramée, Ray D. Bollman et Frederick H. Buttel. 1984.** «The microdynamics of farm structural change in North America: The Canadian experience and Canada-USA comparisons». *American Journal of Agricultural Economics*, 66(5) : 823-828.
- Ehrensaft, Philip et Ray D. Bollman. 1985.** «Changement dans les caractéristiques structurelles et dans les facteurs de production marquant l'économie agricole moderne». *Compte rendu de la Conférence des perspectives agricoles canadiennes*. Décembre. Ottawa : Agriculture Canada, 156-166.
- Fitzpatrick, J.M. et C.V. Parker. 1965.** «Distribution of income in Canadian agriculture». *Revue canadienne d'économie rurale*, 13(2) : 47-64.
- Freeman, W.G. 1976.** «Introduction au programme de couplage population-agriculture». *L'économie agricole au Canada*, 2(1) : 9-16.
- Fuller, A.M. 1984.** «Part-time farming: the enigma and the realities». *Research in Rural Sociology and Development*, volume 1, Focus on Agriculture : 187-219.
- Fuller, A.M. 1991.** «Multiple job-holding among farm families in Canada». *Multiple Job-holding Among Farm Families*, publié sous la direction de C. Halberg, J.L. Findeis et D.A. Lass. Ames : Iowa State University Press.
- Fuller, Tony, Philip Ehrensaft et Michael Gertler. 1990.** «Sustainable rural communities in Canada: issues and prospects». *Sustainable Rural Communities in Canada*, publié sous la direction de Michael E. Gertler et Harold R. Baker. Saskatoon : Agriculture and Rural Restructuring Group.
- Jones, Wayne. 1989.** *Notes, Presentation to the Manitoba Institute of Agrologists*. Winnipeg : 7 avril.
- Kulshreshtha, Surendra N. 1965.** *Considerations involved in developing a valid comparison of farm and non-farm incomes in Canada, 1926-1961*. Thèse de doctorat non publiée. Winnipeg : University of Manitoba.
- Kulshreshtha, Surendra N. 1966.** «An approach to develop comparisons of farm and non-farm incomes in Canada». *Revue canadienne d'économie rurale*, 14(1) : 61-74.
- Kulshreshtha, Surendra N. 1967.** «Measuring the relative income of farm labour, 1941-1961». *Revue canadienne d'économie rurale*, 15 : 28-43.

- Mansfield, Lois. 1990.** *A macro-scale analysis of hobby farming in southern Ontario*. Thèse de maîtrise non publiée. Guelph : University of Guelph.
- Porteous, W.L. 1974.** «Niveau de revenu des exploitations agricoles du Canada». *Compte rendu de la Conférence des perspectives agricoles canadiennes*. Décembre. Ottawa : Agriculture Canada, 114-119.
- Salant, Priscilla, M. Smale et W. Saupe. 1986.** *Farm Viability: Results of the USDA Family Farm Surveys*. Rural Development Research Report No. 60. Juillet. Washington : U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.
- Shaw, Paul. 1979a.** «A note on shifts in parity, poverty, and sources of farm family income in North America». *Economic Development and Cultural Change*, 27(4) : 645-652.
- Shaw, Paul. 1979b.** «Canadian farm and non-farm family incomes». *American Journal of Agricultural Economics*, 61(4) : 676-682.
- Shaw, Paul. 1979c.** *Population agricole du Canada: analyse du revenu et des caractéristiques connexes*. Ottawa : Statistique Canada.



Gull Lake (Saskatchewan)

12

L'évolution du milieu rural : un regard sur le bassin de la rivière Jock dans l'est de l'Ontario

Douglas F. Trant

Résumé

Le bassin de la rivière Jock a subi plusieurs transformations ces deux derniers siècles. L'hydrologie du cours d'eau a été considérablement altérée, ce qui a rendu la rivière plus sujette à la stagnation et à la croissance de bactéries. Les données statistiques montrent que la population qui vit dans la région a triplé et que l'utilisation du sol s'est beaucoup intensifiée au cours des 20 dernières années. L'emploi des fertilisants et des pesticides, qui ont un impact environnemental important, s'est également accru.

L'évolution du milieu rural : un regard sur le bassin de la rivière Jock de l'est de l'Ontario¹

Douglas F. Trant

Introduction

Le milieu rural² canadien a connu plus de transformations durant le XX^e siècle qu'il n'en avait connu depuis la dernière ère. La plupart de ces changements s'expliquent par la croissance de la population. Il y a 100 ans, le Canada comportait 5 millions d'habitants. Aujourd'hui, ce nombre dépasse les 26 millions. Pendant ce temps, à l'échelle planétaire, la population a crû de manière exponentielle, passant de moins de 1 milliard en 1890 à plus de 5 milliards aujourd'hui. Cette croissance de la population a entraîné une exploitation accrue du milieu rural. Les gens l'ont exploité pour se nourrir et subvenir à leurs besoins économiques. En retour, il leur a fourni les matières brutes essentielles à une société urbaine et moderne. Jusqu'à maintenant, le milieu rural a pu suffire à la demande croissante de nourriture et de ressources naturelles.

L'utilisation des ressources naturelles continue de croître au Canada. Les Canadiens utilisent plus d'eau, de minéraux, de produits forestiers et de terres que jamais auparavant (Statistique Canada, 1986). Par exemple, il y a un siècle, la demande d'énergie de la société canadienne était de 300 térajoules (TJ), dont la plupart provenaient de ressources renouvelables. Aujourd'hui, la demande d'énergie totale excède 8 000 TJ, et la majorité de cette énergie provient de ressources non renouvelables. Si on considère cette consommation par habitant, les Canadiens consommaient 60 mégajoules (MJ) par personne en 1890. En 1990, le Canadien moyen consommait 300 MJ (Statistique Canada, 1986).

-
1. J'aimerais remercier tout le personnel de la Section de l'environnement et des ressources naturelles pour leur révision critique de l'article. J'aimerais particulièrement remercier les membres du personnel Murray Cameron et Hélène Trépanier de leurs suggestions et de leur contribution à la recherche qui appuie cette étude.
 2. Pour les besoins de l'article, le milieu rural est défini comme tout ce qui se trouve à l'intérieur des frontières canadiennes et qui ne fait pas partie du milieu urbain. Cette définition inclut des éléments tels que le terrain, l'eau, les forêts, les minéraux, le sol, les montagnes, la faune et même l'air.

L'impact du développement de l'énergie sur le milieu rural s'étend de la création de réservoirs hydro-électriques aux possibles changements climatiques entraînés par les émissions de gaz carbonique, elles-mêmes engendrées par la consommation d'énergie.

Un autre exemple de consommation accrue de ressources naturelles provient de l'agriculture où la perte de terres fertiles et la dégradation du sol posent un problème sérieux. Pour ce qui est des terres occupées au Canada, la superficie réservée à l'agriculture vient après celle qu'occupe la toundra et celle où se trouvent les forêts. En 1890, on cultivait 5 millions d'hectares pour nourrir 4,8 millions de personnes. Aujourd'hui, on exploite la majorité des terres agricoles, ce qui représente environ 47 millions d'hectares. Depuis 1890, le nombre d'hectares cultivés par habitant a doublé, passant de 1 ha par habitant à près de 2 ha en 1990.

Pendant la même période, la production agricole par hectare a plus que doublé pour la plupart des cultures en raison des améliorations techniques et du développement de la recherche génétique. Les impacts de l'agriculture sur le milieu rural ont évolué depuis la Deuxième Guerre mondiale, avec le développement d'une technologie hautement productive, à forte densité de capital, et orientée vers la substitution de la main-d'oeuvre (Dumanski et al., 1986). Les pratiques de l'agriculture moderne contribuent au large surplus alimentaire du Canada. En 1987, le Canada a produit un surplus de nourriture suffisant pour alimenter 325 millions de personnes (Conseil mondial de l'alimentation, 1988).

Toutefois, la productivité a un prix, et une part importante du gain de productivité a été atteint à un coût considérable pour l'environnement et pour la fertilité naturelle de plusieurs sols (Dumanski et al., 1986). Tandis que les demandes de ressources provenant du milieu rural augmentent, la question de la pérennité de la production surgit. Évaluer le flux des ressources et la pérennité de la production sont des défis que nous devons relever si nous voulons garder le même niveau de vie et le transmettre aux générations futures.

Les habitudes de consommation d'une population croissante sont d'importants déterminants de la qualité du milieu rural. Au cours du dernier siècle, les Canadiens ont vu leur niveau de vie s'accroître, ce que reflète une augmentation dans la consommation des biens et des services (Statistique Canada, 1983, 1990b). La hausse du niveau de vie a, cependant, un coût environnemental. Le problème des déchets solides en est un exemple. La consommation de produits et la production de déchets qui en résulte ont augmenté au point où les décharges locales atteignent leur capacité maximale plus rapidement que prévu. La plupart des décharges sont situées dans le milieu rural. Malheureusement, les déchets solides sont souvent mal catalogués : nous ignorons ce qui a été déchargé à chaque site, ou nous ignorons comment les déchets réagiront avec l'environnement dans telle ou telle décharge. Des questions sans réponses comme celle-là rendent difficile l'évaluation de l'état actuel de l'environnement.

Aujourd'hui, le principal défi auquel fait face le secteur rural consiste à fournir la nourriture et les ressources nécessaires à la population du Canada tout en sauvegardant la pérennité de la production. La poursuite de ce défi est menacée par des problèmes tels que l'érosion continue et la baisse de fertilité du sol, la monoculture, l'accumulation des matières toxiques et la perte de terres arables à des fins d'utilisation urbaine. L'obtention de renseignements pertinents à l'analyse de la situation est essentielle pour résoudre les problèmes environnementaux, grands et petits.

À ce sujet, il est souvent plus facile de trouver l'information pertinente au niveau local. Les gens sont familiers avec leur environnement immédiat et leurs préoccupations fournissent une quantité importante de renseignements souvent ignorés dans des études de plus grande envergure. Le reste du présent article se concentrera sur les questions environnementales d'une seule région, celle du bassin de la rivière Jock dans l'est de l'Ontario. Les principaux objectifs de cet article consistent à élaborer et à analyser le profil du bassin de la rivière en se servant de renseignements locaux détaillés provenant des bases de données de Statistique Canada.

Étude de cas de la rivière Jock

La rivière Jock est un affluent majeur de la rivière Rideau, qui prend sa source aux lacs Rideau et coule en direction d'Ottawa pour se déverser dans la rivière des Outaouais (carte A). Le bassin de la rivière Jock a principalement une vocation agricole depuis le déboisement du début du XIX^e siècle. Aujourd'hui, malgré sa vocation encore largement agricole, ce bassin s'est lentement urbanisé à mesure que s'étend la banlieue d'Ottawa. Quatre municipalités occupent le bassin; ce sont Goulbourn, Nepean, Rideau et Beckwith. Depuis un certain temps maintenant, les habitants et les usagers du bassin de la rivière Jock connaissent les problèmes de qualité de l'eau qui rendent la rivière impropre aux activités de loisirs et de sports. La croissance des plantes aquatiques rend la rivière non navigable durant l'été, la natation n'y est plus possible depuis bien longtemps, la pêche y est fructueuse seulement dans les premières semaines du printemps et il serait dangereux d'utiliser cette rivière comme source d'eau potable.

CARTE A
Bassin de la rivière Jock



Source : Statistique Canada. Système d'information environnementale.

En 1989, un groupe de personnes de la région, préoccupées du sort de la rivière, ont formé un comité qu'elles ont appelé «Les amis de la rivière Jock». Les résultats provisoires d'un programme de surveillance continue de l'environnement mis en œuvre à l'été de 1990 ont révélé que la rivière était polluée. Les teneurs en phosphore et en bactéries dépassaient largement les normes provinciales.

La Section de l'environnement et des ressources naturelles de Statistique Canada fournit à ce groupe de personnes des données qui lui permettent de déterminer les impacts environnementaux possibles dans le bassin de la Jock. La Section de l'environnement et des ressources naturelles exploite une importante banque de données à référence géographique que l'on appelle Système d'information environnementale (SIE). Le SIE peut servir à étudier diverses questions environnementales, que ce soit dans le cadre d'études nationales ou d'études portant sur un bassin en particulier. Ce système est particulièrement utile lorsqu'il s'agit de réorganiser les données en fonction d'unités géographiques adaptées au niveau d'analyse. Les bassins hydrographiques sont un bon exemple de ces unités géographiques : les impacts débordent souvent les limites territoriales administratives et il est essentiel de décrire les activités qui se déroulent dans tout le bassin.

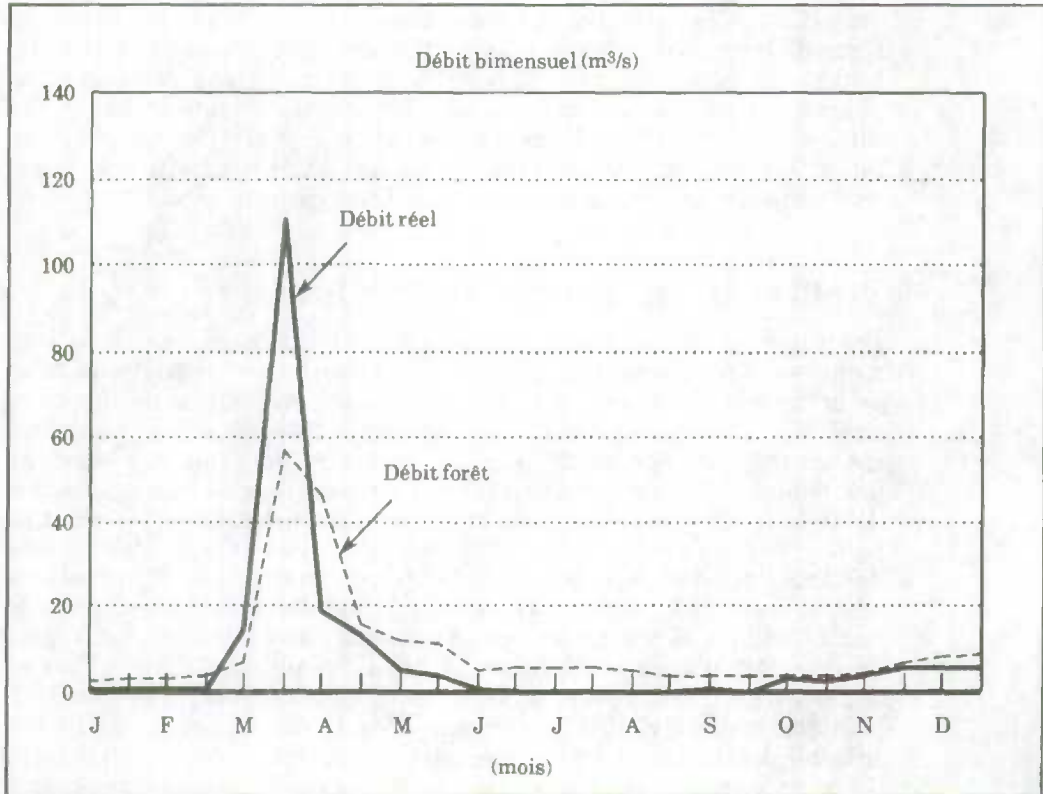
Méthode

Dans cette étude, on a eu largement recours aux techniques du Système d'information géographique (SIG) pour tracer un profil statistique complet du bassin de la rivière. À l'aide d'une carte de l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau, on a créé une image numérique de la rivière et de son bassin. Il suffisait pour cela de chiffrer les limites du bassin hydrographique et de produire une carte infographique, puis d'intégrer les couches d'information dans le SIE. Ces couches renferment des données sur le relief, le climat, les sols, la population, les caractéristiques de la population active, l'activité agricole et les établissements manufacturiers pour l'ensemble du bassin.

Profil hydrologique de la rivière Jock

Les rapports hydrologiques annuels nous fournissent des renseignements sur l'écoulement des eaux au fil des saisons. L'analyse du débit nous permet de déterminer les facteurs à l'origine du déclin de la qualité de l'eau de la rivière Jock (figure 1). En somme, la rivière Jock est caractérisée par un débit faible en été et un débit très élevé au printemps. Environnement Canada enregistre quotidiennement le débit de la rivière Jock depuis 1969. D'après ces données, le débit de pointe moyen ($110,1 \text{ m}^3/\text{s}$ — 30 mars) est 1 310 fois plus élevé que le débit minimum moyen ($0,084 \text{ m}^3/\text{s}$ — 15 juillet). La courbe hypothétique «débit forêt» de la figure 1 représente le même volume d'eau mais en tenant compte d'une couverture forestière proportionnellement plus grande. En guise de comparaison, le débit de pointe de la rivière Bow en Alberta n'est que 38 fois plus élevé que le débit minimum. Le fort débit printanier de la rivière Jock provoque l'érosion de ses berges tandis que le faible débit observé en été favorise la stagnation et le développement de micro-organismes. On peut imputer ces situations contrastantes à l'activité humaine qui se fait dans le bassin. Le débit de la Jock s'est modifié en même temps que la couverture végétale et les conditions de drainage (figure 2).

FIGURE 1
Débit de la rivière Jock (m^3/s)



Source : Environnement Canada. Direction générale des eaux.

Malheureusement, les données chronologiques dont nous disposons sur l'écoulement des eaux ne remontent pas aussi loin que la période préagricole, c'est-à-dire l'époque où le bassin de la Jock était couvert de forêts. Habituellement, le déboisement entraîne l'accroissement du débit, car la forêt capte normalement l'eau de la rivière par l'intermédiaire des racines des arbres et du sol sous-jacent. Une terre arable ne conserve pas son humidité aussi facilement qu'une terre boisée, car elle est exposée directement aux rayons du soleil et est fréquemment labourée. Le labourage expose l'humidité du sol et il s'ensuit une évaporation. De même, sur un sol arable, la neige de printemps n'est pas protégée par une couverture d'arbres; elle fond donc plus rapidement et le ruissellement est d'autant plus rapide. On assèche souvent les terres agricoles par des moyens artificiels afin d'avancer la période de plantation et de contrôler la teneur en eau du sol. Ce type d'assèchement a pour effet de réduire l'humidité du sol, ce qui réduit l'écoulement des eaux vers la rivière durant les mois secs comme août,

période où les eaux souterraines sont la principale source d'approvisionnement des rivières. En 1986, on a asséché artificiellement 6 890 hectares de terres agricoles dans le bassin de la rivière Jock. Cela représente plus de 12 % de la superficie du bassin et signifie une modification sensible du processus naturel d'écoulement.

FIGURE 2
Hydrologie de la rivière Jock



Relief, climat et sol

On peut accéder à la base de données sur les possibilités de rendement des terres d'Agriculture Canada³ (Land Potential Database — LPDB) par le biais du SIE de Statistique Canada. Cette base de données renferme des informations sur les possibilités de rendement des terres canadiennes à une échelle de 1 : 5 000 000. En superposant la carte numérisée du bassin de la rivière Jock avec les données de la base, on obtient les résultats suivants. Le bassin de la rivière Jock comprend deux types de sol : brunisol mélanique d'orthite et sol humifère à gley. Ces présols se sont formés dans un milieu boisé. Le brunisol mélanique est celui qui s'assèche le plus rapidement. La fertilité de ces sols est généralement variable; cependant, en ce qui concerne le bassin de la rivière Jock, la fertilité varie de moyenne à forte. Les deux types de sol proviennent principalement du till et des dépôts lacustres.

En ce qui concerne le climat du bassin, les hivers y sont froids, les étés, doux et la précipitation annuelle, modérée. La température mensuelle moyenne minimum est enregistrée en janvier (- 16° C) et la température mensuelle moyenne maximum, en juillet (26,3° C). La précipitation annuelle moyenne est de 370,8 centimètres, la vitesse du vent atteint en moyenne un peu plus de 3 m/s et la saison de croissance dure 148 jours. Si l'on considère uniquement les propriétés physiques de la région, les risques d'érosion par l'eau sont faibles. Toutefois, à cause des procédés de cultures et de la pente du terrain, ces risques sont beaucoup plus élevés à certains endroits.

Conditions socio-économiques

On s'est servi des données chronologiques du SIE pour analyser les tendances qui pourraient affecter la qualité du milieu de la rivière Jock. Le bassin de la Jock a une superficie de 56 552 hectares; en 1971, cette superficie était répartie de la façon suivante : 65 % pour l'agriculture, 10 % pour l'habitation et le transport, 10 % en terres humides et 15 % en terrain boisé. Quinze ans plus tard, soit en 1986, la proportion de la superficie consacrée à l'agriculture était tombée à 55 %, au profit principalement de l'urbanisation (tableau 1).

3. Pour obtenir une description, consultez Trant (1990).

TABLEAU 1
Bassin de la rivière Jock, 1971-1986

Utilisation du sol	1971	1986	Variation en %
Superficie du bassin (ha)	56 552	56 552	--
Surface agricole utilisable (ha)	35 461	30 850	- 13,0
Surface cultivée (ha)	12 845	15 075	17,4
Superficie consacrée à la monoculture à grand interligne (ha)	687	1 820	164,8
Produits chimiques			
Dépenses en produits chimiques (en dollars de 1971)	33 330	75 526	126,6
Dépenses en produits chimiques (par hectare de terre cultivée)	2,59	5,01	
Population			
Population urbaine	2 122	10 187	380,1
Population rurale	4 873	10 508	115,6
Population totale	6 995	20 695	195,9

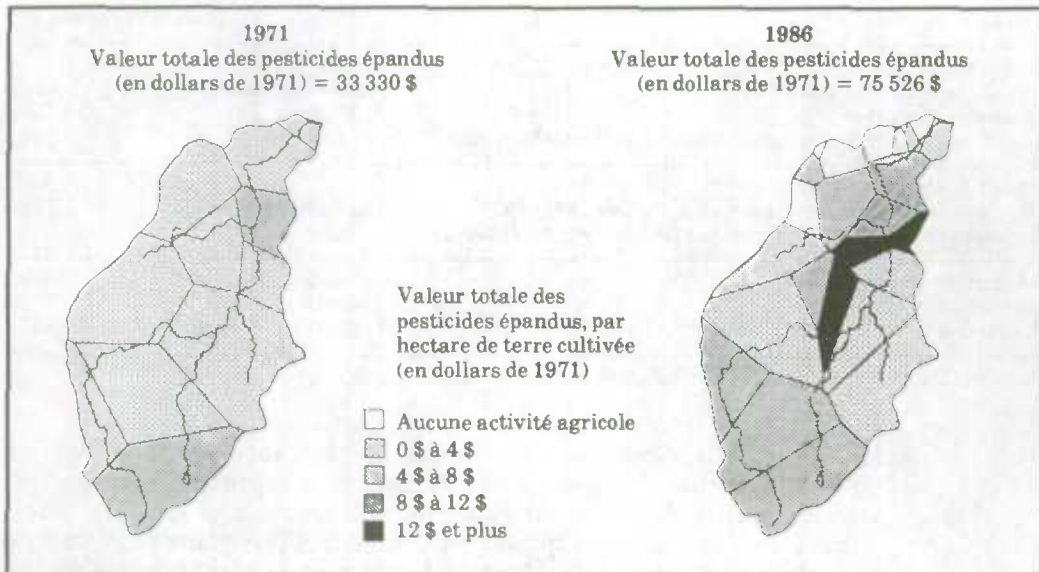
Source : Statistique Canada, *Système d'information environnementale*.

Les procédés agricoles ont un impact considérable sur la qualité du milieu du bassin. L'agriculture influence en effet la couverture végétale, la qualité du sol et l'écoulement des eaux. Ces facteurs déterminent les éléments physiques et chimiques que l'écoulement de surface et le ruissellement souterrain entraînent dans le réseau hydrographique. Les données sur les dépenses en produits chimiques (en dollars constants de 1971) indiquent que les dépenses en pesticides ont plus que doublé dans le bassin entre 1971 et 1986 (carte B). D'autres données révèlent une exploitation plus intensive du sol. La superficie cultivée est passée de 12 845 hectares à 15 075 hectares pendant la période à l'étude. Il y a donc eu un accroissement des possibilités de production malgré la réduction de la surface agricole utilisable. L'épandage d'engrais s'est intensifié durant la même période, la quantité d'engrais utilisée passant de 1 600 tonnes à 3 300 tonnes, soit le double (carte C). (Les données pour 1971 ont été établies à l'aide des données relatives aux dépenses en engrais.)

On s'est servi du Modèle d'impact des procédés agricoles (Agricultural Practices Impact Model — APIM³) pour évaluer les méthodes de gestion des terres appliquées dans la vallée de la Jock. Les résultats laissent croire à une intensification de la monoculture (activité très agressive pour le milieu) durant la période étudiée. La monoculture à grand interligne, c'est-à-dire le procédé qui consiste à planter la même culture à grand interligne d'année en année, occupait, en 1971, 5 % de la superficie cultivée; 15 ans plus tard, cette proportion était passée à 14 % (carte D). Ce type de culture est généralement lié à un écoulement fort et, par conséquent, à l'érosion du sol, de même qu'à l'utilisation de grandes quantités de pesticides et d'engrais. Une comparaison des cartes B, C et D met en évidence la corrélation géographique qui existe entre les engrais, les pesticides et la monoculture à grand interligne. On observe que ces trois facteurs sont combinés dans les mêmes endroits.

CARTE B

Épandage de pesticides dans le bassin de la rivière Jock, 1971-1986



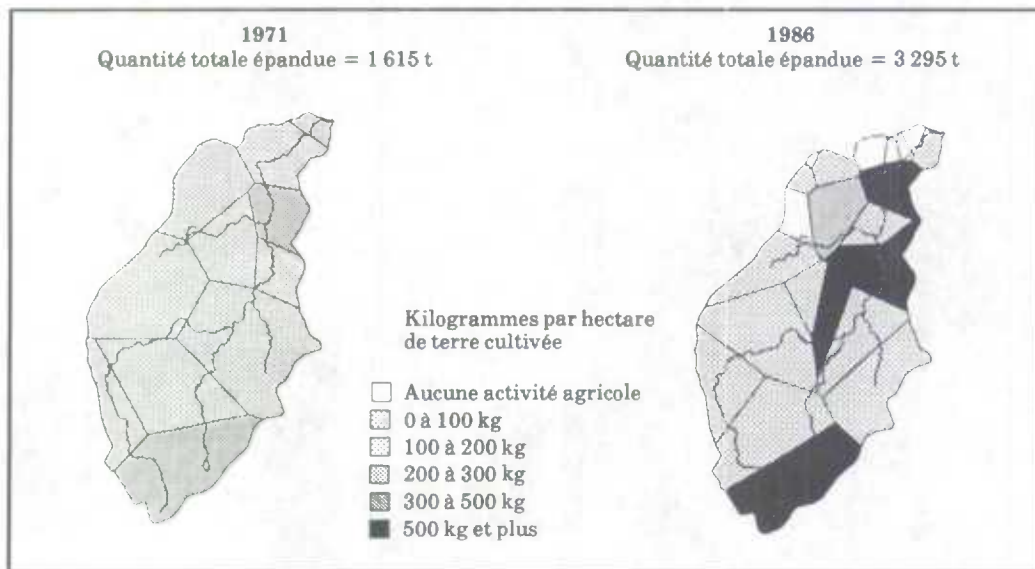
Source : Statistique Canada. Système d'information environnementale.

Selon les chiffres du recensement de la population, la population urbaine s'est accrue de 380 % entre 1971 et 1986 (de 2 122 à 10 187). La population rurale a aussi connu une hausse durant la même période (de 4 873 à plus de 10 500), portant ainsi la population totale du bassin à 20 695 personnes (carte E). Cette tendance devrait se poursuivre compte tenu de la mise en oeuvre des plans d'aménagement urbain de Nepean et de Goulbourn.

La Section de l'environnement et des ressources naturelles a développé une classification particulière des industries dans le but de répartir les établissements manufacturiers en fonction de leur impact sur l'environnement : fort, moyen, faible. Selon les données du Recensement des manufactures de 1986, le bassin de la rivière Jock compte neuf établissements industriels. La plupart de ces établissements se trouvent dans la classe des industries à impact faible. L'activité manufacturière a vraisemblablement peu d'effet sur la qualité du milieu de la Jock; les facteurs agressifs de la région sont plutôt les établissements humains et l'activité agricole.

CARTE C

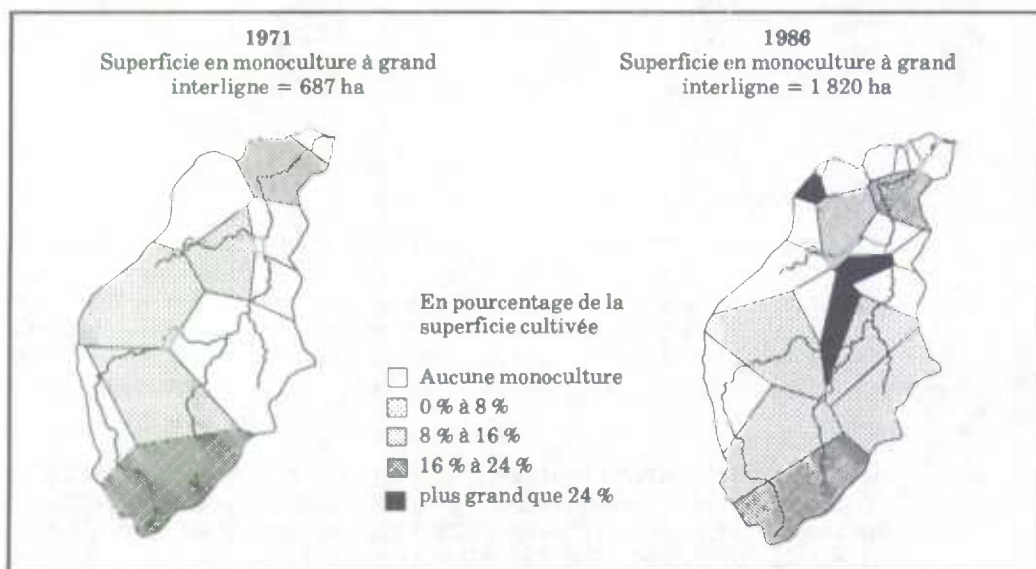
Épandage d'engrais dans le bassin de la rivière Jock, 1971-1986



Source : Statistique Canada. Système d'information environnementale.

CARTE D

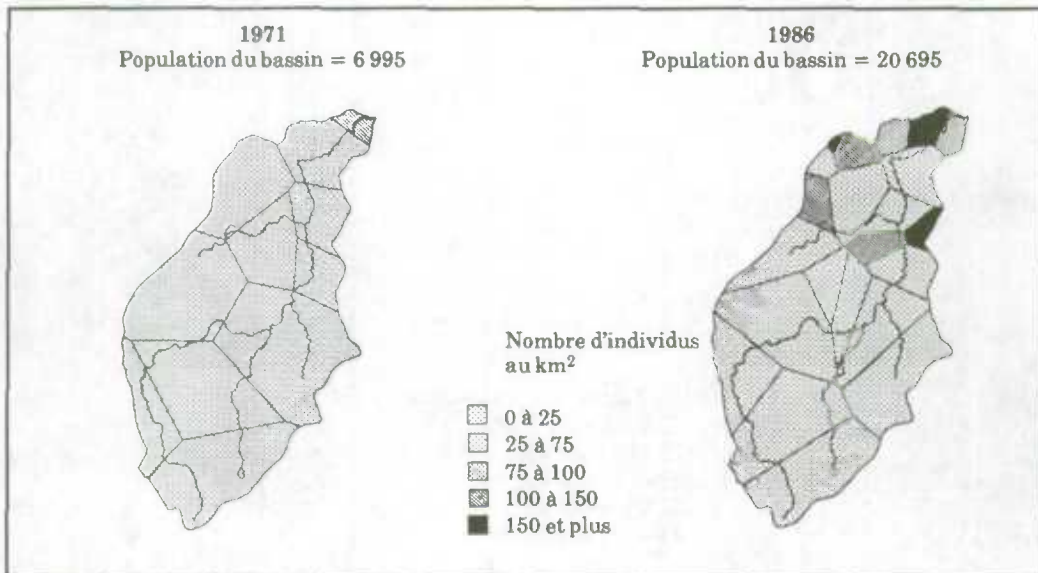
Évolution de la monoculture à grand interligne dans le bassin de la rivière Jock, 1971-1986



Source : Statistique Canada. Système d'information environnementale.

CARTE E

Variation de la densité de population du bassin de la rivière Jock, 1971-1986



Source : Statistique Canada. Système d'information environnementale.

Conclusion

Le bassin de la rivière Jock a subi de nombreuses transformations au cours des deux derniers siècles. Des données chronologiques, bien que limitées, montrent que la population a triplé au cours des 20 dernières années et que l'exploitation du sol, la principale ressource naturelle du bassin, s'est intensifiée considérablement. La quantité d'engrais et de pesticides utilisés (deux facteurs d'agression importants) a également augmenté.

Il existe des solutions immédiates pour prévenir une détérioration plus marquée de l'eau, mais certaines peuvent poser des problèmes de mise en oeuvre. Les solutions mises de l'avant comprennent un volet d'éducation à la conservation, des améliorations techniques au chapitre des engrais, la gestion des déchets chimiques et la plantation d'arbres le

long des berges de la rivière afin de prévenir une plus grande érosion. Ces mesures ne redonneront pas à la rivière son état original, mais devraient l'améliorer au point où les gens pourront en jouir à nouveau.

Douglas F. Trant
Division de l'environnement et des comptes du patrimoine
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Références

- Conseil mondial de l'alimentation. 1988.** *Growing hunger amidst food surpluses*. CMA-1988-2. New York : Nations Unies.
- Dumanski, J., D. Coote, G. Luciuk et C. Lok. 1986.** «Soil conservation in Canada», *Journal of Soil and Water Conservation*, vol. 4, n° 41, juillet-août 1986.
- Environnement Canada. 1981.** *Sommaires chronologiques de l'écoulement*, n° EN36-418 au catalogue. Ottawa : Centre d'édition du gouvernement.
- Statistique Canada. 1983.** *Statistiques historiques du Canada*, 2^e édition, n° 11-516F au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1986.** *Activité humaine et l'environnement*, n° 11-509F au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1990a.** *Measuring environmental stress on agricultural land using the agricultural practices impact model (APIM)*. Document de recherche interne par D. Trant et H. Trépanier. Février 1990. Ottawa : Statistique Canada, Section de l'environnement et des ressources naturelles.
- Statistique Canada. 1990b.** *Comptes nationaux des revenus et des dépenses, estimations annuelles 1978-1989*, n° 13-201 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1990c. *Estimations annuelles postcensitaires de la population suivant l'état matrimonial, l'âge, le sexe et composantes de l'accroissement, Canada, provinces et territoires, 1^{er} juin 1989, n° 91-210 au catalogue.* Ottawa : Statistique Canada.

Trant, Douglas F. 1990. *Estimation des pertes de sol sur les terres agricoles à partir des données du recensement de l'agriculture sur les superficies cultivées.* Document de recherche n° 27. Ottawa : Statistique Canada, Direction des études analytiques.

13

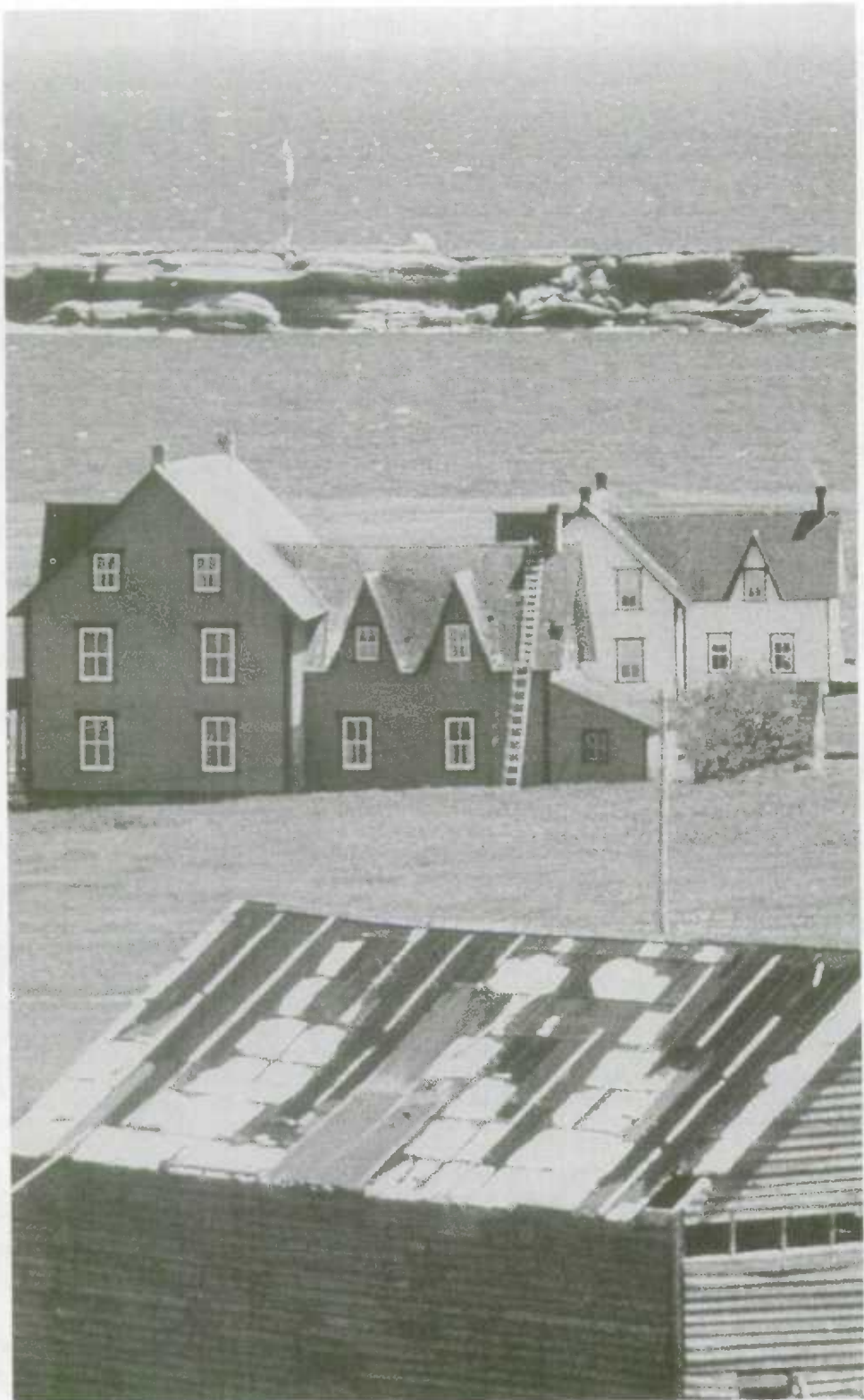
Santé de la population rurale : certains indicateurs

Russell Wilkins

Résumé

L'espérance de vie à la naissance était supérieure de presque trois ans dans les régions métropolitaines comptant un million d'habitants ou plus (Toronto, Montréal et Vancouver) par rapport à celle observée dans les municipalités de moins de 1 000 habitants qui ne faisaient pas partie de grandes agglomérations. De plus, moins la collectivité était importante, plus le taux de mortalité infantile était élevé. Dans la tranche des collectivités de la plus petite taille, ce taux était supérieur de 43 % à celui enregistré dans les plus grandes régions métropolitaines. Les taux de mortalité normalisés selon l'âge relatifs à l'ensemble des cas d'accident, d'empoisonnement et de violence étaient plus élevés de 63 % dans la tranche des collectivités de la plus petite taille (dans le cas présent, désigne toutes les collectivités de moins de 2 500 habitants) par rapport à la tranche des collectivités de la plus grande taille (comptant au moins 100 000 habitants).

Les taux d'incapacité étaient plus élevés dans les petites collectivités; toutefois, les taux les plus élevés ont été observés non dans la tranche des plus petites collectivités, mais dans celle qui la suit immédiatement (1 000 à 9 999 habitants).



Baie-Anse (Québec)

Santé de la population rurale : certains indicateurs

Russell Wilkins

Introduction

Les indicateurs de santé les mieux connus et généralement les plus utiles sont basés sur les statistiques de l'état civil relatives aux naissances et aux décès, les données du recensement, les données sur l'incapacité et sur les facteurs de risque tirées d'enquêtes sur la santé et, dans une moindre mesure, sur les données touchant la morbidité hospitalière et l'utilisation de l'assurance-maladie.

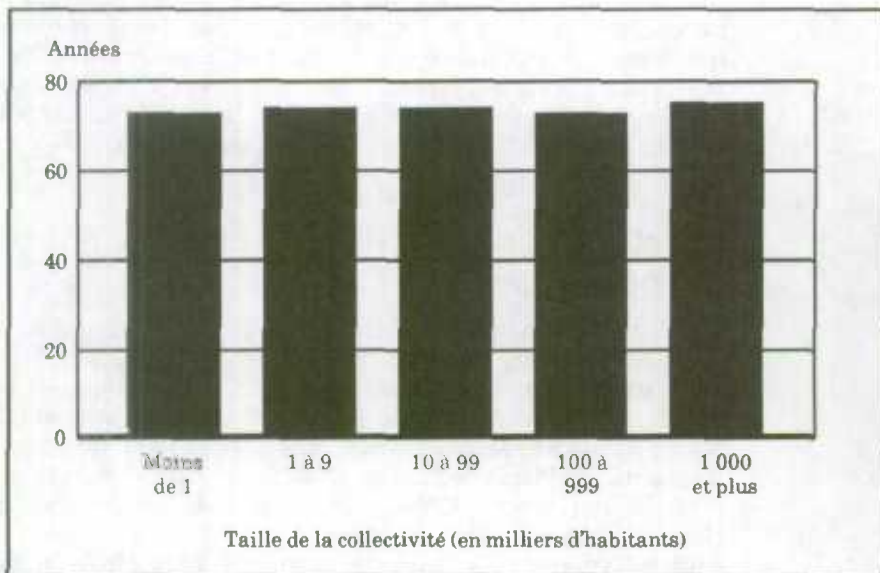
Mortalité en milieu rural et dans les petites villes

Le Centre canadien d'information sur la santé publie des données sommaires sur les naissances et les décès par division de recensement (Statistique Canada, 1988a) et par subdivision de recensement (Statistique Canada, 1988b)¹. Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada ont utilisé ces données pour préparer un atlas de mortalité en trois volumes (Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada, 1980). Cet atlas indique, pour chaque comté et chaque agglomération urbaine (y compris de nombreuses petites agglomérations), les taux de mortalité normalisés selon l'âge pour divers groupes d'âge et de nombreuses causes de décès. Un nouvel atlas de mortalité est actuellement en cours de préparation (Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada, 1991).

1. La plupart des tableaux détaillés présentant des statistiques sanitaires paraissent maintenant dans les suppléments aux *Rapports sur la santé* (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).

On a également analysé les statistiques de l'état civil selon la région en groupant les municipalités rurales et les agglomérations urbaines selon la taille de la collectivité (Wilkins et Adams, 1983; Basavarajappa et Lindsay, 1976). Les données ainsi obtenues révèlent que l'espérance de vie à la naissance était supérieure de presque trois ans dans les régions métropolitaines comptant un million d'habitants ou plus (Toronto, Montréal et Vancouver) par rapport aux municipalités de moins de 1 000 habitants qui ne faisaient pas partie de grandes agglomérations (figure 1). Dans chacune des tranches de collectivités de taille intermédiaire (de 1 000 à 9 999, de 10 000 à 99 999 et de 100 000 à 999 999 habitants), l'espérance de vie s'apparentait à la moyenne canadienne, c'est-à-dire qu'elle était plus élevée que dans la tranche des collectivités de la plus petite taille, mais moins élevée que dans la tranche des collectivités les plus peuplées.

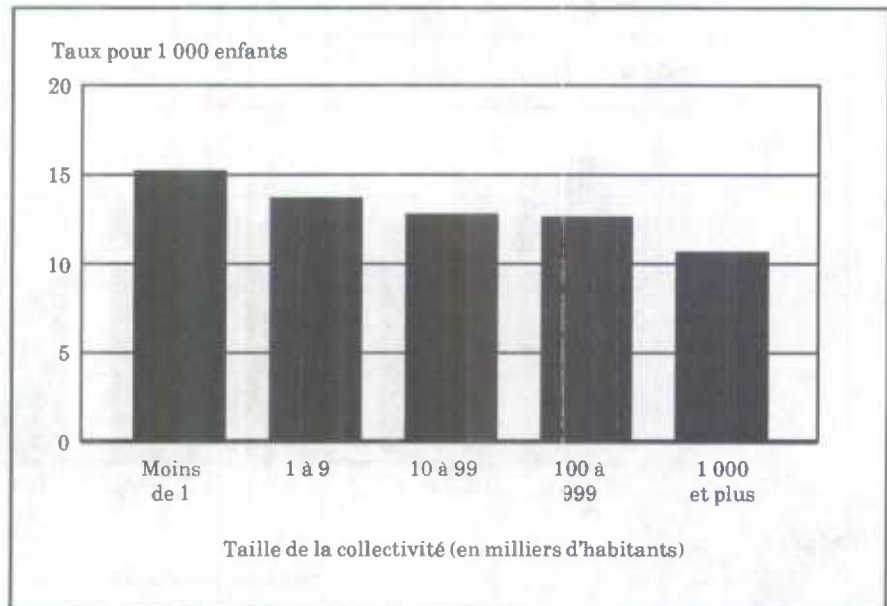
FIGURE 1
Espérance de vie, Canada, 1975-1977



Source : Wilkins et Adams, 1983.

Plus la collectivité était petite, plus les taux de mortalité infantile étaient élevés (figure 2). Dans la tranche de la plus petite taille, le taux de mortalité infantile était supérieur de 43 % à celui enregistré dans les plus grandes régions métropolitaines.

FIGURE 2
Mortalité infantile*, Canada, 1975-1977



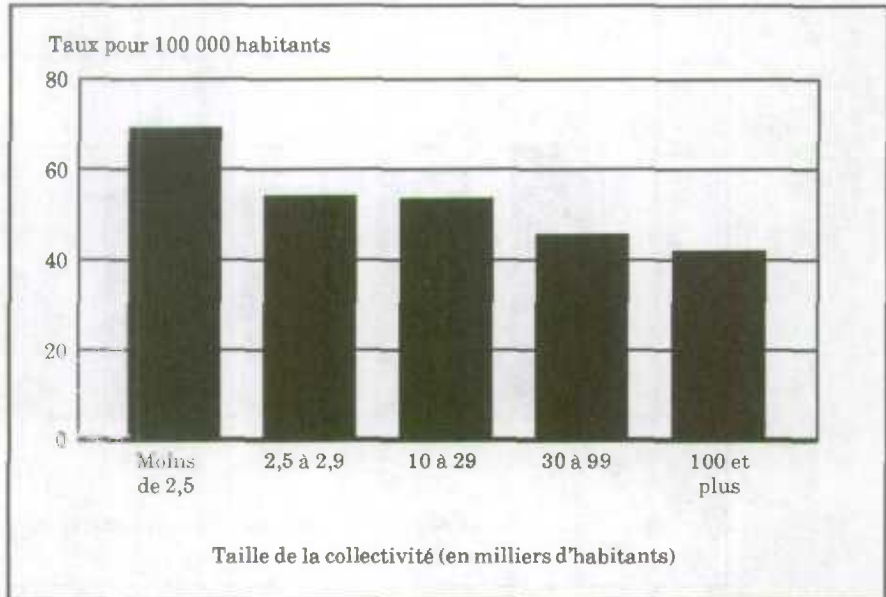
* Note : La mortalité infantile est basée sur la probabilité de décès tirée des tables de mortalité.

Source : Wilkins et Adams, 1983, annexe 1.2.

Les taux de mortalité normalisés selon l'âge relatifs à l'ensemble des cas d'accident, d'empoisonnement et de violence étaient plus élevés de 63 % dans la tranche des collectivités de la plus petite taille (dans le cas présent, désigne toutes les collectivités de moins de 2 500 habitants) que dans la tranche des collectivités de la plus grande taille (comptant au moins 100 000 habitants) (figure 3). En ce qui a trait aux collectivités des deux tranches de taille qui viennent immédiatement après la tranche de taille inférieure (soit celles qui comptent entre 2 500 et 30 000 habitants), on observe des taux de mortalité pour traumatismes plus élevés de 27 % que ceux associés à la tranche des plus grandes agglomérations.

FIGURE 3

Taux de mortalités normalisés pour l'ensemble des traumatismes, Canada, 1970-1972



Source : Basavarajappa et Lindsay, 1976, n° 84-533 au catalogue.

Études de l'état de santé selon la profession

Une autre façon de repérer les personnes les plus susceptibles d'habiter les régions rurales et les petites villes du Canada est de se servir des renseignements sur la profession habituelle (agriculture, exploitation minière, exploitation forestière ou pêche). Cela est valable en ce qui concerne les données d'enquêtes et du recensement, mais on ne dispose habituellement pas de ces renseignements dans les statistiques de l'état civil et les statistiques sanitaires. Cependant, la Colombie-Britannique a codé les actes de décès par profession de 1950 à 1978, permettant ainsi à Statistique Canada de mener une étude sur la mortalité selon la profession (Gallagher et al., 1986). Dans le cadre d'une étude récente entreprise en collaboration avec Santé et Bien-être social Canada, le Centre canadien d'information sur la santé a codé par profession tous les décès de résidents du Canada en 1986, sauf les décès qui se sont produits au Québec, où les données sur la profession habituelle ne figurent pas sur les certificats de décès.

On a en outre mené une grande variété d'études sur l'hygiène du travail et du milieu en utilisant la Base canadienne de données sur la mortalité. On s'attend à ce que d'autres études soient réalisées dès que sera disponible la Base canadienne de données sur les naissances,

actuellement à l'étape de projet. Ces études, sur lesquelles Martha Fair a attiré notre attention (voir le chapitre 14 de la présente publication), ne représentent que quelques-unes des nombreuses possibilités d'accroître l'utilité des données existantes en procédant à des couplages d'ensembles de données ayant trait à la santé.

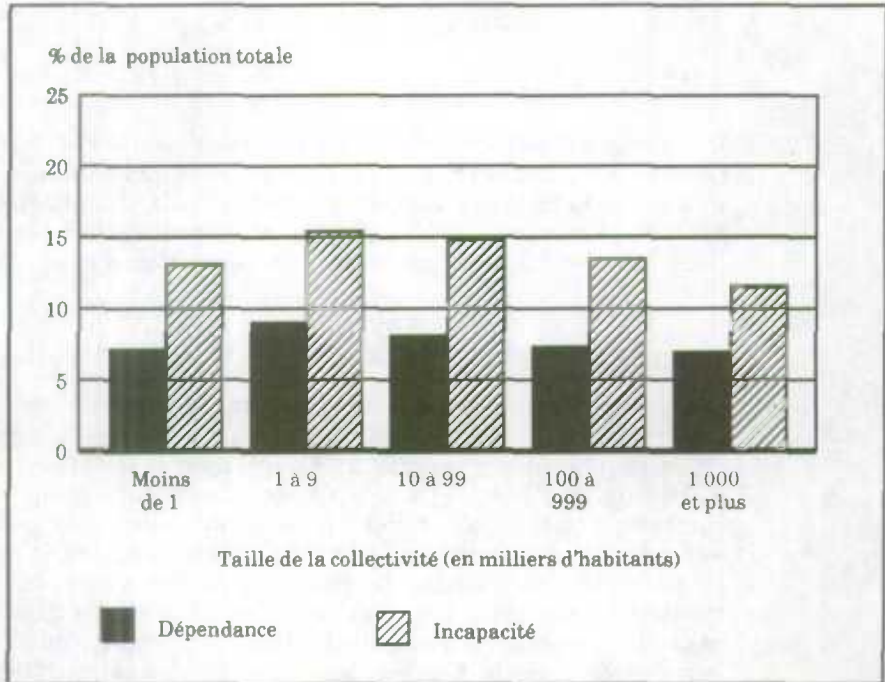
État de santé des autochtones

Des données relatives à l'état de santé des Indiens et des Inuit du Canada sont disponibles auprès de la Direction générale des services médicaux de Santé et Bien-être social Canada (Direction générale des services médicaux, 1988), ainsi que dans une étude réalisée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord (Hagey et al., 1989).

Incapacité selon la tranche de taille des collectivités

Les données sur la mortalité portent sur la durée de vie, alors que les données sur l'incapacité sont plus étroitement liées à la qualité de vie. Selon les définitions propres à l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (Statistique Canada, 1988c), l'incapacité comprend toutes les limitations d'activités reliées à la santé, alors que, selon nous, la dépendance se définit comme le besoin d'aide pour les soins personnels, la mobilité, les achats, la préparation des repas ou les travaux ménagers. Les taux d'incapacité étaient plus élevés dans les tranches des collectivités de petite taille; toutefois, les taux les plus élevés ont été enregistrés dans la tranche suivant celle des collectivités de la plus petite taille (de 1 000 à 9 999 habitants) plutôt que dans la tranche des plus petites collectivités (figure 4). Les taux de dépendance suivaient en général la même tendance que les taux d'incapacité, mais les taux liés à la tranche des plus petites collectivités n'étaient que légèrement supérieurs à ceux propres à la tranche des plus grandes agglomérations. Ces taux n'ont toutefois pas été normalisés selon l'âge.

FIGURE 4
Incapacité et dépendance, Canada, 1986



Source : Wilkins et Adams, 1990.

Conclusion

En somme, on observe dans le milieu rural et les petites villes du Canada une plus faible espérance de vie à la naissance, un taux de mortalité infantile plus élevé, des taux plus élevés de mortalité attribuable à des traumatismes, de même que de plus forts taux d'incapacité et de dépendance. À cet égard, le Centre canadien d'information sur la santé de Statistique Canada peut offrir des données portant sur la santé des personnes vivant dans les collectivités rurales du Canada, sous forme de renseignements publiés ou non.

Annexe I

Disponibilité des indicateurs de santé relatifs au milieu rural et aux petites villes du Canada

Les indicateurs de santé les mieux connus et généralement les plus utiles sont basés sur les statistiques de l'état civil relatives aux naissances et aux décès, les données du recensement, les données sur l'incapacité et sur les facteurs de risques tirées d'enquêtes sur la santé et, dans une moindre mesure, sur les données touchant la morbidité hospitalière et l'utilisation de l'assurance-maladie. À l'exception des données des enquêtes sur la santé qui s'appuient sur un échantillon de trop petite taille, la plupart des données qui servent de base aux principaux indicateurs de santé sont codées selon le comté ou la municipalité, ou selon les deux. Même si l'on ne connaît pas les codes de comté ou de municipalité, on connaît habituellement les codes postaux associés aux domiciles. L'un ou l'autre de ces renseignements suffit pour séparer, à tout le moins de façon approximative, les populations des régions rurales et des petites villes du reste de la population canadienne. On peut encore déterminer les personnes les plus susceptibles d'habiter des régions rurales ou des petites villes en se reportant à la profession habituelle (agriculture, exploitation minière, exploitation forestière ou pêche). Toutefois, si l'on dispose de ces renseignements dans les données d'enquêtes et du recensement, on n'en dispose généralement pas dans les statistiques de l'état civil et les statistiques sanitaires.

Dans les études dont on donne ici un aperçu, on a pris soin de grouper les régions en grandes catégories basées sur la taille, et ce, avant d'analyser les données. Cependant, il est possible de procéder à de nombreux autres groupements. Le plan de sondage de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités de 1986 visait à offrir des estimations statistiquement significatives de la présence ou de l'absence d'une incapacité, selon le sexe et le grand groupe d'âge, pour 236 régions infraprovinciales (dont, par exemple, 22 en Alberta, 16 en Saskatchewan et 3 dans les Territoires du Nord-Ouest). Les résultats relatifs à l'ensemble du Canada et aux provinces se trouvent dans les fichiers de microdonnées à grande diffusion. Les résultats concernant les régions du Nord ont été portés sur des fichiers distincts. De plus, on peut obtenir les résultats au niveau infraprovincial en demandant des totalisations spéciales au personnel de Statistique Canada associé au Programme de données sur les incapacités.

Les données sur l'incapacité et sur les facteurs de risque comportementaux tirées de l'enquête Santé Québec de 1987 sont disponibles pour chacun des 30 districts des services de santé communautaire.

Une analyse par région géographique des données de l'enquête Santé Québec portant sur des secteurs encore plus petits a été publiée récemment sous forme d'atlas (Pampalon et al., 1990). Des données semblables tirées de l'enquête Santé Ontario, qui est actuellement en cours, seront également disponibles par district sanitaire.

Enfin, le questionnaire long du recensement de 1986, destiné à une part de 20 % des ménages, comportait des questions sur les limitations d'activités et les handicaps. Les réponses à ces questions ont essentiellement servi à déterminer un échantillon mieux adapté aux fins de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités. Toutefois, les réponses aux questions du recensement révélant la présence ou l'absence d'une limitation des activités chez les adultes soutiennent la comparaison avec les réponses aux mêmes questions tirées de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités. Au besoin, on peut obtenir, contre remboursement des frais, des totalisations spéciales des réponses aux questions du recensement portant sur l'incapacité, pour des secteurs normalisés ou définis par l'utilisateur ou pour des populations cibles. On peut également obtenir contre remboursement des frais des totalisations spéciales se rapportant à n'importe quelle autre variable de recensement, ainsi que des totalisations semi-personnalisées visant à mettre en évidence les populations cibles des services sociaux et sanitaires.

Russell Wilkins
Centre canadien d'information sur la santé
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Références

Basavarajappa, K.G. et J. Lindsay. 1976. *Variations de la mortalité au Canada, 1960-1962 et 1970-1972.* N° 84-533 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Direction générale des services médicaux. 1988. *L'état de santé des Indiens et des Inuit du Canada : Mise à jour 1987.* Ottawa : Services de santé des Indiens et des populations du Nord. Santé et Bien-être social Canada.

Gallagher, R.P., W.J. Threlfall, P.R. Band, J.J. Spinelli et A.J. Coldman. 1986. *Mortalité par profession en Colombie-Britannique, 1950-1978.* N° 84-544 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Hagey, N.J., G. Larocque et C. McBride. 1989. *Faits saillants des conditions des autochtones, 1981-2001.* Partie I : Tendances démographiques. Partie II : Conditions sociales. Partie III : Conditions économiques. Analyse quantitative et recherche socio-démographique, série de documents de recherche, nos 89-1, 89-2, 89-3. Ottawa : Affaires indiennes et du Nord Canada.

Pampalon, R., D. Gauthier, G. Raymond et D. Beaudry. 1990. *La santé à la carte.* Une exploration géographique de l'enquête Santé Québec. Atlas. Québec : Les Publications du Québec.

Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada. 1980. *Répartition de la mortalité au Canada.* N° H49-6/1-1980 au catalogue. Volume 1 : Cancer, Volume 2 : Mortalité générale, Volume 3 : Mortalité en milieu urbain. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada.

Santé et Bien-être social Canada et Statistique Canada. 1991. *Répartition géographique de la mortalité au Canada.* Volume 4. Situation de la mortalité générale et tendances récentes. N° H49-6/4 - 1990 au catalogue. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada.

Statistique Canada. 1988a. *Naissances et décès.* La statistique de l'état civil, Volume I, 1986. N° 84-204 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1988b. *Principales statistiques de l'état civil selon la localité, 1986.* N° 84-542 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1988c. *Guide de l'utilisateur.* Enquête sur la santé et les limitations d'activités. Ottawa : Programme de données sur les incapacités, Statistique Canada.

Wilkins, R. et O.B. Adams. 1983. *Healthfulness of Life.* Montréal : Institut de recherches politiques.



Caraquet (Nouveau-Brunswick)

14

La santé de la population rurale : régime de mortalité par profession

Martha Fair

Résumé

L'accroissement de la mobilité de la population complique la tâche de définir les points névralgiques de la santé publique. La mise en corrélation de l'état de santé et du groupe professionnel est une des façons d'évaluer l'état de santé de la population rurale. Ainsi, chez les exploitants agricoles de la Saskatchewan, on a établi une corrélation entre la superficie vaporisée d'herbicides en 1970 et le lymphome non hodgkinien (un type de cancer). Au Canada, l'incidence de la crise cardiaque, ou de l'infarctus aigu du myocarde (IAM), varie beaucoup d'un endroit à l'autre. Les taux d'incidence des cas fatals et non fatals d'IAM sont plus élevés en Nouvelle-Écosse qu'en Saskatchewan. En 1977, la proportion de cas fatals était plus forte en Nouvelle-Écosse qu'en Saskatchewan. La différence la plus marquée au point de vue de la mortalité se situait au chapitre des décès survenus avant l'hospitalisation. En Ontario, une étude sur la mortalité des mineurs de la province a révélé que les mineurs travaillant dans les mines d'uranium connaissaient un pourcentage de décès liés au cancer du poumon plus élevé que l'ensemble de la population de sexe masculin de leur province.

La santé de la population rurale : régime de mortalité par profession

Martha Fair

Introduction

La demande généralisée de données sur le bien-être des habitants du milieu rural coïncide avec l'accroissement de la mobilité de la population, d'où la difficulté de définir les points névralgiques de la santé publique. En outre, on s'intéresse maintenant surtout aux maladies qui tardent à se manifester (souvent de 20 à 30 ans après l'apparition du tort environnemental qui en est la cause ou le catalyseur). Deux questions se posent habituellement. Quels effets entraînent les pesticides et la pulvérisation sur la population ? Y a-t-il un excès de cas de cancer chez certains groupes professionnels tels que les mineurs, les pêcheurs et les exploitants agricoles ?

La population canadienne est mobile. Selon le Recensement de 1986, environ 45 % des personnes de cinq ans et plus avaient déménagé depuis le Recensement de 1981. Les résultats se lisent comme suit :

- 56 % demeuraient à la même adresse;
- 24 % avaient changé d'adresse, mais habitaient dans la même municipalité;
- 14 % avaient changé de municipalité, mais résidaient dans la même province ou le même territoire;
- 4 % avaient changé de province; et
- 2 % vivaient à l'extérieur du pays.

Il existe plusieurs façons d'améliorer les méthodes d'évaluation de la santé de la population rurale: exploiter les fichiers de données administratives et de données d'enquêtes; organiser les fichiers selon l'évolution longitudinale des individus et utiliser le nouveau système général élaboré à Statistique Canada, de concert avec les fichiers nationaux comme la Base canadienne de données sur la mortalité. Trois

programmes conjoints à frais recouvrables sont en cours. Ils illustrent comment les données de Statistique Canada peuvent servir aux études sur la santé. Le présent article résume les résultats préliminaires qui en découlent.

Sommaire des résultats

Une étude financée par Santé et Bien-être social Canada, et qui porte sur environ 326 000 exploitants agricoles canadiens de sexe masculin dénombrés au Recensement de l'agriculture de 1971, examine le régime de mortalité par rapport à leurs pratiques d'exploitation et à diverses variables socio-économiques. La principale source de préoccupation, suggérée par des études antérieures sur les agriculteurs, est le lien entre l'utilisation des pesticides et certains types de cancers. Les résultats préliminaires concernant la Saskatchewan ont déjà été publiés (Wigle et al., 1990). Bien que la cohorte des exploitants agricoles de cette province ne présentait aucune surmortalité pour une quelconque cause de décès — y compris le lymphome non hodgkinien —, on a toutefois noté une forte corrélation entre le risque de lymphome non hodgkinien et la superficie vaporisée d'herbicides en 1970 de même que les sommes dépensées cette même année pour le carburant et l'huile employés à des fins agricoles.

La cohorte des exploitants agricoles canadiens a été établie au moyen du Système itératif général de chaînage d'articles (Hill, 1981) et de cinq importantes bases de données : le Registre des fermes de 1971, le Registre des fermes de 1981, le Recensement de la population de 1971, le Recensement de l'agriculture de 1971 et le fichier longitudinal du Recensement de l'agriculture. Puis, la cohorte a été rattachée à la Base canadienne de données sur la mortalité (Smith et al., 1982) aux fins d'établir le régime de mortalité. La méthodologie et les techniques utilisées pour cette étude sont précisées dans un article paru dans *Rapports sur la santé* (Jordan-Simpson et al., 1990).

Au Canada, les maladies cardiovasculaires sont la principale cause de décès et d'années potentielles de vie perdues, et les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires sont celles qui bénéficient le plus des services de santé du pays. Par ailleurs, la cardiopathie ischémique (CI) représente 60 % des décès attribuables aux maladies cardiovasculaires. En ce moment, les taux de mortalité par CI varient beaucoup à travers le pays. Ils sont généralement plus élevés dans l'Est que dans l'Ouest. Ainsi, la Nouvelle-Écosse a un taux de mortalité par CI relativement élevé tandis que la Saskatchewan a l'un des taux les plus faibles. Les taux varient aussi à l'intérieur des provinces.

Par le passé, les efforts d'explication des facteurs de risque à la base des fortes variations des taux de mortalité par CI ont été limités par le peu d'information disponible. Par exemple, il n'est pas possible d'accéder directement à l'information sur l'incidence de la CI. On a déjà proposé d'établir un registre des collectivités pour recueillir et valider ces

données, mais ce service serait trop coûteux et exigerait de longues périodes d'observation. On peut toutefois facilement obtenir, à l'échelle du pays, les données provenant des hôpitaux ainsi que les taux de mortalité, sous forme lisible par machine. Une étude de faisabilité a été menée au moyen des données de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan afin d'établir s'il serait rentable d'utiliser l'information existante et les techniques de couplage d'enregistrements pour estimer l'incidence de la CI. La Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan sont aux limites extrêmes du taux de mortalité par CI au niveau national. Les différents taux d'incidence de l'infarctus aigu du myocarde s'expliquaient surtout par l'effet combiné de la hausse générale du nombre de crises et de la progression du taux de létalité. Les écarts notés dans les décès survenus avant l'hospitalisation restent inexplicables jusqu'à maintenant et nécessitent un examen plus exhaustif (Nova Scotia-Saskatchewan Cardiovascular Disease Epidemiology Group, 1989). D'autres travaux sont en cours pour prolonger la période et accroître les régions à l'étude.

Diverses études sur l'irradiation ont été menées au Canada (Fair, 1989) pour déterminer les effets à long terme des radiations sur l'état de santé de différents groupes cibles. Parmi les cohortes actuellement à l'étude figurent les mineurs d'uranium, les travailleurs exposés aux radiations ainsi que les personnes sujettes à de faibles doses en cours de thérapie ou de dépistage (p. ex. la mammographie). Il est également possible qu'on examine les régions rurales proposées comme lieux de décharge, afin d'obtenir des données de base.

Selon une étude sur la mortalité des mineurs de l'Ontario, l'incidence des décès par cancer du poumon dans la province est plus élevée chez les mineurs d'uranium que chez l'ensemble des habitants de sexe masculin. En outre, l'étude attribue la cause probable de ces décès à l'exposition aux produits de filiation du radon (Muller et al., 1989).

Conclusion

On a réussi à coupler les dossiers administratifs et les données d'enquête pour produire des données épidémiologiques sur le bien-être de certaines populations. Le groupe professionnel des exploitants agricoles, par exemple, connaît un faible taux de mortalité. Toutefois, certains exploitants agricoles sont plus susceptibles d'être atteints de certains types de cancers comme le lymphome non hodgkinien.

Il est important d'identifier les populations à haut risque afin d'améliorer les mesures de prévention et de contrôle. On peut évaluer l'état de santé cardiovasculaire d'une collectivité, et apprécier les tendances temporelles et les différences aux niveaux régional et provincial, en utilisant les données administratives recueillies selon la procédure habituelle. Ce fut le cas pour les données de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan concernant l'infarctus aigu du myocarde. Il conviendrait d'étendre le cadre temporel et les régions à l'étude, en

accordant une attention particulière aux décès survenus avant l'hospitalisation.

Martha Fair
Centre canadien d'information sur la santé
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Références

- Fair, M.E. 1989. «Radiation studies in Canada: the national files and facilities necessary». *Workshop/Symposium on Radiation Protection: Past and Future* publié par D.J. TerMarsch et D.K. Myers. Chalk River. Laboratoires nucléaires de Chalk River.
- Hill, T. 1981. Rapport des systèmes généraux. *Système itératif général de chaînage d'articles : SIGCA*. Ottawa. Statistique Canada.
- Jordan-Simpson D.A., M.E. Fair et C. Poliquin. 1990. «Étude des exploitants agricoles canadiens : Méthodologie». *Rapports sur la santé*, n° 82-003 au catalogue, 2 (2) : 141-156.
- Muller, J., R. Kusiak et A.C. Ritchie. 1989. *Factors Modifying Lung Cancer Risk in Ontario Uranium Miners 1955-1981*. Toronto, ministère du Travail de l'Ontario, Commission des accidents du travail de l'Ontario.
- Nova Scotia-Saskatchewan Cardiovascular Disease Epidemiology Group. 1989. «Estimation of the Incidence of Acute Myocardial Infarction Using Record Linkage: A Feasibility Study in Nova Scotia and Saskatchewan». *Revue canadienne de santé publique*, 80 : 412-417.
- Smith, M.E. et H.B. Newcombe. 1982. «Use of the Canadian Mortality Data Base for Epidemiological Follow-up». *Revue canadienne de santé publique*, 73 : 39-46.
- Wigle, D.T., R.M. Semenciw, K. Wilkins, D. Riedel, L. Ritter, H.I. Morrison et Y. Mao. 1990. «Mortality Study of Canadian Male Farm Operators: Non-Hodgkin's Lymphoma Mortality and Agricultural Practices in Saskatchewan». *Journal of the National Cancer Institute*, 82 : 575-582.

15

Caractéristiques de la population, du revenu et de la migration pour les régions urbaines et rurales et les familles agricoles et non agricoles en Saskatchewan

Bruce Meyer

Résumé

Le nombre de familles rurales et agricoles en Saskatchewan a baissé entre 1982 et 1987. En même temps, le nombre de familles urbaines s'est accru de 8 %.

Le revenu provenant d'un travail autonome agricole représentait 26 % du revenu total des familles agricoles en 1987. Le revenu d'emploi provenant d'une source autre que le travail autonome agricole était plus important chez les familles agricoles en 1987 qu'en 1982. Le revenu médian des familles agricoles était plus élevé que celui des familles rurales mais moins élevé que celui des familles urbaines.

Les personnes seules vivant dans les régions rurales ont connu le taux de migration le plus élevé en 1982. Les personnes les moins mobiles étaient les résidents qui, en 1982, étaient membres d'unités familiales agricoles. Les résidents de régions rurales avaient également tendance à parcourir une plus grande distance lors de leur déménagement, soit vers une région urbaine à l'intérieur de la Saskatchewan ou en dehors de la province.

Les revenus médians de 1982 des déclarants migrants dans les unités familiales urbaines, rurales et agricoles étaient moins élevées que celles de leurs homologues non migrants. Les revenus médians des trois groupes de migrants se sont accrus plus rapidement que ceux des groupes de non-migrants.

Table des matières

1.	Objet	337
2.	Méthode et définitions	337
3.	Contexte	338
4.	Résultats	340
4.1	Population	340
4.2	Revenu selon la source et le sexe	341
4.2.1	Introduction	341
4.2.2	Familles	342
4.2.3	Personnes seules	343
4.3	Revenus médians	345
4.4	Migration	347
5.	Conclusion	352
Annexe I:	Méthodologie de la migration	353

Caractéristiques de la population, du revenu et de la migration pour les régions urbaines et rurales et les familles agricoles et non agricoles en Saskatchewan

Bruce Meyer

1. Objet

L'économie de la Saskatchewan traverse actuellement une période de restructuration découlant, en partie, des difficultés éprouvées par le secteur agricole. On vise ici à documenter certains des effets socio-économiques de cette restructuration sur les personnes seules et les familles qui vivent dans les régions rurales. La population, les niveaux et les sources de revenu, ainsi que les caractéristiques de la migration font l'objet d'un examen. Les trois grands thèmes de notre analyse sont : les régions urbaines et rurales, les familles agricoles et non agricoles et le sexe.

Nous nous proposons en outre de démontrer les possibilités d'analyse d'un ensemble de données constitué par Statistique Canada à partir des dossiers de l'impôt. Ces données fiscales sur les familles appelées T1FF (T1 Family File) portent sur les familles reconstituées à partir des personnes ayant fait une déclaration d'impôt et des personnes déclarées à leur charge. Ces données, basées sur la population, sont élaborées depuis plusieurs années, de sorte qu'on peut effectuer des analyses transversales, chronologiques et longitudinales.

2. Méthode et définitions

Les principales sources de données utilisées sont les dossiers de l'impôt sur le revenu des particuliers. En effet, en se fondant sur les renseignements contenus dans les dossiers fiscaux, il est possible d'apparier les déclarants pour reconstituer les familles et d'y ajouter les membres non déclarants.

Les dossiers peuvent être couplés d'une année à l'autre. D'après l'adresse figurant au dossier, il est possible de déterminer si une personne a déménagé dans l'intervalle. On a utilisé les dossiers de l'impôt sur le revenu de 1982 et 1987 pour établir les estimations de la migration entre 1983 et 1988¹. L'annexe I donne un résumé de la méthodologie utilisée.

Les familles se composent d'un époux et d'une épouse, d'un parent seul ou d'un couple en union libre vivant avec ou sans leurs enfants célibataires². Les personnes non classées comme appartenant à une famille sont considérées comme étant des personnes seules³.

Une famille est considérée comme une famille agricole si un ou les deux membres adultes de la famille ont déclaré un revenu brut provenant d'un travail autonome agricole⁴. Pour classer cette unité familiale⁵ dans la catégorie urbaine ou rurale, on se base sur le code postal de l'adresse de la famille⁶.

3. Contexte

En prix courants, le produit intérieur brut (PIB) du Canada était plus élevé de 49 % pour la période 1985-1989 qu'il ne l'était entre 1980 et 1984. En ce qui concerne la Saskatchewan, la production, en valeur nominale, a augmenté de 23 % au cours de la même période (tableau 1). En raison de la croissance économique plus lente, la part de la Saskatchewan du PIB national est passée de 4 % en 1980-1984 à 3 % en 1985-1989.

1. Les estimations de la migration sont postérieures d'une année à l'année d'imposition; en effet, normalement, les adresses postales figurant sur la formule fiscale s'appliquent à partir, environ, du mois d'avril suivant l'année d'imposition.
2. Contrairement à la famille de recensement, où les enfants peuvent avoir n'importe quel âge, dans les familles reconstituées à partir des données fiscales, l'âge limite a été fixé arbitrairement à 30 ans.
3. Certaines personnes hors famille peuvent, en fait, vivre dans des ménages avec d'autres personnes apparentées. Par exemple, un enfant de plus de trente ans vivant avec ses parents et une personne âgée vivant avec son enfant marié.
4. Le revenu brut de travail autonome ne comprend pas le revenu autonome provenant d'une société constituée.
5. On emploie le terme «unité familiale» pour décrire les familles et les personnes hors famille.
6. La Société canadienne des postes attribue des codes postaux pour faciliter la distribution du courrier. Ce code correspond à un côté d'îlot dans les régions urbaines où le courrier est distribué à domicile et à un secteur postal dans les régions rurales. Le deuxième chiffre du code postal est zéro pour les régions rurales et n'importe quel autre chiffre pour les régions urbaines. D'après ce critère, on considère que le service suburbain et le service de distribution rurale constituent un service urbain. Les codes postaux individuels peuvent être regroupés pour créer des secteurs plus importants : les régions de tri d'acheminement (RTA). Les trois premiers caractères du code postal représentent la RTA.

TABLEAU 1
Produit intérieur brut (en millions de dollars)

	Moyenne annuelle		Variation (%)
	1980-1984	1985-1989	
Canada	373 228	557 369	49,3
Saskatchewan	14 625	18 033	23,3

Source : *Statistique Canada. Comptes économiques provinciaux, n° 13-213 au catalogue.*

Par rapport à 1980-1984, le revenu comptable net que les exploitants agricoles canadiens tirent de leur exploitation a augmenté en moyenne de 39 % entre 1985 et 1989. Pour ce qui est des exploitants agricoles de la Saskatchewan, le chiffre équivalent était de 12 % (tableau 2).

Tant pour le Canada que pour la Saskatchewan, la croissance du revenu comptable net que les exploitants agricoles ont tiré de leur exploitation était d'environ 10 points plus faible que l'augmentation du PIB. En Saskatchewan, le revenu comptable net des exploitants agricoles provenant de leur exploitation représentait 6 % du PIB en 1980-1984. Pour la période 1985-1989, il est tombé à 5 % du PIB provincial. Par ailleurs, le revenu comptable net des exploitants agricoles provenant de leur exploitation constituait moins de 1 % du PIB du Canada au cours de ces deux périodes.

TABLEAU 2
Revenu comptable net des exploitants agricoles provenant de leur exploitation (en millions de dollars)

	Moyenne annuelle		Variation (%)
	1980-1984	1985-1989	
Canada	3 369	4 283	39,0
Saskatchewan	852	954	12,0

Source : *Statistique Canada. Comptes économiques provinciaux, n° 13-213 au catalogue.*

La faible croissance des revenus provenant des exploitations agricoles a un effet plus dramatique sur les personnes seules et les familles que les données ne le donnent à penser. Comme la taille des exploitations augmente et que la mécanisation s'accélère, il y a moins d'emplois pour

un niveau de production donné⁷. En Saskatchewan, le secteur agricole a perdu 5 000 emplois de 1980 à 1990 (Statistique Canada, 1989a, 1991b). Ce déclin a un effet néfaste sur le milieu rural tout entier. D'après les estimations économiques habituelles, pour chaque tranche de huit familles agricoles qui abandonnent l'agriculture, on perd une entreprise qui répond aux besoins des agriculteurs dans une localité voisine (Annis, 1989).

Après les Territoires du Nord-Ouest, la Saskatchewan avait le solde migratoire négatif le plus élevé, en raison de la migration inter-provinciale (Statistique Canada, 1991a). Au cours de la période allant de 1984 à 1989, la migration a entraîné une perte nette de 36 625 personnes, ce qui représente près de 4 % de la population estimée de la Saskatchewan en 1984 (Statistique Canada, 1988, 1991a).

En résumé, la croissance économique de la Saskatchewan a été plus faible que la moyenne au cours des années 1985-1989, comparativement aux cinq années précédentes. Le secteur du travail autonome agricole a été durement touché, n'ayant connu qu'une faible hausse de sa production nominale de 1985 à 1989. Cette province a connu un niveau élevé d'émigration interne nette et une faible croissance démographique.

On utilise les données T1FF pour analyser ces résultats de façon plus détaillée. Dans la présente communication, nous examinons les variations démographiques, les niveaux de revenu relatifs des familles urbaines, rurales et agricoles et la façon dont leurs sources de revenu ont évolué. L'analyse de la migration se concentre sur les déplacements de la population entre les régions rurales et les villes, à l'intérieur et à l'extérieur de la Saskatchewan.

4. Résultats

4.1 Population

Le tableau 3 indique le nombre de familles et de personnes seules vivant dans des régions urbaines, de celles vivant dans des régions rurales et de celles effectuant un travail autonome agricole. Certaines tendances se dégagent nettement :

- a. ce sont les régions urbaines qui connaissent la plus forte croissance démographique;
- b. le nombre des familles et des personnes seules employées dans l'agriculture a diminué;

7. Bollman et Ehrensaft (1988 : 4) ont montré que, entre 1936 et 1981, le nombre d'exploitations agricoles dans les provinces des Prairies a baissé de près de la moitié, la taille moyenne des exploitations a plus que doublé et le nombre de personnes employées par exploitation est demeuré pratiquement constant.

- c. le nombre de personnes seules a augmenté plus rapidement que le nombre de familles (cela peut être dû en partie à un accroissement du nombre des personnes réclamant le crédit pour la taxe fédérale sur les ventes;
- d. les familles rurales et les familles agricoles constituent des populations distinctes. Bien que le tableau n'en fasse pas mention, plus de 50 % des familles rurales n'ont pas de revenu provenant d'un travail autonome agricole⁸;
- e. les populations rurales sont demeurées relativement stables, phénomène pouvant masquer des taux de croissance démographiques différents, avec un effet de «rurbanisation»⁹ qui se manifeste dans les régions rurales proches de centres urbains;
- f. ce sont surtout les membres de familles qui s'adonnent au travail autonome agricole.

TABLEAU 3
Nombre d'unités familiales

	Familles			Personnes seules		
	1982	1987	Variation (%)	1982	1987	Variation (%)
Population agricole*	67 875	64 675	-4,7	15 475	15 175	-1,9
Population rurale	119 050	118 175	-0,7	46 025	46 975	2,1
Population urbaine	127 150	137 500	8,1	59 000	72 825	23,1

* Chiffres compris dans les totaux des populations urbaine et rurale

Source : Statistique Canada. Totalisations non publiées tirées des données fiscales sur les familles (T1FF).

4.2 Revenu selon la source et le sexe

4.2.1 Introduction

Les déclarants de la Saskatchewan ont déclaré au total 11 milliards de dollars de revenus en 1987. Les déclarants appartenant à des familles agricoles ont déclaré 20 % de ce montant, tandis que la part des membres de familles non agricoles était de 61 %. Les personnes seules ont déclaré les 18 % restants. Les femmes ont déclaré 33 % du montant total (tableau 4).

- 8. D'après Statistique Canada (1987 - Tableau 1), 19 % des exploitants agricoles de la Saskatchewan ne résidaient pas sur leurs terres et une autre tranche de 6,5 % résidaient sur leurs terres pendant moins de neuf mois par an. En 1987, 18 % des déclarants de la Saskatchewan ayant un revenu agricole brut avaient une adresse postale urbaine.
- 9. Gilson (1990) emploie ce terme pour décrire l'accroissement des populations rurales près des centres urbains, où il est fréquent de faire la navette vers la ville pour se rendre au travail.

4.2.2 Familles

Le revenu net provenant d'un travail autonome agricole représentait 26 % du revenu total des familles agricoles en 1987 (tableau 4). Il représentait 33 % du revenu déclaré par les hommes membres de familles agricoles et 7 % du revenu déclaré par les femmes. Ces chiffres ne sont pas indiqués au tableau 4, mais le revenu net provenant d'un travail autonome agricole a diminué de 17 % de 1982 à 1987. Il s'ensuit que cette source de revenu est passée de 32 % à 26 % du revenu total déclaré par les déclarants membres de familles agricoles.

TABLEAU 4

Répartition du revenu selon la source et le sexe pour les déclarants membres de familles agricoles et non agricoles, Saskatchewan, 1987

	Revenu total (1987) (en milliers de dollars)			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Familles agricoles						
Traitements et salaires	555 983	419 017	975 000	33,8	67,0	42,9
Travail autonome agricole	543 123	40 390	583 513	33,0	6,5	25,7
Travail autonome—autre	69 931	13 042	82 973	4,2	2,1	3,7
Placements	205 849	90 026	295 875	12,5	14,4	13,0
Revenu de retraite	127 360	34 005	161 365	7,7	5,4	7,1
Prestations d'ass.-chômage	25 821	14 209	40 030	1,6	2,3	1,8
Allocations familiales	19 827	6 665	26 492	1,2	1,1	1,2
Autres	97 780	7 915	105 695	5,9	1,3	4,7
Revenu total	1 645 674	625 269	2 270 943	100,0	100,0	100,0
Familles non agricoles						
Traitements et salaires	3 512 035	1 676 472	5 188 507	74,6	78,3	75,8
Travail autonome agricole	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Travail autonome—autre	291 058	55 611	346 669	6,2	2,6	5,1
Placements	270 997	173 898	444 895	5,8	8,1	6,5
Revenu de retraite	428 871	114 171	543 042	9,1	5,3	7,9
Prestations d'ass.-chômage	99 666	73 666	173 332	2,1	3,4	2,5
Allocations familiales	48 662	32 905	81 567	1,0	1,5	1,2
Autres	55 354	15 237	70 591	1,2	0,7	1,0
Revenu total	4 706 643	2 141 960	6 848 603	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada. Totalisations non publiées tirées des données fiscales sur les familles (T1FF).

L'emploi hors ferme constituait 47 % du revenu total des familles agricoles (salaires et traitements et autre revenu provenant d'un travail autonome). Pour les hommes, l'emploi hors ferme représentait 38 % de leur revenu total, alors que pour les femmes, il en représentait 69 %. Entre 1982 et 1987, le revenu provenant d'un emploi hors ferme s'est accru de 10 points, étant passé de 37 % du revenu total en 1982 à 47 % en 1987.

Le revenu de placements, relativement au revenu total, était deux fois plus important chez les familles agricoles que chez les familles non agricoles. Ce phénomène peut être dû, en partie, à la grande quantité de capital nécessaire pour exploiter une ferme et à la nature inégale des revenus. Il peut également indiquer que les familles agricoles étaient moins nombreuses à participer à des régimes de retraite et devaient épargner davantage en vue de leur vieillesse. Les autres revenus, qui comprennent les gains en capital, le revenu provenant de REÉR et le revenu locatif net, sont aussi relativement plus importants chez les familles agricoles. Cette différence peut traduire la nécessité de louer ou de vendre des biens pour que le reste de l'exploitation demeure financièrement viable.

Le revenu de retraite (Régime de pensions du Canada — RPC), la Sécurité de la vieillesse (SV) et le revenu provenant d'un régime privé de retraite représentaient 7 % du revenu des familles agricoles et 8 % de celui des familles non agricoles. Étant donné le profil d'âge des personnes membres de familles agricoles (11 % de personnes de 65 ans et plus) par comparaison avec les familles non agricoles (7 % de personnes de 65 ans et plus), on peut penser que les familles agricoles doivent participer à un régime privé pour s'assurer un revenu de retraite.

Les salaires et traitements comptent pour une proportion beaucoup plus forte du revenu des familles non agricoles (76 %) que des familles agricoles (43 %). Les familles non agricoles reçoivent proportionnellement moins de revenu provenant de placements et d'autres revenus (y compris le revenu locatif net et les gains en capital). Bien que les femmes déclarent moins de la moitié du revenu déclaré par les hommes, chez les hommes et les femmes membres de familles non agricoles, la répartition du revenu selon la source est très semblable.

4.2.3 Personnes seules

On comptait au total près de 120 000 personnes seules en Saskatchewan ayant présenté une déclaration d'impôt en 1987. De ce nombre, 13 % ont déclaré un revenu provenant d'un travail autonome agricole, et ces personnes étaient considérées comme des agriculteurs. Leur revenu représentait 15 % du revenu déclaré par des personnes seules.

On trouvera au tableau 5 le revenu selon la source des personnes seules agricoles et non agricoles. Le revenu provenant d'un travail autonome agricole constituait 31 % du revenu des agriculteurs vivant seuls. Le revenu provenant d'autres emplois (notamment les salaires et traitements, et autre revenu provenant d'un travail autonome) représentait une autre tranche de 21 % du revenu total. Les autres sources de revenu importantes étaient les placements (27 %), les pensions de retraite (14 %) et les autres revenus (6 %).

TABLEAU 5

Répartition du revenu selon la source et le sexe pour les exploitants agricoles vivant seuls et les personnes seules non agricoles, Saskatchewan, 1987

	Revenu total (1987) (en milliers de dollars)			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Exploitants agricoles vivant seuls						
Traitements et salaires	49 388	9 035	58 423	20,9	11,9	18,7
Travail autonome agricole	82 753	14 247	97 000	35,0	18,8	31,1
Travail autonome-autre	4 660	804	5 464	2,0	1,1	1,8
Placements	59 969	24 344	84 313	25,4	32,0	27,0
Revenu de retraite	23 318	20 032	43 350	9,9	26,4	13,9
Prestations d'ass.-chômage	3 355	231	3 586	1,4	0,3	1,1
Allocations familiales	9	5	14	0,0	0,0	0,0
Autres	12 761	7 273	20 034	5,4	9,6	6,4
Revenu total	236 213	75 971	312 184	100,0	100,0	100,0
Personnes seules non agricoles						
Traitements et salaires	633 765	443 946	1 077 711	72,9	52,3	62,7
Travail autonome agricole	0	0	0	0,0	0,0	0,0
Travail autonome-autre	32 477	9 479	41 956	3,7	1,1	2,4
Placements	78 601	164 241	242 842	9,0	19,4	14,1
Revenu de retraite	81 283	200 106	281 389	9,3	23,6	16,4
Prestations d'ass.-chômage	43 475	11 509	54 984	5,0	1,4	3,2
Allocations familiales	110	448	558	0,0	0,1	0,0
Autres	14 592	18 434	33 026	1,7	2,2	1,9
Revenu total	869 927	848 163	1 718 090	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada. Totalisations non publiées tirées des données fiscales sur les familles (T1FF).

Le revenu d'emploi représentait 65 % du revenu total des personnes seules non agricoles. Les autres sources importantes étaient le revenu de retraite (16 %) et le revenu de placements (14 %).

Le revenu de retraite est proportionnellement plus élevé chez les femmes seules que chez les hommes dans la même situation. Par exemple, 26 % du revenu des femmes agricoles vivant seules provenait d'un revenu de pension, contre 10 % pour les hommes. Cette différence est attribuable au fait que 62 % des femmes agricoles vivant seules ont 65 ans et plus, par comparaison avec 24 % des hommes agricoles vivant seuls.

La principale différence dans le revenu selon la source entre les personnes seules agricoles et non agricoles et les familles agricoles et non agricoles est que les premières comptent davantage sur les revenus de placements et de retraite et moins sur le revenu d'emploi.

Les variations du revenu selon la source constatées chez les membres de familles agricoles, de 1982 à 1987, étaient également présentes chez les agriculteurs vivant seuls; toutefois, ces variations étaient moins nettes. Par exemple, le revenu des exploitants vivant seuls provenant d'une exploitation agricole est passé de 36 % du revenu total à 31 %, tandis que le revenu provenant d'un emploi hors ferme est passé de 17 % à 21 %.

4.3 Revenus médians

Les revenus médians en 1982 et 1987 des familles et des personnes seules urbaines, rurales et agricoles figurent au tableau 6. Les données se prêtent aux observations suivantes :

- a. les revenus des familles agricoles étaient plus élevés que ceux de tous les résidents des régions rurales mais inférieurs à ceux des résidents des régions urbaines¹⁰;
- b. les revenus des agriculteurs vivant seuls étaient plus élevés que ceux des personnes seules vivant dans des régions urbaines ou rurales;
- c. le revenu médian des familles urbaines était plus élevé que le revenu médian des familles rurales ou agricoles et il s'est accru plus rapidement;
- d. les revenus déclarés par les personnes seules sont demeurés relativement stables pendant la période de cinq ans sur laquelle portait la comparaison. Ce fait est dû, en partie, à l'évolution des catégories de déclarants vivant seuls. Depuis 1986, un grand nombre de personnes à faible revenu qui n'ont pas d'impôt à payer ont réclamé le crédit pour taxe fédérale sur les ventes, ce qui a ralenti la croissance des revenus médians.

10. Les revenus médians des unités familiales agricoles ne donnent pas nécessairement une bonne indication de la viabilité économique de l'activité agricole. Voir, par exemple, Bollman, Smith et Tomiak (1988) pour une analyse de la viabilité économique de l'activité agricole sous l'angle des rendements du capital et de la main-d'oeuvre. Auer (1989 : 70) prétend que, après avoir tenu compte des coûts en capital, les revenus nets des exploitants agricoles se situent entre 60 % et 70 % des revenus nets par travailleur employé dans d'autres secteurs de l'économie.

TABLEAU 6

Revenu médian des familles et des personnes seules, Saskatchewan, 1982 et 1987

	Revenu médian (en dollars courants)					
	Familles			Personnes seules		
	1982	1987	Variation (%)	1982	1987	Variation (%)
Population agricole*	25 800	28 800	11,6	14 300	14 700	2,8
Population rurale	22 600	25 700	13,7	11 300	11 500	1,8
Population urbaine	31 500	36 300	15,2	14 200	14 400	1,4

* Chiffres inclus dans les totaux des populations urbaine et rurale

Source : Statistique Canada. Totalisations non publiées tirées des données fiscales sur les familles (T1FF).

Les revenus médians des déclarants hommes et femmes, tant agricoles que non agricoles, membres de familles ou hors famille, sont comparés au tableau 7. Il convient de noter les faits suivants :

- a. les revenus médians des hommes membres de familles agricoles et non agricoles étaient de deux à trois fois plus élevés que les revenus médians des femmes membres de telles familles;
- b. l'écart entre les revenus médians des hommes seuls et ceux des femmes seules était moins grand. En fait, les revenus moyens des femmes seules agricoles étaient plus élevés que ceux des hommes dans la même situation, tant en 1982 qu'en 1987. On peut expliquer ce fait par la différence entre la structure par âge des hommes et des femmes de cette catégorie. En effet, les hommes étaient généralement plus jeunes et les femmes, plus âgées;
- c. les revenus qui s'accroissaient le plus rapidement étaient ceux des femmes membres de familles;
- d. les déclarants de sexe masculin membres de familles agricoles avaient les revenus qui s'accroissaient le plus lentement;
- e. ce sont les femmes membres de familles agricoles qui avaient les revenus les plus faibles.

TABLEAU 7

Revenu médian des personnes selon la situation de famille, le type de travail et selon le sexe, Saskatchewan, 1982 et 1987

Déclarants	Revenu total médian		
	1982	1987	Variation (%)
Familles agricoles			
Hommes	19 700	20 200	2,5
Femmes	6 600	9 100	37,9
Familles non agricoles			
Hommes	23 200	26 200	12,9
Femmes	8 200	10 300	25,6
Personnes seules agricoles			
Hommes	13 600	14 300	5,1
Femmes	16 200	15 900	-1,9
Personnes seules non agricoles			
Hommes	13 300	13 700	3,0
Femmes	12 300	12 400	0,8

Source : Statistique Canada. Totalisations non publiées tirées des données fiscales sur les familles (T1FF).

4.4 Migration¹¹

Le ralentissement de la croissance démographique coïncide avec le ralentissement de l'économie en Saskatchewan. Les personnes qui s'estiment défavorisées au point de vue économique peuvent notamment réagir en changeant de région. La présente section a pour but d'examiner les caractéristiques des migrants et des non-migrants et les tendances migratoires des populations agricoles et non agricoles dans les régions rurales. Pour définir la situation d'une personne à cet égard, il s'agit essentiellement d'établir si, en 1988, elle vivait dans une autre région qu'en 1983¹².

Dans l'ensemble, 20 % de la population a été définie comme étant composée de migrants et la plus grande partie, soit 79 %, de non-migrants. Le statut migratoire n'a pas été déterminé pour les personnes restantes (1 %).

11. L'analyse de cette partie de l'étude ne porte que sur les personnes. Il est difficile de suivre les tendances migratoires des familles, étant donné l'inconstance des structures familiales dans le temps. Pour classer les personnes parmi les populations urbaines, rurales et agricoles, on s'est basé sur leur situation familiale en 1982.

12. Ce point est expliqué plus en détail à l'annexe I.

Étant donné la différence de taille entre les collectivités urbaines et rurales, les taux de migration des résidents de ces régions peuvent ne pas être directement comparables. Néanmoins, 18 % des personnes qui habitaient des régions urbaines de la Saskatchewan en 1983 et dont on pouvait déterminer le statut migratoire s'étaient installées dans une autre région en 1988. Le taux de migration des résidents des régions rurales s'établissait à 23 %. Toutefois, il ressort clairement que les personnes appartenant à des unités familiales agricoles sont beaucoup moins portées que les autres à se relocaliser. Seulement 14 % des personnes classées comme membres d'unités familiales agricoles ont migré au cours de la période de référence.

Il est intéressant de remarquer qu'en ce qui concerne les trois catégories, personnes habitant des régions urbaines, personnes habitant des régions rurales et personnes ayant une activité agricole, les revenus médians des migrants étaient inférieurs aux revenus médians des non-migrants dans la même situation. Toutefois, les trois catégories de migrants avaient bénéficié de gains de revenu en 1987, par comparaison avec les non-migrants dans les mêmes catégories. Bien que les différences observées entre le revenu des migrants des régions urbaines et rurales et celui des non-migrants s'appliquent également aux migrants agricoles, elles sont beaucoup plus faibles dans le cas de ces derniers. Ces résultats figurent au tableau 8.

TABLEAU 8

Taux de migration et variation du revenu médian des migrants et des non-migrants, Saskatchewan, 1983

		Population agricole*	Population rurale 1983	Population urbaine 1983
Migrants				
Population (1)		31 125	94 500	75 200
Revenu médian du déclarant (1982)	(\$)	11 300	9 700	12 200
Revenu médian du déclarant (1987)	(\$)	13 400	14 600	17 100
Variation du revenu médian	(%)	18,6	50,5	40,2
Non-migrants				
Population (2)		199 100	321 950	344 150
Revenu médian du déclarant (1982)	(\$)	11 900	11 700	15 800
Revenu médian du déclarant (1987)	(\$)	13 500	13 200	19 800
Variation du revenu médian	(%)	13,4	12,8	25,3
Taux de migration (1)/((1)+(2))*	(%)	13,5	22,7	17,9

* Chiffres inclus dans les totaux des populations urbaine et rurale

Source : Statistique Canada. Totalisations non publiées tirées des données fiscales sur les familles (TIFF).

Les taux de migration selon l'âge et le sexe pour les personnes membres d'unités familiales agricoles en 1982 sont indiqués au tableau 9¹³. Bien que les raisons de la migration soient multiples (p. ex. mariage, études postsecondaires, raisons de santé, meilleures conditions ailleurs, mode de vie, retraite), ce tableau donne une idée des caractéristiques des personnes qui pourraient quitter les exploitations et les régions agricoles. Comme on l'a fait remarquer ci-dessus, le taux de migration est faible chez les personnes membres d'unités familiales agricoles. On pouvait s'y attendre, étant donné que les personnes qui font un travail autonome agricole restent généralement au même endroit.

Les taux de migration des hommes et des femmes sont presque les mêmes, soit 13 % et 14 % respectivement. Les taux de migration les plus élevés concernent les hommes et les femmes qui avaient de 18 à 24 ans en 1982. Ce qui est significatif, c'est que plus des deux tiers des jeunes de ce groupe d'âge sont demeurés dans la même région. Le taux de migration plus élevé des femmes jeunes peut être dû au fait que l'agriculture emploie surtout des hommes, ou au fait que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de déménager, lorsqu'elles se marient, pour suivre leur conjoint.

TABLEAU 9
Personnes membres d'unités familiales agricoles,
Saskatchewan, 1982

	Migrants (1)	Non-migrants (2)	Taux de migration (1)/((1)+(2)) (%)
Hommes			
Moins de 18 ans	4 625	33 950	12,0
18 à 24 ans	4 100	10 725	27,7
25 à 44 ans	3 975	25 950	13,3
45 à 64 ans	2 825	27 250	9,4
65 ans et plus	925	9 050	9,3
Total	16 450	106 925	13,3
Femmes			
Moins de 18 ans	4 400	31 800	12,2
18 à 24 ans	3 550	7 175	33,1
25 à 44 ans	3 600	24 400	12,9
45 à 64 ans	2 525	23 050	9,9
65 ans et plus	625	5 775	9,8
Total	14 700	92 200	13,8

Source : Statistique Canada. Totalisations non publiées tirées des données fiscales sur les familles (T1FF).

13. Le taux de migration des personnes de moins de 18 ans est sous-estimé. La raison en est que certains enfants qui n'étaient pas des déclarants en 1982 auraient quitté le foyer familial en 1987. La méthodologie utilisée ne permet pas de rendre compte de ces cas précis.

On trouvera au tableau 10 les caractéristiques migratoires des résidents des régions rurales. Ce tableau fait la distinction entre les membres d'unités familiales agricoles et les membres d'unités familiales non agricoles¹⁴. Les membres d'unités familiales agricoles des régions rurales sont beaucoup moins nombreux à migrer que les résidents non agricoles des régions rurales et, même s'ils le font, ils s'éloignent beaucoup moins de leur ancien foyer. Le nouveau lieu d'établissement le plus favorisé par les migrants agricoles des régions rurales est une autre localité dans la même région de tri d'acheminement (RTA). De leur côté, les migrants non agricoles des régions rurales sont plus portés à se diriger vers un centre urbain de la Saskatchewan et, à défaut, à quitter la province. La migration à l'intérieur de la même RTA est la moins susceptible d'avoir pour motif des raisons d'ordre économique. Si l'on ne tient pas compte de cette migration, le taux de migration des résidents non agricoles des régions rurales est de 24 %. Le taux de migration comparable pour les membres d'unités familiales agricoles est de 9 %.

TABLEAU 10
Caractéristiques migratoires des résidents de régions rurales,
Saskatchewan, 1983

	Population agricole	Population non agricole
Population totale	192 325	223 975
Non-migrants	165 800	156 150
Migrant, même RTA	10 225	14 375
Migrants, autre région rurale en Sask.	4 225	12 100
Migrants, région urbaine en Sask.	7 700	24 275
Migrants, hors de la Sask.	4 375	17 075
Taux de migration 1* (%)	13,8	30,3
Taux de migration 2** (%)	8,5	23,9

* Tous les migrants/population totale

** Tous les migrants sauf les migrants dans la même RTA/population totale

Source : *Statistique Canada. Totalisations non publiées tirées des données fiscales sur les familles (T1FF).*

14. Les données sur les membres d'unités familiales agricoles diffèrent légèrement des données ci-dessus, car ce tableau s'en tient aux personnes qui résidaient dans des régions rurales en 1983.

On a essayé de déterminer s'il y avait un rapport entre les taux de migration par RTA rurale et le revenu médian des personnes agricoles et non agricoles. Les rapports constatés étaient très faibles. On pourrait conclure soit qu'il existe des raisons plus fortes que les conditions économiques expliquant la décision de migrer ou de ne pas migrer, soit qu'un niveau minimal de bien-être économique est nécessaire avant qu'il soit possible d'envisager la migration.

Les flux nets indiquent qu'il y avait moins de familles agricoles et moins d'agriculteurs vivant seuls en Saskatchewan en 1987 qu'en 1982. Le flux net est la différence entre le nombre de personnes qui se sont lancées¹⁵ dans l'agriculture et le nombre de personnes qui ont abandonné cette activité. Les flux bruts figurent au tableau 11. En 1987, on a pu faire le couplage des données se rapportant à 230 200 personnes appartenant à des unités familiales agricoles en 1982. Sur cet effectif, 196 350 personnes, soit plus de 85 %, étaient toujours employées dans l'agriculture en 1987, quoique le revenu provenant d'un travail autonome agricole représente une plus petite proportion de leur revenu total. Au total, on comptait 22 025 personnes membres d'unités familiales agricoles en 1987 qui ne l'étaient pas en 1982.

TABLEAU 11

Personnes membres d'unités familiales agricoles, sortants et entrants

Membres de familles agricoles	Personnes	Revenu médian 1982 (en dollars courants)	Revenu médian 1987 (en dollars courants)
1982 et 1987	196 350	11 600	13 500
1982 seulement (sortants)	33 850	10 600	16 000
1987 seulement (entrants)	22 025	13 200	15 500

Source : Statistique Canada. Totalisations non publiées tirées des données fiscales sur les familles (T1FF).

Il n'est pas surprenant de constater que les déclarants qui ont abandonné l'agriculture avaient, en 1982, un revenu médian inférieur à celui des déclarants qui ont conservé cette activité. Cependant, la décision d'abandonner l'agriculture paraît avoir été valable au point de vue économique. En 1987, le revenu médian des déclarants qui avaient quitté la terre était supérieur de 19 % à celui des déclarants qui n'en avaient pas fait autant.

Le revenu des déclarants qui étaient nouveaux dans l'agriculture était plus élevé que celui des déclarants qui n'avaient pas quitté la terre, et ce à la fois avant qu'ils deviennent membres d'unités familiales agricoles et après.

15. Les personnes classées comme «entrants» dans une unité familiale agricole en 1982 et 1987 étaient des déclarants en 1982 et 1987, mais ils étaient considérés comme faisant partie d'une famille agricole en 1987 seulement.

5. Conclusion

Les données sur les familles tirées des dossiers de l'impôt sur le revenu des particuliers indiquent que le nombre des familles rurales et agricoles de la Saskatchewan a diminué entre 1982 et 1987. Parallèlement, le nombre des familles urbaines s'est accru de 8 %. C'est dans les régions urbaines que le nombre des personnes seules a le plus augmenté, alors que dans les régions rurales il n'a connu qu'une croissance modérée. On constate une légère diminution du nombre des agriculteurs vivant seuls.

Le revenu provenant d'un travail autonome agricole représentait 26 % du revenu total des familles agricoles en 1987. Le revenu d'emploi provenant de sources autres que le travail autonome agricole formait une plus grande part du revenu des familles agricoles en 1987 qu'en 1982.

Le revenu médian des familles agricoles était plus élevé que celui des familles rurales, mais inférieur à celui des familles urbaines. Les agriculteurs vivant seuls avaient un revenu médian supérieur à celui des personnes seules vivant dans des régions urbaines ou rurales.

On a enregistré le taux de migration le plus élevé chez les personnes vivant dans des régions rurales. Les moins mobiles étaient les personnes membres d'unités familiales agricoles en 1982. De plus, les résidents des régions rurales qui quittaient la leur avaient tendance à s'établir dans des régions plus éloignées, soit dans une région urbaine de la Saskatchewan, soit en dehors de la province.

En 1982, chez les déclarants, le revenu médian des migrants membres d'unités familiales agricoles, urbaines et rurales était inférieur à celui de leurs homologues non migrants. Le revenu médian de ces trois catégories de migrants s'est élevé plus rapidement que celui des non-migrants.

Annexe I

Méthodologie de la migration

Les estimations de la migration sont produites à partir des fichiers sur les familles (T1FF) de 1982 et 1987. Ces fichiers contiennent des données sur les déclarants et les personnes à leur charge, classés en familles époux-épouse, familles monoparentales et unions libres, ainsi que sur les personnes hors famille.

Un enregistrement par déclarant a été créé pour chaque année. Le renseignement de base était le numéro d'assurance sociale (utilisé pour effectuer le couplage des enregistrements de 1982 à 1987) et l'adresse (utilisée pour établir le statut migratoire). Les données sur les personnes à charge non déclarantes ont été associées à chaque déclarant. Si l'époux et l'épouse étaient tous deux des déclarants, on plaçait automatiquement les données sur les enfants non déclarants dans les enregistrements de leurs parents. Ces enregistrements, appelés TFD, concernent en effet les déclarants et les personnes à leur charge. La seule exception à ce procédé concerne les conjoints non déclarants. Si on pouvait déterminer le numéro d'assurance sociale du conjoint non déclarant (on demande aux déclarants le NAS de leur conjoint), un enregistrement TFD était alors établi pour le conjoint non déclarant.

Les fichiers T1FF de la Saskatchewan pour 1982 contiennent 927 984 enregistrements. On a créé 601 876 enregistrements TFD se rapportant à 918 490 personnes. On n'a pas tenu compte des 9 494 personnes restantes parce que leur déclaration de revenus indiquait qu'elles étaient décédées ou qu'elles avaient fait faillite et que l'adresse semblait être l'adresse commerciale d'un tiers.

Bien que l'adresse ait contenu un code postal, on a utilisé un logiciel d'établissement des codes postaux pour attribuer ces codes. Grâce à l'utilisation de ce logiciel, le même code postal a été attribué aux enregistrements des déclarants et des personnes à leur charge (TFD) pour 1982 et 1987, à condition que les adresses soient les mêmes.

Les enregistrements TFD de 1982 pour la Saskatchewan ont été appariés aux données des T1FF de 1987 pour tout le Canada et aux données sur les personnes domiciliées dans d'autres pays qui présentent des déclarations de revenus canadiennes. Au total, on a apparié 547 544 enregistrements, ce qui représente 91 % des enregistrements des déclarants et des personnes à leur charge de la Saskatchewan en 1982, et 92 % des particuliers.

Pour déterminer le statut migratoire, on a comparé les codes postaux figurant dans les enregistrements TFD de 1982 et 1987. Les personnes mentionnées dans un de ces enregistrements étaient classées comme non-migrants si elles remplissaient les conditions suivantes :

- a. les codes postaux indiqués dans les enregistrements appariés étaient les mêmes et concernaient une région rurale;
- b. les codes postaux indiqués dans les enregistrements appariés étaient des codes urbains de la même ville. Par exemple, une personne qui aurait déménagé à l'intérieur de Saskatoon serait classée parmi les non-migrants;
- c. le code postal de 1982 ou de 1987 correspondait au mode de distribution commerciale urbain et l'autre code postal provenait d'une région rurale de tri d'acheminement voisine. Une recherche empirique a permis d'établir que les adresses urbaines dans ces cas-là étaient fréquemment des boîtes postales.

On a observé des flux élevés entre certains codes postaux. Ces flux peuvent être causés par une réorganisation des services de distribution du courrier plutôt que par le fait que les intéressés ont déménagé. Ces cas ont été classés comme non-migrants incertains. On a observé d'autres cas de flux très élevés en direction ou à partir de certains codes postaux urbains. Il pourrait s'agir d'adresses d'escompteurs d'impôt. Ces cas ont été également classés comme non-migrants incertains.

Lorsque le logiciel d'établissement des codes postaux ne permettait pas d'établir le code postal, on a utilisé le code postal familial mentionné dans l'enregistrement. On a utilisé le même que ci-dessus, avec, cependant, une différence. Lorsqu'on a utilisé le code postal familial initial, on l'a comparé à la fois au code postal initial et au code postal automatisé de l'autre année. Si l'un ou l'autre code remplissait les conditions applicables aux non-migrants, les personnes auxquelles se rapportaient les enregistrements étaient classées comme non-migrants.

Si on n'avait aucun code postal pour l'enregistrement correspondant de 1987, l'enregistrement était classé dans la catégorie des non-migrants incertains.

Tous les enregistrements non classés dans la catégorie des non-migrants ou des non-migrants incertains ont été classés dans celle des migrants.

Dans l'ensemble, 90 % des enregistrements initiaux de déclarants et des personnes à leur charge de 1982 ont été classés soit dans la catégorie des migrants, soit dans celle des non-migrants. Ceci représente 99 % des TFD de 1982 qui ont été appariés à des TFD de 1987. On compte 4 820 enregistrements de 1982 (1 %) dans la catégorie non-migrants incertains. En ce qui concerne les enregistrements des déclarants et des

personnes à leur charge classés comme migrants ou non-migrants, ils se répartissent ainsi : migrants, 21 % et non-migrants, 79 %.

Bruce Meyer
Division des données régionales et administratives
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Références

- Annis, Robert. 1989.** *Strategic Planning for Rural Development.* Brandon (Manitoba) : Westarc Group Inc.
- Auer, L. 1989.** *L'agriculture canadienne des Prairies, 1960-2000 — une analyse économique.* Ottawa : Conseil économique du Canada.
- Bollman, Ray D., Pamela Smith et Monica Tomiak. 1988.** «Farm financial stress and the ability of a farm to sustain a family». Communication faite dans le cadre du VII World Congress for Rural Sociology. Bologne, Italie : juin.
- Bollman, Ray D. et Philip Ehrensaft. 1988.** «Changing farm size distribution on the Prairies over the past one hundred years». *Prairie Forum*, 13(1) : printemps.
- Bollman, Ray D. 1991.** «Efficiency aspects of part-time farming». Dans *Multiple Job-holding Among Farm Families*, publié sous la direction de M. C. Hallberg. Ames, Iowa : Iowa State University Press.
- Emploi et Immigration Canada. 1989.** *Saskatchewan Medium Term Economic and Labour Market Outlook, 1989/90-1994/95.* Regina : Emploi et Immigration Canada, Service de planification et d'analyse économique.
- Gilson, J. C. 1990.** «Rural tradition and a changing society». *Prairie Forum on Rural Development : Selected Readings.* Brandon (Manitoba) : Westarc Group Inc.

- Revenu Canada — Impôt. 1988.** *Guide d'impôt —revenus d'agriculture et Guide d'impôt général.* Ottawa : Revenu Canada.
- Société canadienne des postes. 1988.** *Répertoire des codes postaux au Canada.* Ottawa : Société canadienne des postes.
- Statistique Canada. 1982.** *Agriculture : Saskatchewan.* Dans les séries sur le Recensement du Canada de 1981, n° 96-909 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1987.** *Agriculture : Saskatchewan.* Dans les séries sur le Recensement du Canada de 1986, n° 96-910 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1988.** *Estimations annuelles postcensitaires de la population suivant l'état matrimonial, l'âge, le sexe et composantes de l'accroissement, Canada, provinces et territoires, 1^{er} juin 1988,* n° 91-210 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1989a.** *Moyennes annuelles de la population active, 1981-1988,* n° 71-529 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1989b.** *Comptes économiques provinciaux : estimations annuelles, 1976-1987,* n° 13-213 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1991a.** *Estimations de la migration 1984-1989, tableau C.* Totalisations non publiées tirées des données fiscales sur les familles (T1FF). Ottawa : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives.
- Statistique Canada. 1991b.** *Moyennes annuelles de la population active 1990,* n° 71-220 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1991c.** *Comptes économiques provinciaux : estimations préliminaires 1989,* n° 13-213P au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

16

La pauvreté en milieu rural : analyse préliminaire des données du recensement et des données sur les familles déclarantes

Bill Reimer, Isabelle Ricard et Frances M. Shaver

Résumé

Le revenu moyen des ménages en milieu rural est inférieur à celui des ménages vivant dans des agglomérations urbaines, grandes ou petites. Toutefois, par rapport aux ménages des régions urbaines, il existe une plus faible proportion de ménages ruraux vivant sous le seuil de faible revenu (SFR), tel que défini par Statistique Canada. Cette plus faible proportion vient en partie du fait que le SFR est ajusté pour tenir compte du coût de la vie qui est plus bas en région rurale. Le SFR pour les régions rurales est d'environ 26 % inférieur à celui des centres métropolitains.

À noter par ailleurs que la faible proportion de ménages ruraux vivant sous le SFR est attribuable à la présence dans la population rurale de ménages non agricoles. La proportion des ménages agricoles dont le revenu est inférieur au SFR est aussi importante que celle des ménages vivant sous le SFR dans les régions les plus pauvres du pays. En outre, les données montrent que le nombre de ménages défavorisés est plus élevé dans les petites collectivités (celles de moins de 5 000 personnes) que dans les villes. Enfin, bien qu'il semble y avoir moins de pauvreté en milieu rural qu'urbain, certains groupes à risque en milieu rural font face à des difficultés particulières. Il s'agit des groupes suivants :

- les ménages sans revenu d'emploi;
- les personnes de plus de 65 ans;
- les ménages de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et du Québec;
- les ménages agricoles;
- les familles dans lesquelles les femmes sont les seules déclarantes;
- les familles qui ne comptent qu'un soutien économique d'âge adulte;
- les familles comptant de nombreux enfants.

La méthode la plus simple pour examiner la pauvreté consiste à s'appuyer sur des indicateurs économiques. Toutefois, cette façon de procéder ne permet pas de tenir compte des facteurs sociaux et politiques influant sur la pauvreté.

Table des matières

1.	Introduction	359
2.	Analyse des données du recensement	360
2.1	Catégorie d'habitat	360
2.2	Province	362
2.3	Branche d'activité	364
2.4	Source de revenu	366
2.5	Modèle de régression totale	365
3.	Analyse des données fiscales	368
3.1	Différences selon le sexe	370
3.2	Structure de la famille	371
3.3	Nombre d'enfants	372
4.	Conclusion	373

La pauvreté en milieu rural : analyse préliminaire des données du recensement et des données sur les familles déclarantes¹

Bill Reimer, Isabelle Ricard et Frances M. Shaver

1. Introduction

D'après Statistique Canada, 28 % des familles et 13 % des personnes seules qui habitent en région rurale vivent sous le seuil de faible revenu (Ross et Shillington, 1989). Jusqu'à présent, peu d'études ont été effectuées sur la question. Par ailleurs, les résultats de diverses études sur les petites collectivités et les données de recensements menés dans différents pays ont montré que, bien qu'il y ait des similitudes entre la pauvreté en milieu urbain et la pauvreté en milieu rural, le phénomène est bien différent dans l'un et l'autre cas. La présente étude propose une analyse préliminaire des chiffres du recensement et des données fiscales dans le but d'établir la répartition des ménages à faible revenu et les principales caractéristiques de ces ménages.

Les données du recensement ne se prêtent pas aisément à l'étude de la pauvreté en milieu rural. Les publications du recensement nous renseignent sur la proportion de personnes seules et de familles vivant en milieu rural pour différents secteurs géographiques ainsi que sur la proportion de la population rurale dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu (SFR); mis à part ces données, il n'existe pratiquement rien. Pour ce qui est des totalisations spéciales, leur coût de production fait nécessairement réfléchir en cette période de compressions budgétaires.

1. Les auteurs tiennent à remercier la Division des données régionales et administratives, de Statistique Canada, pour son aide financière ainsi que le Agriculture and Rural Restructuring Group.

De plus, la majeure partie des données du recensement qui sont aisément disponibles nous renseignent surtout sur le nombre et sur les caractéristiques individuelles et financières des ménages à faible revenu en milieu rural. Les indicateurs de la santé, de l'éducation, des loisirs et de la culture de ces ménages ne peuvent être facilement intégrés aux données du Recensement de la population. Et comme l'intégration de données semblables entraînerait un accroissement du coût de l'analyse, en temps et en argent, nous devons nous en tenir à l'examen des revenus, des personnes seules et des familles.

2. Analyse des données du recensement

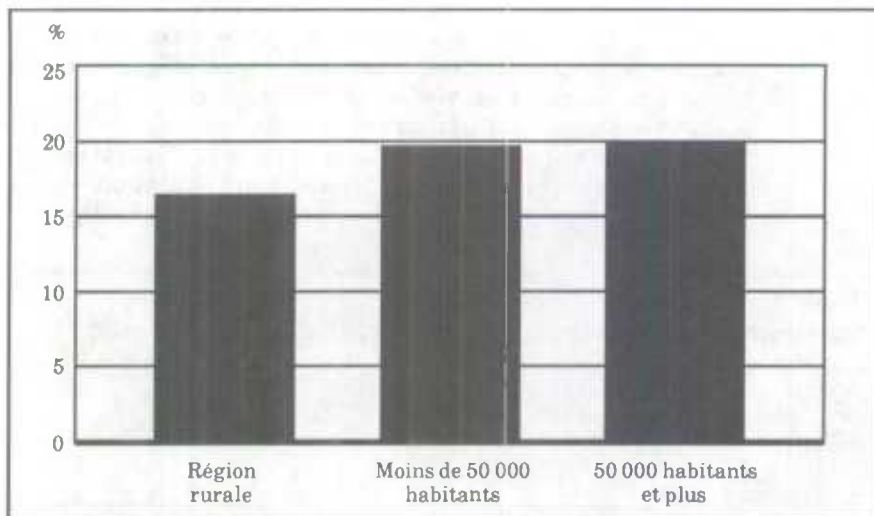
L'analyse présentée dans cette section s'appuie sur des totalisations spéciales du Recensement de la population de 1986, étant donné qu'aucune publication ne présente des données croisées sur les ménages à faible revenu et la population rurale.

Nous avons utilisé le SFR de Statistique Canada pour identifier les ménages défavorisés dans les régions rurales du pays. Les données sur les dépenses des familles qui consacrent plus de 62 % de leur revenu à la nourriture, aux vêtements et au logement montrent que les familles rurales qui franchissent ce seuil ont un revenu inférieur à celui des familles en général (Wolfson et Evans, 1990). C'est pour cette raison que le SFR pour les régions rurales est de 26 % inférieur au SFR pour les régions métropolitaines. Cette méthode a été contestée pour diverses raisons (CCDS, 1984), mais nous l'avons retenue, car c'est la façon la plus utile d'exploiter les données du recensement.

2.1 Catégorie d'habitat

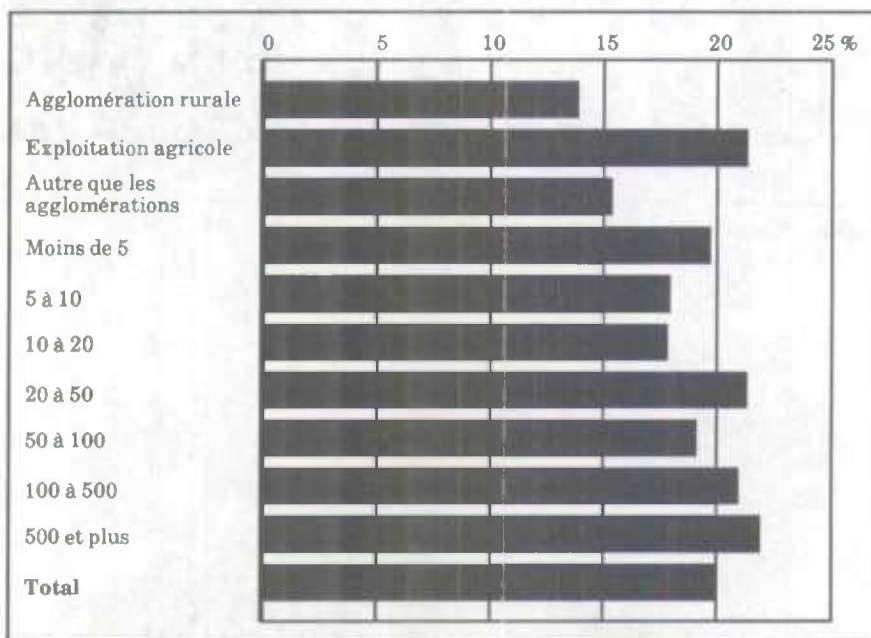
La proportion des ménages dont le revenu est inférieur au SFR est plus petite dans les régions rurales que dans les agglomérations urbaines, grandes ou petites (figure 1). À noter cependant que cet écart entre les régions rurales et urbaines masque des variations importantes, le SFR étant ajusté selon le secteur de résidence et la taille de la famille. La faible proportion de ménages ruraux vivant sous le SFR tient à la présence dans la population rurale de ménages non agricoles (figure 2). La part des ménages agricoles dont le revenu est inférieur au SFR est aussi importante que la proportion des ménages vivant sous le SFR dans les régions les plus pauvres du pays. Enfin, la proportion des ménages défavorisés est plus élevée dans les petites collectivités, à savoir celles de moins de 5 000 personnes, que dans les villes.

FIGURE 1
Pourcentage des ménages sous le SFR, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

FIGURE 2
Pourcentage des ménages sous le SFR, Canada, 1986
(en milliers d'habitants)



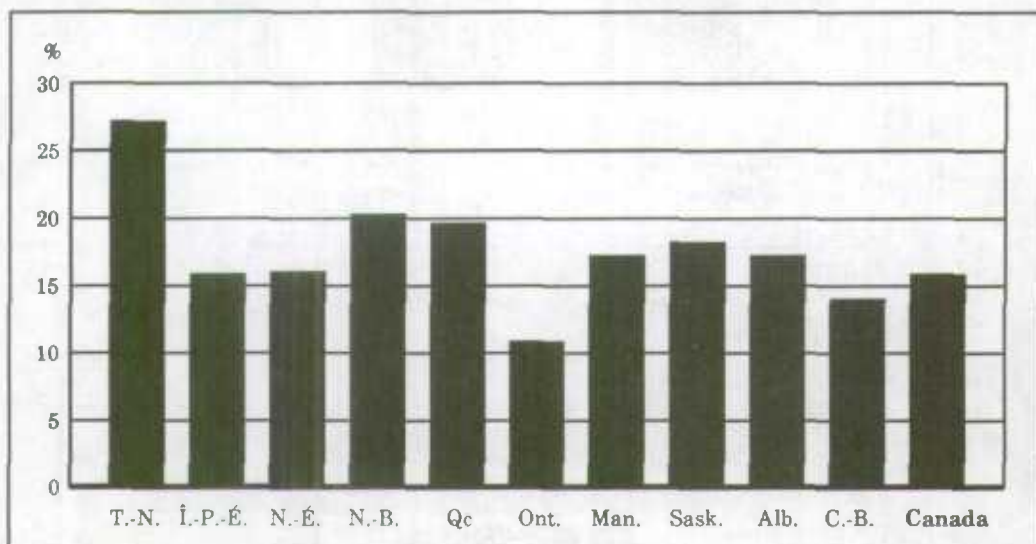
Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

2.2 Province

La proportion des ménages ruraux à faible revenu varie beaucoup d'une province à l'autre (figure 3). Les proportions les plus fortes sont à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et au Québec. En Ontario, la proportion des ménages ruraux défavorisés est exceptionnellement faible. Si l'on compare les provinces les unes aux autres, elles se classent de la même manière du point de vue du pourcentage des ménages à faible revenu tant dans la population rurale que dans l'ensemble de la population : le pourcentage des ménages à faible revenu est légèrement plus élevé dans l'ensemble de la population que dans la population rurale et cela, dans toutes les provinces sauf Terre-Neuve et l'Alberta (figure 4)².

FIGURE 3

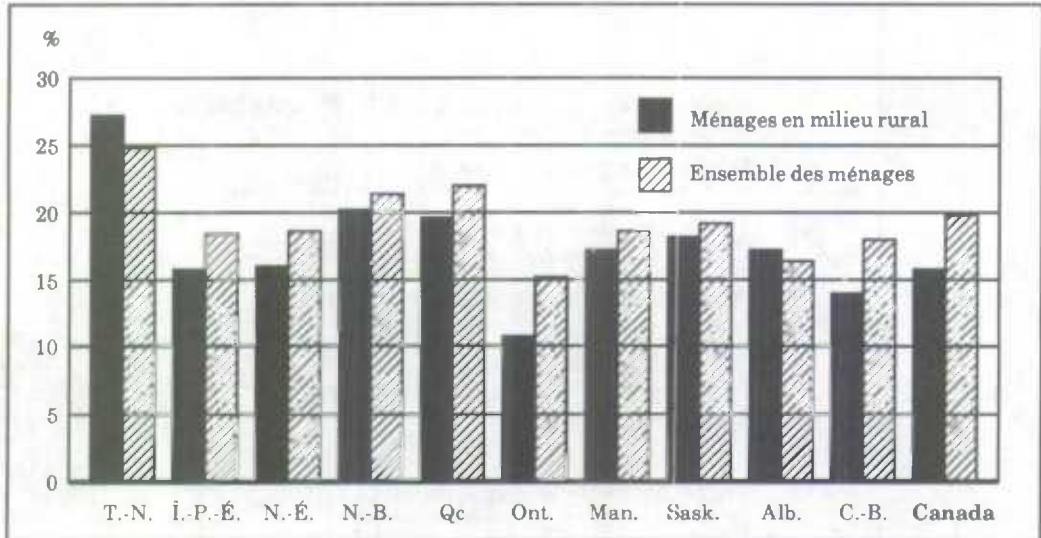
Pourcentage des ménages ruraux sous le SFR, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

2. Tant à Terre-Neuve qu'en Alberta, la proportion des ménages à faible revenu est relativement peu élevée dans les régions de moins de 50 000 habitants (figure 5).

FIGURE 4
Pourcentage des ménages sous le SFR, Canada, 1986

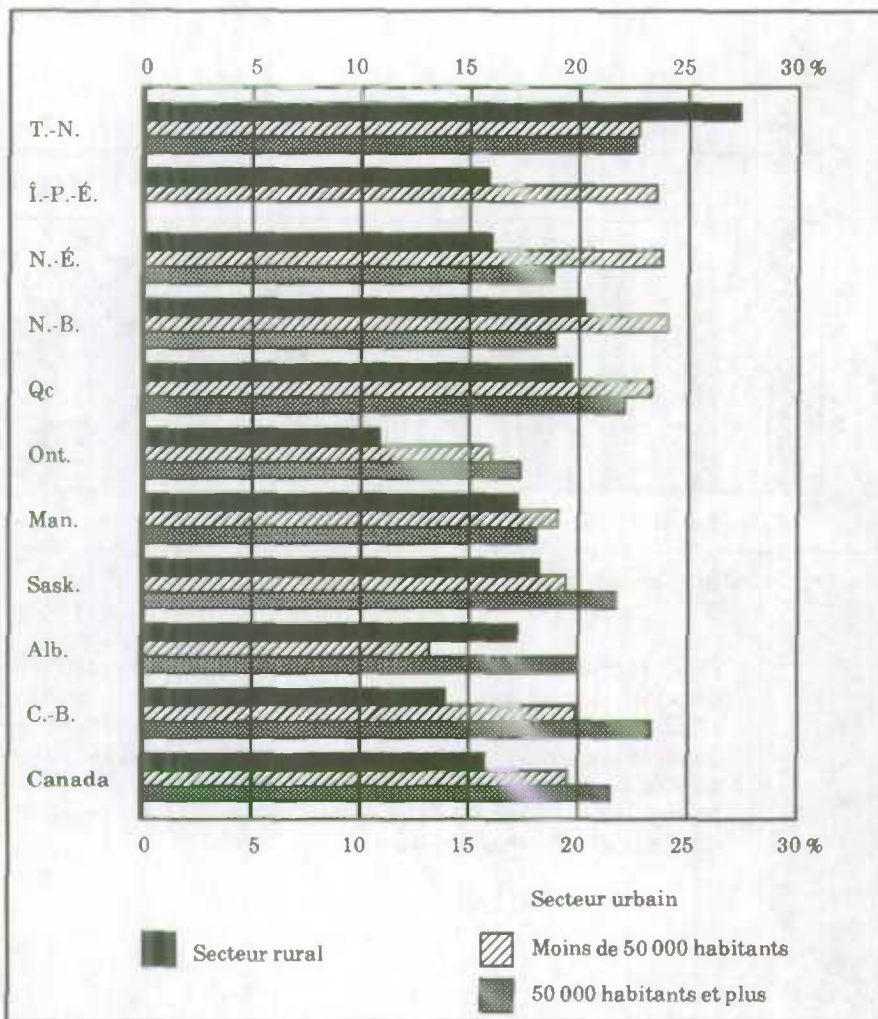


Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

Pour évaluer l'importance de la taille du secteur de résidence et de la province sur la proportion des ménages à faible revenu, nous avons effectué une analyse de régression multiple en retenant les subdivisions de recensement comme unité de base³. Cette analyse montre clairement que la province de résidence est un facteur significatif qui explique mieux les différences dans la proportion des ménages à faible revenu que la taille du secteur de résidence (figure 5).

3. La taille du secteur de résidence et la province ont été utilisées comme variables auxiliaires.

FIGURE 5
Pourcentage des ménages sous le SFR, Canada, 1986



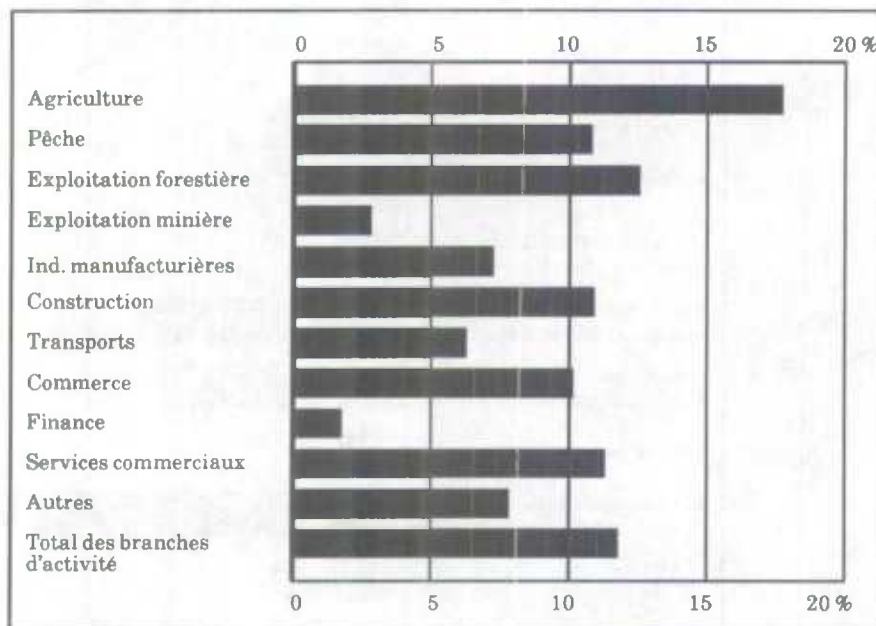
Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

2.3 Branche d'activité

La base industrielle d'une région influe sans doute de plusieurs façons sur l'ampleur de la pauvreté. Les salaires varient beaucoup selon la branche d'activité et certaines branches sont plus vulnérables aux fluctuations du marché que d'autres. En outre, le nombre d'emplois créés par les branches d'activité ainsi que la durée de ces derniers se répercutent sur le niveau et la sécurité du revenu de la population.

Pour évaluer l'effet qu'a le genre de branche d'activité sur la proportion des ménages à faible revenu, nous avons examiné la branche employant la première personne du ménage⁴. Il ressort clairement de l'analyse que ce sont dans les ménages où la première personne travaille dans le domaine agricole qu'on trouve la proportion la plus élevée de ménages à faible revenu (figure 6), ce qui correspond à une autre constatation dont nous avons fait état plus tôt, à savoir la présence dans les ménages agricoles d'une proportion élevée de ménages à faible revenu. Par ailleurs, on observe une variation considérable dans la proportion des ménages à faible revenu entre les autres catégories de branches d'activité, et il serait donc souhaitable de faire une étude plus approfondie pour évaluer l'effet de chacune.

FIGURE 6
Pourcentage des ménages ruraux sous le SFR, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

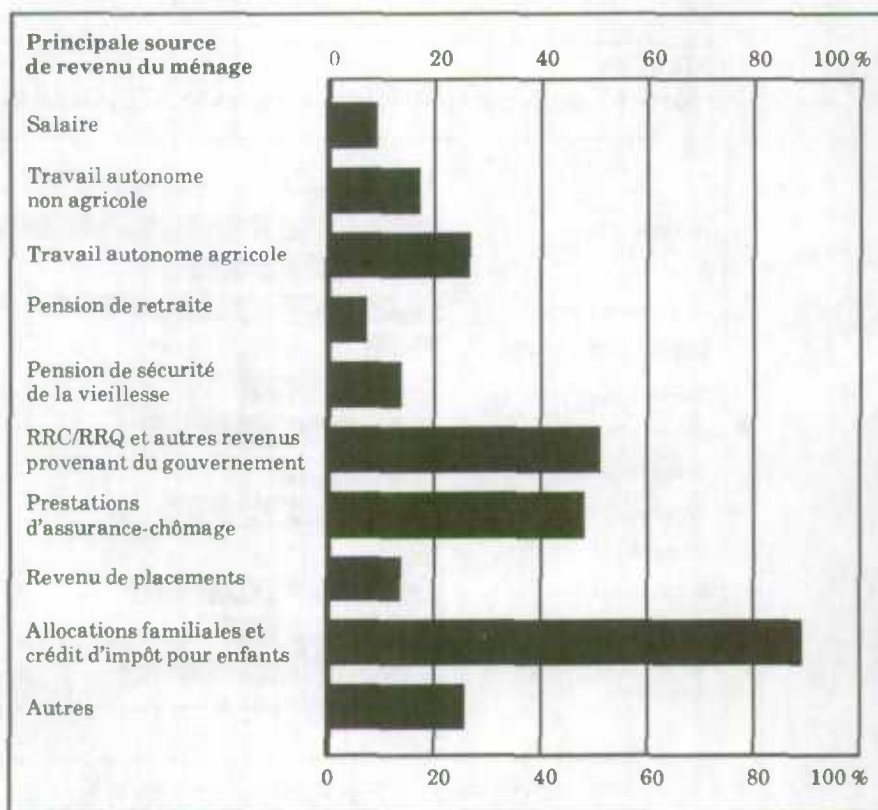
Enfin, malgré ces variations entre les industries, l'analyse de régression a montré que l'attribution d'une valeur de contrôle à la variable «branche d'activité» influait peu sur la capacité de prévoir les variations de la proportion des ménages à faible revenu dans les provinces. Environ 67 % de la variation entre les proportions des ménages à faible revenu est attribuable aux écarts entre les provinces, et cela même après l'attribution d'une valeur de contrôle à la variable «branche d'activité».

4. Nous n'avons pas sélectionné la personne ayant le revenu le plus haut parce que cela aurait entraîné des dépenses de traitement des données trop élevées.

2.4 Source de revenu

Lorsqu'on examine les ménages selon la principale source de revenu, on observe des écarts considérables dans la proportion des ménages à faible revenu (figure 7). Les ménages dans lesquels les allocations familiales constituent la principale source de revenu sont de loin le groupe où les ménages à faible revenu sont les plus fréquents. Nous pouvons conclure que ces ménages comptent de nombreux enfants.

FIGURE 7
Pourcentage des ménages ruraux sous le SFR, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population, 1986.

La proportion élevée des ménages à faible revenu chez les ménages touchant des pensions de vieillesse ou bénéficiant de l'assistance-vieillesse signifie que l'âge joue un rôle important dans la pauvreté en milieu rural. Les données sur les régions urbaines vont dans le même sens, mais l'âge est un facteur encore plus important dans les régions rurales parce que les personnes âgées y sont surreprésentées.

Par ailleurs, l'importance de l'emploi ressort clairement des données : la proportion des ménages à faible revenu est élevée dans les ménages où les prestations d'assurance-chômage sont la principale source de revenu, et elle est faible dans les ménages où le revenu d'emploi est la principale source.

Nous avons à nouveau effectué une analyse de régression pour évaluer l'effet relatif de la source de revenu et de la province sur la proportion des ménages à faible revenu. Cette analyse a révélé très peu de changement dans l'efficacité prévisionnelle de la variable «province», lorsque des valeurs de contrôle étaient attribuées aux sources de revenu.

Une analyse de régression portant sur les variables «branche d'activité» et «source de revenu» a montré que ces dernières avaient une bonne efficacité prévisionnelle. Comme le montre le tableau 1, le revenu d'emploi est la variable qui influe le plus sur le risque de faire partie du groupe des ménages à faible revenu; en fait cette variable réduit énormément ce risque. Viennent ensuite les variables «pension de vieillesse» et «assistance-vieillesse», qui font toutes deux augmenter le risque de pauvreté du ménage. Quatre autres variables ont un effet significatif sur le risque de pauvreté, à savoir : travail dans le secteur commercial (réduction du risque), prestations d'assurance-chômage (augmentation du risque), travail dans le secteur de l'exploitation forestière (augmentation) et travail dans le secteur de la finance (réduction).

TABLEAU 1

Coefficients bêta des variables influant sur le risque de faible revenu : branche d'activité et source de revenu

Régression par degrés, R^2 multiple = 0,73

Revenu d'emploi	- 0,52
Revenu de pension de vieillesse	0,38
Régime de pensions du Canada/Régie des rentes du Québec	0,36
Branche — Services commerciaux et personnels	- 0,26
Prestations d'assurance-chômage	0,25
Branche — Exploitation forestière	0,15
Branche — Finance	- 0,13

2.5 Modèle de régression totale

Afin d'appliquer des valeurs de contrôle à toutes les variables étudiées (province, branche d'activité et source de revenu), nous avons construit un modèle de régression portant sur ces variables. Comme on peut le voir au tableau 2, l'efficacité prévisionnelle du modèle était très élevée. L'importance de la branche d'activité a été éclipsée par les deux autres variables, soit le revenu d'emploi et le revenu de pensions. Les variations obtenues pour la branche d'activité n'étaient pas significatives, et elles n'ont pas été retenues dans le modèle final.

TABLEAU 2

**Coefficients bêta des variables influant sur le risque de faible
revenu : province, branche d'activité et source de revenu**

Régression par degrés, R ² multiple = 0,81	
Revenu d'emploi	- 0,51
Revenu de pension de vieillesse	0,49
Terre-Neuve	0,38
Québec	0,35
Régime de pensions du Canada/Régie des rentes du Québec	0,33
Nouveau-Brunswick	0,20
Travail agricole autonome	0,14
Alberta	0,13
Ontario	- 0,12

Nota : La Colombie-Britannique, les autres branches d'activité et les autres sources de revenu sont les catégories de référence pour les variables auxiliaires.

Les résultats de l'analyse confirment la nécessité d'un examen plus approfondi du lien entre un faible revenu et les variables suivantes : emploi rémunéré, présence d'une proportion importante de personnes âgées en milieu rural, exploitation d'une ferme et province. Lorsqu'on considère cet ensemble de variables, il semble que les différences attribuables à la branche d'activité présentent moins d'intérêt.

3. Analyse des données fiscales

Dans la présente section, nous examinerons les caractéristiques de la population rurale défavorisée à partir des données sur les familles déclarantes du Québec, c'est-à-dire les familles produisant une déclaration des revenus. Nous avons décidé de limiter notre examen aux ménages du Québec d'une part pour restreindre les coûts et d'autre part en raison du caractère préliminaire de cette analyse.

Les familles déclarantes des régions rurales ont été isolées à l'aide du deuxième caractère du code postal (lequel est «0» pour les régions rurales). Postes Canada définit une région rurale comme un secteur comptant moins de 5 000 points de livraison et pour lequel la municipalité ne prévoit pas d'accroissement du nombre de ces points au cours des cinq années suivant l'établissement du code.

La méthode employée pour reconstituer les familles comporte six étapes. Les couples ont été reconstitués à partir du numéro d'assurance sociale, du nom et du code postal⁵. Tout enfant déclarant était ensuite inclus dans la famille. En appliquant cette méthode, nous avons obtenu quatre catégories ou genres de familles. À l'étape suivante, nous avons reconstitué les couples en union libre en nous fondant sur l'adresse, le code postal et la différence d'âge entre les déclarants. La dernière étape consistait à déterminer, en procédant par imputation, le nombre d'enfants non déclarants dans la famille en se fondant sur les données fournies au fisc par le père, la mère, ou les deux : exemptions d'impôt pour enfants, crédits d'impôt pour enfants, allocations familiales, frais de garde et autres exemptions.

Les caractéristiques des familles reconstituées à l'aide de cette méthode sont semblables aux caractéristiques mises en évidence par les données du recensement. Les familles reconstituées à partir des dossiers fiscaux représentent 94 % de la population dénombrée lors du Recensement de 1986. La couverture varie selon la province, allant de 92 % à l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique à 101 % au Manitoba. La couverture varie aussi selon l'âge, la population de moins de 65 ans étant bien représentée, le taux allant de 92 % chez les personnes de 60 à 64 ans à 101 % chez celles de moins de 30 ans. Par comparaison, 68 % environ de la population de 65 ans et plus dénombrée au Recensement est représentée par les données sur les familles déclarantes. Les dossiers fiscaux devraient assurer une meilleure couverture de la population âgée pour l'année 1985 et les suivantes vu l'entrée en vigueur, en 1985, du crédit pour taxe fédérale sur les ventes. Le taux de couverture pour les familles époux-épouse s'établit à 94 % et il est de 109 % dans le cas des familles monoparentales. Pour ce qui est des personnes hors famille, leur taux de couverture est de 92 % (Bergeron, 1988).

Les données sur le revenu des familles déclarantes ont été produites en regroupant les sources appropriées de revenu qui, dans la déclaration des revenus, correspondaient le mieux à la définition du recensement. Les données sur le revenu des familles déclarantes se comparent favorablement aux données produites à partir d'autres sources, la couverture allant de 0,95 à 1,04 pour les provinces (Bergeron, 1988, p. 57). Un examen des sources individuelles de revenu a toutefois révélé des écarts considérables. Les groupes à faible revenu sont sous-représentés pour la simple raison que les personnes qui en font partie sont moins susceptibles de produire une déclaration des revenus. Pour ce qui est du revenu médian total, le taux de couverture obtenu pour les familles époux-épouse était de 102 % et le taux pour les familles dirigées par une mère seule et les familles dirigées par un père seul, de 71 % et de 91 % respectivement (Bergeron, 1988, tableaux 91, 104 et 105).

5. Les conjoints peuvent indiquer des adresses différentes dans leur déclaration (dans le recensement, pour qu'un homme et une femme soient considérés comme conjoints, il faut qu'ils vivent à la même adresse). Dans 0,4 % des familles déclarantes du Québec, un des conjoints a donné une adresse en ville.

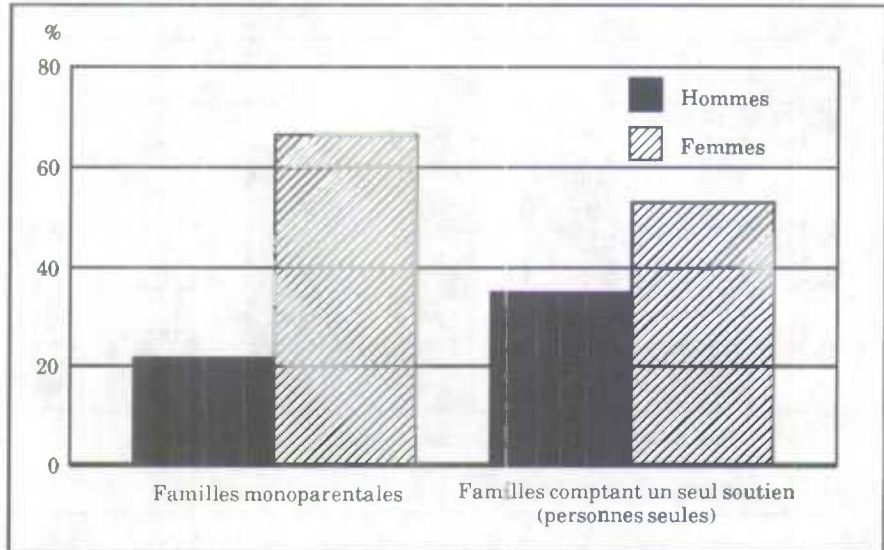
En général, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on utilise les données sur les familles déclarantes pour étudier la pauvreté en milieu rural. Ces données sous-estiment le nombre de personnes défavorisées et de personnes âgées, de personnes très jeunes et de familles dirigées par une mère seule. Les données sur les familles déclarantes sont donc d'une utilité limitée si l'on veut évaluer la taille des groupes ci-dessus. Toutefois, les données sont plus utiles lorsqu'on leur applique les techniques de normalisation appropriées, par exemple pour évaluer les écarts dans la proportion de la pauvreté à l'intérieur de ces groupes. Les données fiscales ont aussi pour avantage de fournir des données recueillies annuellement, ce qui permet d'étudier les changements à court terme.

3.1 Différences selon le sexe

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir un faible revenu. D'après les données sur les déclarants et déclarantes du Québec, 29 % de l'ensemble des femmes habitant en milieu rural vivent sous le seuil de faible revenu (SFR) comparativement à 22 % des hommes. Lorsqu'on considère ensemble les familles monoparentales et les familles ne comptant qu'un seul soutien économique, on constate que 57 % des familles où la mère est le soutien économique vivent sous le SFR comparativement à 34 % seulement dans les familles où le père est le soutien économique (figure 8). L'écart entre les hommes et les femmes est particulièrement marqué dans les familles monoparentales : 67 % des familles monoparentales dirigées par la mère vivent sous le SFR contre 21 % seulement dans le cas des familles dirigées par le père.

FIGURE 8

Pourcentage des familles monoparentales et des familles comptant un seul soutien économique sous le SFR, Québec, 1987



Source : Statistique Canada. Division des données régionales et administratives. Fichier des familles — déclarations T1.

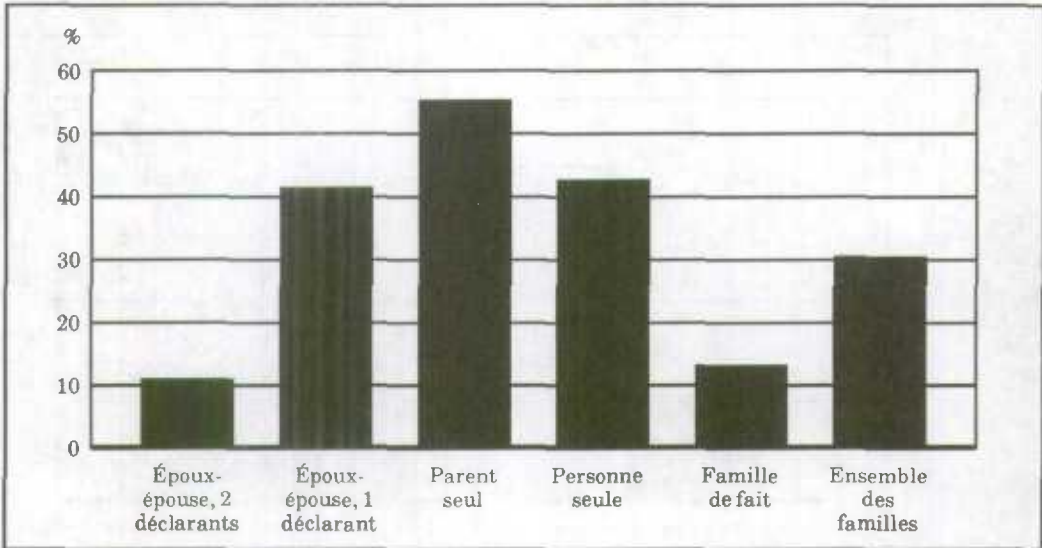
3.2 Structure de la famille

L'examen des données sur l'ensemble des catégories de familles confirme l'hypothèse selon laquelle les familles monoparentales sont particulièrement susceptibles d'avoir des difficultés financières. Ce sont ces familles qui sont le plus susceptibles d'appartenir au groupe des ménages à faible revenu; viennent ensuite les personnes seules et les familles comptant un seul déclarant (figure 9). Les familles de fait de même que les familles époux-épouse où les deux conjoints ont un revenu d'emploi sont moins susceptibles de faire partie du groupe des ménages à faible revenu.

Ces données confirment le fait que le revenu d'emploi constitue le facteur qui réduit le plus le risque de difficultés financières. D'après nous, le risque de faire partie du groupe des ménages à faible revenu est suffisamment grand dans les familles comptant un seul soutien économique pour que nous considérions qu'il faut absolument deux soutiens pour assurer le bien-être économique de la famille.

FIGURE 9

Pourcentage des familles sous le SFR, Québec, 1987



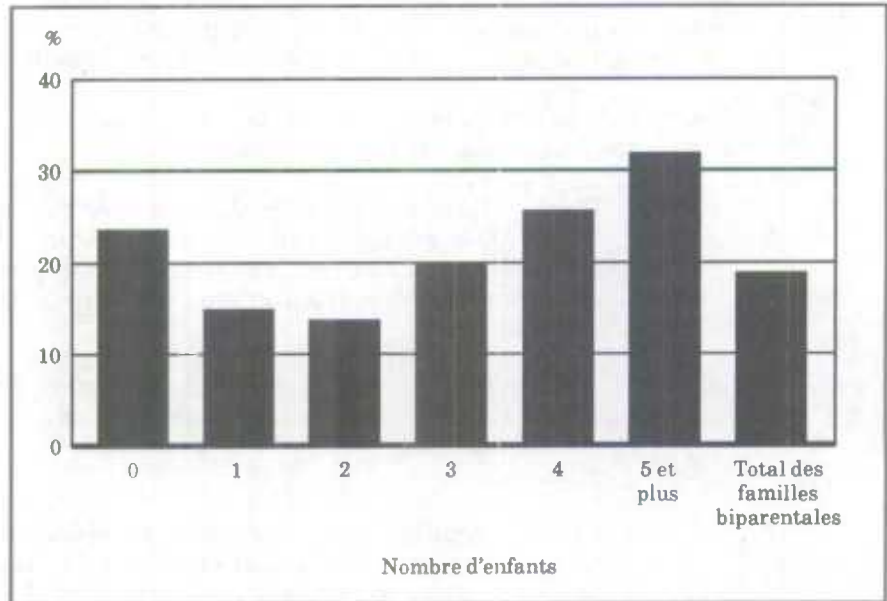
Source : Statistique Canada. Division des données régionales et administratives. Fichier des familles — déclarations T1.

3.3 Nombre d'enfants

Il y a relation curviligne entre le nombre d'enfants dans la famille et le risque de faire partie des ménages à faible revenu. Les familles sans enfants qui comptent deux déclarants sont plus susceptibles de se trouver dans le groupe des ménages à faible revenu que les familles qui ont un, deux ou trois enfants. Toutefois, la proportion des familles à faible revenu augmente chez celles qui comptent plus de trois enfants (figure 10). Les ajustements appliqués au SFR pour tenir compte de la taille de la famille influent sur les données ci-dessus; nous n'avons cependant pas cherché à déterminer l'importance de cet effet.

Lorsqu'on examine les familles selon le genre, on se rend compte que le sexe est le facteur qui influe le plus sur le risque de faire partie du groupe des ménages à faible revenu. En effet, les deux genres de familles les plus susceptibles de faire partie de ce groupe sont les familles monoparentales dirigées par la mère et les familles biparentales où la mère seulement produit une déclaration des revenus. Par ailleurs, pour tous les genres de familles, le risque de pauvreté augmente proportionnellement au nombre d'enfants.

FIGURE 10
Pourcentage des familles biparentales sous le SFR, Québec, 1987



Source : Statistique Canada. Division des données régionales et administratives. Fichier des familles — déclarations T1.

4. Conclusion

Un certain nombre de conclusions générales peuvent être dégagées de cette analyse préliminaire. Bien qu'il semble y avoir moins de pauvreté en milieu rural qu'urbain, certains groupes à risque en milieu rural font face à des difficultés particulières. À ce stade de l'analyse, nous avons pu déterminer qu'il s'agissait des groupes suivants :

- les ménages sans revenu d'emploi;
- les personnes de plus de 65 ans;
- les ménages de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et du Québec;
- les ménages agricoles;
- les familles dans lesquelles les femmes sont les seules déclarantes;
- les familles qui ne comptent qu'un soutien économique d'âge adulte;
- les familles qui ont de nombreux enfants.

À la prochaine étape de nos travaux, nous allons porter notre attention sur les groupes énumérés ci-dessus, mais nous allons élargir notre définition de la pauvreté de manière à pouvoir tenir compte d'éléments autres que l'élément strictement économique. Pour étudier l'importance de différents facteurs de risque, il faut disposer de données qui se prêtent à une analyse multivariée et qui permettent à l'analyste de tenir compte d'autres facteurs qui peuvent être importants.

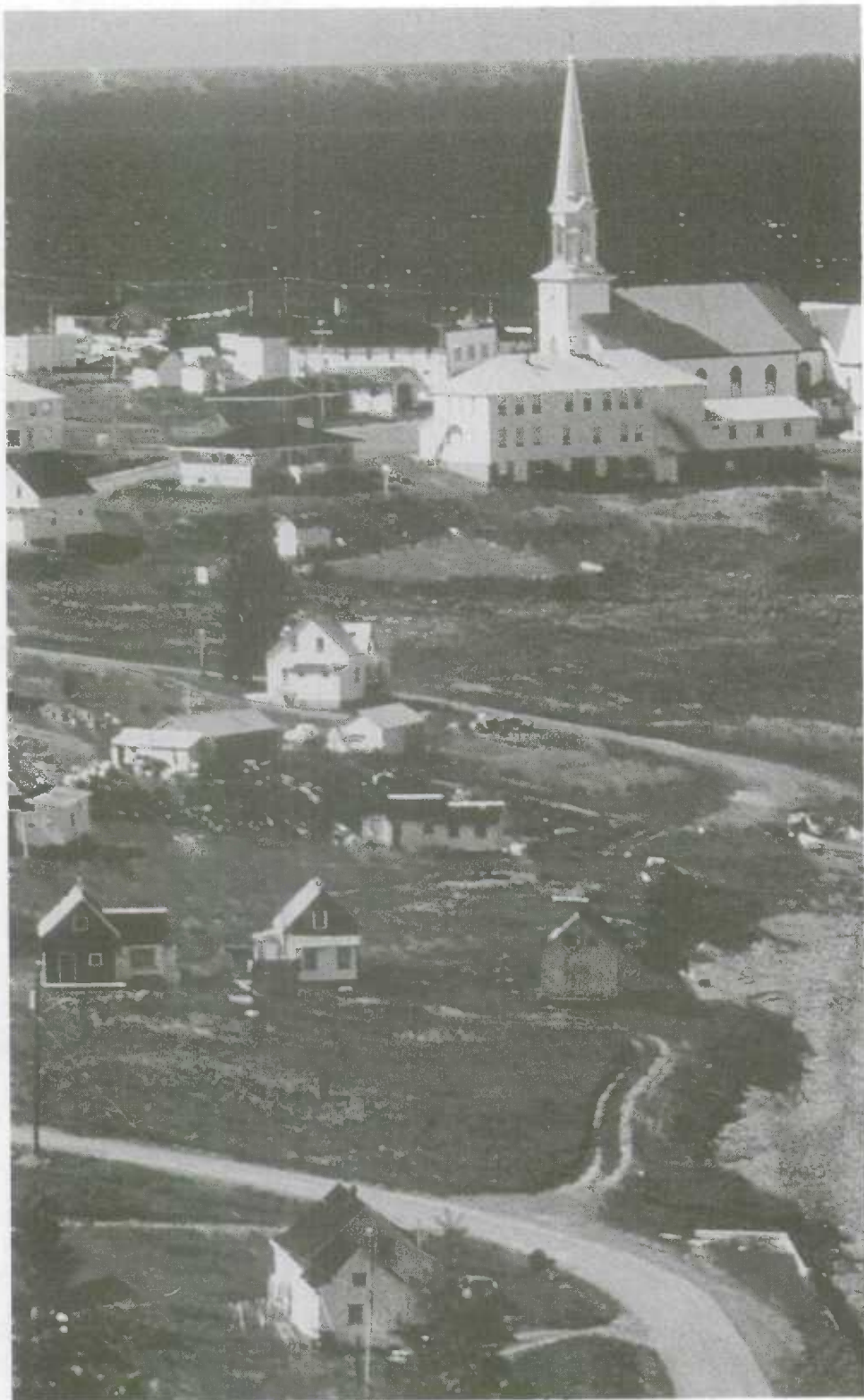
Nos possibilités d'analyse sont limitées compte tenu des lacunes des données de Statistique Canada. Par exemple :

- Il est difficile d'utiliser les données publiées lorsque, dans l'analyse, on veut mettre en regard plusieurs éléments (par ex., régions rurales et faible revenu). À noter par ailleurs que la production des totalisations spéciales nécessaires est coûteuse.
- L'analyse multivariée, qui permet d'appliquer des valeurs de contrôle aux données, est coûteuse et difficile à réaliser. Dans ces conditions, il est difficile d'effectuer une analyse explicative.
- Comme certaines données ne sont disponibles que pour de grandes régions, il y a accroissement du risque d'erreur lorsque l'inférence porte sur des particuliers, des familles ou des ménages.
- La façon la plus simple d'étudier la pauvreté est d'utiliser les indicateurs économiques. Toutefois, lorsqu'on retient cette façon de procéder, on néglige les aspects sociaux et politiques de la pauvreté.

Bill Reimer, Isabelle Ricard et Frances M. Shaver
Département de sociologie
Université Concordia
Montréal (Québec)
H3G 1M8

Références

- Beaudin, Arnold, Réjean Chamard, Éric Gervais et Daniel Lalande. 1990.** *La pauvreté au Québec : situation récente et évolution de 1973 à 1986* et calculs récents de la Direction de la recherche, ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle. Québec : Gouvernement du Québec.
- Bergeron, Louis. 1988.** *Tax Family Data. A Comparison to Other Data.* Ottawa : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives.
- CCDS (Conseil canadien de développement social). 1984.** *Trop peu : définition et évaluation de la pauvreté au Canada.* Ottawa : Conseil canadien de développement social.
- Ross, David et E. Richard Shillington. 1989.** *Données de base sur la pauvreté au Canada – 1989.* Ottawa : Conseil canadien de développement social.
- Statistique Canada. 1987.** *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, n° 13-207 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1988.** *Québec : Partie 2, Volume 1 de 2.* Série Profils – recensement de 1986, n° 94-110 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Wolfson, M.C. et J.M. Evans. 1989.** *Seuils de faible revenu de Statistique Canada : problèmes et possibilités méthodologiques.* Document de recherche. Ottawa : Statistique Canada, Direction des études analytiques.



Mont Saint-Pierre (Québec)

La répartition des impôts et des transferts fédéraux et provinciaux dans les régions rurales du Canada

Brian B. Murphy

Résumé

Bien que le système d'impôts et de transferts de 1990 ne prenne pas spécifiquement en considération l'origine rurale des contribuables, il a pour effet, surtout en raison des programmes fédéraux, d'imposer un fardeau fiscal plus léger et d'accorder des transferts pécuniaires beaucoup plus importants aux résidents des régions rurales comparativement à ceux des régions urbaines. Si on fait exception des prestations d'assistance sociale, les Canadiens habitant dans les régions rurales reçoivent, dans l'ensemble, des paiements plus élevés dans chaque catégorie de transfert, mais surtout au chapitre des prestations d'assurance-chômage et des prestations relatives aux enfants. Malgré leur rapport formel avec le régime fiscal fédéral, les régimes fiscaux et les programmes de transferts provinciaux ont tendance à imposer un fardeau beaucoup plus uniforme d'une catégorie d'habitat à l'autre. Ils comportent en effet une proportion plus élevée de taxes à la consommation régressives.

De nombreux facteurs expliquent que les Canadiens des régions rurales paient moins d'impôts sur le revenu et plus de taxes sur les ventes. La tendance veut que les familles rurales reçoivent un revenu légèrement inférieur et touchent un revenu d'emploi moins élevé et un revenu agricole plus important. Elles seraient aussi plus nombreuses et plus âgées que les familles urbaines. En outre, elles consacraient une proportion plus élevée de leur revenu à la nourriture, à l'électricité, aux combustibles à chauffage et aux automobiles, de même qu'un pourcentage moins élevé au loyer, à l'hôtel et au restaurant et aux affaires personnelles. On trouve également une plus grande proportion de travailleurs autonomes et un taux plus élevé de chômage dans les régions rurales.

L'évolution qu'a connue le système d'impôts et de transferts entre 1984 et 1990 n'a pas modifié l'équilibre relatif entre le fardeau fiscal net (après déduction des transferts) imposé, d'une part, aux particuliers et aux familles des régions urbaines et, d'autre part, aux particuliers et aux familles des régions rurales. Cependant, par suite de cette évolution, les Canadiens des régions rurales sont passés de bénéficiaires nets du système à cotisants au système.

Table des matières

1.	Introduction	379
2.	Impôts et transferts du secteur public	380
3.	Données et méthodes	381
4.	Facteurs déterminant le montant des impôts et des transferts	383
	4.1 Revenu	383
	4.2 Caractéristiques des familles	386
	4.3 Structure des dépenses	388
	4.4 Situation vis-à-vis de l'activité	389
5.	Incidence des impôts et des transferts en 1990	391
6.	Modifications apportées au système d'impôts et de transferts entre 1984 et 1990	397
7.	Effet des modifications apportées au régime fiscal de 1984 à 1990	398
8.	Conclusion	399

La répartition des impôts et des transferts fédéraux et provinciaux dans les régions rurales du Canada

Brian B. Murphy

1. Introduction

Au Canada, les administrations fédérale et provinciales perçoivent des sommes considérables au chapitre de l'impôt sur le revenu et versent d'importants paiements de transferts aux familles et aux particuliers. Il existe des liens étroits entre les divers programmes de transferts et les dispositions fiscales, si bien qu'ils forment un seul système d'impôts et de transferts. Ce système est fondé sur des jugements de valeur en ce qui regarde le traitement équitable des familles et des particuliers et ce, dans différentes circonstances. Ces jugements tiennent rarement compte du degré d'urbanisation; ils sont plutôt le résultat implicite du processus historique de débats politiques ou de compromis.

Le présent document examine l'incidence de chaque programme ainsi que l'effet cumulatif de l'ensemble du système d'impôts et de transferts sur les familles canadiennes. Nous y mettons l'accent sur les différences existant entre les familles rurales et les familles urbaines. Aucun programme public d'importance n'est fondé explicitement sur le degré d'urbanisation. Les impôts payés aux administrations publiques et les transferts reçus de ces dernières sont déterminés par les règles des programmes d'impôts et de transferts. Ces règles sont appliquées à des particuliers répondant à diverses caractéristiques individuelles et familiales. Ces caractéristiques ne sont pas uniformément réparties d'une catégorie d'habitat à l'autre. Elles se traduisent par différentes combinaisons d'impôts et de transferts ainsi que par différentes charges fiscales nettes.

Après avoir donné un aperçu des divers types de programmes constituant le système d'impôts et de transferts, nous examinerons les caractéristiques qui déterminent les impôts et les transferts que les familles et les particuliers paieront et recevront, selon la catégorie d'habitat. Ensuite, nous étudierons la répartition des différents impôts et transferts ainsi que l'ensemble du système, comme il est défini dans les textes législatifs de 1990. Enfin, nous procéderons à une comparaison globale entre les systèmes d'impôts et de transferts de 1984 et de 1990.

2. Impôts et transferts du secteur public

Les régimes fiscaux fédéral et provinciaux prévoient trois grands types d'impôts auxquels sont directement assujettis les ménages : l'impôt sur le revenu des particuliers, les taxes de vente ou taxes à la consommation et les taxes sur les traitements et salaires. Les ménages paient aussi d'autres formes d'impôts aux administrations publiques, comme par exemple l'impôt foncier, les taxes sur les services publics et divers droits de licence. Bien qu'ils soient susceptibles de varier des régions urbaines aux régions rurales, ces autres impôts, perçus à l'échelle infraprovinciale, n'ont pas été pris en considération dans la présente analyse, en raison de données suffisantes. En général, ils auraient tendance à se traduire par l'imposition d'un fardeau fiscal plus lourd dans les régions urbaines, ce qui viendrait corroborer les constatations générales de la présente étude.

En 1990, l'impôt sur le revenu des particuliers a représenté environ 60 % de tous les impôts directs payés par les ménages aux administrations fédérale et provinciales. L'impôt à payer par un particulier est déterminé dans une large mesure par le niveau et les sources de revenu, ainsi que par la situation familiale.

Les taxes de vente, ou taxes à la consommation, perçues par les deux niveaux de gouvernement, ont constitué environ un quart des impôts directs prélevés par les administrations publiques en 1990. Dans ce cas-ci, le taux de la taxe varie d'un bien et d'un service à l'autre. Aussi, la part du revenu d'un ménage consacrée au paiement des taxes de vente varie en fonction de la quantité de biens achetés et de la composition relative de ces biens. Dans la mesure où ces taxes sont perçues aux niveaux intermédiaires du processus de production, on considère qu'elles sont absorbées par le consommateur.

Les taxes sur les traitements et salaires sont perçues sur le revenu d'emploi. Les plus importantes de ces charges sont les cotisations destinées à financer le programme d'assurance-chômage et le Régime de pensions du Canada. Le montant des taxes prélevées est déterminé par le niveau de revenu du particulier et par sa situation vis-à-vis de l'activité.

Les administrations fédérale et provinciales versent aux ménages du Canada d'importants paiements de transferts. Ces transferts, qui ont atteint plus de 50 milliards de dollars en 1990, peuvent être classés en trois grands groupes : les programmes relatifs à l'emploi, les programmes liés aux ressources familiales et les subventions démographiques.

Les programmes relatifs à l'emploi, qui composent le plus important des trois groupes, ont représenté environ 40 % de tous les transferts gouvernementaux versés aux ménages en 1990. Ce groupe comporte trois programmes : le programme d'assurance-chômage, le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Régie des rentes du Québec (RRQ). Le montant des prestations d'assurance-chômage versées aux chômeurs est fonction de leur revenu et de leurs antécédents de travail au cours des

deux années précédentes. Les travailleurs autonomes ne sont pas admissibles aux prestations d'assurance-chômage. En conséquence, le montant total des prestations d'assurance-chômage versées dans une région sera déterminé, dans une large mesure, par le taux de chômage enregistré dans cette région. Quant au montant des prestations de retraite données à un particulier dans le cadre du Régime de pensions du Canada, il tient compte de ses gains à vie ainsi que de l'âge auquel il commence à toucher les prestations. Par ailleurs, le montant total des prestations de retraite versées dans une région sera surtout fonction du nombre de personnes âgées qui y demeurent.

Le montant des prestations versées en vertu des programmes de transferts liés aux ressources familiales est fixé en fonction des ressources financières (d'ordinaire le revenu) des familles. Ces programmes comprennent l'assistance sociale, le Supplément de revenu garanti (SRG), destiné aux bénéficiaires du programme de Sécurité de la vieillesse (SV), et l'Allocation au conjoint (AC). Pour les fins de la présente analyse, le crédit d'impôt pour enfants et le crédit pour taxe fédérale sur les ventes sont aussi considérés comme des programmes de transferts liés aux ressources. En 1990, ces programmes ont constitué presque 30 % des paiements de transferts versés aux ménages par les administrations publiques. Comme nous l'avons vu précédemment, le montant des prestations versées en vertu des programmes de transferts liés aux ressources est établi, en bonne partie, par le revenu de la famille. Plus ce revenu est faible, plus le montant des prestations sera élevé. Par ailleurs, le montant des prestations d'assistance sociale est également déterminé par un éventail d'autres facteurs, comme la valeur de l'actif et certaines exigences définies en matière de dépenses.

Les subventions démographiques sont des transferts en espèces établis uniquement en fonction des caractéristiques démographiques des particuliers réputés être des résidents du Canada. Il existe deux programmes de subventions démographiques au Canada : les allocations familiales et la Sécurité de la vieillesse (SV). Le montant des prestations est fixé en fonction de l'âge : moins de 18 ans dans le cas des allocations familiales et plus de 65 ans dans le cas de la SV.

3. Données et méthodes

La présente analyse a été réalisée à l'aide de la base de données et du modèle de simulation de politique sociale (BD/MSPS). Il s'agit d'un modèle de microsimulation offert au grand public par Statistique Canada. La BD/MSPS est un micrologiciel conçu pour analyser les interactions financières entre les administrations publiques et les ménages du Canada. (Pour une description de la BD/MSPS, voir Bordt, Michael, et al., 1990 ou Wolfson, Michael, et al., 1990). Elle permet de calculer les impôts versés et les transferts reçus par un échantillon de contribuables, puis de traiter les résultats de façon à obtenir des chiffres représentatifs de l'ensemble de la population canadienne. Dans cette étude, nous allons utiliser les règles du système d'impôts et de transferts de 1990 pour étudier l'incidence simulée des impôts et des transferts.

Comme la BD/MSPS est basée sur l'Enquête sur les finances des consommateurs, donc sur la base de sondage de l'Enquête sur la population active, la région rurale y est définie comme un secteur de dénombrement non autodéclarant. Il peut de ce fait arriver que des villes de plusieurs milliers d'habitants et des banlieues de grands centres urbains soient considérées comme des régions rurales. En outre, certaines grandes régions géographiques rurales du Canada sont exclues de la base de sondage de l'Enquête sur la population active. Il en est ainsi du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et des réserves indiennes. Toutefois, comme ces régions sont peu peuplées, leur exclusion n'a que peu d'effet sur les résultats globaux. On trouve la répartition définitive de la population canadienne au tableau 1. On notera que, selon la définition de cette enquête, les régions rurales forment la deuxième catégorie en importance avec plus de 1,5 million de familles, alors que près de 50 % de la population habite dans les grands centres urbains.

TABLEAU 1

Répartition des familles de recensement selon la catégorie d'habitat, Canada, 1986

Catégorie d'habitat	Familles de recensement	
	Milliers	%
Régions urbaines		
500 000 habitants et plus	5 119	49,0
100 000 à 499 999 habitants	1 085	10,4
30 000 à 99 999 habitants	1 218	11,6
Moins de 30 000 habitants	1 416	13,5
Régions rurales	1 618	15,5

Source : *Statistique Canada. BD/MSPS.*

La présente analyse utilise comme unité de base la famille de recensement, y compris les «familles» d'une seule personne. Elles sont définies comme des couples légalement mariés ou vivant en union libre, ou encore comme des adultes célibataires avec leurs enfants jamais mariés. Cette définition de la famille est employée pour procéder au calcul de la plupart des impôts et transferts.

La microsimulation nous permet de répondre à certaines questions hypothétiques en l'absence de données actuelles. Aussi, même si nous connaissons les règles du système d'impôts et de transferts de 1990, nous ne disposons d'aucune donnée actuelle décrivant la population réellement assujettie à ce système et ce, en raison de délais relatifs à la collecte et au traitement des données. C'est pourquoi nous avons procédé à une microsimulation pour appliquer les règles du système d'impôts et de transferts de 1990 aux chiffres de population de 1986. (Ces chiffres étaient les plus actuels disponibles au moment de réaliser cette étude.) De même, nous appliquerons les règles du système d'impôts et de transferts de 1984 aux chiffres de population de 1986.

Tous les montants mentionnés dans la présente étude sont exprimés en dollars constants de 1986. Lorsqu'on indique qu'une répartition a été établie pour l'année 1990, il faut comprendre qu'on l'a obtenue en appliquant les règles du système d'impôts et de transferts de 1990 aux chiffres de population de 1986.

Nous tenterons dans ce document de répondre à trois grandes questions : 1) si le système d'impôts et de transferts de 1990 avait été en place en 1986, de quelle façon les impôts et les transferts auraient-ils été répartis entre les régions rurales et les régions urbaines du Canada ? 2) quelles seraient les différences entre cette répartition et la répartition qu'on aurait obtenue si le système d'impôts et de transferts de 1984 avait été appliqué aux chiffres de 1986 ? 3) en ce qui concerne le revenu disponible, les changements modifieraient-ils la position relative des Canadiens des régions rurales par rapport à ceux des régions urbaines ?

4. Facteurs déterminant le montant des impôts et des transferts

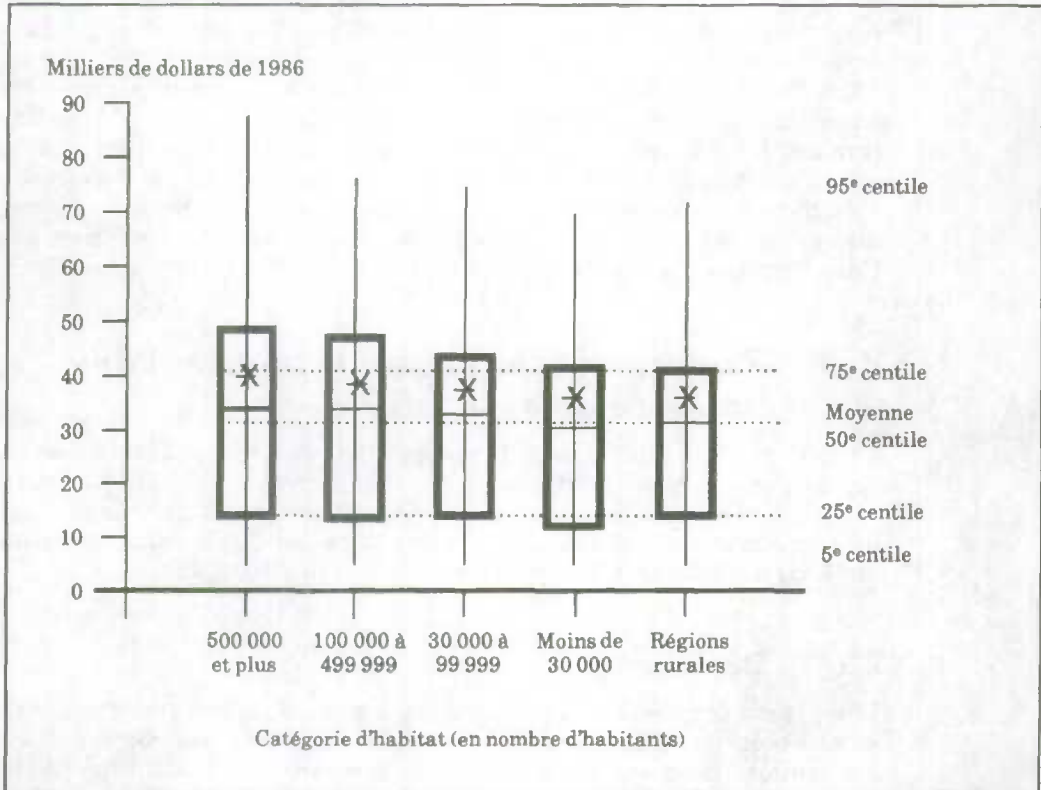
Le montant des impôts et des transferts est déterminé à partir de la répartition des caractéristiques des particuliers et des familles selon la catégorie d'habitat. Les facteurs les plus déterminants sont le revenu, les caractéristiques des familles, la structure des dépenses, la situation vis-à-vis de l'activité et certains autres facteurs géographiques.

4.1 Revenu

L'impôt sur le revenu des particuliers, les taxes sur les traitements et salaires et les transferts ont tous une structure progressive : les particuliers touchant un revenu plus élevé reçoivent un plus faible pourcentage de ce revenu sous forme de transferts et en paient un plus fort pourcentage au chapitre de l'impôt. Les différences systématiques en ce qui a trait à la répartition du revenu selon la catégorie d'habitat devraient donc se traduire par des variations correspondantes au chapitre des impôts versés et des transferts reçus. La figure 1 représente la répartition du revenu pour cinq catégories d'habitat de tailles différentes. Le haut de chaque bloc indique le revenu des familles appartenant au 75^e centile. Ainsi, 75 % des Canadiens vivant dans les grandes villes touchent un revenu total inférieur à 48 000 \$. Par ailleurs, le revenu moyen est indiqué à l'aide d'une étoile. Enfin, pour faciliter les comparaisons, le revenu des Canadiens vivant dans les régions rurales est souligné à l'aide de lignes pointillées.

FIGURE 1

Répartition du revenu des familles de recensement, Canada (dollars de 1986, système de transferts de 1990)



Source : Statistique Canada. BD/MSPS.

La répartition du revenu total ne varie pas beaucoup de l'une à l'autre des cinq catégories d'habitat (figure 1). Si on jette un coup d'oeil à la ligne pointillée tracée à la hauteur du 25^e centile (les 25 % les plus pauvres des familles de recensement), on ne relève pratiquement aucune différence d'une catégorie à l'autre, si ce n'est un léger écart dans le cas des villes de moins de 30 000 habitants. En d'autres termes, les 25 % les plus pauvres des familles touchent moins de 13 000 \$ à 14 000 \$ par année, quelle que soit la taille du centre urbain ou rural où elles vivent. De même, le revenu moyen ne varie que de quelques milliers de dollars d'une catégorie d'habitat à l'autre.

De fait, c'est à l'extrémité supérieure de la répartition du revenu qu'on observe la seule différence importante entre les catégories. Si on compare les catégories d'habitat à la hauteur du 95^e centile, on constate que les 5 % les plus riches des familles rurales gagnent un revenu total

supérieur à 70 000 \$, tandis que les 5 % les plus riches des familles habitant les régions métropolitaines touchent un revenu total de presque 90 000 \$. En moyenne, les familles rurales du Canada gagnent un revenu moins élevé que les familles urbaines. Cette situation s'explique en grande partie par l'incidence des revenus plus élevés que touchent les «riches» Canadiens des régions urbaines.

La source du revenu influe, au même titre que le niveau de revenu, sur le montant de l'impôt à payer et des transferts à recevoir. Certains types de gains d'emploi, de placements et de transferts sont assujettis à des règles fiscales différentes. Le tableau 2 indique la composition du revenu provenant de diverses sources sous forme de pourcentage du revenu total. On y constate que les salaires et traitements représentent 70 % du revenu total dans les grands centres urbains, comparativement à seulement 59 % dans les régions rurales, ce qui constitue un écart de 11 points. Toutefois, les familles rurales reçoivent une proportion plus élevée de leur revenu total sous forme de revenu provenant d'un travail indépendant, qu'il soit agricole ou non agricole. L'écart observé au chapitre du revenu total d'emploi est ainsi ramené à 6,5 points. Par ailleurs, les revenus nets d'emploi sont traités de la même façon pour les fins de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Les transferts gouvernementaux représentent un pourcentage plus élevé du revenu total dans les régions rurales. En moyenne, ces transferts correspondent à 17 % du revenu total des familles rurales, par rapport à seulement 10 % du revenu total des familles urbaines. Cet écart de 7 points réduit de beaucoup la différence observée au chapitre du revenu gagné. Les transferts gouvernementaux ne sont pas tous imposables, c'est pourquoi l'impôt moyen à payer sera plus élevé dans les grands centres urbains. Pour sa part, la répartition du revenu de placements suit une courbe en «U». Dans la plupart des régions rurales, ce revenu correspond à des prestations de retraite et de rentes, tandis qu'il prend plus souvent la forme d'intérêts et de dividendes dans les grands centres urbains. Aucune tendance précise ne se dégage à l'égard des autres sources de revenus.

TABLEAU 2

Composition du revenu de la famille de recensement, Canada, 1990

Composition du revenu %	Catégorie d'habitat (en nombre d'habitants)					
	500 000 et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Moins de 30 000	Régions rurales	Canada
Salaires	70,2	72,8	69,9	65,1	58,6	68,2
Travail indépendant						
Agricole	4,8	3,0	3,3	3,6	5,7	4,5
Non agricole	0,2	0,1	0,2	0,4	4,4	0,8
Placements	10,3	8,9	8,7	9,8	10,6	9,9
Transferts	10,2	11,6	13,2	16,7	17,1	12,5
Autres	4,3	3,6	4,7	4,4	3,6	4,1
Chef de famille - pourcentage du revenu total	81,2	82,0	81,1	80,7	78,8	80,8
Nombre moyen de soutiens de famille	1,2	1,2	1,2	1,1	1,3	1,2

Source : Statistique Canada. BD/MSPS.

La répartition du revenu d'une famille entre ses divers membres influera également sur le montant de l'impôt à payer. Comme chaque soutien peut se prévaloir de déductions personnelles, les familles dont le revenu est fractionné seront en moyenne assujetties à un taux d'imposition marginal moins élevé. Or, il n'existe, entre les familles urbaines et les familles rurales, aucune différence réelle au chapitre du nombre moyen de soutiens par famille. On constate seulement une légère différence sur le plan de la proportion du revenu total de la famille attribuable au chef de famille (tableau 2). Ainsi, le revenu total du chef de famille représente en moyenne 79 % du revenu total dans le cas des familles rurales, comparativement à 81 % dans le cas des familles urbaines. Le revenu des familles rurales est donc réparti un peu plus uniformément entre les divers membres de la famille. Cette situation s'explique en partie par les règles qui s'appliquent en matière de fractionnement du revenu d'un travail agricole indépendant. Ces règles ont pour effet net de réduire le fardeau fiscal des familles rurales.

4.2 Caractéristiques des familles

Un bon nombre de transferts et de crédits d'impôt fédéraux sont calculés en fonction du nombre et de l'âge des enfants. Certaines provinces (notamment le Québec) se sont dotées d'énergiques politiques natalistes en matière d'impôts et de transferts qui favorisent les familles nombreuses (Wolfson et Murphy, 1990). En moyenne, les familles vivant dans les régions rurales comptent un nombre d'enfants de deux tiers plus élevé que celui des familles urbaines (tableau 3). Les familles

rurales recevront donc des transferts plus élevés dans le cadre du programme d'allocations familiales et du crédit d'impôt pour enfants. Elles pourront aussi se prévaloir d'une exemption plus élevée pour enfants à charge et, possiblement, de déductions plus importantes au chapitre des frais de garde d'enfants.

TABLEAU 3
Caractéristiques des familles de recensement, selon la catégorie d'habitat,
Canada, 1986

	Catégorie d'habitat (en nombre d'habitants)					Canada
	500 000 et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Moins de 30 000	Régions rurales	
Taille moyenne	2,23	2,36	2,38	2,39	2,82	2,37
Nombre moyen d'enfants	0,51	0,62	0,61	0,64	0,86	0,61
Pourcentage des familles dont le membre le plus âgé a moins de 25 ans	10,0	10,6	10,2	8,1	5,0	9,0
de 25 à 44 ans	44,2	41,9	41,9	38,3	41,4	42,5
de 45 à 64 ans	27,5	28,2	28,7	28,2	31,5	28,4
65 ans et plus	18,3	19,3	19,2	25,4	22,1	20,1

Source : Statistique Canada. BD/MSPS.

On peut constater que les familles rurales, ou à tout le moins les couples mariés qui les forment, ont tendance à être plus âgées (tableau 3). Le membre le plus âgé d'une famille de recensement est le chef de famille ou le conjoint de cette personne. On compte seulement 5 % de familles dont tous les membres sont âgés de moins de 25 ans dans les régions rurales, comparativement à 10 % dans les grandes villes. À l'autre extrême, le membre le plus vieux de la famille est âgé de 65 ans et plus dans 22 % des familles rurales et dans 18 % des familles des grands centres urbains. On notera que c'est dans les centres urbains de moins de 30 000 habitants qu'on observe le pourcentage le plus élevé de familles âgées (25 %). Il est possible que cet écart à la tendance s'explique en partie par la rareté, dans les régions rurales, des soins médicaux et des autres services dont ont besoin les personnes âgées. Compte tenu de ces données démographiques, les familles rurales plus âgées recevront en moyenne des transferts plus élevés (Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, Régime de pensions du Canada). Elles auront aussi moins d'impôt à payer, en vertu, par exemple, de l'exemption en raison de l'âge.

4.3 Structure des dépenses

Le montant versé par une famille au chapitre des taxes de vente sera en partie fonction de la composition relative des biens achetés, certains biens étant assujettis à un taux d'imposition plus élevé. Ainsi, en 1986, l'équivalent réel de la taxe de vente au détail (le montant moyen des recettes recueillies en vertu d'une taxe donnée) sur le tabac était de 127 % à Terre-Neuve, tandis que le chiffre correspondant pour les droits d'entrée fédéraux était inférieur à 5 % dans l'ensemble des 40 catégories de dépenses. Le taux des taxes fédérales à la consommation ne varie pas de façon significative d'une catégorie d'habitat à l'autre (moins de 0,5 %, sauf dans les cas de la taxe d'accise où la variation atteint presque 1 %).

Le taux de la taxe de vente provinciale diffère d'une province à l'autre. L'équivalent réel du taux d'imposition provincial varie davantage selon la catégorie d'habitat, cette variation pouvant atteindre deux points de différence. Les taux appliqués à l'essence et au tabac sont plus élevés dans les régions rurales, tandis que la taxe sur les divertissements et la taxe sur les boissons alcooliques sont plus élevées dans les régions urbaines.

Dans la plupart des catégories de dépenses, la composition relative des biens achetés (exprimée sous forme de pourcentage moyen des dépenses du ménage consacrées à l'achat de divers biens) ne varie pas beaucoup des familles rurales aux familles urbaines. Le tableau 4 indique quels sont les biens où l'on observe une différence de plus d'un demi-point d'une catégorie d'habitat à l'autre.

TABLEAU 4

**Dépenses des ménages exprimées en pourcentage des dépenses totales,
Canada, 1990**

Catégorie de dépenses	Catégorie d'habitat (en nombre d'habitants)				Régions rurales
	500 000 et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Moins de 30 000	
Aliments	12,5	13,1	13,6	14,4	15,4
Logement					
Total attribué au logement	13,5	16,3	15,2	14,8	16,7
Loyer payé	6,4	5,1	5,3	5,2	2,4
Électricité	2,0	2,2	2,3	2,5	2,8
Autres combustibles	0,6	0,9	1,1	1,2	1,3
Transports					
Automobile	6,2	6,2	6,3	6,0	6,6
Essence	3,4	3,4	3,7	3,8	4,1
Transport interurbain	2,5	2,4	2,2	2,2	1,9
Hôtel et restaurant	7,6	7,4	7,0	6,6	6,2
Affaires personnelles	5,6	5,8	5,8	5,2	5,3

Source : Statistique Canada. BD/MSPS.

Les différences les plus importantes sont observées pour les aliments, frappés d'une taxe peu élevée, et pour les loyers. Comme on compte une plus forte proportion de propriétaires parmi les familles rurales, celles-ci consacrent un pourcentage moins élevé de leurs dépenses au paiement du loyer. On se rappellera toutefois que la présente analyse ne tient pas compte de l'impôt foncier. Alors que les aliments, qui sont peu taxés, représentent un pourcentage plus élevé des dépenses des familles rurales, les articles plus taxés, comme l'énergie et les transports, constituent aussi une bonne part des dépenses de ces familles. Bien qu'il existe des articles compensatoires, la présente structure des dépenses ne donne aucune indication claire de l'effet net qu'elle aura sur le fardeau fiscal des familles rurales et des familles urbaines.

4.4 Situation vis-à-vis de l'activité

La situation vis-à-vis de l'activité a un effet considérable sur le fardeau fiscal net imposé aux ménages. Les taxes sur les traitements et salaires et l'impôt sur le revenu prélevés sur le revenu d'emploi sont absorbés par les membres de la population active, tandis que des transferts d'une valeur de plus de 10 milliards de dollars sont distribués aux chômeurs. Comme nous l'avons vu au tableau 2, le pourcentage du revenu total représenté par le revenu d'emploi s'établit à 70 % dans les grandes villes et à 59 % dans les régions rurales. Or, les taux d'activité pour 1986

suivent une tendance similaire et indiquent que 71 % des habitants des villes âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi, comparativement à 61 % des habitants des régions rurales. Cette différence se traduira par une hausse des impôts payés par les familles urbaines.

Le taux de chômage a un double effet sur le montant total des prestations d'assurance-chômage versées dans une région. Plus il y a de chômeurs, plus le nombre de bénéficiaires est grand. C'est d'ailleurs le taux de chômage enregistré dans une région qui détermine le montant maximal des prestations versées. Ce montant sera plus élevé dans les régions où le taux de chômage est plus important. Le tableau 5 donne la répartition des taux de chômage annualisés selon la province et la catégorie d'habitat pour l'année 1986, soit les taux utilisés pour les fins de la présente analyse. En raison des mesures en matière de protection de la confidentialité auxquelles la BD/MSPS est soumise, les taux relatifs à certaines catégories d'habitat n'apparaissent pas dans le tableau. Si on fait exception des provinces des Prairies, on constate que les taux de chômage ont nettement tendance à être plus élevés dans les régions rurales.

TABLEAU 5

Taux de chômage annualisé selon la province et la catégorie d'habitat, Canada, 1986

Catégorie d'habitat	Province									
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Régions urbaines										
500 000 habitants et plus	—	—	—	—	10,8	7,5	8,5	—	12,1	13,2
100 000 à 499 999 habitants	—	—	—	—	12,6	10,5	—	9,0	—	—
30 000 à 99 999 habitants	—	—	11,5	10,0	14,5	10,0	—	10,8	10,2	14,3
Moins de 30 000 habitants	15,5	12,8	13,2	14,4	15,9	12,0	8,4	7,9	8,9	17,0
Régions rurales	29,7	12,8	15,2	19,9	16,3	10,3	7,4	6,5	10,1	19,1

Source : Statistique Canada. BD/MSPS.

Plusieurs autres facteurs, qui varient selon la catégorie d'habitat, peuvent déterminer en partie le montant des impôts et des transferts. Différents programmes provinciaux d'impôts et de transferts s'appliqueront aux régions selon la concentration de la population rurale. Toutefois, les régimes fiscaux provinciaux étant, pour l'essentiel, déterminés par le régime fédéral, les différences observées au niveau provincial ne seront pas marquées. Certaines des autres mesures prévues par le système d'impôts et de transferts entraîneront une variation du fardeau fiscal net. Cependant, comme ces mesures n'interviennent

que pour une faible proportion de l'ensemble du système, nous ne les avons pas explicitement prises en considération. (Par exemple, la déduction pour les habitants des régions éloignées servira surtout les familles rurales.)

5. Incidence des impôts et des transferts en 1990

Le tableau 6 indique, sous forme de pourcentage du revenu total, les impôts payés selon le type d'impôt, le niveau de gouvernement et la catégorie d'habitat. À ce titre, il donne une indication du fardeau fiscal relatif supporté par les familles canadiennes. Ainsi, les Canadiens vivant dans les régions rurales consacrent, en moyenne, 17 % de leur revenu total au paiement de l'impôt sur le revenu, des taxes de vente et des taxes sur les traitements et salaires prélevés par l'administration fédérale. Par ailleurs, les Canadiens résidant dans les grands centres urbains y affectent 18 % de leur revenu total, soit une différence de 1 point. Comme le laissaient prévoir les pages précédentes, le fardeau fiscal imposé par l'administration fédérale décroît de façon constante entre les régions urbaines et les régions rurales. On attribue cette situation au caractère progressif des impôts, au pourcentage moins élevé du revenu total que constitue le revenu gagné, à la proportion plus importante du revenu total représentée par le revenu sous forme de transferts et au montant plus élevé des prestations relatives aux enfants. Par contre, le pourcentage du revenu consacré au paiement de la taxe de vente fédérale est plus important dans les régions rurales et ce, principalement à cause des coûts plus élevés en matière d'énergie et de transport. Par ailleurs, les taux de chômage plus importants enregistrés dans ces régions se traduisent par le paiement d'un plus faible montant au chapitre des primes d'assurance-chômage. Enfin, le montant légèrement supérieur versé sous forme de cotisations au Régime de pensions du Canada et à la Régie des rentes du Québec s'explique par le plus fort pourcentage du revenu total correspondant au revenu d'un travail indépendant. En effet, les travailleurs autonomes doivent verser des cotisations deux fois plus élevées que les employés, pour qui les employeurs versent au régime une somme égale à celle des cotisations retenues sur la paye.

TABLEAU 6

Répartition des impôts, en pourcentage du revenu total, selon la catégorie d'habitat, Canada, 1990

	Catégorie d'habitat (en nombre d'habitants)					Canada
	500 000 et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Moins de 30 000	Régions rurales	
Fédéral	18,7	18,4	18,3	17,6	17,4	18,2
Impôt sur le revenu	12,0	11,6	11,4	10,6	10,2	11,4
Taxe de vente	4,4	4,4	4,5	4,7	4,9	4,5
Taxes sur les traitements et salaires (assurance-chômage)	1,2	1,3	1,3	1,2	1,1	1,2
Taxes sur les traitements et salaires (Régime de pensions du Canada, Régie des rentes du Québec)	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2	1,1
Provincial	12,1	12,1	11,3	11,2	11,1	11,8
Impôt sur le revenu	7,8	7,4	6,8	6,6	6,5	7,3
Taxe de vente	4,2	4,6	4,5	4,6	4,6	4,4

Source : Statistique Canada. BD/MSPS.

La situation est différente au niveau provincial. Les impôts provinciaux montrent une augmentation environ deux fois moins importante que les impôts fédéraux entre les régions rurales et les régions urbaines. L'impôt provincial sur le revenu suit la même tendance générale que l'impôt fédéral sur le revenu auquel il est lié. Toutefois, il représente une plus faible part de l'impôt total et son caractère progressif est compensé par le caractère régressif de la taxe provinciale sur les ventes.

On peut voir au tableau 7 que les transferts fédéraux constituent une proportion beaucoup plus grande du revenu total dans les régions rurales (16 %) que dans les régions urbaines (9 %). En d'autres termes, les familles rurales touchent, par rapport aux familles urbaines, une part trois quarts de fois plus élevée de leur revenu sous forme de transferts fédéraux. La majeure partie de cet écart est attribuable à la différence observée au chapitre des prestations d'assurance-chômage, qui s'établit à 3 % en termes absolus. Le pourcentage du revenu représenté par ces prestations est deux fois plus élevé chez les familles rurales que chez les familles urbaines. Exprimé sous forme de pourcentage du revenu total, le montant versé sous forme de prestations relatives aux enfants (allocations familiales et crédit d'impôt pour enfants) est plus élevé de 1 % dans les régions rurales par rapport aux régions urbaines. Cette situation s'explique du fait que les familles

rurales comptent en moyenne plus d'enfants et touchent un revenu moyen moins élevé. De fait, les familles rurales perçoivent en moyenne un montant deux fois plus élevé que les familles urbaines (toujours sous forme de pourcentage du revenu total) au chapitre de ces prestations.

TABLEAU 7

Répartition des transferts, en pourcentage du revenu total, selon la catégorie d'habitat, Canada, 1990

	Catégorie d'habitat (en nombre d'habitants)					Canada
	500 000 et plus	100 000 à 499 999	30 000 à 99 999	Moins de 30 000	Régions rurales	
Personnes âgées	4,5	5,3	5,9	8,1	6,9	5,5
Sécurité de la vieillesse (SV)	2,0	2,3	2,5	3,6	3,1	2,5
Supplément de revenu garanti (SRG)/Allocation au conjoint (AC)	0,7	0,9	1,1	1,7	1,7	1,0
Régime de pensions du Canada (RPC)/Régie des rentes du Québec (RRQ)	1,8	2,0	2,3	2,7	2,1	2,0
Enfants	0,8	1,0	1,1	1,3	1,9	1,1
Chômeurs	2,2	2,3	3,1	4,1	5,1	2,9
Assistance sociale	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9
Autres	0,7	0,8	0,9	1,0	1,2	0,9
Fédéral (total)	9,0	10,3	12,0	15,5	16,0	11,3
Provincial	1,3	1,5	1,4	1,6	1,5	1,4

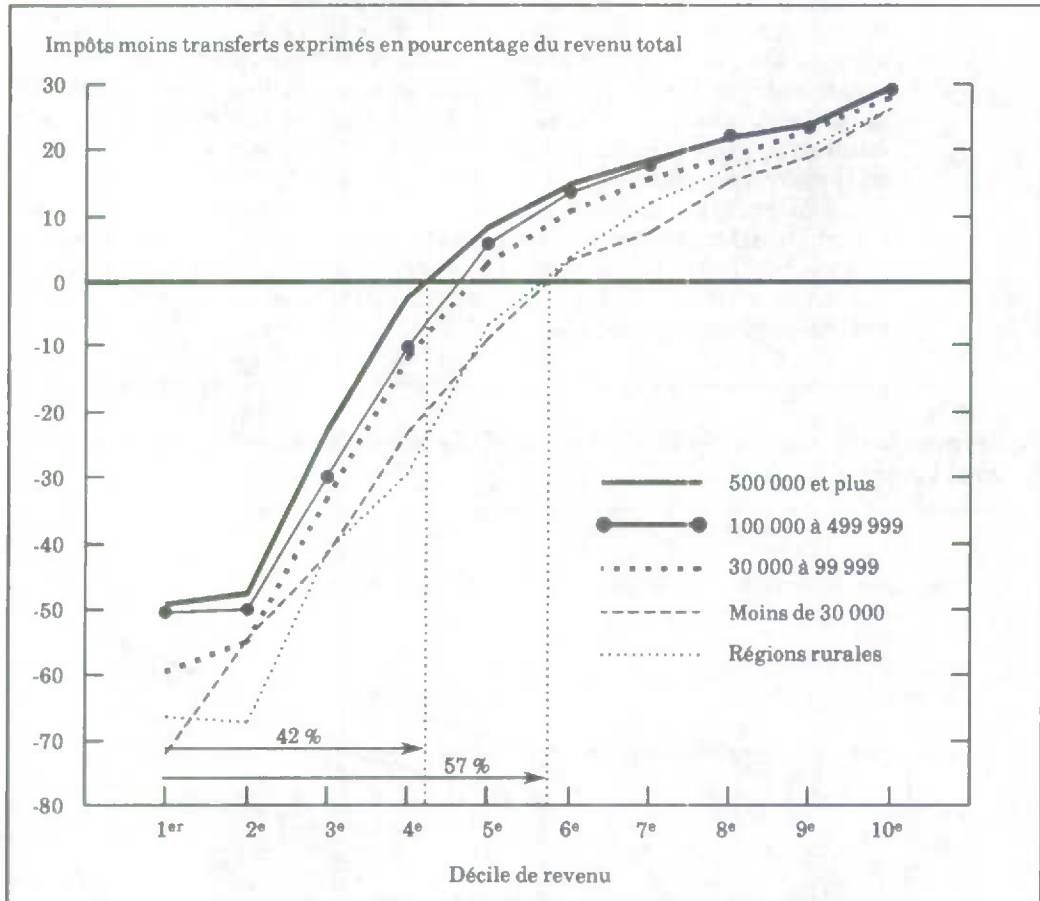
Source : Statistique Canada. BD/MSPS.

Dans l'ensemble, le pourcentage du revenu total des personnes âgées représenté par les transferts est plus élevé de 2,4 points dans les régions rurales (6,9 %) que dans les régions urbaines (4,5 %). Toutefois, le pourcentage du revenu provenant de la SV, du SRG et de l'AC, de même que du RPC et de la RRQ, s'élève à plus de 8 % dans les régions urbaines de moins de 30 000 habitants. Ces régions montrent le plus fort pourcentage de familles âgées. Parmi les trois programmes de transferts aux personnes âgées, c'est le RPC et la RRQ qui présentent le moins de variation. Comme les prestations au RPC et à la RRQ sont déterminées en fonction du revenu annuel moyen, l'écart positif que l'on devrait observer en faveur des régions rurales est annulé par les différences régionales en matière de taux d'emploi et de salaire moyen. Si ces facteurs ne variaient pas d'une catégorie d'habitat à l'autre, l'écart observé se situerait plus près du chiffre de 1 % noté au chapitre de la SV et ce, en raison des différences sur le plan de la structure par âge de la population. Le montant des prestations d'assistance sociale versées est à peu près égal d'une région à l'autre.

En revanche, les paiements de transferts provinciaux ne varient pas beaucoup d'une catégorie d'habitat à l'autre. Ces transferts sont versés dans une large mesure sous forme de prestations d'assistance sociale et de prestations relatives aux enfants.

La figure 2 illustre l'effet combiné des impôts et des transferts (soit le fardeau fiscal net imposé par le système d'impôts et de transferts) selon la catégorie d'habitat et le revenu. L'axe horizontal divise la population en 10 groupes de taille égale (déciles) selon l'ordre croissant du revenu. L'axe vertical indique le fardeau fiscal net moyen (impôts moins transferts) sous forme de pourcentage du revenu total. Le graphique comporte cinq courbes, soit une pour chaque catégorie d'habitat. Lorsque la courbe se situe au-dessous de la ligne «zéro» parallèle à l'axe horizontal, les familles visées reçoivent en moyenne plus de transferts qu'elles ne paient d'impôts. Ainsi, les 10 % les plus pauvres des familles vivant dans les grands centres urbains touchent, en moyenne, environ la moitié de leur revenu total sous forme de transferts des administrations fédérale et provinciales. De même, à l'autre extrême, les 10 % les plus riches de la population canadienne, dans toutes les catégories d'habitat, versent en moyenne de 25 % à 30 % de leur revenu total sous forme d'impôts fédéraux et provinciaux.

FIGURE 2
Effet net du système d'impôts et de transferts par décile de revenu, selon la catégorie d'habitat, Canada, 1990



Source : Statistique Canada. BD/MSPS.

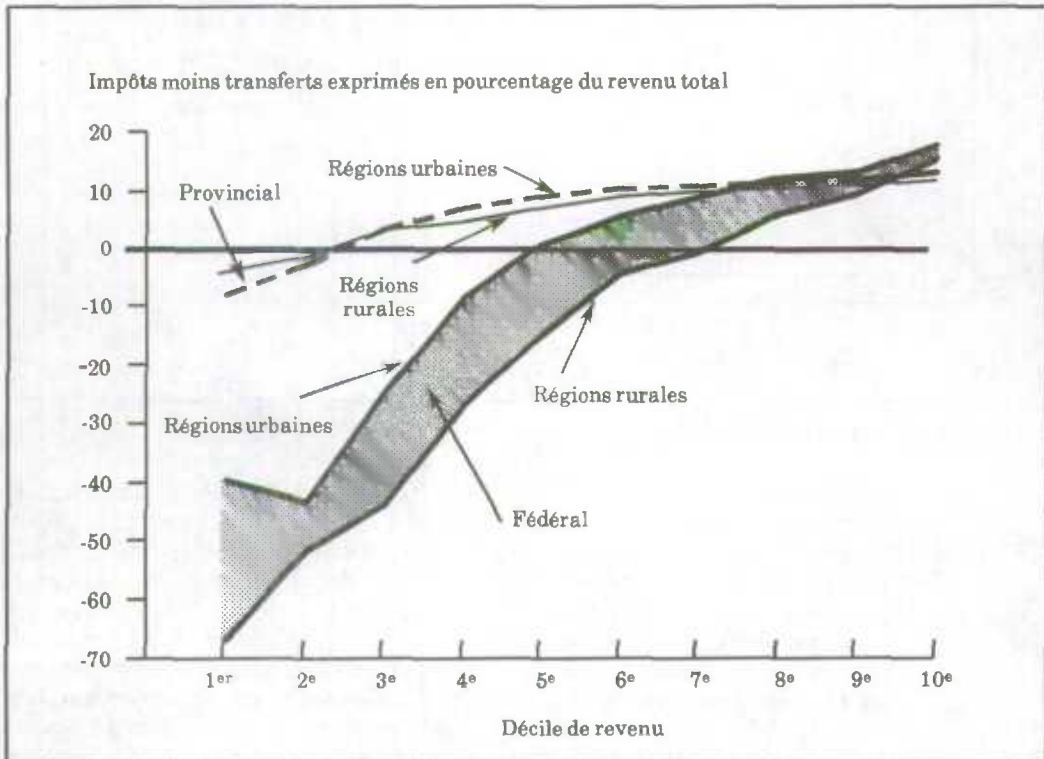
L'inclinaison des cinq courbes reflète le caractère progressif du système d'impôts et de transferts : les familles touchant un revenu plus élevé versent un plus fort pourcentage de ce revenu au chapitre de l'impôt. Environ 42 % des familles les plus pauvres des grandes villes reçoivent plus de transferts qu'elles ne paient d'impôts (figure 2). Le pourcentage correspondant s'établit à 57 % chez les familles rurales, ce qui représente un important écart de 15 points. On notera également que les 10 % les plus pauvres des familles rurales reçoivent en moyenne plus de 70 % de leur revenu sous forme de transferts. Si ce n'est de quelques exceptions de peu d'importance, les familles rurales de toutes les tranches de revenus supportent un fardeau fiscal net moins lourd que les familles urbaines, mais l'écart entre les deux se rétrécit à mesure

qu'on passe vers les tranches de revenus supérieures. On notera que l'écart entre les régions urbaines et les régions rurales s'élargit lorsqu'on compare les Canadiens à revenu élevé aux Canadiens à faible revenu.

La figure 3 indique l'influence respective des administrations fédérale et provinciales sur le fardeau fiscal net. Le caractère progressif du système est attribuable en bonne partie au régime fédéral, tout comme l'écart entre le fardeau fiscal net imposé aux familles urbaines et celui imposé aux familles rurales (surtout en raison des transferts versés aux familles appartenant aux déciles inférieurs). Il convient de noter que, si on tient compte uniquement des impôts et transferts fédéraux, 72 % des familles rurales, comparativement à 50 % des familles des grands centres urbains, sont des bénéficiaires nets du système. Cet écart est de 7 % supérieur à celui observé pour les régimes combinés (figure 2). En revanche, environ 25 % seulement des familles sont des bénéficiaires nets du système provincial.

FIGURE 3

Incidence nette du système d'impôts et de transferts, selon le décile de revenu, Canada, 1990



Source : Statistique Canada, BD/MSPS.

En examinant la figure 3 de près, on constate que les familles rurales des trois déciles inférieurs supportent un fardeau fiscal provincial net plus élevé que les familles urbaines correspondantes, soit l'inverse de la tendance fédérale dominante. Cette situation s'explique par la prédominance de taxes de vente et de taxes à la consommation régressives à l'extrémité inférieure de la répartition des revenus. Cet écart représente près de 5% du revenu dans le cas des familles appartenant au décile inférieur.

6. Modifications apportées au système d'impôts et de transferts entre 1984 et 1990

Le régime fiscal canadien a fait l'objet d'une réforme en profondeur entre les exercices 1984 et 1990. Parmi l'éventail de modifications apportées, on retrouve : l'élargissement du Supplément de revenu garanti, la phase I de la réforme fiscale, la désindexation partielle de l'impôt sur le revenu, le remaniement du régime de prestations relatives aux enfants, le «remboursement des transferts sociaux» qui s'applique aux allocations familiales et à la sécurité de la vieillesse (les fameuses dispositions de récupération), les changements apportés au programme d'assurance-chômage et nombre de modifications touchant les taxes à la consommation. Comme nous l'avons déjà mentionné, la présente analyse établit une comparaison entre les systèmes d'impôts et de transferts respectivement en vigueur en 1984 et en 1990. Les différences relevées ne sont donc pas uniquement attribuables aux modifications introduites par le gouvernement conservateur. On trouve une analyse portant uniquement sur les rectifications attribuées aux progressistes-conservateurs dans Grady (1990). Bien que certains des changements aient eu un effet immédiat, il faudra un certain temps avant de mesurer l'incidence complète de certains autres, en particulier celui de la désindexation partielle de l'impôt sur le revenu (Murphy et Wolfson, 1991).

La liste suivante indique certaines des modifications apportées au régime fiscal dont on a tenu compte pour les fins de cette analyse. Elle donne une idée de la portée des changements qui ont touché l'impôt sur le revenu, les taxes sur les traitements et salaires et les transferts.

Impôts

Remboursement des sommes reçues à titre de transferts sociaux
(Sécurité de la vieillesse, Allocation au conjoint)

Surtaxe sur les revenus élevés

Introduction d'un impôt minimum

Augmentation de l'impôt sur les dividendes

Augmentation de la déduction pour personne handicapée

Augmentation de la déduction pour frais de garde d'enfants

Désindexation partielle de l'impôt sur le revenu
 Exemption à vie pour gains en capital
 Conversion d'exemptions en crédits et modification des taux
 Hausse du plafond pour gains en capital
 Réduction de la majoration des dividendes et du crédit d'impôt
 pour dividendes
 Élimination de la déduction pour revenu de placements
 Élimination de la déduction pour frais relatifs à un emploi
 Déclaration des allocations familiales par le conjoint touchant
 le revenu le plus élevé

Transferts

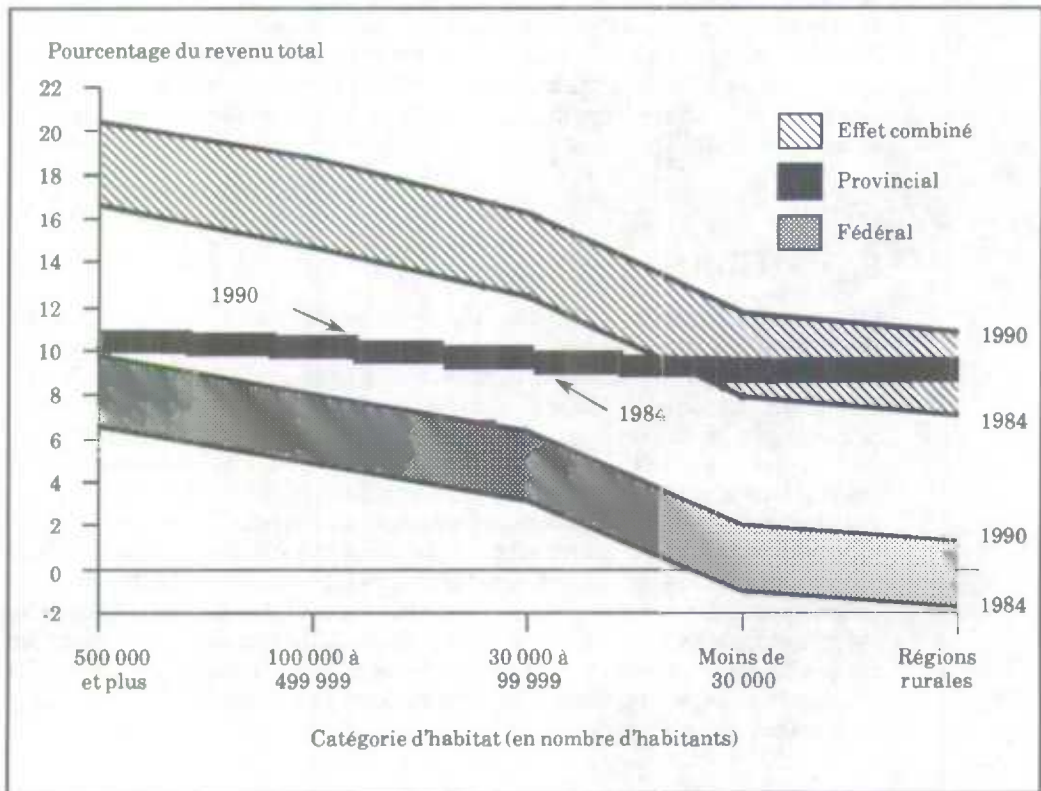
Élargissement du Supplément de revenu garanti
 Désindexation partielle des allocations familiales et du crédit
 d'impôt pour enfants
 Augmentation du crédit d'impôt pour enfants
 Réduction du montant du seuil pour le crédit d'impôt pour
 enfants
 Modification de l'exemption — crédit pour enfants
 Versement supplémentaire au titre du crédit d'impôt pour
 enfants
 Augmentation de l'allocation pour personne veuve
 Introduction et élargissement du crédit remboursable pour taxe
 de vente
 Prestations — primes d'assurance-chômage
 Augmentation des taux de cotisation au Régime de pensions du
 Canada et à la Régie des rentes du Québec

Le régime de taxation des marchandises (taxes à la consommation) a fait l'objet de multiples changements de 1984 à 1990. La présente analyse tient compte de nombreuses augmentations des droits d'accise sur le tabac, l'alcool, l'essence et les communications, ainsi que de majorations de la taxe sur les ventes des fabricants, de la taxe d'aéroport et de la nouvelle taxe sur les services de télécommunication. Faute de données suffisantes, il nous a été impossible de tenir compte de certaines modifications. Parmi ces omissions figurent l'extension de la taxe de vente fédérale aux confiseries, aux boissons gazeuses, aux aliments naturels, aux aliments pour animaux de compagnie et aux matériaux isolants, ainsi que plusieurs exemptions et dispositions spéciales. Ces omissions n'ont qu'un effet minime tant sur les résultats globaux que ventilés.

7. Effet des modifications apportées au régime fiscal de 1984 à 1990

Aucune des modifications apportées au cours de cette période ne touchait spécifiquement la population rurale. De toute façon, la présente analyse n'a pas pour objet de déterminer l'effet précis d'une mesure donnée. Elle vise plutôt à déterminer si l'ensemble des changements a eu pour effet de modifier la répartition globale des impôts entre les régions rurales et les régions urbaines.

FIGURE 4
Effet net du système d'impôts et de transferts, selon la catégorie d'habitat, Canada, 1984 et 1990



Source : Statistique Canada. BD/MSPS.

La révision du système n'a pas changé de façon sensible la position des familles rurales par rapport aux familles urbaines. Cela n'a rien de surprenant puisque c'est le régime fiscal qui a fait l'objet de la plupart des changements. Or, le système de transferts est le principal responsable de la situation plus avantageuse des familles rurales par rapport aux familles urbaines.

En moyenne, les familles des grandes villes ont versé tout juste un peu plus de 20 % de leur revenu total au titre des impôts fédéraux et provinciaux en 1990. Les familles rurales ont, pour leur part, versé un pourcentage environ deux fois moindre de ce revenu (11 %). Les chiffres correspondants pour 1984 s'établissaient à 16,5 % dans les centres urbains et à 7,5 % dans les régions rurales, soit un pourcentage, ici aussi, environ deux fois inférieur. Nous avons fait les mêmes constatations pour les deux niveaux de gouvernement. Nous sommes frappés, à l'examen de ces chiffres, par l'augmentation globale du fardeau fiscal net du contribuable, la proportion du revenu consacrée à l'impôt s'étant accrue en moyenne de 4 points. Comme cette augmentation avait un caractère progressif (Grady, 1990), la situation relative des familles rurales et urbaines est demeurée la même. Il convient toutefois de souligner que l'ampleur de l'augmentation des impôts et des transferts fédéraux a eu une incidence notable chez les Canadiens des régions rurales. Alors que ces derniers recevaient en moyenne presque 2 % de leur revenu total net sous forme de transferts en vertu du système d'impôts et de transferts de 1984, ils versent en moyenne 2 % de ce même revenu au titre des impôts en vertu du système d'impôts et de transferts de 1990.

8. Conclusion

Le système d'impôts et de transferts ne prend pas spécifiquement en considération l'origine rurale des contribuables. En 1990, ce système a toutefois eu pour effet, surtout à cause des programmes fédéraux, d'imposer un fardeau fiscal plus léger et d'accorder des transferts pécuniaires beaucoup plus importants aux résidents des régions rurales par rapport à ceux des régions urbaines. Si on fait exception des prestations d'assistance sociale, les Canadiens habitant dans les régions rurales reçoivent, dans l'ensemble, des paiements plus élevés dans chaque catégorie de transferts, mais surtout au titre des prestations d'assurance-chômage et des prestations relatives aux enfants. Malgré leur rapport formel avec le régime fiscal fédéral, les régimes fiscaux et les programmes de transferts provinciaux ont tendance à imposer un fardeau beaucoup plus uniforme d'une catégorie d'habitat à l'autre. Ils comportent effectivement une proportion plus élevée de taxes à la consommation régressives.

Les Canadiens des régions rurales paient moins d'impôts sur le revenu et plus de taxes sur les ventes. De nombreux facteurs expliquent cette situation. Les familles habitant les municipalités rurales ont tendance à recevoir un revenu légèrement inférieur, à toucher un revenu d'emploi moins élevé et un revenu d'agriculture plus important, ainsi qu'à être plus nombreuses et plus âgées que les familles urbaines. Elles consacrent aussi une proportion plus élevée de leur revenu à la nourriture, à l'électricité, aux combustibles à chauffage et aux automobiles, de même qu'une proportion moindre au loyer, à l'hôtel et au restaurant et

aux affaires personnelles. On trouve également une plus grande proportion de travailleurs autonomes et un taux plus élevé de chômage dans les régions rurales.

Même si le système d'impôts et de transferts a évolué entre 1984 et 1990, cela n'a pas modifié l'équilibre relatif entre le fardeau fiscal net (après déduction des transferts) imposé aux particuliers et aux familles des régions urbaines et celui imposé aux particuliers et aux familles des régions rurales. Cependant, par suite de cette évolution, les Canadiens des régions rurales sont passés de bénéficiaires nets du système qu'ils étaient à cotisants au système.

Brian B. Murphy
Direction des études analytiques
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Références

- Bordt, Michael, Grant Cameron, Stephen Gribble, Brian Murphy, Geoff Rowe et Michael Wolfson. 1990.** «The social policy simulation database and model: an integrated tool for tax/transfer policy analysis». *Canadian Tax Journal*, 38(1) : 48-65.
- Grady, Patrick. 1990.** «The distributional impact of the federal tax and transfer changes introduced since 1984». *Canadian Tax Journal*, 38(2) : 286-297.
- Murphy B.B. et M.C. Wolfson. 1990.** *When the baby boom grows old: impacts on Canada's public sector.* Mémoire présenté à la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, dans le cadre du Séminaire sur les conséquences et les incidences démographiques et économiques de l'évolution de la structure par âge de la population. Ottawa : septembre.
- Statistique Canada. 1990.** SPSD/M version 4.1 documentation. Reference Manual. Ottawa : Statistique Canada.
- Wolfson M.C. et B.B. Murphy. 1990.** *The role of equivalence scales in Canadian public policy.* Mémoire présenté dans le cadre du séminaire «Familles et niveaux de vie : observations et analyse», présenté par l'Association européenne pour l'étude de la population. Barcelone : octobre.
- Wolfson, Michael, Stephen Gribble, Michael Bordt, Brian Murphy et Geoff Rowe. 1990.** «The social policy simulation database and model: an example of survey and administrative data integration». *Survey of Current Business*, 69(5) : 36-40.

18

Indicateurs sociaux tirés de l'Enquête sociale générale : différences entre les milieux urbain et rural

Douglas A. Norris et Kulbir Johal

Résumé

L'emploi du temps est semblable chez les populations rurales et urbaines. Les taux de victimisation en milieu urbain sont supérieurs pour la plupart des actes criminels et des groupes d'âge-sexe. Les citoyens disent craindre davantage les actes criminels, et ils sont plus susceptibles de croire que les actes criminels sont plus fréquents et vont en augmentant dans leur quartier. Par ailleurs, la possession et l'utilisation d'ordinateurs sont considérablement supérieures en milieu urbain. Les résidents des régions rurales sont moins scolarisés, ont plus tendance à se dire insatisfaits de leur éducation et sont moins susceptibles de planifier de poursuivre leurs études. Le bénévolat est un peu plus courant dans les régions rurales, mais les différences entre les milieux rural et urbain varient grandement selon le type d'organisme : la participation aux organismes religieux, communautaires ou axés sur les services est plus grande en milieu rural; par contre, en milieu urbain, elle est plus élevée pour les organismes culturels, les organisations politiques, les groupes à caractère sportif et les regroupements d'affaires.

Table des matières

1. Introduction	405
2. Contexte	405
3. Source de données	406
4. Emploi du temps	407
5. Victimisation	408
6. Éducation et bénévolat	411
7. Conclusion	414

Indicateurs sociaux tirés de l'Enquête sociale générale : différences entre les milieux urbain et rural

Douglas A. Norris et Kulbir Johal

1. Introduction

De façon générale, le marché du travail et les questions liées au revenu du Canada rural ont fait l'objet de plusieurs études. Les questions relatives à la santé, à l'éducation, à la justice et à la culture ont toutefois reçu moins d'attention. Le but du présent article est de comparer le milieu rural au milieu urbain sous l'angle de certains indicateurs sociaux.

2. Contexte

Le programme de la statistique sociale de Statistique Canada permet d'obtenir des renseignements sur les caractéristiques démographiques et sociales, et sur la situation des Canadiens. Le recensement de la population, qui a lieu tous les cinq ans, est la pierre angulaire du programme de la statistique sociale. Il permet de recueillir des données repères sur les conditions démographiques, sociales et économiques de la population et il sert de référence pour les enquêtes-échantillons ultérieures. La nature exhaustive du recensement sur le plan géographique en fait une source inestimable de données sociales. Bollman et Biggs (1992) se servent des données du recensement et d'autres sources de données afin de broser un tableau détaillé du milieu rural et des petites villes du Canada.

Le recensement n'est pas la seule source de données sociales; en effet, il existe aussi les enquêtes-ménages. Bien que celles-ci constituent depuis longtemps une part importante du programme de la statistique sociale, le programme d'enquêtes ordinaire a, depuis ses débuts, été principalement orienté vers le marché du travail et les questions liées au revenu, et non vers des secteurs comme la santé, l'éducation, la justice et la culture. Afin de combler en partie les lacunes observées dans ces domaines, Statistique Canada a créé en 1985 le programme de l'Enquête sociale générale (ESG).

Le présent article illustre comment on peut se servir de l'ESG en vue d'obtenir des indicateurs sociaux pour le Canada urbain et rural. Le but visé n'est pas de revoir tous les sujets traités par l'ESG mais plutôt de faire ressortir les indicateurs concernant des renseignements que n'offre aucune autre source de données.

3. Source de données

L'ESG est une enquête annuelle qui s'étale sur cinq ans et couvre un éventail de sujets. Les thématiques principales sont reprises tous les cinq ans afin de suivre l'évolution temporelle des conditions de vie et du bien-être des Canadiens. Voici les cinq thématiques principales de l'ESG :

1. Santé
2. Emploi du temps
3. Risques auxquels une personne est exposée
(accidents et actes criminels)
4. Études et travail
5. Famille et amis

L'ESG est menée au moyen d'une méthode de composition aléatoire de numéros de téléphone. La population visée est constituée des résidents des 10 provinces qui sont âgés de 15 ans et plus et ne sont pas pensionnaires d'un établissement. Un répondant est choisi au hasard parmi les membres de chaque ménage rejoint. La taille de l'échantillon de base de chaque enquête est de 10 000 personnes. Dans certaines enquêtes, la taille de l'échantillon a été augmentée pour certaines régions ou certains groupes d'âge. Pour une description détaillée de l'ESG, voir Norris et Paton (1990).

La taille de l'échantillon de l'ESG permet d'obtenir des données nationales assez détaillées, mais il est possible de produire des données plus limitées dans le cas des régions infranationales. En raison de la méthode de composition aléatoire de numéros de téléphone, on doit délimiter les régions infranationales en utilisant une combinaison des centraux téléphoniques et des codes postaux qui sont automatiquement recueillis pour chaque enquête. Lorsqu'il est disponible, le code postal constitue le principal indicateur géographique; il peut alors être reporté sur une région géographique normalisée au moyen du Fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada. Dans la plupart des cycles de l'ESG, on a entre autres utilisé les codes postaux pour délimiter les régions métropolitaines de recensement (100 000 habitants et plus), les agglomérations de recensement (de 10 000 à 99 999 habitants) ainsi que les régions urbaines plus petites et les régions rurales. Il faut noter que l'utilisation des codes postaux pour la délimitation de ces trois régions comporte certaines limites. On croit toutefois que les données ainsi obtenues fournissent une bonne indication des différences entre le milieu rural et le milieu urbain.

Le présent article est surtout axé sur plusieurs sujets traités par les ESG de 1986 (emploi du temps), de 1988 (risques auxquels une personne est exposée) et de 1989 (études et travail).

4. Emploi du temps

L'information sur les activités auxquelles les gens consacrent leur temps est un thème central de la statistique sociale. De la même façon que l'argent est un élément qui facilite la compréhension du système économique, le temps est un facteur qui nous aide à comprendre le système social. L'Enquête sur l'emploi du temps de l'ESG mesure un «budget de 24 heures», généralement la journée qui précède l'interview. Les répondants fournissent des renseignements sur chaque activité principale du jour en question, l'heure à laquelle l'activité a débuté et sa durée, en plus de renseignements connexes sur le lieu où s'est déroulée l'activité et les personnes avec qui le répondant était à ce moment-là (par exemple, le conjoint, les enfants ou des amis). Ces données mesurent la fréquence à laquelle les gens participent à différentes activités, notamment le travail rémunéré, les tâches ménagères, les activités culturelles, l'écoute de la télévision, ainsi que le temps qui leur est consacré.

Dans l'ESG, les activités quotidiennes étaient classées en près de 100 catégories individuelles pouvant être regroupées en 10 principaux groupes d'activités. Ces groupes peuvent à leur tour être répartis en trois grandes catégories: les activités productives (qui comprennent le travail tant rémunéré que non rémunéré), les temps libres et les activités personnelles (surtout le sommeil). Le temps moyen consacré à chacun des groupes fournit une indication de l'emploi du temps de chaque groupe de la population et permet d'établir des comparaisons entre ces groupes.

Dans l'ensemble, il n'existe pas d'importantes différences entre le milieu rural et le milieu urbain pour ce qui est de l'emploi du temps (tableau 1). Toutefois, le temps consacré au travail rémunéré diminue proportionnellement à la taille de la région, passant de 3,8 heures par jour pour les personnes habitant dans une région métropolitaine de recensement (RMR) à 3,1 heures pour celles des régions rurales; cet écart traduit peut-être une différence des taux d'activité sur le marché du travail. Le temps alloué aux tâches ménagères non rémunérées est plus élevé dans les régions rurales (2,1 heures) que dans les RMR (1,6 heure). Le temps consacré au sommeil et aux autres activités de soins personnels ainsi que le reste du temps (temps libre) sont sensiblement les mêmes dans toutes les régions.

TABLEAU 1

Temps moyen consacré à chacune des activités*, selon les milieux urbain et rural, Canada, 1986

	Total	Région métropolitaine de recensement (100 000 et plus)	Agglomération de recensement (10 000 à 99 999)	Régions rurales et petites régions urbaines (moins de 10 000)
	(heures par jour)			
Travail rémunéré	3,6	3,8	3,6	3,1
Tâches ménagères	1,8	1,6	1,7	2,1
Soins primaires donnés aux enfants	0,4	0,4	0,4	0,4
Courses et services	0,9	0,9	0,9	0,9
Éducation	0,8	0,9	0,9	0,6
Organisations, organismes bénévoles et religieux	0,3	0,2	0,3	0,3
Divertissement (assistance)	1,3	1,3	1,3	1,4
Sports et passe-temps	0,8	0,7	0,8	0,9
Médias et communications	3,2	3,2	3,2	3,2
Soins personnels (incluant le sommeil)	11,0	11,0	11,0	11,1
Total	24,0	24,0	24,0	24,0

* Les activités sont en fait des regroupements d'activités reliées à la rubrique indiquée.

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale de 1986, données non publiées.

5. Victimisation

Au début de 1988, l'ESG portait sur les risques auxquels une personne est exposée, dont les actes criminels et les accidents. Traditionnellement, les renseignements sur ces sujets étaient obtenus au moyen de sources administratives, comme les statistiques fournies par les services policiers et les dossiers des hôpitaux. Toutefois, ces données ne nous fournissent que peu de renseignements sur la victime. En outre, bon nombre d'actes criminels (plus de la moitié selon les estimations de l'ESG) et d'accidents ne sont pas signalés aux autorités.

L'Enquête sur les risques auxquels une personne est exposée comportait des questions sur les actes criminels et les accidents subis par le répondant en 1987. On réunissait également des données sur plusieurs mesures du mode de vie, comme la consommation d'alcool et la fréquence des sorties nocturnes; ces données étaient ensuite mises en corrélation avec les actes criminels et les accidents. Pour chaque acte criminel ou accident déclaré, on recueillait des données sur leur nature, les limitations d'activité subséquentes, les soins médicaux et les pertes financières. Par ailleurs, on demandait aux répondants de dire comment ils percevaient les actes criminels et les accidents et de donner les précautions qu'ils avaient prises pour prévenir ce genre d'incidents.

Sacco et Johnson (1989, 1990) ont analysé les données sur la victimisation tirées de l'ESG, incluant les différences entre les milieux rural et urbain. Les résultats décrits ci-après proviennent de leurs études. Les régions étaient définies comme rurales ou urbaines en fonction du deuxième chiffre du code postal.

Les taux de victimisation sont plus élevés dans les régions urbaines, et ce, pour tous les genres d'actes criminels (tableau 2). Les différences entre les milieux rural et urbain sont plus importantes pour les crimes contre les ménages; les plus grands écarts sont observés dans les cas des introductions par effraction, où les taux urbains sont le double des taux ruraux.

TABLEAU 2
Taux de victimisation pour 1 000 personnes ou pour 1 000 ménages, selon les milieux urbain et rural, Canada, 1987

Genre d'acte criminel	Total	Milieu urbain	Milieu rural
Total des crimes contre la personne	143	158	114
Vol de biens personnels	59	70	46
Total, crimes avec violence	83	88	68
Vol qualifié	13	14	—
Voies de fait	68	72	56
Total des crimes contre les ménages	216	252	146
Introduction par effraction	54	64	32
Vol de véhicule automobile	51	59	36
Vol de biens du ménage	48	54	35
Vandalisme	63	76	42
Crimes contre la personne			
Hommes			
Tous les âges	148	155	135
15 à 24 ans	335	322	354
25 à 44 ans	149	154	118
45 à 64 ans	44	64	—
65 ans et plus	—	—	—
Femmes			
Tous les âges	138	161	93
15 à 24 ans	287	306	277
25 à 44 ans	167	190	77
45 à 64 ans	47	61	—
65 ans et plus	—	—	—

— Le taux ne peut être estimé avec certitude.

Source : Sacco et Johnson (1989, 1990).

Les taux de victimisation des personnes sont inversement proportionnels à l'âge et, dans presque tous les cas, ils sont supérieurs dans les régions urbaines. Toutefois, chez les hommes âgés de 15 à 24 ans, les taux de victimisation des personnes sont plus élevés dans les régions rurales.

Certains indicateurs relatifs à la façon dont la criminalité est perçue ont aussi été obtenus. La crainte des actes criminels est considérablement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, mais chez les deux sexes, elle est plus intense dans les régions urbaines (tableau 3). Les citoyens sont aussi plus susceptibles que les habitants des régions rurales de croire que le niveau de criminalité est plus élevé dans leur quartier qu'ailleurs et d'être d'avis que la criminalité va en augmentant.

L'ESG a aussi porté sur la réponse aux actes criminels. Dans les régions urbaines, 42 % des actes criminels sont déclarés à la police par rapport à 34 % dans les régions rurales (tableau 3). Les citoyens sont aussi plus enclins à adopter un comportement défensif, en particulier pour ce qui est de l'installation de dispositifs de sécurité. Dans les régions urbaines, 26 % des répondants ont installé des dispositifs de sécurité en 1987, comparativement à 14 % des habitants des régions rurales.

TABLEAU 3

Certaines mesures de la perception de la criminalité et adoption d'un comportement défensif, selon les milieux urbain et rural, Canada, 1988

	Total	Milieu urbain	Milieu rural
	%		
Perception de la criminalité			
Niveau de criminalité plus élevé dans le quartier que dans d'autres secteurs	8	10	4
Augmentation du niveau de criminalité au cours de la dernière année	20	23	16
Sentiment d'insécurité à marcher seul dans le quartier une fois la nuit tombée			
Total	25	28	18
Hommes	11	12	8
Femmes	39	42	28
Actes criminels déclarés à la police	40	42	34
Adoption d'un comportement défensif			
Modification de certaines activités	25	27	22
Changement de numéro de téléphone	5	5	3
Installation de dispositifs de sécurité	23	26	14
Cours d'autodéfense	3	3	2

Source : Sacco et Johnson (1989) et Statistique Canada. Enquête sociale générale de 1988, données non publiées.

6. Éducation et bénévolat

L'ESG de 1989 a été façonnée autour de trois thèmes principaux qui traduisent des changements fondamentaux qui ont eu lieu dans la société canadienne : d'abord, le profil et les tendances du travail et de l'éducation, ensuite, les nouvelles technologies et les ressources humaines et, enfin, le travail dans une économie de services. L'Enquête a permis de recueillir des données sur bon nombre d'aspects du travail et de l'éducation. On n'en a toutefois considéré que quelques-uns, en particulier la connaissance et l'utilisation de l'informatique, le degré de satisfaction envers l'éducation, les intentions concernant l'éducation et le bénévolat.

Historiquement, les niveaux de scolarité sont plus élevés dans les régions urbaines que dans les régions rurales. Bollman et Biggs (1992) ont examiné un certain nombre de différences entre les milieux urbain et rural pour ce qui est de l'éducation, dont plusieurs mesures de l'alphabétisation, calculées à partir des résultats d'une récente enquête sur les capacités de lecture et d'écriture. L'ESG de 1989 a également permis de réunir des données sur une autre dimension de l'éducation, soit la culture informatique.

Si l'on se penche sur la répartition de l'utilisation des ordinateurs et de la formation en informatique, ainsi que sur la possession d'un ordinateur personnel, il ressort que les citoyens — les habitants des agglomérations de recensement (AR) et des régions métropolitaines de recensement (RMR) — ont plus de connaissances en informatique que les habitants des régions rurales. Ces derniers sont moins susceptibles d'avoir suivi des cours d'informatique ou de se servir d'un ordinateur, et les différences sont encore plus prononcées si l'on tient compte de l'âge (tableau 4). La formation en informatique et l'utilisation d'ordinateurs sont plus courantes chez les jeunes dans tous les secteurs. Toutefois, même dans les groupes de jeunes âgés de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans, les proportions de jeunes ayant suivi une formation en informatique sont beaucoup plus petites dans les milieux ruraux (de 10 % à 15 %) que dans les AR et les RMR. Il en va de même pour la capacité à se servir d'un ordinateur.

Il est en outre plus probable que les habitants des AR et des RMR aient un ordinateur à la maison. Et cette situation s'observe même si l'on tient compte du revenu du ménage qui a une forte influence sur la possession d'un ordinateur. L'une des différences les plus frappantes est observée dans le groupe de revenu annuel de 60 000 \$ et plus. Environ 25 % des habitants des régions rurales appartenant à ce groupe possèdent un ordinateur personnel, comparativement à 38 % des habitants des AR et des RMR. Une distribution semblable peut être remarquée lorsqu'on examine le niveau de scolarité des personnes qui possèdent un ordinateur personnel. Par exemple, 36 % des habitants des RMR ayant un diplôme universitaire possèdent un ordinateur, par rapport à 27 % des habitants des régions rurales. Les résidents des RMR n'ayant fréquenté que l'école primaire ou n'étant jamais allés à l'école sont aussi plus enclins à posséder un ordinateur (16 %) que les

personnes n'habitant pas dans une RMR (11 %) ou les résidents des régions rurales (11 %). Bien que les différences observées entre les citadins et les habitants des régions rurales pour ce qui est de la possession d'un ordinateur personnel ne soient pas considérables, elles persistent même lorsque l'on tient compte du revenu et du niveau de scolarité.

L'ESG comportait également des questions sur le degré de satisfaction envers l'éducation et sur les intentions des répondants concernant leur formation future. Dans les régions rurales, 70 % des habitants sont satisfaits de leur éducation comparativement à 74 % dans les RMR (tableau 4). Lorsqu'on les a interrogés sur leurs projets d'avenir, 18 % des résidents des régions rurales ont dit avoir l'intention de poursuivre leurs études au cours des cinq prochaines années, par rapport à 26 % des habitants des AR et des RMR.

TABLEAU 4
Certains indicateurs de la culture informatique, de la satisfaction envers l'éducation et des projets d'avenir concernant les études, selon les milieux rural et urbain, Canada, 1989

	Total	Région métropolitaine de recensement (100 000 et plus)	Agglomération de recensement (10 000 à 99 999)	Régions rurales et petites régions urbaines (moins de 10 000)
	%			
Cours d'informatique				
Tous les âges	31,5	36,3	28,4	21,0
15 à 19 ans	63,4	68,4	61,4	50,9
20 à 24 ans	52,7	57,5	52,4	35,0
25 à 44 ans	35,8	40,6	32,5	23,8
45 ans et plus	13,5	16,2	10,2	9,7
Capacité à se servir d'un ordinateur				
Tous les âges	47,3	53,3	42,4	34,6
15 à 19 ans	82,3	85,9	74,2	78,8
20 à 24 ans	66,0	70,4	69,1	47,3
25 à 44 ans	58,2	63,9	53,3	44,7
45 ans et plus	21,9	26,7	17,1	14,1
Ordinateur à la maison				
Revenu du ménage				
Total	19,4	22,1	17,2	13,9
Moins de 30 000 \$	10,0	11,9	9,8	6,6
De 30 000 \$ à 59 999 \$	21,9	22,8	21,9	19,3
60 000 \$ ou plus	36,2	37,6	37,5	25,0
Satisfait de l'éducation	72,9	74,4	72,3	69,5
Projet de poursuivre d'autres études au cours des cinq prochaines années				
	24,4	26,4	25,5	18,4

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale de 1989, données non publiées.

Un autre sujet traité lors de l'ESG de 1989 était le bénévolat. Plus particulièrement, on a demandé aux répondants s'ils avaient participé à des activités bénévoles durant les 12 derniers mois.

La participation globale aux organismes bénévoles est égale dans les régions rurales (57 %) et les AR (57 %); les taux de participation observés dans ces deux secteurs étaient plus élevés que ceux des RMR (55 %) (tableau 5). Toutefois, les taux de participation et les différences entre les milieux urbain et rural varient grandement selon le genre d'organisme.

TABLEAU 5
Participation à des organismes au cours des 12 derniers mois, selon les milieux urbain et rural, Canada, 1988

	Total	Région métropolitaine de recensement (100 000 et plus)	Agglomération de recensement (10 000 à 99 999)	Régions rurales et petites régions urbaines (moins de 10 000)
	%			
Tous les organismes	55,7	54,8	57,1	57,0
Organismes de charité et de services, organismes bénévoles	41,3	40,2	42,6	43,2
Organismes communautaires ou scolaires	37,9	36,8	36,6	41,7
Organismes religieux ou reliés aux églises	27,8	25,4	29,6	32,7
Groupes sociaux, culturels ou ethniques	27,4	28,5	28,2	24,1
Groupes à caractère sportif ou athlétique	44,2	46,0	42,3	40,9
Regroupements d'affaires ou de professionnels et groupes reliés au travail	23,6	26,4	22,3	17,1
Organisations politiques	9,8	9,8	10,6	9,2

Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale de 1989, données non publiées.

Si l'on compare seulement les régions rurales aux RMR, les taux de participation sont plus élevés dans les régions rurales pour ce qui est des organismes de charité, des organismes axés sur les services ou des organismes bénévoles (43 % comparativement à 40 %), des organismes communautaires ou scolaires (42 % comparativement à 37 %) et des organismes reliés aux églises (33 % par rapport à 25 %). Par contre, la participation est plus faible dans les régions rurales que dans les RMR pour les organismes sociaux, culturels ou ethniques (24 % comparativement à 29 %), les groupes à caractère sportif ou athlétique (41 % par rapport à 46 %), les regroupements d'affaires et de professionnels (17 % comparativement à 26 %) et les organisations politiques (9 % par rapport à 10 %).

7. Conclusion

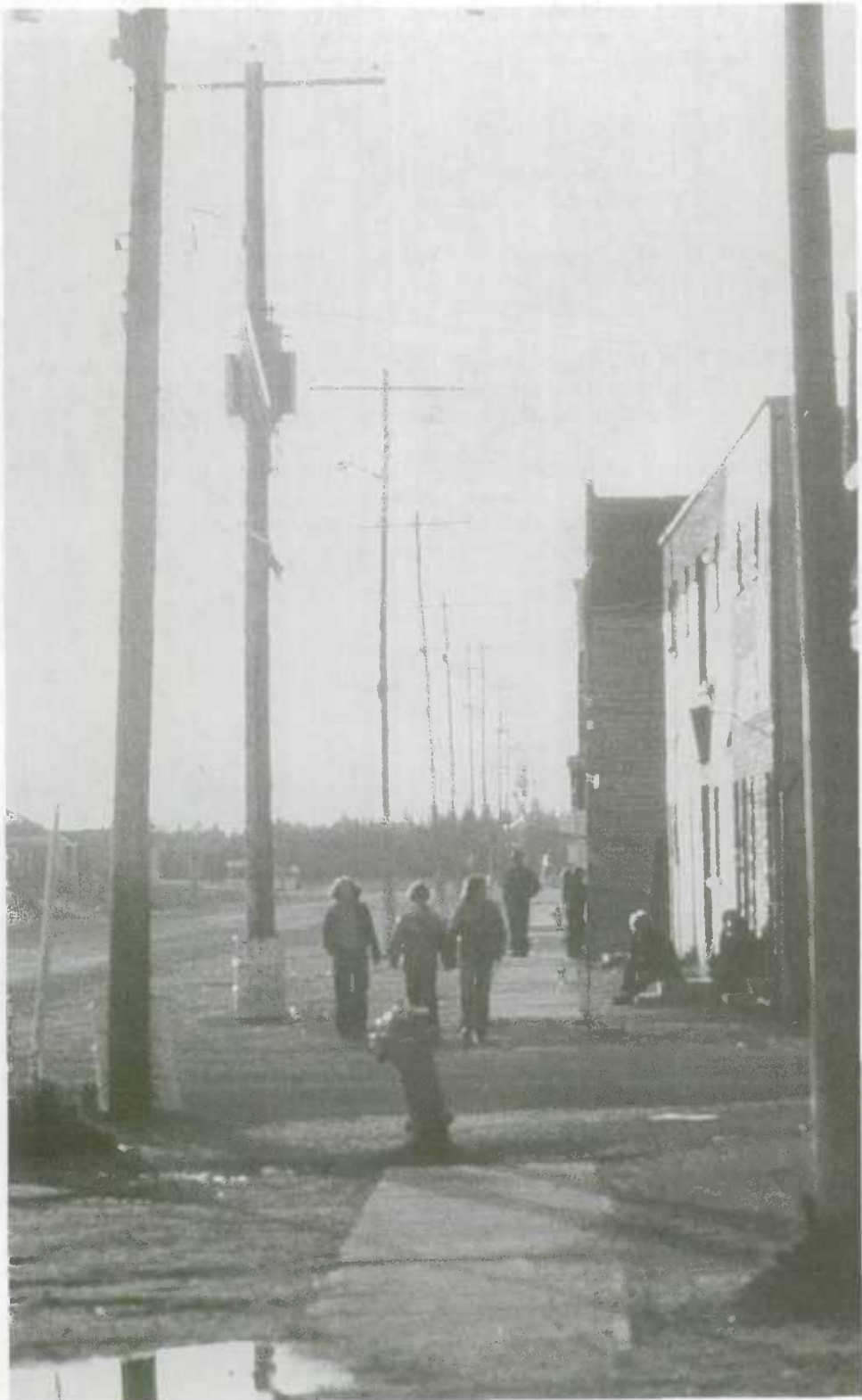
Nous avons, dans le présent article, examiné les différences existant entre le milieu rural et le milieu urbain pour toute une gamme de sujets d'ordre social à partir des données obtenues grâce à l'Enquête sociale générale (ESG). Bien que la taille de l'échantillon de l'ESG ne soit pas assez grande pour permettre une analyse détaillée des différences entre les milieux urbain et rural, elle permet toutefois de faire des comparaisons générales entre ces milieux. Cependant, si l'on se sert des données de l'ESG pour établir des comparaisons entre ces milieux, il faut se souvenir des limites inhérentes aux délimitations des régions urbaines et rurales fondées sur les codes postaux.

L'ESG couvre un vaste éventail de sujets et nous n'en avons considéré ici que quelques-uns. Les données ont permis de démontrer que l'emploi du temps est assez semblable dans les régions urbaines et les régions rurales. Les taux de victimisation urbains sont plus élevés pour la plupart des actes criminels et dans la plupart des groupes âge-sexe. Les citoyens, ce qui est compatible avec ce qui précède, sont plus nombreux à se dire craintifs des actes criminels et à être d'avis que la criminalité est plus élevée et va en augmentant dans leur quartier. La possession et l'utilisation d'ordinateurs personnels sont considérablement plus fréquentes dans les régions urbaines. Comme les niveaux de scolarité inférieurs observés dans les régions rurales pouvaient nous le laisser croire, les habitants de ces régions ont une moins grande culture informatique, sont plus enclins à se dire insatisfaits de leur éducation et sont moins susceptibles de planifier la poursuite de leurs études que les citoyens. Dans l'ensemble, la participation à des activités bénévoles est légèrement supérieure dans les régions rurales que dans les RMR; on observe cependant de grandes différences selon le genre d'organisme. La participation est supérieure dans les régions rurales pour les organismes religieux, les organismes communautaires et les organismes de services, mais inférieure pour les groupes culturels, les regroupements d'affaires, les organismes à caractère sportif et les organisations politiques.

Douglas A. Norris et Kulbir Johal
Division des statistiques sociales, du logement et des familles
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Références

- Bollman, Ray D. et Brian Biggs. 1992.** *Régions rurales et petites villes du Canada : un aperçu.* Chapitre 1 du présent document.
- Norris, D. et D. Paton. 1990.** *Canada's General Social Survey : five years of experience.* Document présenté à la Annual Meeting of American Statistical Association, 1990. Anaheim, Californie.
- Sacco, V. et H. Johnson. 1989.** *Profil de la victimisation au Canada.* Enquête sociale générale, série analytique (publication n° 11-612F, n° 2 au catalogue). Ottawa : Statistique Canada.
- Sacco, V. et H. Johnson. 1990.** *Urbanization and criminal victimization.* Document présenté à la Annual Meeting of Canadian Sociology and Anthropology Association, 1990. Victoria, Colombie-Britannique.



Moosonee (Ontario)

19

La situation socio-économique des autochtones : comparaison des milieux rural et urbain

Andrew J. Siggner

Résumé

Une étude des principales caractéristiques démographiques, sociales et économiques nous révèle que l'écart se maintient entre les populations autochtones et non autochtones. Il tend même à augmenter dans les réserves en milieu rural et les régions rurales du pays par rapport aux régions urbaines. Chez les autochtones demeurant dans les réserves, 45 % des personnes âgées de 15 ans et plus ont moins d'une 9^e année de scolarité. En outre, ceux qui ont reçu une formation postsecondaire ont opté principalement pour les techniques appliquées et les métiers. Le revenu moyen des autochtones et des non-autochtones est plus élevé dans les régions urbaines que dans les réserves. Par ailleurs, l'écart s'élargit entre les revenus moyens des deux communautés lorsqu'on passe des petites régions urbaines (moins de 10 000 habitants) aux plus peuplées (100 000 habitants et plus).

Table des matières

1.	Introduction	419
2.	Sources de données et définitions	420
3.	Répartition géographique	421
4.	Caractéristiques démographiques	422
5.	Caractéristiques de la mobilité	423
6.	Caractéristiques de la scolarité	424
7.	Emploi selon la branche d'activité	427
8.	Caractéristiques du revenu	429
9.	Conclusion	431

La situation socio-économique des autochtones : comparaison des milieux rural et urbain

Andrew J. Siggner

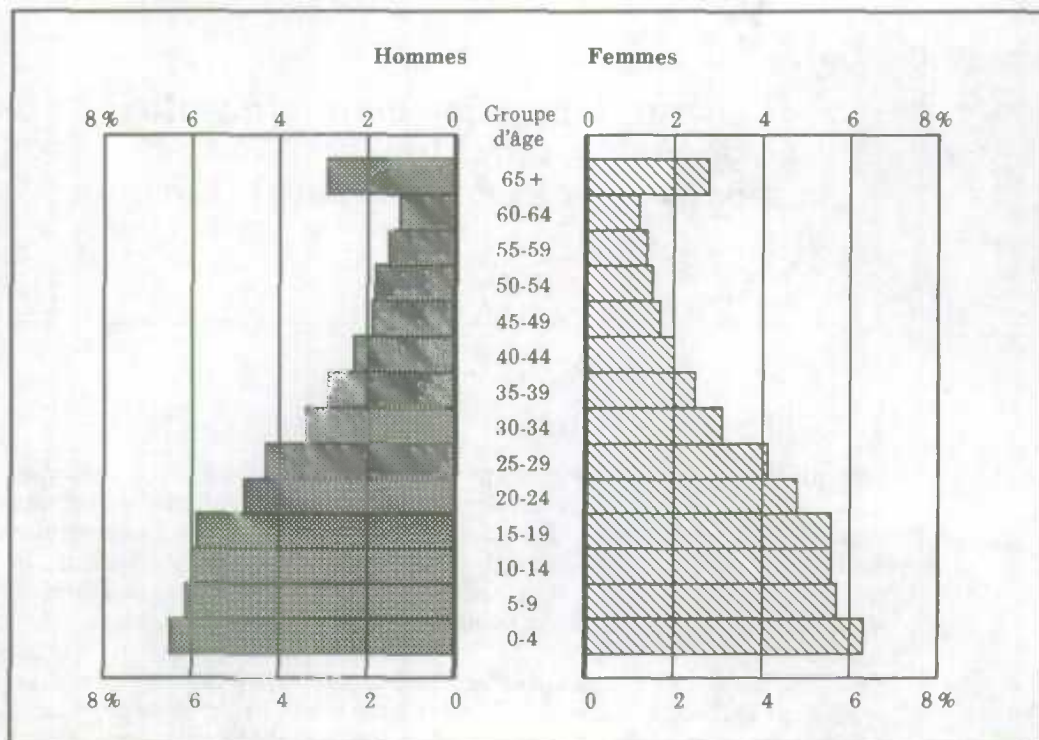
1. Introduction

Lorsque j'ai accepté, au printemps 1990, de traiter de ce sujet, personne ne se doutait que le pays allait traverser un été difficile en ce qui concerne les autochtones. Toutefois, quand j'ai commencé à rassembler mes idées, je me suis demandé si, d'un point de vue statistique, la situation à Kahnésatake (Oka, Québec) et à Kahnawake (pont Mercier, Montréal) était à ce point imprévisible. J'ai conclu par la négative.

En effet, on retrouve les caractéristiques démographiques qui ont pu provoquer le mécontentement des autochtones et, surtout, des premières nations, à partir des années 60. Leur taux de natalité avait alors atteint un sommet et correspondait à celui de bien des pays en voie de développement. La génération issue des années 60 forme aujourd'hui le groupe des jeunes adultes qui veulent fonder un foyer, poursuivre leurs études, décrocher un emploi ou se loger convenablement. Selon le Recensement de 1986, les personnes âgées de 15 à 24 ans représentent 22 % de la population totale des réserves indiennes (figure 1), alors que le même groupe d'âge correspond à 16 % de la population non autochtone au Canada. De plus, les personnes âgées de moins de 15 ans forment 38 % de la population des réserves et viendront bientôt s'ajouter au groupe des jeunes adultes.

On trouvera ci-après les détails de la situation des autochtones en milieu rural et urbain en 1986, selon certains indicateurs démographiques, sociaux et économiques.

FIGURE 1
Population des réserves selon l'âge et le sexe, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986.

2. Sources de données et définitions

Les données sur les autochtones proviennent des réponses obtenues lors du Recensement de la population de 1986 à la question sur les origines ethniques ou culturelles. Il était demandé d'indiquer ses origines ethniques, incluant trois catégories d'autochtones : Indien d'Amérique du Nord, Métis et Inuit. Contrairement aux recensements précédents, celui de 1986 incitait les répondants à déclarer autant d'origines qu'ils savaient applicables à leur cas. En 1981, les réponses multiples n'avaient pas été encouragées, ce qui explique que les personnes ayant déclaré des origines autochtones sont passées de 490 000 en 1981 à 711 720 en 1986. Une telle hausse n'est pas simplement le résultat de la croissance démographique, elle reflète aussi la reformulation de la question d'un recensement à l'autre. On a constaté qu'en 1986, 48 % des 711 720 personnes d'ascendance autochtone ont déclaré des origines multiples, comme des combinaisons d'Indien d'Amérique du Nord et de non-autochtone, tel que Français ou Écossais.

Aux fins du présent document, un autochtone désigne quiconque a déclaré au Recensement de 1986 une ascendance autochtone, que ce soit comme réponse unique ou multiple. On traite ici de tous les autochtones, même s'il existe d'importantes différences socio-économiques entre les divers groupes d'autochtones et entre les répondants ayant déclaré une ascendance unique et ceux ayant donné des origines multiples.

3. Répartition géographique

Les populations autochtones et non autochtones sont réparties en cinq catégories d'habitat :

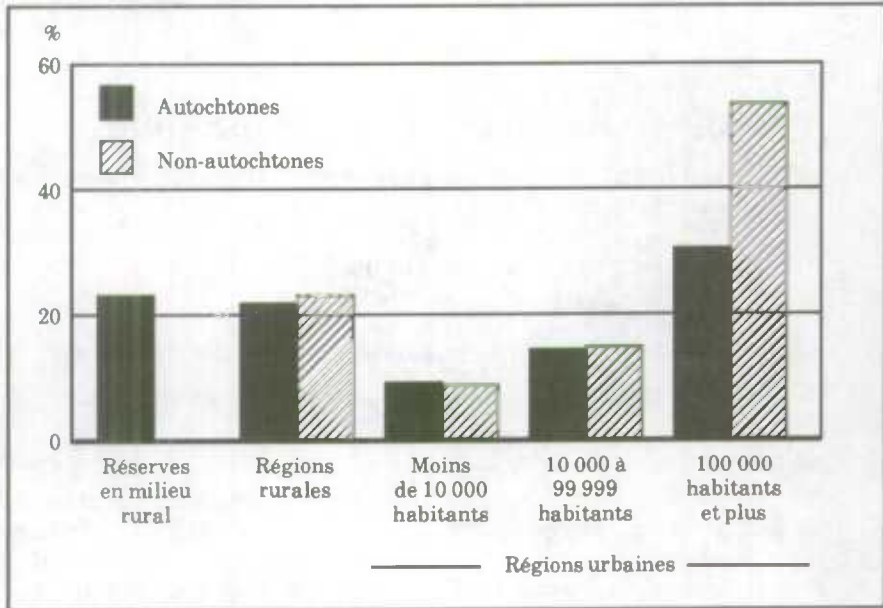
- les réserves en milieu rural;
- les régions rurales;
- les régions urbaines de moins de 10 000 habitants;
- les régions urbaines de 10 000 à 99 999 habitants;
- les régions urbaines de 100 000 habitants et plus.

En juin 1986, les réserves en milieu rural incluaient les réserves et les villages indiens désignés en vertu de la *Loi sur les Indiens du Canada*, de même que d'autres collectivités indiennes des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon, de l'Alberta et de la Saskatchewan. Les réserves en milieu urbain font partie des catégories de régions urbaines. La population vivant dans ce type de réserve est peu élevée (7 400 personnes).

Fait à signaler, environ 136 réserves indiennes n'ont été dénombrées que partiellement au Recensement de 1986. Leur population estimative de 45 000 personnes représente environ 20 % de la population totale des réserves.

En 1986, 55 % des autochtones habitaient des réserves indiennes, des régions rurales et des régions urbaines de moins de 10 000 habitants, alors que 31 % vivaient dans des régions urbaines de 100 000 habitants et plus (figure 2). En comparaison, 32 % des non-autochtones habitaient en milieu rural et dans les régions urbaines de moins de 10 000 habitants et 54 %, dans les régions urbaines de 100 000 habitants et plus.

FIGURE 2
Autochtones et non-autochtones selon la catégorie d'habitat,
Canada, 1986



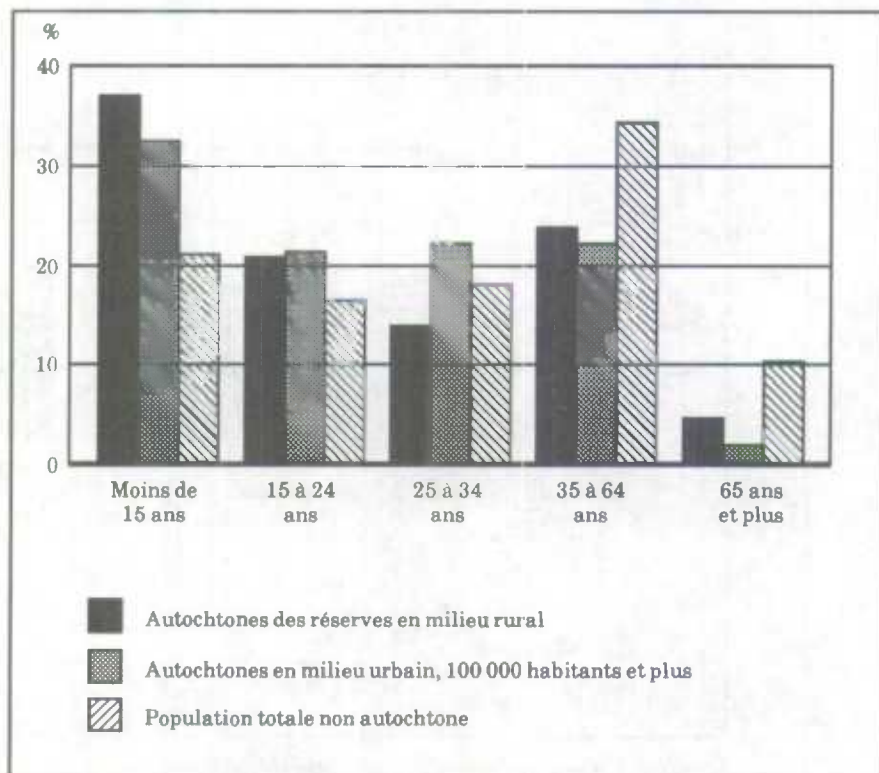
Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986.

4. Caractéristiques démographiques

Les réserves en milieu rural comptent la majeure partie (37 %) de leur population chez les personnes âgées de moins de 15 ans (figure 3). Dans les régions urbaines les plus peuplées, le pourcentage d'autochtones de moins de 15 ans tombe à 32 %, comparativement à 21 % chez les non-autochtones du même groupe d'âge.

Il convient de noter la proportion plus élevée d'autochtones âgés de 25 à 34 ans dans les régions urbaines les plus peuplées (22 %), par rapport aux réserves en milieu rural (14 %). C'est sans doute le reflet de la migration des jeunes autochtones vers les villes.

FIGURE 3
Répartition des groupes d'âge dans certaines régions,
Canada, 1986



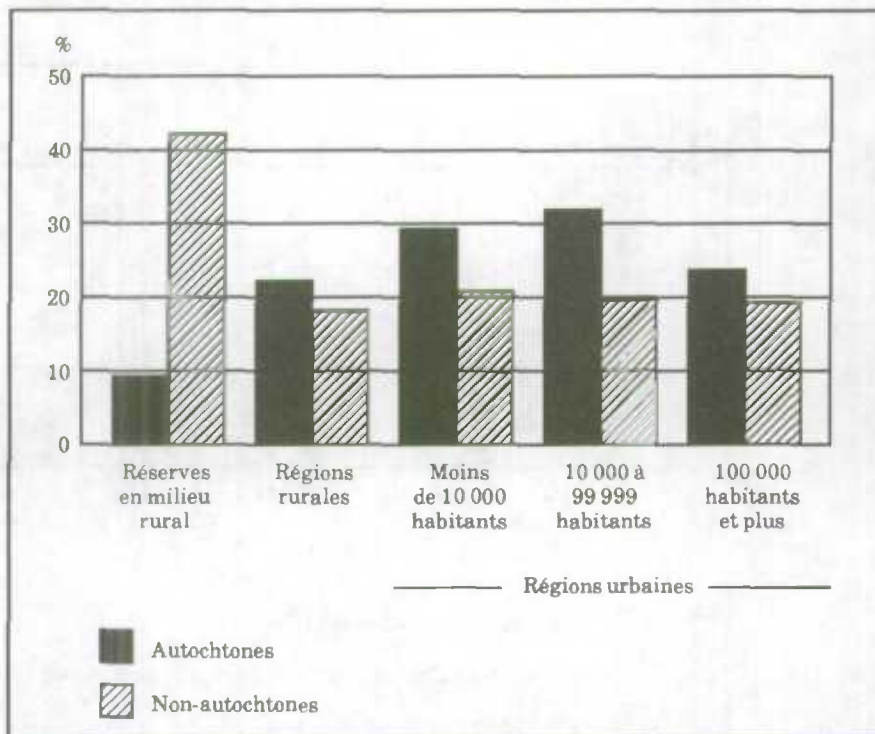
Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986.

5. Caractéristiques de la mobilité

La mobilité se mesure au pourcentage de la population âgée de 5 ans et plus qui migre vers une autre collectivité que celle où elle habitait cinq ans plus tôt. La proportion de migrants était d'environ 32 % chez les autochtones demeurant en milieu urbain (de 10 000 à 99 999 habitants), tandis qu'elle s'élevait à seulement 9 % chez les autochtones demeurant dans les réserves en milieu rural (figure 4). Elle atteignait par ailleurs près de 42 % chez les non-autochtones habitant les réserves en milieu rural. Ces derniers étaient, pour la plupart, des infirmières, des enseignants et des policiers.

FIGURE 4

Taux de migration des autochtones et des non-autochtones de 5 ans et plus, selon la catégorie d'habitat, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986.

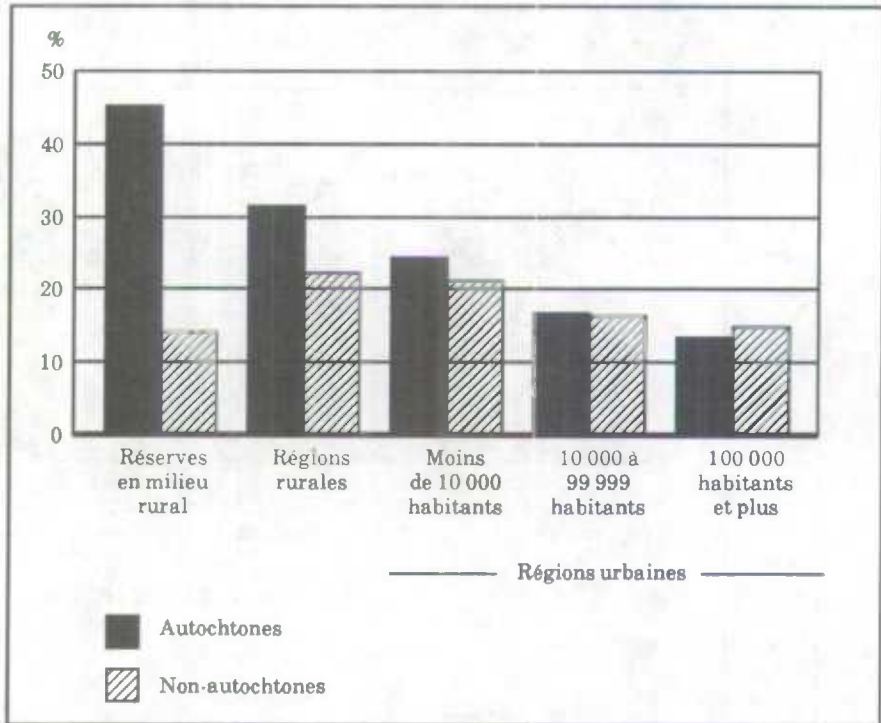
Norris (1988) a constaté que 49 % des migrants autochtones se sont déplacés, de 1981 à 1986, d'un milieu urbain à un autre. Environ 20 % ont migré des régions rurales vers les régions urbaines, alors qu'une proportion équivalente (21 %) s'est déplacée en sens inverse.

6. Caractéristiques de la scolarité

Un fort pourcentage d'autochtones de 15 ans et plus ont moins d'une 9^e année de scolarité (figure 5). Le taux le plus élevé se trouve dans les réserves en milieu rural où il s'établit à 45 %. Il diminue lorsqu'on passe du milieu rural au milieu urbain. Dans les régions urbaines de 100 000 habitants et plus, la part d'autochtones ayant moins d'une 9^e année est légèrement inférieure (13 %) à celle des non-autochtones (environ 15 %).

FIGURE 5

Autochtones et non-autochtones de 15 ans et plus ayant moins d'une 9^e année de scolarité, selon la catégorie d'habitat, Canada, 1986

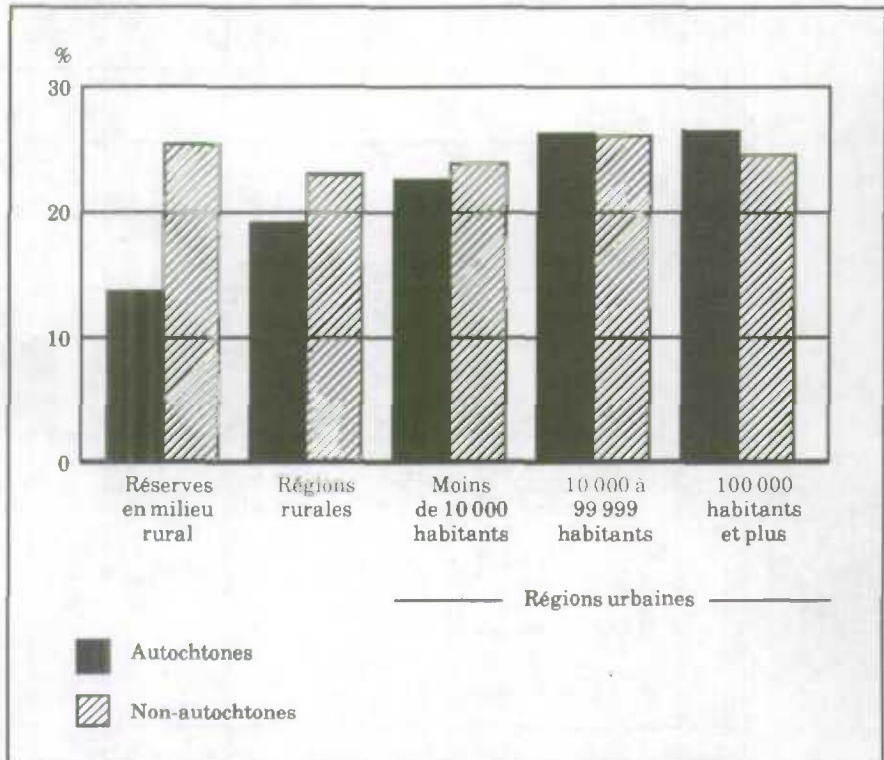


Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986.

Près de 14 % des autochtones des réserves en milieu rural ont étudié dans des écoles de métiers ou dans des établissements d'enseignement postsecondaire, mais non universitaire (figure 6), alors qu'environ 1 % seulement étaient diplômés d'une université (figure 7). Par ailleurs, la proportion d'autochtones ayant fréquenté une école de métiers ou un établissement scolaire, autre que l'université, passe de 19 % dans les régions rurales à près de 27 % dans les régions urbaines de 100 000 habitants et plus. La part d'autochtones diplômés d'une université, elle aussi, passe d'un peu plus de 2 % dans les régions rurales à plus de 6 % dans les grandes régions urbaines. Toutefois, le pourcentage de non-autochtones diplômés d'une université est au moins deux fois plus élevé que celui des autochtones de toutes les régions rurales et urbaines.

FIGURE 6

Autochtones et non-autochtones de 15 ans et plus diplômés d'une école de métiers ou d'un établissement non universitaire, selon la catégorie d'habitat, Canada, 1986

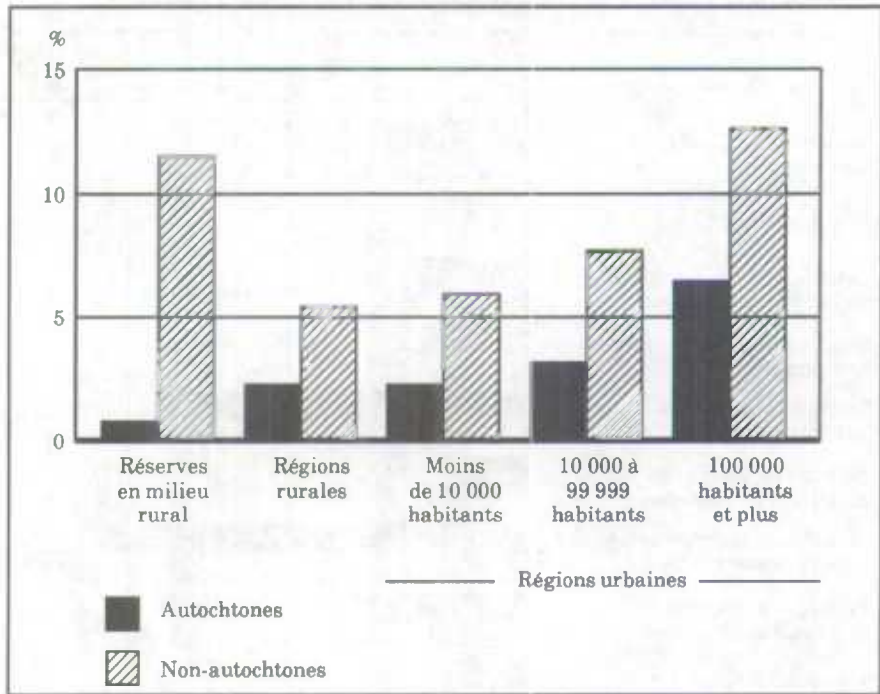


Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986.

Au fur et à mesure que les collectivités autochtones et, en particulier, les collectivités indiennes prendront en charge les programmes gouvernementaux, elles auront besoin de ressources humaines pour en assurer la gestion. Environ 18 % des autochtones diplômés du niveau postsecondaire se sont orientés en affaires (commerce, gestion et administration des affaires), comparativement à 23 % pour l'ensemble de la population du Canada. Seulement 6 % des autochtones demeurant dans les réserves ont étudié dans le domaine de la santé, par rapport à 12 % pour la population totale (figure 8).

Au postsecondaire, les autochtones des réserves se sont spécialisés davantage dans les techniques appliquées et les métiers (38 %).

FIGURE 7
Autochtones et non-autochtones de 15 ans et plus diplômés
d'une université, selon la catégorie d'habitat, Canada, 1986



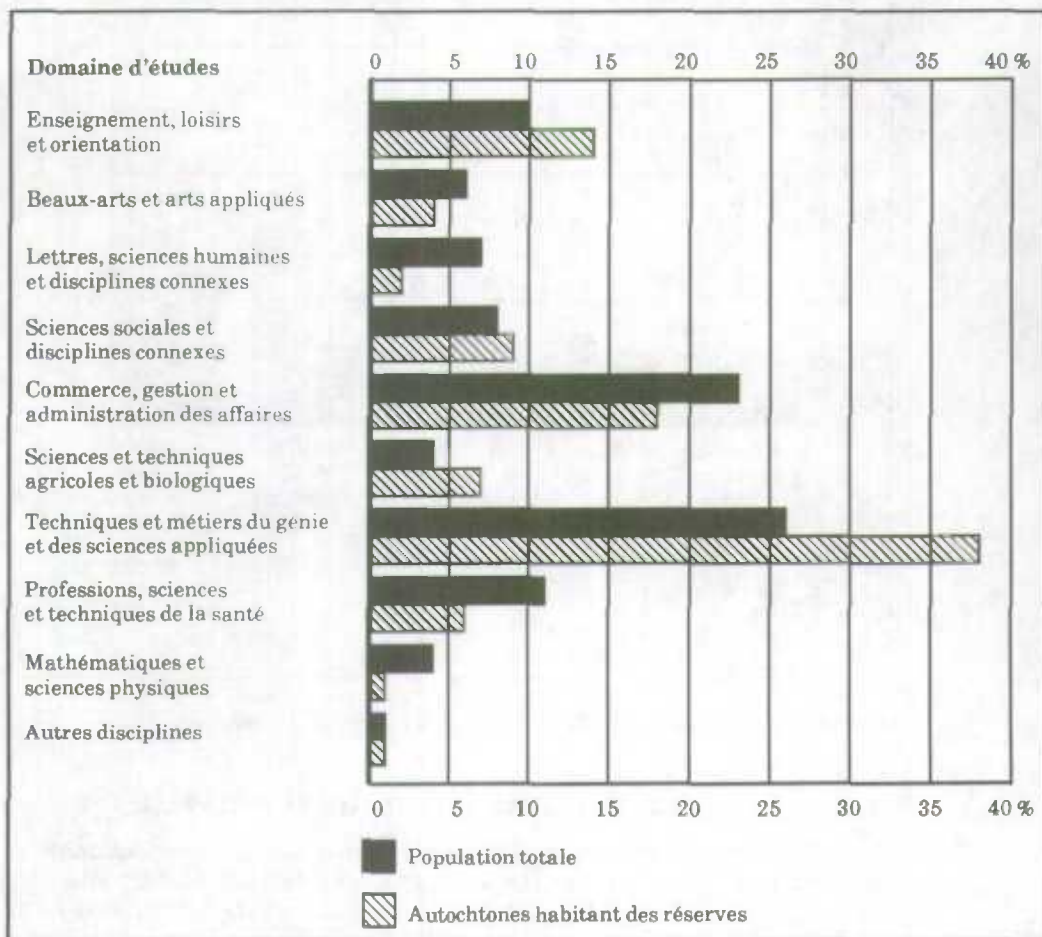
Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986.

7. Emploi selon la branche d'activité

Pour l'ensemble des catégories géographiques, les autochtones semblent concentrés dans le secteur tertiaire, qui comprend le secteur des services, les services de l'administration publique (comme les conseils local et de bande), les communications, les soins de santé et les services sociaux (figure 9).

FIGURE 8

Principaux domaines d'études des personnes âgées de 15 ans et plus ayant terminé des études postsecondaires : comparaison entre les autochtones habitant des réserves et la population totale, Canada, 1986

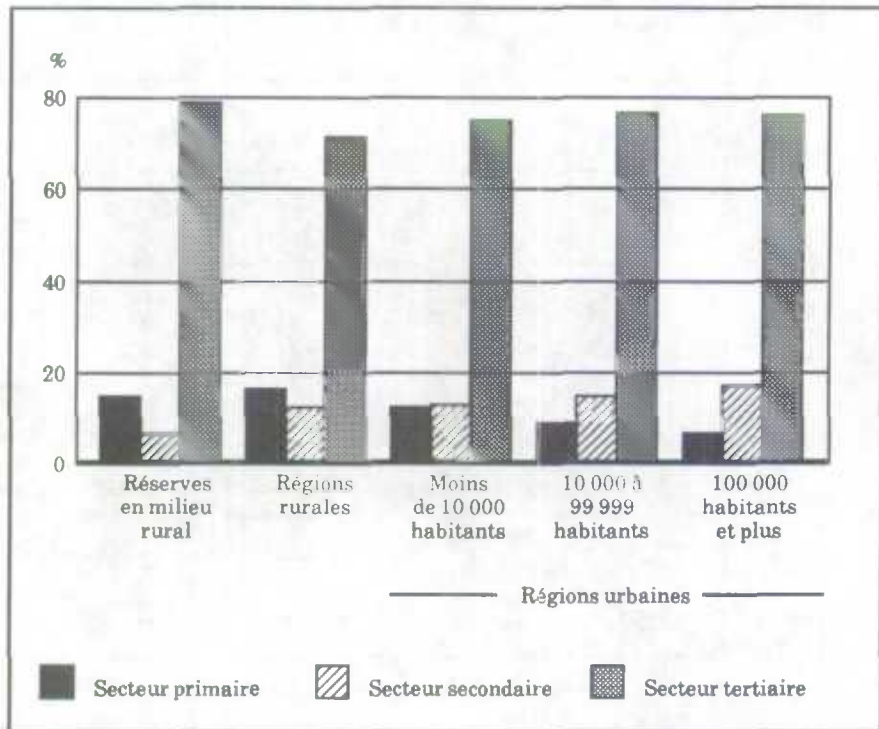


Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986.

Le taux d'activité dans les secteurs primaire et secondaire est beaucoup moins important. Ainsi, environ 15 % de la population active autochtone des réserves en milieu rural relève du secteur primaire, soit de la chasse, de la pêche, du piégeage et de l'exploitation agricole, forestière et minière. Ce taux ne comprend toutefois pas les autochtones pour qui la chasse, la pêche et le piégeage représentent un moyen de subsistance ou font partie des activités traditionnelles.

FIGURE 9

Autochtones de 15 ans et plus selon la branche d'activité et selon la catégorie d'habitat, Canada, 1986

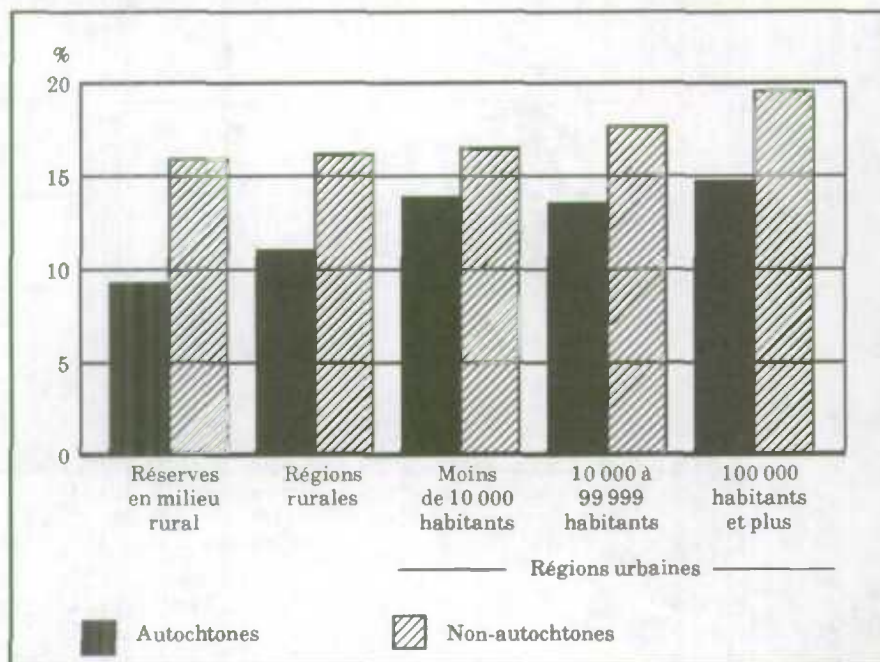


Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986.

8. Caractéristiques du revenu

Pour l'ensemble des régions, les autochtones touchent un revenu moyen inférieur à celui des non-autochtones (figure 10). Dans les réserves en milieu rural, le revenu moyen total (incluant les paiements de transfert) dépassait à peine 9 000 \$ par année en 1986. Dans les régions urbaines de grandeur moyenne, le revenu moyen des autochtones était de 13 500 \$ par année; il grimpait à environ 14 700 \$ dans les régions urbaines les plus peuplées. Le plus grand écart entre le revenu moyen des autochtones et celui des non-autochtones, en milieu urbain, se retrouvait dans les régions urbaines de 100 000 habitants et plus.

FIGURE 10
Revenu total moyen des autochtones et des non-autochtones de 15 ans et plus, selon la catégorie d'habitat, Canada, 1986



Source : Statistique Canada. Recensement de la population de 1986.

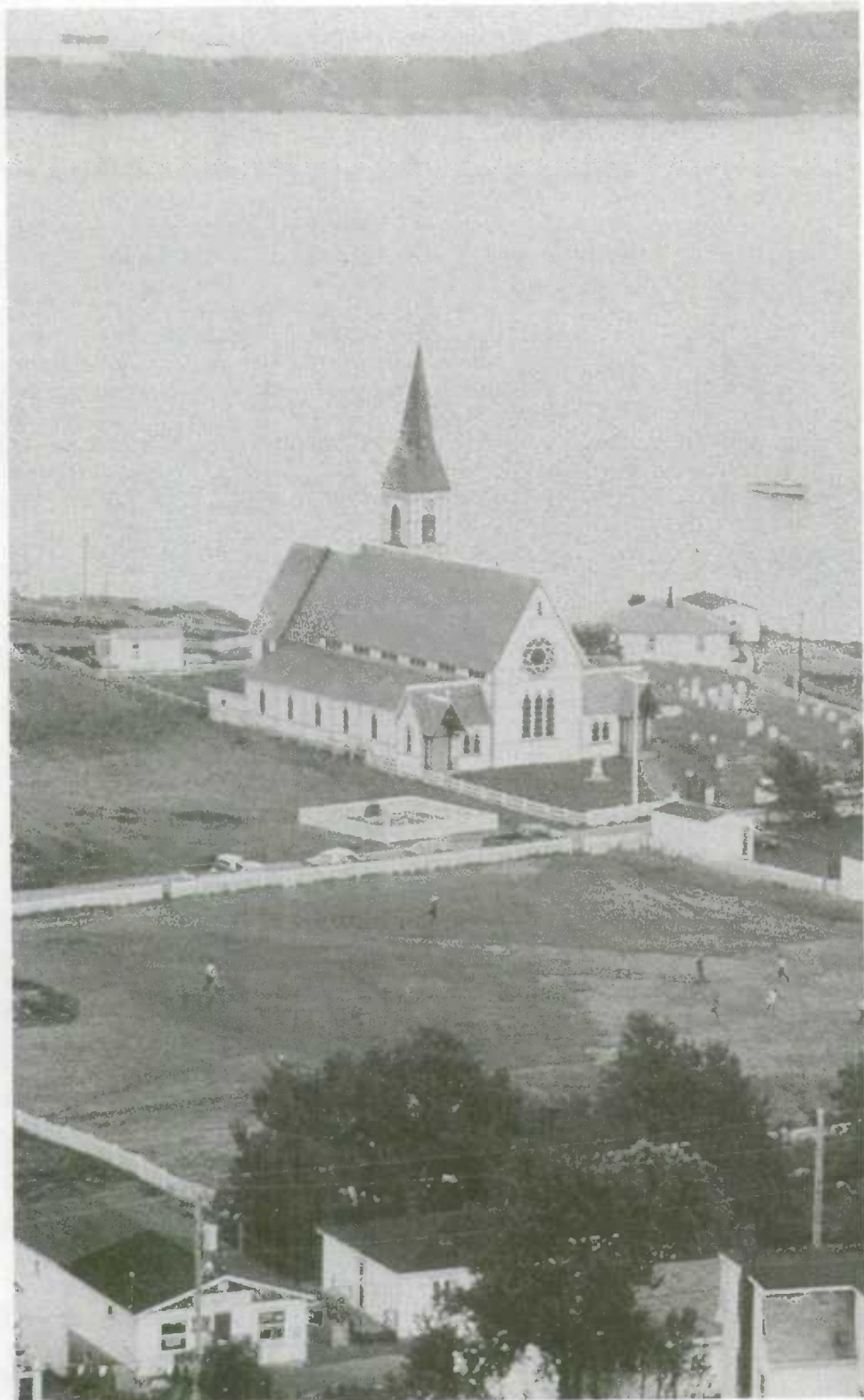
9. Conclusion

L'étude des principales caractéristiques démographiques, sociales et économiques permet de conclure au maintien de l'écart entre les autochtones et les non-autochtones. L'écart est moins important dans les régions urbaines que dans les réserves en milieu rural et les régions rurales. Le Recensement de 1991 ainsi que l'Enquête postcensitaire auprès des peuples autochtones (prévue pour septembre 1991) devraient nous renseigner davantage sur la situation des autochtones au pays. Les données du recensement nous indiqueront en quoi la situation a évolué et si l'écart s'est rétréci entre les autochtones et les non-autochtones. L'Enquête auprès des peuples autochtones nous fournira un éventail de données sur des questions d'ordre social et économique, de même que sur la santé, la culture, la scolarité et le logement des autochtones vivant ou non dans les réserves.

Andrew J. Siggner
Unité des données sur les autochtones
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Références

- Norris, M. J. 1988. *The demography of Aboriginal people in Canada* (révisé en février 1989). Document de travail présenté au National Symposium on Demography of Immigrant, Racial and Ethnic Groups in Canada. Winnipeg : 26-27 août.
- Statistique Canada. 1989. *Recueil de données sur la population autochtone du Canada, d'après le recensement du Canada de 1986*. Ottawa : Statistique Canada, Unité des données sur les autochtones.
- Statistique Canada. 1990. *Profil de la population autochtone vivant dans certains secteurs situés en dehors des réserves, recensement de 1986*. Ottawa : Statistique Canada, Unité des données sur les autochtones.



Trinity (Terra-Nouve)

Profils socio-économiques des petites régions : étude de cas de l'île Fogo, à Terre-Neuve

Ken Donnelly

Résumé

Bien que la qualité de vie sur l'île Fogo soit comparable aux normes provinciale et nationale, les indicateurs de l'emploi et du revenu sont faibles. Ces facteurs sont probablement liés à la structure mono-industrielle ou tributaire d'une ressource unique de son économie et sont moins graves que les chiffres ne le laissent croire, étant donné que le coût de la vie y est vraisemblablement plus faible.

Les chiffres et les moyennes ne peuvent à eux seuls brosser un portrait exact de la vie sur cette île. Il faut ajouter à l'équation de nombreux facteurs qu'il est difficile d'évaluer. Sur l'île Fogo, c'est le mode de vie de la collectivité plutôt que les entrées et les sorties qui déterminent ses points forts et ses points faibles du point de vue socio-économique. Tout importantes qu'elles soient, les données ne dévoilent cependant qu'une partie de la situation.

Table des matières

1. Introduction	435
2. Facteurs démographiques	435
3. Indicateurs socio-économiques	437
4. Indicateurs de la performance	439
5. Conclusion	442
Annexe 1 <i>Guide d'accès aux données régionales</i>	444

Profils socio-économiques des petites régions : étude de cas de l'île Fogo, à Terre-Neuve

Ken Donnelly

1. Introduction

En vue de se préparer et de s'adapter à un bouleversement économique, les collectivités doivent isoler et évaluer des renseignements qui leur permettront d'amorcer une planification économique à long terme. Dans son rapport intitulé «*Les collectivités mono-industrielles au Canada : À la recherche d'une nouvelle association*» (1988), le Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration recommande à l'administration fédérale d'aider celles-ci à trouver les renseignements utiles à des fins de planification économique.

Pour atteindre cet objectif, l'administration fédérale a collaboré à l'élaboration du *Guide d'accès aux données régionales*, décrit à l'annexe 1. L'établissement du profil socio-économique de l'île Fogo à Terre-Neuve, dont il est question dans le présent document, est fondée sur ce guide.

L'île Fogo est située au large de la côte nord-est de Terre-Neuve. Les membres du Gander Community Futures Group et les résidents de l'île pourraient se servir de l'évaluation des points forts et des points faibles de celle-ci du point de vue socio-économique pour façonner et orienter leur évolution.

2. Facteurs démographiques

Bien que l'île Fogo soit colonisée depuis presque 300 ans, la population n'a que peu augmenté au cours de cette période (tableau 1). Assurément, il s'agit d'une faible hausse (3,8%) comparativement à la croissance démographique naturelle du deuxième quart du XX^e siècle, tandis que la population de Terre-Neuve et du Labrador a augmenté de 43%.

TABLEAU 1
Comparaison entre le taux de croissance démographique de l'île Fogo et celui de Terre-Neuve et du Labrador, 1874-1986

	Terre-Neuve et Labrador	Croissance en pourcentage	Île Fogo	Croissance en pourcentage
1874	161 374		3 500	
1935	289 588	79,5	3 970	13,4
1956	415 074	43,3	4 120	3,8
1961	457 853	10,3	4 470	8,5
1976	557 725	21,8	3 851	- 13,8
1981	567 681	1,8	4 028	4,6
1986	568 349	0,1	4 201	4,3

Source : Dewitt (1969 : 6).

Historical Statistics of Newfoundland and Labrador. (1988 : A-1).

Roy et Lambert (1980 : 5).

Statistique Canada (publication n° 94-102 au catalogue).

Il est intéressant de noter l'écart des taux de croissance au cours des années 60 et dans la première moitié des années 70. Pendant cette période, les habitants de l'île Fogo ont dû faire face à la possibilité d'être réinstallés et ils ont fondé leur coopérative. La population de Terre-Neuve s'est accrue de 22 % entre 1961 et 1976, ce qui est étonnant compte tenu des sérieuses difficultés éprouvées par l'industrie de la pêche et de la migration massive vers l'Ouest. Toutefois, la baisse de 14 % de la population de l'île Fogo au cours de ces années d'évolution est vraisemblablement attribuable au phénomène de la réinstallation facultative.

Les chiffres récents révèlent un renversement des tendances historiques. Les données du recensement indiquent que le taux de croissance de l'île Fogo était plus élevé que celui de la province dans les années 80. De 1976 à 1981, la population de l'île Fogo a augmenté de 4,6 % pour s'établir à 4 028 habitants et, en 1986, elle avait progressé de 4,3 % pour se fixer à 4 201 habitants. En comparaison, le taux de croissance de la province n'était que de 1,8 % dans l'intervalle de 1976 à 1981, et de 0,1 % de 1981 à 1986.

Traditionnellement, la plupart des collectivités de l'île Fogo sont rattachées à un groupe religieux prédominant, comme la majeure partie des petits ports isolés de Terre-Neuve. Ce phénomène s'explique par le type de peuplement (les petites baies et les bras de mer ont été colonisés par des personnes originaires d'une même région de l'Europe, souvent des membres d'une même famille) et il s'est perpétué en raison de l'isolement géographique naturel et, jusqu'à tout récemment, de l'absence d'une infrastructure matérielle adéquate. Nombre de ces collectivités monoreligieuses ont survécu jusqu'à nos jours. Un exemple frappant est celui de la collectivité de Tilting à prédominance catholique (tableau 2).

TABLEAU 2
Répartition de la population selon l'appartenance religieuse, 1981

	Catholiques	Membres de l'Église unie	Autres anglicans	Protestants	Autres
	en pourcentage				
Fogo	32	20	49	5	1
Jba	29	13	48	4	0
Seldom	0	42	32	26	0
Tilting	99	0	1	0	0
Autres	24	18	43	10	0
Île Fogo (total partiel)	32	19	40	8	0
Terre-Neuve et Labrador	36	18	27	17	1
Canada	47	15	10	15	11

Source : *Statistique Canada (publication n° 93-x-937 au catalogue).*

3. Indicateurs socio-économiques

Le revenu moyen des habitants de l'île Fogo est inférieur aux moyennes provinciales et beaucoup moins élevé que les moyennes nationales, tant pour les hommes que pour les femmes (tableau 3). Le revenu familial est également inférieur; plus de 50 % des familles touchent un revenu inférieur à 20 000 \$ et un très petit nombre de familles déclarent un revenu annuel de plus de 50 000 \$. On ne peut toutefois comparer le revenu, exprimé en dollars, des membres de collectivités traditionnelles comme celle de l'île Fogo à celui des habitants d'autres régions en raison des facteurs divergents comme le style de vie, les coutumes et les traditions.

TABLEAU 3
Revenu moyen des particuliers et des familles, 1986

	Particuliers ayant un revenu		Familles	Pourcentage ayant un revenu familial	
	Hommes	Femmes		De moins de 20 000 \$	De plus de 50 000 \$
Fogo	14 640	7 566	24 783	51	6
Jba	10 946	7 687	19 382	68	5
Seldom	12 786	5 061	18 911	63	4
Tilting	8 824	7 431	24 509	47	5
Autres	11 508	5 748	19 159	54	3
Terre-Neuve et Labrador	17 582	9 876	28 880	40	12
Canada	23 265	12 615	37 827	26	24

Source : Statistique Canada (publication n° 94-102 au catalogue).

La majorité des habitants de l'île Fogo construisent leurs maisons et effectuent la plupart de leurs travaux d'entretien et de réparation. En outre, la plupart d'entre eux se chauffent avec le bois qu'ils ramassent, se procurent certains aliments en chassant, en pêchant, en cueillant des petits fruits et en cultivant des jardins et participent à l'économie parallèle (c'est-à-dire qu'ils s'échangent des biens et des services entre voisins). Par conséquent, il faut moins d'argent pour vivre à l'île Fogo que dans les autres régions du pays et que dans bien des secteurs urbains de Terre-Neuve.

À l'île Fogo, le taux de chômage est bien plus élevé que la moyenne terre-neuvienne et presque quatre fois supérieur à celui de la moyenne canadienne (tableau 4). Ce taux de chômage élevé révèle que l'économie repose sur une ressource unique. Le pourcentage des femmes de l'île Fogo qui font partie de la main-d'oeuvre n'est que légèrement inférieur à celui d'autres régions du Canada.

TABLEAU 4
Caractéristiques de la main-d'oeuvre, 1986

	Île Fogo	Terre-Neuve et Labrador	Canada
Hommes			
Faisant partie de la main-d'oeuvre	1 020	145 575	7 441 170
Pourcentage de la main-d'oeuvre	62	59	57
Taux de chômage	36	25	9
Femmes			
Faisant partie de la main-d'oeuvre	635	101 520	5 608 690
Pourcentage de la main-d'oeuvre	38	41	43
Taux de chômage	44	27	11

Source : Statistique Canada (publication n° 94-102 au catalogue).

4. Indices de la performance

Pour analyser les points forts et les points faibles de l'île Fogo du point de vue socio-économique, nous avons adopté la méthode suggérée par Lamontagne et Tremblay (1989). Ceux-ci ont analysé 54 indicateurs socio-économiques différents regroupés en quatre indices : performance, capacité, vitalité et politiques. Globalement, ces indices révèlent les points forts et les points faibles socio-économiques comparatifs en apportant réponses aux questions suivantes :

1. Le contexte économique offre-t-il aux habitants de la région des chances d'améliorer leur niveau de vie (exemple : sécurité d'emploi) ?
2. Les entreprises de la région sont-elles essentielles à la croissance et à la survie de celle-ci ?
3. Dans quelle mesure l'économie est-elle capable de soutenir la croissance et d'élargir les possibilités ?
4. Quelles sont les initiatives qui ont été prises au niveau local pour favoriser la croissance et le développement socio-économiques ?

Certains indicateurs ne conviennent pas à l'étude de l'île Fogo. Par exemple, l'indice de la vitalité traduit dans son ensemble l'importance de l'entrepreneuriat dans les petites et moyennes entreprises, ce qui n'est d'aucune utilité pour un secteur comme l'île Fogo où l'on ne retrouve qu'une seule branche d'activité restreinte. Seuls 22 des 54 indicateurs conviennent, en l'occurrence.

Toutefois, ces indicateurs sont suffisants pour effectuer une analyse valable des points forts et des points faibles de l'île Fogo du point de vue socio-économique. Compte tenu de l'espace restreint, j'ai choisi l'indice de la performance pour illustrer le travail effectué dans le contexte de la présente étude. Cet indice mesure les chances des résidents d'améliorer leur niveau de vie et leurs conditions de travail. Il combine les indicateurs plus traditionnels de l'emploi et du revenu aux sous-indices de l'équité et de la qualité de vie.

Pour ce qui est de l'emploi, la situation est d'ordinaire peu encourageante à l'île Fogo (tableau 5). Le taux de chômage élevé et le recul de l'emploi peuvent être attribuables à la non-diversification de l'économie et aux difficultés qu'éprouve l'industrie de la pêche.

TABLEAU 5
Indice de la performance : emploi

	Île Fogo	Terre-Neuve et Labrador	Canada
Croissance de l'emploi, 1981-1986			
Nombre d'emplois	- 110	- 2 920	534 300
Taux de croissance (%)	- 9,9	- 1,6	4,8
Taux de participation, 1986 (%)	55,4	59,2	66,5
Taux de chômage, 1986 (%)	39,3	25,6	10,3

Source : *Statistique Canada (publications nos 94-102 et 93-x-937 au catalogue).*

Le taux de participation est le rapport entre la taille de la main-d'oeuvre et celle de la population apte à travailler. Le taux inférieur relevé à l'île Fogo révèle qu'un pourcentage plus élevé des personnes qui pourraient travailler ne cherchent même pas d'emploi. Les faibles taux de participation peuvent découler de sentiments d'impuissance et de désespoir ou de la décision des femmes de ne pas faire partie de la population active, comme cela est souvent le cas dans les collectivités rurales, plus traditionnelles.

Les indicateurs du revenu permettent de constater que la moyenne de l'île Fogo est bien inférieure à celles que l'on retrouve à l'échelle provinciale et à l'échelle nationale (tableau 6). Cette situation s'explique peut-être par le fait que le coût de la vie est moins élevé à l'île Fogo en raison du mode de vie et de l'importance de l'économie parallèle. En dépit de la faiblesse de l'indice du revenu, l'île Fogo semble prospère. Les maisons sont bien entretenues et on y retrouve toutes les commodités modernes. La plupart des habitants de l'île possèdent des automobiles ou des fourgonnettes de modèle récent et leurs effets personnels, notamment leurs vêtements et leurs meubles, sont généralement neufs et de bonne qualité. Par conséquent, il est apparemment possible de vivre convenablement sur l'île Fogo avec moins d'argent.

TABLEAU 6
Indice de la performance : revenu

	Île Fogo	Terre-Neuve et Labrador	Canada
Revenu gagné par habitant, 1986 (\$)	5 697	8 234	12 303
Croissance du revenu, 1981-1986 (\$)	1 538	2 588	3 865
(%)	37,0	45,8	45,8
Pourcentage des familles dont le revenu est inférieur à 20 000 \$	58,2	39,8	25,6
Pourcentage des familles qui touchent des prestations d'aide sociale, juillet 1990	14,4	16,0	n. d.
Pourcentage des familles dont le revenu est faible, 1986	26,8	21,5	14,3

Source : *Statistique Canada (publications nos 94-102 et 93-x-937 au catalogue).*

Pour ce qui est de l'indice de la qualité de la vie, les résultats enregistrés à l'île Fogo sont comparables à ceux de Terre-Neuve et du Canada (tableau 7). Le nombre de travailleurs sociaux par habitant est un peu plus élevé à l'île Fogo, mais ce phénomène s'explique vraisemblablement par des particularités géographiques plutôt que par la charge de travail. Parallèlement, l'indice des commodités révèle que l'on retrouve un plus grand nombre de médecins à l'île Fogo, mais un moins grand nombre de lits d'hôpitaux et d'employés d'hôpitaux par habitant comparativement à la moyenne nationale (tableau 8).

TABLEAU 7
Indice de la performance : qualité de vie

	Île Fogo	Terre-Neuve et Labrador	Canada
Taux de mortalité infantile, 1986 (%)	0,00	0,85	0,79
Nombre de travailleurs sociaux par habitant, 1988	0,05	0,03	0,04

Sources : *Statistique Canada (publication n° 84-542 au catalogue).*
Santé et Bien-être social Canada, 1990.

TABLEAU 8
Indice des commodités

	Île Fogo	Terre-Neuve et Labrador	Canada
Médecins pour 1 000 habitants, 1988	0,70	0,16	2,00
Employés d'hôpitaux pour 1 000 habitants, 1985	10	16	12
Lits d'hôpitaux pour 1 000 habitants, 1985	4	6	7
Nombre de bibliothèques pour 1 000 habitants, 1987	0,24	0,19	0,25
Nombre de salles de cinéma pour 1 000 habitants, 1987	0,00	0,03	0,03

Sources : *Santé et Bien-être social Canada, 1990.*
Statistique Canada (publications nos 82-232, 87-204 et 87-205 au catalogue).

5. Conclusion

L'indice de la performance révèle qu'en dépit du fait que la qualité de vie à l'île Fogo est comparable aux normes provinciale et nationale, les indicateurs de l'emploi et du revenu sont inférieurs. Ces facteurs sont vraisemblablement liés à la structure mono-industrielle à ressource unique de l'économie de l'île et sont moins importants que les données ne le laissent croire, car le coût de la vie est probablement moins élevé.

Les chiffres et les moyennes ne suffisent pas pour brosser un portrait exact de la situation des habitants de l'île Fogo. Il faut ajouter à cette équation de nombreux facteurs difficiles à évaluer. Les points forts et les points faibles de l'île Fogo, du point de vue économique, sont tout autant fonction du mode de vie global des membres de cette collectivité que des entrées et sorties. Tout importantes qu'elles soient, les données ne dépeignent qu'une partie de la situation. En fin de compte, nombre des indicateurs de l'étude Lamontagne et Tremblay ne conviennent pas à de petites régions dont l'économie est axée sur une ressource.

Ken Donnelly
 Services au marché du travail
 Emploi et Immigration Canada
 Ottawa
 K1A 0J9

Références

- CIRUR (Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales).** 1991. *Guide d'accès aux données régionales*. Toronto : CIRUR.
- Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration.** 1988. *Les collectivités mono-industrielles au Canada : À la recherche d'une nouvelle association*. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada.
- Dawe, Shirley P.** 1990. *Fogo Island, Newfoundland: A Portrait of the Island and its People*. Document préparé pour Emploi et Immigration Canada.
- Dewitt, Robert L.** 1969. *Public Policy and Community Protest: The Fogo Case Study*. Newfoundland Social and Economic Studies, n° 8. St. John's, Newfoundland : Memorial University of Newfoundland, Institute of Social and Economic Research.
- Lamontagne, François et Christyne Tremblay.** 1989. *Indices de développement : une comparaison des régions du Québec*. Document sur le développement local n° 14. Ottawa : Conseil économique du Canada.
- Roy, Michael A. et Raymond A. Lambert.** 1980. *Forest Resource Inventory: Fogo Island, Newfoundland*. St. John's : The Atlantic Centre of the Environment en collaboration avec le Extension Service, Memorial University of Newfoundland et le Newfoundland Department of Forestry.
- Santé et Bien-être social Canada.** 1990. *Le personnel de la santé au Canada : 1988*. Ottawa : Approvisionnements et Services Canada.
- Statistique Canada.** 1983. *Divisions et subdivisions de recensement : caractéristiques sociales et économiques choisies, n° 93-x-937* au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada.** 1987. *La statistique annuelle des hôpitaux : 1984-1985, n° 83-232* au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Statistique Canada.** 1987. *Caractéristiques de la population et des logements : divisions et subdivisions de recensement : Terre-Neuve, partie 1, n° 94-101* au catalogue. Dans les séries du Recensement de la population de 1986. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1988. *Caractéristiques de la population et des logements : divisions et subdivisions de recensement : Terre-Neuve, partie 2*, n° 94-102 au catalogue. Dans les séries du Recensement de la population de 1986. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1988. *Principales statistiques de l'état civil selon la localité*, n° 84-542 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1989. *Accidents du travail : 1986-1988*, n° 87-209 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1990a. *Bibliothèques publiques au Canada : 1987*, n° 87-205 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. 1990b. *Le film et la vidéo au Canada : 1987-1988*, n° 87-204 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Terre-Neuve. 1988. *Historical Statistics of Newfoundland and Labrador*. St. John's : Newfoundland Statistics Agency.

Terre-Neuve. 1989. *Annual Survey of Development Associations: 1987-1988*. St. John's : Department of Development.

Terre-Neuve. 1990. *Education Statistics: Elementary-Secondary*. St. John's : Department of Education.

Annexe 1

Guide d'accès aux données régionales

Raison d'être du Guide

Le *Guide d'accès aux données régionales* (CIRUR 1981) vise en partie à répondre au rapport intitulé «*Les collectivités mono-industrielles au Canada : À la recherche d'une nouvelle association*» (1988) du Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration. Ce rapport porte sur la nécessité pour les petites collectivités, surtout celles dont la subsistance économique est liée à une industrie importante, de se préparer et de s'adapter à un bouleversement économique. L'une des principales recommandations de ce rapport est que l'administration fédérale aide ces collectivités à trouver l'information qui leur permettra d'amorcer une planification économique à long terme et qu'elle favorise l'accès à cette information.

Après avoir attentivement étudié les meilleures façons de fournir cette aide, Emploi et Immigration Canada a formé un comité de direction composé de représentants de l'Association canadienne des villes mono-industrielles, de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante,

de la Fédération canadienne des municipalités et de l'Association canadienne de développement industriel afin d'élaborer le *Guide d'accès aux données régionales*. Le comité a conclu un marché avec la Division des communications de Statistique Canada pour effectuer ce travail. L'équipe de travail était dirigée par Victoria Crompton.

Pour assurer que le Guide réponde non seulement aux besoins des petites collectivités mais également à ceux de bien d'autres utilisateurs, le comité a mis en oeuvre un programme détaillé de consultation des utilisateurs pour déterminer la portée et le mode de présentation du Guide. Ont notamment été consultés des administrations municipales, des ministères provinciaux et fédéraux, des enseignants, des bibliothécaires et des utilisateurs du secteur privé, comme les chambres de commerce.

Principales fonctions

Le *Guide d'accès aux données régionales* n'est pas une base de données. Il a été élaboré en vue de remplir deux fonctions principales :

- i. vous aider à déterminer rapidement et facilement les types de données statistiques disponibles pour divers secteurs géographiques de chaque province et territoire; et
- ii. vous indiquer la source des données dont vous avez besoin.

Mode de présentation

Le Guide est une publication en un seul volume qui renferme des chapitres sur chaque province et territoire. Les sources de données fédérales, provinciales et territoriales sont mentionnées à chacun des chapitres.

L'intégration dans chaque chapitre des sources de données fédérales et provinciales pour chaque province et territoire constitue selon nous le mode de présentation le plus pratique. De plus, le fait que toutes les provinces et les territoires sont regroupés dans une seule publication facilite la tâche de l'utilisateur qui veut également avoir accès à des renseignements se rapportant à d'autres provinces.

Le Guide est également offert sur disquette.

Les sources de données

Le *Guide d'accès aux données régionales* contient des répertoires des sources infraprovinciales de données statistiques des administrations fédérale, provinciales et territoriales auxquelles la population peut avoir accès, que ces données aient ou non été diffusées. Règle générale, il n'est fait mention dans le Guide que des principales sources de

données, soit celles qui ont été mises à profit en l'occurrence. Toutefois, dans certains cas, il se peut que des sources de données additionnelles ou secondaires ne soient pas mentionnées. On trouvera à l'annexe A du Guide des exemples de sources de données municipales. Le Guide n'indique aucune source de données du secteur privé.

Géographie

Vous devez tout d'abord déterminer le secteur géographique qui vous intéresse. Si vous n'êtes pas familier avec les niveaux géographiques du Guide, vous trouverez à la partie II de l'introduction un glossaire des termes et des abréviations utilisés.

La prochaine étape consiste à déterminer les niveaux géographiques qui vous intéressent. Si vous cherchez une municipalité précise, par exemple Yorkton en Saskatchewan, consultez d'abord la section des municipalités où vous trouverez les sources de données disponibles pour toutes les cités, villes, villages, territoires et peuplements autochtones constitués en corporation. Si vous n'êtes pas certain qu'une municipalité soit constituée en corporation, vous pouvez consulter rapidement la liste alphabétique des municipalités à la partie IV de l'introduction.

Outre la section sur les municipalités, vous pouvez peut-être consulter également la section sur les divisions de recensement où vous pourrez trouver certaines sources de données additionnelles regroupées pour l'ensemble de la division de recensement dont la municipalité fait partie. De même, pour les municipalités qui font partie de secteurs urbains plus importants (p. ex. Saint-Boniface au Manitoba), soit des agglomérations de recensement (AR) ou des régions métropolitaines de recensement (RMR) (p. ex. Winnipeg), il se peut que d'autres sources de données soient disponibles. Pour déterminer si une municipalité en particulier fait partie d'un de ces secteurs plus importants, consultez la liste des RMR et des AR, de même que celle des municipalités qui y sont rattachées, à la partie IV.

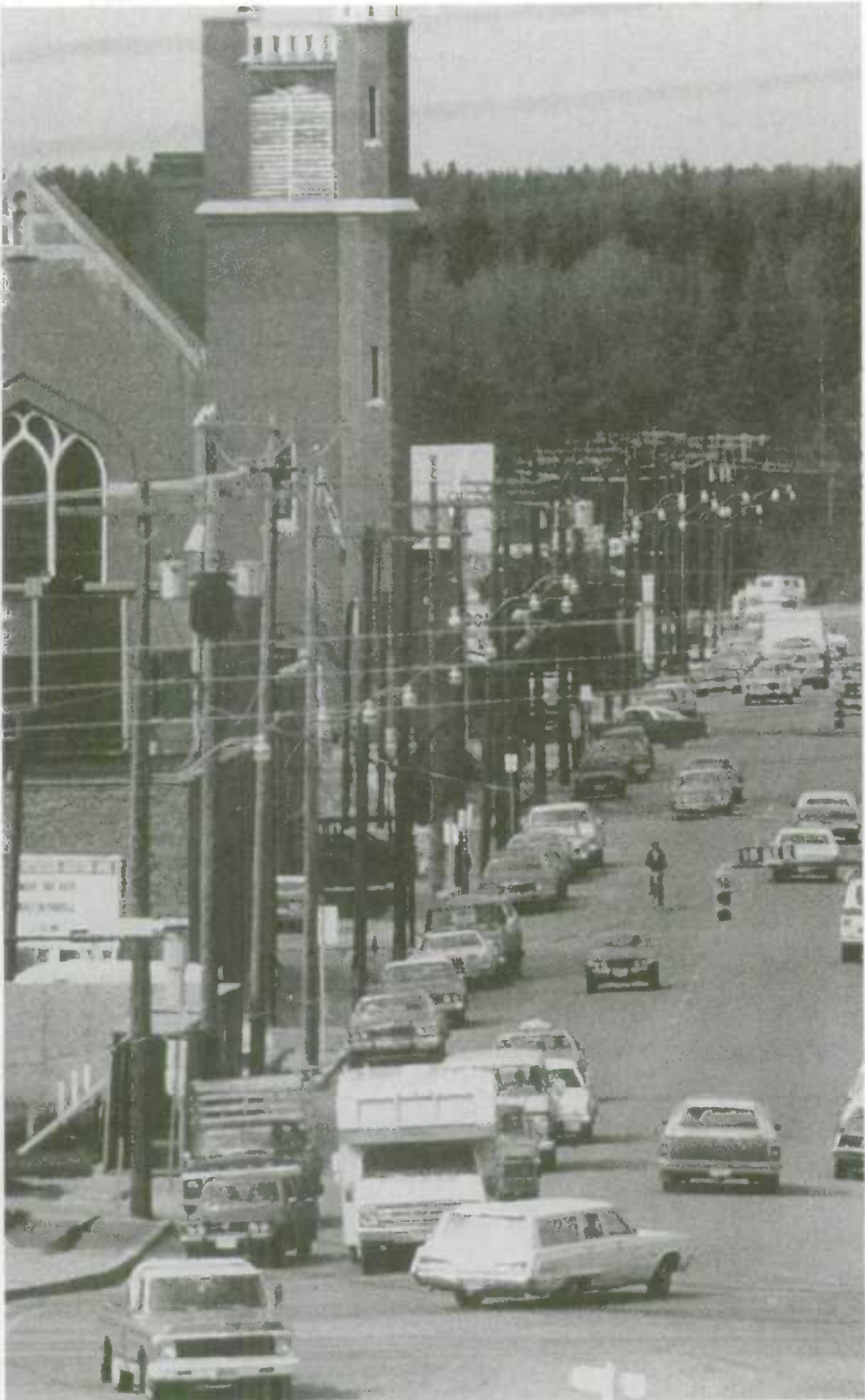
Si vous désirez avoir accès à des sources de données pour des secteurs qui font partie d'une municipalité, d'un quartier ou d'une zone fonctionnelle, vous pouvez consulter les sections se rapportant aux secteurs de dénombrement, aux secteurs postaux et aux secteurs de recensement pour déterminer les principales sources de données infra-municipales. La liste annotée des documents de référence géographique de la partie IV vous indiquera où trouver les cartes et les autres outils de référence.

Si le secteur que vous cherchez est un endroit ou un lieu non constitué en corporation, il se peut qu'il existe tout de même des sources de données. Vous devrez déterminer les secteurs postaux, les secteurs de dénombrement ou les secteurs de recensement de la zone qui vous intéresse et trouver les sources de données qui se rapportent à ces niveaux géographiques. Pour vous aider, reportez-vous à la liste des documents de référence géographique à la partie IV.

Variables

À présent que vous avez déterminé le niveau géographique, quelles sont les sources de données disponibles ? Les sources de données sont placées par ordre alphabétique selon la variable ou le type de données. Pour chaque variable, il existe six zones essentielles de renseignements :

1. **Source :** nom de l'organisme ou du ministère gouvernemental qui produit les données;
2. **Titre :** titre du document ou de la base qui renferme les données;
3. **Mode de présentation :** indique si les renseignements se trouvent dans une publication, dans une base de données ou s'ils sont disponibles sous une autre forme;
4. **Fréquence :** fréquence de mise à jour des données, par exemple annuelle, trimestrielle, mensuelle;
5. **Contact :** nom de la personne avec laquelle vous pouvez communiquer pour obtenir des renseignements plus précis au sujet des données ou de l'accès à celles-ci; et
6. **Notes spéciales :** renseignements additionnels sur les données ou leur disponibilité géographique.



Prince Albert (Saskatchewan)

L'économie de l'intégration rurale-urbaine : une synthèse des politiques

L.P. Apedaile

Résumé

Le débat qui porte sur une économie rurale viable et le subventionnement des entreprises rurales des secteurs de l'agriculture, de la pêche, des mines et des forêts ainsi que des institutions et gouvernements ruraux est en fait un débat sur le bien-fondé d'une conception différente de la redistribution du revenu en contexte rural. La question qui se pose est la suivante : le système rural a-t-il l'efficacité voulue pour atteindre un but ? Mais cette question en appelle une autre, plus vaste : la société est-elle disposée à payer pour les biens et services que produisent les entreprises rurales, compte tenu de l'importance qu'elle leur accorde par rapport à l'intérêt public et aux intérêts privés et compte tenu des normes sociales qui régissent le bien-être de tous les citoyens d'un pays, tant en milieu rural qu'à la ville ?

Les fondements mêmes de l'économie rurale exigent que le revenu des ménages ruraux soit perpétuellement compensé par des revenus d'emploi non liés au secteur des ressources ou par des transferts de revenu du système urbain au système rural.

En disposant d'un moyen de fixer le prix des biens et services ruraux ayant valeur de bien public, et produits dans l'intérêt national, nous pourrions déjà résoudre une bonne partie des problèmes de distribution et de subventionnement du revenu rural.

Tant que les pays établiront pour leurs populations rurales des normes de bien-être social et économique et auront la volonté politique de redistribuer le revenu et la richesse, les régions rurales auront besoin de programmes de transfert de revenu différents de ceux dont bénéficient les ménages ou les entreprises des milieux urbains.

L'économique de l'intégration rurale-urbaine : une synthèse des politiques¹

L.P. Apedaile

«Jamais depuis l'aube de la civilisation, les hommes ne se sont accommodés d'événements hors cadre et inexplicables. Ils ont eu soif de comprendre l'ordre sous-jacent dans le monde.» (Stephen Hawking, 1988)

Le rural a-t-il de l'importance ?

On constate, à des signes de plus en plus nombreux, que les systèmes économiques ruraux et urbains sont en voie d'intégration (Fuller et al., 1990). La dépendance des régions urbaines à l'égard de leur arrière-pays rural est un phénomène qui se renverse progressivement depuis plusieurs décennies (Beckman, 1970). Le commerce des petites, villes rurales est de moins en moins lié à l'économie agricole (Stabler, 1985; Lerohl et al., 1989). Le revenu familial à la ferme se compare au revenu familial à la ville (Bollman et Smith, 1987). L'agriculture est une activité économique de moins en moins importante dans les régions rurales (Fuller et al., 1990). Tout semble indiquer que des transformations fondamentales sont à l'oeuvre dans le système économique rural depuis la dernière guerre (Comité fédéral-provincial de développement rural, 1990).

Le système économique rural remplit une fonction nationale et mondiale en plus de réaliser des objectifs propres. Il s'agit d'un système complexe et organique qui produit les ingrédients de base de certains secteurs fondamentaux comme l'agro-alimentaire, les métaux, l'électricité, le carburant et le papier. Le système rural produit également des biens publics comme la défense nationale, le domaine rural et la gestion de l'écosphère au bénéfice des générations futures. Certaines marchandises comme les céréales possèdent un double statut de bien à la fois public et privé. Les produits ruraux sont perçus depuis toujours comme un moyen d'exercer une certaine influence sur les affaires mondiales et comme source de stabilité politique.

1. L'auteur tient à remercier de leur collaboration le Laboratoire d'études comparées de systèmes agraires, le Département de systèmes agraires et de développement, l'Institut national de la recherche agronomique, tous à Montpellier; le Département d'économie rurale de la University of Alberta; Steven Schilizzi, Wictor Adamowicz, Dhara Gill, Craig McKie et Pierre Osty pour leurs aperçus utiles; ainsi que Ray Bollman pour sa critique stimulante de certains arguments logiques.

Il en résulte pour les régions rurales le problème suivant : leur production est souvent perçue comme soumise aux forces du marché alors qu'en réalité, une bonne partie de cette production peut être considérée comme un bien public. L'évaluation des biens publics dépend des processus politiques qui permettent de déterminer leurs prix. L'écoulement forcé de biens publics sur les marchés privés sous prétexte de production de revenus ruraux engendre sans doute nombre des contradictions qui affligent les politiques rurales et leurs retombées dans les régions rurales.

Examinons les trois éléments fondamentaux suivants. Les améliorations économiques en régions rurales ne sont possibles que si l'on produit des objets de valeur. Deuxièmement, le système économique rural est un agrégat de systèmes et n'est qu'une partie d'un système global formé des économies nationales et internationales. Troisièmement, les interventions politiques qui contribuent à fermer le système rural — programmes de stabilisation, filets de sécurité et pratiques commerciales restrictives — sont incompatibles avec l'efficacité et inhibent la capacité du système rural d'atteindre ses buts. De ces trois éléments découleront les possibilités de solution aux problèmes de développement des régions rurales.

Il s'ensuit que les rapports action-rétroaction des activités et fonctions rurales avec l'extérieur engendrent des problèmes de développement propres à l'économie rurale. On estime également que le milieu du système rural prévoit des normes de comportement, de mémoire, de technologie et d'apprentissage distinctes de celles des systèmes urbains. Le malaise qui sous-tend la vie rurale est un sentiment de désordre et l'impression de ne plus savoir où les événements entraînent les gens. L'hétérogénéité des valeurs qui résulte de l'intégration des systèmes ruraux et urbains bouscule des traits caractéristiques profondément ancrés dans le système rural et contribue au sentiment de désordre et d'incertitude.

Dans le présent article, nous présentons d'abord un modèle de système d'économie rurale qui servira de cadre à l'exploration de la nature des réalités économiques rurales. Nous introduirons ensuite les notions de bien-être rural et de marchés d'intrants ruraux et nous proposerons quelques éléments supplémentaires de réflexion sur la question des prix, des marchés, de l'évolution structurelle, des conditions de commerce, des habitudes de consommation et de la formation de capital. Le chapitre suivant fait ressortir une exigence fondamentale : la vie économique rurale dépend de la production de biens et services offerts à des prix supérieurs aux coûts et permettant d'accéder à un niveau de vie conforme aux attentes de la population rurale. Nous présentons ensuite quelques considérations sur les attentes en matière de politique rurale, compte tenu du point de vue des populations rurales sur l'intégration rurale-urbaine. Nous terminons par quelques lignes directrices visant à réduire la dépendance de l'économie rurale à l'égard des politiques qui dénaturent les marchés sur lesquels ses produits sont offerts.

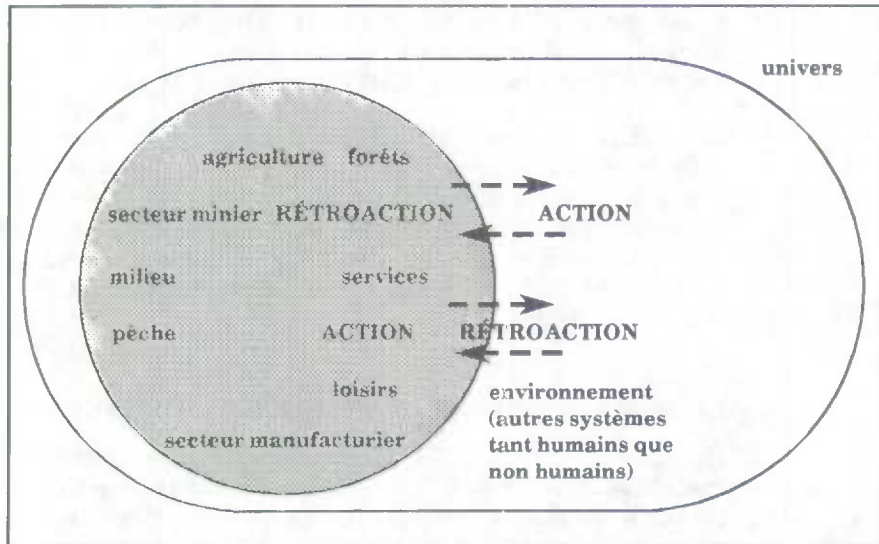
Un modèle de système rural

Cadre du système

Le système économique rural peut être modélisé en un système organique utile (Anderson et al., 1988; Arthur, 1990; Hirschleifer, 1978). Il est formé d'activités qui accomplissent des fonctions afin d'atteindre certains buts. Le système est autoréglementé par des centres de décision. Ces centres de décision reçoivent leurs pouvoirs de leur milieu environnant, mais sont aussi limités par lui. Ce milieu est l'ensemble des règles et modalités, écrites ou non, qui régissent le comportement du système. Le milieu conserve la mémoire des événements historiques et des émotions, des techniques et des compétences, des apprentissages en cours et de la perspective d'avenir entretenue collectivement au sein du système. Le système est pourvu d'une frontière qui permet de distinguer les événements sur lesquels les centres de décision exercent leur contrôle et ceux qui relèvent des systèmes voisins. Ces systèmes voisins forment l'environnement du système, lequel comprend des éléments de biosphère et d'autres systèmes écosphériques de même que des systèmes humains (figure 1).

FIGURE 1

Cadre global d'une synthèse du système économique rural



Le système rural fait partie d'un agrégat de systèmes et comprend également d'autres systèmes. La définition précise du système rural au sein de cet agrégat relève justement de la question à l'étude dans ces pages. Notre définition de la frontière reste très générale, puisqu'il s'agit justement de faire ressortir la complexité de l'agrégat des systèmes ruraux. Il ne suffit plus aujourd'hui d'être un bon éleveur de

bétail, un agriculteur compétent, un bon exploitant de scierie, un bon commerçant ou d'offrir d'excellents services d'entretien ou de santé pour vivre en milieu rural. La commercialisation, la politique, la gestion du personnel, la sécurité, la gestion financière et la compréhension des forces à l'oeuvre à l'échelle mondiale sont au nombre des complexités inhérentes aujourd'hui aux systèmes ruraux en voie d'ouverture.

Le système rural entre en contact avec son environnement par des actions et rétroactions directes et indirectes qui prennent naissance en son sein ou dans son environnement. Les actions et rétroactions ne sont pas mécaniques mais plutôt de nature organique. Ainsi le système est-il en coévolution avec le système urbain et les autres systèmes de son environnement (Le Moigne, 1983). Les actions et rétroactions s'exercent par des flux d'énergie ou des procurations d'énergie et prennent la forme de réactions à divers signaux économiques, politiques et sociaux comme les prix, les sanctions et les récompenses.

La question se pose, bien entendu, du rôle que jouent les gouvernements et les marchés dans l'instauration de l'ordre et de la stabilité dans ce processus. À l'origine du débat se trouvent les perceptions très diverses que l'on a des forces motrices à l'oeuvre, lesquelles engendrent les prémisses idéologiques de divers modèles de développement rural. Le modèle systémique tente de s'affranchir des idéologies. Un tel modèle considère la technologie, le but du système, l'environnement et la démocratie comme étant les quatre influences les plus importantes qui s'exercent sur l'économie rurale, qu'elles soient de source interne ou externe. Le flux constant d'actions et de rétroactions forment les restrictions et équilibres qui contrôlent le système.

Le modèle est une simplification. La façon la plus courante de le simplifier encore davantage est d'en défaire l'agrégat à la manière des disciplines scientifiques. On peut aussi le simplifier en posant l'hypothèse de rapports et de réactions linéaires ou mécaniques aux actions et rétroactions ou en éliminant le temps. Ces questions de méthodes et de modélisation théorique sont traitées dans un autre document (Apedaile et Schilizzi, 1991).

Le système rural comme système humain

Étudions le modèle de façon plus détaillée. Les systèmes économiques ruraux sont avant tout des systèmes humains. Ils se caractérisent par des activités humaines qui transforment les ressources naturelles en produits intermédiaires destinés à être transformés encore davantage par d'autres systèmes économiques. L'exploitation forestière, l'agriculture, l'exploitation minière et la pêche sont des activités rurales types. Elles résultent d'interventions humaines dans l'écosphère, et surtout dans la biosphère.

Ces activités contribuent à la réalisation des multiples objectifs humains du système et à ses besoins opérationnels. Au nombre des objectifs humains se trouvent les qualités premières de l'intentionnalité humaine selon Descartes, soit le revenu et la richesse, la sécurité et le sentiment de sa propre valeur, la qualité et le sens de la vie. En termes plus courants, ces notions se ramènent à trois choses : l'accès à la nourriture, aux fibres et aux autres biens primaires; l'accès au bien-être économique et social; et la gestion de l'écosphère au bénéfice des générations futures (Apedaile et Schilizzi, 1991). L'ordre de priorité peut varier selon que les choses sont perçues de l'intérieur ou de l'extérieur. La deuxième catégorie d'objectifs est plus technique et comprend la stabilité et l'ordre au sein du système, la vitalité, la souplesse de coévolution avec l'environnement et la survie du système. Les fonctions du système comprennent le contrôle et l'autorégulation, le développement et la sélectivité des réactions aux signaux et aux forces de l'environnement.

La notion d'unité décisionnelle rend compte de la portée et de la variété des activités rurales de prise de décisions. Les unités décisionnelles comprennent les exploitations agricoles, les autres entreprises, les ménages et leurs divers agrégats comme les syndicats, les chambres de commerce, les associations diverses, les paroisses, les conseils municipaux et les équipes sportives.

Les unités décisionnelles rurales témoignent de leur milieu. Le milieu rural est façonné par des pratiques culturelles ancrées dans la tradition agraire et par un consensus moral et éthique qui dicte aux unités décisionnelles les comportements jugés acceptables. Certaines expériences antérieures, comme la grande dépression, imposent des limites aux comportements. Le savoir et les compétences techniques favorisent l'adoption de comportements nouveaux. La vision commune de l'avenir, que partagent les participants au système, stimule la créativité. L'intégration des milieux ruraux et urbains sème la confusion en rendant flous les règles mêmes qui régissent le changement.

Les règles et les attentes qui régissent le changement s'appliquent à l'apprentissage, à la modification du consensus, à la façon de sanctionner les déviations par rapport à la norme, à la réorganisation des priorités et à la refonte des buts et objectifs du système. Ces éléments relèvent normalement du système rural et doivent donc être distingués de ceux des autres systèmes de son environnement. Néanmoins, le milieu, comme le système lui-même, subit à des degrés divers l'influence des autres systèmes selon différentes configurations hiérarchiques, comme celles qui appliquent les lois nationales et conviennent d'accords internationaux.

Caractéristiques du système économique rural

La fonction principale d'un système économique rural est d'ajouter une plus-value à ses ressources de base par l'entremise de ses ménages ou d'entreprises de plus grande envergure. La main-d'oeuvre, la terre et la machinerie sont sources d'un niveau de vie amélioré et permettent la réalisation des autres objectifs économiques du système. Les résultats des activités choisies afin de remplir cette fonction doivent être évalués, c'est-à-dire qu'ils doivent répondre à la demande ou à un besoin pour lesquels la population est prête à payer.

Le système économique rural est formé des mêmes activités et fonctions économiques que les autres systèmes économiques : production, affectation, répartition des gains, placements, économies, consommation et formation de capital. Le système redistribue également les gains par des actions postérieures à la mise en marché et souvent réalisées par les familles ou par d'autres institutions sociales rurales. Les gouvernements participent également à la redistribution des gains par diverses réglementations, par l'établissement de prix, l'assurance- chômage, les subventions aux entreprises, l'aide sociale, les soins de santé, les taxes et les subsides.

Le contexte rural propre à ces activités peut se résumer en sept caractéristiques du système économique rural, groupées selon qu'elles sont des caractéristiques du système, des caractéristiques de la frontière entre le système rural et ses systèmes environnants ou des caractéristiques de l'environnement.

- Caractéristique du système : dépendance à l'égard de l'écosphère et part importante de biens intermédiaires fondés sur les ressources naturelles (écosphère) dans la combinaison des produits.
- Caractéristique du système : la structure des gains ayant trait aux fermages, aux rendements sur les biens en immobilisation, aux salaires et aux profits.
- Caractéristique du système : la part importante de biens publics (sans prix) dans la composition des produits, et la possibilité qu'un bien comme le blé ait à la fois une dimension privée, avec prix, et une dimension publique, sans prix.
- Caractéristique du système : la structure de coûts de la production caractérisée par des économies d'échelle d'ordre technique dans les grandes entreprises et par des déséconomies dans les petites entreprises familiales.
- Caractéristique de la frontière : les coûts de transfert importants qui écartent l'économie rurale des marchés et des institutions politiques et par conséquent, des lieux de détermination des prix.
- Caractéristique de la frontière : tendances monopsonistiques dans la structure de commercialisation de plusieurs marchandises.

- **Caractéristique de l'environnement** : remplacement à l'échelle mondiale des ressources naturelles par des produits industriels dans les activités de production dont l'élimination de la main-d'oeuvre, l'introduction d'huiles végétales et d'édulcorants synthétiques, et de fibres et de revêtements synthétiques.

Ces sept caractéristiques économiques sous-tendent l'économie rurale et sont responsables des symptômes que l'on y constate quotidiennement : faiblesse économique endémique et instabilité. Le développement du système rural exige qu'on tienne compte de ces caractéristiques et des rapports qui s'établissent entre elles. Malheureusement, par manque de compréhension de l'ensemble du système et à cause du peu d'attention que l'on a accordé à sa complexité, on a plutôt eu recours aux transferts de revenu entre milieux urbains et ruraux afin de compenser pour les écarts entre les objectifs et les réalisations des systèmes ruraux. Le milieu rural a toujours prévu des moyens de faire face à ces déficiences, mais ces moyens, lorsqu'ils sont soumis à l'intégration urbaine et aux transferts de revenu, perdent de leur efficacité et le sentiment d'impuissance qui en résulte favorise l'opportunisme et donne voix aux demandes d'aide gouvernementale.

Rapports entre structure, bien-être et marchés —

Prédominance d'une production fondée sur les ressources naturelles : une caractéristique du système

Les systèmes économiques ruraux restent pour la plupart fondés sur les ressources naturelles. Ces économies se caractérisent par le déclin constant des prix réels et l'instabilité de l'offre et des prix (Boothe, 1990). Les ressources renouvelables de l'agriculture, de la forêt et de la pêche sont soumises aux incertitudes de l'écosphère, indépendantes de la volonté des hommes, et notamment au climat et aux insectes. La technique industrielle a poussé les processus de production biosphérique jusqu'à leurs limites et, dans certains cas, au-delà du rythme de régénération de la nature. Ainsi, la pêche excessive, la coupe à blanc des forêts et la surexploitation des terres agricoles sont en train de transformer des ressources autrefois renouvelables en ressources irrémédiablement épuisées.

Dans le secteur des ressources non renouvelables, comme les mines ou le pétrole et le gaz, les activités ont toujours eu un caractère provisoire dans le système économique rural, puisqu'elles n'offraient à long terme aucun moyen d'assurer la subsistance une fois les matières premières épuisées ou leur utilité technique passée. Seule l'invention technique permettant le recyclage des matières résiduelles ou la conservation des ressources peut prolonger la vie économique de ces secteurs. La production ralentie dans les secteurs aux ressources en voie d'épuisement engendre des entreprises non compétitives et des extrants moins nombreux, ce qui contribue au déclin économique des systèmes ruraux. Viennent alors se joindre à ces secteurs déclinants l'agriculture,

l'exploitation forestière et la pêche lorsque leur rythme d'exploitation des ressources dépasse les capacités de renouvellement de la nature.

La prédominance des activités fondées sur les ressources naturelles contribue à la vulnérabilité du système rural au fur et à mesure qu'il s'intègre aux systèmes urbains. Ce sont les agriculteurs des pays industrialisés qui sont les plus touchés par les préoccupations des villes pour «l'environnement» rural (l'écosphère). En Europe, par exemple, les villes imposent de nouvelles réglementations et de nouveaux frais aux activités rurales. Les pressions sur l'agriculture augmentent à un rythme tel qu'un représentant du secteur agricole de Bretagne a fait paraître un avis peu commun dans *Le Monde* disant que sans les agriculteurs, le «jardin» de la nature serait vite envahi par les mauvaises herbes (Rocher, 1990). Au nombre des nouveaux frais, signalons la production différée, les délais d'approbation pour les intrants chimiques, les restrictions imposées à diverses pratiques techniques et les immobilisations requises pour le contrôle de la pollution. Ces frais sont imposés aux agriculteurs de certains pays seulement, ce qui contribue au déséquilibre des marchés mondiaux et accélère le remplacement, à l'échelle mondiale, des fibres de bois, des protéines de poisson et d'animal, des huiles végétales, des métaux et des produits du pétrole par des succédanés de fabrication industrielle. Les préoccupations pour la sécurité publique ont des effets semblables.

La structure des gains : une caractéristique du système

La structure des gains est la part proportionnelle des gains remise aux actionnaires sous forme de versements ou de retenues destinées au réinvestissement dans l'entreprise, aux salaires, aux loyers, aux rendements sur les biens en immobilisation et aux profits. La structure des gains est souvent exprimée en termes plus simples comme le rapport des créances résiduelles aux créances premières. Les intrants qu'il faut payer comptant sont des créances premières. Les salaires à verser, surtout à la main-d'oeuvre syndiquée, sont également des créances premières. Par contre, les salaires à verser aux travailleurs indépendants d'une entreprise familiale sont des créances résiduelles. Les loyers, les rendements sur les biens en immobilisation et les profits sont également des éléments résiduels coincés entre les créances premières et les prix de base des marchandises. La répartition des gains selon la source est un trait caractéristique de la répartition du revenu en milieu rural et un des éléments qui distinguent le milieu rural du milieu urbain. Les répartitions de revenu sont d'importants déterminants de la croissance économique en milieu rural.

La structure des gains se répercute sur la croissance éventuelle des entreprises économiques rurales par le biais de la structure de propriété des intrants. Plus le ratio d'endettement est élevé et les marchés financiers bien développés, plus les centres de décision ruraux peuvent contrôler de capital. Mais une grande part de capitaux propres leur est

alors aliénée et une grande part de capital doit également être prélevée sur les gains sous forme de service de la dette. Les autres facteurs déterminants de la structure des gains sont la valeur relative des facteurs dans les entreprises rurales et leur productivité.

Ce sont en général les fermages et les salaires qui ont le plus suscité l'attention des économistes (Ricardo, 1951). Les fermages sont la rançon de la propriété des terres et des ressources naturelles. Les salaires sont la rançon du travail. Les exploitations agricoles familiales conjuguent les deux. Les systèmes agricoles paysans distinguent généralement la propriété de la terre et sa mise en valeur bien que la main-d'oeuvre puisse être organisée en groupes familiaux. Les fermages — prélevés sur les revenus courants servant à payer les taxes et sur les flux de revenu capitalisé servant aux évaluations fiscales — sont la base de financement des gouvernements ruraux sauf pour ce qui est du cens électoral (poll taxes) ou des impôts sur le revenu. C'est parce qu'on s'attend à un flux constant de fermages qu'on continue de financer la propriété foncière et les améliorations. L'économie rurale est affaiblie lorsque des rentiers comme les agriculteurs à la retraite quittent le milieu rural ou lorsque des propriétaires fonciers vivant ailleurs perçoivent le fermage de leurs exploitants et consacrent ces revenus à la consommation ou à des investissements non ruraux. Les entreprises multinationales d'exploitation des ressources qui prélèvent une part de fermage sur leur revenu total et l'utilisent à des fins de placement urbain ou étranger ou au versement de dividendes à leurs actionnaires contribuent également à ralentir le taux de croissance des économies rurales.

La part des gains affectée à la formation de capital, au capital-risque et à la gestion sert essentiellement à financer le nouveau capital et le progrès technique et à prévenir l'obsolescence. Cette part des gains est un incitatif important de l'entreprise et alimente le désir de courir des risques pour mettre en oeuvre de nouvelles idées et faire des investissements. Dans une économie rurale de subsistance, le capital réduit favorise l'incertitude au détriment du risque. Lorsque l'agriculture, la forêt, les mines et la pêche sont d'envergure industrielle, la rançon du capital et du risque revient aux actionnaires. Comme dans le cas des rentiers urbains ou étrangers, les actionnaires urbains et étrangers ne réinvestissent pas nécessairement dans les entreprises rurales et les initiatives de l'entreprise ne visent pas nécessairement la croissance rurale lorsque les ressources viennent à manquer ou que d'autres intérêts offrent un meilleur rendement.

Une restructuration des gains se produit lorsque la combinaison des facteurs qui contribuent aux activités de production se modifie et que les actionnaires se tournent vers des intérêts économiques non ruraux. À mesure que les entreprises rurales s'industrialisent, le capital, les intrants industriels et le financement par emprunt remplacent la terre et la main-d'oeuvre. La part des salaires et des fermages est alors réduite par rapport aux gains totaux. Lorsque ces deux formes de gains sont combinées dans les entreprises familiales, elles sont résiduelles par

rapport aux autres créances et inférieures à la valeur marginale du produit de la main-d'oeuvre et de la terre dans l'entreprise rurale. Les systèmes économiques ruraux semblent compter une plus grande part d'entités familiales que les systèmes urbains. Les possibilités de croissance sont donc réduites dans les zones rurales.

La restructuration des gains touche les entreprises familiales plus que les autres. Les salaires, les fermages, les rendements sur les biens en immobilisation et les profits sont la base du revenu familial et permettent à l'entreprise familiale de résister aux incertitudes issues de l'intérieur comme de l'extérieur du système. Cette résistance est réduite lorsque les créances premières non rurales augmentent, surtout lorsque les programmes de soutien des gouvernements étrangers et les mesures de protection de l'environnement font baisser le prix des marchandises.

La force principale qui nourrit le progrès technique, l'efficacité et la productivité dans les entreprises rurales est une technologie qui permet aux entreprises urbaines ou étrangères de vendre leurs produits à des prix inférieurs à ceux des entreprises rurales. En choisissant de conserver un mode traditionnel d'exploitation agricole, de commerce ou de traitement des céréales, par exemple, les entreprises familiales acceptent de réduire les salaires, les fermages, les rendements sur les biens en immobilisation et les investissements à risque et considèrent qu'il s'agit là du prix à payer pour rester en affaires. Étrangement, tant les entreprises en voie d'industrialisation que celles qui choisissent un mode de développement moins rapide doivent faire face à une restructuration des gains; les premières, du fait qu'elles progressent et les autres, pour rester en affaires. Toutefois, la productivité accrue permet aux entreprises en voie d'industrialisation de conserver le niveau des intrants de la terre et de la main-d'oeuvre.

La restructuration des gains ruraux tend à favoriser les systèmes économiques d'envergure et à engendrer l'instabilité et la stagnation dans les systèmes économiques ruraux. Le problème de la structure des gains est l'une des principales raisons pour lesquelles les familles rurales tentent d'augmenter leurs extrants lorsque les prix baissent et de diversifier leurs activités afin de multiplier leurs sources de revenu. C'est aussi l'une des principales raisons pour lesquelles on s'intéresse aux industries à valeur ajoutée et à la diversification comme moyen de favoriser le développement rural. À mesure que diminue la part de revenu résiduel conservée dans l'économie rurale, et qu'augmente la part de ce revenu résiduel affectée aux salaires, la souplesse économique se perd. L'économie rurale tend à s'éloigner de l'idéal jeffersonien dans lequel des entreprises autosuffisantes appartiennent à la population rurale et accumulent de la richesse pour se transformer en une économie paysanne à la Chayanov où l'entreprise familiale est une tentative d'équilibre entre l'abrutissement du travail et la nécessité de satisfaire les besoins familiaux (Chayanov, 1986).

Structure publique et privée de l'extrant : une caractéristique du système

Le rapport entre biens publics et biens privés dans la combinaison des extrants est également en voie de restructuration. Au Canada, l'agriculture a été le fer de lance de la colonisation dans la plupart des régions rurales. Il en a résulté une prise de possession des territoires autochtones en dépit des pressions exercées par les États-Unis. Cette colonisation était perçue comme un bien public au bénéfice de la nation, mais ce sont les peuples autochtones et les colons qui en ont payé tribut.

Aujourd'hui, l'entreprise privée en système rural continue de produire des biens publics comme les aménagements de villégiature, la conservation de l'écosphère ou celle des valeurs sociales signalées par Penn (Penn, 1979). Le coût de ces biens et services est prélevé sur l'assiette fiscale rurale et, selon l'évaluation et la structure des taux de chaque région, acquitté par les agriculteurs et autres propriétaires de ressources naturelles. Il existe peu de moyens acceptables de recouvrer ces sommes auprès des utilisateurs urbains des aménagements ou auprès des gouvernements urbains. Les difficultés économiques des régions rurales augmentent lorsque l'assiette fiscale est réduite du fait de la sous-évaluation des biens publics dans les transferts publics ou lorsque les biens publics prennent trop de place dans l'ensemble des extrants ruraux par rapport aux produits commercialisables.

Il se produit une chose intéressante lorsqu'un bien produit dans le contexte d'une économie rurale présente un caractère à la fois public et privé. Supposons, par exemple, que le blé soit considéré comme un élément de marchandage politique autant qu'un bien commercialisable. Une partie de la valeur du blé sera donc attribuable aux forces du marché et une autre lui viendra du degré de liberté qu'il accorde au gouvernement à l'échelle nationale comme à l'étranger.

Un pays qui n'arrive pas à se nourrir, quelles que soient ses possibilités commerciales, est incapable de faire face à une crise et risque en tout temps de succomber à l'instabilité sociale et au manque de loyauté du peuple à ses institutions. Pensons par exemple aux concessions idéologiques qu'a faites la Chine à la fin des années 70 en réaction à la famine qui a suivi la révolution culturelle (Apedaile et Calkins, 1989). Et voyez à quel rythme se fait le démantèlement du pouvoir central soviétique de nos jours à mesure qu'allongent les files d'attentes devant les magasins d'alimentation. Songeons aussi au prestige énorme dont jouissent les États-Unis sur la scène internationale à cause du programme d'exportations accrues qu'ils ont utilisé comme levier de pouvoir en 1990 au Uruguay Round des négociations du GATT et qui coïncidait avec la crise du Golfe, alors même que les réserves mondiales de céréales étaient à leur plus bas.

On pourrait penser, en suivant ce raisonnement, qu'à défaut de réserves de pétrole leur permettant d'aider les pays moins industrialisés auxquels l'augmentation du prix du pétrole a fait du tort, il serait dans l'intérêt national des États-Unis d'inciter ses agriculteurs à maintenir leur production de céréales afin de s'en servir comme autre forme d'aide. La nourriture et le pétrole sont les deux principaux objets d'échange avec l'étranger dans la plupart de ces pays. L'augmentation du prix du pétrole impose un lourd fardeau aux pays qui ont déjà à faire face à la délicate restructuration de leur dette rendue nécessaire, en grande partie, par l'intervention des États-Unis auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Leurs réserves alimentaires donnent aux États-Unis la possibilité d'obtenir des Nations Unies le soutien de leurs politiques dans le Golfe et ailleurs dans le monde. Le prix du blé aux États-Unis est soutenu en 1991 à deux fois la valeur du blé canadien.

L'autonomie alimentaire, au sens étroit de protection contre la pénurie et au sens plus large du pouvoir international qu'elle accorde, motive également la politique européenne. Le blé ayant un statut de bien public plus important que son statut plus évident de bien privé, les gouvernements consentent à verser à leurs producteurs un prix supérieur au cours mondial. Les subventions à l'exportation et l'aide alimentaire sous forme de blé transforment progressivement les goûts et font que les populations indigènes se détournent des céréales locales et augmentent la dépendance des pays en voie de développement à l'égard du blé industrialisé des pays exportateurs. Les pays moins industrialisés, qui n'ont pas les moyens de payer la valeur de biens publics des céréales, subventionnent souvent les consommateurs afin de maintenir la stabilité politique dans les régions urbaines au détriment de leurs économies rurales. Ils obtiennent l'assentiment des populations rurales à ces politiques en les maintenant dans l'ignorance, l'inconfort, la discorde, l'intégrisme religieux et l'indigence.

La détermination du prix des extrants ruraux dépend encore plus des processus politiques lorsqu'augmentent les préoccupations pour l'environnement et que diminuent progressivement les cours du marché. Les extrants ruraux manifestement publics, sans valeur privée, ont une importance nationale, mais dans les sociétés urbaines surtout. Cette importance semble aller croissant, ce qui accorde encore plus de valeur à la conservation de l'écosphère et à l'aménagement de lieux agréables destinés aux loisirs dans les régions de forte densité de population. La part de ces biens et services publics dans la combinaison des extrants ruraux va croissant tandis que stagne ou périclité la valeur privée de biens comme les produits agricoles ou forestiers. Les pressions sociales visant à étendre les processus de production comme l'élevage des animaux à la ferme ou à réduire la coupe à blanc accroissent les répercussions sur le revenu rural du déclin séculaire du prix réel des denrées primaires.

Cet accroissement de la composante « bien public » des extrants ruraux a pour conséquence une dépendance accrue à l'égard des transferts de revenus provenant de sources urbaines. Le prix des « aménagements » publics produits par l'économie rurale est déterminé hors du système rural par des processus politiques sur lesquels les centres de décision ruraux ont de moins en moins d'influence. La tendance des extrants ruraux vers un statut de bien public réduit le pouvoir d'autorégulation du système rural, ce qui brouille les distinctions entre ce système et le système urbain.

Structure de coût de la production : une caractéristique du système

Les économies d'échelle à long terme semblent caractériser la production des biens fondés sur les ressources naturelles. Cette structure de coût est caractéristique des processus industriels. Cependant, les entreprises familiales indépendantes peuvent subir des diminutions de revenu pour des raisons diverses. Ces entreprises se spécialisent dans la production d'extrants nécessitant plusieurs procédés techniques séquentiels qui doivent être exécutés dans des délais précis. Les entreprises familiales font face à des contraintes de capacité — accès limité à la terre, capacités limitées de financement et de gestion — parce qu'elles ne peuvent pas ou ne veulent pas favoriser d'autres usages dans le contexte actuel des politiques et de la technologie. Les diminutions de revenu sont aussi attribuables au milieu agricole. La pénalisation sociale du succès, la main-d'oeuvre peu nombreuse et inefficace, les marchés terriens et financiers insuffisants limitent également l'expansion de la production et la diversification des activités qui permettraient de financer l'expansion. Le manque d'aptitude à la gestion du personnel et les coûts de transfert élevés relatifs aux compétences des grandes entreprises concurrentes ou des sociétés urbaines limitent l'expansion de la capacité économique et des marchés ruraux.

Par conséquent, les petites entreprises sont vulnérables à la concurrence chaque fois que la technique dans leur secteur permet à certaines entreprises de réaliser des économies d'échelle. La disparition presque totale des petites laiteries et des petites fromageries en témoigne. Le seul moyen qu'ont les entreprises à coûts élevés de faire face à la concurrence est de déplacer leur structure de coûts à court terme, et les coûts marginaux à forte croissance qui s'y rattachent, vers le bas de la courbe à long terme des coûts du secteur, tout en réduisant la pente de leurs coûts marginaux. Mais un tel déplacement exige toutes les caractéristiques d'une entreprise en voie de professionnalisation (Arkleton Trust, 1989; Apedaile, 1990). Le passage à des frais moindres exige aussi plus de compétence technique et une technologie nouvelle comme en témoignent les changements qui se sont produits au cours des dernières décennies dans les secteurs de l'aviculture, des laiteries, des scieries, de la manutention des céréales et des opérations des parcs d'engraissement pour les bovins. La vulnérabilité des structures de coûts des entreprises rurales est une conséquence du progrès technique.

Divers aspects de l'évolution technologique ont conduit Beckman, dans une communication faite en 1970 devant le Conseil canadien du développement rural, à conclure que les économies d'échelle constantes ou croissantes favorisaient la concentration géographique des entreprises. À l'aide de statistiques comparatives, Beckman observe que la dispersion des entreprises dans l'espace n'est compatible qu'avec une hypothèse de concurrence parfaite. La concurrence monopolistique ou les structures de marché oligopolistiques se manifestent, et la dispersion est réduite lorsque la technique permet de réduire le transport et les frais variables. Les entreprises tentent alors d'étendre leur production et d'accroître leur part du marché afin d'optimiser les profits en réduisant les prix, ce qui contribue à la surproduction et crée une situation d'offre excédentaire sur les marchés. Cela, compte tenu de l'adoption de techniques semblables par les concurrents. Cette façon de procéder a plus de chances de réussir si le marché est dispersé.

L'analyse de Beckman porte sur des entreprises manufacturières. Les entreprises du secteur des ressources naturelles ont moins la possibilité de diversifier leur production ou d'étendre leur part du marché. Elles sont donc en position de réaction face aux techniques qui visent à réduire les coûts, à économiser des frais de main-d'oeuvre ou à modifier les produits. Les problèmes de court terme et de frais fixes élevés sont associés aux techniques d'augmentation du capital (Beckman, 1970). Confrontées à des techniques d'économie de la main-d'oeuvre, les entreprises familiales peuvent réagir de trois façons : le sous-emploi, l'expansion d'autres intrants fixes comme la terre et la machinerie afin d'employer la main-d'oeuvre familiale fixe, ou la diversification de l'emploi au sein de l'entreprise familiale ou hors d'elle. Dans le cas des techniques de réduction des coûts, les entreprises familiales doivent d'abord réduire leurs créances résiduelles, ce qui provoque un changement ou un abandon des affaires. Comme les entreprises familiales du secteur des ressources naturelles se spécialisent dans les biens primaires ou les produits d'artisanat, elles n'ont généralement pas la possibilité de modifier la forme du produit.

La structure de coût des activités de transformation se répercute sur le développement du système rural en influençant les rétroactions entre les diverses parties du système. Les économies de coûts semblent être liées au remplacement des intrants-maison par des intrants produits à la chaîne. Les économies de coûts sont aussi liées à des niveaux optimaux indéterminés de production et de volume qui dépassent périodiquement la demande et dépassent largement les besoins d'une collectivité rurale et à plus forte raison ceux d'une entreprise rurale. Au fur et à mesure que les entreprises adoptent des techniques de réduction des coûts et, à long terme, surmontent d'autres limitations, leurs actions et rétroactions avec les autres parties du système économique rural diminuent, ce qui réduit la cohérence dynamique du système rural. Le système s'intègre alors de plus en plus aux systèmes urbains et perd sa capacité d'autorégulation. Ainsi, les décisions relatives au financement de l'expansion économique et aux compromis intergénérationnels à faire dans l'exploitation de l'écosphère relèvent de moins en moins des

centres de décision du système rural et sont de plus en plus assujetties aux normes et aux perspectives urbaines.

La distance et l'éloignement : une caractéristique de la frontière

La mesure de l'éloignement des emplacements ruraux correspond aux coûts de transfert entre les centres de décision ruraux et les lieux géographiques et institutionnels d'établissement des prix des produits utilisés et produits dans les systèmes ruraux. Ces coûts comprennent le transport, les communications, l'entreposage, la manutention, la détérioration des produits, les dommages subis pendant le transport, la pauvreté des marchés, les paiements différés, la vérification, l'établissement de relations humaines et les influences politiques. Ces coûts réduisent la compétitivité des entreprises rurales et abaissent le niveau de vie des ménages ruraux.

Les coûts de transfert dénaturent les marchés et réduisent la mobilité des trois principaux intrants du développement rural : la main-d'oeuvre, le capital et le financement. Lorsque les coûts de transfert séparent réellement les marchés de ces intrants du point de vue géographique, les marchés ruraux peuvent être tellement sous-développés qu'ils ne réussissent pas à affecter des ressources au système économique rural. La main-d'oeuvre demeure sous-employée dans les fermes ou les entreprises familiales, et les immobilisations se détériorent par manque de débouchés. De même, la terre, les améliorations et les baux sont difficiles à négocier. La diversification des activités dans les entreprises familiales est limitée par un marché de la main-d'oeuvre mal développé et par le coût du transport vers les lieux de travail (Arkleton Trust, 1989). Cette mobilité restreinte entraîne l'inefficacité et une baisse de niveau de vie dans le système rural. Les coûts de transfert tendent à fermer le système et, par conséquent, à réduire sa vitalité.

Les systèmes ruraux se ferment à mesure qu'augmentent les coûts de transfert parce que ces coûts nuisent aux transactions et entraînent une certaine rigidité dans les actions et rétroactions par lesquelles le système rural réagit aux événements qui se produisent dans son milieu. La coévolution est freinée. Le système rural perd de sa vitalité par manque de capacité de réagir aux signaux. Il perd également une certaine capacité d'autorégulation lorsque les actions qui prennent naissance dans son environnement transforment les signaux politiques et commerciaux en forces majeures auxquelles les centres de décision ruraux doivent se soumettre.

Les coûts de transfert réduits sont le principal avantage des agglomérations économiques. Ainsi les systèmes ruraux périurbains montrent-ils une meilleure croissance et ont-ils de meilleurs revenus que les emplacements ruraux plus éloignés (Fuller et al., 1990). Les gouvernements et les entreprises tentent de réduire les coûts de transfert en améliorant les routes et les télécommunications, et en

situant les bureaux de leurs organismes de réglementation en milieu rural. Souvent, toutefois, les avantages économiques sont trop peu nombreux pour justifier des investissements considérables et pourtant nécessaires sans compter que les justifications politiques sont souvent amoindries par la concentration des avantages publics sur une population relativement restreinte. Par conséquent, les investissements dans l'infrastructure rurale nécessitent souvent d'importants transferts financiers prélevés sur les contribuables à revenu moyen et faible pour être remis aux élites rurales ou encore, nécessitent un subventionnement des entreprises rurales en provenance du milieu urbain par l'entremise de sociétés comme les banques.

Tendance monopsonistique dans le commerce des marchandises : une caractéristique de la frontière

Dans son analyse des effets de la science et des techniques sur l'emplacement des activités économiques, Beckman a aussi mis l'accent sur l'influence de la structure des marchés (Beckman, 1970). Les produits à base de ressources naturelles et surtout les produits agricoles sont fabriqués par des entreprises multiples et achetés par un nombre toujours plus restreint d'entreprises au terme d'un processus d'assemblage, de manutention et de transport. Par sa nature même, ce processus d'assemblage a une tendance monopsonistique, un nombre décroissant d'acheteurs se trouvant à chaque étape à cause de la nature toujours plus industrialisée des techniques mises en oeuvre à mesure que les produits évoluent vers leur forme finale.

Chaque intrant se voit fixer un prix dans son propre marché : le diesel pour les trains, les enzymes pour la préparation du pain et les caisses enregistreuses pour les supermarchés. Les biens primaires toutefois sont évalués en qualité de bien final, à quelques exceptions près, à l'échelon du gros et du détail. Cette façon d'établir le prix extrait la valeur résiduelle créée par chacun des processus d'assemblage inférieurs jusqu'à l'entreprise de production initiale située en milieu rural. Le même processus se déroule à l'inverse lorsque les biens de consommation ou les biens intermédiaires pénètrent dans le milieu rural en extrayant l'utilité marginale complète ou même davantage, dans le cas des biens de consommation, ou une valeur marginale dans le cas des biens intermédiaires. De cette façon, les tendances monopsonistiques dans les structures de commercialisation des biens primaires nuisent au commerce des produits primaires ruraux.

Ces conditions de commerce difficiles limitent la capacité des entreprises rurales de financer le progrès technique, ce qui inhibe chez elles la modernisation et les économies d'échelle que peuvent réaliser les entreprises urbaines concurrentes. Un retard persistant au chapitre des progrès techniques accroît l'effet néfaste des conditions de commerce difficiles, surtout pour les entreprises familiales autonomes. Leur court terme, en ce qui a trait aux frais fixes, est plus long que le court terme des entreprises à succursales multiples, surtout des multinationales.

Les multinationales peuvent ouvrir ou fermer des chaînes de production dans des entreprises ou des usines à produits multiples en moins de temps que n'en mettent les entreprises familiales du secteur des ressources naturelles à réagir aux signaux et aux forces d'envergure mondiale. Inversement, lorsque de grandes entreprises du secteur des ressources naturelles sont liées aux gouvernements par des baux, elles peuvent négocier des rajustements lorsque les conditions de commerce sont difficiles. Elles peuvent recourir à des stratégies de transfert de prix pour éviter les impôts, compenser les pertes ou ponctionner des sommes qui pourraient autrement servir au financement de la diversification en milieu rural.

La réalité des tendances monopsonistiques dans le processus d'assemblage des biens primaires semble être favorisée par la technologie et motivée par la recherche de fermages. Toute concentration du marché accorde un certain degré d'autonomie dans l'établissement des prix : c'est ce que le marché peut supporter. Lorsque les entreprises en milieu rural ont un pouvoir commercial, elles sont généralement en position de transférer leurs avantages vers les centres urbains. L'intégration progressive des systèmes économiques ruraux aux systèmes urbains ne semble pas modifier cette réalité pour les intervenants ruraux à moins qu'ils ne soient actionnaires d'une entreprise urbaine.

Remplacement à l'échelle mondiale des biens primaires par des biens industriels : une caractéristique de l'environnement

L'intégration du système rural aux systèmes urbains résulte, en partie, du remplacement technique et économique des biens primaires par des biens industriels. L'adoption de comportements urbains relatifs à la consommation d'énergie fait partie de cette intégration. À l'échelle mondiale, les composantes industrielles des processus de production remplacent progressivement les ressources naturelles. L'affaiblissement consécutif de la demande pour les ressources naturelles contribue à maintenir leurs prix à de bas niveaux par rapport aux autres intrants.

Le remplacement des oléagineux, du maïs, du soja, des produits de l'élevage et des produits forestiers par des huiles comestibles, des protéines et des fibres industrielles continuera sans doute encore un certain temps. Ce mouvement transporte l'évolution structurelle des petites entreprises familiales du secteur des ressources naturelles vers les grandes entreprises spécialisées dans les biens industriels. Cette restructuration économique favorise l'intégration des systèmes ruraux et urbains. Une augmentation rapide des prix de l'énergie provoquée par la situation internationale freinerait ce mouvement de substitution puisque les produits industriels seraient alors plus chers que ceux qui sont faits à base de ressources naturelles. Mais le prix réel de l'énergie étant actuellement faible, les produits à base de ressources naturelles continuent d'être remplacés par des produits industriels.

À longue échéance, l'augmentation du prix de l'énergie favorisera le développement d'énergies nouvelles : éolienne, solaire, nucléaire ou de fusion. Ces formes d'énergies ne peuvent pas être transformées en substituts alimentaires puisqu'elles ne contiennent pas d'hydrogène, de carbone ou d'azote. Ainsi, même si l'on se tournait rapidement vers de nouvelles formes de carburant avant l'épuisement des réserves de pétrole, les substituts industriels relativement peu cher des protéines et des matières grasses des aliments et des fibres pourraient continuer encore un certain temps.

Il semble que l'énergie alimentaire, parmi les extrants du système rural, soit une exception à la règle de la substitution. Cependant, l'effet sur les prix du remplacement des céréales fourragères par des produits industriels et l'introduction de matières grasses, de protéines et d'édulcorants industriels en remplacement de ceux qui sont combinés aux céréales dans l'alimentation humaine pourrait avec le temps exercer une pression à la baisse sur la demande de céréales.

Les procédés industriels, surtout ceux qui font appel aux nouvelles techniques, ont permis aux régions urbaines de croître sans conserver d'arrière-pays au sens traditionnel du terme (Fuller et al., 1990). Cette scission ou cette fermeture du système urbain est le résultat du commerce et de la mobilité accrue des services financiers, de gestion et d'information. Tous ces éléments réduisent la dépendance des villes à l'égard des biens et services ruraux. Même la télévision, les vidéos, les sports commerciaux et les parcs en sont venus à remplacer les loisirs ruraux. Ainsi, l'économie urbaine réussit non pas seulement à déplacer les marchandises rurales, mais elle prend de plus en plus d'autonomie par rapport aux intrants ruraux à mesure qu'avance le progrès technique et industriel.

Intégration rurale-urbaine du point de vue rural

Ce sont les particuliers et les centres de décision des régions rurales qui sont à l'origine du point de vue rural, et ce, dans un contexte où ils ont un sentiment de dépendance et d'opportunisme face à l'imposition, par les systèmes non ruraux, y compris le gouvernement, de règles s'appliquant à leur système. Les institutions rurales comme les organisations agricoles, les municipalités rurales et les conseils de comté, les comités d'électrification rurale, les chambres de commerce et les associations de circonscriptions électorales ont également des intérêts en jeu. Ces particuliers et ces institutions forment la population des intervenants ruraux. Il y a d'autres intervenants dans les systèmes qui forment l'environnement du système rural.

Du point de vue rural, le bien-être économique et social est toujours au premier rang parmi les trois principaux buts du système rural. C'est la principale motivation des centres de décision. Les sept caractéristiques propres aux économies rurales, décrites plus haut, compromettent ce bien-être, du point de vue des résidents des régions rurales. La population rurale et ses représentants centrent leur attention sur un unique objet : la préservation de leur bien-être économique et social, de la richesse et du revenu.

Aujourd'hui, toutefois, les intervenants urbains constatent que les deux autres buts du système, soit une production viable et la gestion saine de l'écosphère, sont peut-être compromis par les politiques mises en place pour permettre aux régions rurales d'atteindre leurs objectifs économiques et sociaux. On s'inquiète également des rétroactions du système économique rural face aux actions provenant du milieu. Par exemple, la réduction à long terme des fermages et l'extraction des ressources naturelles dans le cadre de structures commerciales non compétitives favorisent peut-être l'exploitation abusive de l'écosphère par des techniques de transformation industrielle intensive.

Les effets de l'intégration des systèmes ruraux et urbains sur la souplesse du système rural dans ses rapports avec son environnement sont une question tout aussi importante, mais moins bien perçue. L'intégration peut restreindre la capacité de réagir aux chocs écosphériques et économiques, malgré la souplesse technique accrue associée aux ratios capital/main-d'oeuvre plus élevés des procédés industriels. Il en est ainsi parce que les coûts récurrents élevés des créances premières et la part croissante des obligations fixes dans la structure des coûts réduisent la souplesse financière. Comme cette situation est liée à la double structure de coûts des secteurs caractérisés par les entreprises familiales rurales, à la technologie et à la préoccupation des organismes directeurs pour les transferts de revenu, le financement du progrès technique contient des éléments d'autodestruction. Le manque de souplesse est un problème pour l'économie rurale, caractérisée, comme on le sait, par la difficulté et l'instabilité permanentes des conditions de commerce, le retour périodique des catastrophes écosphériques et le caractère de biens publics des biens et services primaires.

Ces caractéristiques se répercutent également sur le mode d'exploitation du système économique rural. N'oublions pas que la vitalité, la stabilité, l'ordre et l'autorégulation par le moyen d'actions et de rétroactions sous-tendent le comportement d'un système au fur et à mesure qu'il évolue. Rappelons également qu'en fermant le système à son environnement, on donne naissance à des phénomènes d'entropie qui nuisent aux opérations du système. La tendance des entreprises, des institutions et des états à se dégrader et à évoluer vers leur chute est depuis longtemps un sujet de préoccupation (Hirschman, 1970). Le système économique rural est aussi soumis à ces tendances quelles qu'en soient les particularités.

Le système économique rural intègre également son milieu à celui des systèmes urbains. Cette intégration modifie la perspective et fait naître de nouvelles exigences en matière d'objectifs sociaux et économiques. L'intégration entraîne également l'hétérogénéité du milieu, ce qui provoque des tensions sociales, une perte de persévérance et de discipline, l'oubli des moyens pour faire face aux incertitudes écosphériques, l'application ambiguë des normes de comportement non régies par la loi, un sentiment de désordre structurel et de perte de contrôle sur les activités du système. Il en résulte une dissolution des liens entre agriculteurs, gens d'affaires et travailleurs et l'émergence de nouvelles alliances avec les milieux urbains et les groupes de pression interrégionaux. Cette évolution est en contradiction flagrante avec les caractéristiques plus immuables du système.

Dans ce processus d'intégration, les centres de décision ont dû faire fi de la norme en milieu rural qui vise le plein-emploi et l'adhésion à une gamme de produits, pour se tourner vers l'exploitation non rentable des ressources naturelles et la pluriactivité. La pluriactivité, quant aux entreprises familiales, prévoit l'intégration verticale de la main-d'oeuvre et le recours aux marchés de la finance et des intrants. Les perspectives en ce domaine s'améliorent au fur et à mesure de l'intégration des milieux ruraux et urbains. À l'échelon de l'entreprise, les fusions et les prises de contrôle permettant de diversifier les domaines d'exploitation des ressources naturelles rendent possible une autre forme de pluriactivité. Ainsi, les entreprises rurales axées sur les ressources primaires, quelle qu'en soit la taille, semblent avoir besoin de suppléments de revenu provenant d'ailleurs.

La pluriactivité n'est pas la diversification. La structure de coûts de la production primaire exige la spécialisation des centres de décision, ce qui permet d'optimiser la contribution de ces entreprises au revenu. Mais globalement, le système rural doit diversifier ses activités économiques spécialisées afin de favoriser la pluriactivité à l'échelon familial. La contradiction survient lorsqu'on tente de généraliser cette conclusion à cause de la spécificité dans l'espace des ressources naturelles et des conditions écosphériques. Certains lieux d'exploitation minière, forestière ou de pêche ont toutes les caractéristiques des systèmes ruraux et ont même dans certains cas des caractéristiques urbaines du point de vue de la densité de la population et du milieu, mais restent très peu intégrés aux systèmes économiques urbains. Leurs centres de décision familiaux sont les moins en mesure de compenser leurs revenus par la pluriactivité.

Les liens entre l'intégration rurale-urbaine, les caractéristiques rurales et le milieu semblent donner lieu à des données illusives qui risquent de masquer les signaux réels aux yeux des centres de décision ruraux et des organismes directeurs. Le revenu familial moyen à la ferme, net des frais, se compare au revenu familial urbain sans considération de la consommation en nature (Bollman et Smith, 1987). Toutefois, en 1986, 46 % du revenu familial à la ferme provenait de sources autres que la ferme. Si l'on prend pour norme le revenu familial urbain moyen ayant

pour source principale les salaires, le revenu familial net à la ferme provenant de la terre et des immobilisations de même que des salaires versés en retour d'activités agricoles correspond à la moitié de la norme. La conclusion à tirer de ces données est que le secteur agricole canadien évalué par rapport à sa production de biens privés échoue lamentablement dans sa tentative d'atteindre ses objectifs économiques et sociaux.

Les centres de décision agricoles au Canada ont réagi à cette situation par une sortie partielle sous forme de pluriactivité et par des moyens de pression visant à obtenir du gouvernement des mesures correctrices de transferts de revenu. Que les centres de décision agricoles aient cherché les moyens de compenser leurs activités agricoles par des revenus d'autres sources ne change rien à la réalité des marges étroites et d'une croissance inadéquate des entreprises agricoles face à la technique industrielle. Les politiques gouvernementales visant à corriger ces problèmes n'ont pas réussi à dissocier les subventions de la production et ont créé des pertes sociales sous forme d'inefficacité. Des projets réactionnaires de subvention aux intrants et aux extrants qui transfèrent trop peu trop tard ont peut-être permis à la détérioration de progresser à tel point qu'il soit devenu impossible de corriger les problèmes fondamentaux par des mesures politiques. Par conséquent, l'orientation politique des moyens de pression perpétue peut-être malgré elle l'illusion que les transferts sont des moyens efficaces de redressement de la situation.

Conclusion

Le présent document propose plusieurs hypothèses. La première veut qu'une compréhension de la structure sous-jacente du système économique rural et de sa place parmi les autres systèmes soit une condition préalable à toute mesure d'orientation du développement de ce système, de l'intérieur ou de l'extérieur.

La deuxième est que l'intégration rurale-urbaine modifie le milieu du système et facilite la pluriactivité mais ne modifie pas les caractéristiques sous-jacentes d'une économie fondée sur les ressources naturelles. Les intervenants ruraux éprouvent des difficultés au fur et à mesure que le milieu du système rural perd sa capacité de composer avec la réalité des activités économiques fondées sur les ressources naturelles.

La troisième hypothèse générale est que ces caractéristiques sous-jacentes assurent la perpétuation et même l'aggravation progressive du rendement économique des activités du système liées à l'écosphère. Ces hypothèses semblent concorder avec la théorie du développement économique et révèlent des lacunes fondamentales dans le secteur des politiques.

Sept caractéristiques immuables du système économique rural sont à la base des symptômes qui décrivent l'état du système rural tel qu'il a été étudié ici. La première caractéristique est la dépendance des entreprises rurales à l'égard de l'écosphère, la combinaison de produits comprenant une part importante de biens intermédiaires axés sur les ressources naturelles (l'écosphère). La deuxième caractéristique est l'évolution de la structure des gains ayant trait aux fermages, au rendement sur les biens en immobilisation, aux salaires et aux profits. À mesure que les fermages et le rendement sur les biens en immobilisation diminuent par rapport aux salaires versés à la main-d'oeuvre familiale, de nombreux ménages ruraux reviennent à un statut de paysan, leurs revenus étant limités aux besoins de base et l'accumulation de richesses étant très limitée.

La troisième caractéristique est la part importante des biens publics sans prix dans la composition des produits ruraux. La quatrième caractéristique est la contradiction entre la structure de coûts de la production liée à la technologie et caractérisée par des économies d'échelle et la diminution des rendements constatée dans plusieurs entreprises rurales. La cinquième caractéristique est l'importance des coûts de transfert qui écartent l'économie des marchés et des lieux d'établissement des prix. La sixième caractéristique a trait aux tendances monopsonistiques dans plusieurs structures du commerce des marchandises. Et la septième caractéristique est le remplacement, à l'échelle mondiale, des biens à base de ressources naturelles par des biens industriels dans les processus de production, ce qui résulte en un déplacement de la main-d'oeuvre et du capital qui sont peu à peu retirés des entreprises rurales. Les produits ruraux de base qui entrent dans la préparation des aliments sont également remplacés par des huiles végétales, des protéines, des édulcorants et des fibres synthétiques.

Les tendances et événements qui caractérisent les économies rurales ont été résumés dans les constatations de l'Adaptive Planning Committee de l'American Agricultural Economics Association (AAEA). L'économie agricole s'intègre de plus en plus dans le contexte de l'économie générale et internationale. Les programmes agricoles traditionnels sont l'objet d'attaques de plus en plus nombreuses à mesure qu'augmentent les préoccupations pour l'environnement et les exigences des consommateurs. Les communautés rurales s'identifient de plus en plus à leur économie régionale plutôt qu'aux entreprises locales d'extraction. L'agro-alimentaire se retrouve de plus en plus aux mains d'entreprises à produits multiples (AAEA Adaptive Planning Committee, 1990).

L'intégration des systèmes ruraux aux systèmes urbains accorde de plus en plus de contrôle aux institutions et aux gouvernements urbains. L'intégration transforme le milieu rural et désagrège son savoir par migration. La perspective de plus en plus hétérogène fait intervenir de nouvelles variables dans les fonctions objectives et exige de nouveaux procédés pour réconcilier les priorités. Ces changements, bien qu'inquiétants parce qu'ils perturbent la routine et ébranlent les comportements non démocratiques là où ils persistent, auront peut-être un effet positif

à long terme sur les populations rurales. Cela donnera lieu à des entreprises plus prospères et à d'autres possibilités d'emploi en réduisant les frais d'abandon des affaires et en éliminant une partie des conflits entre les objectifs ruraux et urbains.

Première conclusion : pour conserver le caractère distinctif des économies rurales, les entreprises axées sur les ressources naturelles doivent suppléer à leurs ressources par des revenus d'emploi non liés aux ressources ou par des transferts de revenu provenant du système urbain.

Deuxième conclusion : un moyen de détermination des prix des biens et services ruraux produits dans l'intérêt national et ayant un statut de bien public permettrait de résoudre bon nombre des problèmes de distribution et de subventionnement du revenu rural.

Troisième conclusion : tant et aussi longtemps que les pays fixeront des normes de bien-être économique et social pour les populations rurales et auront la volonté politique de redistribuer le revenu et la richesse, il faudra pour les milieux ruraux des transferts de revenu conçus différemment des programmes qui visent les ménages urbains et les systèmes d'entreprises.

Les retombées de ces hypothèses et les conclusions qui en découlent peuvent être condensées en six principes pouvant servir de guide aux politiques rurales : distinguer la composante publique et la composante privée des biens et services produits par le système économique rural. Récompenser les ressources rurales proportionnellement à la valeur sociale des biens publics. Maintenir une distance politique entre la rançon des biens et services publics et la prise de décision portant sur la production des biens privés. Procéder par gestion de l'offre lorsque l'intérêt public est associé aux biens privés, ceux-ci ayant une double identité publique et privée. Avoir recours aux transferts de revenu, y compris les taxes et les subventions, pour corriger les situations où les résultats du commerce ne correspondent pas aux objectifs sociaux. Communiquer les déficiences résiduelles par des signaux aux individus et aux gouvernements qui faciliteront l'adaptation ou l'abandon des affaires menant, si nécessaire, au retour, dans certains lieux ruraux, à une écosphère peu peuplée.

Le débat portant sur les économies rurales viables et les subventions aux entreprises rurales du secteur de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation minière et forestière ainsi qu'aux institutions et gouvernements ruraux est un débat portant sur le bien-fondé d'une conception distincte de la redistribution du revenu en milieu rural. La question à débattre est celle de la capacité du système rural de réaliser son but. Mais la question encore plus fondamentale est celle de la volonté sociale de payer pour des biens et services produits par des entreprises rurales en fonction de leur importance dans l'intérêt public et dans l'intérêt privé et en fonction des normes sociales qui régissent la notion de bien-être pour l'ensemble des citoyens d'un pays, tant en milieu rural qu'urbain.

L.P. Apedaile
Department of Rural Economy
University of Alberta
Edmonton (Alberta)
T6G 2E1

Références

- American Agricultural Economics Association, Adaptive Planning Committee. 1990.** «Your association, the AAEA beyond the year 2000». Document de travail présenté aux membres. *AAEA Newsletter*, 12 (4) : juillet-août.
- Anderson, P.W., K.J. Arrow et D. Pines. 1988.** *The Economy as an Evolving Complex System*. Redwood City (Californie) : Addison Wesley Publishing Company.
- Apedaile, L.P. 1990.** *The Restructuring of European Agriculture: Implications for Canadian Agriculture*. Department of Rural Economy, document de service n° 90-04. Edmonton : University of Alberta.
- Apedaile, L.P. et P. Calkins. 1989.** «Development theory and Chinese agricultural development». *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 37(5) : 953-974.
- Apedaile, L.P. et S.G.M. Schilizzi. 1992.** [À paraître] *La méthode du modèle systémique et la conception du développement agricole : avec application à la Camargue*. Montpellier : LECSA/SAD/INRA, études systémiques.

- Apedaile, L.P. et W.S. Zhang. 1988.** «Family farms: prospects for agricultural development in Canada and China». Dans *China's Rural Development Miracle*, publié sous la direction de J.W. Longworth, International Association of Agricultural Economists. St. Lucia : University of Queensland Press.
- Arkleton Trust. 1989.** *Appraisal of the Factors Which Influence the Evolution of Agricultural Structures in the Community and Contribute to the Efficiency of the Common Agricultural Policy at the Regional and Farm Level*. Rapport préliminaire. Inverness (Écosse) : Arkleton Trust (Research) Ltd.
- Arthur, W.B. 1990.** «Positive feedbacks in the economy». *Scientific American*, 262(2) : 92-99.
- Beckman, M.J. 1970.** *The impact of scientific and technical change on the location of economic activities*. Document inédit. Ottawa : Conseil canadien de développement rural.
- Bollman, R. et P. Smith. 1987.** «The changing role of off-farm income in Canada». *Proceedings of the Canadian Agricultural Outlook Conference*. Décembre : 155-166.
- Boothe, Paul. 1990.** *Public Sector Saving and Long Term Fiscal Balance in a Resource-based Economy: Alberta 1969-1989*. Department of Economics, document de recherche n° 90-13. Edmonton : University of Alberta.
- Chayanov, A.V. 1986.** Dans *The Theory of Peasant Economy*, publié sous la direction de D. Thorner, B. Kerblay et R.E.F. Smith. Madison : The University of Wisconsin Press.
- Federal/Provincial Committee on Rural Community Development. 1990.** *Committee Report*. Toronto : ministère de l'Agriculture, Direction de l'économie et de la coordination des politiques.
- Fuller, A. P. Ehrensaft et M. Gertler. 1990.** «Sustainable rural communities in Canada: issues and prospects». Dans *Sustainable Rural Communities in Canada*, publié sous la direction de M. Gertler et H.R. Baker. Saskatoon : Canadian Agricultural and Rural Restructuring Group.
- Hawking, S.W. 1989.** *Une brève histoire du temps*. Flammarion.
- Hayami, Y. 1989.** Community, market and state. Elmhurst Memorial Lecture. Dans *Agriculture and Governments in an Interdependent World*, publié sous la direction de A. Maunder et A. Valdés. Comptes rendus de l'International Conference of Agricultural Economists in Buenos Aires. Dartmouth : International Association of Agricultural Economists, 3-14.

- Hirschman, A.O. 1970.** *Exit, Voice and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations and States.* Cambridge (Mass) : Harvard University Press.
- Hirshleifer, J. 1978.** «Competition, cooperation and conflict in economics and biology». *American Economic Review*, 68(2) : 238-243.
- Le Moigne, J.-L. 1983.** *La Théorie du système général.* Deuxième édition. Paris : Presses universitaires de France.
- Lerohl, M.L., L.P. Apedaile, E.W. Tyrchniewicz et M.L. Nakamura. 1989.** *Impact of Changes in Method of Payment of the Crow Benefit on Grain Handling and Transportation Efficiency in Alberta.* Edmonton : University of Alberta, Department of Rural Economy.
- Li, Y. et L.P. Apedaile. 1988.** «A simulation of the effects of technology transfer in cereal production». *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 36(3) : 473-488.
- Marten, G.G. 1988.** «Productivity, stability, sustainability, equitability and autonomy as properties for agroecosystem assessment». *Agricultural Systems*, 26 : 291-316.
- Penn, J.B. 1979.** The structure of agriculture: an overview of the issue. Dans *Structure Issues of American Agriculture*, publié sous la direction de B. Bergland. Agricultural Economic Report 438. Economics, Statistics and Co-operatives Service. Washington : United States Department of Agriculture.
- Ricardo, D. 1951.** *On the Principles of Political Economy and Taxation*, publié sous la direction de P. Sraffa. Cambridge : Cambridge University Press.
- Rocher, Y. 1990.** [La Gacilly, Bretagne] Publicité. *Le Monde*, mercredi 3 octobre : 40.
- Stabler, J.C. 1985.** *Trade Centre Viability in the Prairie Region, 1961-1981.* Marketing and Economics Branch Working Paper 8/85. Ottawa : Agriculture Canada.

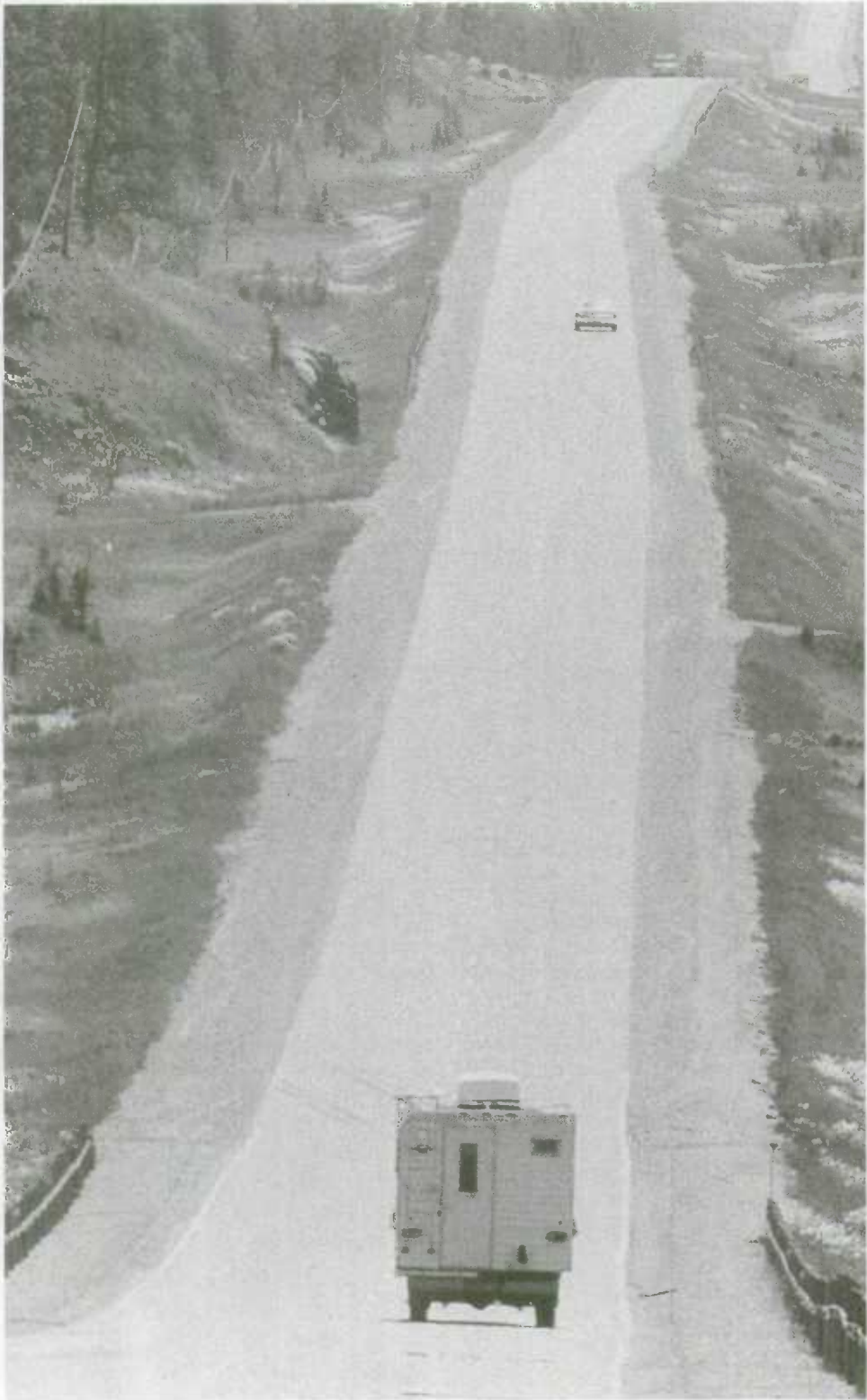
Le mot «rural» désigne-t-il un concept pertinent ?

Craig McKie

Résumé

Les valeurs intrinsèques de la vie sociale des collectivités rurales étaient autrefois fondées sur les rapports personnels. Encore aujourd'hui, les régions rurales représentent plus que, tout simplement, un endroit différent de la ville où mener des affaires. Fait qui n'a rien de surprenant, la rationalisation des services dans les régions rurales menace la base de ce fragile milieu social. Dans les collectivités rurales, les valeurs fondamentales de la vie sociale et communautaire se transforment au fur et à mesure que ces collectivités sont absorbées par les réseaux de distribution de l'État moderne. Cela se produit au moment où la société agricole devient de plus en plus attrayante aux yeux de citoyens désabusés qui cherchent un changement.

Le mot «rural» désigne un concept pertinent. Il dénote une certaine privation de biens et services qu'on peut se procurer facilement dans les grandes villes. Cependant, les collectivités rurales présentent encore un choix de mode de vie attirant pour les Canadiens. Les personnes qui vivent encore en région rurale sont peut-être celles qui peuvent le mieux comprendre ce mode de vie.



Kenora (Ontario)

Le mot «rural» désigne-t-il un concept pertinent ?

Craig McKie

Tout d'abord, je voudrais mentionner que, dans la société canadienne du début des années 90, le fait d'habiter en milieu rural plutôt que dans une ville conserve une importance, tant positivement que négativement. Premièrement, la distinction entre les résidents des régions urbaines et ceux des régions rurales, fondée sur la définition conventionnelle que donne Statistique Canada de ce qu'est une région urbaine par opposition à une région rurale¹, est un critère important qui trace une ligne de partage pour de nombreuses mesures statistiques de caractéristiques sociales. Deuxièmement, et dans une perspective plus personnelle, cette distinction conserve un sens pour les résidents des régions rurales, qui continuent d'accorder de la valeur au mode de vie et aux institutions particulières aux régions rurales; elle a également un sens pour les citadins, dont un grand nombre idéalisent la vie à la campagne et la jugent préférable à la vie dans les villes². Troisièmement, au Canada, le noyau urbanisé continue de s'accroître en raison aussi bien de l'immigration que de la migration interne vers de grandes agglomérations urbaines peu nombreuses. Comme la densité des populations rurales diminue relativement à celle des populations urbaines, la représentation électorale, basée en gros sur la densité de population, revêt également une importance particulière pour les résidents des régions rurales.

-
1. Conventionnellement, Statistique Canada définit ces deux termes de la façon suivante : les régions urbaines sont des zones bâties en continu ayant une population d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants par kilomètre carré. Pour être considéré comme bâtie en continu, une zone ne doit pas comporter d'espace non construit de plus de deux kilomètres. Les régions rurales sont celles se trouvant à l'extérieur des régions urbaines.
 2. Voir la figure 7, «lieu de résidence préféré, 1989», dans Bollman et Biggs, au chapitre 1 du présent ouvrage.

En tant que sociologue particulièrement intéressé par le phénomène de l'urbanisation, la rapidité de l'urbanisation du Canada et d'autres tendances démographiques ont attiré mon attention. Au début du siècle, on a assisté à une décroissance de la population agricole, alors nombreuse dans la plupart des pays occidentaux; ce recul a été très rapide au Canada, en particulier depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le nombre d'exploitations agricoles, qui comptaient plusieurs entreprises prospères, a rapidement chuté. Ce phénomène a entraîné un changement très marqué par suite duquel, sur le plan économique, l'activité de la population rurale a tout à fait perdu son caractère principalement agricole (McSkimmings, 1990).

Nonobstant l'intérêt particulier que je porte au phénomène urbain, les nombreuses années pendant lesquelles j'ai vécu en milieu rural en Ontario m'ont permis de me faire une opinion sur les transformations qu'a subies la vie rurale pendant mon existence.

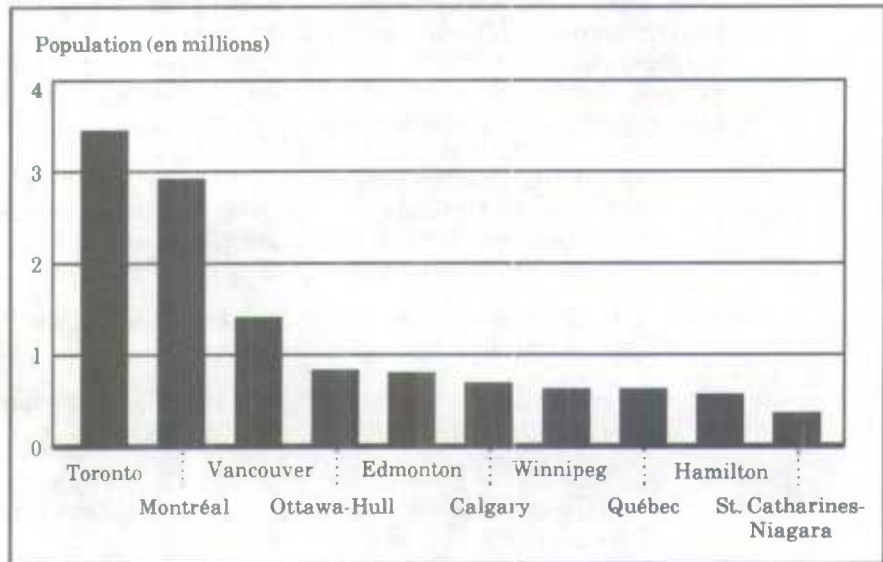
Le titre de cet article «Le mot "rural" désigne-t-il un concept pertinent ?» constitue une tentative pour saisir les conséquences parfois intangibles des transformations démographiques, sociales et économiques de la société canadienne de notre époque. Ces transformations ont supprimé ce qui pouvait rester de la société canadienne du XIX^e siècle, centrée sur l'agriculture et concentrée dans de petites villes, pour faire place à une société plus urbanisée qui s'articule autour de trois noeuds de croissance : la grande région urbaine de Toronto, la vallée inférieure du Fraser, en Colombie-Britannique, et l'agglomération montréalaise.

Peu à peu, ces trois conurbations s'étendent, empiètent sur les espaces verts en absorbant les villes satellites et les vestiges des petites villes, et transforment la plupart des zones absorbées en espaces dortoirs aux dépens des terres agricoles et des petites villes. Dans ce processus, le caractère de la société rurale s'en trouve brutalement transformé.

Dans les années 80, le taux de croissance de la population canadienne a été cinq fois plus élevé dans les villes que dans les régions rurales (Akyeampong, 1990 : 23). La proportion de la population canadienne vivant à l'extérieur des villes de 500 000 habitants et plus est passée d'environ 82 % en 1940 à moins de 55 % aujourd'hui. En fait, cette tendance ne s'est jamais inversée depuis 1940 et s'accroît progressivement (Kettle, 1990a). Des prévisions démontrent même que la proportion de résidents de régions rurales tombera à environ 25 % d'ici 2020 (Kettle, 1990b).

Cette tendance appelle plusieurs conclusions évidentes : 1) la mécanisation a mis au chômage un grand nombre de travailleurs ruraux; 2) la logistique de la distribution des denrées alimentaires a été beaucoup améliorée et est conçue en fonction des villes; 3) l'origine ethnique des citadins, fonction des caractéristiques de l'immigration d'après-guerre, détermine des courants de consommation de produits venus de l'étranger qui sont représentatifs de sous-cultures; 4) c'est dans les villes que l'emploi est le plus intéressant pour les travailleurs qualifiés.

FIGURE 1
Population des 10 plus grandes régions métropolitaines de recensement en 1986



Source : McKie et Thompson. 1990.

Parmi les trois conurbations, c'est le centre-sud de l'Ontario — c'est-à-dire la région métropolitaine de Toronto — qui est la région la plus diamétralement opposée aux régions rurales : elle l'est par les caractéristiques de sa population (elle a été le principal centre d'immigration après la guerre, et sa composition ethnique est différente), par ses atouts économiques, par les investissements qu'elle a faits dans l'infrastructure des transports en commun, par sa position dans le réseau électronique mondial de transactions financières et par la situation stratégique qu'elle occupe dans le système des communications canadien. Apparemment, tous ces facteurs formeront, dans un proche avenir, la base d'une structure de l'emploi centrée sur les services.

Cette situation est le résultat d'une évolution longue et complexe de l'économie politique. L'histoire de cette évolution n'est pas propre au Canada; il s'agit d'un phénomène mondial. Par exemple, Mexico aura, dans 10 ans, autant d'habitants que le Canada en a aujourd'hui. Sao Paulo, au Brésil, et Tokyo suivront de près. Les changements sociaux sont tels qu'il semble qu'un certain nombre de régions métropolitaines soient sur le point d'englober une grande partie de la population canadienne, fait qu'on peut également observer dans d'autres pays. Ces conurbations pourraient arriver à dominer la vie économique et sociale et l'orientation des communications, comme elles dominent à présent les

établissements financiers et les industries manufacturières du pays. En 1950, il n'y avait dans le monde que sept villes dont la population dépassait 5 millions d'habitants. En l'an 2000, il y en aura 60 (Cahill, 1990).

On n'a guère de raison de penser que la croissance de ces mégalo-poles pourra s'arrêter. L'avenir semble s'assombrir pour ce qui est des régions rurales, des entreprises agricoles, des forêts, des petites villes du Canada et même de la vie à l'extérieur des villes. Plusieurs tendances se conjuguent pour accentuer cette transformation :

1. le vieillissement de la population canadienne (avec l'augmentation de la demande, ce vieillissement donne lieu, entre autres, à l'apparition d'une forte tendance à la centralisation du système des services de santé et du système des régimes de pension);
2. un début de pénurie de jeunes travailleurs très qualifiés, en particulier dans les régions urbaines;
3. la nécessité de recycler une grande partie de la population active adulte, particulièrement en ce qui a trait aux cours d'alphabetisation;
4. la migration des diplômés vers les villes, tant au Canada qu'à l'étranger;
5. l'importance croissante de l'emploi dans le secteur des services et dans celui du traitement de l'information.

Dans ce contexte, il semble qu'à la question «le mot "rural" désigne-t-il un concept pertinent ?», il faille répondre : **oui, bien sûr**. En mettant les choses au pis, vivre dans une région rurale signifie être marginalisé et défavorisé; au mieux, cela signifie avoir moins de tout, ou presque, sauf peut-être de solitude, état que recherchent un grand nombre de personnes. Le concept de la vie urbaine, difficile à documenter, est pertinent dans plusieurs de ses composantes : absence de contraintes et liberté culturelle et individuelle qui font la qualité de la vie.

Lorsque j'ai étudié, pour la première fois, la question des différences de mode de vie entre les villes et les régions rurales du Canada (McKie, 1968), j'ai constaté qu'il était difficile, même à cette époque, d'observer des signes matériels de ces différences. Les équipements et articles ménagers (réfrigérateurs, téléviseurs, machines à laver, téléphones — signes de la vie domestique des ménages canadiens) étaient choses courantes. Par ailleurs, il y avait peu de différences entre les biens d'équipement ménager des résidents des régions urbaines et ceux des régions rurales.

Ce que je n'ai pas saisi à ce moment-là, ce sont les caractéristiques de la prestation de services ou, en termes plus généraux, la disponibilité, dans les régions rurales, de services qui sont devenus des éléments normaux de la vie urbaine au Canada, les commodités de la vie urbaine.

TABLEAU 1
Caractéristiques choisies des ménages urbains et ruraux, 1986

		Ménages urbains	Ménages ruraux
Nombre de ménages	(milliers)	7 297	1 552
Taille moyenne du ménage	(personnes)	2,6	3,0
Nombre moyen de soutiens	(personnes)	1,5	1,5
Âge moyen du chef de ménage	(années)	46	49
Revenu annuel moyen du ménage avant impôt	(\$)	36 690	30 830
Dépenses annuelles moyennes du ménage	(\$)	36 240	30 180
Proportion de ménages propriétaires de leur logement	(%)	55	85
Proportion de ménages possédant au moins une automobile ou un camion	(%)	77	89

Source : *Statistique Canada. L'emploi et le revenu en perspective (publication n° 75-001F au catalogue, automne 1990).*

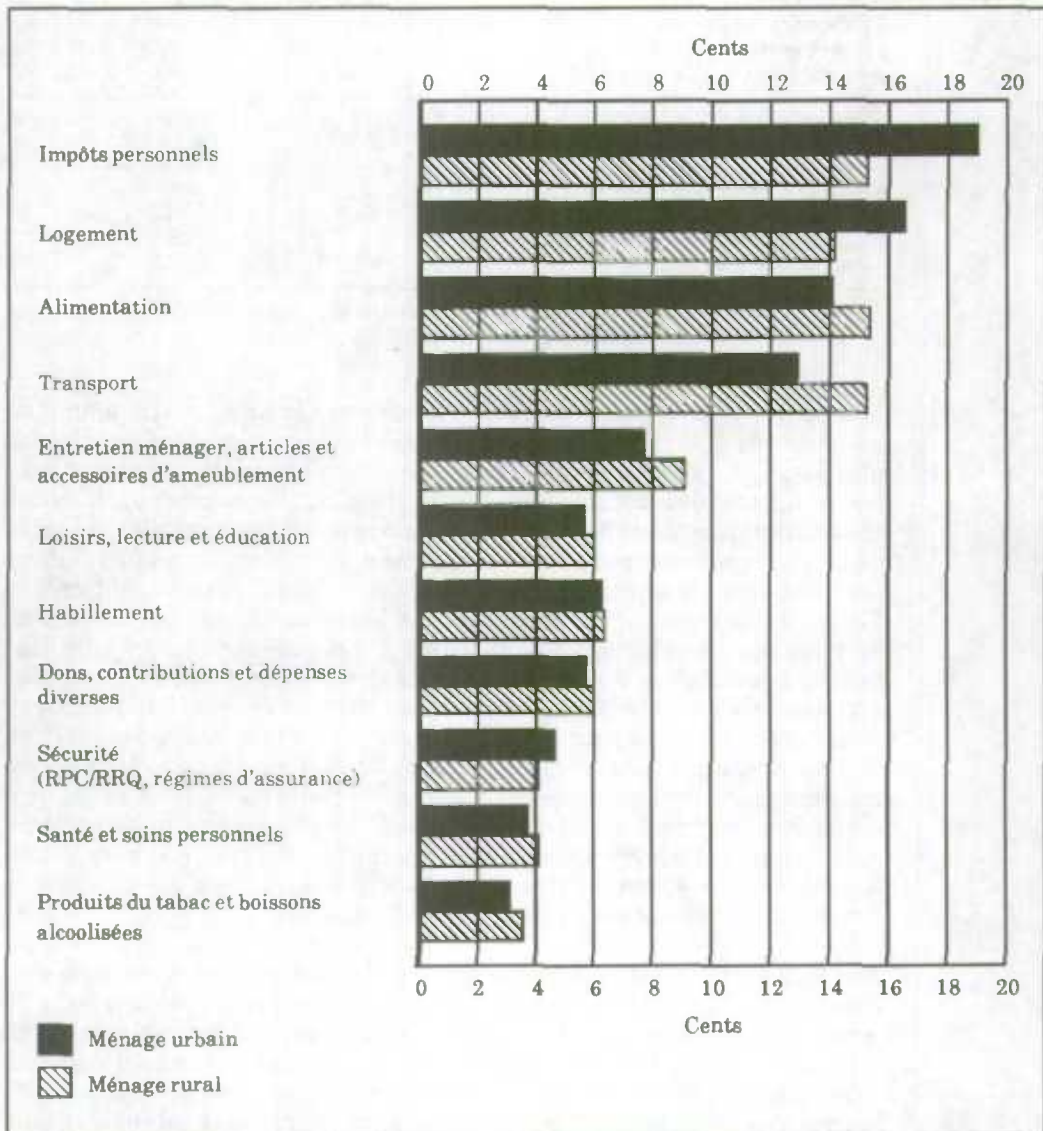
Mis à part le romantisme et l'idéalisme parfois nostalgique, de nombreuses différences dans la prestation de services sont importantes parce qu'elles ne sont pas souhaitables et ont tendance à marginaliser les résidents des régions rurales. En effet, de nombreux services caractéristiques de la vie urbaine ne sont pas (ou ne sont plus) assurés dans les régions rurales. L'information y est moins abondante. Dans une certaine mesure, les résidents des régions rurales ont moins facilement accès aux grands journaux, à la radiodiffusion nationale, aux services postaux et à la câblodistribution. Les services municipaux sont également moins accessibles. Ceux-là comprennent entre autres des services policiers sur demande, l'éventail complet des services médicaux d'urgence et de soins pour malades chroniques, des biens et des services de consommation (plus chers et d'un choix plus limité dans les régions rurales). Les services éducatifs (comme des cours spécialisés en électronique, en informatique et en technologie des télécommunications) ne sont en général pas disponibles dans les régions rurales, pas plus que ne le sont certaines commodités de la vie urbaine, comme des piscines et des tennis de quartier, ainsi que des bibliothèques.

Au Canada, les résidents des régions rurales doivent consacrer une plus forte proportion de leur revenu — moins élevé qu'en milieu urbain — pour certains produits et services : nourriture, transport, entretien ménager, loisirs, lecture et éducation, habillement, soins de santé et soins personnels, ainsi que tabac et alcool. Ce n'est que pour leurs impôts et le logement qu'ils dépensent proportionnellement moins; dans le premier cas, en raison de leurs revenus plus faibles, dans le deuxième, du fait que la valeur des propriétés est moins élevée dans les régions rurales (Akyeampong, 1990 : 25). Ces caractéristiques n'ont pas changé depuis une enquête effectuée en 1978.

FIGURE 2

Comment un ménage typique dépensait chaque dollar en 1986

C'est par les dépenses en impôts personnels, logement et transport que la structure des dépenses des ménages urbains diffère de celle des ménages ruraux.



Source : Akyeampong, 1990.

TABLEAU 2

Dépenses annuelles moyennes des ménages urbains et des ménages ruraux, certains éléments, 1986

	Dépenses		Proportion	
	Ménages urbains	Ménages ruraux	Ménages urbains	Ménages ruraux
	\$	\$	%	%
Aliments	5 090	4 640	100,0	100,0
Achetés dans un magasin	3 740	3 740	73,4	80,7
Achetés au restaurant	1 320	870	26,0	18,8
Autres	30	30	0,6	0,5
Logement	5 980	4 280	100,0	100,0
Loué	1 990	460	33,3	10,7
Appartenant à l'occupant	2 570	2 230	43,0	52,0
Services	1 050	1 300	17,5	30,4
Autre logement	370	290	6,2	6,9
Transport	4 660	4 630	100,0	100,0
Privé	4 190	4 430	90,0	95,7
Public	470	200	10,0	4,4

Source : *Statistique Canada. L'emploi et le revenu en perspective (publication n° 75-001F au catalogue, automne 1990).*

En outre, comme il y a plus de gens qui vivent dans les villes, la voix politique des habitants des régions rurales est moins bien représentée puisque le tracé des circonscriptions électorales est partiellement déterminé par la densité de population. Le montant des dépenses d'équipement dans les régions rurales est lui aussi lié à la densité de population, de même que l'offre d'emplois dans des secteurs de pointe. Résultat : les jeunes quittent les régions rurales pour trouver de bons emplois ou faire des études supérieures, ce qui a pour effet de hausser l'âge moyen des populations rurales.

TABLEAU 3
Composition en pourcentage des dépenses annuelles moyennes des ménages urbains et des ménages ruraux, 1978, 1982 et 1986*

	Ménages urbains			Ménages ruraux		
	1978 %	1982 %	1986 %	1978 %	1982 %	1986 %
Dépenses annuelles moyennes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Alimentation	16,8	15,0	14,1	18,2	16,4	15,4
Logement	16,8	17,9	16,5	14,8	15,8	14,2
Entretien ménager	3,8	4,3	4,2	4,3	4,8	4,9
Articles et accessoires d'ameublement	4,3	3,5	3,5	4,8	4,0	4,2
Habillement	7,2	6,1	6,3	7,2	6,0	6,4
Transport	12,3	11,6	12,9	16,3	14,3	15,3
Soins de santé	1,9	1,9	1,8	2,1	2,0	2,2
Soins personnels	1,7	1,8	1,9	1,6	1,8	1,9
Loisirs	5,1	4,6	5,0	4,9	4,8	5,4
Matériel de lecture	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6
Éducation	0,7	0,7	0,9	0,5	0,5	0,6
Produits du tabac et boissons alcoolisées	3,3	3,3	3,1	3,2	3,4	3,5
Sécurité (RPC / RRQ, assurances)	4,4	4,4	4,5	3,6	4,0	4,1
Dons et contributions	2,5	2,8	2,5	3,0	3,5	2,8
Impôts personnels	16,1	18,3	19,0	12,4	15,5	15,3

* Les parts de budget de 1978 et 1982 peuvent ne pas correspondre exactement aux chiffres précédemment publiés en raison de légers changements dans les concepts utilisés.

Source : *Statistique Canada. L'emploi et le revenu en perspective (publication n° 75-001F au catalogue, automne 1990).*

Le tableau du milieu rural au Canada représente une population peu nombreuse qui soutient des réseaux sociaux moins denses, des services moins diversifiés et de moins bonne qualité, des salaires moins élevés, de moins bonnes possibilités d'emploi et une vie sociale de façon générale moins riche. Il se peut que le «cottage électronique» dont on parle tant — c'est-à-dire le travail à domicile à l'aide d'ordinateurs et de réseaux de télécommunications — s'insère harmonieusement dans ce contexte, mais le phénomène ne paraît pas encore s'être manifesté au Canada. En fait, c'est dans les provinces les plus urbanisées qu'il y a le plus d'ordinateurs à domicile. Par exemple, sur une population d'environ 10 millions d'habitants en Ontario, tous âges confondus, 1,7 million avaient accès à un micro-ordinateur en 1989 (Lowe, 1990 : chapitre 4, tableau 9).

Du point de vue socio-économique, la grande coalition des agriculteurs et des ouvriers, caractéristique des premières décennies du siècle, n'existe dorénavant plus. L'effectif baisse dans les deux groupes. Comme l'a écrit Peter Drucker, le théoricien américain des organisations : «Les fermiers et les ouvriers ne sont plus, dans les pays

développés, assez forts numériquement et politiquement pour constituer un ordre» (1989 : 23). Les vestiges de ces groupes sociaux autrefois puissants ne se distinguent plus l'un de l'autre sur le plan social ou comportemental : il n'existe plus au Canada de «société rurale» pleinement articulée — ne serait-ce que du simple point de vue de l'équipement ménager — et cela depuis les années 60. Le souvenir de cette société ne survit plus que dans une forme de dénuement, particulièrement dans le cas des autochtones qui vivent dans des réserves.

Drucker dit encore que les agriculteurs sont «plus compétents en informatique que tout autre groupe professionnel» (1989 : 24-25). Peut-être est-ce une exagération, mais, du moins, cela laisse sous-entendre que, de nos jours, la distinction entre la ferme, l'usine et le bureau est, au point de vue de la vie domestique et professionnelle, dans une large mesure insaisissable. D'une manière plus générale, la profession n'est plus aussi évocatrice d'un mode de vie particulier qu'elle ne l'était auparavant. La situation économique d'une personne est purement et simplement devenue l'équivalent d'un pouvoir d'achat.

La prestation de services est importante dans les régions rurales. Les services de ces régions sont moins nombreux que ceux des villes et sont directement fonction des faibles densités de population. Il est peu rentable ou même impossible d'offrir le même niveau de service dans les régions rurales que dans les villes, et, d'après moi, l'écart qui existe entre ces niveaux de services s'accroît. Comme nous nous dirigeons vers une société vieillissante (un quart de la population totale du Canada aura plus de 65 ans au cours de la troisième décennie du prochain siècle), les services pour les personnes âgées prennent beaucoup d'importance. Les soins hospitaliers pour malades chroniques et les soins de longue durée, le logement spécialisé pour les gens du troisième âge, les infirmes et les invalides (il ne faut pas oublier que la proportion de la population souffrant d'invalidité augmente avec l'âge), la livraison à domicile de repas aux personnes qui ne peuvent plus conduire, les soins de reconstitution dentaire dont ont besoin les personnes âgées (par opposition aux simples obturations qui sont le genre de soins le plus fréquents chez les jeunes), voilà des services qui devront être assurés. Notons qu'il est très difficile d'assurer des services de ce genre à une population âgée, surtout si elle est géographiquement dispersée.

Il est donc nécessaire de rassembler les personnes âgées près de centres de services; et plus le service est spécialisé, plus il est susceptible d'être offert dans une grande agglomération. Un bon exemple de cette situation est le service de cancérologie du Princess Margaret Hospital de Toronto. Les patients de cet hôpital proviennent de tous les coins de l'Ontario. Les déplacements sont un facteur qui compliquent les choses.

Il n'y a pratiquement rien que la collectivité puisse faire à propos de ce vieillissement ni à propos de l'évolution des profils de services qu'il va entraîner. Il faudra nécessairement centraliser dans les villes les services spécialisés coûteux. Les personnes âgées se sentiront donc de plus en plus obligées de résider près de ces services.

Autres modèles

Sommes-nous prisonniers de la progression de cette tendance ? Peut-être pas. Le «cottage électronique», précédemment mentionné, offre une autre voie. D'autres pays présentent des cas de revitalisation de petites villes. En Angleterre, par exemple, l'établissement d'un service de transport ferroviaire à grande vitesse (grande aux yeux des Canadiens, bien que les habitants du pays le jugent encore insuffisant) entre Londres et Manchester a entraîné le repeuplement des petites villes industrielles du Yorkshire et du Lancashire; les gens qui y ont leur domicile permanent travaillent ailleurs, dans un endroit éloigné parfois de 250 milles.

Dans les petites villes industrielles du Yorkshire, des cottages évalués à un prix dérisoire dans les années 60 se vendent maintenant 200 000 \$, principalement à des professionnels qui travaillent dans une autre région. L'installation d'un matériel de télécommunications dans ces maisons pourrait donner à ces «nouveaux villageois» la possibilité de passer plus de temps dans un bureau qu'ils auraient à domicile. Cependant, même s'ils travaillaient en permanence dans ces lieux de résidence éloignés des villes, ils n'en continueraient pas moins d'appartenir, du point de vue fonctionnel, à l'ensemble que forme la population active urbaine du sud de l'Angleterre.

Le repeuplement des régions rurales **est possible** à condition qu'un service de transport de grande qualité soit établi et maintenu entre les conurbations et les villages et hameaux résidentiels. Les petites villes industrielles des vallées du nord du Yorkshire ont été le berceau de la révolution industrielle. Avec l'évolution du contexte économique, elles sont tombées dans un long déclin et se sont dépeuplées, mais, par la suite, elles ont connu un renouveau en devenant le lieu d'établissement des professionnels venus des villes.

Il est certainement possible d'imaginer un processus semblable au Canada. Nous avons aujourd'hui les télécommunications, et si les moyens de transport nécessaires étaient installés, des petites villes du même genre pourraient, au Canada, devenir des lieux de résidence attirants. Peut-être que les régions de King City, Orangeville, Barrie et Stouffville, circonvoisines de la région de Toronto, pourraient offrir de bons exemples au Canada, ou encore les petites villes de la vallée supérieure du Fraser, en Colombie-Britannique, telles que Rosedale et Harrison Lake.

Le tourisme dans les régions du Canada autrefois couvertes de forêts denses présente aussi des possibilités intéressantes. Une population saisonnière pourrait également revivifier des régions de ce genre. Cela présenterait toutefois des difficultés dans une région qui aurait été déboisée par l'exploitation forestière et laissée à l'abandon. Là encore, le transport est un facteur important, en particulier dans le cas d'un endroit où les gens ne séjourneraient que les fins de semaine.

Conclusion

Les valeurs intrinsèques et intangibles de la vie sociale dans les collectivités rurales étaient autrefois conditionnées par la prédominance de rapports personnels : la prestation des services, dans les bureaux de poste, les coopératives ou les magasins, était assurée par des personnes connues de tous, ayant non seulement un rôle mais aussi une identité, tous deux de nature sociale, qui transcendaient les relations commerciales. Ces personnes étaient — et le sont peut-être encore aujourd'hui — les gardiens de l'«âme» des petites collectivités. Aux transactions commerciales quotidiennes, elles ajoutaient la dimension de l'amitié et de la bienveillance, à présent menacée par les fermetures d'établissements et par la réduction du réseau de services dans les régions rurales du Canada. Pour des personnes qui vivent dans l'isolement, la dimension sociale des relations commerciales est très importante. La rationalisation des services dans les régions rurales semble menacer la base même de la vie sociale. La disparition de services tels que les trains transportant des voyageurs, le bureau de poste rural ou l'épicerie entraîne non seulement un changement dans les habitudes en matière de transport et de communications, mais peut également appauvrir le milieu social.

Dans les collectivités rurales, les valeurs fondamentales de la vie sociale et communautaire telles qu'elles existaient, vers la fin du XIX^e siècle dans ce pays, se transforment au fur et à mesure que ces collectivités sont absorbées par les réseaux de distribution de l'État moderne. Cela se produit en dépit du fait que les conditions de la société agricole, qui est en train de disparaître, deviennent plus attirantes pour des citoyens désabusés à la recherche d'un changement (ou d'un nouveau parc d'attraction thématique). Pour conclure, je dirai que oui, le mot «rural» désigne un concept pertinent. Ce mot dénote une certaine privation de biens et services qu'on peut se procurer facilement dans les grandes villes. C'est la rançon de la vie à la campagne. Il se peut toutefois que, en dépit de ses inconvénients manifestes, la vie en milieu rural demeure pour les Canadiens d'aujourd'hui un moyen intéressant de mieux se rattacher à la collectivité en fonction des limites définies. Et ces dernières, ce sont les personnes qui habitent encore la campagne qui les comprennent le mieux.

Craig McKie
Division des statistiques sociales,
du logement et des familles
Statistique Canada
Ottawa
K1A 0T6

Références

- Akyeampong, Ernest B. 1990.** «Consommation dans des régions urbaines et rurales au Canada», *L'emploi et le revenu en perspective*, automne, p. 24-30. Ottawa : Statistique Canada.
- Cahill, Jack. 1990.** «The future of greater metro», *Toronto Star*, section B1, 17 octobre.
- Drucker, Peter. 1989.** *Les nouvelles réalités de l'État-providence de la société du savoir*. Paris : InterÉdition.
- Kettle, John A. 1990a.** «Can the rural exodus be reversed?», *FutureLetter*, 1^{er} juin.
- Kettle, John A. 1990b.** «Can the rural exodus be reversed?», *FutureLetter*, 1^{er} septembre.
- Lowe, Graham. 1991.** *Les études et le travail : données préliminaires*. Ottawa : Statistique Canada.
- McKie, C. et K. Thompson, 1990.** «Major centres getting larger», publié dans *Canadian Social Trends*, 1990, sous la direction de C. McKie et de K. Thompson. Toronto : Thompson Educational Publishing Co.
- McKie, Craig. 1968.** «La famille rurale canadienne», *La famille dans l'évolution de l'agriculture*. L'Institut Vanier de la famille.
- McSkimmings, Judie. 1990.** «La collectivité agricole», *Tendances sociales canadiennes*, printemps, p. 20-23. Ottawa : Statistique Canada.

Ca 005

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA



1010140675

5

BEST



Printed in Canada

Régions rurales et petites villes du Canada

Publié sous la direction de RAY D. BOLLMAN

La publication *Régions rurales et petites villes du Canada* traite de la réalité sociale et économique des régions rurales et des petites villes du Canada d'aujourd'hui. On y met l'accent sur les marchés du travail, le bien-être des personnes, la diversité économique et l'environnement.

Le présent ouvrage offre une foule de renseignements que l'on ne trouve nulle part ailleurs. La plupart des analyses sont basées sur des totalisations non publiées provenant des riches bases de données de Statistique Canada. Il s'agit d'une source incomparable pour ceux et celles qui s'intéressent à l'avenir du Canada rural.



**THOMPSON EDUCATIONAL
PUBLISHING, INC.**



ISBN 1-55077-043-8